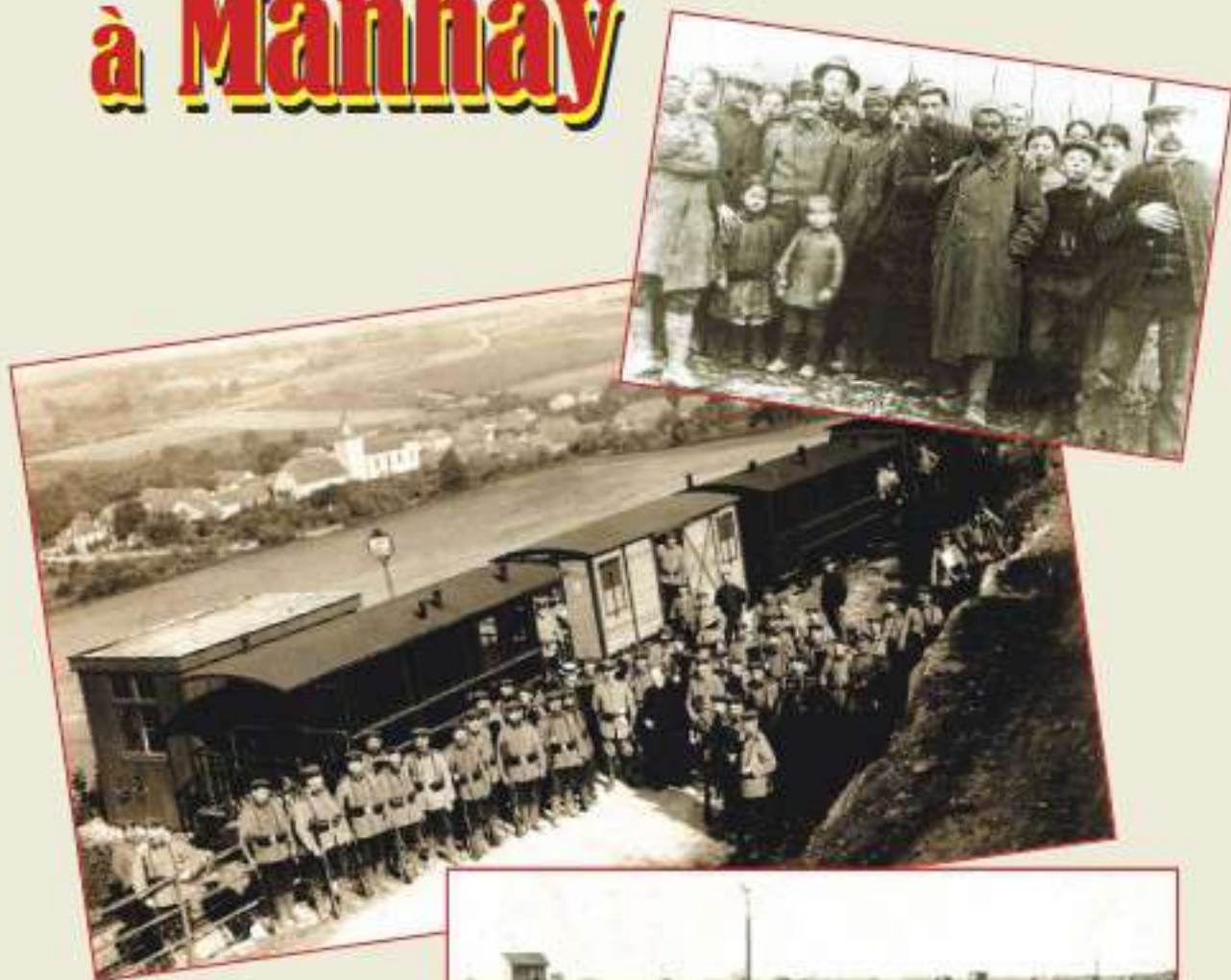


Mémoire de la Grande Guerre à Manhay

Thierry Detroz
Annick Henrotte
Eddy Monfort



100^e Anniversaire de la 1^{re} Guerre mondiale



A.C. Manhay

Mémoire de la Grande Guerre à Manhay

Thierry Detroz - Annick Henrotte - Eddy Monfort

En collaboration avec le Fonds d'Histoire de Manhay

Avec la contribution de Philippe Annaert, Philippe Bastin et Jean Marie Bernier



**100^e anniversaire de la 1^{re} Guerre mondiale
Partenariat Durbuy - Erezée - Manhay**

**Edition revue et augmentée
2023**

Edition numérique

Commune de Manhay
Voie de la Libération, 4
6960 Manhay

Editeur responsable

Claudy Huet, troisième échevin en charge du Patrimoine

Rédaction textes non référencés

Thierry Detroz

Illustrations de la couverture

Au-dessus : à Xhout-Si-Plout, des prisonniers français et sénégalais libérés en novembre 1918. (Document Joël Derenne)

Au centre : en 1914, un détachement allemand à l'arrêt de Ny du vicinal Manhay-Melreux. (Document JM Bernier)

En dessous : des prisonniers de Manhay à Soltau. (Document Clémence Monfort)

Les photographes

Thierry Detroz, François-Emmanuel Duchêne, Liliane Houet, Jean-Claude Jacobs, Anabelle Laurent, Raphaël Monfort, Willy Monfort, Jacques Pottier.

Partenariat Durbuy - Erezée – Manhay



Dans le cadre de ce partenariat et avec la collaboration de l'ASBL « Terre de Durbuy » et du Centre de documentation « Ourthe Moyenne », des brochures sur « La mémoire de la Grande Guerre » des livres ont été édités par les communes de Durbuy, Erezée et Manhay. Nous vous conseillons de prendre contact avec les administrations communales concernées pour tous renseignements

Ce livre est édité afin de rendre hommage aux victimes et combattants de notre commune lors de la guerre 14-18. La plupart des documents et photos sont des souvenirs familiaux aimablement prêtés par des habitants de la commune ou des personnes originaires de celle-ci, qui désiraient participer à la réalisation de ce travail et qui nous ont autorisés à reprendre leurs souvenirs personnels. Nous reprenons la liste de tous les contributeurs dans les remerciements à la fin de cet ouvrage. Concernant les autres illustrations et documents, nous espérons n'avoir omis aucune référence et aucune demande d'autorisation de reproduction si cela était nécessaire. Si certains titulaires de droits n'avaient pu être contactés, nous leur demandons de se faire connaître.

Seconde édition provisoire en numérique non déposée et uniquement mise en ligne sur le site

<https://www.manhay.be/>

© TOUS DROITS RÉSERVÉS.

Préface

*« Parce qu'un homme sans mémoire est un homme sans vie,
Un peuple sans mémoire est un peuple sans avenir. »*

MARECHAL FOCH

Le temps qui passe risque d'effacer inexorablement de notre mémoire le souvenir d'un des épisodes les plus sanglants du vingtième siècle que fut la première guerre mondiale. Cette première guerre moderne a provoqué des pertes humaines innombrables tant au niveau militaire que civil sans compter les dégâts matériels considérables, créant pour toute une génération des blessures profondes et une souffrance qui ne s'est jamais éteinte. Combien de parents, de veuves et d'orphelins a-t-elle laissé dans le désarroi le plus total et livrés à eux-mêmes ?

La « Grande Guerre » fut une folie au sens propre, tant du point de vue des causes que des modalités atroces de déroulement de cette guerre.

Avec la disparition des derniers combattants de 14-18 et des témoins directs de cet épisode douloureux, seul le travail historique permet d'honorer leur mémoire et de rappeler le sacrifice et la souffrance qu'ils ont dû endurer.

A l'aube des commémorations du centenaire de la première guerre mondiale, cet ouvrage participe pleinement au devoir de mémoire que nous devons transmettre aux générations futures. Si chacun d'entre nous se souvient de par ses manuels scolaires des grands épisodes de l'Yser, d'Ypres, de la Marne et de Verdun, peu, voire quasi personne de la génération actuelle n'avait encore en mémoire les tragiques événements d'août 1914 et des exactions de l'armée allemande qui se sont déroulés sur le territoire même de notre commune. Cet épisode tragique a marqué l'esprit des anciens. L'exode de la population belge en 1940 prouvera d'ailleurs que même vingt-cinq années ne seront pas suffisantes pour effacer de la mémoire collective le comportement de l'armée allemande sur le sol belge en 1914.

Le journal, heureusement conservé, de Mademoiselle Hortense PAQUAY est une mine d'informations sur le déroulement de cette guerre au niveau local et sur la manière dont elle a été perçue par de simples citoyens en dehors de toute considération politico-militaire. Il reflète sans nul doute les opinions et les valeurs défendues par la population locale.

Cet ouvrage a également permis, peut-être pour la dernière fois et avec une certaine émotion, d'exhumer de l'oubli de certains greniers, de vieilles photos et souvenirs parfois jaunis par le temps, permettant de mettre un visage à certains protagonistes de cette tragédie humaine.

Je souhaite remercier chaleureusement tous les membres du comité de rédaction qui n'ont pas ménagé leur peine et ont rendu possible la publication d'un tel ouvrage de qualité.

Je remercie également toutes les personnes qui ont répondu favorablement aux demandes de prêts de photos, de souvenirs et documents et qui ont permis de participer à ce travail de mémoire.

Manhay n'oubliera jamais le courage et le sacrifice de ceux qui se sont battus pour leur patrie et pour notre liberté. La paix peut paraître être une évidence pour la génération actuelle mais ne peut certainement pas susciter l'indifférence tant son équilibre est fragile. Elle se mérite chaque jour...

Pascal DAULNE

1^{er} échevin de Manhay en 2014

En charge des Associations Patriotiques

Introduction

Nous nous sommes efforcés de brosser un panorama de la vie dans notre région durant la Première Guerre et de recueillir des renseignements sur les enfants du pays qui y ont participé et qui en ont souffert. Nous avons identifié plus de cent quarante combattants. Il en manque certainement car il a été difficile de les recenser tous. Pour une cinquantaine nous avons reçu beaucoup d'informations et de photos, pour certains nous n'avons parfois qu'un nom.

Ce travail est une occasion d'éveiller l'attention des jeunes générations, et des moins jeunes également, sur la guerre probablement la plus meurtrière que connut notre pays et sur la signification des nombreux monuments ou plaques commémoratives auxquelles on ne prête plus guère d'attention ou qu'on ne remarque même plus.

Nous avons ressenti beaucoup d'émotion en cherchant à découvrir ce que représentent ces modestes monuments et nous espérons qu'il en sera de même pour le lecteur.

On s'interrogera un instant sur les causes de ce cataclysme toujours difficile à comprendre aujourd'hui. On effleurera la grande histoire mais notre but est de parcourir la petite et de donner des informations sur les événements dans notre commune et sur la vie de nos soldats.

Nous accompagnerons des fils de modestes villageois de notre commune devenus des officiers parlant parfaitement flamand et qui s'installeront en Flandre après la guerre.

Nous croiserons un soldat qui, après 4 ans sur l'Yser, a oublié sa langue maternelle qui était le wallon, un vicaire assassiné parce qu'il avait chez lui des armes factices destinées à une pièce de théâtre, un caporal de Chêne-al'Pierre qui devra rester 7 ans sous les drapeaux, un villageois recevant un coup de lance parce qu'il ne comprenait pas l'allemand ou encore un soldat qui passe en Hollande pour éviter d'être fait prisonnier et qui sera retenu pendant 4 ans dans un camp aux Pays-Bas.

Nous irons donc à la rencontre de très nombreux protagonistes de cette guerre qui sont des parents de nos voisins, amis et connaissances de la région.

Nous ferons connaissance avec des Français - et aussi avec un Malgache - réfugiés ou prisonniers abandonnés dans nos villages par les Allemands en retraite. Quelques-uns y perdront la vie, certains reviendront souvent chez nous et leurs descendants encore aujourd'hui.

Nous rencontrerons des Sud-africains, ainsi que des Canadiens, venus à notre secours, des prisonniers russes qui se cachaient dans les bois près de la Baraque de Fraiture et également des soldats allemands embarqués dans cette folle aventure. Leurs héritiers se sont parfois installés dans nos villages.

Dans notre travail, nous avons été très fortement aidés par Hortense Paquay, institutrice à Grandmenil, qui avait eu l'idée de tenir un journal relatant les événements et la vie dans sa commune pendant la guerre. Le but de ce livre étant d'être le reflet d'une période, il reprend énormément d'autres documents de l'époque.

Ils sont très nombreux ceux qui nous ont permis de réaliser ce travail ; nous leur en savons gré et leur demandons, ainsi qu'aux autres lecteurs, d'excuser les erreurs qu'ils pourraient découvrir.

Li guêre – La guerre

On fizik
deûs setchês d'poûre
treûs mâyes di plonk'
cwate côps
po cinq' çanses
li guêre è-st-on djeû.

Eune-deûs-treûs
li guêre è-st-on djeû
cwate-cinq'-sih
valet t'as wangnî
ine mèdaye di pourcê
deûs pâter
treûs avé po Notru-Dame
cwate truv'leyes d'arzèye so t'wahê
cinq'cans' di pinchon po t'vîle mame.

Li guêre è-st-on djeû
sèt-ût-noûf
vos-èstèz foû
po tos les djoûs
valèt t'a pièrdou
cinq-annêyes rèvolêyes
cwate camarâdes
treûs lâmes rademint po chaskeun'
deus gotes di song' chal èt la
ine djône mon-cœûr qu'ennè va.

Li guêre è-st-on djeû
eune-deûs-treûs
djans
ratakans
mès-èfants.

Un fusil
deux sachets de poudre
trois billes de plomb
quatre coups
pour cinq sous
la guerre est un jeu.

Une, deux, trois
la guerre est un jeu
quatre, cinq, six
mon garçon, tu as gagné
une médaille de cochon
deux « Notre Père »
trois ave pour Notre-Dame
quatre pelletées d'argile sur ton cercueil
cinq sous de pension pour ta vieille maman .

La guerre est un jeu
sept, huit, neuf
on se demande vraiment
ce qui vous prend
mon garçon, tu as perdu
cinq années envolées
quatre camarades
trois larmes rapidement pour chacun
deux gouttes de sang ici et là
une petite amie qui s'en va.

La guerre est un jeu
un, deux, trois
allons
recommençons
mes enfants.

Jean-Denys Boussart
Sint-Foyin, 22 décimbe 1964¹

¹ J.D Boussart est né le 14 février 1940. Il a été mayeur de la République libre de St-Pholien à Liège. Voir:
http://wa.wikipedia.org/wiki/Jean-Denys_Boussart . Ce texte est repris avec l'aimable autorisation de l'auteur.



***Des grenadiers bivouaquent avant la guerre, à laquelle ils se préparent dans la bonne humeur.
A droite au second rang, Adolphe Jacoby de Grandmenil.²
« En route pour l'armée du prince ! »***

Comme on pourra le lire plus loin dans un récit de la mobilisation, nombreux seront ceux qui partiront à la guerre avec enthousiasme, « la fleur au fusil », disaient certains. Au départ, cela pouvait être un changement dans un quotidien parfois monotone. Chacun allait être rattrapé par la dure réalité. A la fin de cette guerre qui fit environ 10 millions de morts on dira: «plus jamais ça ! »

² Toutes les photos concernant les Jacoby de Grandmenil nous ont été remises par la famille.

Préambule

Les causes de la Grande Guerre - L'imbroglie européen

Depuis des années, les historiens débattent sur les raisons de la Grande Guerre sans avoir jamais réussi à se mettre entièrement d'accord sur les causes exactes de celle-ci. Il semble toutefois que la raison profonde doit sans doute se trouver dans les ambitions nationalistes et les visées expansionnistes et impérialistes qui n'avaient cessé de croître depuis des décennies.³

Depuis longtemps, des tensions divisaient les grandes puissances européennes.

Après que Bismarck ait réussi en 1860 à rassembler les petits royaumes allemands dans un vaste état centralisé, la croissance économique et démographique de cet ensemble s'était accélérée et avait généré un désir d'expansion territoriale.

Les Français se sentaient menacés par ce développement, voulaient récupérer l'Alsace et la Lorraine perdues lors de la guerre franco-allemande de 1870 et avaient développé un antagonisme encore plus fort suite aux crises qui avaient opposé la France et l'Allemagne à propos du Maroc.

Les Anglais voyaient d'un mauvais œil le développement de la flotte allemande risquant de mettre en péril leur suprématie maritime.

Les Russes étaient désireux d'obtenir un libre accès à la Méditerranée par le détroit des Dardanelles ou par les Balkans. C'est pourquoi ils intriguaient contre les Turcs qui détenaient encore ces régions stratégiques et soutenaient les groupes hostiles à l'autorité turque dans les Balkans et plus particulièrement les Serbes, orthodoxes et slaves comme eux.

Tout cela contrarie l'empire austro-hongrois, héritier de l'ancien empire des Habsbourg car si l'empire ottoman venait à s'effondrer dans les Balkans, l'empereur François-Joseph estimerait normal de recevoir les territoires sous contrôle turc situés au sud de son empire.

En 1908, les Habsbourg annexent la Bosnie et l'Herzégovine voisines de la Serbie. Le tsar Nicolas II ne réagit pas mais est décidé à ne plus se laisser faire dans l'avenir.

On assiste donc à l'aube du 20^e siècle au regroupement de deux blocs plus ou moins stables d'Etats. D'un côté l'empire austro-hongrois, l'Italie et l'Allemagne qui forment la Triple Alliance et de l'autre la France et la Russie qui ont scellé leur rapprochement et la Grande-Bretagne et la France qui ont noué des liens d'amitiés de plus en plus étroits. Ces trois pays vont former la Triple-Entente. L'Italie ne suivra cependant pas l'Allemagne lors du déclenchement de la guerre.

Tout est en place pour qu'à la moindre étincelle la folie guerrière s'empare de l'Europe.

Le 28 juin 1914, de jeunes nationalistes serbes, originaires de Bosnie-Herzégovine, assassinaient à Sarajevo l'archiduc héritier d'Autriche-Hongrie François-Ferdinand ainsi que son épouse.

La réaction de l'Autriche-Hongrie soutenue par l'Allemagne finit par provoquer chez les Russes le sentiment qu'il n'était pas possible d'abandonner le "petit frère serbe" à la vindicte autrichienne. Après bien des tergiversations, les généraux russes, soutenus par l'opinion, parvinrent à arracher au tsar Nicolas II l'ordre de mobilisation générale le 30 juillet.

Qu'en était-il de la France qui risquait ainsi de se trouver en première ligne d'un conflit qui ne la concernait guère? Le gouvernement français était resté dans l'expectative d'autant que le président de la République, Raymond Poincaré, et le président du Conseil, René Viviani, rentrant d'un voyage de routine à Saint-Pétersbourg, se trouvaient en mer Baltique au moment où la crise avait éclaté et étaient donc dans l'impossibilité de prendre des initiatives.

³ Ce préambule s'inspire pour l'essentiel d'un article paru dans la brochure « Parcours » - Artis-Historia - Bruxelles - 1993- p. 5 et d'un article de Jean-Jacques Becker, professeur émérite à l'université Paris X - Nanterre et président du centre de recherche de l'Historial de Péronne sur la Grande Guerre, paru dans la Revue « Les Chemins de la Mémoire » n° 142 - septembre 2004.

La Russie avait décrété la mobilisation générale sans même en avertir la France, ce qui permettait en principe à cette dernière de rester en dehors du conflit.

Mais cela n'était guère possible : l'attitude allemande et autrichienne ne lui en laissait pas le loisir, et la politique menée par Poincaré depuis plusieurs années l'empêchait de se désolidariser de la Russie, quelles que soient les circonstances. Alors que dans l'opinion française les manifestations pacifistes étaient bien plus nombreuses que les manifestations nationalistes, le gouvernement français fut lui aussi soumis au chantage du chef de l'état-major, le général Joffre, qui jeta sa démission dans la balance estimant qu'il n'était plus possible d'attendre pour prendre les mesures nécessaires. C'est ainsi que dans l'après-midi du samedi 1^{er} août, pratiquement à la même heure, la France et l'Allemagne décrétèrent la mobilisation générale.

La politique du Royaume-Uni avait été terne pendant la crise, ses problèmes intérieurs et un pacifisme profond de la population le conduisant à rester en dehors du conflit. Mais l'attitude du gouvernement, bientôt suivie par l'opinion, fut modifiée par l'ultimatum adressé le 2 août à la Belgique exigeant qu'elle laisse le passage à l'armée allemande : le gouvernement britannique, estimant alors que la rupture de l'équilibre européen qui était en train de se produire le menaçait directement, déclara, le 4 août, la guerre à l'Allemagne qui, elle-même, l'avait déclarée le 1^{er} à la Russie et le 3 à la France.

Les causes de la guerre sont donc très complexes mais les raisons profondes sont certainement économiques. Tous les États européens, d'une certaine façon, ont joué un rôle dans le déclenchement du conflit qui embrasa l'Europe. Mais le déroulement des événements - l'invasion de la Belgique, l'attaque contre la France et les exactions des troupes allemandes - ont installé durablement et légitimement dans les esprits belges et français la conviction de l'agression allemande. Pourtant, les Français et les Belges de l'époque n'imaginaient pas qu'au même moment tous les peuples européens avaient la même conviction d'être agressés directement ou indirectement, y compris le peuple allemand.



**Carte des pays européens alliés durant la Grande Guerre. L'Italie a quitté la Triple Alliance
La Belgique était neutre mais se rangerait au côté de la France et du Royaume-Uni suite à la violation de sa neutralité ⁴**

⁴ http://commons.wikimedia.org/wiki/File:Alliances_militaires_en_Europe_1914-1918-fr.svg.(carte libre de droit).



Caricature humoristique de 1914 - Le menu ne semble pas plaire.⁵

⁵ Document madame Prignot

La Belgique se prépare à la guerre - La loi militaire de 1913

En mai 1913, malgré la forte opposition, Charles de Broqueville réussissait à faire promulguer la loi militaire. Elle établissait un service obligatoire de deux ans pour tous les citoyens à l'âge de 20 ans. Avant, il y avait tirage au sort (on pouvait se faire remplacer par une autre personne) et depuis 1909, un service obligatoire de 15 mois pour un fils par famille. Désormais une armée plus importante allait s'organiser pour protéger la neutralité belge. Ci-dessous, la lettre du roi Albert remerciant M. de Broqueville du vote de la loi militaire le 28 mai 1913 : « Vous avez rendu là un service sans précédent à la Belgique. »

28 mai 1913

Le Roi

Cher Ministre,

Je suis très reconnaissant de ce que vous m'avez accordé de suite du vote de la loi militaire.

Le vote à une si imposante majorité m'a profondément réjoui, il aura réjoui tous ceux qui aiment leur pays.

L'accroissement de l'effectif de notre armée est votre œuvre
cher Ministre, vous avez rendu là un service sans précédent à la Belgique

Je vous en adresse mes plus chaleureuses et mes plus sincères félicitations en me disant

Votre très affectionné

Albert

Li conscrit

Le 3 février 1906, Joseph Thiry de Liège doit se présenter au tirage au sort pour savoir s'il sera désigné pour le service militaire. Il tirera un bon numéro et y échappera. En souvenir, il écrira un petit poème en wallon dans son carnet de poésie. Il est repris ci-dessous avec sa traduction.

Il ne fera donc pas la guerre, mais travaillant aux Chemins de fer, il risquera sa vie en étant agent de renseignements. Plusieurs de ses camarades seront fusillés ou emprisonnés. Sa petite-fille habite à Vaux-Chavanne.



Joseph Thiry (photo Lejeune à Bressoux).

En souvenir du 9 Février 1906

Le Conscrit

Sonnet

C'est hôte li jou de la grande loterie
Mère embrassez-me, dj'irai au tirage
Tout va nous saurons si la patrie
Ara besoin de moi, come de m'frère

Ne pleurez pas, dj'vous en prie
J'aurai un fort haut numéro, vous verrez.
« Ah! m'frère, votre frère me disait la même chose
Que ce que vous me dites, pour me rassurer »

Je m'en vais, à toute à l'heure.
Et tout en parlant le conscrit affiche
Un courage qui ne durera pas toujours.
Deux heures après. Oh la bonne suite.
Le fils crie : « trois cent soixante huit »
Un haut, maman, un haut, qu'avais-je dit.

C'est aujourd'hui le jour de la grande loterie.
Mère embrassez moi, je vais au tirage.
Tout à l'heure nous saurons si la patrie
Aura besoin de moi, comme de mon frère.

Ne pleurez pas, je vous en prie.
J'aurai un fort haut numéro, vous verrez.
« Ah mon fils, votre frère me disait la même chose
Que ce que vous me dites, pour me rassurer »

Je m'en vais, à toute à l'heure.
Et tout en parlant, le conscrit affiche
Un courage qui ne durera pas toujours.
Deux heures après. Oh la bonne suite.
Le fils crie : « trois cent soixante huit »
Un haut, maman, un haut, qu'avais-je dit.

Début des hostilités

31 juillet 1914 – La mobilisation générale à Manhay

Un reporter du « Journal de Liège » se trouve à Manhay le 31 juillet 1914, il raconte ⁶ :

« Je suis à Grandmenil depuis jeudi : j'ai vécu au milieu de notre brave population ardennaise les heures tragiques de la mobilisation générale. Certains journaux ont dit que le décret rappelant sous les drapeaux 13 classes de milice avait jeté dans nos campagnes la consternation, voire même l'affolement.

Ici dans la Haute Ardenne, il n'en fut pas de même : on ne peut pas assez admirer l'élan de patriotisme puissant, sincère et général qui anime nos braves campagnards.

Le 31 juillet, à 11 h. du soir – en pleine nuit – l'ordre de mobilisation parvient à la gendarmerie de Manhay. Les gendarmes sont partis depuis la nuit précédente en patrouille à la frontière. Le commandant est seul avec deux gendarmes venus le jour même d'une autre brigade : ces hommes ne connaissent pas le pays : il faut des guides de la localité pour porter les ordres aux bourgmestres des communes voisines. Il faut une demi-douzaine de cyclistes de bonne volonté : il se présente plus de 30 jeunes gens qui, tous, brûlent du désir d'avoir une mission à remplir.

Avant minuit, le tocsin sonne à tous ses clochers d'alentour. Immédiatement, nos braves ardennais sont sur pied : ils ont appris avec le plus grand sang-froid la grave nouvelle ; ils discutent froidement les événements. Pas la moindre trace d'affolement : le pays est en danger, nos fils sont là pour le défendre.

À une heure du matin, dans le silence de la nuit, nous entendons résonner pas d'une troupe à cheval. Nous pensons que ce sont les gendarmes qui nous apportent de nouveaux ordres. Pas du tout : ce sont les hommes de Vaux-Chavanne, de Malempré, de Chêne-al'Pierre, qui ont reçu l'ordre de conduire à Marche les chevaux réquisitionnés.

Nous admirons l'empressement de ces hommes. En un instant, ils ont passé à leur cheval le licol des grands jours – un sac d'avoine rempli pour plusieurs jours pend aux flancs de la monture – et en route pour le service de la patrie.

Nous entendons, au passage, leurs réflexions ; l'un dit : « Le Ministre de la Guerre ne dort sûrement pas plus que nous ». L'autre réplique : « Et le Roi non plus ».

Le défilé des chevaux a commencé à une heure du matin : il durera jusque midi. Nous voyons passer successivement ceux de Lierneux, de Grand-Halleux, de Vielsalm, Commanster, etc., jusque ceux de Rogery, de Beho aux confins de la frontière prussienne. Ils ont déjà fourni une étape de 25, de 30 km et plus : il leur reste à parcourir 25 km avant d'arriver à Marche, lieu de la concentration. On nous dit que 1.000 chevaux sont rassemblés. La commission de remonte n'a que l'embarras du choix : elle désigne nos petits ardennais à la tête vive, pour le service des canons. Les chevaux plus étoffés du Condroz seront affectés au corps des transports et de l'intendance. Nous avons admiré plusieurs lots de pur-sang, provenant des châteaux des environs : Bois-Saint-Jean, de Rosée (?), etc. Ces admirables bêtes feront très bonne figure à côté des fringantes montures de nos officiers.

Mais l'aube a paru à l'horizon : un superbe lever de soleil, embrassant les cimes de nos grands bois, nous promet une journée superbe.

Nos réservistes ont endossé leur tenue de mobilisation ; accompagnés de leurs parents, ils se dirigent vers la gare de Manhay. Le drapeau tricolore, arboré sur les bâtiments communaux, sur la gendarmerie, claque au vent, dans l'air frais du matin.

⁶ Texte extrait du quotidien « Journal de Liège » - Feuille politique, littéraire et commerciale fondée en 1764 - du mardi 4 août 1914.

Les deux trains – renforcés pour la circonstance – s’alignent devant la gare : l’un ira vers Comblain, l’autre vers Melreux. Toute la population de Manhay est sur pied. Les moments d’épanchement ont lieu dans l’intimité ; ici, tout le monde fait preuve du plus grand courage.



Le vicinal à Manhay.⁷

Les femmes elles-mêmes se font un honneur de réprimer une larme prête à jaillir. Les derniers adieux se font, un coup de sifflet retentit et, à 4 h 25, notre vaillante locomotive, pavoisée aux couleurs nationales, s’ébranle vers Melreux.

À Grandmenil, un ancien mobilisé de 1866 et de 1870 redresse sa haute taille et donne l’accolade à son fils qui part pour les forts de Namur. À Oster, à Dochamps, les bourgmestres nous attendent à la tête des réservistes de leur commune. Les instituteurs d’Oster, de Clerheid, partent avec nous

À Blier, un abbé nous rejoint : c’est le curé de Fraiture. Il a dit sa messe à 2 h. du matin, a fait 20 km en vélo pour venir embrasser ses vieux parents. Je vous assure que ce n’est pas lui qui montre le moins d’entrain

À Fissenne, à Soy, nous croyons trouver d’autres troupiers, mais ceux-ci, dans leur empressement, se sont rendus à pied à Melreux pour prendre le train de 5 h qui les conduira une heure plus tôt à destination.

À la gare de Melreux règne une activité fébrile : les frères d’armes se retrouvent. On se serre les mains ; on est heureux de partir ensemble.

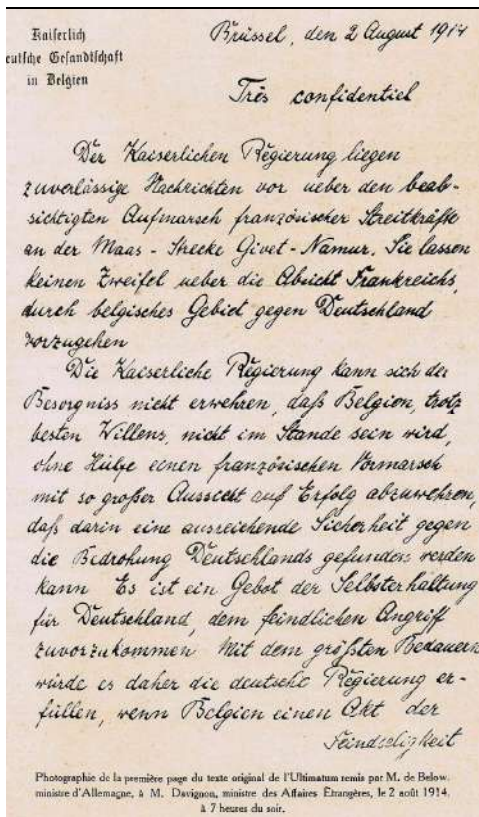
À l’heure réglementaire, l’express de Liège s’avance : les portières sont garnies de soldats : nos 150 braves ardennais s’installent. Les spectateurs agitent leur casquette. On crie « Vive l’Armée », « Vive la Belgique ». Nos soldats sourient, répondent aux ovations et pleins d’entrain disparaissent dans la direction de Liège.

Un bel exemple de patriotisme nous fut donné ici. Un distingué docteur des environs, officier de réserve, rejoint son régiment. Marié depuis trois semaines, sa femme a voulu l’accompagner jusqu’à la gare. Les adieux, on le comprend, furent tendres, émus. Mais pas un pleur, pas une larme ne mouillera les yeux de la vaillante jeune femme. C’est admirable ! Vous aurez une idée de la rapidité de notre mobilisation, quand vous saurez que nos soldats, partis de Manhay le matin, seront à Bruxelles vers 9 h, à Anvers à 10 h.

Aujourd’hui 2 août, nous apprenons que l’Allemagne a déclaré la guerre à la Russie, que l’Allemagne a envahi le Grand-Duché, qu’elle masse en Alsace de nombreux corps d’armée. La population apprend ces nouvelles avec le plus grand calme. Il n’y a qu’une chose qui laisse à désirer, c’est la difficulté du ravitaillement en farine : certains marchands veulent spéculer sur la rareté du produit. Ici aussi, il faudrait réglementer les prix. »

⁷ La plupart des anciennes cartes postales de la commune de Manhay sont reprises des collections de JM Bernier et Guy Grognard qui nous ont également remis des souvenirs funéraires de combattants ainsi qu’une nombreuse documentation.

Les 2 et 3 août - Ultimatum allemand, réponse de la Belgique et demande d'aide à l'Angleterre



Ultimatum allemand le 2/8/1914 à 19h.

« Le Gouvernement allemand a reçu des nouvelles sûres d'après lesquelles les forces françaises auraient l'intention de marcher sur la Meuse par Givet et Namur. Ces nouvelles ne laissent aucun doute sur l'intention de la France de marcher sur l'Allemagne par le territoire belge. Le Gouvernement Impérial allemand ne peut s'empêcher de craindre que la Belgique, malgré sa meilleure volonté, ne soit pas en mesure de repousser sans secours une marche française d'un si grand développement. Dans ce fait on trouve une certitude suffisante d'une menace dirigée contre l'Allemagne.

C'est un devoir impérieux de conservation pour l'Allemagne de prévenir cette attaque de l'ennemi.

Le Gouvernement allemand regretterait très vivement que la Belgique regardât comme un acte d'hostilité contre elle, le fait que les mesures des ennemis de l'Allemagne l'obligent de violer de son côté le territoire belge.

Afin de dissiper tout malentendu le Gouvernement allemand déclare ce qui suit:

- L'Allemagne n'a en vue aucun acte d'hostilité contre la Belgique. Si la Belgique consent dans la guerre qui va commencer à prendre une attitude de neutralité amicale vis-à-vis de l'Allemagne, le Gouvernement allemand de son côté s'engage, au moment de la paix, à garantir le royaume et ses possessions dans toute leur étendue.

- L'Allemagne s'engage sous la condition énoncée à évacuer le territoire belge aussitôt la paix conclue.
- Si la Belgique observe une attitude amicale, l'Allemagne est prête, d'accord avec les autorités du Gouvernement belge, à acheter contre argent comptant tout ce qui est nécessaire à ses troupes et à indemniser pour les dommages causés en Belgique.
- Si la Belgique se comporte d'une façon hostile contre les troupes allemandes et particulièrement fait des difficultés à leur marche en avant par la résistance des fortifications de la Meuse ou par des destructions de routes, chemins de fer, tunnels ou autres ouvrages d'art, l'Allemagne sera obligée de considérer la Belgique en ennemie.

Dans ce cas l'Allemagne ne pourrait prendre aucun engagement vis-à-vis du royaume, mais elle devrait laisser le règlement ultérieur des rapports des deux États l'un vis-à-vis de l'autre à la décision des armes. Le Gouvernement allemand a le ferme espoir que cette éventualité ne se produira pas et que le Gouvernement belge saura prendre les mesures appropriées pour l'empêcher de se produire. Dans ce cas les relations d'amitié qui unissent les deux États voisins deviendront plus étroites et durables. »

Le 3 août, réponse du gouvernement belge à l'ultimatum allemand

« Par sa note du 2 août 1914, le Gouvernement allemand a fait connaître que d'après des nouvelles sûres les forces françaises auraient l'intention de marcher sur la Meuse par Givet et Namur, et que la Belgique, malgré sa meilleure volonté, ne serait pas en état de repousser sans secours une marche en avant des troupes françaises.

Le Gouvernement allemand s'estimerait dans l'obligation de prévenir cette attaque et de violer le territoire belge. Dans ces conditions, l'Allemagne propose au Gouvernement du Roi de prendre vis-à-vis d'elle une attitude amicale et s'engage au moment de la paix à garantir l'intégrité du Royaume et de ses possessions dans toute leur étendue. La note ajoute que si la Belgique fait des difficultés à la marche en avant des troupes allemandes, l'Allemagne sera obligée de la considérer comme ennemie et de laisser le règlement ultérieur des deux États l'un vis-à-vis de l'autre à la décision des armes.

Cette note a provoqué chez le Gouvernement du Roi un profond et douloureux étonnement.

Les intentions qu'elle attribue à la France sont en contradiction avec les déclarations formelles qui nous ont été faites le 1er août, au nom du Gouvernement de la République.

D'ailleurs, si contrairement à notre attente une violation de la neutralité belge venait à être commise par la France, la Belgique remplirait tous ses devoirs internationaux et opposerait à l'envahisseur la plus vigoureuse résistance. Les traités de 1839 confirmés par les traités de 1870 consacrent l'indépendance et la neutralité de la Belgique sous la garantie des Puissances et notamment du Gouvernement de Sa Majesté le Roi de Prusse.

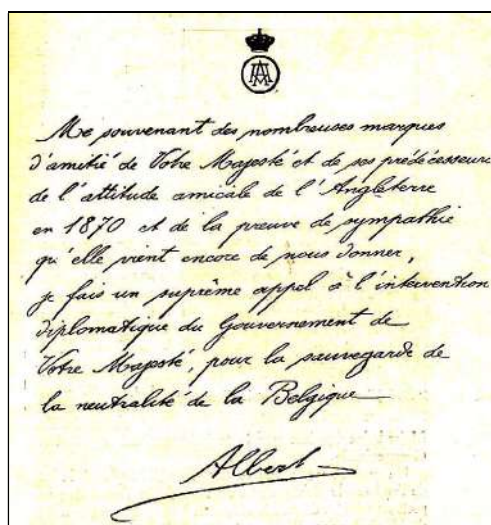
La Belgique a toujours été fidèle à ses obligations internationales; elle a accompli ses devoirs dans un esprit de loyale impartialité; elle n'a négligé aucun effort pour maintenir ou faire respecter sa neutralité. L'atteinte à son indépendance dont la menace le Gouvernement allemand constituerait une flagrante violation du droit des gens. Aucun intérêt stratégique ne justifie la violation du droit.

Le Gouvernement belge, en acceptant les propositions qui lui sont notifiées, sacrifierait l'honneur de la nation en même temps qu'il trahirait ses devoirs vis-à-vis de l'Europe.

Conscient du rôle que la Belgique joue depuis plus de 80 ans dans la civilisation du monde, il se refuse à croire que l'indépendance de la Belgique ne puisse être conservée qu'au prix de la violation de sa neutralité.

Si cet espoir était déçu, le Gouvernement belge est fermement décidé à repousser par tous les moyens en son pouvoir toute atteinte à son droit. »⁸

Lettre de demande d'intervention diplomatique à l'Angleterre suite à l'ultimatum allemand



« Me souvenant des nombreuses marques d'amitié de Votre Majesté et de ses prédécesseurs, de l'attitude amicale de l'Angleterre en 1870 et de la preuve de sympathie qu'elle vient encore de nous donner, je fais un suprême appel à l'intervention diplomatique du Gouvernement de Votre Majesté, pour la sauvegarde de la neutralité de la Belgique. Albert. »⁹

⁸ <http://www.commemorer14-18.be/>.

⁹ Ce document comme la représentation de l'ultimatum allemand et, en p. 16, la proclamation de von Emmich sont repris de « Nos héros morts pour la patrie » publié sous la direction de René Lyr - E. Vanderelst - Bruxelles - 1920.

Le 4 août - l'envahissement de la Belgique



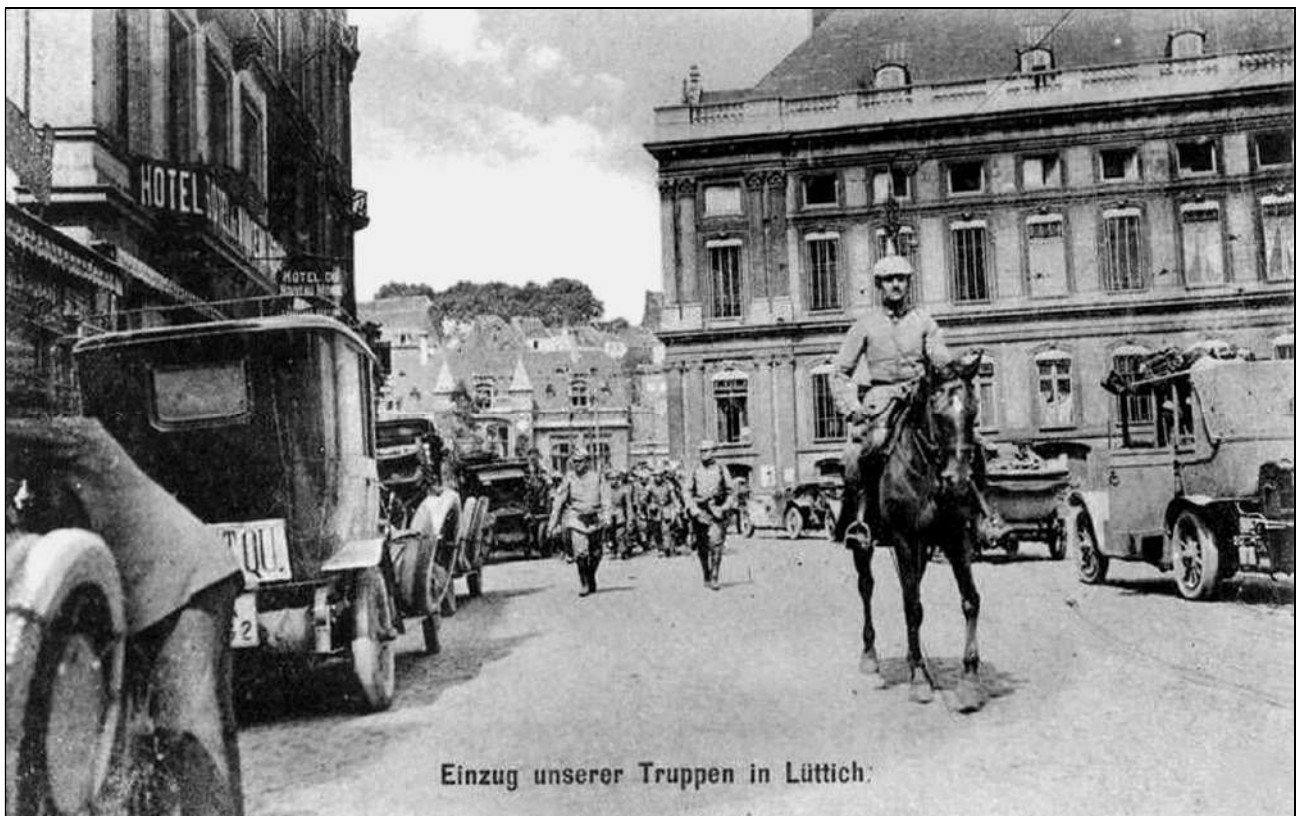
Caricature de l'époque.¹⁰
L'armée allemande tombe sur un os ou plutôt sur un porc-épic.

¹⁰ Collection Keym - Section Archives privées de la Ville de Bruxelles. Caricature reprise avec l'autorisation des Archives de la ville de Bruxelles.

Le 3 août 1914, les troupes allemandes pénètrent dans le Grand-Duché de Luxembourg. A Strassen, il y a un assez fort contingent de soldats allemands et ils se sont installés dans tout le pays. Ils gardent toutes les routes et patrouillent le long de la frontière française. Leurs chefs affirment qu'ils ne seraient entrés dans le Luxembourg que pour avoir à leur disposition la ligne de Trois-Vierges et de Trèves, mais ils agissent dans le Luxembourg comme en pays conquis. Plusieurs régiments de uhlans sont entrés à Luxembourg. Un détachement allemand, soutenu par de l'artillerie, occupe Dippach. Les travailleurs italiens et français fuient le pays.¹¹

Le 4 août, six armées allemandes envahissent la Belgique ; 3 pénètrent en province de Liège et 3 dans celle de Luxembourg. L'armée de von Kluck arrive à Visé, dont 585 maisons sur 840 seront détruites, puis se dirigera vers Tongres, Hasselt, et St-Trond. L'attaque éclair des armées de von Bullow et de von Emmich rencontre une résistance acharnée de l'armée belge de campagne et des forts autour de Liège jusqu'au 16 août. L'armée de von Bullow gagnera ensuite Namur dont les forts sont tous neutralisés dès le 25 août et d'autres corps d'armée continueront vers Anvers, Bruxelles et Gand. Anvers tombe le 10 octobre et le front se stabilisera sur l'Yser le 31 octobre.

Le premier soldat belge tué sera le cavalier Antoine Fonck, abattu à Thimister le 4 août 1914. Le premier officier trouvera la mort à Strivay-Plainevaux (Neupré) le 5 août. Il s'agit du Baron de Menten de Horne.



Le 7 août 1914, les voitures de l'état-major allemand près de l'Opéra à Liège.¹²

¹¹ Informations du journal « La Meuse » du 4 août 1914 qui décrit ces événements. Le journal du 4 août 1914 nous a été remis par Oster Tassigny et se trouve au Fonds d'Histoire de Manhay.

¹² Document remis par P. Gemine ainsi que, dans les chapitres consacrés à l'armée belge et à Harre, les photos du train blindé et des canons tirant sur Loncin depuis le boulevard d'Avroy à Liège.

Au Peuple Belge!

C'est à mon plus grand regret que les troupes Allemandes se voient forcées de franchir la frontière de la Belgique. Elles agissent sous la contrainte d'une nécessité inévitable la neutralité de la Belgique ayant été déjà violée par des officiers français qui, sous un déguisement, aient traversé le territoire belge en automobile pour pénétrer en Allemagne.

Belges! C'est notre plus grand désir qu'il y ait encore moyen d'éviter un combat entre deux peuples qui étaient amis jusqu'à présent, jadis même alliés. Souvenez vous du glorieux jour de Waterloo où c'étaient les armes allemandes qui ont contribué à fonder et établir l'indépendance et la prospérité de votre patrie.

Mais il nous faut le chemin libre. Des destructions de ponts, de tunnels, de voies ferrées devront être regardées comme des actions hostiles. Belges, vous avez à choisir.

J'espère donc que l'Armée allemande de la Meuse ne sera pas contrainte de vous combattre. Un chemin libre pour attaquer celui qui voulait nous attaquer, c'est tout ce que nous désirons.

Je donne des **garanties formelles** à la population belge qu'elle n'aura rien à souffrir des horreurs de la guerre; que nous **payerons en or monnayé** les vivres qu'il faudra prendre du pays; que nos soldats se montreront les meilleurs amis d'un peuple pour lequel nous éprouvons la plus haute estime, la plus grande sympathie.

C'est de votre sagesse et d'un patriotisme bien compris qu'il dépend d'éviter à votre pays les horreurs de la guerre.

Le Général Commandant en Chef l'Armée de la Meuse
von Emmich.

L'armée de Von Emmich est dans la région de Liège le 4 août. Le général von Emmich fait afficher une proclamation.

Dans la logique de l'ultimatum, il affirme donc que c'est parce que la France est entrée en Belgique pour attaquer l'Allemagne, que les Allemands se voient forcés de faire la même chose. Il nous est demandé, en raison de notre neutralité, de ne pas nous défendre.

« *Un chemin libre pour attaquer celui qui voulait nous attaquer, c'est tout ce que nous désirons.* »

Comme pour l'ultimatum, la question se pose: bonne ou mauvaise foi ? A ce sujet, comme souvent à propos de l'Histoire, ils sont nombreux à s'interroger : « Que se serait-il passé si la Belgique ne s'était pas opposée au passage de l'armée allemande ? »

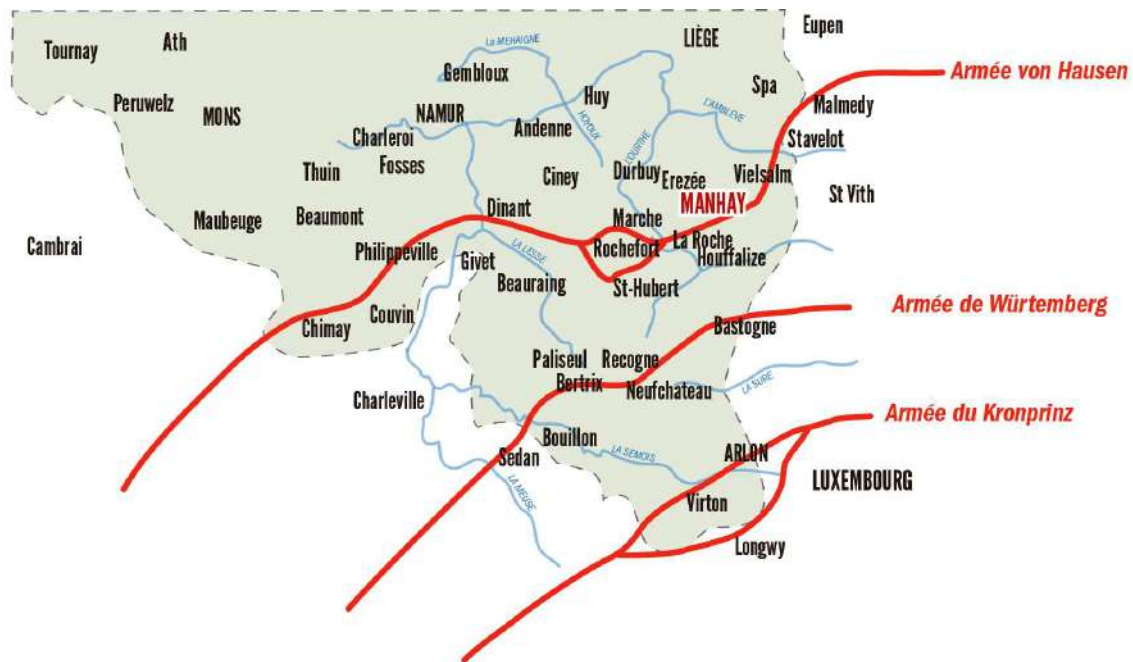
L'invasion de la province de Luxembourg

Trois armées allemandes entrent dans la province de Luxembourg. Au nord celle de von Hausen en provenance de Montjoie via Malmédy, alors en territoire allemand. Au centre celle du prince Albrecht de Wurtemberg et au sud celle du Kronprinz Guillaume de Hohenzollern, fils de l'empereur d'Allemagne.

Les troupes de von Hausen avanceront à grandes étapes sans rencontrer d'obstacles vu l'absence de forts et de l'armée belge. Les premiers éléments de l'armée de von Hausen sont à Manhay dès le 4 août et les problèmes pour la population commenceront le 17 août.

Dans le sud de la province, les troupes allemandes se trouveront face aux troupes françaises. Les conséquences seront dramatiques pour la population. On le verra dans le chapitre sur le « martyr de la province ».

Le 22 août est une des journées les plus importantes de la Grande Guerre. Elle est marquée par une série de défaites plus impressionnantes les unes que les autres pour l'armée française. Celle-ci se heurte partout à des forces beaucoup plus nombreuses et mieux organisées que prévu. Dans la province de Luxembourg, les noms de Paliseul, Maissin, Ochamps, Bertrix, Neufchâteau, Rossignol, Tintigny, Virton, Ethe ... sont autant de défaites ou de victoires fort coûteuses et sans lendemain. Les morts se comptent par dizaines de milliers. Cette journée sera, pour les troupes françaises, la plus meurtrière de toute la guerre.¹³



Carte de l'invasion de la Province de Luxembourg le 4 août 1914. © ¹⁴

¹³ Voir à ce sujet : <http://gaumeardenne.skynetblogs.be/il-y-a-97-ans-la-grande-guerre-dans-nos-regions.htm>.

¹⁴ Carte FTLB- Fédération touristique du Luxembourg belge. ©

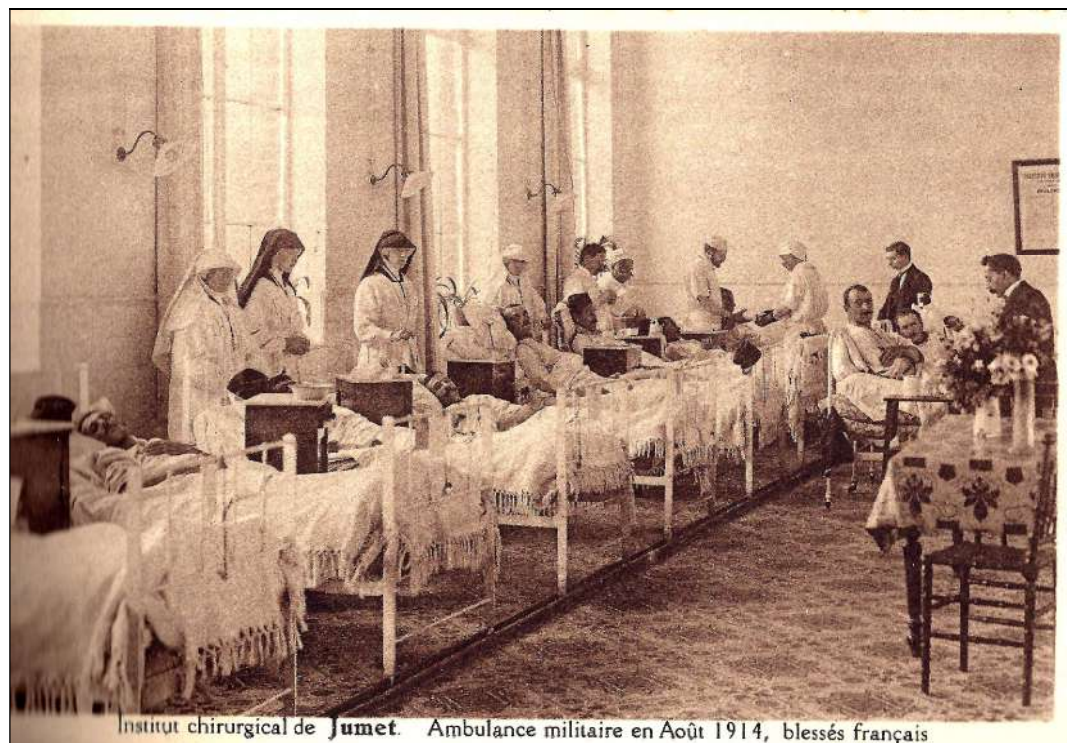
Les premiers blessés

A Jumet, en août 1914, on soigne les combattants de toutes les nationalités.¹⁵



Institut chirurgical de **Jumet**. Ambulance militaire en Août 1914, blessés allemands

Blessés allemands.



Institut chirurgical de **Jumet**. Ambulance militaire en Août 1914, blessés français

Blessés français.

¹⁵ Ces documents, ainsi que de nombreux autres concernant Harre et les familles Habran et Broncard, nous ont été remis par madame S. Broncard.

L'armée belge en 1914

Lors de la mobilisation le 1^{er} août 1914, 15 classes de milices sont appelées sous les armes. Celles de 1906 à 1913 constituent l'armée de campagne, environ 188000 hommes ; les sept autres, 88000 hommes, la garnison des forteresses ; il y aura 40000 volontaires. D'autres sources mentionnent un total de 365000 soldats. Il y avait des militaires non armés ; c'étaient ceux des vieilles classes qui avaient gardé leurs anciennes tenues sombres d'avant-guerre. On les appelait les « vîs paletots » et ils étaient affectés à certains travaux.

L'armée de campagne comprenait **six divisions armées** composées chacune de 3 ou 4 brigades mixtes (infanterie, compagnie de mitrailleuses et groupe d'artillerie), d'un régiment d'artillerie, d'un corps des transports, d'un régiment de lanciers ou de chasseurs à cheval et d'un bataillon de génie. Il existait aussi **une division de cavalerie** comprenant également des carabiniers (les carapates en argot militaire de 14-18) et des pionniers cyclistes.



VAN ESPEN, Georges-M.-J.
Vielsalm. — Cap.-comm.,

La Compagnie de carabiniers cyclistes « Les Diables Noirs » s'est illustrée à Haelen. Le 12 août 1914, la cavalerie allemande vint se heurter à la nôtre, renforcée par la quatrième brigade d'infanterie. La victoire de nos troupes fut complète ; toutes les attaques des cavaliers et des chasseurs allemands, fauchés par nos mitrailleuses et nos canons, furent rejetées avec les plus lourdes pertes et l'ennemi, entièrement battu, fut contraint à une retraite précipitée et en désordre sur Hasselt. Ce fut la victoire de Haelen. Ensuite les Diables Noirs se sont illustrés à la bataille de Merckem et lors des combats du Reigersvliet des 6 et 18 mars 1918. Egalement les 17 et 19 octobre et les 2 et 3 novembre 1918. Le fanion porte les citations suivantes : Haelen, Anvers, Yser, Reigersvliet et Wipplghem.

A leur tête, le capitaine-commandant Georges Van Espen de Vielsalm.



Les « Diables Noirs ».

Les places fortifiées d'Anvers, de Liège et de Namur étaient défendues par plusieurs brigades de régiments de ligne et de compagnies de mitrailleuses ainsi que par des groupes d'artillerie. A Anvers, il y avait en plus un régiment de cavalerie.

Les troupes se déplacent en train, à pied, à cheval et à vélo. Des chiens tirent des charrettes avec mitrailleuses. Concernant les animaux, n'oublions pas les pigeons qui joueront un rôle essentiel pour la transmission de messages et sauveront maintes vies. Certains seront décorés et un monument à leur honneur sera érigé à Lille.

En 1914, les camions et véhicules motorisés sont rares. Les premiers chars, anglais et français, feront leur apparition en 1916.



Les servants d'une auto-mitrailleuse observent un aéroplane. ¹⁶

Notre armée dispose d'auto-mitrailleuses. Elles embarqueront à Brest en août 1915 pour aller combattre en Russie aux côtés des Anglais. Nos soldats se distingueront à de nombreuses reprises en Galicie, à Zborow, à Zebrow et enfin à Koniouki les 1^{er} et 2 juin 1917. Le célèbre liégeois Constant le marin, champion du monde de lutte faisait partie du contingent mais sera rapatrié pour blessures. Suite à la révolution, ils quitteront la Russie et gagneront Bordeaux via la Sibérie et les Etats-Unis. Le poète Marcel Thiry était de l'aventure ainsi que Julien Lahaut qui deviendra président du parti communiste belge et sera assassiné en 1950.

Il existera également un embryon d'armée de l'air. Les pilotes (250 en tout) étaient formés à Paris et les avions venaient de France et d'Angleterre ; 125 victoires furent enregistrées et 65 pilotes périrent.

On connaît fort peu notre marine de l'époque. De nombreux navires marchands belges et leurs équipages participèrent à la guerre et beaucoup furent perdus dont 6 par mines, 33 torpillés par des sous-marins allemands, 15 capturés ou coulés à l'explosif. Nous conseillons de lire à ce sujet le très intéressant ouvrage de Freddy Philips.¹⁷



Combattant congolais.

On oublie souvent notre armée coloniale qui comptera 12000 combattants congolais. La guerre s'est aussi déroulée dans notre ancienne colonie du Congo et dans les pays limitrophes comme le Rwanda et le Burundi.

A propos des colonies, signalons que plus de 500000 soldats originaires des colonies françaises combattent en Belgique et en France.

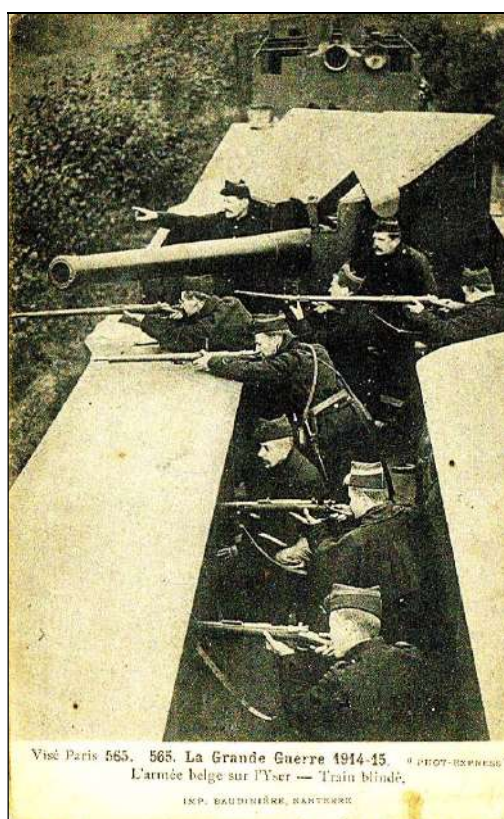
Les prisonniers de Grandmenil auront l'occasion de rencontrer des Sénégalais incarcérés à Hameln et nous verrons que certains séjourneront à Xhout-si-Plout. ¹⁸

¹⁶ *L'événement illustré* nr 92 - novembre 1916.

¹⁷ *Freddy Philips - « 14-18 en Mer, Navires et marins belges pendant la Grande Guerre » - Edition Racine- 2013*

¹⁸ *Ouvrages consultés pour cet article et les photos : « Livre d'or de la carte du feu » - Editions J. Rosez - Bruxelles - 1934-1935 et « Nos héros morts pour la patrie » - E. Vanderelst - Bruxelles - 1920.*

Photos de quelques combattants



Train blindé belge. Ils furent utilisés lors de l'évacuation d'Anvers en octobre 1914 puis passeront en France.



Officiers du 6^e de ligne. A gauche, le lieutenant Joseph Jacoby de Grandmenil.



Des officiers d'artillerie du régiment d'Eugène Constantin Huberty de Harre, l'oncle de Raymonde Huberty.



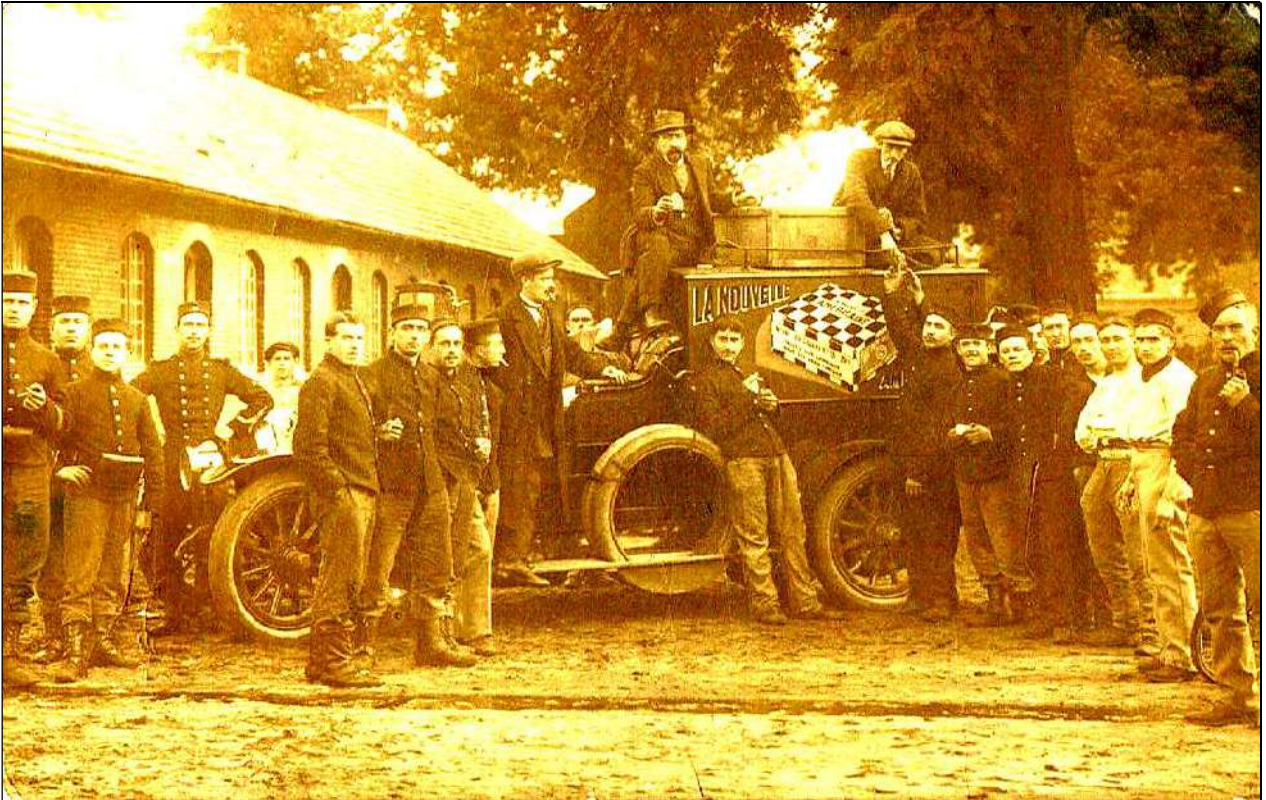
Georges Therer (1896-1928) de La Roche-en-Ardenne, grand-oncle de Thierry Detroz.



Premier escadron de lanciers - le régiment de Pierre Gemine et de Camille d'Hulster - à l'exercice.



Dans les tranchées. Photo du lieutenant Maurice Bernier d'Oster.



Un groupe de soldats avec Joseph Delvaux d'Oster. Joseph n'a pu être identifié. Le camion vient livrer des cigarettes de la marque « La nouvelle Américaine ».



Vers 1920, l'armée belge occupe l'Allemagne. A Aix-la-Chapelle, des gendarmes soignent les chevaux. Sur la photo, assis au centre, Clément. Lallement d'Oster.¹⁹

¹⁹ Les photos et documents concernant les familles Delvaux, Lallement et Bernier nous ont aimablement été prêtés par Mme Th. Bernier.

Pour comprendre la Guerre sur le front ouest

Un article de Philippe Bastin

Si l'on veut résumer le déroulement de la Première Guerre mondiale sur le front ouest, on distinguera d'abord ses deux phases : la guerre de mouvement de 1914, qui voit les armées allemandes déferler sur la Belgique et la France avant d'être stoppées sur la Marne puis sur l'Yser, et la guerre de position ou guerre des tranchées, interminable face-à-face des belligérants de part et d'autre d'un front large de 600 km qui ne variera pratiquement pas jusqu'à la fin du conflit.

1. La guerre de mouvement: 1914

L'Allemagne pénètre en Belgique le 4 août 1914 en application du « Plan Schlieffen-Moltke » (du nom des généraux von Schlieffen, qui l'a conçu, et von Moltke, qui commandait l'invasion) visant à traverser rapidement la Belgique et le Luxembourg pour prendre à revers par le nord et finalement encercler les troupes françaises massées à la frontière franco-allemande. Elle rencontre cependant une résistance inattendue de l'armée belge s'appuyant sur les forts encerclant la ville de Liège. La bataille de Liège, première du conflit, se termine le 16 août avec la prise du dernier fort.

Débute alors la bataille des Frontières qui s'étendra sur plusieurs zones de combats : la Haute Alsace, les Vosges, la Lorraine, l'Ardenne belge et le sillon Sambre et Meuse. Divers affrontements se déroulent en Province de Luxembourg, dont quelques-uns le 22 août, appelé « Bloody Saturday » au cours duquel 67000 soldats des deux camps perdent la vie.

Plus au nord, les batailles de Namur, Charleroi et Mons retardent un temps les armées allemandes qui poursuivent néanmoins leur marche en avant. La bataille de Mons est la première impliquant des troupes britanniques.

Vaincus sur toute la ligne, les Alliés entament la Grande Retraite, repli des troupes en bon ordre jusqu'à la Marne. Début septembre, la 1^{re} Armée allemande qui marchait droit sur Paris oblique vers le sud-est, ce qui décide le Général Galieni, gouverneur de Paris, à envoyer la 6^e Armée française l'attaquer au flanc. Cette manœuvre incite le Général Joffre, commandant en chef des forces françaises, à mettre fin à la retraite pour contre-attaquer. C'est le début de la Bataille de la Marne, qui changera le cours de la guerre. En effet, cette volte-face audacieuse s'avère payante : les Allemands sont arrêtés et obligés de se replier sur l'Aisne, où ils s'enterrent dans des réseaux de tranchées. Les Alliés étant incapables de rompre ce système défensif, le front se fige entre Verdun et Soissons. Diverses tentatives de percée comme la bataille de l'Aisne sont vouées à l'échec. Les belligérants tentent alors de se contourner au nord : c'est la course à la mer. L'objectif ennemi est de s'emparer des ports français pour empêcher les débarquements de troupes anglaises.

La bataille de l'Yser permet à l'armée belge, avec à sa tête le Roi Albert, de s'illustrer comme elle l'a fait peu auparavant en soutenant le siège d'Anvers durant un mois, y fixant une partie de l'effectif ennemi. Fin octobre, la situation devenant intenable, c'est finalement l'inondation de la plaine provoquée par l'ouverture des vannes des écluses qui protègent de la mer cette région de polders qui arrêtera les Allemands. Autre épisode de la bataille des Flandres, la bataille d'Ypres est un succès pour les Alliés, mais chèrement payé en vies humaines. C'est la dernière grande bataille de l'année 1914. Les positions, consolidées des deux côtés par un système de tranchées gardées par des pièces d'artillerie redoutables, courent dorénavant de la mer du Nord à la frontière suisse.

2. La guerre de position : 1915-1918

L'année 1915 est émaillée de quelques batailles, le plus souvent à l'initiative des Français, qui n'apporteront aucun résultat décisif dans un camp comme dans l'autre. L'objectif des Alliés est de percer les défenses allemandes et d'engager l'armée ennemie numériquement inférieure dans une guerre de mouvement. On citera ainsi la deuxième bataille d'Ypres en avril, où pour la première fois seront utilisés des gaz de combat par les Allemands. En mai, l'offensive d'Artois est un fiasco. Une seconde bataille de l'Artois a lieu en septembre, en diversion à la grande bataille de Champagne qui, malgré des débuts prometteurs, n'apporte aucune avancée significative et se solde par de lourdes pertes du fait de la tactique du haut état-major français prônant l'offensive totale au mépris de la vie de la soldatesque.

1916 sera marquée par deux grandes batailles : Verdun et la Somme. La première est déclenchée à l'initiative de l'Allemagne, qui décide d'attaquer Verdun, place forte française la plus proche de la frontière et pivot du front fortifié que les Français voudront défendre coûte que coûte. Leur objectif est de saigner à blanc l'armée française grâce à leur supériorité en artillerie. Ce sera la bataille la plus longue (dix mois) et une des plus dévastatrices de la Première Guerre mondiale et de l'histoire de la guerre : plus de 700.000 morts, disparus ou blessés, répartis à peu près équitablement dans les deux camps. Verdun se solde par un statu quo militaire, mais passe néanmoins pour une grande victoire défensive de l'armée française et du Général Pétain.

De juillet à novembre, la bataille de la Somme n'en est pas moins meurtrière. Il s'agissait d'une nouvelle tentative de percée des lignes allemandes voulue par Joffre, soutenu cette fois par plusieurs armées britanniques. Ici encore, les pertes humaines seront énormes (plus de 600.000 soldats alliés) en regard des résultats insignifiants.

Début 1917, les Allemands se replient sur la « ligne Hindenburg », y constituant un nouveau front plus court. En avril, Britanniques et Français lancent contre cette ligne deux offensives d'envergure conjointes, l'une dans la région d'Arras (bataille d'Arras), l'autre 80 km plus au sud (offensive du Chemin des Dames). A Arras, les résultats sont négligeables, et au Chemin des Dames, c'est un nouveau et sanglant échec qui va démoraliser les troupes et entraîner des mutineries.

Le Général Pétain, promu commandant en chef, va y mettre bon ordre. Français et Britanniques lanceront encore diverses attaques avant la fin de l'année, sans succès probant. De juillet à novembre, la bataille de Passchendaele visait à reconquérir le littoral belge. A la bataille de Cambrai, en novembre, les Britanniques utilisent pour la première fois des chars d'assaut en masse, moyen nouveau et efficace de percer les tranchées les mieux défendues.

Au printemps 1918, deux événements sont venus changer la donne sur le front de l'Ouest : les Etats-Unis sont entrés en guerre (en avril 1917, et premiers débarquements en octobre) et la Russie bolchevique a signé le traité de paix de Brest-Litovsk (mars 1918), libérant du même coup des troupes allemandes qui seront redéployées à l'Ouest.

Conscient que leur seule chance de gagner la guerre est d'anéantir les Alliés avant le déploiement massif des Américains, le haut commandement allemand lance l'offensive du printemps. Des attaques sont lancées dans les Flandres, sur l'Aisne, sur la Marne, principalement contre les troupes britanniques en sous-effectifs.

Non seulement les Alliés (Belges, Français, Britanniques, Canadiens, Américains) résistent, mais ils inversent la tendance en août, à la bataille d'Amiens, la première des batailles victorieuses qui vont se succéder rapidement et constitueront l'Offensive des Cent-Jours jusqu'à l'armistice. Citons ainsi la seconde bataille de la Somme, la bataille de la ligne Hindenburg, la bataille de Meuse-Argonne (une grande victoire de l'American Expeditionary Force). Les Allemands ont été repoussés dans leurs frontières. Le 9 novembre, l'Empereur allemand Guillaume II abdique et son état-major demande à signer l'armistice, ce qui est fait le 11 novembre, dans le train du maréchal Foch.

Le martyr de la province de Luxembourg

Les faits relatés dans l'article de Léo Lejeune repris ci-dessous sont connus et incontestables. On s'interroge cependant toujours sur les raisons des destructions et des massacres de civils dans le Luxembourg et ailleurs.²⁰

On évoque le mythe des francs-tireurs. Les Allemands étaient persuadés qu'encouragés par les autorités belges, des civils embusqués les attaquaient. Des rumeurs se répandront même sur des femmes et des enfants, qui se rendaient coupables d'atrocités sur les blessés, ou sur des jeunes filles qui tiraient de leur fenêtre. Le clergé est également suspecté d'organiser la résistance civile et de nombreux prêtres seront assassinés. Certains attribuent cette répression à une opposition religieuse, l'Allemagne étant à 80 % protestante. Si l'aspect religieux a pu intervenir dans certains cas, on peut cependant penser qu'ils sont surtout mis en cause parce qu'ils sont des personnalités influentes et que la légende s'est répandue qu'ils ont mis à disposition les clochers des églises pour tirer sur les soldats allemands ainsi que pour transmettre des messages aux combattants belges et français.

Cette diabolisation de la population belge, attaquant traîtreusement les troupes, a été entretenue et amplifiée par l'état-major allemand et par des articles de presse.

Quelles sont les raisons de ces légendes? Pourquoi ce mythe des francs-tireurs est-il né ?

Il existait de petites unités militaires belges très mobiles, comme les Diables Noirs; les Allemands ont pu les prendre pour des francs-tireurs. On mentionne également la garde civique affectée au maintien de l'ordre mais qui fut amenée à combattre en certains endroits ce que le commandement allemand n'acceptait pas. Entre, garde civique et civils combattants, l'amalgame est vite fait. Il faut également tenir compte des peurs, des conditions stressantes de la guerre, de l'alcool généreusement distribué aux soldats et de la confusion des combats. A Visé et à Tongres, des troupes allemandes se tirent dessus et ils pensent qu'ils sont attaqués par des civils. Il avait réellement existé des francs-tireurs en France en 1870 ; les Allemands ont pu croire que cela se reproduisait.

On peut penser également que la naissance et la propagation de ce mythe résulte du dépit et de la colère suite à la résistance inattendue de la Belgique pour protéger sa neutralité alors que les Allemands semblaient considérer qu'étant neutres nous devons les laisser traverser notre pays. L'ultimatum du 2 août et la proclamation de von Emmich nous semblent révélateurs à cet égard. Positions inconciliables : «Vous êtes neutres, laissez-nous passer ! » ; « Nous sommes neutres, vous ne pouvez pas passer ! » Aux yeux des Allemands, les Belges ne sont plus neutres mais les alliés des Français, ce qui aurait entraîné une réaction violente envers toute la population. Cette opinion était renforcée par la francophilie d'une grande partie de la population belge et la publication dans la presse de nombreux articles favorables à la France. Le gouvernement belge s'était efforcé de réagir à ces articles en réaffirmant vigoureusement sa neutralité.²¹

Cependant, cette dernière hypothèse n'est pas entièrement satisfaisante car des massacres, moins importants il est vrai, ont eu lieu également en France.

On peut probablement penser que la raison profonde de toutes ces rumeurs à l'origine des atrocités sur les civils découle principalement de l'ambiance de l'époque, empreinte de nationalisme exacerbé, de méfiance et de haine réciproque.

Ces sentiments s'étaient développés suite à la propagande de gouvernements aux visées expansionnistes. Comme on le signalait dans le préambule, chaque peuple se sentait agressé, et les Allemands peut-être plus que les autres.

²⁰ Voir « Mémoire de la Grande Guerre à Durbuy », -article de Philippe Bastin - 2014 : « Les atrocités allemandes à la lumière d'aujourd'hui » et John Horne & Alan Kramer, « 1914. Les atrocités allemandes. La vérité sur les crimes de guerre en France et en Belgique » - Ed. Tallandier - Paris - 2011.

²¹ Marie-Thérèse Bitsh -La Belgique entre la France et l'Allemagne, 1905-1914 - page 512.

« Tous, soldats et civils, jeunes et vieux, protestants ou catholiques, francs-maçons, socialistes ou partisans du Centre, tous, à l'exception des initiés responsables, étaient convaincus que la Belgique, la France et l'Angleterre, les avaient traîtreusement attaqués et qu'ils se défendaient dans la guerre la plus juste et la plus sacrée. »²² Un tel état d'esprit ne pouvait que favoriser l'apparition de mythes et conduire à des excès.

Le texte qui suit, comme l'ensemble de l'ouvrage, n'est pas là pour stigmatiser une nation. Chacun doit balayer devant sa porte. A toutes les époques et dans toutes les civilisations se sont déroulés des faits hautement condamnables. Ce récit doit nous encourager à cultiver la tolérance, à respecter l'autre, à traquer la désinformation, à défendre la démocratie porteuse de paix et à prendre conscience de ses bienfaits ainsi qu'à chercher à l'améliorer.

L'article de Léo Lejeune

Cet article date de 1926 et est repris de l'ouvrage de Léo Lejeune, journaliste né à Arlon et décédé le 24 décembre 1959 : « Contribution à l'Histoire de la Guerre et de l'Après-Guerre dans le Luxembourg belge ». Ce texte est le témoignage d'un journaliste qui a fait la guerre à l'âge de 16 ans et en a souffert. Il rédige dans le style de l'époque en faisant part de son émotion et en s'inspirant de son vécu.

« Durant cet été 1914, le temps fut splendide. Il y avait du soleil sur les toits, sur les bois; des chants d'oiseaux; un ciel très pur... La moisson s'annonçait bonne. On vivait gaîment. Dans les cœurs aussi, le soleil irradiait. Mais les plus belles journées voient quelquefois leur fin assombrie par un orage. Au bonheur calme succède l'embrasement des éclairs, la foudre frappe et tue. C'est ce qui advint. Un orage épouvantable!

Depuis longtemps, on avait accoutumé de considérer la guerre comme une catastrophe impossible. «Une guerre, au XXe siècle!...» disaient certains; et leur phrase s'achevait par un haussement d'épaules. Et pourtant, il y eut la guerre, une guerre atroce.

Tandis que nous chantions la paix, les Allemands voulaient la guerre, la guerre fraîche et joyeuse, la guerre d'essence divine; et ils l'ont faite cruelle et sans merci. Parce qu'ils se croyaient assurés du succès. Leur manœuvre avait, en effet, été admirablement montée. Tout avait été longuement et minutieusement préparé. «Nach Paris!» Et l'opération commença. Vingt-huit corps d'armée furent dirigés sur la Belgique dont treize marchaient sur Liège et l'ouest de la Meuse; et le reste, à l'est du fleuve.

Un écrivain militaire a décrit ce «génial mouvement de conversion à gauche au moyen duquel l'ennemi pouvait rejeter les armées françaises au-delà de la Seine, afin de les déborder éventuellement et d'enrouler ainsi l'adversaire en désarroi». Mais il y eut Liège et Namur, les batailles de la Sambre et des Ardennes, et les fautes commises par l'orgueilleux envahisseur.

On a dit et répété que les opérations initiales des Français avaient été des aventures offensives. On ne peut cependant nier qu'elles eurent une répercussion sur la suite de la campagne. Sans elles, la marche foudroyante sur Paris n'eût peut-être pas été enrayée. Avec la résistance de Liège, elles produisirent des grippements dans le formidable mécanisme de conversion décrit ci-dessus, qui devait, moins d'un mois plus tard, s'abîmer dans les marais de Saint-Gond ²³ lors de la bataille gagnée par les troupes de Foch.

²² Octave Misonne - *Le Pape, la Belgique et la guerre* - Imprimerie du progrès - Mons - 1919- page 27.

²³ Ils sont situés au sud-ouest du département de la Marne en France.

Les modernes Huns

Jours de bravoure et d'audace, soit ; des deux côtés, soit encore ; mais aussi jours de carnage. Les soudards du Kaiser ont laissé, de la Meuse à la Marne, d'affreux souvenirs que les générations futures se transmettront jusqu'à l'extinction des siècles. Ils semèrent partout sur leur passage, au milieu des populations inoffensives et désarmées, l'épouvante et la mort, les deuils et les ruines.

Sans provocation aucune, sans l'ombre même d'un prétexte — dès que les premières troupes allemandes foulèrent le sol belge — à Herve, à Battice, à Mélen-Labouxhe, à Soumagne, à Warsage, à Micheroux, à Francorchamps, à Forêt, à Olne, et dans tant d'autres localités, des centaines de civils avaient été impitoyablement massacrés et des immeubles incendiés par une soldatesque en proie à une furie incompréhensible. Dans tout le pays et bien au-delà de nos frontières, ces faits horribles arrachaient des cris d'indignation et de colère.

Ce n'était rien encore au regard de ce qui s'était produit au fur et à mesure de l'afflux incessant des renforts allemands et de l'envahissement progressif du sol belge: les atroces tueries et les destructions systématiques de Visé, Tongres, Aerschot, Andenne, Tamines, Monceau-sur-Sambre, Nimy, Namur, Dinant et Louvain.

Tous ces noms de localités et de cités résonnaient lugubrement et douloureusement aux oreilles de nos compatriotes, de nos alliés, des peuples neutres. Il fallait remonter jusqu'aux époques lointaines de la barbarie, évoquer les sombres souvenirs des Huns d'Attila, pour trouver, dans l'histoire de l'humanité, quelque chose d'équivalent. Jusque dans les contrées les plus lointaines du globe, on frémit en songeant au supplice immérité, à l'indicible martyre de la nation belge. De toutes parts surgirent des protestations émouvantes. À tout jamais, aux yeux du monde civilisé, l'Allemagne était flétrie.

Et pourtant, alors que ce concert de récriminations, que cette indignation universelle se manifestaient, que les enquêtes sur la violation du droit des gens se poursuivaient, que paraissaient d'innombrables récits des atrocités commises en Belgique, on ignorait que ce bilan était bien incomplet encore.

Pour ce qui concerne la province de Luxembourg notamment, et plus spécialement pour le sud de cette province, on n'avait rien appris. Les documents officiels comme les publications privées étaient pour ainsi dire muets à cet égard. Et ce n'est que plusieurs mois après qu'on devait apprendre, de l'autre côté, la vérité. »

Les massacres et les destructions dans le Luxembourg

« En fait, nos braves Luxembourgeois, lents à s'émouvoir, lents à s'enthousiasmer, mais gens au cœur trempé de fortes qualités, avaient commenté les nouvelles alarmantes de mobilisation et vu leurs fils s'éloigner, rejoindre leurs régiments, sans trop de peine; ils savaient bien que la séparation ne serait ni bien longue, ni bien pénible; les plus pessimistes croyaient que, même si elles se déclenchaient, les hostilités ne pouvaient pas durer plus de quelques jours, ou quelques semaines, voire même quelques mois, à la rigueur. De leur côté, les réservistes étaient convaincus qu'il ne s'agissait, pour eux, que d'aller monter la garde, l'arme au pied, dans un village de frontière, — la neutralité belge n'était-elle pas garantie par les grandes puissances?

Les uns et les autres se trompaient. Ils avaient oublié que, de tout temps, leur province avait été le lieu de passage de troupes étrangères.

Non seulement ceux qui partaient, mais encore ceux qui restaient connurent les affres des combats, les blessures; beaucoup, la mort, et, après les jours d'horreur, les années de désolation d'une occupation interminable.

Coupés de toute communication avec l'intérieur du pays, le 3 août 1914 déjà — l'armée belge, en se retirant sur la rive gauche de la Meuse, avait fait sauter les ponts, les routes étaient barrées, les fils et appareils téléphoniques ou télégraphiques, croisés ou détruits —, ignorant tout de la situation générale, il est permis de croire qu'ils furent très surpris de voir tout à coup les puissantes armées allemandes fouler leur sol au mépris de la foi jurée, déferler sur leurs routes, s'installer dans leurs villages, préparer, dans la forêt, le guet-apens dans lequel allaient bientôt tomber les valeureuses troupes françaises.

Car, comme cette région présentait, au point de vue stratégique, une importance capitale pour les Allemands — puisque y passaient leurs principales voies de pénétration en France, de même qu'un réseau ferré indispensable —, pour assurer leur tranquillité, ils y avaient, dès le début, instauré une zone d'isolement coincée entre les territoires français envahis (Longwy, bassin de Briey, arrière-Verdun) et le Grand-Duché, encerclé lui-même par des territoires

allemands (Rhénanie et Lorraine). Et, en un rien de temps, les armées du Général von Hausen, du Prince Albert de Wurtemberg et du Prince impérial avaient inondé — c'est le mot! — tout le Luxembourg belge.

Les villages étant peu peuplés et, au surplus, fort distants les uns des autres, les populations avaient été livrées à elles-mêmes et submergées par les troupes feldgrau. Celles-ci, n'ayant devant elles que des gens sans défense et sans secours possible, pouvaient agir en toute impunité. Elles ne s'en privèrent pas. Leur rencontre avec les troupes françaises n'y dura que deux jours. Lutte inégale. Lutte homérique.

Les «pantalons rouges», après avoir empêché l'ennemi de déboucher de la forêt, d'opérer le mouvement tournant vers l'ouest, mais à quel prix! avaient dû battre en retraite, laissant sur le terrain, deux généraux, plus de cent officiers, et près de cinq mille hommes... Les Allemands hurlèrent «Hurrah! Gloria!» et pour mieux fêter leur victoire chèrement acquise, rasèrent le pays et terrorisèrent les populations coupables, à leurs yeux, d'avoir fraternellement accueilli l'adversaire généreux qui marchait à la mort parce que tel était l'ordre.

Maîtres absolus, les Teutons multiplièrent les crimes et les désolations dans des conditions épouvantables. »

Le tragique bilan

« Grandmenil et Manhay, Briscol, Hargimont, Bastogne, Marvie, Sibret, Rosières, Nives-Cobreville, Gërimont-Beauplateau, Ourthe (Sainte-Marie), Neufchâteau, Molinfaing, Longlier, Hamipré, Arlon, Maissin, Ochamps, Villance, Porcheresse — vingt, trente noms de localités, autant d'étapes du calvaire gravi par les Luxembourgeois restés au pays parce qu'ils n'avaient pu fuir.

D'ailleurs comment l'auraient-ils pu? Attachés à leur coin de pauvre sol péniblement conquis sur la forêt et la bruyère, ce sont des gens qui ne se transplantent pas. Les hommes valides étaient à l'armée; vieillards, femmes et enfants, perdus, délaissés, connurent à quels excès put se livrer un peuple qui s'était donné pour mission de régénérer, avec l'aide de Dieu — Gott mit uns! — le monde. Et ce n'était là cependant qu'une faible partie de la formidable rançon qu'allaient payer les populations luxembourgeoises: au fur et à mesure qu'on se rapprochait de la frontière française, les hécatombes se multipliaient, les ruines s'accumulaient.

À Arlon, le jour même de l'invasion, l'agent de police Lempereur est abattu sans jugement, parce qu'il n'a pu découvrir de soi-disant francs-tireurs. Devant le Palais de Justice, dans la cour de l'église Saint-Donat, près du viaduc qui passe au-dessus de la gare, d'autres victimes tombèrent qui n'étaient pas plus coupables. C'est ainsi, entre autres, que cent dix-huit personnes de Rossignol et des environs immédiats furent mitraillées dix par dix. Parmi elles, se trouvait une femme, Mme Huriaux. Elle passa la dernière, après un vieillard de quatre-vingts ans, huit septuagénaires, un jeune homme paralysé qui fut enterré avec sa béquille. En s'affaissant, elle cria: «Vive la Belgique! Vive la France!». Ce seul massacre avait fait soixante-quatre veuves, parmi lesquelles six jeunes femmes mariées en 1914, et cent quarante-deux orphelins.

À Musson, les habitants furent brutalement arrachés de leurs maisons en flammes, faits prisonniers, d'aucuns fusillés et d'autres, pour servir de boucliers aux Allemands, obligés de parcourir, sous escorte, tout le champ de bataille; libérés ensuite, ces derniers se disposaient à regagner leur village lorsqu'un officier, nouvellement venu, changea la grâce en une condamnation à mort générale qui devait être exécutée sur-le-champ. Déjà, sous les yeux de leurs femmes et enfants amenés à proximité, les victimes étaient agenouillées pour recevoir le coup fatal, lorsqu'on décida de commuer l'exécution en déportation illimitée. Cent trente hommes prirent le chemin de l'Allemagne.

À Baranzy, vingt-quatre assassinats furent perpétrés, dont ceux de cinq habitants de Rachecourt porteurs du brassard de la Croix-Rouge, de cinq femmes et de cinq enfants... Une pauvre veuve a raconté la mort de son fils, son unique soutien. Une balle venait de le frapper. Il était tombé. Elle l'avait pris dans ses bras et transporté près d'une fontaine pour laver sa plaie. Un soldat était survenu et, sous les yeux de sa mère, il avait achevé le blessé en lui fracassant le crâne à coups de crosse.

À Mussy-la-Ville, parce qu'on avait tiré, sans la moindre enquête, on arrêta tous les hommes et on en fusilla onze, séance tenante. Le curé intervint. On cessa le feu. Mais, le lendemain, le même curé fut attaché à un canon et resta sans manger et sans boire, exposé aux risées des soldats, jusqu'à la mort.

Celle-ci survint trois jours plus tard, à 3 heures du matin, à Tellancourt, frontière française. L'abbé Jean-Vital Alexandre avait reçu une balle au coeur et une autre dans l'oeil.

À Saint-Léger, on signale d'autres meurtres plus horribles encore: avant les balles, la baïonnette agit, et larde, et taille de pauvres corps déjà sans vie tant l'âme — au spectacle de ces abominations sans nombre — est torturée, ravagée. À un groupe qui se trouve sur la place, un officier cria: «Vous avez bien reçu vos amis les Français, eh bien,

il me faut cinquante hommes pour les fusiller.» Taisons les raffinements de cruauté... La nuit se passe. Heures de folle angoisse ! Le matin arrive. Vers neuf heures, vingt-cinq victimes sont choisies, toutes pères de famille. Alors se déroule une scène indescriptible. Le vicaire dit: «Moi, je m'offre pour un de ceux-là et je demande aux jeunes gens de m'imiter.» En une minute, vingt-quatre jeunes gens s'avancent et se joignent au vicaire. Les Boches au coeur de pierre s'en servent, ici encore, comme bouclier contre l'adversaire tout proche. Mais d'abord, ils en fusillent cinq... Les survivants ont rapporté, sous la foi du serment, toutes les scènes infernales auxquelles ils durent assister dans Ethe qui, ce jour-là, le 23 août, après la bataille, fut saccagé de fond en comble. »

En pleine horreur

« Au village d'Ethe, des prisonniers français non blessés furent fusillés par douzaines ou assommés à coups de crosse. En décembre 1914, on pouvait encore voir, sur les murs, des morceaux de cervelle et de cuir chevelu qui adhéraient aux pierres. Les paysans avaient caché ces traces par un tas de fagots afin que la pluie ne les enlevât; leur croyance à un prompt dénouement les avait engagés à conserver pieusement ce témoignage irrécusable! Ce n'était là qu'un début pourtant.

Un enfant de deux ans, des jeunes gens, cent hommes, des femmes furent passés le même jour par les armes. D'autres femmes et jeunes filles, affolées, virent la soldatesque aiguïser des baïonnettes devant elles, leur promettre la fusillade ou le départ pour Berlin. «Pourquoi vous vivre, vos maris sont fusillés.» Homicides, viols, vols, incendies, crimes de toute sorte se succédèrent avec une telle violence que sur quelque dix-huit cents habitants, plus de deux cent et onze périrent: quatre-vingt-onze hommes et femmes, laissant cent quinze orphelins de moins de dix-huit ans, soixante-huit célibataires, trente enfants de deux à dix-sept ans, quarante-cinq sexagénaires, dix-sept septuagénaires et deux octogénaires. Sur quatre cent cinquante maisons, il n'en subsista que deux cents, et l'église, avant d'être, elle aussi, détruite par les incendiaires, fut lâchement profanée.

À Bleid-Gomery, quatre-vingt-dix-neuf blessés français sur cent — et encore, le centième n'échappa-t-il à la mort que par miracle — furent brûlés vifs ou lâchement assassinés; aux civils, vingt fois on promit le même sort: «Cochons, vous avez tiré sur nos troupes, tous morts, tous morts!». Et cela, en présence du charnier monstrueux que formaient les cadavres des Français. On ne sait comment grâce leur fut faite.

À Latour, un soldat fendit d'un coup de crosse — d'un seul! — la tête du pauvre abbé Zender, un vieux prêtre retraité qui s'en revenait d'avoir soigné les blessés. Septante et un hommes, dont le bourgmestre et le curé, abbé Glouden, réquisitionnés comme Zender, par les Allemands, pour le service de la Croix-Rouge, furent abattus l'un après l'autre à coups de fusil.

À Etalle, l'abbé Pierret, vicaire de la paroisse, fut pendu à un réverbère.

À Tintigny, les habitants furent expulsés de chez eux et traqués, chassés comme vil gibier. Puis vint l'exécution en masse, encore une fois sans la moindre enquête, des notables. Dans cette commune rurale, on compte quatre-vingt-dix victimes, dont l'ancien Président du Conseil Provincial, le Bourgmestre et le Curé.

À Jamoigne, cinq prêtres endurèrent des traitements ignobles; les religieuses du couvent, jetées à la rue, furent obligées, sous peine de mort, de rester à genoux tandis que hobereaux et mercenaires d'Outre-Rhin faisaient ripaille et haute noce. Leur festin terminé, les sœurs durent se coucher à plat ventre et une grêle de balles s'abattit autour d'elles, les obligeant à une immobilité complète. Cependant: «Vous voyez, s'esclaffait un officier, ce sont vos amis les Français qui tirent sur vous.»

Mais on ne peut tout citer, tout évoquer. D'un bout à l'autre du Luxembourg, ce sont les mêmes atrocités, les mêmes crimes des Allemands qui se multiplient, qui s'accumulent.

À quoi bon d'ailleurs s'attarder à entrer dans le détail quand, à elle seule, cette simple statistique qui ne comporte que le nombre des civils fusillés (nous indiquons l'endroit où ils furent exécutés et non celui dont ils sont originaires) et des immeubles volontairement incendiés par les Allemands dans chaque localité — est déjà si impressionnante :

| Localités | Civils | Maisons | Localités | Civils | Maisons |
|------------------------------|--------|---------|------------------------|--------|---------|
| Rosières | 6 | 28 | Arlon | 134 | 3 |
| Bastogne | - | 1 | Vance | 1 | - |
| Champlon | 1 | 3 | Longlier | - | 30 |
| Ourthe | 2 | 2 | Hamipré | 16 | 2 |
| Ortho | 2 | 2 | Montplainchamps | - | 4 |
| Briscol et | 7 | 19 | Martilly | 1 | 7 |
| Clerheid | - | 2 | Chassepierre | 1 | 1 |
| Lignièrès | 3 | 9 | Libramont | 1 | - |
| Manhay | 1 | - | Bertrix | 11 | 7 |
| Martelange | 1 | 5 | Noirefontaine | - | 9 |
| Semel | 22 | 21 | Sensenruth | - | 10 |
| Neufchâteau | 1 | 4 | Roumont | - | 1 |
| Saint- Médard | 1 | 1 | Wellin | 1 | 1 |
| Florenville | - | 2 | Bellefontaine | - | 2 |
| Muno | 5 | 10 | Jéhonville | 6 | 17 |
| Ochamps | 49 | 32 | Glaumont | 7 | 14 |
| Anloy | 1 | 1 | Herbeumont 2 | 5 | 175 |
| Sibret | - | 11 | Villance | 3 | 14 |
| Gérimont | 1 | 14 | Opont | 7 | - |
| Cobreville | 1 | 2 | Nolleaux | 1 | 1 |
| Grandmenil | 1 | 8 | Habay | 1 | - |
| Barvaux | 1 | 8 | Mellier | 3 | - |
| Hargimont | - | 3 | Rossignol | 4 | 72 |
| Curfoz | 1 | - | Bellefontaine | 2 | 6 |
| Jenneret | 1 | 4 | Huombois | - | 6 |
| Termes | 7 | 25 | Robelmont | 1 | 15 |
| Jamoigne | 7 | 38 | Virton | 3 | - |
| Moyen | - | 1 | Ethe 2 | 277 | 256 |
| Villers-la- bonne-Eau | - | 1 | Ruette | 4 | 14 |
| Arville | 7 | 95 | Saint-Léger | 11 | 6 |
| Porcheresse | 2 | 5 | Mussy-la-Ville | 14 | 55 |
| Glaireuse | 6 | 5 | Musson | 12 | 118 |
| Assenois | 1 | - | Saint-Remy | 2 | - |
| Blanche- Oreille | 1 | 4 | Sainte-Marie | 3 | 2 |
| Libin | 9 | 74 | (Etalle) | 11 | 61 |
| Maissin | - | 18 | Houdemont | - | 38 |
| Framont | - | 8 | Freylange | 14 | 29 |
| Froidlieu | 2 | - | Etalle | 1 | - |
| Léglise | 3 | - | Buzenol | 1 | 15 |
| Thibessart | 1 | 18 | Meix-devant- Virton | 1 | - |
| Saint- Vincent | 83 | 184 | Virton | 2 | 31 |
| Tintigny 2 | 6 | 37 | Saint-Mard | 1 | - |
| Les Bulles | 8 | 55 | Gomery | 5 | 22 |
| Izel | 6 | 49 | Halanzu | 27 | 86 |
| Pin | 2 | 2 | Bleid | 1 | 5 |
| Villers- devant- Orval | 1 | 28 | Baranzy | | |
| Rulles | | | Signeulx | | |

Remarque : Le tableau de Léo Lejeune comporte de nombreuses erreurs ; par exemple, à Manhay, il y eut 3 civils abattus et 9 maisons incendiées et à Grandmenil, 1 civil abattu et 3 maisons incendiées. A Porcheresse, presque toutes les habitations ont été détruites et le comité de secours y construira 30 logements. Pour certaines localités, il ne donne pas de chiffres.

Certes, dans leur «Livre Blanc» et dans d'innombrables autres publications qu'ils éditérent au cours des dix années qui suivirent, les Allemands ont tenté d'excuser les infamies qu'ils perpétrèrent dans cette infortunée province. Cependant, rien ni personne, ne pourra laver la tache faite au drapeau allemand par ces troupes de guerre dont le chef suprême vantait ainsi l'héroïsme avant de fuir en Hollande: «Fier de votre conduite, je prends congé de vous, en ce moment, m'inclinant avec respect et admiration devant la grandeur sans pareille de vos faits d'armes, auxquels je rends hommage en attendant que l'Histoire les inscrive en caractères ineffaçables pour en léguer aux générations futures la sublime beauté! »

La flétrissure de l'histoire

« L'Histoire impartiale n'oubliera pas les «Man hat geschossen!» (On a tiré !) et les «Was machen Sie so viele Geschichten! » (Pourquoi faites-vous tant d'histoires!) proférés par les soudards ivres des «vaillantes» armées de Guillaume II, d'un bout à l'autre du pays, pour donner le signal du sac et du pillage. Elle dira, l'Histoire, que dans cette malheureuse province, comme en cent autres endroits, les Allemands placèrent, devant leurs canons, de pauvres civils pantelants; et elle ajoutera que les mitrailleuses françaises, postées non loin de là, se turent instantanément...

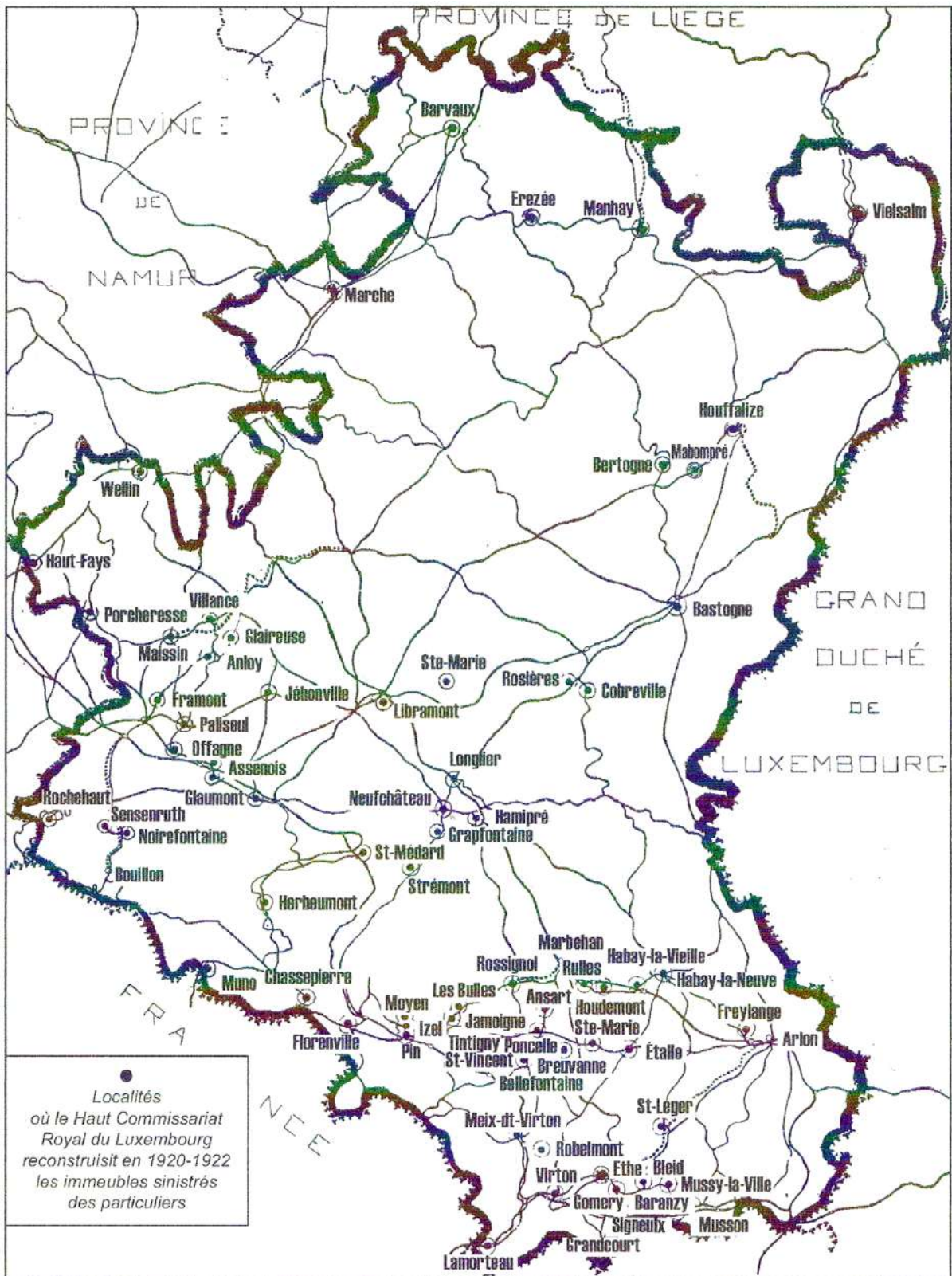
L'Histoire gardera le souvenir de ce bonhomme paisible «descendu» pour n'avoir pu — ayant été dépouillé de tout — donner des oeufs à deux brutes trop exigeantes...; de cet infortuné cultivateur, nommé Lemaire, abattu uniquement parce qu'on croyait qu'il était le «maire» du village...; de ces brancardiers obligés à se mettre en ligne, les bras en l'air — et l'on sait ce qu'en ces circonstances, « se mettre en ligne » voulait dire...; de ce petit soldat alsacien «supprimé» à bout portant, après s'être rendu...; de cet octogénaire gaumais, visé et atteint dans son champ où il était allé quérir des pommes de terre, sans doute parce qu'il n'avait plus trouvé chez lui de quoi manger...; et de tant d'autres épisodes tragiques dont, aujourd'hui, la seule évocation fait frémir.

Enfin, l'Histoire retiendra qu'en quelques jours à peine, dans la seule province de Luxembourg, huit cent soixante civils furent tués et dix-neuf cent quatre-vingt-deux maisons incendiées, sans motif ni raison, par ordre!

En constatant notre sacrifice, a écrit notre grand historien Henri Pirenne, «Ah! les braves gens!» aurait dû s'écrier l'Allemagne. Elle rugit seulement: «Ah! les canailles!». Sa monstrueuse outrecuidance ne put comprendre... Enragée, humiliée de voir la Belgique se dresser devant elle au lieu de se prosterner dans la poussière, angoissée de devoir perdre, pour vaincre sa résistance, l'avance qu'elle avait décidé de gagner en l'envahissant, elle a aussitôt résolu de nous abattre par la terreur. De même qu'elle venait de violer notre neutralité, elle a violé, à notre égard, toutes les lois de la guerre²⁴. »

²⁴ Textes extraits du livre «Le martyre et la résurrection d'une province» (Contribution à l'Histoire de la Guerre et de l'Après-Guerre dans le Luxembourg belge), par Léo Lejeune - Librairie Albert Dewit - Imp. Joseph Vermaut-Courtrai - 1926.

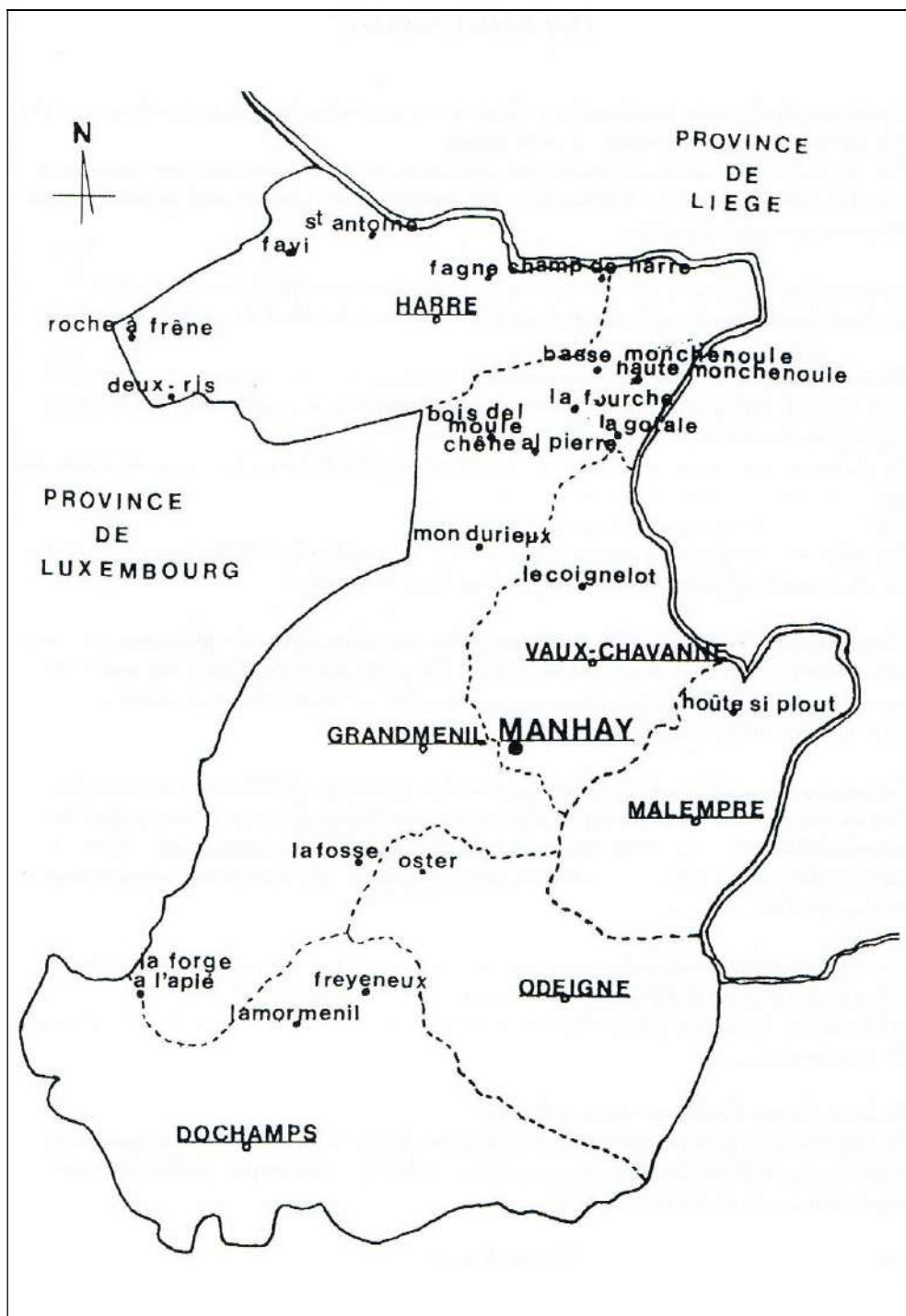
La dispersion des villages détruits à travers le vaste Luxembourg ²⁵



²⁵ Carte de Léo Lejeune retravaillée par M. François Bellin de Durbuy.

Manhay et la Grande Guerre

Les six communes de Dochamps, Grandmenil, Harre, Malempré, Odeigne et Vaux-Chavanne fusionnent en 1977. La nouvelle commune prendra le nom de Manhay.²⁶



²⁶ La carte est reprise du livre de J. Derenne - « Manhay. Histoire de ses villages » - 1999- page 8.

En 1914, voici quels étaient les mayeurs des différentes communes ainsi que le nombre d'habitants, de maisons et d'hommes partis à la guerre.

| | Bourgmestres | Habitants | Maisons | Combattants |
|------------------|-------------------------|-----------|---------|-------------|
| • DOCHAMPS: | Hubert Piron | 644 | 168 | 24 |
| • GRANDMENIL: | Léopold-Joseph Devahive | 721 | 187 | 38 |
| • HARRE: | Isidore Lecomte | 907 | 223 | 38 |
| • MALEMPRE: | Jean-François Brance | 342 | 80 | 10 |
| • ODEIGNE: | Jules Delvaux | 497 | 113 | 20 |
| • VAUX-CHAVANNE: | Victor Lelonchay | 376 | 95 | 12 |

Soit un total de 3487 habitants, à peu près équivalent à celui d'aujourd'hui. Le nombre d'enfants était beaucoup plus important. Nous avons dénombré 142 combattants.

A Dochamps, Hubert Piron occupera la fonction de bourgmestre de 1904 à 1921 et à nouveau de 1932 à 1942. Il est né à Lamormenil le 28 janvier 1866 et décédé le 12 juillet 1946. Chevalier de l'Ordre de Léopold II, décoré de la Croix Civique de première classe et des Médailles Commémoratives 1830-1930 et 1914-1918.

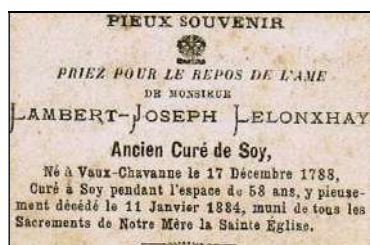
Le mayeur de Grandmenil, Léopold Devahive, sera fait prisonnier et emmené en Allemagne le 18 août 1914. Il sera remplacé par M. Collard, le directeur du vicinal. Il revient le 30 novembre 1914, libéré parce qu'il avait plus de 60 ans. Il a été bourgmestre pendant 40 ans. Il était né à Grandmenil le 1^{er} novembre 1843 et y est décédé le 28 août 1927. Son neveu Emile Lamy sera bourgmestre de 1939 à 1945 puis de 1959 à 1962.

Pour Harre, Isidore Lecomte sera en place de 1903 à 1933 et après lui Armand Harzimont de Deux-Rys jusqu'en 1939.

Le mayeur de Malempré, Jean-François Brance, fut gardé un temps comme otage lors de l'occupation de Malempré en août 1914. Il a été mayeur de 1912 à 1922. Après lui ce fut Alphonse Piron jusqu'en 1939.

Le mayeur d'Odeigne, Jules Delvaux, était toujours en fonction lorsque le 16 juin 1923, on rapatria la dépouille du lieutenant Maurice Bernier décédé en France en 1917. Il lui rendit un hommage fervent de gratitude et d'émotion.²⁷ Il fut bourgmestre pendant plus de 30 ans de 1903 à 1935 et après lui Paul Biémont jusqu'en 1946.

H.J. Victor Lelonchay est né à Vaux-Chavanne le 22 janvier 1861, y décédé le 29 mai 1939. Il sera mayeur de 1897 à 1939. Décoré des Croix Civiques de 1^{re} et 2^e classe et de la Médaille d'or de Léopold II.



Souvenir mortuaire ayant appartenu à la grand-mère de JM Bernier.

Pour l'anecdote: le mayeur de Vaux-Chavanne, Victor Lelonchay, était le petit-neveu de Lambert-Joseph Lelonchay (ou Lelonxhay) né à Vaux-Chavanne le 17 décembre 1788. Lambert fut tiré au sort et enrôlé dans la grande armée de Napoléon en 1808. Suite à la défaite du général Dupont de l'Etang à Bailén en Espagne, il est fait prisonnier le 22 juillet 1808 avec 5000 compagnons d'armes. Ils seront emmenés sur l'îlot désertique de Cabrera près de Majorque. Il ne survécut que 800 prisonniers qui furent libérés en 1814. Le 15 août, Lambert-Joseph est de retour au pays natal. Il entre au Séminaire et le 28 janvier 1821 est ordonné prêtre. Il sera nommé curé de Soy le 30 juin 1821 et y restera en fonction jusqu'en 1878 ! Il est mort en 1884 à l'âge de 96 ans et laissa tous ses biens pour la fondation d'une école à Soy qui existe toujours.

²⁷ Adolphe Jacoby - Au Drapeau - Editions Jos Vermaut - Courtaî - p81

VAUX-CHAVANNE

Le 29 mai 1939, est décédé à Vaux-Chavanne, M. Lelonchay, bourgmestre de la commune pendant de très longues années. Il avait 78 ans. Il appartenait à une très ancienne famille et si l'on remonte assez haut on constatera que celle-ci porta même blason et joua un rôle assez conséquent dans le Luxembourg.

Parmi les ancêtres de M. Lelonchay, on cite volontiers un vieux curé de Soy, né à Vaux-Chavanne en 1788, et qui, désigné pour le service, combattit en Espagne en 1808. Prisonnier le 22 juillet 1808, il fut emmené captif à l'île de Cabrera. Et bientôt est signalé comme mort et même ses obsèques furent célébrées et son âme recommandée aux prières des fidèles.

Le 15 août 1814, grande fut la joie de ses parents et de ses compatriotes qui, avertis de son retour, se portèrent spontanément, curé en tête, au devant de lui et l'accueillirent avec enthousiasme.

Plus tard, il se fit étudiant, reçut l'onction sacerdotale des mains de Mgr. Pisan de la Gaude, alors évêque de Namur. Vicaire à Hotton et enfin curé à Soy, où il mourut le 11 janvier 1884, à l'âge de près de 97 ans.

La vie du vieux Lelonchay, curé, fut très mouvementée. Son souvenir reste encore très vivace parmi ceux qui le connurent.

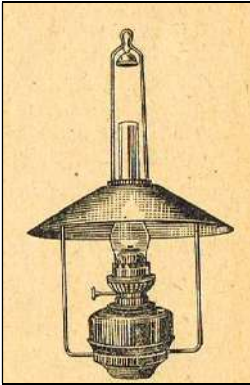
M. H.-J. Lelonchay, bourgmestre de Vaux-Chavanne, n'avait pas été remplacé jusqu'à présent. On comprend l'embarras en haut lieu pour trouver un titulaire en mesure d'assurer l'administration d'une commune sans ressources, mais qui toutefois a besoin de beaucoup d'améliorations dans tous les domaines, routes, conduites d'eau, communications éclairage, etc...

²⁸ *Le Journal des Ardennes - Charles Bairin - Trois-Ponts. Le journal a paru pour la dernière fois le 30 décembre 1962.*

La vie quotidienne à l'aube de la Première Guerre

Avant d'entrer dans le vif du sujet, nous allons esquisser un petit portrait de la vie quotidienne dans nos villages en ce début du 20^e siècle.²⁹

La vie domestique



Lampe à pétrole à suspendre.³⁰

On ne connaît pas le confort actuel. Pas d'électricité. On s'éclaire avec des bougies, des lampes à huile ou à pétrole. Les installations électriques ont seulement commencé à se développer en ville; à Manhay ce sera après la guerre 14-18. En 1918, des habitants de Vaux-Chavanne créent déjà une coopérative pour produire de l'électricité à l'aide de l'ancien moulin à écorces. Il en ira de même à Dochamps et aussi au moulin de La Fosse où Joseph Hubert installera une dynamo pour alimenter le village ainsi qu'Oster, Lamormenil et Freyneux. Ces installations arrêteront leurs activités vers 1930 et les villages seront progressivement raccordés au réseau qu'on installe partout.

Il existe certaines lignes téléphoniques ; dans son journal, Hortense Paquay parle de la ligne Erezée-Manhay. Les particuliers ne disposent cependant pas du téléphone. Il y en a un à la gare du vicinal et à la gendarmerie. Entre les 2 guerres, il y avait un téléphone public par village, installé en général chez un commerçant, comme chez Croiselet à Vaux-Chavanne. Il n'y a pas de distribution d'eau courante dans les campagnes. On l'installe à Vaux-Chavanne en 1942. Il existe des puits dans les maisons et des fontaines publiques. On se chauffe au bois et un peu au charbon. La tourbe était encore utilisée au 19^e siècle. Le chauffage central avec chaudière au charbon existe mais il restera absent encore très longtemps dans la région.

Les premiers postes de radio ont été mis au point et la première émission belge a lieu le 28 mars 1914. La radio nationale ne verra cependant le jour qu'en 1930. A Vaux-Chavanne, François Halleux (maison Monfort aujourd'hui) possédait un poste de radio en 1934. Les habitants se réunirent chez lui pour apprendre les détails sur la mort d'Albert 1^{er}.



Lessiveuse à circulation (pomme d'arrosoir).

Lessiveuse à circulation

On commence à proposer du matériel pour alléger les corvées lessives. Ces lessiveuses commenceront lentement à se répandre entre les 2 guerres et surtout après la seconde. La lessiveuse à circulation comprend 2 compartiments séparés par une cloison percée de trous. Au centre du compartiment inférieur monte un tuyau se terminant par une pomme d'arrosoir. On remplit le compartiment inférieur d'eau avec du sel de soude et du savon et on dépose le linge dans le compartiment supérieur. Le linge est continuellement arrosé par un courant d'eau bouillante, additionnée de soude et de savon, qui monte dans le tuyau, retombe dans le fond et remonte à nouveau. Il existe également des lessiveuses à tambour actionné par une manivelle. Dans la lessiveuse Didion, précurseur du lave-linge moderne, le tambour sera mû par la poussée de l'eau bouillante.

L'enseignement

L'école gardienne (maternelle ou Fröbel) n'existait pas en milieu rural. La plupart des enfants faisaient uniquement l'école primaire. L'instruction obligatoire de 6 à 14 ans date de 1914. En 1900, 94% des enfants fréquentaient cependant déjà l'école primaire, parfois de manière épisodique. Il n'y avait qu'un enseignant pour les six années. Il

²⁹ Nous avons notamment repris dans ce chapitre des souvenirs de Maria Libar et de Joseph Bosmans de Vaux-Chavanne. Pour plus d'information, nous vous conseillons la lecture de : JM Bernier - « Un coin d'Ardenne au temps du tortillard » - 1979 et J. Derenne - « Manhay. Histoire de ses villages » - 1999.

³⁰ Les photos des ustensiles ménagers sont reprises du « Livre d'économie domestique » de Louise Mathieu.

fallait quitter son domicile si on voulait faire des études secondaires, ce qui n'était pas très fréquent. On revenait alors chez soi une fois par trimestre et parfois uniquement en été.

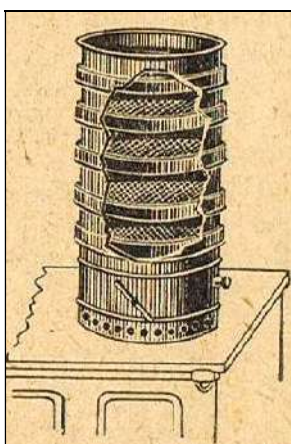


Colis de vivres pour L.Mottet. La poste est sous contrôle allemand.

En 1918, Joseph Lallement d'Oster, cousin de François Lallement de Malempré tué dans un combat près de Nieuport, est au Petit Séminaire de Bastogne. Adolphe Jacoby de Grandmenil, qui a fait la guerre comme officier, était entré au Collège jésuite à Turnhout en 1900 avec son frère jumeau Prosper. Léon Mottet d'Oster, d'une famille de 10 enfants, est également étudiant à Bastogne en 1914. Il deviendra prêtre. C'est le frère de Jules qui est à la guerre. Fernand Lebrun de Vaux-Chavanne est à Saint-Roch au début du siècle. Concernant les familles modestes, certains se dirigent vers une carrière militaire ou la prêtrise. Le coût des études est en effet largement pris en charge dans ce cas là. Dans la famille Jacoby, deux garçons deviendront officiers et deux seront ecclésiastiques.

Le travail

Les agriculteurs sont très nombreux. Beaucoup de petits fermiers mais aussi quelques propriétaires plus importants comme Alphonse Piron de Grandmenil, la première victime de la guerre à Manhay. Ceux qui exercent un autre métier, régulier ou occasionnel, ont souvent une vache, un cochon ou quelques chèvres. D'une vache, disait-on, un petit ménage vit. Effectivement, elle donne une livre de beurre par jour, son fumier pour cultiver un quart d'hectare de pommes de terre et de légumes ainsi que le petit lait pour nourrir un cochon.



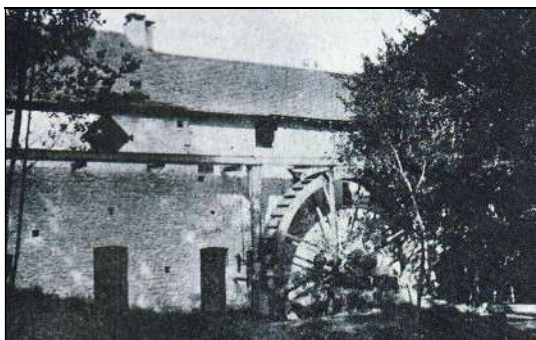
Séchoir à fruits et légumes.

Pratiquement tout le monde a un petit élevage (poules, lapins...), possède un potager et souvent un verger. Nombreux sont ceux qui chassent, pêchent, pratiquent la tenderie et parfois braconnent. Beaucoup de ménages disposent d'un four, logé dans le « fournil », font leurs pains et tartes et cuisent ceux des voisins. On fait aussi son beurre, la famille prépare la charcuterie quand on tue un cochon, on fait ses confitures et des conserves de légumes (par dessiccation, par stérilisation ou à l'aide de sel et de vinaigre). Ci-contre, un séchoir économique à fruits ou légumes, en tôle muni d'un volet réglant la chaleur. Il se place sur le coin de la cuisinière.

Il existe des tailleurs, cependant de nombreuses épouses, filent, tissent, tricotent et confectionnent des vêtements. Les hommes réalisent différents objets en vannerie, en osier ou coudrier.

On coupe son bois de chauffage. Les communes attribuent des coupes de bois aux familles les plus modestes ; une sorte de droit d'affouage existe toujours. Cette manière de vivre changera progressivement après la 1^{re} et la 2^e Guerre et radicalement à partir de 1960.

Il y a des moulins à Dochamps, Lafosse, Harre, Deux-Rys, Odeigne, Malempré et Vaux-Chavanne qui arrêteront peu à peu avant ou après la seconde guerre. Toutefois, celui d'Odeigne tourne toujours aujourd'hui. Et celui de La Fosse recommence peu à peu une activité depuis 2016.



Moulin de la Chenevière à Deux-Rys.



On nourrit les poules chez Bonmariage à Harre.

Il existe une laiterie à Oster. A Harre, on produit une eau gazeuse naturelle. La tannerie de Vaux-Chavanne arrête son activité à la fin de la guerre. La chimie a remplacé l'écorce de chêne ; ce sera la fin des petites tanneries.

Il y a un médecin à Oster et ensuite, à Grandmenil, le docteur Palem qui exerce en 1918 dans l'ensemble de l'actuelle commune de Manhay. En cas d'urgence, comme pour une appendicite, on opère sur une table à domicile après anesthésie au chloroforme. En 1930, c'est encore arrivé à la fille de Jules Bernier d'Oster.

Victor Bouha, le futur centenaire de Fays, est cordonnier. Comme aujourd'hui, d'autres métiers sont liés au bois: les ouvriers de scieries comme celle de Moulin-Crahay, les bûcherons comme Henri Close de Harre qui sera déporté ou encore les gardes forestiers, comme le père du lieutenant Maurice Bernier dont nous conterons l'histoire. Nombreux sont ceux qui construisent l'essentiel de leur maison, souvent assistés par des proches auxquels ils rendront les mêmes services par la suite. Il y a toutefois des « professionnels » du bâtiment : des maçons, comme Alphonse David, des ardoisiers ou des menuisiers. Hector Lebrun, soldat de Freyneux était menuisier ; il est abattu par l'ennemi en novembre 1914. Des ouvriers travaillent dans les carrières ; celle de Vaux-Chavanne semble avoir été abandonnée au 19^e siècle. Des familles aisées ont des domestiques. Ceux qui travaillent pour un patron le font souvent à la journée, on les nomme les journaliers. La sécurité sociale est quasi inexistante excepté quelques mesures concernant les accidents du travail et les personnes âgées nécessiteuses.

Il y a de nombreux commerces dont des épiciers qui vendent également de la mercerie, des habits, du tissu, et de la quincaillerie. Citons la maison Piron-Servais à Malempré, Thirion-Delvaux à Freyneux, Bonmariage à Harre, Detroz-Chevolet à Lafosse et Habran-Bihain à Chêne-al'Pierre. Trois fois par an (en mars, juin et septembre) se tient un marché à St-Antoine, à l'occasion des pèlerinages. Ces marchés seront supprimés pendant la guerre et ensuite ne subsistera que le marché du 13 juin, jour de la fête de St-Antoine. Le 18 octobre à Manhay, se tenait la foire aux chevaux de la St-Monon. Il existe de nombreux cabaretiers, des restaurateurs et des hôteliers. Alfred Job, assassiné par les Allemands à l'âge de 20 ans, était le fils de l'exploitant du Grand Hôtel. A Manhay il existe un second hôtel, celui des Ardennes. Il y a aussi à Manhay le restaurant Pirson et à Champ-de-Harre (Massotte), se situe le café restaurant Verday-Charlier. Ces activités s'étaient développées sur l'itinéraire des malles-poste puis du vicinal.

Concernant d'autres combattants ou victimes civiles de Manhay, citons Henri Pirson de Grandmenil, qui est maréchal-ferrant et forgeron. Le père de l'abbé Pierret de Vaux-Chavanne est maître charron, celui de Joseph Jacoby, mort en 1907, était serrurier et forgeron. Victor Collard de Dochamps, Emile Houet d'Oster et Albert Lecart de Grandmenil seront secrétaires communaux après la guerre. Elias de Lafosse et Victor Noirhomme de Malempré sont maîtres d'école. Plusieurs Lamy de Grandmenil sont gendarmes de même que Fernand Lebrun, un fils de la tannerie de Vaux-Chavanne. Léon André de Malempré est facteur des postes. La poste et le télégraphe ont été installés à Manhay en 1879.

Les déplacements

Le cheval constitue le principal moyen de transport et de traction. On utilise également des bœufs pour tirer les chars et charrues et des chiens pour les petites charrettes.



Tracteur à pétrole pour l'agriculture.

Les premiers tracteurs arrivent en 1916.

Il faudra encore attendre pour en voir à Manhay.³¹

³¹ *L'événement illustré* nr 61- 1916.

En 1912, pour accoucher, la grand-mère des Petitjean de Vaux-Chavanne qui habitait Regné se rendra à l'hôpital de Stavelot dans une charrette tirée par un cheval. En général on accouchait chez soi mais des problèmes étaient à prévoir, l'enfant précédent était mort né.

Il n'y a pas de voitures. Les premières datent de la fin du 19^e siècle et en 1900 on produisait 10000 automobiles dans le monde. Autant dire que dans nos villages, il était rare d'en rencontrer une. En 1916, on décida déjà que la vitesse des voitures est limitée à 50km/h dans les agglomérations. Beaucoup possèdent des vélos; on verra sur une photo de 1917, Alphonse Maréchal de Grandmenil avec le sien.

Les routes et les rues ne sont ni goudronnées ni pavées. Les artères principales sont empierrées suivant la technique du macadam. L'asphaltage commence à se développer au début du 20^e siècle. Entre les 2 guerres et après 1945, on asphaltera de plus en plus de routes en Ardenne.

Le chemin de fer commence à se développer partout. La première liaison ferroviaire a été inaugurée en 1835 en Belgique. Un immense progrès à Manhay fut l'arrivée du vicinal. La construction de la ligne entre Comblain et Melreux s'effectue entre 1908 et 1912.

On se déplaçait également en char à bancs et de rares personnes très aisées, en calèche. Il y avait aussi des malles-poste qui transportaient le courrier, des colis et des voyageurs (environ 90 liaisons par malles-poste dans la province de Luxembourg). Pour la liaison Liège-Arlon, qui disparaît vers 1867 avec la création de la voie ferrée de l'Ourthe, le départ était programmé à 16h30 et l'arrivée à Arlon prévue à 6h30, soit un temps de 14 heures pour 121 km. Des arrêts courts avec changement de chevaux étaient programmés à Aywaille, Manhay, Fraiture, Houffalize, Bastogne et Martelange.³² Après l'arrêt de la liaison Liège-Arlon, de nombreux autres services régionaux de malles-poste continueront d'exister puis cesseront progressivement avec la création des vicinaux et l'arrivée des véhicules à moteur.



La malle-poste « La Roche-Vielsalm » à Samrée vers 1900. Après l'arrêt à la Baraque de Fraiture, devant l'auberge « Au repos des voyageurs », elle descendait sur Manhay et gagnait Vielsalm via Lierneux.

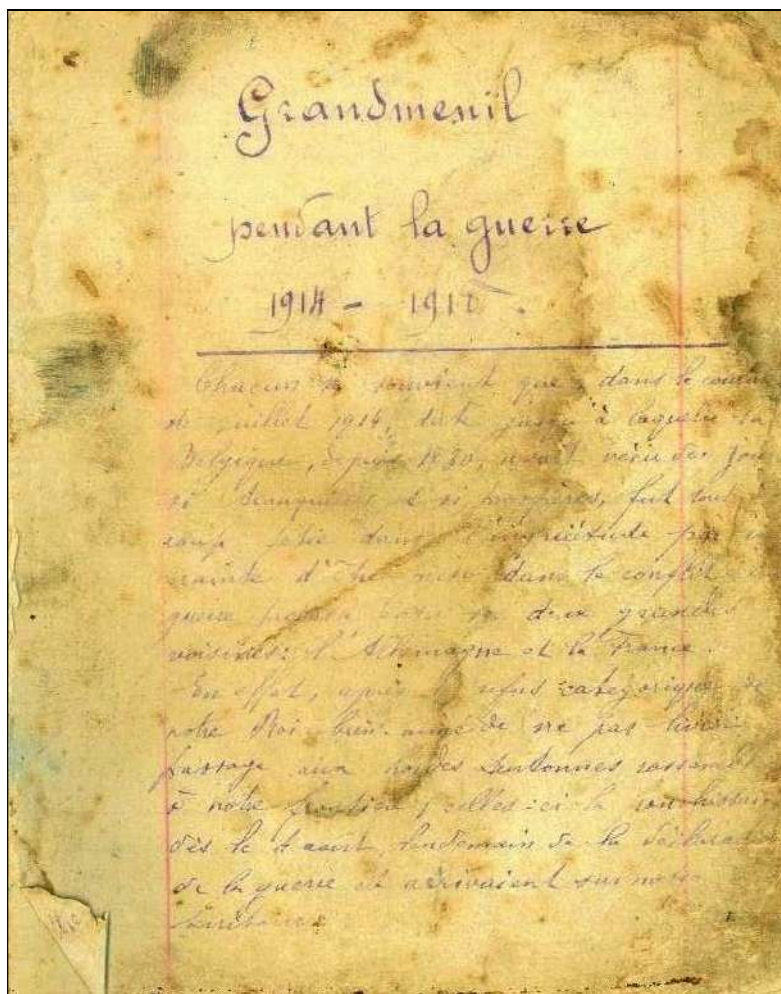
³² Cercle Culturel et Historique de Rochefort - 2010 - Cahier 45 - page 127.

Première partie : Les événements de Manhay

Août 1914, les Allemands déferlent sur Manhay

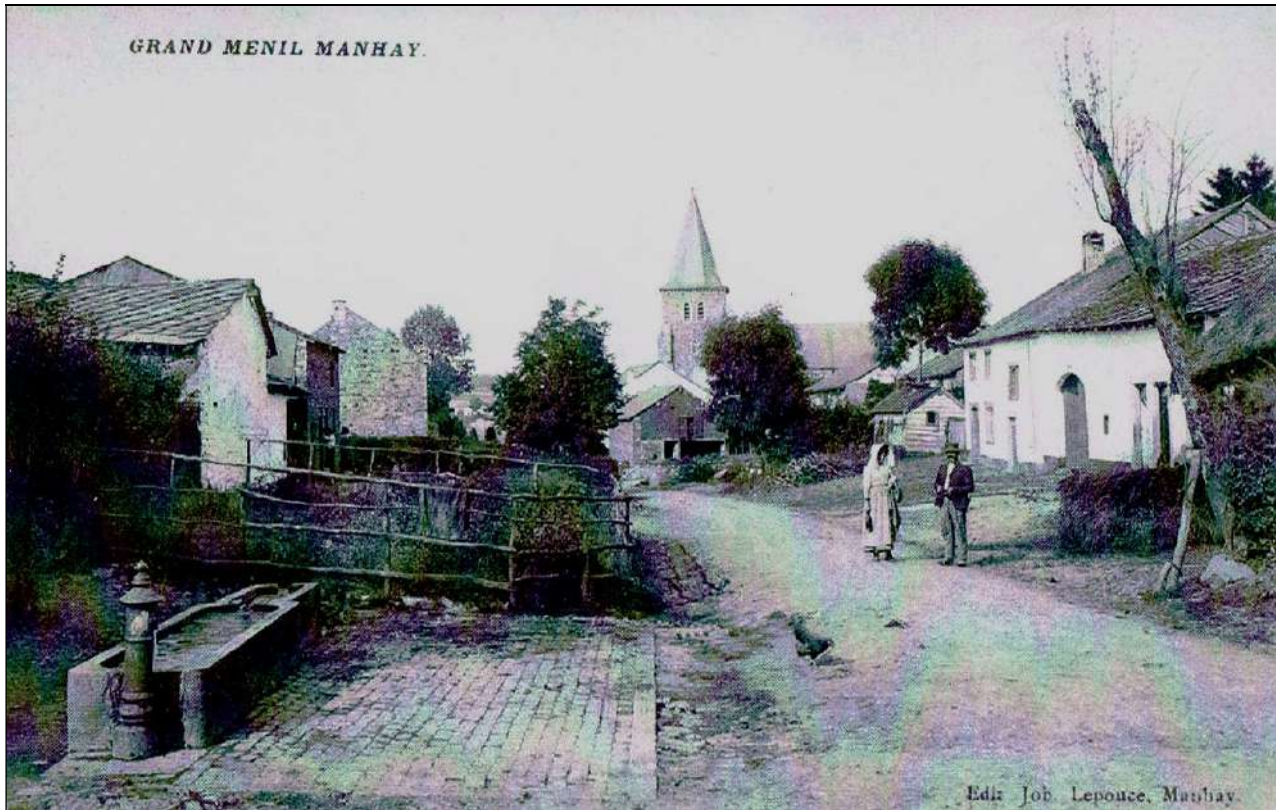
Née le 15 mars 1865, Hortense Paquay est institutrice à Grandmenil durant 35 ans (20 ans selon certaines sources). De 1914 à 1918, elle tient un journal. Le cahier dans lequel elle relate les événements de Grandmenil aurait bien pu être perdu à jamais s'il n'avait été retrouvé miraculeusement intact dans les décombres de sa maison détruite en décembre 1944 lors de l'offensive des Ardennes. C'est à cette époque qu'Hortense le confie à sa petite-cousine et filleule Marie Piron, épouse de Louis Tonglet, qui habitait alors chez elle avec son mari suite à l'incendie de leur maison par les Allemands en septembre 44. Mme Piron - dont le père Thomas a été déporté en Allemagne en 1914 - le conservera précieusement. Hortense est décédée le 1^{er} mai 1955.

A l'initiative du Fonds d'Histoire de Manhay, le manuscrit a été encodé et scanné. Ci-dessous, nous reproduisons ce journal racontant divers événements lors de l'invasion en août 1914, la vie quotidienne sous l'occupation et la fin de la guerre. Nous l'avons subdivisé en plusieurs parties et avons intercalé différents rapports ainsi que certaines photos concernant les événements décrits. Pour ceux qui désirent lire le journal en continu, il est repris aux pages suivantes : 48-59, 68-70, 74, 77-78, 87-91, 96-98, 107, 110-118, 130.



La première page du journal d'Hortense Paquay.

Grandmenil au temps des jours heureux



*La grand-rue de Grandmenil vers 1910. La maison d'Hortense Paquay se situait près de l'église.
Elle existe toujours mais a été fortement transformée.³³*

³³ Photo extraite du Livret de cartes postales- Michel Perilleux.



L'école de Grandmenil où a enseigné Mlle Paquay.



Les enfants de l'école de Grandmenil vers 1907. Mademoiselle Paquay est au dernier rang à gauche. Marie-Philippe, la belle-mère de Joseph Tonglet, est la 3^e en partant de la droite au 4^e rang. Comme on l'a signalé, en ce temps là, il y avait une seule institutrice ou un unique instituteur pour les six années. Le nombre d'enfants est impressionnant !

Récit d'Hortense Paquay de Grandmenil

Les premiers jours de l'invasion : du 4 au 16 août 1914.

« Chacun se souvient que dans le courant de juillet 1914, date jusqu'à laquelle la Belgique, depuis 1830, avait vécu des jours si tranquilles et si prospères, fut tout à coup jetée dans l'inquiétude par crainte d'être prise dans le conflit de la guerre probable entre ses deux grandes voisines : l'Allemagne et la France.

En effet, après le refus catégorique de notre Roi bien-aimé de ne pas livrer passage aux hordes teutoniques rassemblées à notre frontière, celles-ci la franchissaient dès le 4 août, lendemain de la déclaration de la guerre et arrivaient sur notre territoire.

Dans la nuit du vendredi 31 juillet au 1^{er} août, vers minuit, les cloches, par des sons tristes et plaintifs, nous réveillèrent en sursaut et nous annoncèrent la déclaration de la guerre. Nos soldats rappelés en toute hâte se rendaient difficilement déjà vers le lieu de leur dépôt ; les propriétaires de chevaux conduisaient ceux-ci vers Marche afin d'en réquisitionner pour notre armée. Tout ce branle-bas dans un pays si tranquille et qui avait toujours eu foi dans sa neutralité jetait la frayeur dans les âmes et ne laissait plus de repos.

Notre beau village de Grandmenil, situé à 35 km de la frontière allemande, sur la route qui vient de Vielsalm vers Marche-Namur, ne devait pas être épargné ; non, les traîtres germains avaient juré de l'écraser sous leur botte d'acier.

C'était donc le mardi 4 août, vers 14 heures, alors que la plupart des Grandméniliens étaient partis pour abattre les arbres qui longent la grand route de Liège à Bastogne, qu'un groupe d'uhlans mit le pied sur notre commune. Choisisant les chemins couverts, ils entrèrent par le vieux chemin de Vaux-Chavanne, montèrent Chienrue (*Chainrue aujourd'hui - ndlr*) et firent une reconnaissance dans le village. Les hommes, n'ayant pas eu le temps de travailler, se trouvèrent groupés sur leur passage quand, voyant leur air menaçant, ils se hâtèrent de jeter loin d'eux hache et cognée ; il était temps, les terribles teutons avaient déjà tiré plusieurs coups de feu en cours de route.



Groupe de uhlans.³⁴

Léon Bernier est décédé à Vaux-Chavanne à l'âge de 100 ans. Il racontait que son premier souvenir, à l'âge de 4 ans, était d'avoir vu Louis Jacoby, qui deviendra plus tard son beau-père, soigné chez lui dans la petite pièce en dessous des escaliers. En effet, le 4 août 1914, interrogé par des uhlans, Louis n'avait rien compris et n'avait pu répondre. Un soldat énervé lui administra un coup de lance sous le bras. Il fut emmené chez les parents de Léon pour être soigné. Ce souvenir nous a été rapporté par Jean Marie Bernier, un fils de Léon.

³⁴ http://freedoniawar.blogspot.be/2011_12_01_archive.html. Aucune restriction connue au droit de reproduction.

La terreur se répandit bientôt dans toute l'agglomération et les mères songeant à leurs enfants se hâtèrent de frapper à la porte de l'école en disant : « Mon Dieu, laissez revenir nos enfants ; les Allemands arrivent dans les entrées de Grandmenil et Manhay ». Vite, les enfants bouclent leur mallette et, après une bonne invocation à saint Maurice, patron de la paroisse et soldat de la légion thébaine, reprennent le chemin de leur demeure.³⁵

C'était fini ; Grandmenil allait commencer ses jours de malheur. Ah ! s'il avait su ce qu'il devait souffrir, personne n'y serait resté.

Vers le soir, nos éclaireurs, au nombre d'une vingtaine, se retirèrent au lieu-dit « Sur le Thier », colline qui domine le village du côté de Chêne-al-Pierre et où se trouve un point géodésique³⁶. De là, ils pouvaient surveiller les routes de Manhay, d'Erezée, de Lafosse, de Dochamps et jusque bien loin du côté de Samrée.

Chaque jour, à la nuit tombante, ils partaient en reconnaissance ; souvent, ils allaient passer la nuit en dessous du moulin de Lafosse, dans un vieux chemin retiré et à peu près inaccessible qui conduit à « Follot ». De là encore, ils pouvaient voir sans être vus. Le matin, vers 5 heures, ils revenaient à leur poste d'observation. D'une vingtaine qu'ils étaient d'abord, leur nombre se porta jusque trente, quarante.

Leurs courses furent plus longues, toujours à la recherche de l'ennemi ; ils poussèrent un jour jusque Laroche, où un groupe de soldats français, avertis par un coup de téléphone, les attendirent dans le bois de Laroche et les massacrèrent tous à l'exception du chef qui, après avoir fait le mort, revint seul et sans monture. Il ne resta guère isolé, reprenant la direction de Liège où les grondements du canon faisaient trembler jusqu'aux vitres de nos fenêtres, il revint accompagné d'une trentaine d'hommes ; ils restèrent jusqu'au 15 août puis se dirigèrent vers Bomal. De temps à autre, des cyclistes venaient faire une reconnaissance puis retournaient vers la Prusse.



**Le prince Ernst de Saxe Meiningen. ³⁷
Il sera tué fin 1914 près de Maubeuge.**

Le samedi 15, au sortir de la grand'messe, M. le bourgmestre est appelé chez Mr M. Lecart, receveur communal. Le prince Ernst de Saxe Meiningen enlève la caisse communale, soit treize cent quarante francs et conseille au bourgmestre de faire porter les armes en un lieu sûr, ce qui se fait ce jour-là et le lendemain dimanche. Le tout est enfermé dans une des salles de la maison communale.

Il était temps, car ce même dimanche, dans l'après-midi, un roulement sourd se fait entendre du côté de l'est. Comme on se demande anxieusement ce que cela peut être, apparaît soudain une colonne d'environ soixante-dix caissons sur la route de Manhay, venant de la Baraque de Fraiture.

Cette troupe traverse le village sans incident ; elle se dirige vers Erezée. La nuit fut calme. »

³⁵ Selon une légende, vers 300 après J.C., de passage à Agaune (Valais), Saint-Maurice, commandant de cette légion romaine, dite thébaine, et d'autres officiers refusèrent de sacrifier au culte de l'empereur lors d'une cérémonie païenne. Il fut mis à mort, ainsi que ses compagnons.

³⁶ Élément précis sur un bâtiment (flèche, croix, antenne) ou borne au sol, dite borne géodésique, surmontée ou non d'une mire permettant de la voir de loin, et qui servait autrefois pour la détermination des coordonnées de cette borne par triangulation, méthode optique.

³⁷ <http://www.tipsimages.it/>. Aucune restriction connue au droit de reproduction.

Du 17 au 31 août : assassinats, prises d'otages, demandes de rançon, incendies, arrestations et déportations.

Le lundi 17 août : assassinat d'Alphonse Piron et procès de Malempré.

«Le lundi 17, arrivée de nouveaux cavaliers. Les habitants, rassurés par le calme des jours précédents, continuaient leurs travaux à la campagne, ne les interrompant que pour jeter un coup d'œil à ce spectacle nouveau pour eux, le passage de l'armée ennemie.

Soudain, voilà plusieurs coups de feu isolés suivis d'une vive fusillade. Les gens, effrayés par les balles qui sifflent à leurs oreilles, se mettent à fuir dans toutes les directions ; les uns rentrent chez eux au plus vite, d'autres cherchent un refuge dans les bois voisins, d'autres enfin se couchent dans les fossés pour échapper aux projectiles.

La fusillade ayant cessé, les gens dont la crainte a fait place à la curiosité se hasardent au dehors, aperçoivent le convoi arrêté à l'entrée du bois au lieu-dit « Blanche Voie » et les cavaliers allemands à la recherche de civils qui travaillaient « Sur Chevaux ».



Alphonse Piron. ³⁸

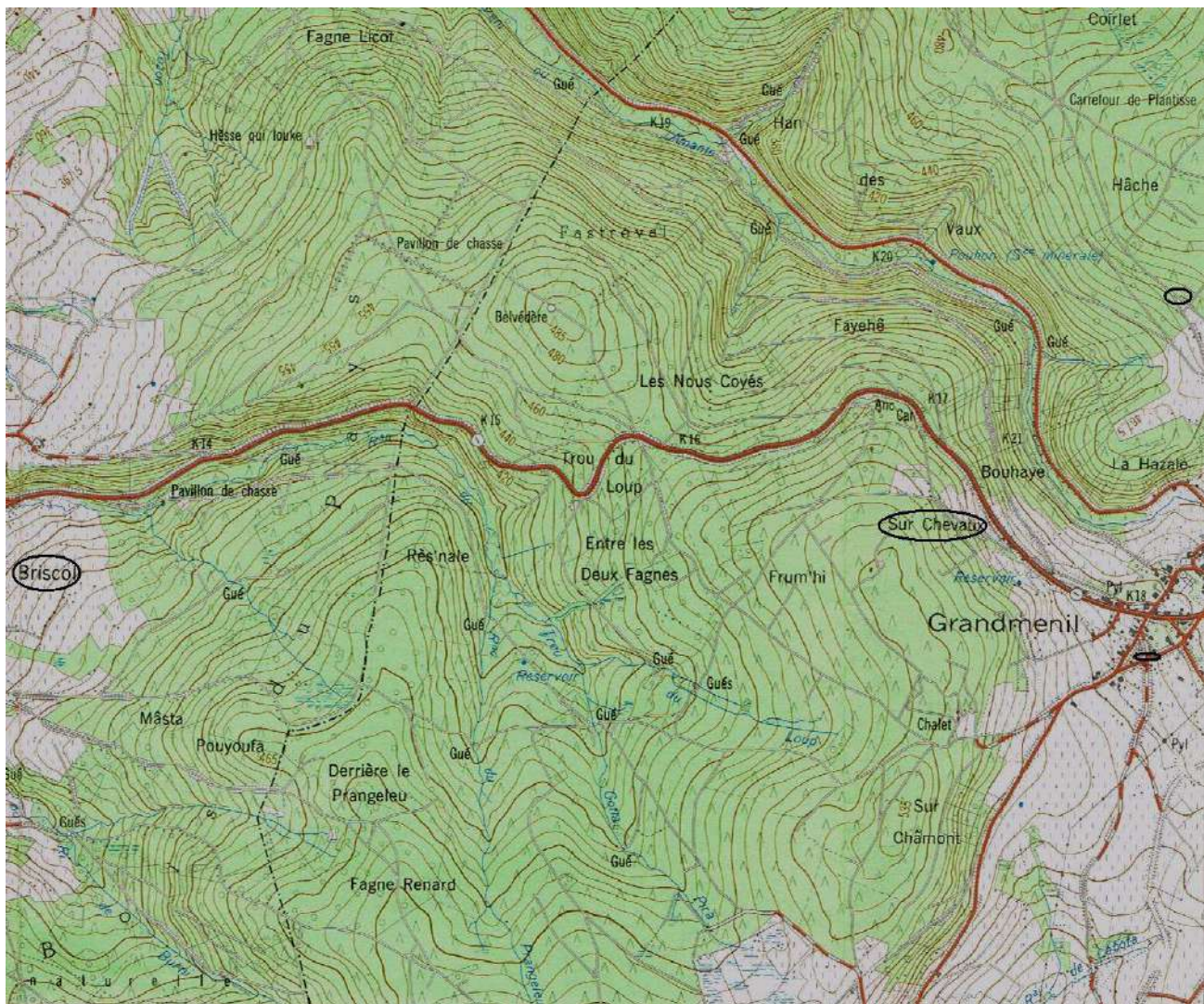
On avait cru tout d'abord à une rencontre entre une patrouille française et les troupes allemandes, tellement les coups étaient nombreux. On fut bientôt détrompé. Un habitant de Grandmenil, M. Alphonse Piron, pour ne pas croiser les troupes, revenait d'Erezée par le vieux chemin de « Sur Chevaux ». Comme il descendait la colline, il fut aperçu par les cavaliers de la Thuringe qui formaient l'escorte et qui lâchèrent plusieurs coups de feu dans sa direction. Immédiatement, le convoi s'arrêta et les hommes s'élançèrent à la poursuite du malheureux qui, surpris et effrayé de cette attaque soudaine, avait pris sa course vers Perrémont. Serré de près et pour se soustraire aux recherches, Alphonse se laissa tomber dans le champ d'avoine de M. Léopold Comet au lieu-dit « Crawèye Hèsse »³⁹. Un soldat l'y découvrit et le tua à bout portant.

Peu après, un soldat à la mine farouche et barbare et conduit par Léon Leloup, entre chez M. le bourgmestre, et d'un ton brutal lui annonce qu'on a tiré sur les troupes, qu'il veuille le suivre pour aller constater le fait et qu'il est son prisonnier. Ce n'est pas assez du bourgmestre, le soldat demande la maison du « Pastor ». Il entre, mais M. le curé Rolin était à Oster, ce qui mit le Teuton en colère. Le bourgmestre fut conduit vers le lieu du drame, au croisement de la route d'Erezée et il fut arrêté par des soldats qui rapportaient leur malheureuse victime qui fut déposée au milieu du chemin. Le chef lui demanda s'il connaissait cet homme qu'ils accusaient faussement d'avoir tiré sur eux. Sur sa réponse affirmative, on transporta le cadavre et on le déposa dans la cour de l'école.

Le bourgmestre prit la défense de la victime en leur montrant les armes rassemblées à l'école parmi lesquelles il leur fit voir le fusil de M. Alphonse Piron mais les barbares ne voulurent rien entendre. Pleins de fureur, ils réquisitionnèrent un cheval et une voiture, y firent déposer les armes après avoir brisé la porte de la chambre qui les abritait, arrachèrent le drapeau national flottant sur l'école, le jetèrent dans la charrette puis firent monter le bourgmestre.

³⁸ Photo reprise de : Chanoine Jean Schmitz et Dom Norbert Nieuwland - « Documents pour servir à l'Histoire de l'Invasion Allemande dans les Provinces de Namur et de Luxembourg », publiés en 7 tomes - Ed. G. Van Oest & Cie - Tome 1- 1919.

³⁹ Crâwer en wallon signifie courber, dévier et hèsse, le hêtre - « Crawèye hèsse » peut se traduire par « hêtre tordu ».



A gauche, à la sortie de Grandmenil en direction d'Erezée, le lieu-dit « Sur Chevaux » par où revenait Alphonse Piron. A droite en rouge et blanc, le chemin d'Oster d'où arrivaient les abbés Bosquée et Rolin. A 5 km à l'ouest de Grandmenil, Briscoi qui sera incendié le 20 août et où de nombreux habitants seront massacrés ou faits prisonniers. Au début de l'invasion, les Allemands avaient établi leur poste d'observation sur la colline au nord-est de Grandmenil, en direction du carrefour de Plantisse (accès par la rue du Thier). Carte IGN 55/1-2 ©. Autorisation IGN A3004.

Au même instant, ils aperçurent M. le curé Rolin accompagné du vicaire d'Oster M. Bosquée qui, ayant entendu la fusillade et croyant, eux aussi, à une rencontre entre Français et Allemands, s'en revenaient au plus vite pour s'acquitter de leur ministère envers les victimes probables du combat. Les Boches les arrêterent tous deux, reprochant à M. Rolin d'avoir quitté le village lors du passage des troupes allemandes, y trouvant là un grief d'arrestation. On les fit donc, eux aussi, prendre place à côté du bourgmestre, puis, sous bonne escorte, la charrette se dirigea vers Malempré où se trouvait le chef du convoi, le prince Ernst de Saxe Meiningen qui logeait au presbytère.

Entre-temps, les soldats allemands fouillaient les maisons à la recherche d'armes. Malheur aux portes fermées : coups de hache ou de crosses de fusil les enfonçaient brutalement, puis le pillage commençait.

M. le bourgmestre et MM. les ecclésiastiques arrivèrent vers le soir à Malempré où ils furent d'abord présentés au major chef de bataillon, après quoi ils furent enfermés à la maison communale sous la garde de sentinelles. Vers 9 heures, M. le curé et M. le vicaire furent conduits au presbytère où le major avait son quartier ; plus tard, vers 11 ½ heures, M. le bourgmestre fut sommé de les y rejoindre et l'interrogatoire commença. Le major demanda : « Etiez-vous chez vous ? » Sur la réponse affirmative du bourgmestre, il continue : « Vous avez entendu tirer ? »

- Oui.
- Qu’avez-vous pensé ?
- Qu’une rencontre entre les armées allemandes et une patrouille française avait lieu.
- C’est un mauvais village Grandmenil ?
- Non, au contraire, depuis plus de 30 ans que je l’administre, il ne s’y est jamais passé rien d’anormal.
- Vous signerez votre déclaration et il me faudra une rançon. Combien de propriétaires dans votre commune ?
- Peu, Grandmenil est pauvre.

Le major insiste,

- Combien de propriétaires ?
- Une trentaine, tout au plus.
- Eh bien trente, 300 frs chacun, il me faut neuf mille francs (9.000 frs).
- Major, c’est impossible.

M. le curé de Malempré, présent aux débats, prend le parti du bourgmestre et après bien des pourparlers, le major convient que Grandmenil donnera quatre mille frs (4.000 frs). Il était minuit, il met alors M. le curé Rolin et M. le vicaire d’Oster en liberté afin de tenir prête, pour le lendemain matin, la rançon exigée. »

Le mardi 18 août : nouvelle demande de rançon, arrivée de l’Etat-major, arrestations des hommes, incendie de 3 maisons.

« A travers la nuit noire et par des chemins de traverse, nos deux ecclésiastiques reviennent vers Oster où ils reçoivent une partie de la rançon puis M. le curé revient vers Grandmenil où il trouve le restant de la somme demandée et la tient à la disposition du terrible Teuton.

Comme le bourgmestre restait seul à Malempré, il put loger sur le fenil de M. le curé ; le major lui dit : « Si je reçois, demain, au passage, la rançon demandée, vous êtes libre. »

M. Devahive revint donc avec les troupes mais, hélas, il traversa le village sans y être déposé ; arrivées au milieu du Bois du Pays, celles-ci firent halte et le bourgmestre, reconnaissant le prince qui avait enlevé la caisse communale, lui demanda pourquoi on ne le mettait pas en liberté vu que le major le lui avait promis. Il répondit : « On n’a pas versé la rançon. » Le bourgmestre reprit : « M. le curé croyait que le major passerait au presbytère pour la prendre », ce qui n’avait pas été fait. Toujours pour chercher noise, le prince dit : « On a bien vu M. le curé à la route, mais il n’a rien donné. »

Mensonge ! M. Rolin n’avait pas quitté sa maison, il attendait. Or après quelques minutes d’entretien, le major renvoya un officier qui vint toucher le rachat mais le bourgmestre ne fut pas encore libre ; on le conduisit à Erpigny où il attendit jusque vers 5 heures, moment où on vint lui dire qu’il était libéré. Sur sa demande, on lui donna un sauf-conduit qui lui permit de revenir librement jusque Grandmenil où un capitaine qui s’y trouvait lui donna ordre de se rendre à l’église. On avait, dit-il, trouvé une poignée de poudre dans une maison et il exigeait lui aussi, une rançon de cinq mille (5.000 frs) et l’incendie de la maison. Il fallut donc encore, pendant la nuit, donner la somme exigée.

Mais revenons quelques heures en arrière. Après la perquisition si minutieuse pour les armes, le départ sous escorte de M. le bourgmestre et de MM. les abbés Rolin et Bosquée, les habitants, inquiets des suites qui allaient surgir de ces événements, étaient rentrés silencieusement chez eux pendant que d’autres s’étaient dirigés vers les villages voisins. Certains mêmes furent poursuivis jusque dans les bois, par l’ennemi exaspéré qui déchargea vainement ses armes sur eux. C’est ainsi qu’Alphonse Pirson et J. B. Leloup l’échappèrent belle. Ils voulaient se sauver par la ruelle qui aboutit à la fontaine en face de la maison Maurice Lecart-Louis, quand ils tombèrent sur un soldat qui tira sur eux.

Ne les ayant pas atteints, ils continuèrent leur course par les prés à thé⁴⁰. Alphonse sauta dans le trou qui se trouve près de l'endroit où était le vieux moulin, et se blottit dans une excavation du rocher. Quand le Boche arriva à l'obstacle, il vit François Cheppe devant sa maison ; le prenant probablement pour l'ennemi qu'il poursuivait, il tira sur lui à bout portant.

Il avait mal visé ; François, sain et sauf, se hâta de rentrer chez lui. Ayant manqué son coup, le soldat revint vers le village. Plus tard, Alphonse sortit de sa cachette et se dirigea prudemment vers la Heyd où il resta jusqu'au soir. J. B. Leloup rentra également à la nuit tombante.



Sur cette carte, sont renseignés « les prés à(du) thé » dans lesquels se sauvèrent J.B. Leloup et Alphonse Piron (à gauche de « Sous l'Eglise ») et tout à fait à l'ouest le lieu dit « Crawèye Hesse » où fut abattu Alphonse Piron, qui fuyait vers Perrémont (en-dessous, à gauche) - Marquée d'une croix au-dessus à droite, Chienrue, par où arrivèrent les premiers soldats allemands. En rouge, l'église, dans laquelle furent emprisonnés les hommes, à sa gauche la maison d'Hortense Paquay et à droite, aussi en rouge, l'école où elle enseignait. (Carte Fonds d'Histoire de Manhay.)

Vers neuf heures du soir, le calme étant rétabli, M. Collard, directeur du vicinal, en villégiature à Grandmenil, et son voisin Nestor Lecart résolurent de venir s'assurer, dans la cour de l'école, si la victime des Allemands était bien Alphonse Piron. Le bruit avait couru que ce devait être un des fils de Léopold Leloup. Ils prirent donc une lanterne et vinrent visiter le cadavre qu'ils reconnurent aussitôt pour Alphonse Piron.

De retour chez M. Collard, ils devisaient sur les événements du jour quand, soudain, des cavaliers, revenant du côté de Soy et ayant aperçu la lumière, frappèrent à la porte. Il fallut ouvrir mais ceux-ci les lièrent ensemble l'un par le bras droit, l'autre par le bras gauche et les emmenèrent. M. Collard, qui parlait parfaitement la langue teutonnes, sut sans doute gagner la cause car quand ils arrivèrent en-dessous de Bellaire, on les relâcha. Ils se hâtèrent de revenir par Bahou et par des chemins de traverse. Il faisait bien clair quand ils rentrèrent chez eux.

⁴⁰ L'ancien moulin et les prés à thé se trouvent en face de la dernière maison de Grandmenil, en descendant vers Bomal. Nous n'avons pu découvrir l'origine du lieu-dit « prés à thé ».

C'était le mardi matin ; tandis que le bourgmestre était emmené vers Erpigny, de nouvelles troupes commencèrent à passer.

Dès 5 ½ heures, des canons et des caissons défilent ; un roulement sourd sur la route d'Erezée se fait entendre suivi bientôt par la cavalerie et l'infanterie. Dès 9 heures, l'Etat-major de la XXII^e division prend ses quartiers dans le village.

Parmi eux, on distingue le prince de Reuss Henri XXXIII, membre de la famille impériale par son mariage avec la cousine de l'empereur ; de même, le prince de Waldeck, son fils et le général de la division, qui tous se tiennent dans la maison occupée par M. Collard. Dès ce moment, des soldats parcourent le village à la recherche des hommes.

Le commandant de place du village, un mauvais drôle, répondait sur sa tête de la sûreté de l'Etat-major. Il lui était libre de prendre les mesures qu'il jugeait nécessaires. Il décida donc de faire rassembler tous les hommes dans un même endroit pour y être gardés, comme otages, par ses soldats.

Sans aucune défiance et sans savoir ce qu'on voulait faire d'eux, la plupart des hommes, demeurés au village, se laissèrent prendre sans difficulté et conduire à l'église. Ils s'y installèrent tant bien que mal, se demandant ce qu'on voulait faire d'eux. Ils apprirent bientôt que ce n'était qu'une mesure de prudence prise contre eux et que, sur la parole du prince de Reuss, ils seraient remis en liberté dès le lendemain, sitôt les troupes passées. Ils surent plus tard ce que valait la parole allemande.

La garde de l'église était composée comme suit : sur la porte d'entrée extérieure un groupe de soldats visitant les hommes à leur entrée, pour s'assurer qu'ils n'avaient point d'armes et pour leur enlever les objets suspects : couteaux, canifs, etc.

A l'intérieur du porche, deux sentinelles, baïonnette au canon ; à la porte intérieure, deux autres sentinelles, de même une autre à l'entrée du chœur, une à la porte intérieure de la sacristie et une dernière à la porte extérieure, toutes casquées et sanglées comme pour la bataille. Sous une telle garde, toute idée de fuite était écartée. Par moments, le capitaine commandant de place venait s'assurer par lui-même que tous ses ordres étaient scrupuleusement observés. Il fut cependant permis aux prisonniers de recevoir des vivres et des couvertures de l'extérieur.

Par moments aussi, jusque dans la soirée, de nouvelles figures venaient rejoindre les détenus, soit des habitants de la localité trouvés plus tard chez eux, soit des étrangers de passage à Grandmenil. Vers trois heures, premier incident. En poursuivant leurs perquisitions, les Allemands mirent la main sur un minuscule sachet en toile renfermant une poignée de poudre de carrière, dont les ouvriers se servaient pour l'extraction des pierres à bâtir. Le commandant de place se présenta donc à l'église et, montrant ce reste de poudre, demandait en parcourant les rangs des détenus : « A qui cela ? Quelqu'un reconnaît-il cela ? » Evidemment nul ne répondit, ce que voyant, le commandant sortit de nouveau, alla prendre le numéro de la maison où se trouvait cette poudre et s'en revint bientôt après, demandant cette fois qui demeurait au numéro ? Les hommes se consultèrent entre eux, car, avant la guerre, les habitants des campagnes s'inquiétaient peu du numéro de leurs maisons. Finalement, Victor Hay se reconnut le propriétaire de la maison ; on le fit sortir, mais quelques minutes plus tôt, voulant se venger sur le frère de la victime du jour précédent, ils appellent Thomas Piron, le garrottent puis l'emmenent au quartier général où un officier l'interpelle :

– Eh bien, on a trouvé des explosifs derrière l'armoire de votre cuisine. Vous allez être fusillé.

– Je n'ai pas même d'armoire dans ma cuisine.

– Ne mentez pas !

Un autre chef arrive et dit : « Nous verrons. »

De là, et toujours lié, Thomas est conduit dans la maison de Victor Hay, où on lui dit :

– Cette maison vous appartient ?

– Non.

– A qui ?

– A Victor Hay.

– Où est-il ?

– Je l'ignore.

Sur cela, le détenu est ramené à l'église où l'on s'empare du propriétaire de la maison qui, vers 11 heures, est conduit devant l'Etat-major où il est d'abord enfermé dans la remise sous la garde de sentinelle, baïonnette au canon. On l'accuse « d'avoir des explosifs dans sa maison », on va le fusiller. Le prince de Reuss, informé de ce que cette poudre datant de plus de vingt ans, était le restant de ce qu'il avait employé pour l'extraction des pierres devant servir à la construction de sa demeure, intervint en sa faveur et ordonna que le prévenu, au lieu d'être fusillé, serait prisonnier jusqu'à la fin de la guerre ; alors il fut reconduit à l'église vers les 4 heures du matin.

Vers le soir, le bourgmestre fut conduit à l'église. Peu après, des coups de feu retentirent : c'étaient des balles incendiaires. La maison de leur victime, Aphonse Piron, était en feu. De l'église toute proche, les détenus purent voir, non sans inquiétude, les lueurs sinistres de l'incendie qui prenait des proportions gigantesques ; les fenils étaient bondés de fourrages, sans compter que la maison voisine, habitée par la famille Samray-Broncard, flambait également à cause de son voisinage immédiat.

Beaucoup se demandaient avec anxiété si tout le village ne brûlait pas et si l'église elle-même n'allait pas être la proie des flammes, les ensevelissant sous les décombres fumants, dernier raffinement de la cruauté teutonne.

Ce fut à ce moment alors que tous se trouvaient sous l'emprise de la frayeur que le capitaine vint leur annoncer que si, dans cinq minutes, on n'avait pas versé cinq nouveaux mille francs, tout le village allait flamber. Les principaux de la localité se consultèrent et se déclarèrent prêts à avancer la somme, pourvu toutefois qu'on les laissât rentrer chez eux pour y prendre l'argent nécessaire. Ce qui leur fut accordé. Sous bonne escorte, ils allèrent chercher la somme exigée pour la rançon du village. A leur rentrée à l'église, ils rassurèrent quelque peu les prisonniers, en disant que seules les maisons Piron, Samray et Hay Victor étaient brûlées et que le reste du village était tranquille. »

Le mercredi 19 août : les hommes emmenés vers l'Allemagne.

« La nuit fut excessivement longue, d'autant plus que M. le curé, en prévision de l'enterrement de la victime annoncé par les Allemands, avait dressé le catafalque, ce qui ajoutait un ton lugubre à cette nuit déjà si triste par elle-même et troublée encore par les pleurs et les gémissements désespérés de la femme de Victor Hay dont le mari était emmené par les soldats.

Dans le village, les Allemands montaient la grand-garde ; dans de nombreux endroits brillaient les feux de bivouac. A part quelques coups de feu isolés, la nuit fut calme, mais ce fut avec un soupir de soulagement que les détenus de l'église et les autres habitants du village virent paraître les premières lueurs du jour.

Cependant, on n'avait pas lieu de se réjouir ; les jours d'angoisse n'étaient pas finis. Dès le matin, branle-bas général et sonnerie des clairons. Sur la route d'Erezée, les troupes commencent à défiler de nouveau, ce qui réjouit les détenus, car n'a-t-on pas promis, la veille, de les mettre en liberté ? Sanglante ironie : comme on connaissait peu la cruauté et la fourberie de l'Allemand !

Vers 7 heures, les parents des détenus apportent le déjeuner mais on n'y fait guère honneur car une nouvelle inquiétante se propage ; on parle d'emmener les hommes. Hélas ! peu après, cette nouvelle est bientôt confirmée ; on fait atteler deux chars sur lesquels montent les plus âgés tandis qu'entre les deux véhicules, les plus jeunes se mettent en rang. Le commandant déclare alors que quiconque essaiera de prendre la fuite sera fusillé. Le convoi se met en marche.

Il était huit heures ; on fit halte sur la place qui sépare le jardin de M. V^{ve} Delvaux de la route Erezée-Manhay. Sur la route, défilaient de front deux convois de canons et de matériel de guerre.

Les femmes et les enfants arrivèrent bientôt éperdus, ne sachant ce qu'allaient devenir et leurs époux et leurs fils. Par précaution, elles coururent rechercher couvertures, vivres et argent, ce qui, plus tard, leur fut d'un grand secours.

Après une mortelle attente de deux heures, la colonne se mit en marche au milieu des cris désespérés des femmes et des enfants, sous une double haie de gardes allemands impassibles.

Tout le long de la route croisent les armées ennemies en marche, à qui les sentinelles, en ricanant, les montrent du doigt en les appelant francs-tireurs et les troupes excitées et pleines de rage les mettent continuellement en joue avec des menaces de mort. Ils leur jettent aussi des pierres et leur lancent des coups de pied et des coups de poing. Toujours dans les mêmes conditions, ils arrivent à Vielsalm où on les loge dans des wagons à bestiaux et où ils souffrent énormément de la faim, de la soif et surtout du manque d'air. Ils sont employés à diverses corvées, déchargements de wagons, etc. On les traite de la façon la plus brutale : coups, menaces, injures, rien ne leur est épargné. Après une semaine de ce régime, on remet en liberté les plus âgés (au-dessus de 60 ans) sauf le bourgmestre et les plus jeunes (en dessous de 16 ans).

C'était le 26 août. La joie fut grande lors de leur retour au village ; on craignait que ces vieux de soixante-quinze ans et ces enfants de 11 à 12 ans ne pussent supporter ces traitements barbares. Les autres s'attendaient également à un prompt retour, aussi grande fut leur déception quand, le même jour, on les fit monter dans des wagons qu'on dirigea vers l'Allemagne. Pénible fut leur voyage à travers le pays ennemi. Aux arrêts, le son des cloches annonçait le passage des prétendus francs-tireurs belges. Alors femmes et enfants se pressaient autour des wagons ; cris féroces, gestes menaçants, injures et railleries grossières, rien n'est épargné par ces mégères en furie qui vont même jusqu'à leur cracher au visage. Mais les prisonniers détournent la tête et n'opposent à ces forcenés qu'une attitude méprisante.

Le voyage se continue ainsi jusque Coblenz où ils arrivent vers minuit ; on les fait attendre trois quarts d'heure dans la cour de la prison où le directeur, ne trouvant plus de place sans doute, les fait expédier sur Diez où ils mettent pied à terre pour se rendre à la prison centrale de Freiendiez.

Reportons-nous à Grandmenil où une partie des hommes s'était sauvée dans les bois ou dans les villages voisins, ce qui était connu des Allemands. Or, pour empêcher leur retour, l'ennemi fit savoir que tout homme qui rentrerait au village serait fusillé et toute maison dans laquelle il reviendrait serait brûlée. Nouvelle anxiété : les femmes, dont les maris ou les fils (ils étaient une quarantaine) s'étaient enfuis dans les bois, se mettaient furtivement à leur recherche d'abord pour leur porter de la nourriture puis pour les avertir du nouveau danger qui les menaçait. Ce fut avec une grande peine et après plusieurs jours qu'elles parvinrent à découvrir la retraite du plus grand nombre : une hutte non loin de Coin du Bois et au milieu d'un bois de sapin impénétrable. Parfois cependant, attirés par la curiosité et par l'amour de leur cher village dont ils étaient bannis, certains s'en revenaient vers le soir ou à l'aube s'assurer par eux-mêmes du haut d'une colline si rien n'était changé au foyer qui abritait les leurs. »

Du jeudi 20 au mardi 25 août : passage de nombreuses troupes, incendie de Briscol, trois hommes tués et neuf maisons incendiées à Manhay, mort de Mme Bosmans.

« Le jeudi 20 et le vendredi 21, rien d'anormal pour le village, à part le passage de l'infanterie ennemie qui défile 48 heures durant, 8 de front et l'incendie de Briscol (le 20) que nous apprenons les nuages de fumée qui venaient de l'ouest. On crut même un moment que l'ennemi avait mis le feu dans les bois pour s'emparer des fugitifs.

Le samedi, nouvelle alerte. Vers huit heures, comme les dernières troupes quittaient Grandmenil, une vive fusillade éclate à Manhay. Trois habitants sont tués : Emile Bay, Alfred Job et Henri Remy, tandis que les autres, une vingtaine environ, passent sur des camions automobiles et vont rejoindre, à Vielsalm, les prisonniers de Grandmenil. La moitié du village est incendiée tandis que le reste est livré au pillage.

Vers 2 heures, ces troupes barbares, commandées par un lieutenant de 22 ans à peine, font leur entrée à Grandmenil.

Les soldats, ivres, parcourent le village à la recherche des hommes, fouillant les haies, les buissons et les arbres, tandis que le lieutenant déclarait : « Briscol brûlé, Manhay brûlé, Grandmenil doit brûler ». Ce qui devait avoir lieu la nuit. Heureusement le chef ivre se trouva trop bien dans son lit quand, vers minuit, les soldats vinrent frapper à sa porte pour exécuter l'ordre destructeur. Le lendemain matin, dimanche, son ivresse étant dissipée, il se contenta, avant de partir, de faire continuer le pillage de Manhay.

La demi-journée fut calme, mais toujours bien triste, Alphonse Piron, la victime des Boches, avait été mis dans un cercueil fait à la hâte et déposé à l'endroit du cimetière où se trouve la petite chapelle abritant la dépouille mortelle du regretté M. le curé Bonjean; les soldats, voulant jouir de la vue de celui qu'ils avaient si malheureusement tué,

avaient ouvert le cercueil ; un bras même pendait dehors et ce n'est pas une fois, mais tous les jours et plusieurs fois par jours qu'ils allaient se repaître de la vue de leur innocente victime. L'autorisation de l'inhumer ne fut donnée que le dimanche. Qui allait creuser la tombe ?... Plus d'homme au village ! Quelques femmes et quelques jeunes filles courageuses se mirent à l'œuvre et, pour plus de facilité et de célérité réouvrirent une tombe dont le corps avait été exhumé l'année précédente. Cela explique pourquoi Alphonse ne repose pas près des autres membres de sa famille. La triste besogne était à peine finie, qu'une autre troupe de soldats arrivait.

Les fantassins firent un repos sur la place avant l'église, tandis que les cavaliers cherchaient à loger leur monture. La nuit se passa sans incident. Le lundi matin, ces troupes partirent vers Bomal.

Toute la journée encore, passage de soldats ainsi que le mardi 25. Ce même jour, expirait une victime indirecte de la guerre, M^{me} Bosmans (*Hubertine Gengoux née en 1844, épouse de Jacques-Grégoire Bosmans, le grand père de Joseph Bosmans de Vaux-Chavanne - ndlr*). Le mardi 18 août, cette pauvre femme, terrorisée par la peur et dans le but d'échapper à la vue des Teutons, s'était blottie sur le fenil appartenant à Nicolas André-Hay, bâtiment retiré et pour ainsi dire inaccessible ; le soir, apercevant l'incendie qui dévorait les maisons voisines, elle se laisse choir dans la grange, mais dans sa chute, elle se casse une jambe. Blessée mortellement, elle se traîne néanmoins encore jusqu'à mi-chemin de sa demeure d'où un soldat, le lendemain matin, l'y reconduit.

On manda le docteur qui habitait Oster et il obtint la permission de venir la visiter ; un médecin allemand lui donna cependant encore quelques soins mais on refusa à M. le vicaire d'Oster la permission de venir l'assister dans ses derniers moments. »

Le mercredi 26 août : retour des prisonniers jeunes ou trop âgés.

« Comme on l'a dit précédemment, le mercredi 26, on vit rentrer les prisonniers de plus de 60 ans et ceux de moins de 16 ans ; après discussion pour savoir s'il ne fallait pas les tenir à l'école sous la garde de sentinelles, le major Lacroix décida qu'ils seraient libres et que même les fugitifs cachés dans les bois devaient rentrer immédiatement. Femmes et enfants se mirent en route pour rappeler qui leurs maris ou leurs enfants, qui leurs frères, mais ce ne fut que le lendemain ou quelques jours plus tard qu'ils reparurent au foyer, car ils craignaient toujours une embuscade de la part de l'ennemi. »

Les 28, 29 et 30 août : des troupes regagnent l'Allemagne, réquisitions.

« Le vendredi 28, vers deux heures de l'après-midi, nouvelle alerte. Les uhlands qu'on croyait bien loin, réapparaissent sur la route d'Erezée, musique en tête ; suivent les régiments d'infanterie, tous chantent victoire et, en effet, tous les chariots sont garnis de fleurs et de branchages. Ils réquisitionnent chevaux et voitures pour faire conduire, par des jeunes gens, leurs bagages jusqu'à St-Vith, Crombach, etc.

A ces conducteurs, les fanatiques allemands refusent jusqu'à un verre d'eau ainsi que le seau nécessaire pour abreuver leurs chevaux.

Le samedi 29, toujours retour, à marche forcée, des troupes ennemies.

Le dimanche 30, vers 10 heures, les voitures de la Croix-Rouge clôturent le retour des troupes revenant, au plus vite, de Namur et de Dinant pour se porter au secours de la Prusse orientale envahie par les troupes russes.

Déjà alors, on put constater par le nombreux matériel qui repassait : camions de Namur (bon pain namurois), voitures de Dinant, Tamines, etc., fauteuils, chaises d'enfants, dinanderie, que cette guerre n'était qu'une guerre de pillage. Au dire d'un officier allemand, 80.000 hommes étaient repassés en l'espace de ces trois jours. »

De septembre à décembre 1914.

« Le lundi 31, ainsi que la 1^{re} semaine de septembre, passage de la poste et de quelques convois de ravitaillement
Le 8, départ vers Namur du major Lacroix et de ses troupes. Seuls, restaient dix-sept hussards commandés par le lieutenant Koch, qui s'établirent tous ensemble dans la maison de M^{elle} Paquay.

Depuis lors, patrouilles continues sur les grand'routes et dans les villages voisins, surveillance spéciale de la ligne téléphonique Manhay-Erezée. Un jour même, un fil ayant été coupé du côté de Brisco, un pauvre vieux de 80 ans, Joseph Gérard, dit « le petit Joseph » de Brisco, fut arrêté sur la grand route et ramené sous bonne escorte à la caserne, inculpé d'avoir coupé le fil. Il ne fut remis en liberté que le surlendemain sur le témoignage de plusieurs personnes qui assurèrent que cet homme était physiquement incapable d'une telle chose.

En vrais Allemands qu'ils étaient, ces soldats ne manquèrent pas de faire bonne chère. Chaque semaine, M. Collard, faisant fonction de bourgmestre, devait leur fournir une jeune bête bien grasse pesant autant de kilos, des œufs, du pain, de l'avoine et toutes les choses nécessaires à leur entretien ainsi qu'à celui de leurs montures. Le village connut, dès les premiers jours, les ennuis de l'occupation boche ; pour y entrer comme pour en sortir, on devait être muni de passeport. Dès 7 heures du soir, tous les habitants devaient rentrer chez eux, au signal donné par la cloche paroissiale qui devait se faire entendre chaque jour à 7 heures du matin, à midi précis et à 7 heures du soir. Ce régime perdura jusqu'au 6 octobre, jour où les habitants, tout joyeux, purent voir leurs ennemis s'en aller dans la direction de Liège.

Remontons au 18 août, époque où commence la moisson. La plupart des hommes prisonniers en Allemagne et le reste sauvés dans les bois, la moisson ne put commencer au moment voulu.

Après la rentrée des vieillards et des fugitifs, la question se pose encore plus pressante : les récoltes sont plus que mûres et pas de bras pour les récolter ! Qu'était-ce donc que cette poignée d'hommes valides, ces vieillards, ces femmes et ces enfants, pour attaquer cette immense et importante besogne ! Après plusieurs délibérations, on résolut de faire la besogne en commun, en commençant par les plus mûres. Bientôt cependant, on vit que ce petit nombre de travailleurs serait loin de suffire à la tâche qu'ils avaient si courageusement entreprise. Les récoltes magnifiques et si nécessaires en cette année de guerre commençaient à s'égrainer ; on fit appel à la bonne volonté des habitants de Lafosse et de Chêne-al-Pierre qui, bien volontiers, prêtèrent leur concours à cette besogne. Cet exemple fut bientôt suivi par les habitants des villages environnants, notamment Oster, Odeigne, Freyneux, Lamormenil et Harre. Grâce à leur aide généreuse et spontanée, on parvint à rengranger les superbes moissons qui couvraient nos campagnes en 1914.

Mais, contraste saisissant, le lieutenant avait défendu à ces braves gens de mettre le pied dans le village. Force fut donc de leur porter la nourriture dans les champs. La récolte des pommes de terre se fit en temps normal ; l'arrière-saison fut bonne. Cependant, les mois d'août, de septembre et d'octobre étaient passés sans qu'on eût entendu parler de nos prisonniers. L'anxiété était vive au village ; les bruits les plus divers et les plus faux circulaient sur leur compte ; ils étaient peut-être fusillés, ou ils travaillaient du côté de Dusseldorf, on les avait même vus qui étaient occupés à la ligne Bastogne-Gouvy. Deux des meilleures marcheuses furent dépêchées à Paris en Ardenne (*surnom de Bastogne à l'époque ?- ndlr.*) ; nos prisonniers n'y étaient pas, on ne les y avait jamais vus.

Enfin, un beau jour en novembre, par un message venu du Grand-Duché de Luxembourg, on sut que nos prétendus francs-tireurs étaient détenus dans la prison cellulaire de Freindiez, village situé entre Koblenz et Cologne, à ½ lieue de Limburg, qu'ils étaient tous en bonne santé mais ils ignoraient complètement quand sonnerait pour eux l'heure de la délivrance.

Ces renseignements tranquillisèrent quelque peu les familles des détenus ; au moins ils étaient encore en vie quand, le 30 novembre, vers les 10 heures du soir, on annonça le retour de deux Grandméniliens, M. le bourgmestre et M. Quoilin. Ils avaient plus de 60 ans, on les libérait ; une sentinelle les accompagna et, en passant par Trèves, Luxembourg, Arlon, Libramont, Jemelle, elle les déposa à Marche dans le bureau du Kreischeff, d'où, au moyen d'une voiture d'occasion, ils rentrèrent dans leur foyer.

Ce même jour et les jours suivants, ce fut une vraie procession chez nos deux retrouvés. Ils racontèrent que les cellules, d'une grande propreté, étaient chauffées à la vapeur, que, dans le principe, ils ne pouvaient sortir qu'une

heure par jour, plus tard deux, que la nourriture était insuffisante et que, dans le but d'augmenter la ration, les plus forts allaient chez les fermiers des environs se livrer aux travaux champêtres.

Il ne disaient pas combien les heures avaient dû leur sembler longues dans cet exil. Qu'étaient devenus les leurs !... Le village n'était-il pas brûlé ? Autant de suppositions qui leur passaient par la tête et ne leur laissaient pas un moment de repos.

Connaissant le lieu où se trouvaient les prisonniers et le peu de nourriture qu'on leur offrait, on leur expédia des colis, mais vous dire les difficultés que souvent on rencontra pour les leur faire parvenir serait impossible et encore les recevaient-ils et dans quel état ?

Parti le 18 août, M. Devahive avait été remplacé dans ses fonctions de bourgmestre par M. Collard, directeur du vicinal. Etant étranger à la localité, il s'adjoignit MM. A. Detroz, A. Tricnaux, M. Lecart-Louis et L. Thirion. M. E. Delvaux le remplaça comme secrétaire. Les nouveaux fonctionnaires remplirent leur mandat, le premier jusque Noël, date où il retourna à Liège, et le second jusque février, l'autorité occupante ayant mandé l'ancien maire à reprendre ses fonctions. Une partie de l'autorité communale était donc rentrée mais l'autorité ecclésiastique représentée par M. le curé Rolin restait toujours prisonnière.

Les difficultés d'entrer à Grandmenil ainsi que la mauvaise saison ne nous laissèrent cependant pas tout à fait sans secours religieux. M. le vicaire d'Oster vint, chaque dimanche, nous chanter une messe, tandis que le bon vieux M. le curé de Freyneux venait un jour en semaine et chaque fois il nous apportait des encouragements.

En décembre, M. l'abbé Collin d'Erpigny fut nommé remplaçant.»

Pour compléter le récit de mademoiselle Paquay concernant le début des hostilités, nous reprenons ci-dessous les résumés ou extraits de rapports ou récits rédigés par M. Noël, curé de Malempré et par l'instituteur Wiot de Manhay ainsi qu'un rapport du major Kumme. ⁴¹

Le conseil de guerre de Malempré: résumé du rapport de M.Noël, curé de Malempré.

« Lundi 17 août 1914, vers 4 h. de l'après-midi, le major Kumme m'annonça que mon confrère de Grandmenil venait ici dans une heure, qu'un civil du village avait tiré sur eux, blessant un soldat au cou, que ce civil avait été tué, qu'il attendait le "protocole". Il m'énuméra les peines possibles en pareil cas: tous les civils tués; ou bien trois civils tués: le curé, le bourgmestre et un autre; ou bien toutes les maisons incendiées, ou bien tous les hommes déportés en Allemagne, ou bien une amende. J'intervins longuement, et le plus instamment possible, en faveur de mon confrère et de ses paroissiens. Le major haussait les épaules, se bornant à dire qu'il ferait ce qu'il pourrait. Au presbytère, avait pris quartier le prince de Saxe-Meiningen, un adjudant-major et une dizaine d'officiers.

L'arrivée des trois prisonniers sur un tombereau sous bonne escorte vers 7 h. du soir fit dans le village une profonde sensation. J'obtins leur transfert, de la "Wache" établie à la maison communale, au presbytère.

M. l'abbé Rolin niait énergiquement que son paroissien Alphonse Piron ait pu tirer et se croyait mené dans un guet-apens.

Au cours du repas des officiers, j'entendis qu'on appelait "complot" ce qui s'était passé à Grandmenil. Cependant, le major le niait. Il quitta brusquement la table, se promena dans le vestibule et m'affirma que l'affaire était grave. Cependant, il attendait toujours le protocole.

Il arriva vers 11 h. du soir. Le conseil de guerre se tint aussitôt. On entendit d'abord M. le bourgmestre à qui on voulut faire avouer qu'Alphonse Piron avait tiré. Il tint bon, affirmant qu'il était venu, le premier, remettre ses armes. Invité à s'expliquer sur la fusillade, il parla d'une rencontre de Français et d'Allemands. Puis, il y eut une longue interruption, causée par l'arrivée de soldats portant des ordres. M. le bourgmestre signa ensuite sa déposition. M. le curé et M. le

⁴¹ Archives de l'Evêché - Boite S.90. Certains de ces témoignages résumés ont été repris dans l'ouvrage déjà cité : « Documents pour servir à l'Histoire de l'Invasion allemande dans les Provinces de Namur et de Luxembourg » - Chanoine Jean Schmitz et Dom Norbert Nieuwland -. Tome 1 : - Ed. G. Van Oest & Cie - 1919 - pp. 100-111 et 171-173.

vicairé comparurent à leur tour et firent des dépositions identiques, ce qui dut convaincre les officiers qu'il était impossible qu'Alphonse Piron eût tiré sur les troupes. Le jugement fut rendu. Une amende était infligée à la commune. Le chiffre en était fort élevé; je discutai avec le major; il abaissa la somme à 6.000 puis à 5.000, puis à 4.000 F, disant "qu'il ne voulait plus descendre".

Après le départ des prisonniers, il prétendit "qu'il avait été trop bon, que le général, à Verleumont, n'approuverait pas".
Les événements du lendemain le prouvèrent. » (Incendie de maisons, arrestations et déportations – voir le récit d'H. Paquay - ndlr).



Voici le presbytère de Malempré - à droite de l'église - où s'était établi le prince de Saxe-Meiningen. En décembre 1944, l'officier allemand qui était au village avait également utilisé cette maison comme poste de commandement. C'est à cet endroit que deux jeunes hommes de Commanster, originaires de Malempré, furent questionnés avant d'être emmenés dans les bois et assassinés. Sur cette photo, on remarque la présence de poteaux en béton pour l'électricité mais la route n'est pas asphaltée. Cette carte doit dater des années 30.

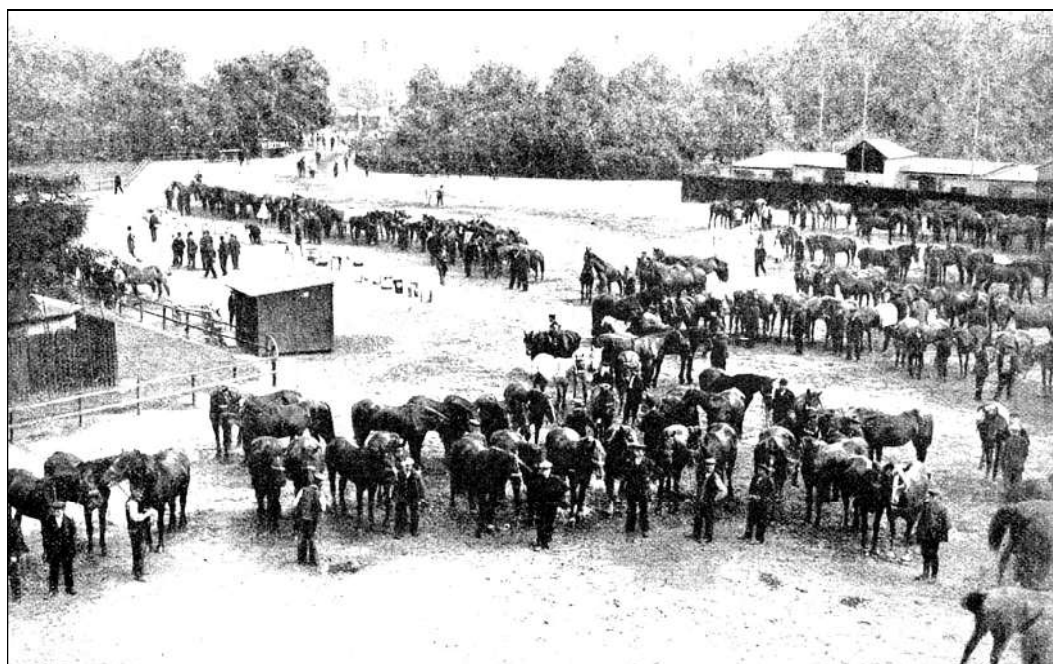
Scène cocasse, mais non sans risque, lors de l'envahissement de Malempré. Récit de l'abbé Noël.⁴²

« C'était le 18 août 1914. Une telle affluence de troupes s'était abattue sur notre petit village qu'on avait peine à circuler ; il y avait de l'infanterie, de la cavalerie et de l'artillerie lourde.

Toutes ces troupes étaient commandées par le capitaine comte von Hagen. L'après-midi on avait procédé à l'enlèvement des chevaux. Le soir n'ayant reçu aucun bon pour leurs chevaux partis, un échevin et un conseiller vinrent me conter leurs doléances, me priant de réclamer près des chefs hébergés au presbytère.

Avec toutes les précautions possibles, j'exposai leur situation au Comte von Hagen qui m'écouta favorablement ; il s'enquit du capitaine qui avait réquisitionné et après recherches, il me renvoya au capitaine Borghès, de l'artillerie lourde, qui avait son quartier chez les Lallement. Le capitaine Borghès ne comprenait pas le français ; il me reçut très courtoisement. Je sus par lui qu'un seul bon pour tous les chevaux réquisitionnés devait avoir été remis au bourgmestre ; voulant que les choses se fassent selon le droit, il me pria même de m'enquérir pour son compte, si le bon signé par lui, avait été effectivement remis au bourgmestre.

Je lui fis observer que le bourgmestre étant gardé comme otage, je ne pourrais l'atteindre ; sur son ordre, un officier allait m'accompagner à la « Wache ». J'attendis quelques instants sur le seuil de la porte de M. Lallement et l'officier, qui devait m'accompagner, parut un pistolet à la main.



Chevaux réquisitionnés par l'armée allemande.⁴³

Nous descendîmes à la maison communale; l'officier pressait le pas et agitait son grand pistolet, faisant route. «Les français... commença t-il, et il n'acheva point ; autre chose, continua-t-il en allongeant son arme dans ma direction ».

Nous arrivâmes à la maison commune (sic), où se trouvait la « Wache ». Der burgmeister ? vociféra-t-il. On lui indiqua la place où le bourgmestre dormait étendu sur de la paille. Il le réveilla brutalement à grand renfort de coups de pieds dans les côtes et dans les jambes. Le bourgmestre ahuri de procédés pareils se leva.

⁴² Archives de l'Evêché de Namur - Boite S90.

⁴³ Gabriel Hanotaux - « Histoire illustrée de la guerre de 1914 » (17 vol.).

« C'est vous, le bourgmestre ? – Oui Monsieur » Se tournant alors de mon côté, l'officier me mit le pistolet au front et hurla, en soulignant tous ses mots de coups de talon sur le plancher : « Parler Allemagne, Allemagne, Allemagne... (Allemagne, une dizaine de fois) ! »

Comme j'hésitais, il me répéta l'ordre avec plus de démonstrations encore et de bousculades. Je lui fis observer que je ne savais pas l'allemand (j'avais compris, à tort, qu'il voulait que je parle allemand) et que d'ailleurs le bourgmestre ne comprenait pas l'allemand. Il reprit de plus belle et avec plus de rage : « Parler Allemagne, Allemagne, Allemagne, ou sinon, fusillé. Je cédaï à la pression et je commençai une phrase ... en allemand ... au bourgmestre. La scène était des plus stupides. Les soldats allemands eux-mêmes n'en revenaient pas. Décidé à plutôt mourir que de continuer « un stupide semblable », je me retournai et très fermement, je fis comprendre à cet échappé des forêts de Germanie, que j'étais là par ordre de son supérieur le capitaine Borghès, pour un service à lui rendre autant qu'à mes gens, et qu'il connaissait d'ailleurs aussi bien que moi, le but de ma démarche. Il se moqua de moi et chercha à me tourner en ridicule devant le corps de garde : « Et c'est pour cela, que vous me faites venir ici ? Et c'est pour cela que vous me faites quitter mon souper ! Vous saurez, Monsieur, que vous êtes Allemagne (sic), ici, et que nous prenons les chevaux et ne les payons pas, c'est notre affaire et ce n'est pas à vous à commander à l'Allemagne. – Je ne commande pas à l'Allemagne, Monsieur, je suis venu par ordre du capitaine Borghès, m'enquérir près du bourgmestre, s'il était en possession du bon des chevaux réquisitionnés »

Se tournant alors vers le bourgmestre : « Avez-vous le bon des chevaux ? » Le bourgmestre fouilla ses poches et remit le bon ; il me le lut en allemand et ajouta : « Avez-vous compris ? – Je n'ai rien compris du tout » - Il me traduisit en mauvais français et puis : « C'est tout ? – Oui c'est tout ». Je voulus m'esquiver, lorsque la voix reprit : « Halte ! » et se croisant les bras : « Et ce monsieur me fait quitter mon souper ! etc. » Il baragouina quelques phrases aux soldats qui ne répondirent rien ; lui seul essayant de rire. Il me donna l'ordre d'avancer, d'un geste de son revolver : « Trois pas devant moi ou sinon fusillé » Il me ramena ainsi au presbytère. L'incident était clos pour moi mais pas pour le bourgmestre. Des soldats qui avaient été témoins de ces faits, une partie prit fait et cause pour nous, l'autre pour l'officier ; ils se disputèrent, s'empoignèrent et faillirent s'étrangler. L'affaire tournait au tragique. Heureusement le bourgmestre leur offrit du tabac et parvint à les apaiser. »

Le rapport du major Kumme - 14 août 1914

Ce rapport décrit une situation idyllique et peut surprendre quand on sait quelle va être la suite des événements.

Die in der Umgebung abgestellten Kompanien
waren gut untergebracht und versorgt.
Die Bevölkerung war sehr freundlich,
die Pfarrer sehr hilfsbereit.
Die in der Gegend vorhandenen Gewehre (etwa 20)
sind in Saint-Vith abgegeben worden.
In der Gegend der Gemarkung von Malempré
wurden (140 Franc) an die St. Vith. Feldwache
abgegeben. Einige alte Jagdwaffen sind
ebenfalls an die Pfarrer zur Aufbewahrung
abgegeben.

Malempré
d. 14. 8. 1914.

Kumme
Major i. d. 1. Bataillon

Traduction du rapport du major Kumme qui présida le conseil de guerre de Malempré :

« Les compagnies cantonnées dans la localité ont été bien logées et bien soignées. La population a été très accueillante et le curé très serviable. J'ai fait transporter à Saint-Vith les fusils (environ 20) qui ont été confisqués. De même j'ai dirigé vers l'intendance les sommes réquisitionnées chez le bourgmestre (140 francs). J'ai réuni un peu de poudre et de vieux plombs de chasse et les ai confiés à la garde du curé. »

Malempré le 14-8-1914.

Signé : Kumme, major et commandant de bataillon.

Récit de l'instituteur de Manhay, monsieur Wiot.

L'incendie de Manhay, le 22 août 1914 à 7 heures du matin, alors que le village était occupé par les troupes, fut manifestement une scène décidée d'avance. Ces troupes brûlèrent neuf maisons, tuèrent Alfred Job, 20 ans, Emile Bay, 35 ans, et Jean-Joseph Remy, 76 ans, emmenèrent quatorze hommes, d'abord jusque Barvaux s/O, puis à Vielsalm et en Allemagne, et mirent une ingéniosité cruelle à faire souffrir la population civile. C'est ce que retrace le document ci-dessous.

Les incendies et les fusillades de Manhay.

« Le 21 août, un bataillon de Saxe-Meiningen s'arrêta à Manhay. Vers 1 heure de relevée, Maurice Lamy, échevin, Alphonse Remy, fermier et le soussigné, instituteur, furent requis comme otages par le commandant des troupes; nous fûmes enfermés dans la maison appartenant à Eugénie Pirson et servant de corps de garde. Un sous-officier nous lut un pamphlet en allemand où je compris le mot "franc-tireur". Puis il nous dit en français: "Si l'on tire sur nos troupes, vous serez fusillés."

Rien d'anormal ne se passa jusque minuit. A cette heure arrivèrent d'autres soldats qui n'étaient pas de Saxe-Meiningen. L'un d'eux lia conversation avec moi en ces termes: " Vous êtes M. l'Instituteur? –Oui Monsieur. – Vous avez tiré sur nos soldats? – Avec quoi, répliquai-je, nous n'avons pas d'armes. – Enfin, dit-il, il faut qu'on tue un homme à Manhay: que voulez-vous! C'est la guerre! "Je crus rêver, mes deux camarades ne me semblaient pas trop rassurés. Je pensai: " Si on tue un homme, ce sera moi. "

Enfin je pris la chose du bon côté et me dis: "Ce soldat est un farceur, il veut m'effrayer."Le matin, il était 5 heures, les deux soldats qui m'avaient accompagné lors de mon retour à l'école, restèrent les derniers au corps de garde et agitèrent les mains au-dessus de la tête, pour nous signifier de sortir, pensais-je, car ils ne connaissaient pas un mot de français. Plus tard je compris qu'ils nous engageaient à nous enfuir. Nous sortîmes tous les trois et nous revînmes chacun chez nous.

Les soldats quittaient le village, lorsque Auguste Bay demande, vers 6 heures et demie, à l'un d'eux: " Croyez-vous qu'un combat aura lieu sous peu? – Oui, répondit-il, on va combattre la gendarmerie."En effet, vers 7 heures du matin, un officier arrive en auto, s'arrête près de la caserne, prend un fusil et décharge une série de coups de feu sur l'une des fenêtres du pignon. Un soldat entre avec un bidon et le feu se voit presque immédiatement à la première chambre, à gauche du rez-de-chaussée. Les troupes, qui se dirigeaient sur Grandmenil, reviennent sur Manhay, entourent la gendarmerie et une fusillade ininterrompue a lieu.



La gendarmerie de Manhay en 1908. Le vicinal n'existe pas encore.

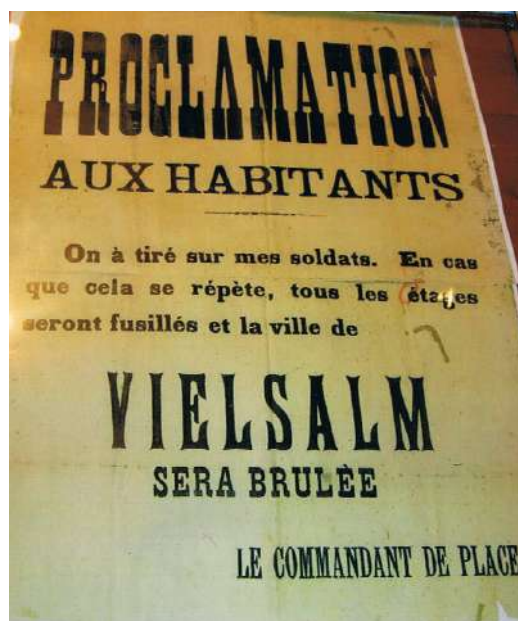
Un jeune homme, Alfred Job, est brutalisé et tué derrière la maison Dessy; Emile Bay succombe et meurt derrière la gare, près du verger Bernier; et Jean-Joseph Remy est massacré au lieu-dit "Tapeux" au moment où il traverse la haie de l'enclos Hubert.

De plus, neuf maisons (certains disent 11- ndlr) sont la proie des flammes et quatorze hommes de Manhay sont placés le long du déblai de la route de Grandmenil, ne sachant ce qui va arriver. Les femmes sont dirigées vers la gare où elles restent jusqu'au soir. Les autres habitants du village s'enfuient dans les bois voisins. Puis on fait monter les hommes arrêtés, ainsi que quatre hommes de Grandmenil, sur des camions automobiles et en route pour Barvaux s/O. Là ces hommes restent la nuit à la gare et le lendemain sont emmenés à Vielsalm par le pont d'Erezée et Dochamps.⁴⁴

Après quelques jours d'arrêt à Vielsalm dans un wagon à bestiaux, ils sont dirigés, à l'exception de quatre qui reviennent à Manhay et Grandmenil, sur la prison de Freyendiez où ils séjournent trois mois et demi et, le 5 décembre, sur le camp de Hameln (Hanovre). Ils rentrent au pays après 11, 12 ou 13 mois de détention.

Revenons aux victimes. Les trois cadavres restent sans sépulture jusqu'au lundi 24 août. Ce jour-là des femmes et des jeunes filles de Manhay sont réquisitionnées (les hommes ne peuvent séjourner à Manhay) pour les enterrer sur place. Elles creusent, près de chaque cadavre, une fosse, y placent des branchages, couvrent le défunt d'un linceul, le dépose en le recouvrant de nouveau de menues branches et finissent cette besogne macabre en ramenant la terre sur le tout.

Le vendredi 28 août, l'exhumation fut permise et les corps mis dans des cercueils sont conduits sur Grandmenil, par le vieux chemin, car des soldats allemands revenant de Namur et se dirigeant sur l'Allemagne empêchent la circulation par la grand-route. Après les prières d'usage, dites par M. le Vicaire d'Oster, qui est accompagné de six soldats, l'enterrement des trois victimes eut lieu au cimetière paroissial.»



Voici le genre d'avis qui était affiché dans une localité quand les Allemands considéraient qu'on avait tiré sur leurs soldats.

« Tous les otages seront fusillés et la ville de Vielsalm sera brûlée ».

Cette affiche faisait partie des archives du chanoine Schmitz à Commanster. Après le décès du chanoine, des documents furent récupérés in extremis par Joseph Bosmans. En effet, il arriva sur les lieux alors qu'on emportait « les vieux papiers » pour les détruire. Mr Bosmans a remis ces archives au Musée En Piconrue à Bastogne.

⁴⁴ Les 12 prisonniers sont: Moiens, percepteur des postes, Bernier, Lucien Bay, Dewalque, Henri Hubert, Maurice Lamy, Ferdinand Lemaire, Floribert et Achille Job, Talbot, Pierre Lejeune, Clément Renard. Ils rentrèrent du 29 mars au 21 septembre 1915.

Quelques-uns des 9 immeubles de Manhay incendiés le 22 août 1914



Le Grand Hôtel de Manhay.



La Poste est le 3^e bâtiment en partant de la droite. A l'arrière de la photo à droite, la gare du Vicinal qui existe toujours et abrite aujourd'hui la bibliothèque, une halte garderie et des salles de réunion et d'exposition.



Ruines de Abanhay : Ecole communale.

L'école qui est devenue l'actuelle maison communale.



Ferme de Manhay incendiée le 22 août 1914 à 7 h. du matin.

Elle était sans doute située dans l'actuelle rue des Armées Américaines en face de la maison communale, non loin de l'endroit où a été construite, par le Comité de Secours, une maison pour abriter une famille dont le logement avait été incendié (voir le chapitre sur les attentats allemands). En face de la ferme, un fournil intact. Le bâtiment blanc à droite serait la gendarmerie dont le toit semble détruit.

La suite de la guerre à Manhay

Hortense Paquay poursuit son récit :

1915

« Il (*l'abbé Collin d'Erpigny - ndlr*) ne resta pas longtemps. M. le curé revint vers la mi-janvier, le 23. Deux autres prisonniers l'avaient précédé : le 1^{er}, Lambert Défeld, atteint d'hémorragie avait failli rester à Fwvindinft (?). Il revint cependant ; il guérit mais ne vit point la fin de l'horrible guerre.

Nestor Lecart était revenu surprendre les siens le 6 janvier.

L'hiver se passa dans l'attente ; on fit des pétitions au gouverneur général Von der Goltz pour la libération des autres prisonniers. Elles furent suivies d'enquêtes mais pas de résultat.

De temps à autre, des soldats venant d'Erezée ou de Marche, apportaient des affiches ou faisaient des recensements et toujours le canon, le terrible canon grondait au loin et jetait l'effroi dans les cœurs ; nos braves n'étaient-ils pas là ?...

Le 15 avril, jeudi de la semaine sainte, vers 11 heures du matin, une automobile arrive devant la demeure du bourgmestre, c'est le Kreischef (*chef de district -ndlr*) ; que veut-il encore ?...

Rien de bon, pour sûr. En effet, le fil téléphonique avait été coupé dans le Bois du Pays. Ce devait être un habitant du village et il s'agissait de le découvrir et de le livrer dans les trois jours, sinon la commune avait une amende. On ne prit point la peine de chercher, on savait parfaitement qu'aucun Grandménilien n'aurait voulu exposer la commune, déjà si éprouvée, à de nouvelles représailles. Il fallut donc encore une fois subir le châtimeut immérité. Jour et nuit, des patrouilles durent garder la ligne depuis le village jusqu'au milieu du bois. Erezée ayant subi le même sort que Grandmenil, les patrouilleurs se rencontraient au « Trou du Loup », limite des deux communes. Comme il ne restait qu'une poignée d'hommes au village, ceux de Lafosse et de Chêne-al-Pierre durent venir patrouiller, chacun à leur tour. Ceux de la Gotale, Bois del Moule, Monchenoule, hameaux de Chêne-al-Pierre, devaient faire 1 ½ lieue pour arriver à la route d'Erezée, autant pour retourner et 6 heures de patrouille ; leur journée était entièrement prise et l'on était au mois des semailles. Il fut décidé de leur donner 2 frs de salaire, ce qui lesta encore la caisse communale d'environ mille frs ; de plus, onze Teutons furent envoyés à charge de la commune, bien entendu, pour surveiller les patrouilleurs. Le chef en plaça 6 chez M. le curé Rolin, les 5 autres chez les Demoiselles Philippe. Après un gros mois, l'autorité occupante retira ses hommes, les patrouilles cessèrent et, malgré les demandes réitérées pour obtenir la remise de l'amende, il fallut verser seize cents marks (2.000 francs).

Le printemps finit sans grande amélioration pour le village. Les semailles se firent tant bien que mal, cependant, disons-le à l'honneur de nos voisins de Lafosse, ils donnèrent encore un bon coup de main à leurs malheureux compatriotes de Grandmenil.

Nous avons laissé nos prisonniers à Freindiez. Ils n'y restèrent pas longtemps après le retour de M. le bourgmestre et de M. Quoilin. Le 6 décembre, on les expédia sur Hameln, ville de la province de Hanovre qui compte 2.500 habitants et qui est située au nord de la Prusse, sur la Weser.

Là, dans ce camp nouveau, inachevé, où ils enfonçaient dans la boue jusque mi-jambe, ils eurent beaucoup à souffrir.

Les baraquements étaient humides, inachevés ; de plus, la nourriture était insuffisante et de mauvaise qualité, de la soupe aux betteraves, de la soupe encore et toujours de la soupe ; si encore ils en avaient eu assez !

Ces pauvres exilés y avaient trouvé des Français, des Russes, des Anglais, des Sénégalais, prisonniers de guerre ainsi que d'autres civils, déportés comme eux sans raison. Etant captifs là pour la même cause, ils ne tardèrent pas, bien que de race différente, de fraterniser entre eux. Naturellement, ils ne pouvaient se promener en dehors du camp ; la moindre infraction au règlement était sévèrement punie, le châtimeut allait jusqu'à la plus extrême cruauté : la suspension au poteau et par toutes les intempéries en est une preuve.

Cette punition par trop barbare fut supprimée sur la fin de leur séjour au camp. Une seule consolation leur restait : ils pouvaient correspondre assez souvent avec leur famille. Ils en profitaient naturellement. Chaque fois, ils laissaient percer, dans leurs lettres, l'espoir d'être bientôt libérés, mais toujours ils recommandaient de pétitionner pour eux et de leur envoyer des colis. »

Le retour des prisonniers.

« Les requêtes se continuèrent tout le printemps. Le nouveau gouverneur von Bissing répondait souvent : « L'affaire sera bientôt examinée » mais les jours, les semaines, les mois se passaient et de temps en temps seulement on voyait réapparaître un des détenus, entre autres, Jules Pierson qui rentra le 28 avril vers les 7 heures du soir. Sa figure disait combien il avait dû souffrir. Il était porteur de lettres de détenus pour plusieurs familles de Grandmenil et de Manhay. Des sentinelles, postées à Manhay, en saisirent quelques-unes au moment où on les distribuait. Ils en profitèrent pour créer mille embarras à Pierson. Peu de jours après, des soldats vinrent le prendre et l'emmenèrent au Kreischeff où, après interrogatoire sur la provenance de ces lettres, il fut emprisonné pendant une huitaine de jours. Chaque matin, nouvel interrogatoire accompagné des pires menaces ; enfin, voyant qu'il n'y avait rien de compromettant dans les missives saisies, on le relâcha mais toujours celui-ci se ressentit de ce dernier coup ; sa santé en resta ébranlée, il mourut en août 1917.

M. Delaitte revint juste après 10 mois de détention ; il était parti le 18 août 1914, il rentra le 18 juin 1915. M. Alphonse Maréchal le suivit de quelques jours. M. Emile Cornet rentra le 11 juillet. Comme toujours, les compagnons, disait-il, se portaient bien et comptaient rentrer sous peu.

Bien que le nombre de bras solides fût très restreint au village, les travaux de la fenaison marchèrent rapidement ; nos travailleurs, armés d'un courage surhumain, en abattirent des hectares et des hectares de fourrage ; le soleil, toujours de belle humeur, transforma sans beaucoup de travail, cette herbe en un foin délicieux.

Nous étions au 21 juillet, jour autrefois si mémorable pour notre chère Belgique ; le soleil, comme les jours précédents, s'était levé radieux dans un ciel sans nuage ; il inondait de sa chaleur bienfaisante les vastes champs couverts de riches moissons et semblait, plus que d'ordinaire, inviter à la joie. En effet, vers midi, les employés du tram rapportèrent, comme nouvelle, qu'ils avaient vu, sur le train de la ligne de l'Ourthe, des prisonniers de Grandmenil. Qui ?, combien ?, ils l'ignoraient. Les sentinelles étaient trop sévères que pour oser forcer la consigne et parler avec eux. La nouvelle se répandit comme une traînée de poudre et ce fut avec une impatience mêlée de crainte qu'on attendit le vicinal de 6 heures.

Bien avant son arrivée, il y en avait aux aguets, n'osant avancer trop près de peur d'une déception, mais on l'a entendu à Dochamps, le voilà à Lamormenil, Freyneux ; partout il s'arrête : qu'il va donc lentement. Ah ! le voici à Oster et cette fois, il doit être bien chargé car depuis ce dernier arrêt jusque Grandmenil il ne cesse de siffler. Le voilà en gare, il s'arrête. Ah ! comme les cœurs battent. Mais oui, ce sont bien eux, ce sont tous les prisonniers pères de famille, sauf Léon Cheppe et J. Dropsy.

Les reconnaissez-vous ?... Oui, ce sont encore leurs traits, mais que de ravages sur leur figure ; le teint hâve, les yeux cernés et pour ainsi dire éteints, la démarche lente et presque chancelante, les vêtements portés depuis bientôt un an sont à peu près hors d'usage, le baluchon porté négligemment au dos, tout dit les souffrances et physiques et morales qu'ils ont endurées. Mais leur courage renaît, voici d'abord leur épouse avec les petits-enfants, il les serre sur son cœur, les dévore des yeux et ne les quitte plus. Plus loin, c'est leur vieille mère, elle s'accroche au bras de ses fils et les soutient plutôt qu'eux ne la soutiennent. Ce sont encore des sœurs, des petits frères, des parents, des amis, en un mot, c'est tout le village qui veut être présent à cette scène unique et inoubliable.

On les questionne, on les plaint, mais ils sont courageux, leurs maux sont oubliés du moment qu'ils retrouvent les leurs en vie. Hélas ! L'impitoyable mort ne reste pas souvent un an sans faucher ; un de nos rapatriés, Auguste Devigne, avait perdu un joli petit garçon en février. Il vint donc retrouver le berceau vide !

Le lendemain et les jours suivants, nos rapatriés se reposèrent, firent visite à leurs amis, puis, peu à peu, reprirent leur vie ordinaire.



Maurice Lecart-Jacquet, le père de Fernand qui est à la guerre.

Le village, renforcé des hommes dont les noms suivent : André Joseph, André Nestor, Cheppe J.B., Coibion Alphonse, Delheid Victor, Dentz Alphonse, Devigne Auguste, Hay Victor, Hay Léon, Lamy Albert, Lamy Emile, Lecart-Jacquet Maurice, Lecart Emile, Lecart Léon, Leloup J. B^{te}, Leloup Léopold, Lierneux Arthur, Lonchay Alphonse, Lonchay Léon, Némerlin Victor, Philippe Alphonse, Piron Thomas, Pirson Léon, Poncelet Emile, Poncelet Henri, Samray François, put faire la moisson dans des conditions beaucoup plus faciles et plus rapides.

MM. Léon Cheppe et Dropsy n'étaient donc pas rentrés avec les autres, le 1^{er} parce que son fils Joseph était à l'hôpital gravement malade. Ce bon petit garçon, vingt ans à peine, avait pris froid lors du départ de Freindiez pour Hameln ; et, dans le milieu humide et malsain du camp, il ne put se guérir ; il rendit sa belle âme à Dieu le 29 août. Pauvre petit Joseph, toi si gentil, vrai modèle, pendant que ton unique frère défend la patrie, là-bas sur l'Yser, toi, victime innocente, tu expires sur la terre de l'exil. Ses compatriotes désolés l'accompagnèrent au champ du repos situé au milieu d'un bois, à ½ lieue du camp.

Le père revint quelques jours après ; quant à M. Dropsy, son numéro n'étant pas porté sur la liste au moment du départ des autres, force lui fut d'attendre un long mois. Il ne rentra que le 3 septembre, accompagné de MM. Séverin, Lambert et Léon Boulanger, Cornet Victor, Devigne Léon, Emile Lonchay, Edouard et Alphonse Lespagnard et Pirson Victor. Inutile de dire que tout Grandmenil se trouvait au tram pour leur rentrée annoncée encore par les *tram'tîs* (ndlr : *en wallon, les bavards. Ici, sans doute, les usagers ou travailleurs du vicinal*). Après chaque retour, on recommençait les requêtes pour obtenir de nouvelles libérations ; enfin, le 22 septembre, jour de Saint-Maurice, patron de la paroisse, les plus jeunes mirent le pied sur notre territoire. Ils étaient restés treize longs mois : c'étaient MM. Delvaux Alphonse, Depierreux Jules, Hay Arthur, Lecart Arthur, Lecart Zénor, Leloup Fernand, Pirson Armand, Poncelet Marcel, Némerlin Roger et Quoilin Alphonse. »



Une carte envoyée à Hameln.



En 1918, il y a toujours des habitants de la commune à Hameln ; le 5 juin, Jules Bernier de Chêne-al-Pierre envoie une carte à son frère Emile (le grand-père de J.Pottier) qui est soldat et s'y trouve prisonnier. Le courrier étant censuré, on se contentait souvent d'écrire son nom. La carte était fréquemment une photo de l'expéditeur ; ici celle de Jules et de son épouse. La carte a été postée à Werbomont.

Pour compléter cette partie du récit d'Hortense Paquay, nous insérons un résumé du rapport de l'abbé Rolin, curé de Grandmenil, sur son séjour en captivité.⁴⁵



L'abbé Jean Rolin. ⁴⁶
(1861-1949)

« Le 19 août 1914 au matin, nous pensions être libres. Vers 7 h. 30, des soldats vinrent nous prendre et nous firent monter sur deux chariots. Nous y restâmes plusieurs heures pendant que les troupes défilaient.

Par une chaleur atroce, en plein midi, on se mit en route vers Vielsalm. Des troupes considérables arrivaient en sens inverse. Nous reçûmes d'elles toutes les injures, toutes les avanies. Nous arrivâmes à Vielsalm vers 4 h. Ils ne nous avaient donné, depuis notre arrestation, ni à manger, ni à boire. Ils nous entassèrent dans des wagons, à la gare de Vielsalm. Nous y passâmes 6 nuits. Pendant la journée, nous devons durement travailler. Ils me faisaient porter des caisses de cartouches et des sacs de grains.

Nous recevions un peu de pain noir et de l'eau. Sur les six jours, je ne desserrai pour ainsi dire pas les dents. Je passai surtout deux nuits atroces, en proie à d'horribles cauchemars.

Après 6 jours, départ pour l'Allemagne, par Gouvy, Prüm, Coblenz. Tout le long du parcours, la population allemande nous huait, nous insultait. C'étaient les termes les plus grossiers, les plus injurieux. Aux gares, on nous offrait en spectacle: les soldats ouvraient les portes du wagon et me faisaient avancer sur le bord. Alors la populace approchait et nous témoignait sa haine.

Nous étions considérés comme francs-tireurs! Le mot était inscrit en toutes lettres sur la paroi du wagon. Nous avions coupé les oreilles et crevé les yeux aux blessés! "

Nous arrivâmes à Freyendiez et nous y restâmes jusqu'au 19 décembre, enfermés dans des cachots, à 10 ou 12 dans une cellule. Je ne pus célébrer une seule fois la sainte messe.

Le 19 décembre, nous fûmes dirigés sur le camp de Hameln, où se trouvaient environ 5.000 prisonniers de toutes nations. Nous étions encore au complet, sauf M. le bourgmestre et M. Quoilin qui avaient été rapatriés de Freyendiez.

Puis ce fut mon tour, le 22 janvier 1915. Un vendredi, j'arrivai à Grandmenil, tout déprimé et exténué. Mon presbytère avait été totalement pillé. Tout me laissait indifférent. C'est à peine si je sus dire quelques mots à mes paroissiens le dimanche suivant. J'avais gagné une neurasthénie aiguë.

Quelques mois après, revinrent les hommes mariés, puis les jeunes gens. En Allemagne, personne d'entre nous n'a même été questionné ni interrogé! Quatre civils de Lierneux étaient avec nous. Est venu aussi nous rejoindre M. le percepteur des postes de Manhay, qui était auparavant avec M. l'abbé Jacqmin, curé de Salmchâteau, dans une autre prison. »

⁴⁵ Schmitz et Nieuwland -« Documents pour servir à l'Histoire de l'Invasion allemande dans les Provinces de Namur et de Luxembourg »-Tome 1.- pp 105-111.

⁴⁶ Archives Evêché de Namur.

Voici la liste complète des 69 prisonniers de Grandmenil avec la date de leur retour :

« André Lamy, Henri Charlier, Jean-Joseph Devahive, Joseph Leloup père, Joseph Leloup fils, Jules Poncelet, Hubert Devigne, André Hay, Marie Devigne, Joseph Lecart, Jean-Joseph Thirion, Léon Depierreux, Doster Servais, Léopold Cornet (24 août 1914), Léopold Devahive, bourgmestre de Grandmenil, Joseph Quoilin (30 novembre 1914), Nestor Lecart (6 janvier 1915), Jean Rolin, curé de Grandmenil (22 janvier 1915), Jules Pierson (30 avril 1915), Delaite (21 juin 1915), Alphonse Maréchal (3 juillet 1915), Emile Cornet (11 juillet 1915), Emile Lamy, Albert Lamy, Victor Nemerlin, J.-B. Cheppe, Auguste Devigne, Léon Lecart, François Samray, Léon Pirson, Emile Poncelet ⁴⁷, Alphonse Lonchay, Victor Hay, Léopold Leloup, Léon Lonchay, Joseph André, Nestor André, Alphonse Dentz, Victor Delheid, Thomas Piron, Henri Poncelet, Maurice Lecart-Jacquet, Alphonse Quoibion, Léon Hay, Alphonse Philippe, Jean-Baptiste Leloup, Arthur Lierneux (21 juillet 1915), Dropsy, Léon Devigne, Victor Pirson, Lambert Léon et Séverin Boulanger, Emile Lonchay, Edouard et Alphonse Lespagnard, Victor Cornet (3 septembre 1915), Joseph Cheppe fils (décédé à Hameln le 28 août 1915), Léon Cheppe père (5 septembre 1915), Roger Nemerlin, Alphonse Quoilin, Jules Depierreux, Arthur Hay, Fernand Leloup, Armand Pirson, Marcel Poncelet, Arthur et Zénon Lecart, Alphonse Delvaux (21 septembre 1915). »⁴⁸



Victor, Léon et Armand : les frères Pirson qui furent prisonniers en Allemagne. Ce sont les fils de Hubert et Marie-Claire Lamy qui s'étaient mariés en 1877. Les médailles doivent reprendre leur identification et matricule de prisonnier. P. Pirson, le fils d'Armand, nous a remis cette magnifique photo de son père et de ses oncles.

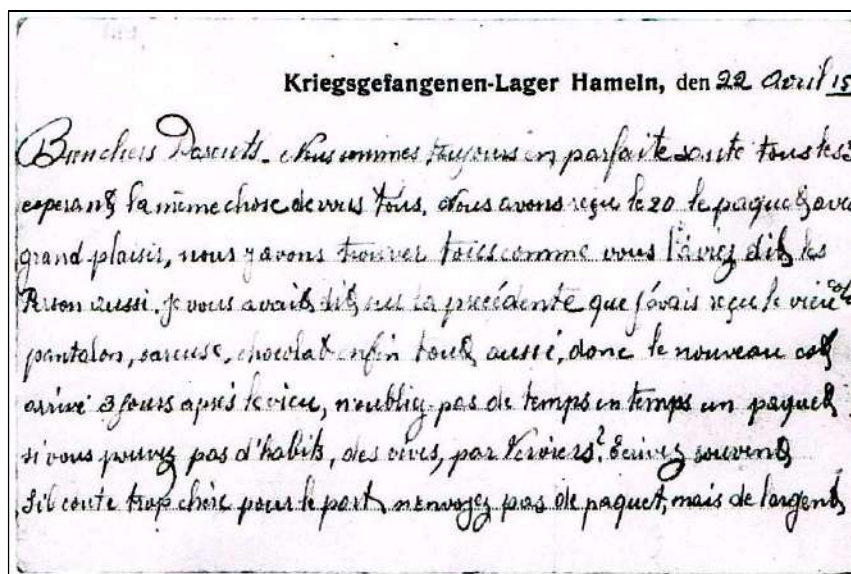
⁴⁷ E. Poncelet est le grand-père maternel de madame Laure Leroux, épouse de Joseph Cheppe, le fils de Cyrille dont nous parlerons.

⁴⁸ Cette liste complète des prisonniers a été établie par M.J. Bosquée, chapelain d'Oster - Archives de l'Evêché de Namur - Boite S90.

Quelques souvenirs de Léon Devigne



Léon Devigne après la guerre.
Il accomplit son service militaire.

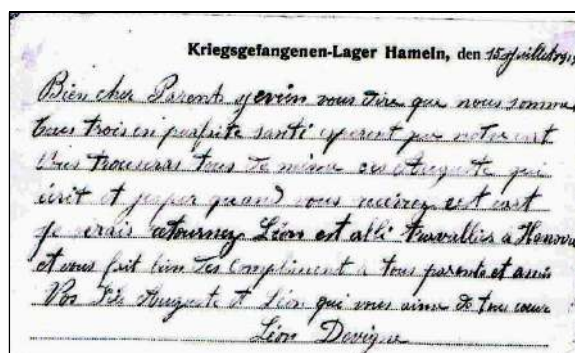


Les prisonniers étaient autorisés à écrire à leur famille ainsi qu'à recevoir du courrier. On verra que pour les soldats belges, c'était très difficile. On en parlera plus loin en évoquant « Le mot du soldat » ainsi que dans l'article sur Maurice Bernier.

Le 22 avril 1915, Léon écrit à ses parents :

« Bien chers parents. Nous sommes toujours en parfaite santé tous les trois (il y a deux fils Devigne, Auguste et Léon, à Hameln; nous ne savons qui est la troisième personne, probablement un cousin-ndlr), espérant la même chose de vous tous. Nous avons reçu le 20 le paquet avec grand plaisir, nous avons trouvé tout comme vous l'aviez dit, les Pirson aussi. Je vous avais dit sur la précédente que j'avais reçu le vieux colis, pantalon, vareuse, chocolat, enfin tout aussi, donc le nouveau colis arrivé 3 jours après le vieux. N'oubliez pas de temps en temps un paquet. Si vous pouvez, pas d'habits, des vivres, par Verviers? Ecrivez souvent. S'il coûte trop cher pour le port, n'envoyez pas de paquet, mais de l'argent. »

Le 15 juillet 1915, une autre lettre à ses parents.



« Bien chers parents, je viens vous dire que nous sommes tous trois en parfaite santé, espérant que notre carte vous trouvera tous de même. C'est Auguste qui écrit et j'espère que quand vous recevrez cette carte, je serai retourné. Léon est allé travailler à Hanovre et vous fait tous ses compliments à tous, parents et amis. Vos fils Auguste et Léon qui vous aiment de tous cœur.
Léon Devigne »

Léon Devigne est né à Grandmenil le 16 mai 1894 et est décédé le 8 janvier 1984. Il a été prisonnier à Hameln d'où il revient le 3 septembre 1915. Son frère Auguste, également prisonnier, reviendra le 21 juillet 1915. Après son service militaire, Léon travaillera comme cantonnier tout en gérant une petite ferme.

La photo, les cartes et ces renseignements nous ont été communiqués par René Collin, le petit-fils de Léon.

Suite du cahier de Mademoiselle Paquay :

1916

« Les bons soins qu'ils (*les prisonniers - ndlr*) reçurent, la joie de se retrouver au milieu des leurs et la liberté dont ils jouirent leur firent vite oublier les souffrances qu'ils avaient endurées. Peu à peu, ils reprirent leur vie ordinaire. M. le curé Rolin, rentré vers la mi-janvier 1915, eut bien de la peine à se retaper ; les privations de toute nature et le changement de milieu avaient notablement altéré sa santé. Ne pouvant plus se livrer, avec le zèle qu'il aurait voulu, à l'administration de sa paroisse, il demanda et obtint sa retraite. Le 31 août, il partit pour Eprave. Il devenait aumônier des Sœurs de la Charité. M. Bosquée, vicaire d'Oster, fut choisi pour le remplacer. Les Grandméniliens, qui avaient pu apprécier sa bonté, sa piété et ses manières conciliantes, ratifièrent ce choix.

L'arrière-saison et l'hiver se passèrent dans un calme relatif. De nos soldats sur lesquels se reportait toute l'attention, on n'avait aucune nouvelle, sauf d'Albert Lecart, prisonnier à Ohrdruf (Thuringe) depuis le mois de septembre 1914.

Grâce à son dévouement, on put, pendant tout le reste de la guerre, obtenir des renseignements plus ou moins détaillés sur le compte des autres qui, toujours, restèrent au front ouest.

Les visites des soldats ne furent pas trop fréquentes en hiver. Quelques affiches, parfois une perquisition, voire une amende. C'était assez, c'était encore de trop. »

En décembre : réquisitions de nombreux hommes.

« Les contrôles mensuels continuaient d'avoir lieu ; quand, le 12 décembre 1916, tous les hommes de 17 à 55 ans durent se rendre à Barvaux dans le but d'en réquisitionner un certain nombre pour les expédier soit derrière le front soit dans leur propre pays, M. Victor Bréda fut expédié en France, Alfred André et Roger Némerlin (celui-ci pour la seconde fois) durent prendre la route de l'Allemagne. »

Une nouvelle parenthèse au journal d'Hortense Paquay. Quelques renseignements sur les contrôles des hommes.

En fait, ces contrôles ont eu lieu partout dans la région et celui des 12 et 13 décembre 1916 fut particulièrement dramatique.

*A Erezée, 13 jeunes gens durent se rendre à pied à Marche ; 9 furent envoyés à Altengrabow en Allemagne et 4 à Mézières en France occupée. L'abbé Marquet racontera ces événements.*⁴⁹

D'autre part, environ quatre cents hommes de la région durent se rendre à Barvaux dans le but d'en réquisitionner un certain nombre pour les expédier soit derrière le front soit en Allemagne. On ne sait exactement combien furent réquisitionnés.

A Harre, Pierre Dujardin, né le 29 octobre 1898 est arrêté et déporté. Il décédera à Torgau en Allemagne le 27 juillet 1917. Henri-Joseph Close né à Harre le 17 février 1895 est également déporté en Allemagne le 13 décembre 1916. Il fut prisonnier à Altengrabow et en revint en juillet 1917. Il est décédé en 1945.

Alexis Masset de Fays et J.Philippe de Vaux-Chavanne sont également déportés le 12 décembre. Ils reviendront sains et saufs.

A Odeigne, François Collignon, fils de A.Collignon et de E. Dessy est envoyé en Allemagne le 13 décembre 1916. Il décédera près du camp Oscherleben le 26 mars 1917 à l'âge de 22 ans.

A Malempré, Joseph Delvaux devra également partir et décédera des suites de la déportation en 1921.

Nous donnons le détail des hommes déportés dans le chapitre consacré aux différentes communes.

Rapport de l'Evêché de Namur : « Séance d'enlèvement des hommes de Barvaux-sur-Ourthe »⁵⁰.

⁴⁹ Abbé Edmond Marquet - « Un mort et enterré qui parle » - Reynaert - Bruxelles -1919.

« La vingt-cinquième séance d'enlèvement des hommes du diocèse de Namur- dixième de la province de Luxembourg- a eu lieu à Barvaux-sur-Ourthe, le 12 décembre 1916. Les opérations ont eu lieu à la gendarmerie.

La population de 19 communes avait été convoquée à cette séance par affiches rouges placées le 9 décembre. Le total des victimes s'élève à environ 400.

| | | | |
|-------------------|----|----------------------|----|
| Barvaux | 47 | Izier | 38 |
| Bende | 20 | Mormont | ? |
| Bomal | 22 | My | 24 |
| Borlon | 19 | Septon | 21 |
| Durbuy | 11 | Tohogne | 56 |
| Grandhan | 28 | Vaux-Chavanne | 7 |
| Grandmenil | 9 | Villers-Ste-Gertrude | ? |
| Harre | ? | Weris | 35 |
| Heyd | 26 | | |

Nous regrettons de ne pas pouvoir donner des renseignements sur les communes de Harre, Mormont et Villers Ste Gertrude.

Dans ces populations agricoles qui avaient, jusqu'ici, assez peu souffert de l'invasion et de la guerre, cet exode de tous les hommes, munis de lourds bagages et prêts à partir pour l'exil, a causé un émoi indescriptible. Les hommes étaient restés très calmes ; mais dans tous les villages, les mères, les épouses, les sœurs et jusqu'aux plus petits enfants pleuraient à haute voix...C'était navrant !

Les scènes qui se sont passées à Barvaux même ont laissé, comme partout, un souvenir de profond écoeurément.

Le choix des enlevés prouve qu'il n'a pas été tenu le moindre compte du chômage ou du manque de travail. En parcourant les listes ci-jointes⁵¹, on rencontre des étudiants, des fermiers de 20 à 40 hectares, etc. »

Namur, le 29 janvier 1917

Remarque : tous les hommes rassemblés à Barvaux ne seront pas envoyés en Allemagne. A Grandmenil, 3 sur les 9 furent réquisitionnés. Pour Harre, certains ont cité le chiffre de 64 personnes déportées, ce qui semble excessif; c'est sans doute le nombre des personnes convoquées à Barvaux. Nous avons retrouvé les noms de 13 déportés de Harre et de 17 de Deux-Rys et Roche à Frêne.⁵²

⁵⁰ Archives de l'Evêché - Boite S1 - Feuilles 465 et 466.

⁵¹ Nous ne les avons point retrouvées.

⁵² Voir plus loin, la vie Henri-Joseph Close et le liste des déportés dans le chapitre consacré à Harre.

Le bon patriote

Un petit exercice de conjugaison à l'école primaire.

Cahier d'exercices de Cécile Conrardy d'Halanzky - degré supérieur - mars 1916.

Pour clôturer 1916, nous vous présentons ci-dessous un extrait d'un cahier d'exercices d'une élève du degré supérieur d'une école de la Province de Luxembourg.⁵³

Il ne s'agit pas d'une élève de mademoiselle Paquay ni d'une école de la commune mais les mêmes genres de devoirs ont dû être donnés à nos élèves. Le sujet est d'actualité en ces temps de guerre : « Le bon patriote. »

Exercices. Le bon patriote - conjugez négativement - Au présent de l'indicatif.
Je n'aime pas les mauvais patriotes, tu ne recherches pas leur compagnie, il ne reste pas couvert durant la Brulangeonne, nous n'oublions pas de saluer le drapeau, vous ne contreviendrez pas aux lois, ils ne manquent jamais de respect à l'autorité.
Passé indéfini. - Je n'ai pas aimé les mauvais patriotes, tu n'as pas recherché leur compagnie, il n'^{est} pas resté couvert pendant la Brulangeonne, nous n'avons pas oublié de saluer le drapeau, vous n'avez pas contrevenu aux lois, ils n'ont pas manqué de respect à l'autorité.
Futur simple. - Je n'aimerai pas les mauvais patriotes, tu ne rechercheras pas leur compagnie, elle ne restera pas couvert pendant la Brulangeonne, nous n'oublions pas de saluer le drapeau, vous ne contreviendrez pas aux lois, ils ne manqueront pas de respect à l'autorité.

⁵³ Document du Fonds d'Histoire de Manhay faisant partie d'archives déposées Jean Paul Conrardy originaire d'Halanzky.

Suite du journal d'Hortense Paquay :

1917

« Ils (*les réquisitionnés – ndlr*) furent conduits à Altengrabow, et refusèrent toujours de travailler mais le 17 mars 1917, Alfred fut emmené chez un cultivateur à Walozen où, bien souvent, il fut roué de coups et privé de nourriture. Il put rentrer le 7 juillet, anémié, fatigué, il lui fallut bien des semaines pour se remettre.

Roger fut également emmené, le 17 mars, dans une mine de sel à Bendorf. Il y resta jusqu'au 30 juin. Les privations continues et les vexations de toutes espèces avaient aussi gravement altéré sa santé. Il revint aussi le 7 juillet et ce ne fut que grâce aux bons soins qu'il reçut qu'il put se retaper.

Quant à Victor Bréda, déporté en territoire français, il refusa de travailler mais les Boches l'y forcèrent en lui refusant toute nourriture, puis l'envoyèrent dans le camp de discipline de Tannay. Le 21 juin, trompant la vigilance des sentinelles, il traversa toute la 5^e zone d'étape et reprit la route de la Belgique. En 3 jours, il passa les bois de Bouillon, de St-Hubert et de Laroche et arriva à Grandmenil où, pendant bien longtemps, il dut se cacher pour se soustraire aux perquisitions de soldats. Un mois durant, il logea dans les bois où ses parents lui portaient de la nourriture, puis il se réfugia « sur le Picheux », hameau isolé de la commune de Chevron. Il échappa aux Allemands jusqu'en septembre 1918 ; mais, s'enhardissant, avec le danger, il était parti un jour, sans carte d'identité (il n'en avait plus) il se fit pincer à Trois-Ponts, conduit à Liège, puis de là à Marche où il resta trente-trois jours dans le cachot. La fin des hostilités approchant, moyennant 150 marks, on le remit en liberté.

Inutile de dire que, pendant leur réclusion, les requêtes recommencèrent de plus belle. On en expédia tantôt au gouverneur général Falkenhausen, tantôt à M. le Marquis de Willalobar, partout enfin où l'on croyait obtenir quelques secours. Malgré l'intervention des autres puissances, les Boches lâchèrent difficilement leurs malheureuses victimes.

Depuis juillet 1914, le pays était sans police. La misère devenant de plus en plus grande, les vols se multipliaient sans fin ; dans le but de remédier à cette situation, l'autorité occupante plaça, en octobre 1916, des gendarmes dans certaines communes. Grandmenil fut du nombre.

Ils se fixèrent tout à l'extrémité est de notre territoire, dans le chalet de M. Gilkinet, situé dans les sapins à droite de la route Manhay - Les Tailles - Houffalize. Pour la commune, nouvelle charge, réquisition de 5 lits, de couvertures, etc., etc. ; de plus, il fallut fournir le chauffage, l'éclairage, la litière pour les chevaux, etc. ; ils exigèrent même, chaque semaine, le nettoyage de leur demeure ainsi que le lavage de leur linge. Ils y restèrent jusqu'au moment de l'armistice et firent pas mal de perquisitions et d'arrestations.

La guerre continuait toujours sans apporter de changement notable dans la situation ; le canon tonnait sans cesse. De temps à autre, les énormes zeppelins passaient ou repassaient. Les bonnes nouvelles étaient rares ; cependant, l'espoir restait toujours vivant au fond des cœurs ; notre cause était légitime et le bon Dieu devait la faire triompher. »



Le chalet Gilkinet occupé par les gendarmes allemands en 1917. Poste de commandement de l'armée allemande il sera détruit lors de l'Offensive.

Au printemps 1917 : arrivée de réfugiés français.

« Au printemps 1917, des évacués furent annoncés ; ils n'arrivèrent que le 30 juin, au nombre de 500, dont 105 pour notre commune. Un tram spécial les déposa vers midi et demi à la gare.⁵⁴ Vite, les femmes, porteuses de seaux de bon lait, se dirigèrent en toute hâte vers l'arrêt ; ces malheureux évacués se désaltèrent à leur aise ; depuis bien des mois, ils n'avaient plus vu ni lait frais, ni beurre, ni œuf ; ils venaient de Wambrechies, village de 5.000 âmes situé à 7 kilomètres au N.-O. de Lille, ils étaient occupés par l'ennemi depuis le commencement d'octobre 1914 et avaient vécu, depuis lors, sous le régime de la terreur.

Ce n'était que combats d'aéroplanes, bombes, qui auraient pu les foudroyer, visites suivies d'emprisonnement ; en un mot, ils étaient continuellement sur le qui-vive ; aussi leur santé devait s'en ressentir, ils étaient pâles, tristes, fatigués : une nuit et un jour dans des trains de bestiaux, sans avoir même un banc pour s'asseoir. Cependant, ils ne se plaignaient pas ; ils seraient, au moins, hors du champ de combat.

Nos 105 réfugiés (femmes, vieillards et enfants) furent placés dans les maisons vides de Grandmenil, de Lafosse et de Chêne-al-Pierre ; à part, une malheureuse femme dont le plus jeune garçon, 7 ans, s'était cassé une jambe en tombant du train, qui fut recueillie par la famille Devigne-Maréchal, une autre vieille dame de soixante-quinze ans resta chez M^{lle} Paquay jusqu'après la signature de l'armistice.⁵⁵ (*La commune de Harre accueillera 131 réfugiés - ndlr.*)

Les armées ennemies avançant à l'ouest de Lille, de nouveaux évacués, cette fois de Lomme, arrivèrent le 14 août 1917. Ne trouvant plus de maison vide à Grandmenil, quelques-uns furent reçus chez des particuliers, tandis que la majeure partie était dirigée vers le chalet de Lafosse, le château et le vieux presbytère de Chêne-al-Pierre. »



La famille Lefèvre de Linselles (Nord- Pas-de-Calais), réfugiée à Harre, rue du châtaignier, 20.

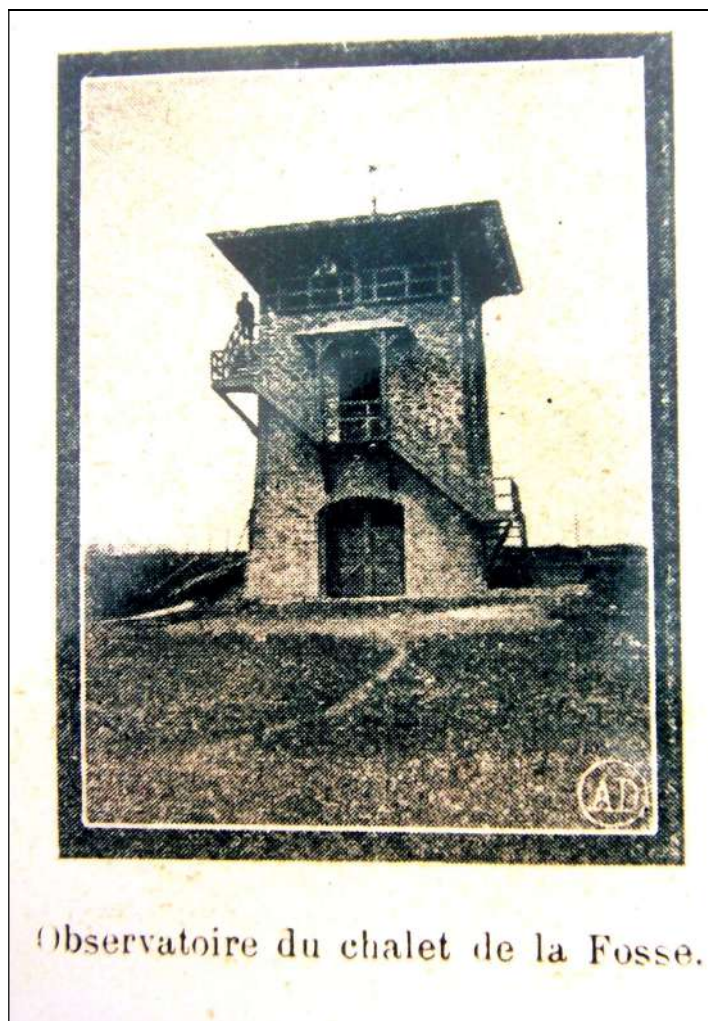
Les 2 hommes debout sont Victor et son frère Hubert Maxime Habran (l'époux de Julia Broncard qui est la sœur de Jules, qui fit la guerre et la marraine de Simone Broncard). Les Lefèvre rendront régulièrement visite à la famille Habran après la guerre. Encore en 2013, Louis Casier, l'époux d'une fille Lefèvre, est venu rendre visite à Simone qui nous a remis ce magnifique témoignage. Louis est cependant décédé, début 2014 et nous ne savons si la tradition se perpétuera.

⁵⁴ Les évacuations des civils dans les zones proches du front étaient effectuées sur ordre de l'armée allemande.

⁵⁵ Selon Joseph Cheppe, fils de Cyrille et filleul de M^{lle} Paquay, il s'agirait de madame Barbier de Douzy, près de Sedan. Elle aurait logé un temps chez Hortense Paquay avec ses 2 filles. Monsieur Tonglet n'a pu confirmer cette information.



*Le chalet de Lafosse où logèrent des évacués français. L'observatoire à gauche sera détruit en 1944.
En 1918, le chalet sera occupé par un poste allemand d'observation des avions et sera raccordé au téléphone.*





D'autres réfugiés français. A gauche Jules Delvaux d'Oster, père de Joseph qui est à la guerre. A droite un couple qui logeait chez Jules Bernier, le papa de Thérèse.

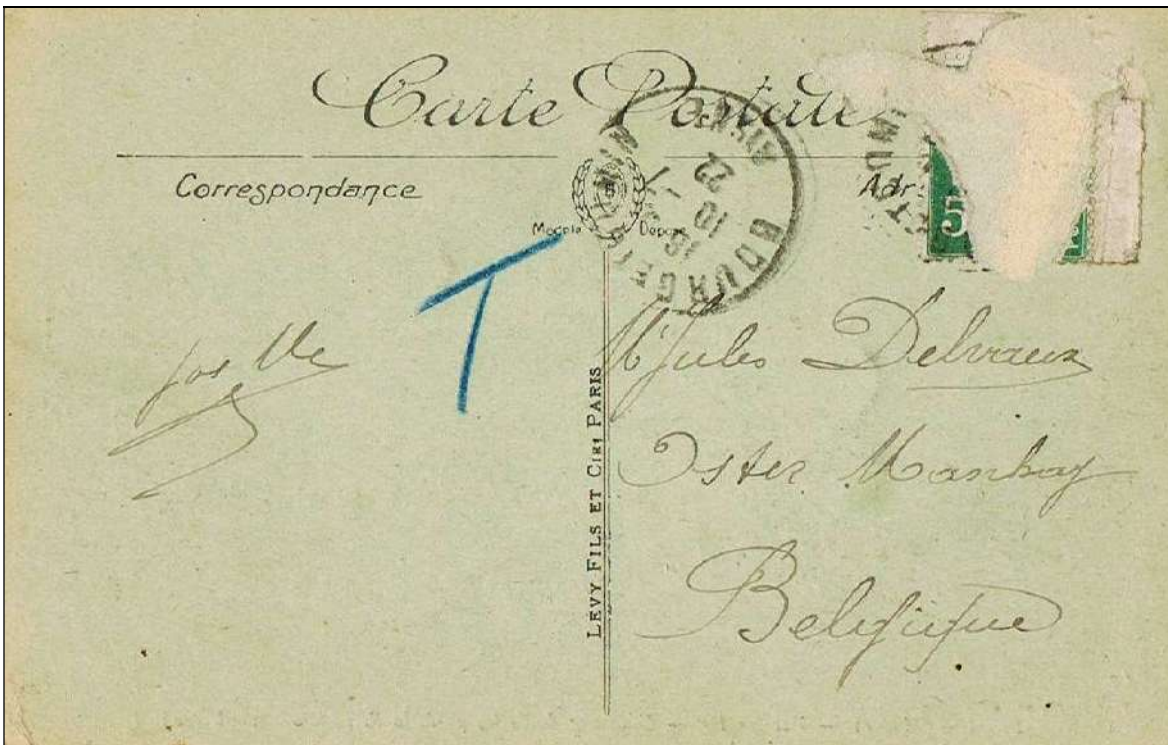


Trois martyrs de l'invasion barbare !

D'autres Français : Tristan Huon et ses deux sœurs. Ils étaient accueillis par les Lallement d'Oster. Pauline Lallement a épousé Jules Bernier, le frère de Maurice et le père de Thérèse, épouse Pirson. Cette photo est une carte de vœux adressée à la famille Lallement le 1^{er} janvier 1919.



Deux sœurs réfugiées belges. Elles logeaient chez Delvaux et Libar à Oster. Des enfants de familles belges en difficulté ont en effet été accueillis à Manhay et dans de nombreux villages dans lesquels il y avait moins de problème d'alimentation et de chauffage. En de nombreux endroits, les écoles fermeront en 1917, faute de chauffage. Ce sera le cas à Marche-en-Famenne.



Après la guerre, un(e) ancien(ne) réfugié(e) français(e) envoie à Jules Delvaux d'Oster, une carte de la ville de Fismes (Champagne-Ardenne), partiellement détruite. La signature est peu lisible : Joëlle ? ⁵⁶

⁵⁶ Cette carte ainsi que, plus loin, la photo de soldats d'Oster et Malempré, celles de Roberty de Lamormenil et de Joseph Delvaux avec son épouse nous ont remises par la famille Libar d'Oster.

Registre de l'école de Fays

| NUMÉROS D'ORDRE | ÉLÈVES. | | | PARENTS OU TUTEURS DES ÉLÈVES. | | | DATE A LAQUELLE LES ÉLÈVES | | | | | Observations. | | |
|-----------------|---------------------|---------------------------|--------------------------------------|--------------------------------|---------------------|-----------|------------------------------------|--|------------------------|---------------------------|------------------------|------------------------|------------------------------------|---------------------------|
| | Noms et Prénoms. | LIEU & DATE DE NAISSANCE. | DÉCLARATION L'ASSIGNEMENT RELIGIEUX. | Noms et Prénoms. | Profession | Domicile. | INDIQUER SI L'ÉLÈVE A ÉTÉ VACCINÉ. | Indiquer par un G si l'élève a droit à l'instruction gratuite ; par un P s'il paie une rétribution ; par G ^r s'il jouit de la gratuité facultative. | ONT ÉTÉ ADMIS | | | | ONT QUITTÉ DÉFINITIVEMENT L'ÉCOLE. | |
| | | | | | | | | | SONT ENTRÉS A L'ÉCOLE. | A LA DIVISION INFÉRIEURE. | A LA DIVISION MOYENNE. | | | A LA DIVISION SUPÉRIEURE. |
| 66 | Pailleux Fernand | Fays 23-6-10 | Oui | Pailleux Marie Catherine | Fays | | | G ^r | 12-4-15 | 8 ^e -1915 | 8 ^e -1917 | oct ^r -1918 | nov ^r -19 | |
| 67 | Marquet Camille | Waldremont 2-6-10 | | Marquet Joseph | Waldremont | | | | 1-5-16 | 8 ^e -1916 | | | | fraternité l'ind. de W. |
| 68 | Pailleux Jules | Fays 27-10-10 | | Pailleux Ernest Gustave | Fays | | | | 1-5-16 | 8 ^e -1916 | oct ^r -1919 | oct ^r -1919 | nov ^r -19 | |
| 69 | Boudlet René | 7-7-10 | | Boudlet Adèle | Instituteur | | | | 1-5-16 | 8 ^e -1916 | | | 24-1-19 | |
| 70 | Dekeyzer Léon | France 21-8-1911 | | Dekeyzer Blignibelle | Linselles (France) | | | Evacué | 26-6-17 | 8 ^e -1917 | | | 12-1-19 | |
| 71 | Vandenheede Charles | 17-12-1909 | | Vandenheede Charles | Evacué de | | | Bondues (France) | 26-6-17 | 8 ^e -1917 | | | 12-1-19 | |
| 72 | Vandenheede Emile | 21-12-1910 | | " | " | | | " | 26-6-17 | 8 ^e -1917 | | | 12-1-19 | rapatriés |
| 73 | Ferrant Charles | 19-2-1907 | | Ferrant | " | | | Linselles | 26-6-17 | | 26-6-17 | 8 ^e -15 | 13-11-17 | |
| 74 | Masson Désiré | 13-3-1907 | | Masson | " | | | " | 26-6-17 | | 26-6-17 | 8 ^e -17 | 13-11-17 | |
| 74 | Masson Henri | 24-6-1908 | | " | " | | | " | 26-6-17 | | 26-6-17 | | 13-11-17 | |
| 75 | Dekeyzer Estelle | | | Evacué de | Bondues (France) | | | " | 8-4-18 | 8 ^e -1918 | | | 12-1-19 | |
| 76 | Collignon Lucie | Fays 23-7-1910 | | Collignon Lucie | Collignon Fays | | | M. de M. | 8-4-18 | 8 ^e -1918 | 3 ^e -1919 | oct ^r -1919 | juil ^r -26 | |
| 77 | Haste Jules | Spaying 14-10-16 | | Haste Joseph | Culte - Nieuw-Stein | | | " | 8-4-18 | 8 ^e -1918 | oct ^r -20 | oct ^r -1919 | juil ^r -26 | |

Liste d'inscription des garçons. Du n° 70 au n° 75, les sept évacués français. A droite une accolade avec l'inscription « rapatriés ».

Six garçons français et cinq filles, enfants d'évacués de Linselles et de Bondues, sont inscrits le 26 juin 1917 et un garçon, le 8 avril 1918. Ils seront rapatriés et quitteront l'école en janvier 1919 mais certains déjà en novembre 1917. L'instituteur était Mr Arthur Boudlet.⁵⁷

Les écoliers français sont : - Léon Dekeyzer, Charles Ferrant, Flore, Désiré et Henri Masson, Raymonde et Jeanne Desmarécaux, tous originaires de Linselles.
- Charles et Emile Vandenheede, Octave, Germaine et Julienne Dekeyzer originaires de Bondues.

Remarque : Des réfugiés français s'installeront dans l'ensemble de l'actuelle commune de Manhay. A Deux-Rys par exemple, 49 réfugiés en provenance de Linselles seront accueillis dans 14 maisons différentes.⁵⁸

Voir plus loin l'article sur les déguerpis.

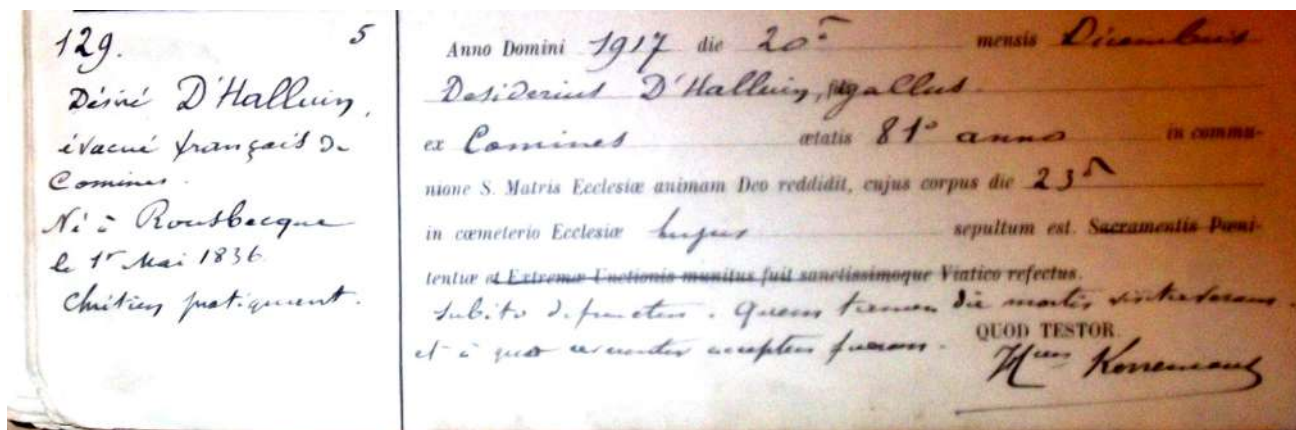
⁵⁷ Registre conservé au Fonds d'Histoire de Manhay.

⁵⁸ Archives de l'Evêché de Namur - Boite S.15. Une copie de cette liste se trouve au Fonds d'Histoire de Manhay.

Parmi les réfugiés français, de nombreux sont décédés dans la commune fin 1918, victimes des conditions de vie difficiles ou peut-être de la grippe espagnole. Cependant Hortense Paquay ne parle à aucun moment de cette épidémie.

Ci-dessous les noms de quelques réfugiés décédés à Chêne-al'Pierre et Harre⁵⁹ :

- **FINOT Madeleine** Habitant à Lomme (FR). Epouse de Gustave Grimonprez. Décédée le 18 octobre 1918 à Chêne-al'Pierre dans le chalet de monsieur Van Hoorne.
- **GRIMONPREZ Marie-Thérèse** Habitant à Lomme (FR). Décédée le 24 octobre 1918 à Chêne-al'Pierre dans le chalet de monsieur Van Hoorne.
- **MAILLEN Auguste** Décédé le 7 novembre 1918 à Chêne-al'Pierre à l'âge de 52 ans.
- **NOISELLE Xavier** Domicilié à Olizy dans les Ardennes françaises, décédé à La Fange le 18 novembre 1918 à l'âge de 63 ans.
- **RATEAU Jules** Né à Savigny et domicilié à La Belière (FR). Décédé à Harre le 23 novembre 1918 à l'âge de 58 ans.
- **BOURLAND Désiré** Peintre, âgé de 53 ans et domicilié à Haraucourt dans les Ardennes (FR). Décédé le 27 novembre 1918 au nr 74 à Champ-de-Harre.
- **VANDENHEEDE Julien** Enfant âgé de 17 mois, fils de Louis et d'Emilie Clairhout domicilié à Bondues près de Lille. Décédé le 9 septembre 1918 en la maison du Pouhon à Harre. Nous avons vu que ses 2 frères étaient inscrits à l'école de Fays.
- **D'HALLUIN Désiré** Né à Rousbecque le 1^{er} mai 1836. Décédé le 20 décembre 1917 dans sa 81^e année. Remarquons que ce réfugié est décédé en 1917. Il était assez âgé.



Acte de décès (en latin) de Désiré D'Halluin, signé par l'abbé Kerremans, curé de St-Antoine.

Plus loin, Hortense Paquay cite également les noms de 3 réfugiées françaises décédées à Grandmenil en novembre 1918.

⁵⁹ Registres des décès des paroisses de Harre, St-Antoine et Chêne-al'Pierre et copies des actes de décès des communes de Harre et Grandmenil conservés au Fonds d'Histoire de Manhay. (Classeur 14-18). On peut également consulter les registres de la population.

Les déguerpis

Pourquoi tous ces Français ont-ils été déportés en Belgique ? Début 1917, les Allemands décident d'expulser les habitants des localités françaises proches du front, pour les mettre à l'abri des combats, afin qu'ils ne soient pas une gêne pendant ceux-ci, pour éviter qu'ils espionnent et pour réserver les ressources aux combattants allemands. Plus de cent mille Français seront donc évacués en Belgique. On les surnommera les « déguerpis ». Ce sont essentiellement des femmes, des enfants et des hommes âgés. Les hommes jeunes qui ne sont pas à la guerre seront réquisitionnés afin de travailler pour les Allemands. En Belgique également des civils seront déportés pour aller travailler sur le front. Ce sera le cas de Victor Bréda de Grandmenil.

Dans la commune de Manhay, séjourneront donc des centaines de Français. (105 originaires de Wambrechies dans la commune de Grandmenil, 131 principalement originaires de Linselles dans la commune de Harre, etc) On peut aisément imaginer les difficultés que cela a pu créer du point de vue du logement, des soins, de l'éducation et de l'alimentation. On a vu que certains décéderont chez nous. La plupart repartiront fin novembre 1918.

Des familles reviendront souvent en Belgique rendre visite à ceux qui les avaient accueillis. De même, des familles belges iront saluer les Français qu'ils avaient hébergés. Voici la liste des Français qui s'installèrent dans l'ancienne commune de Harre :

| Prénom / Nom | Lieu de naissance | Date de naissance | Profession | Lieu du domicile du réfugié | Logement du réfugié |
|------------------------------------|---------------------|-------------------|----------------------|-----------------------------|------------------------------|
| VIENNE, Rosalie | Linselles | 19/08/1850 | Garde-malade | Deux-Rys | N° 30 inscrite le 26/06/1917 |
| VIENNE, Louise | Linselles | 15/06/1848 | Ménagère | Deux-Rys | N° 30 inscrite le 26/06/1917 |
| HANELBROECK, Josephine | Linselles | 25/12/1853 | Repasseuse | Deux-Rys | N° 30 inscrite le 26/06/1917 |
| CATRINE, Elisa | Linselles | 13/12/1853 | Sans profession | Deux-Rys | N° 30 inscrite le 26/06/1917 |
| VANSTOPLEGATTE, Marie-Angèle | Linselles | 06/05/1874 | Eplucheuse | Deux-Rys | N° 15 inscrite le 26/06/1917 |
| LEON, Hortense | Linselles | 12/04/1843 | Sans profession | Deux-Rys | N° 15 inscrite le 26/06/1917 |
| LEFEBVRE, Charles | Linselles | 02/02/1844 | Coiffeur | Deux-Rys | N° 14 inscrit le 26/06/1917 |
| LEFEBVRE-CORION, Victorine | Linselles | 25/02/1850 | Ménagère | Deux-Rys | N° 14 inscrite le 26/06/1917 |
| BOUCHERY-BLONDEAU, Laurente | Bondues (Linselles) | 27/07/1874 | Tisserande | Deux-Rys | N° 18 inscrite le 26/06/1917 |
| FORTYE-LERIDAN, Marie | Bondues (Linselles) | 26/02/1873 | Ménagère | Deux-Rys | N° 18 inscrite le 26/06/1917 |
| BLIECG-SIX, Jeanne Ester | Linselles | 31/05/1886 | Ménagère | Deux-Rys | N° 20 inscrite le 26/06/1917 |
| BLIECQ, Françoise Joseph | Linselles | 24/01/1914 | Fille | Deux-Rys | N° 20 inscrite le 26/06/1917 |
| DUMORTIER, Marie | Linselles | 28/09/1859 | Sans profession | Deux-Rys | N° 33 inscrite le 26/06/1917 |
| CARETTE, Aimée | Linselles | 02/04/1861 | Sans profession | Deux-Rys | N° 33 inscrite le 26/06/1917 |
| BOUCHERY, Jules | Linselles | 30/08/1875 | Sans profession | Deux-Rys | N° 39 inscrit le 26/06/1917 |
| BOUCHERY-BLONDEAU, BOUCHERY, Henry | Linselles | 08/10/1877 | Tisserande | Deux-Rys | N° 39 inscrite le 26/06/1917 |
| SIX_POCHARD, Jeanne | Linselles | 07/10/1902 | Adolescent | Deux-Rys | N° 39 inscrite le 26/06/1917 |
| SIX, Georges Henri Joseph | Linselles | 22/11/1884 | Ménagère | Deux-Rys | N° 39 inscrite le 26/06/1917 |
| LEROY, Victoire | Linselles | 29/03/1915 | Garçon | Deux-Rys | N° 39 inscrit le 26/06/1917 |
| LEROY, Hortense | Linselles | 27/09/1865 | Ouvrière de filature | Deux-Rys | N° 39 inscrite le 26/06/1917 |
| SEGUEDIN-LEMIEGRE, Philomène | Linselles | 16/07/1882 | Ouvrière de filature | Deux-Rys | N° 39 inscrite le 26/06/1917 |
| BLONDEAU, Louis | Linselles | 14/04/1874 | Dévideuse | Deux-Rys | N° 39 inscrite le 26/06/1917 |
| BLONDEAU-VANDEVYVERE | Linselles | 24/01/1840 | Sans profession | Deux-Rys | N° 43 inscrit le 26/06/1917 |
| BLONDEAU, Louis Alphonse | Comines | 20/05/1914 | Ménagère | Deux-Rys | N° 43 inscrite le 26/06/1917 |
| LOUEG-LALLEMAND | Linselles | 27/05/1914 | Garçon | Deux-Rys | N° 43 inscrit le 26/06/1917 |
| LOUEG, Paul Clotaire | Linselles | 28/09/1870 | Bobineuse | Deux-Rys | N° 43 inscrite le 26/06/1917 |
| LOUEG, Louis Clotaire | Linselles | 10/09/1903 | Adolescent | Deux-Rys | N° 43 inscrit le 26/06/1917 |
| DHALLUIN-VANDEVYVERE | Linselles | 05/09/1914 | Garçon | Deux-Rys | N° 43 inscrit le 26/06/1917 |
| | Comines | 19/10/1881 | Ouvrière de filature | Deux-Rys | N° 43 inscrite le 26/06/1917 |

| | | | | | |
|---------------------------------|----------------------------------|------------|----------------------|-------------|----------------------------------|
| DHALLUIN, Alphonse Louis | Linselles | 23/02/1902 | Adolescent | Deux-Rys | N° 43 inscrit le 26/06/1917 |
| DERYCKE-VANSTENKISTE, Marie | Roncq | 21/06/1888 | Ouvrière de filature | Deux-Rys | N° 51 bis inscrite le 26/06/1917 |
| DERYCKE, Louis | Roncq | 22/03/1904 | Adolescent | Deux-Rys | N° 51 bis inscrit le 26/06/1917 |
| DERYCKE, Désiré-Alphonse | Roncq | 12/10/1906 | Adolescent | Deux-Rys | N° 51 bis inscrit le 26/06/1917 |
| POURCEAU-ROSEZ, Emilie | Moorselede (Flandre-occidentale) | 04/10/1836 | Ouvrière de filature | Deux-Rys | N° 51 bis inscrite le 26/06/1917 |
| POURCEAU Andréa Marie | Linselles | 26/06/1912 | Fille | Deux-Rys | N° 51 bis inscrite le 26/06/1917 |
| POURCEAU, André Louis | Halluin | 14/07/1910 | Garçon | Deux-Rys | N° 51 bis inscrit le 26/06/1917 |
| VANDEVOORDE-ELOY, Sylvie | Wervicy (Belgique) | 25/11/1881 | Ouvrière de filature | Deux-Rys | N° 51 bis inscrite le 26/06/1917 |
| VANDEVOORDE Marguerite Marie | Linselles | 09/08/1915 | Fille | Deux-Rys | N° 51 bis inscrite le 26/06/1917 |
| LAMBLIN-BLIECQ, Marie | Linselles | 22/10/1888 | Ménagère | Deux-Rys | N° 53 bis inscrite le 26/06/1917 |
| LAMBLIN, Adrien | Linselles | 20/04/1914 | Garçon | Deux-Rys | N° 53 bis inscrit le 26/06/1917 |
| HOUZET,-VERENILLE, Marie-Louise | Deulemont | 14/03/1877 | Ménagère | Deux-Rys | N° 53 bis inscrite le 26/06/1917 |
| HOUZET, Marie-Antoinette | Deulemont | 09/01/1903 | Adolescente | Deux-Rys | N° 53 bis inscrite le 26/06/1917 |
| HOUZET, Berthe Madeleine | Deulemont | 05/06/1905 | Adolescente | Deux-Rys | N° 53 bis inscrite le 26/06/1917 |
| LEMAIRE-DUMORTIER, Clotilde | Linselles | 21/01/1871 | Ménagère | Deux-Rys | N° 56 bis inscrite le 26/06/1917 |
| LEMAIRE, Eugénie | Linselles | 10/04/1903 | Adolescente | Deux-Rys | N° 56 bis inscrite le 26/06/1917 |
| LEMAIRE, Alphonse | Linselles | 21/07/1907 | Garçon | Deux-Rys | N° 56 bis inscrit le 26/06/1917 |
| DUMORTIER, Zoé | Linselles | 02/06/1873 | Ménagère | Deux-Rys | N° 56 bis inscrite le 26/06/1917 |
| DUMORTIER, Marie | Linselles | 18/12/1866 | Sans profession | Deux-Rys | N° 56 bis inscrite le 26/06/1917 |
| DUMORTIER, Clémence | Linselles | 20/04/1853 | Couturière | Deux-Rys | N° 56 bis inscrite le 26/06/1917 |
| DEKIEN, Clémence | Linselles | 06/12/1853 | Ménagère | Deux-Rys | N° 56 bis inscrite le 26/06/1917 |
| MASSON-DEMARESCAUX, Augustine | Linselles | 13/12/1883 | Ménagère | Fays | N° 14 inscrite le 26/06/1917 |
| MASSON, Désiré Théodore | Linselles | 12/03/1907 | Garçon | Fays | N° 14 inscrit le 26/06/1917 |
| MASSON, Henri-Léandre | Linselles | 24/06/1908 | Garçon | Fays | N° 14 inscrit le 26/06/1917 |
| MASSON, Flore | Linselles | 17/09/1908 | Fille | Fays | N° 14 inscrite le 26/06/1917 |
| MASSON, Maurice | Linselles | 06/04/1913 | Garçon | Fays | N° 14 inscrit le 26/06/1917 |
| FERRANT-MASSON, Léonie Marie | Linselles | 26/12/1877 | Ménagère | Fays | N° 14 inscrite le 26/06/1917 |
| FERRANT, Charles désiré | Linselles | 14/02/1907 | Garçon | Fays | N° 14 inscrit le 26/06/1917 |
| FERRANT, Henri Désiré | Linselles | 03/10/1912 | Garçon | Fays | N° 14 inscrit le 26/06/1917 |
| DEMONCEAU, Raymonde | Linselles | 05/10/1906 | Fille | Fays | N° 14 inscrite le 26/06/1917 |
| DEMONCEAU, Jeanne | Linselles | 17/08/1908 | Fille | Fays | N° 14 inscrite le 26/06/1917 |
| VANDEHEEDE, Louis Charles | Thielt | 11/11/1858 | Domestique | Fays | N° 43 inscrit le 26/06/1917 |
| VANDEHEEDE-CLAERHOUT | Desselghem | 30/10/1879 | Servante | Fays | N° 43 inscrite le 26/06/1917 |
| VANDEHEEDE, Eléonore | Linselles | 27/12/1904 | Adolescente | Fays | N° 43 inscrite le 26/06/1917 |
| VANDEHEEDE, Charles | Linselles | 17/12/1909 | Garçon | Fays | N° 43 inscrit le 26/06/1917 |
| VANDEHEEDE, Emilie | Linselles | 31/12/1910 | Fille | Fays | N° 43 inscrite le 26/06/1917 |
| VANDEHEEDE, Octave | Linselles | 01/08/1912 | Garçon | Fays | N° 43 inscrit le 26/06/1917 |
| VANDEHEEDE, Julia | Linselles | 23/02/1914 | Fille | Fays | N° 43 inscrite le 26/06/1917 |
| VANDEHEEDE, Julien | Linselles | 27/03/1917 | Nourrisson de 3 mois | Fays | N° 43 inscrit le 26/06/1917 |
| VANDEHEEDE, Margueritte | Linselles | 17/02/1915 | Fille | Fays | N° 43 inscrite le 26/06/1917 |
| DEKEYSER, Théophile | Wategem | 27/03/1867 | Forgeron | Fays | N° 43 inscrit le 26/06/1917 |
| DEKEYSER, Madeleine | Linselles | 23/12/1903 | Adolescente | Fays | N° 43 inscrite le 26/06/1917 |
| DEKEYSER, Germaine | Linselles | 03/01/1905 | Adolescente | Fays | N° 43 inscrite le 26/06/1917 |
| DEKEYSER, Julienne | Linselles | 15/03/1908 | Fille | Fays | N° 43 inscrite le 26/06/1917 |
| DEKEYSER, Léon | Linselles | 17/08/1911 | Garçon | Fays | N° 43 inscrit le 26/06/1917 |
| DEKEYSER, Hélène | Bondues | 17/06/1902 | Fille | Fays | N° 43 inscrite le 26/06/1917 |
| DEKEYSER, Elodie | Bondues | 20/02/1847 | Soigneuse | Fays | N° 43 inscrit le 26/06/1917 |
| VERGUAIN, Pauline | Linselles | 02/02/1889 | Piqurière | Fays/Pouhon | N° 43 bis inscrite le 26/07/1917 |
| VANRULLEN, Clémence | Linselles | 29/05/1881 | Tisserande | Fays/Pouhon | N° 43 bis inscrite le 26/07/1917 |
| VERGUAIN, Rose-Anne | Linselles | 26/06/1873 | Dévideuse | Fays/Pouhon | N° 43 bis inscrite le 26/07/1917 |
| VERGUAIN, Julie | Linselles | 22/05/1878 | Ménagère | Fays/Pouhon | N° 43 bis inscrite le 26/07/1917 |

| | | | | | |
|--|-----------|------------|----------------------|----------------|-------------------------------------|
| VANRULLEN-LEFEBVRE, Louise | Linselles | 30/12/1884 | Tisserande | Fays/Pouhon | N° 43 bis insrite le 26/07/1917 |
| LEFEBVRE, Honaine | Linselles | 15/10/1843 | Sans profession | Fays/Pouhon | N° 43 bis insrite le 26/07/1917 |
| DESCAMPS-LETOCART, Clémence | Linselles | 23/04/1836 | Ménagère | Bois de Harre | inscrite le 26/06/1917 |
| GRAVE-LAETHEM, Euphénie | Linselles | 02/11/1874 | Ménagère | Bois de Harre | inscrite le 26/06/1917 |
| GRAVE, Albert Martial | Linselles | 04/09/1904 | Adolescent | Bois de Harre | inscrit le 26/06/1917 |
| GRAVE, Julienne | Linselles | 26/11/1905 | Adolescente | Bois de Harre | inscrite le 26/06/1917 |
| GRAVE, Abel Joseph | Linselles | 25/05/1908 | Garçon | Bois de Harre | inscrit le 26/06/1917 |
| GRAVE, Marie-Louise | Linselles | 11/07/1910 | Fille | Bois de Harre | inscrite le 26/06/1917 |
| GRAVE, Gérard | Linselles | 03/10/1911 | Garçon | Bois de Harre | inscrite le 26/06/1917 |
| GRAVE, Adrien Désiré | Linselles | 12/02/1914 | Garçon | Bois de Harre | inscrite le 26/06/1917 |
| GRAVE-GUESQUIERE, Marie | Linselles | 08/03/1886 | Ménagère | Bois de Harre | inscrite le 26/06/1917 |
| GRAVE, Omer, Martial, Louis | Linselles | 14/03/1907 | Garçon | Bois de Harre | inscrit le 26/06/1917 |
| GRAVE, Louis Anatole | Linselles | 27/09/1909 | Garçon | Bois de Harre | inscrit le 26/06/1917 |
| GRAVE, Simone Georgina | Linselles | 16/12/1912 | Fille | Bois de Harre | inscrite le 26/06/1917 |
| DELANNOY-PHILIPPE, Phéломène | Linselles | 21/02/1843 | Ménagère | Harre | N° 10 inscrite le 26/06/1917 |
| DELANNOY, Adolphe | Linselles | 18/03/1873 | Fileur | Harre | N° 10 inscrit le 26/06/1917 |
| DELANNOY, Blanche | Linselles | 12/07/1886 | Piquière | Harre | N° 10 inscrite le 26/06/1917 |
| RAMON, Victorine | Linselles | 17/09/1843 | Ménagère | Harre | inscrite le 26/06/1917 |
| CORNILLE, Caroline | Linselles | 29/05/1861 | Ouvrière de filature | Harre | inscrite le 26/06/1917 |
| LEFEBVRE, Laure | Linselles | 03/02/1872 | Tisserande | Harre | N° 49 et 26, inscrite le 26/06/1917 |
| DECOTTIGNIES, Julie | Linselles | 17/09/1848 | Ménagère | Harre | N° 49 et 26, inscrite le 26/06/1917 |
| LALLEMAND, Hubert | Linselles | 13/10/1843 | Tisserand | Harre | N° 49 et 26, inscrit le 26/06/1917 |
| LALLEMAND-COULON, Philomène | Linselles | 09/10/1847 | Ménagère | Harre | N° 49 et 26, inscrite le 26/06/1917 |
| LALLEMAND, Pierre | Linselles | 29/06/1875 | Tisserand | Harre | N° 49 et 26, inscrit le 26/06/1917 |
| LALLEMAND, Estelle | Linselles | 13/09/1880 | Ouvrière de filature | Harre | N° 49 et 26, inscrite le 26/06/1917 |
| DERCUMEAUX, Madeleine | Linselles | 13/02/1892 | Piquière | Harre | N° 49 et 26, inscrite le 26/06/1917 |
| POLLET, Marie | Linselles | 13/05/1873 | Ouvrière de filature | Champ de Harre | N° 69, inscrite le 26/06/1917 |
| WEAUX-POLLET, Antoinette | Linselles | 21/10/1893 | Cabaretière | Champ de Harre | N° 69, inscrite le 26/06/1917 |
| WEAUX, Jules Fernand | Linselles | 01/01/1913 | Garçon | Champ de Harre | N° 69, inscrit le 26/06/1917 |
| WEAUX, Marie- Antoinette | Linselles | 16/11/1914 | Fille | Champ de Harre | N° 69, inscrite le 26/06/1917 |
| LEFEBVRE-DEREMAUX, Victorine | Linselles | 17/09/1872 | Ménagère | Champ de Harre | N° 70, inscrite le 26/06/1917 |
| LEFEBVRE, Agnès | Linselles | 25/09/1905 | Adolescente | Champ de Harre | N° 70, inscrite le 26/06/1917 |
| LEFEBVRE, Madeleine | Linselles | 22/02/1895 | Dévideuse | Champ de Harre | N° 70, inscrite le 26/06/1917 |
| LEFEBVRE, Blanche | Linselles | 25/01/1898 | Dévideuse | Champ de Harre | N° 70, inscrite le 26/06/1917 |
| LEFEBVRE, Marguerite | Linselles | 22/02/1896 | Servante | Champ de Harre | N° 70, inscrite le 26/06/1917 |
| DELMOTTE-SIX | Linselles | 10/03/1885 | Ménagère | La Fange | N° 93, inscrite le 26/06/1917 |
| DELMOTTE, Lucien Louis | Linselles | 16/01/1911 | Garçon | La Fange | N° 93, inscrit le 26/06/1917 |
| DELMOTTE Raymond Henri | Linselles | 18/02/1916 | Garçon | La Fange | N° 93, inscrit le 26/06/1917 |
| SIX, Germaine | Linselles | 14/11/1886 | Piquière | La Fange | N° 93, inscrite le 26/06/1917 |
| SIX-DECOTTIGNIES, Jeanne | Linselles | 26/09/1873 | Ménagère | La Fange | N° 93, inscrite le 26/06/1917 |
| SIX, Albert Paul | Linselles | 16/03/1906 | Garçon | La Fange | N° 93, inscrit le 26/06/1917 |
| SIX, Daniel | Linselles | 24/03/1909 | Garçon | La Fange | N° 93, inscrit le 26/06/1917 |
| DROUART (épouse DERIEUW) Marguerite | Linselles | 09/03/1885 | Ménagère | La Fange | N° 101, inscrite le 26/06/1917 |
| DERIEUW, Irène | Linselles | 04/02/1905 | Adolescente | La Fange | N° 101, inscrite le 26/06/1917 |
| DERIEUW, André | Linselles | 22/10/1900 | Adolescent | La Fange | N° 101, inscrit le 26/06/1917 |
| RYSENS-VAUCRAIRET, Rose | Linselles | 06/08/1876 | Ménagère | La Fange | N° 101, inscrite le 26/06/1917 |
| RYSENS, Germaine | Linselles | 07/05/1909 | Fille | La Fange | N° 101, inscrite le 26/06/1917 |
| RYSENS, Louis | Linselles | 22/03/1910 | Garçon | La Fange | N° 101, inscrit le 26/06/1917 |
| RYSENS, Jeanne | Linselles | 06/03/1911 | Fille | La Fange | N° 101, inscrite le 26/06/1917 |
| RYSENS, Irène | Linselles | 07/04/1913 | Fille | La Fange | N° 101, inscrite le 26/06/1917 |
| RYSENS, Emilie | Linselles | 22/10/1910 | Fille | La Fange | N° 101, inscrite le 26/06/1917 |

Suite du journal d'Hortense Paquay :

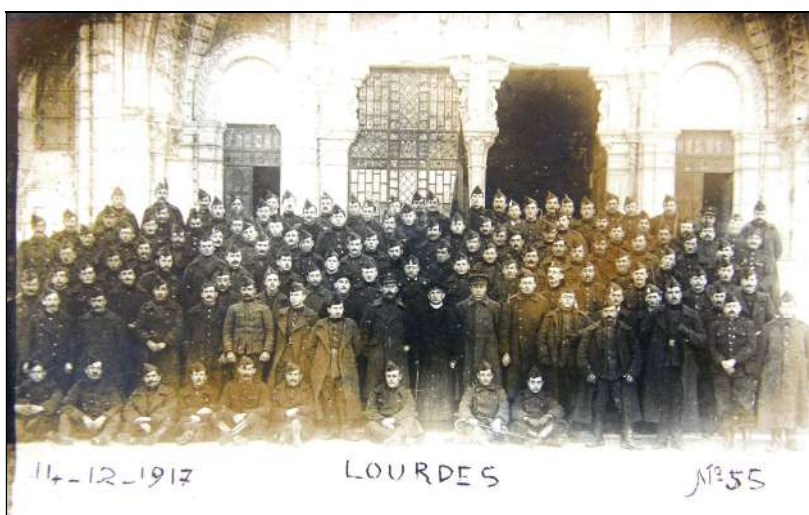
Automne 1917

« L'été se passa sans incident particulier. Plusieurs de ces exilés, désirant revoir leur patrie, en avaient fait la demande ; ils passèrent la visite médicale quand, enfin, le 12 novembre, on leur annonça qu'un train partirait par la Suisse le 15 novembre. De grand matin, le tram les déposa à Melreux, où, après une visite en règle, ils montèrent en voiture. Les uns furent conduits en Bretagne, d'autres en Normandie ; tous, en un mot, dans les régions de la France en arrière du front, leur pays étant toujours occupé. Trois de ces malheureux étaient restés dans notre commune : M. Delsalle, grand-mère de 88 ans, mourut dans la maison de M. Maurice Lecart, à l'arrêt du tram ; un autre à Lafosse ; le 3^e à Chêne-al-Pierre.

En septembre, trois contrôleurs allemands, accompagnés de cinq civils, venant des centres ouvriers, visitèrent chaque champ de pommes de terre et en fixèrent un rendement qui souvent fut difficilement atteint. Leur but était d'en faire expédier de grandes quantités vers les villes.

Novembre touchait à sa fin et pour cette année encore, plus d'espoir de voir se terminer l'horrible guerre ; non, on voyait même plus de soldats que les années précédentes ; ils en occupaient même à d'autres services qu'à l'armée ; c'est ainsi que vers le 23 novembre, trois soldats furent envoyés par le Kreischef avec ordre de chasser dans nos bois. Il est vrai que le produit de leur chasse devait profiter au chef du Kreis. Comme il leur fallait un logement pour faire ménage commun, on les fixa, après avoir meublé l'immeuble tant bien que mal, dans le logement de M. l'instituteur, inhabité à cette époque. La neige étant tombée en abondance, nos 3 Nemrods ne purent se livrer de suite à leur occupation ; néanmoins, une battue fut ordonnée. Le Kreischef et quelques autres officiers de Marche vinrent renforcer le petit groupe de chasseurs ; n'ayant rien vu, les 3 délégués furent expédiés, le jour même, du côté de Buissonville.

Entre-temps arrivait, le 10 décembre, la colonne Fernsprech-Bauzug Donner, composée de 60 télégraphistes. On allait faire une nouvelle ligne allant directement du front à Berlin et ne comportant pas moins de vingt-deux fils. Les 60 hommes furent logés un peu partout dans le village. Le bureau du commandant fut établi chez M^{lle} Paquay ; la cuisine où avaient été les chasseurs. Alors, tous les jours, dès 6 heures du matin et à la nuit tombante, on put voir les 60 gris se présenter, pour l'appel, devant la maison où demeurait leur chef ; le dimanche : visite des fusils, des bottes, etc., etc. Par tous les temps, pluie battante, neige amoncelée, gelée à pierre fendre, bise cinglant la figure, la colonne devait et planter poteaux et attacher fils ; il faut croire que la besogne pressait ; elle fut terminée le 3 février.



Ils partirent le 4. Les nouvelles qu'ils recevaient du front n'étaient guère rassurantes pour nous : les Russes avaient signé la paix avec les Allemands et arrivaient nombreux au front ouest et les nôtres, accablés par le nombre, devaient, chaque jour, leur céder du terrain. C'est alors qu'Armentières, Merville, Albert, Mondidier, Château-Thierry et Noyon furent pris. Cependant, malgré ces progrès, notre confiance dans le succès final était inébranlable.»

**Pèlerinage de nos soldats à Lourdes en décembre 1917. Joseph Jacoby est debout au premier rang, au-dessus du « ou » de Lourdes et derrière un soldat assis.
« Notre confiance dans le succès final était inébranlable. »**

1918

« L'état-major allemand devant se fixer à Spa fit multiplier les moyens de communication ; c'est ainsi que la dernière semaine de février, une vingtaine de nouveaux télégraphistes, détachés du groupe qui était à Erezée, vinrent encore se fixer à Grandmenil. Cette fois, ils mirent quatre nouveaux fils à notre ancienne ligne. Ils partirent le matin du 3 mars ; leurs places ne restèrent point vides ; ce même jour, vers deux heures, revenait la colonne de 60 hommes qui, pendant les quelques semaines, avait été à Bastogne.

Un poste d'aviateurs venait de s'établir au chalet de Lafosse ; les évacués avaient dû, naturellement, leur céder la place. Il leur fallait un moyen pour annoncer le passage des aéroplanes. Les télégraphistes leur placèrent le téléphone ; un raccordement partit de la ligne belge au lieu-dit « Sur Goffin » et alla au point d'observation ; un autre raccordement fut fait à Soy ; de plus, dans les pâtures, ils entourèrent les poteaux de fil barbelé ; il fallait les mettre à l'abri du bétail. Enfin, le 4 avril, la troupe quitta le village et cette fois pour du bon et, après un séjour de quelques semaines à Hotton, elle repartit pour le Mecklembourg.

La détresse qui régnait dans le pays de Liège ainsi que dans le pays carrier de Sprimont et des environs, forçait la plupart des habitants à venir dans nos campagnes acheter ou mendier des vivres et surtout des pommes de terre.

Chaque jour, le vicinal Comblain-Manhay en amenait des centaines ; les uns visitaient nos villages, d'autres montaient vers Houffalize, certains allaient avec le tram jusque Dochamps puis se dispersaient dans les environs de Laroche, voire même de Bastogne. Le jour, la nuit, à toute heure et par des chemins de traverse, ils repassaient, chargés de sacs de provisions. Pauvres malheureux ! ils faisaient parfois quinze, vingt lieues de chemin avec jusque quarante kilos au dos et Dieu sait quel prix ils donnaient de leurs marchandises !

Pour mettre fin à ce commerce, souvent illégal, l'autorité militaire plaça encore un poste de 5 gendarmes au château de Chêne-al-Pierre. Ce n'était que le troisième qu'on établissait sur notre commune. Il fallut encore leur livrer literies, ustensiles, etc. Ils n'y restèrent pas longtemps, la saison des pommes de terre finie, n'ayant plus de *coti* (*marâcher-ndlr*) à dépouiller, ils retournèrent à Marche au commencement de juin.



En 1917, des citadins arrivent à Manhay en quête de vivres ; à gauche avec son vélo, Alphonse Maréchal de Grandmenil. A droite, on aperçoit un lampadaire. Il n'y a pas de ligne électrique, il doit fonctionner au gaz qui se stocke dans des réservoirs. A gauche, une dame lourdement chargée d'un sac de provisions. C'est à cette époque que le vicinal a transporté le plus de voyageurs.

C'est aussi vers cette époque que se fit l'enlèvement de notre ligne vicinale de Champ-de-Harre à Melreux. Cet acte dévastateur contribua à encore augmenter le prix des vivres, du charbon, etc. Il a rendu les voyages impossibles; en un mot, il a replongé notre pays dans l'isolement.

Nous étions tranquilles depuis quelques jours quand, le 15 avril, arrive un « contrôlor » pour tout comme il disait : les visites allaient donc encore recommencer, grenier, cave, grange, fenil, tout était fouillé et gare aux tas trop volumineux : une partie était saisie et déposée au local du Comité.

En juillet, ce fut le mesurage des champs de céréales à pain ; puis l'estimation de leur rendement ; en août, ce fut le tour des avoines ; enfin, le 23 septembre, on finit par les pommes de terre.

Octobre suivait son cours ordinaire, mais les armées devaient se rapprocher car le bruit du canon devenait de plus en plus fort ; là-bas, du côté des Flandres, quelque chose de terrible devait se passer et nos braves étaient là ; oui, là, au milieu des balles, mais notre foi invincible dans leur conservation nous faisait écarter toutes les nouvelles mauvaises et adopter, au contraire, les vues les plus optimistes ; les soldats de Grandmenil devaient être sains et saufs. »

La fin de la guerre.

« La nécessité toujours plus pressante pour l'état-major ennemi de communiquer avec ses armées fit encore ajouter de nouveaux fils aux lignes déjà si chargées ; 105 télégraphistes arrivèrent donc encore toujours à Grandmenil, fixèrent leur bureau dans la salle communale, leur cuisine au logement de M. l'instituteur, tandis que les autres se logèrent chez les particuliers. A ce moment encore, le canon faisait rage mais les nouvelles étaient bonnes. Sur tout le front, les Allemands reculaient. Depuis le 17 juillet, jour où nos alliés avaient repris la contre-offensive, les Teutons n'avaient plus eu la moindre avance, ils allaient être forcés de demander un armistice. En effet, le 30 octobre, on vit, sur les mêmes routes qu'ils avaient suivies en août 1914, réapparaître les armées ennemies, mais non plus fringantes comme alors ; non, leur musique était moins joyeuse, leur uniforme fripé, déchiré même, n'était plus à reconnaître, les talons des lourdes bottes étaient éculés, la plupart des montures maigres et sans vigueur et les hommes fatigués, démoralisés n'affectaient plus cet air hautain et farouche qui avait inspiré tant de crainte au passage ; non, ils étaient mâtés, ils retournaient dans un pays vaincu, appauvri et décimé.



*Le dernier conseil de l'état-major allemand à Spa en novembre 1918.
Le Kaiser disposait d'une grosse villa avec un bunker souterrain à Spa (Le Neubois).
Au cours de cette réunion, Guillaume II abdiquera.⁶⁰*

⁶⁰ « Nos héros morts pour la patrie » - E. Vanderelst - Bruxelles - 1920 - page 361. Consulter également : D. Conraads et D. Nahoé - « Sur les traces de 14-18 en Wallonie » - Institut du patrimoine wallon - 2013 - page 277.

Cependant, malgré leur défaite, ils n'avaient pas encore appris à respecter la propriété d'autrui ; était-ce par esprit de revanche ou par habitude de gaspillage, ceux qui eurent la malchance de loger leurs chevaux virent le matin, et non sans surprise, combien ils avaient gaspillé de fourrage, non seulement le foin était jeté comme litière mais aussi l'avoine, l'épeautre et, en un mot, tout ce qui leur tombait sous la main.

Ils repassèrent ainsi, de jour en jour, jusqu'au 11 novembre. Ils étaient accompagnés de civils français, voire de Belges habitant la frontière ; ces civils étaient forcés, depuis plus de 2 ans, de travailler pour les Boches et maintenant ils devaient ramener, à la frontière, d'immenses troupeaux de vaches, de brebis, voire de chevaux qu'ils avaient pris dans le nord de la France.

Les traces de sang que laissaient ces bêtes le long de leur passage disaient assez qu'elles étaient en route depuis plusieurs semaines ; la nuit, ils les plaçaient dans les pâtures avoisinant le village. La poignée d'herbe qu'elles pouvaient y recueillir était la seule nourriture qu'elles recevaient, aussi ces animaux n'en pouvaient plus ; beaucoup étaient tués en route et le reste aura difficilement atteint la frontière. Bon nombre de chevaux succombèrent également en route. Rien que sur le territoire de notre village, on en a enfoui vingt-cinq.

Pour laisser plus de place à tous ces soldats qui se dirigeaient vers la frontière, on nous expédia, le samedi 2 novembre, les évacués qui étaient à Vielsalm et dans les environs. Par une pluie battante, ces malheureux, au nombre de 210, arrivèrent à la nuit tombante ; ils logèrent à l'école et partout où il y avait place. Le lendemain et les jours suivants, ils furent installés définitivement. Grandmenil regorgeait de monde et chacun redoublait de zèle pour venir en aide aux nouveaux arrivés. N'était-ce pas encore des malheureux que la guerre chassait sur une terre d'exil ! Ce n'était pas encore assez pour notre village déjà si accablé depuis le commencement des hostilités. Le 4 novembre, un lazaret était installé dans la salle communale.

Des ambulances amenèrent, de Vielsalm, une vingtaine de malades ; des infirmiers et infirmières les accompagnaient. Plusieurs personnes du village y furent occupées, tant pour soigner et veiller les malades que pour entretenir la propreté des locaux. Malgré les bons soins que reçurent ces malades, quatre y laissèrent leur vie. Ce sont : Duthois Estelle, Nouliane Aimé, Bourgeois ... et Gentil Jeanne.

Les autres furent reconduits à Vielsalm le 30 novembre par les soins de la Croix-Rouge.

Les 105 télégraphistes travaillaient ferme à la pose de nouveaux fils et cependant il devait y avoir un changement car (on était le 9 novembre) l'officier chargé de rendre compte chaque soir du travail de la journée à son capitaine qui restait à Liège ne trouvait plus moyen de communiquer avec lui. Toujours on répondait : « alles ist besetzt » tout est occupé. En effet, il y avait du plus pressé à transmettre car le lundi 11, on apprenait que l'armistice était signé et que les armées allemandes n'avaient que quatorze jours pour se retirer.

La joie fut grande quand on apprit l'heureuse nouvelle ; elle se lisait sur toutes les figures. On allait donc être débarrassé du poids si lourd qui pesait sur nous depuis cinquante mois. Pour fêter la bonne nouvelle, le drapeau national fut hissé au haut de la tour de l'église. Il n'y resta pas longtemps, un soldat ennemi l'ayant aperçu fut pris d'une telle rage qu'en deux secondes il courut l'arracher et le jeta au feu. Il faut croire que le terrible Teuton avait été bien déçu pour agir de la sorte !

Depuis le 30 octobre, il était déjà bien repassé et des soldats et des troupeaux et des munitions de toute espèce, mais ce fut seulement à partir du 11 que le flot reparut ; jour et nuit, il faisait justement un beau clair de lune et le temps leur était tout à fait favorable, une petite gelée ayant durci le sol, les routes étaient comme en plein été, aussi jusqu'au samedi 23 novembre, maisons, étables, granges, hangars, remises, tout fut rempli et de soldats et de chevaux, tandis que les cours et les prairies environnant le village étaient couvertes d'automobiles, de camions, de canons et de voitures de toute espèce.

Ils n'avaient égard pour rien ; arbres, pieux, planches, barrières des vergers, voire même bancs-pupitres de l'école, ils en brûlèrent seize ; tout y passait : on eut dit que les vandales voulaient faire table nette.

Combien d'hommes repassèrent ? On ne saurait le dire, mais ce fut par cent mille. Grandmenil étant à la bifurcation des routes d'Erezée et de Bomal, nous recevions toujours nombre double ; aussi, il n'a pas été de localité plus éprouvée que celle-ci ; fourrages, céréales, bois de chauffage, presque tout a été et consommé et consumé par ces hordes je dirai innombrables. »

L'arrivée des alliés.

« Les troupes ennemies avaient donc jusqu'au 25 pour se retirer. Les derniers logèrent à Grandmenil dans la nuit du 22 au 23, mais le samedi 23 et le dimanche 24, il en repasse encore toute la journée. Tantôt c'était sur la route d'Erezée que la musique annonçait l'arrivée d'un régiment et tantôt c'était sur la route de Bomal. Enfin, le lundi 25, c'était fini, on avait vu, croyait-on, le dernier talon du dernier soldat allemand. Quelle tranquillité ! Quel bonheur ! Mais patience, ce n'était pas encore tout. Une huitaine de jour après cet exode, un soir, tandis que nos jeunes gens, pour l'arrivée des alliés, achevaient de dresser un magnifique arc de triomphe à la route d'Erezée avec en tête l'inscription : « Vive le Roi. Honneur aux alliés ! », arrive une troupe de soldats.

Quel ne fut pas leur étonnement de voir que c'était encore des Boches ; oui, encore des gris qui étrennaient l'arc qu'ils avaient si artistement décoré ; mais il n'y a pas que des gris, non, ils sont accompagnés de quelques Anglais. Mystère, que signifie cette apparition ?, on le sut bientôt. Les vingt cavaliers allemands avaient livré les canons aux alliés et ceux-ci, pour les protéger, les accompagnaient jusqu'à la frontière. Ils logèrent donc encore ici et, le matin, à 7 ½ heures, la troupe se réunit non loin de l'église pour se diriger vers le but final. Comme la colonne se mettait en branle, les cris : « Vivent les Anglais ! À bas les Boches » ne cessent de retentir. Le lieutenant anglais et ses 5 soldats étaient tout fiers de se voir ainsi acclamés ; le capitaine allemand et ses vingt subalternes, au contraire, avaient hâte de quitter le territoire d'où ils étaient honnis à tout jamais.

L'arc de triomphe ne fut point la seule ornementation que reçut le village pour l'arrivée de nos alliés. Chaque maison rivalisa pour arborer des drapeaux : ici flottaient les couleurs belges ; là, on avait uni les deux nations sœurs, France et Belgique ; plus loin, on avait ajouté les couleurs de la Grande-Bretagne ; dans certaines maisons, même les Etats-Unis flottaient à côté des trois autres nations et toutes ces couleurs si bien harmonisées donnaient un air de fête à notre village.

Tout était donc prêt pour l'arrivée de nos amis. Ils ne tardèrent point. Le mercredi 27, une automobile anglaise parut ; elle ne dépassa point Grandmenil. Le dimanche 1^{er} décembre, une autre automobile revint et, après avoir pris maints renseignements sur le départ des Allemands, elle repartit. Ce ne fut que le samedi 7 au soir que des Canadiens arrivèrent ; on les prit d'abord pour des Anglais, leur costume étant le même. Seulement, vu de près, la feuille de vigne (*sic*) qu'ils portaient au képi nous indiqua leur origine. Par leurs manières simples et affables, ils gagnèrent bien vite toutes les sympathies.

Leurs magnifiques chevaux, leurs belles mules, leurs harnachements si bien entretenus, leurs voitures si bien montées, tout dénotait un pays riche et bien organisé. Ils passèrent pendant bien des jours ; c'est alors qu'on vit les premiers « Scott ».

Leurs petites jupes écossaises, leur béret au ruban tombant sur le dos, les fit prendre, au premier abord, pour un régiment de jeunes filles ; leur belle musique tirée des sons de cornemuses et de pipeaux était tout à fait nouvelle pour nous ; aussi on ne se lassait point de les entendre ni de les voir ; nombreux étaient ceux qui couraient sur leur passage.

Les Canadiens firent place aux Anglais ; jamais dans l'histoire on ne vit autant de soldats, ni de superbes montures, ni de camions, ni d'automobiles et de gros canons donc ; oh ! que c'est terrible la guerre et dire que tous ces engins si perfectionnés ne sont destinés qu'à détruire toute la force de l'humanité.

Le temps ne fut guère propice à nos alliés ; nos routes, détrempées par les pluies incessantes qui tombaient et défoncées par le poids énorme qu'elles avaient dû supporter alors, devenaient impraticables ; nos vaillants troupiers enfonçaient dans la boue jusque mi-jambe mais rien ne les arrêtait. On avait réellement plaisir à les voir si gais, si dispos, si nombreux et si bien exercés. L'artillerie lourde arriva le 14 décembre. Les énormes canons furent placés dans les prairies avoisinant les maisons ; les chevaux, attachés en file à de longues cordes, passèrent la nuit dehors ; leurs légers, bien que solides, harnais furent mis à l'abri dans les granges ; c'était merveille de voir l'entretien de tout ce matériel, aussi les artilleurs n'avaient pas une minute à perdre.

Le 20 décembre, tout rentra dans le calme ; chacun s'empressa de nettoyer grange, étable, grenier, en un mot, tout le bâtiment. Il faut avoir vu passer des armées pendant un gros mois et demi dans sa maison pour savoir ce qu'il y a à réparer et à remettre en ordre après eux. »

Le premier combattant qui revint en congé à Grandmenil, le 10 décembre, fut Henri Pirson du 2^e régiment de lanciers qui fut démobilisé le 1^{er} avril 1919. Cyrille Cheppe, du 33^e régiment de ligne, revint au village le 13 décembre après avoir fait la guerre des tranchées sans un seul jour d'absence à Tervaele, Essen, Dixmude, Keiem, Merckem, Nieuport, Reninghe, Ramscapelle, Langemark, Zarren, la Forêt d'Houthulst et autres lieux fameux du front des Flandres. Emile Lamy rentre également le 13, puis ce fut Jules André, du 6^e régiment d'artillerie, qui combattit notamment dans les ruines d'Ypres avec les Anglais.⁶¹



Soldats écossais durant la Grande Guerre. Ils sont coiffés du « glengarry ».

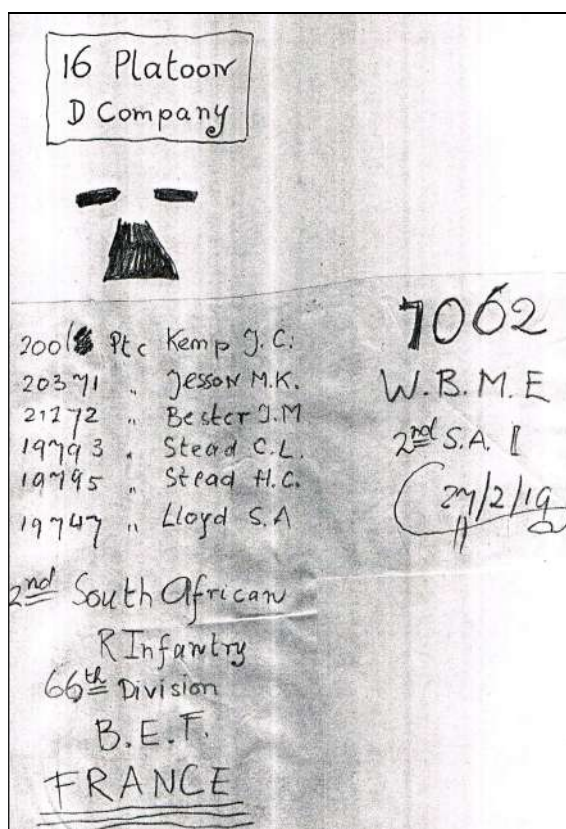
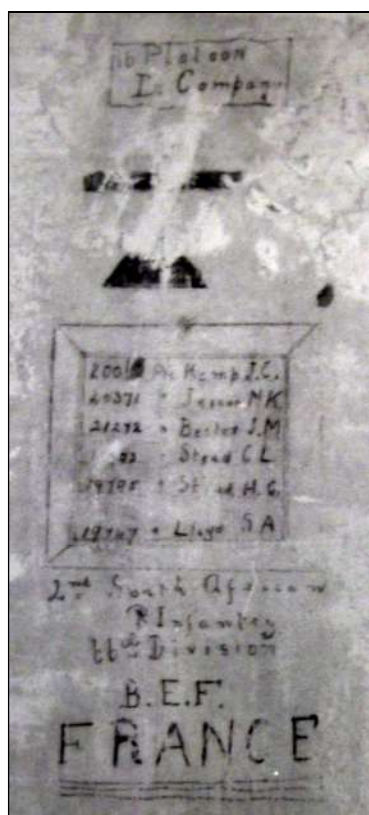


Le glengarry : le béret avec rubans dont parle Hortense Paquay.⁶²

⁶¹ Voir plus loin les témoignages de ces soldats recueillis par Hortense Paquay.

⁶² <http://1ere-guerremondiale.clicforum.com/t295-le-glengarry-ecossais-de-la-grande-guerre.htm>.

L'armée anglaise dans la région en 1918 et 1919



Le 24 février 1919, l'armée anglaise est toujours dans notre région. Six soldats inscrivent leurs noms sur un mur de la gare du vicinal à Melreux. Ils appartiennent à la seconde brigade d'infanterie sud-africaine (S.A.I.) - 66^e division B.E.F. (British Expeditionary Force). Ils pensent être en France car on parle français dans la région.

Marieke Zwanink a découvert ces inscriptions en 1990 en détapissant. Elle les a photographiées et recopiées. Ci-dessous, l'historique des opérations de la 66^e division qui lui a été envoyé par le Ministère de la Défense de Grande-Bretagne en septembre 1990.

On the 14th November 66th Division was transferred from XIII Corps to IX Corps, on the 15th the division was informed that it had been selected to advance to the Rhine, and on the 18th November the march to the Rhine began. The division moved via Philippeville, and Waulsort and Dinant on the Meuse. On the 14th December divisional headquarters reached Ciney, and the division billeted in the area Dinant-Huy-Marche-Rochefort. The advance of the 66th Division then came to an end, and it was still halted in this district when its demobilization began. On the 13th February, 1919, General Botha visited the South African Infantry Brigade at Huy. Demobilization, however, continued daily and gradually the division dwindled. On the 16th March the last unit of the South African Brigade left the division for England; and at mn. 24th/25th March, 1919, the 66th Division ceased to exist.

Extrait de l'historique des opérations de la 66^e division.

A dater du 14 décembre 1918, la 66^e division est dans la région de Dinant-Huy-Marche-Rochefort.

Peut-être sont-ils venus jusque Manhay qui se trouve dans l'arrondissement de Marche.

Le 16 mars, ils repartent en Angleterre.

Le journal du soldat canadien Charles Robert Dodgson Bottomley

Les Canadiens, membres de l'empire britannique, sont venus combattre en Europe. Charles Bottomley tient un journal à partir du 15 février 1918. Ci-dessous est reprise la période allant du 9 novembre 1918 au 9 mai 1919, date à laquelle il est de retour au Canada. Le 2 décembre 1918, il est à Tohogne. Le soir, après être passé à Bomal, il loge dans l'école de Harre et le lendemain à Lierneux. Son groupe est en route pour l'Allemagne.

Sur le site Internet des Anciens Combattants du Canada (www.veterans.gc.ca), le hasard nous a fait découvrir ce «journal» canadien, intéressant à plus d'un titre. Il débute le 15 février 1918, alors que le soldat C.R.D. Bottomley, le rédacteur de cette chronique, est en France à Nœux-les-Mines (1) près de Béthune en qualité d'artilleur. Il commente d'abord (au quotidien) une permission qu'il obtient de rejoindre l'Angleterre. Il y arrive le 17 février. Là-bas, il flâne, décompresse et rencontre plusieurs membres de sa famille (dont son père et sa mère à Manchester) (2). Il rentre en France le 3 mars et rejoint Nœux-les-Mines. Il s'occupe principalement des pièces d'artillerie et du secteur des chevaux. Le 21 mars, les hostilités augmentent en intensité: ses frères d'armes et lui tirent près de 5.000 obus à gaz (Tétrol) contre l'ennemi teuton. Ses journées ou ses nuits, il les passera durant 8 mois encore à nettoyer les pièces et les avant-trains (3), à s'occuper du trou du canon et à tirer des obus, gagnant ou perdant un peu de terrain, se déplaçant de temps à autre grâce aux chevaux tirant le charroi (parfois grâce au chemin de fer) dans la région d'Arras. Dès le 4 août, les Canadiens (associés dès le 23 octobre aux Anglais et aux Français) redoublent d'ardeur au combat et bientôt les forces allemandes donnent de sérieux signes de faiblesse. La victoire n'est plus très loin.

• **Le 9 novembre 1918**, il est à Quarouble. Les colonnes de soldats anglais et canadiens ont défilé sans arrêt pendant deux jours et suivent les Allemands. Il y a des troupes, des pièces de tous calibres, des camions et toutes sortes de matériel militaire. • **11 novembre**: Bonnes nouvelles: les hostilités sont finies. C'est trop beau pour être vrai. Pendant l'après-midi, Percy Boyce et moi allons à pied à la frontière belge sur la route de Mons. Sommes entrés dans la cathédrale. Sur le chemin du retour, nous avons aidé deux civils à transporter leur charge. La colonne continue d'avancer. • **12 novembre**: Nous reposons toujours à Quarouble et nous nous amusons. Avons nettoyé les pièces et les harnais avant d'entreprendre la marche en direction de l'Allemagne. Les réfugiés passent toujours devant la maison en direction de leur ville respective. Ils ont l'air vannés et affamés. • **13 novembre**: Nous reposons toujours dans la même ville. Les réfugiés défilent toujours. Il doit en être passé des milliers. Une colonne continue d'artillerie et de troupes se dirige vers la frontière allemande. • **14 novembre**: Flânons à Quarouble à polir et à astiquer les harnais et à graisser et à nettoyer les pièces et les véhicules. Nous nous préparons en vue de notre grande marche, à entrer en Allemagne. Pendant la journée, la 1^{re} Division d'infanterie a traversé la ville en route vers l'Allemagne. Les réfugiés continuent de rentrer chez eux. C'est triste à voir. • **15 novembre**: Avons eu l'ordre de partir. Avons quitté le secteur des chevaux vers 10 h. afin de poursuivre notre route vers l'Allemagne. En chemin, nous avons vu des officiers allemands se présenter sous un drapeau blanc. Nous sommes entrés en Belgique à un endroit

appelé Quiévrain; la fanfare de la ville était rassemblée et une garde d'honneur belge nous a salués de façon magnifique. Nous nous sommes arrêtés dans une ville appelée Boussu et avons dormi dans un hôtel. • **16 novembre**: Nous nous reposons à Boussu. Les routes sont trop encombrées par les troupes et les civils qui y circulent. Nous avons marché en ville dans la matinée et en après-midi. Nous sommes bien installés dans la chambre avant d'un hôtel. En soirée, Brown et moi avons marché jusqu'à la ville suivante. Ed Wright est revenu à la batterie. • **17 novembre**: Réveil à 6 h. Nous continuons à nous reposer à Boussu. Suis entré dans la cathédrale catholique en matinée. Pendant l'après-midi et en soirée, nous avons flâné. • **18 novembre**: Avons reçu l'ordre de partir. Avons quitté Boussu vers 9h30. Avons traversé Hornu, Jemappes, Mons, Nimy, Maisières et nous sommes arrêtés un jour ou deux dans un village appelé Casteau, qui est une très jolie petite place. Cinq d'entre nous ont obtenu une chambre dans un hôtel; je suis le chanceux qui a couché dans le lit. • **19 novembre**: Nous reposons à Casteau. Nettoyons les avant-trains et les pièces. Nous la sommes coulée douce pendant l'après-midi. • **20 novembre**: Nous reposons à Casteau. Pendant l'après-midi, nous marchons jusqu'à un village appelé Obourg, où le 116^e est cantonné et nous trouvons une cantine du YMCA; j'achète un fruit et un biscuit. McGinnis est revenu pendant l'après-midi et nous avons toutes sortes de bonnes choses à manger. • **21 novembre**: Avons eu l'ordre de partir. Avons quitté le secteur des chevaux vers 9 h. Passons par les routes secondaires et traversons le village de Thieusies; nous sommes arrêtés dans le village d'Ecaussinnes. Suis très bien logé. C'est un très joli village. • **22 novembre**: Suis logé à l'étage dans la rue principale d'Ecaussinnes. Le secteur des chevaux et le parc de l'artillerie sont sur la place, devant l'église. De garde pendant la nuit et la journée. Les gens avec qui nous vivons sont des personnes très sympathiques. Pendant l'après-midi, nous marchons jusqu'à une carrière. • **23 novembre**: Toujours logé dans le même village. Avons nettoyé les véhicules en matinée. Pendant l'après-midi, me suis promené ici et là. En soirée, les gars de la batterie sont allés danser au cinéma. • **24 novembre**: Avons reçu l'ordre de partir. Avons quitté le secteur des chevaux vers 7 h. Avons tout astiqué. Avons traversé Feluy et Marbais au cours d'une marche de 20 km. Les gens ne comprennent pas pourquoi nous avons astiqué les cuivres. Arrivés dans un village appelé Mont-Saint-Guibert, où la fanfare nous attendait et a joué différents airs nationaux. Sommes allés à l'église. • **25 novembre**: Avons quitté le village vers 8h pour une marche de 12 milles. Avons vu beaucoup d'avant-trains et de matériel militaire allemands en route vers Namur. Avons remonté la route vers Namur en passant par Sombreffe et sommes arrivés à un village appelé Corroy-le-Château. Ai dormi dans une ferme. • **26 novembre**: Nous reposons à Corroy-le-Château; pendant la journée, avons nettoyé les harnais, les pièces et les

véhicules en prévision d'une marche de quatre jours jusqu'à la frontière allemande. Notre secteur des chevaux est installé près d'un couvent catholique. • **27 novembre**: Avons quitté Corroy-le-Château vers 6 h. Avons contourné Namur en passant par la campagne. Quand nous traversons les villages, les cloches des églises sonnent et les enfants nous acclament. Entrés dans la vallée de la Meuse pendant l'après-midi. Notre secteur des chevaux est installé près de la Meuse. Ai couché dans un grenier. Les gens sont sympathiques. La ville s'appelle Sclayn. • **28 novembre**: Avons quitté Sclayn vers 8h. Avons franchi la Meuse près d'une fonderie et de mines de fer, de chaux et de charbon. Le paysage dans la vallée est beau. Avons traversé Andenne et Gives. Nous sommes arrêtés pour la nuit dans un village appelé Grand-Marchin. • **29 novembre**: Avons quitté Grand-Marchin sans petit-déjeuner véritable pour les chevaux autant que pour le personnel. Les soldats ont protesté. Currie et McDonnell sont passés sur la route. Avons été retenus deux heures de temps. Nous sommes arrêtés à un endroit appelé Modave. Ai dormi chez une famille belge. Des gens très sympathiques. • **30 novembre**: Avons repris la marche à partir de Grand-Marchin. Avons traversé une belle partie du pays dans une vallée qui est à la frontière. Avons été inspectés par Currie et son état-major quand nous nous sommes arrêtés pour manger. Nous sommes arrêtés à un endroit appelé Tohogne. Ai dormi dans la chambre avant d'un estaminet. (N.D.L.R.: Probablement la maison Mortehan qui deviendra plus tard le siège de l'Intercommunale des Eaux de la Région de Durbuy.) • **1^{er} décembre**: Avons toute la journée attendu des vivres à Tohogne. Elles sont arrivées vers 17 h. Pendant la journée, il a fallu acheter du fourrage et des pommes de terre pour les chevaux et les hommes. Nous avons dormi dans une grande pièce dans un estaminet. • **2 décembre**: Sommes partis de Tohogne vers 7 h. Avons traversé une région très accidentée et à l'allure sauvage. Avons passé notre temps à monter et à descendre. Avons traversé un village appelé Bomal. Nous sommes arrêtés dans un village appelé Harre et avons dormi dans une école. • **3 décembre**: Sommes partis de Harre vers 9 h. Avons traversé un terrain très accidenté et à l'allure sauvage. Sommes arrivés vers 4 h. à un endroit appelé Lierneux. N'avons pas eu de vivres avant 21 h. Avons acheté un peu de steak et avons mangé. Ai logé chez un couple âgé. Dernière ville belge. • **4 décembre**: Avons quitté Lierneux. Sommes passés par Goronne, Vielsalm et Petit-Thier et sommes entrés en Allemagne à 13h20. Pendant l'après-midi, le général Currie et son état-major nous ont pris en charge. Sommes entrés dans un village allemand appelé Recht et avons dormi en haut de la maison d'un fermier. Un peloton d'infanterie nous a été affecté. • ...

Le 10 décembre 1918, C.R.D. Bottomley arrive aux environs de Bonn. Il restera en Allemagne jusqu'au 13 janvier 1919, passant le plus clair de son temps à nettoyer les pièces d'artillerie. Puis il rentre en Belgique.

• **13 janvier 1919**: Sommes partis le 13 et avons voyagé dans des wagons couverts jusqu'à Huy en Belgique. Avons été cantonnés au collège des Jésuites. Marneffe, Huccorgne. Il nous a fallu 15 heures pour arriver ici de Wahn. Endroit plutôt morne. • **1^{er} au 6 février**: Avons quitté Marneffe pour Liège pour la revue. Avons passé

deux jours sur la route. Avons défilé devant les généraux Jacks, Currie, McDonnell et autres le 4. Sommes rentrés à Marneffe le 6. • **11 février**: Avons remis nos pièces et les avant-trains au service du matériel à Huy. Route plutôt glissante. • **24 février**: Les hommes mariés dont l'épouse est en Angleterre ont quitté la batterie pour aller en Angleterre. • **3 mars**: Début de la démobilisation des sous-off et des artilleurs. Les hommes de Charlottetown sont partis les premiers. • **6 mars**: E. Wright a quitté la batterie. • **7 mars**: Dobson a quitté la batterie. • **8 mars**: Suis allé à pied à Huy. • **13 mars**: Avons quitté Marneffe pour Huy. • **15 mars**: Avons quitté Huy pour Le Havre. • **18 mars**: Arrivé au Havre vers le 18. • **20 mars**: Avons quitté Le Havre vers le 20 à bord de la Lorina. Sommes arrivés à Weymouth la même nuit et au camp de Bramshoote vers 2h du matin. • **27 mars**: Parti de Bramshoote en permission. Arrivé à Heywood vers le 28. • **4 avril**: Ai quitté Heywood pour rentrer au camp. • **13 avril**: Un bon groupe de gars est parti à bord de l'Olympic. • **19 avril**: Ordre d'appareillage à 16h. Annulé. • **29 avril**: Avons quitté Bramshoote à 3h15 le 29 avril. Avons appareillé à bord du Baltic dans l'après-midi. • **4 mai**: Arrivés à Halifax le 4 mai. Descendu à terre à 11h. Ai pris le train vers midi à destination d'Ottawa. • **9 mai**: Arrivé à Ottawa le 9 mai. Très belle matinée.

Article transmis par François Bellin

(1) Les noms des villages, très souvent estropiés, ont bien sûr été rectifiés.

(2) Malgré nos recherches, nous n'avons pu découvrir quelle était la raison de la présence des parents de Charles Bottomley sur le sol anglais.

(3) Avant-trains: *Artil*. Train que l'on ajoute à la partie antérieure de l'affût d'un canon pour le trainer en campagne.



Charles Robert Dodgson **BOTTOMLEY** (assis à gauche) et des membres de sa famille. - Trouvé sur le site www.veterans.gc.ca, un formulaire d'engagement à la Batterie de Cobourg/Ontario (Forces Canadiennes expéditionnaires d'Outre-Mer) rempli le 18/9/1916 nous donne quelques précieux renseignements à son sujet. Il est né le 15 septembre 1882 à Philadelphie (Pennsylvanie, USA). Il a les yeux bleus, les cheveux bruns foncés. Sa religion: Méthodiste. Son adresse: Albert Street, Oshawa (près Toronto, sur le lac Ontario), Marié à Isabel. Sur ce formulaire, on peut lire également: «Moi, CRD Bottomley déclare solennellement (...) que je m'engage et accepte de servir dans la force expéditionnaire canadienne d'Outre-Mer et d'être rattaché à n'importe quelle arme à son service pour la durée d'un an, ou pendant la guerre actuelle entre la Grande-Bretagne et l'Allemagne même si cette guerre doit durer plus d'un an, et pendant six mois après la fin de cette guerre, pour autant que Sa Majesté ait besoin de mes services, ou jusqu'à ce que je sois légalement démobilisé.»

CRD Bottomley s'embarqua sans doute pour l'Angleterre dès 1916 pour y subir un long entraînement particulièrement pénible. On peut imaginer qu'il débarqua en France au printemps 1917 mais tout cela n'est que suppositions. Son journal de guerre, relaté sur le site des Anciens Combattants du Canada, débute le 15 février 1918. A-t-il commencé sa chronique avant cette date? La question reste sans réponse.

Ces soldats et évacués français morts dans nos foyers

Suite du récit d'Hortense Paquay :

« Reportons-nous pour quelques moments au 11 novembre, jour de la signature de l'armistice. Comme on l'a dit, les soldats allemands commencèrent à arriver nombreux. Le soir de ce jour, ils amenèrent avec eux douze cents cinquante prisonniers français qui avaient travaillé à l'arrière du front. Comme l'armée s'était retirée avant le 11, ils emmenèrent avec eux ces malheureux soldats de crainte de les voir retourner avec les alliés. Ils furent abandonnés à Manhay où ils furent logés dans les ateliers de la gare. Ils y souffrirent beaucoup du froid et de la faim. Ils étaient trop nombreux pour être secourus efficacement par les habitants de nos villages qui firent cependant l'impossible pour leur venir en aide ; malgré ces soins, plusieurs furent atteints de dysenterie ; il en mourut quinze, (*plus, parmi les évacués arrivés le 2 et le 4/11, un au lazaret de Grandmenil, ainsi que 3 civils- ndlr*) ». ⁶³

Voici la liste des défunts présentée de manière différente de celle établie par Hortense Paquay :

Soldats :

- **SIRGENT Louis.** Né le 23 mai 1886 à Auxonne. Soldat de 2^e classe au 167^e d'Infanterie. Décédé le 13 novembre 1918 à Manhay. Inhumé le 16 novembre 1918.
- **MALOCHET Louis** Né le 20 novembre 1897 dans le Cher. Soldat de 2^e classe au 214^e régiment d'Infanterie. Décédé le 14 novembre 1918 à Manhay. Inhumé le 17 novembre 1918 à Dinant -Tombe 269.
- **BUFFAN Lucien** Né le 10 juin 1873. Soldat de 2^e classe à la 73^e compagnie d'Infanterie. Décédé le 15 novembre 1918 à Manhay. Inhumé le 17 novembre 1918.
- **MESNIL Pierre** Né le 20 juin 1898 à Monterfil en Ille-et-Vilaine. Soldat de 2^e classe affecté au 118^e régiment d'Infanterie. Décédé le 15 novembre 1918 à Manhay. Inhumé le 17 novembre 1918.
- **AUBERT Jules** Né le 3 janvier 1897 à Neuville-en-Beaumont. Soldat au 22^e RIT. Décédé le 15 novembre 1918 à Manhay. Inhumé le 17 novembre 1918.
- **JAVAUDIN Aristide** Né le 28 juin 1896 à Chanteloup. Soldat au 14^e Régiment d'Infanterie. Décédé le 16/11/1918 à Manhay. Inhumé le 17 novembre 1918.
- **NOULIANE Aimé** Né le 19 novembre 1898 à Champagnac-la-Prune en Corrèze. Soldat de 2^e classe au 1^{er} régiment d'Infanterie. Décédé le 16 novembre 1918 à Grandmenil. Inhumé le 19 novembre 1918, le jour de son 20^e anniversaire.
- **FOREST Jean** Né le 20 mai 1897 à Marys en Saône-et-Loire. Soldat au 73^e régiment d'Infanterie. Décédé le 16 novembre 1918 à Manhay. Inhumé le 19 novembre 1918.
- **LEMERCIER Henri** Né le 11 septembre 1885 à Brèches en Indre-et-Loire. Soldat de 2^e classe au 21^e bataillon de Chasseurs à pied. Décédé le 17 novembre 1918 à Manhay. Inhumé le 19 novembre 1918 à Dinant dans la nécropole nationale – Tombe 270.
- **LABBE Pierre** Né le 19 juin 1898 à Mézières. Soldat de 2^e classe au 118^e régiment d'Infanterie. Décédé le 17 novembre 1918 à Manhay. Inhumé le 20 novembre 1918.
- **LEBLANC Emile** Né à La Loude le 24 avril 1899. Soldat de 2^e classe au 22^e Territorial d'Infanterie. Décédé le 19 novembre 1918 à Manhay. Inhumé le 20 novembre 1918.
- **ANTOINE Fernand** Né le 5 février 1898 à Nancy. Soldat de 2^e classe au 168^e régiment d'Infanterie. Décédé le 19 novembre 1918 à Manhay. Inhumé le 22 novembre 1918.
- **LEBAS Emile** Né le 16 janvier 1891 à La Ferté. Soldat au 21^e Régiment de Chasseurs Décédé le 20 novembre 1918 à Manhay. Inhumé le 24 novembre 1918.

⁶³ Certains émettent l'hypothèse que ces décès étaient dus à la grippe espagnole. Hortense Paquay, on l'a dit, n'y fait pas allusion. Effectivement la grippe a touché d'abord la France à l'automne 1918 mais on n'en parlait guère pour ne pas informer l'ennemi d'une situation sanitaire difficile. Il est donc possible que des soldats venant de France étaient atteints et en furent plus facilement victimes vu leur état de faiblesse.

- PAUTRAT Emile Né le 26 février 1878 à Neuvy-sur-Loire. 2^e canonnier servant au 6^e régiment d'artillerie à pied. Décédé le 21 novembre 1918 à Manhay. Inhumé le 24 novembre 1918.
- SEVESTE René Né le 27 avril 1898 à Cherisy en Seine-et-Marne. Soldat au 14^e Régiment d'Infanterie. Décédé le 26 novembre 1918 à Manhay. Inhumé le 29 novembre 1918.
- RANDRIATSARAVOLA Né en 1899 à Vutopotay à Madagascar. Soldat de 2^e classe au 12^e Bataillon Malgache. Décédé le 21 novembre 1918 à Manhay. Inhumé le 24 novembre 1918.

Evacuées :

- DUTHOIS Estelle. Evacuée de Wambrechies - Département du Nord. Décédée au lazaret de Grandmenil le 13 novembre 1918 et inhumée le 16 novembre 1918.
- BOURGEOIS Décédée à Grandmenil au lazaret le 18 novembre 1918 et inhumée le 22 novembre.
- GENTIL Jeanne Décédée à Grandmenil au lazaret le 27 novembre 1918 et inhumée deux jours plus tard.

PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom **RANDRIATSARAVOLA**

Prénoms

Grade **2^e classe**

Corps **12^e B^o Malgaches**

N^o Matricule. **19987** au Corps. -- Cl. **1919**
Inconnu au Recrutement **Inconnu**

Mort pour la France le **21 novembre 1918**
à **Taux Chavanne (Belgique)**

Genre de mort **Inconnu**

Né le **1899**
à **Vutopotay** Département **Madagascar**

Arr^o municipal (p^o Paris et Lyon), à défaut rue et N^o. **Cercle d'Analamao**

Judgement rendu le
par le Tribunal de
acte ou jugement respectif
Le Ministre des Colonies

N^o du registre d'état civil **Le 21 novembre 1918**

259-705-1923. [20630]

Cette partie n'est pas à remplir par le Corps.

Randriatsaravola, originaire de Madagascar, était venu de loin pour défendre la France.

« Chaque fois, ce furent les soldats français qui transportèrent leurs malheureux camarades au champ du repos. Beaucoup de Belges s'associaient à eux pour rendre un dernier hommage d'affection à ces malheureuses victimes de la guerre qui venaient échouer sur une terre étrangère. Nos jeunes gens firent mieux. Avec le produit d'une collecte qu'ils organisèrent dans le village, M. le curé leur chanta un service solennel le mercredi 27 novembre. Tout le clergé des environs, quelques soldats anglais et toute la paroisse se réunirent à l'église paroissiale magnifiquement décorée pour la circonstance. L'office terminé, l'assistance se rendit au cimetière où, dans des discours bien conçus, on rendit hommage à la vaillance, au courage et à l'endurance de nos malheureux alliés qui reposent à l'ombre de notre clocher.

La reconnaissance de notre paroisse, pour ces victimes, ne s'est pas arrêtée là ; une souscription a été ouverte pour leur élever un monument commémoratif qui toujours témoignera de l'admiration et de la reconnaissance à l'égard de ces braves.

Les autres prisonniers partirent par petits groupes vers leur patrie. Les derniers se rendirent à Houffalize où se trouvait la ligne française ; de là, ils regagnèrent la France.

Restaient encore des évacués. Presque tous les arrivés le 2 novembre retournèrent par groupes isolés, soit en se faisant reconduire, à leurs propres frais, à Bomal ou à Champ-de-Harre, soit en profitant des automobiles anglaises.

Les autres attendirent l'ordre du départ qui arriva le soir du mardi 14 janvier ; les bagages devaient être prêts pour le jeudi 16. Des charretiers les conduisirent au tram de Lierneux où, de là, ils furent transportés à Vielsalm en attendant que leurs propriétaires vinsent les y retrouver. En effet, le vendredi 17, dès 4 heures du matin, nos derniers Français étaient réunis à la route Erezée-Manhay. Les vieux et les plus jeunes prirent place sur le chariot ; les plus vaillants marchaient. Deux soldats français, venus rendre visite à leur mère, faisaient également partie du convoi.

Le temps était froid et pluvieux mais ils ne se plaignaient pas : ils allaient revoir la patrie qu'ils avaient quittée dans de si pénibles conditions.

Quant à nous, c'est le cœur serré et les yeux pleins de larmes que nous avons vu disparaître ces malheureux exilés, (arrivés au printemps 1917 - ndr), que nous avons hébergés pendant dix-neuf longs mois. »

C'est ici la fin de la narration des 4 années de guerre à Grandmenil que fit Hortense Paquay. Plus loin, nous reprenons également les témoignages qu'elle a recueillis auprès de plusieurs soldats ainsi que le récit de la fête en l'honneur des combattants organisée le 18 octobre 1919, récit qui clôture son cahier.



Monument des Français en 1919. La plupart de ces soldats sont décédés à Manhay, village de la commune de Vaux-Chavanne. Leurs noms sont repris sur le monument de Grandmenil car Manhay faisait partie de la paroisse de Grandmenil. A gauche du monument, une représentation de Marianne, symbole de la République française. ⁶⁴

D'autres soldats français meurent au lazaret dans le village de Malempré en novembre 1918 :

⁶⁴ Ce document nous a été prêté par T. Bernier.

- **ZERINGER Eugène** domicilié à Murvax (Meuse), né le 16 mars 1891. Affecté au 21^e régiment de chasseurs. Décédé à Malempré le 24 novembre 1918 en la salle du patronage. Inhumé à Dinant - Tombe 277.
- **MARTEAU Pierre** domicilié à Moissannes (Haute-Vienne), né le 2 septembre 1894. Soldat au 1^{er} régiment d'infanterie. Décédé à Malempré le 24 novembre 1918 en la salle du patronage.



Pierre Marteau.⁶⁵



Madame Lagrange, la petite-nièce de Pierre Marteau habite en Haute-Vienne, près de Limoges. Elle est venue en pèlerinage à Malempré, sur les traces de son grand-oncle, du 4 au 6 septembre 2013.



Visite de la famille de Pierre Marteau le 6 septembre 2013.

A droite, partiellement cachée, la petite-nièce de P.Marteau. Au centre son mari et derrière lui, leur fille.

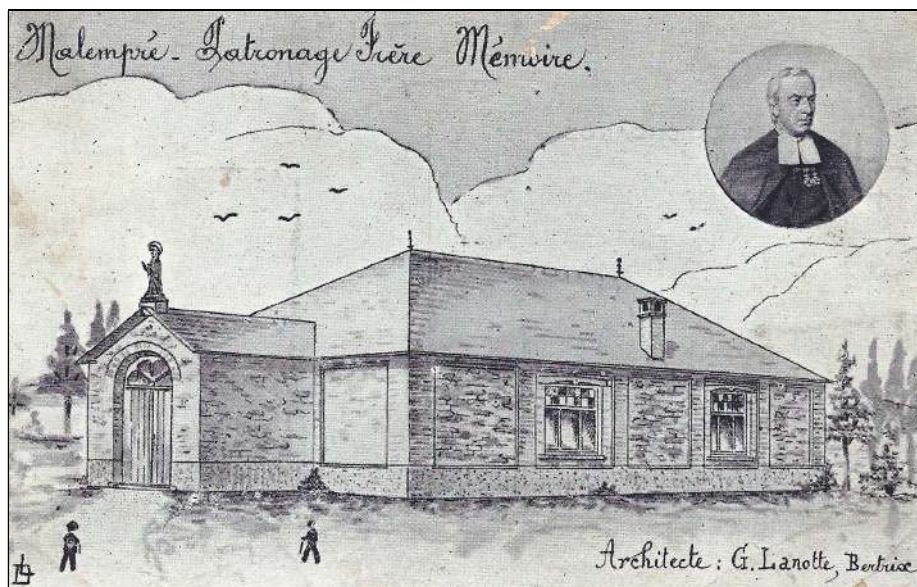
Photo Benoît Cornet - « L'Avenir du Luxembourg » du 14 novembre 2013.

⁶⁵ Photo remise par sa petite-nièce, Mme Lagrange.

- **PONTHIEU Maurice** domicilié à Wamariville (Marne) né le 12 septembre 1862, décédé à Malempré le 7 novembre 1918 en la maison d'Antoine André. Le registre du décès ne mentionne pas qu'il était soldat mais qu'il était évacué par suite des événements de guerre.

- **CALVEZ Joseph** domicilié à Langonnel (Morbihan), né le 21 octobre 1886. Décédé à Malempré le 27 novembre 1918 en la salle du patronage. Inhumé au cimetière de Dinant – Tombe 276.

Les registres ont été signés par le bourgmestre, Jean-François Brance, le secrétaire communal, Louis Collignon et un témoin français, Marie-Joseph-Léon Gérardin, non parent des défunts, âgé de 59 ans domicilié à Bazeilles dans les Ardennes françaises.



Le patronage de Malempré qui servit de lazaret (infirmerie) en novembre 1918.



Xhout-si-Plout - Fin 1918 - Prisonniers français et sénégalais de retour d'Allemagne ou faisant partie du groupe de Français abandonnés à Manhay par les Allemands en retraite. L'adolescent avec casquette et cigarette est René Derenne, âgé de 16 ans. C'est le grand-père de Joël Derenne, qui nous a remis ce document exceptionnel.

Trois autres militaires français décéderont à Vaux-Chavanne :

- **ROUSSEAU André**, domicilié à Arpajou (Essonne), né le 13 août 1897. Capitaine à la 3^e compagnie du 118^e régiment d'infanterie. Décède à Vaux-Chavanne le 27 novembre 1918. Inhumé au cimetière militaire du Plateau à Rossignol – Tombe 838.

- **BULARD Robert**, domicilié à Mureaumont (Oise), né le 7 juin 1897. Soldat au 299^e régiment d'infanterie. Décède à Vaux-Chavanne le 18 novembre 1918. Inhumé à Dinant – Tombe 271.

- **LAURENT Louis**, domicilié à Liévain (Pas-de-Calais), né le 10 décembre 1883. Caporal au 149^e régiment d'infanterie. Décède à Vaux-Chavanne le 15 novembre 1918.

Leurs noms sont repris sur la plaque commémorative dans le porche de l'église.

Maria Libar de Vaux-Chavanne nous a raconté qu'un monument en leur mémoire avait été édifié derrière l'église. Il n'existe plus.



Cimetière militaire français à Dinant.

Y sont inhumés 5 soldats décédés dans la commune de Manhay (Bulard-Calvez-Lemercier-Malochet-Zeringer).



Sépulture Bulard.



Sépulture Zeringer.

Rapports sur les attentats commis par les troupes allemandes pendant l'invasion et l'occupation de la Belgique

Immédiatement après la Première Guerre mondiale, le Gouvernement belge forma une Commission chargée de décrire tous les crimes commis par les Allemands pendant l'occupation. Le rapport de cette Commission fut édité en six volumes. Les textes ci-après sont extraits du premier de la série (il compte 743 pages). Nous y retrouvons relatés de manière officielle certains événements racontés par Hortense Paquay et également par l'instituteur Wiot et les abbés Rolin, Bosquée et Noël.

CANTON D'ÉREZÉE

Entre le 17 et le 21 août 1914, trois villages de ce canton subissent les contrecoups de l'extrême nervosité de troupes de l'arrière, qui croient voir partout des attaques de francs-tireurs. Un homme qui se sauve, un coup de fusil tiré par un soldat allemand comme à Vaux-Chavanne, l'illusion d'avoir vu des francs-tireurs dans un bois voisin comme à Erezée, suffisent pour provoquer des massacres, des pillages, des incendies et pour faire fusiller des habitants par représailles. Heureux les villages comme Grandmenil où la présence d'un officier plus calme et plus humain parvient à tempérer les ordres qu'il a reçus ou à tromper la rage destructrice de ses compagnons.

GRANDMENIL

Les faits se passent les 17 et 18 août 1914. Ils consistent en un meurtre, des incendies, des arrestations arbitraires, coups et menaces, l'enlèvement d'un certain nombre d'habitants, l'imposition d'amendes collectives. Voici le résumé des dépositions des témoins. Selon M. l'Abbé Delvaux de Grandmenil, la caisse communale fut enlevée le 15 août par le prince Georges de Saxe-Meiningen. Le 16, vers 4 heures de l'après-midi, passe un convoi de Malempré et se dirigeant vers Soy. Le 17, un nouveau convoi passe vers 1 heure de relevée. Ce sont les uhlands qui se dirigent vers Erezée. Peu après, une fusillade éclata à l'extrémité du village, du côté d'Erezée. Alphonse Piron, cultivateur à Grandmenil, était allé à Erezée, chez le notaire de cette localité; il rentra chez lui par un chemin de traverse. Les uhlands l'aperçurent dans la campagne et tirèrent sur lui. Il s'enfuit, fut poursuivi et finalement atteint mortellement. L'homme tombé, les cavaliers s'approchèrent de lui et lui portèrent des coups avec la crosse de leurs carabines. Le cadavre fut ramené par les soldats dans la cour de l'école.

Une balle avait traversé la tête de la victime. Alphonse Piron avait été dépouillé de tout l'argent qu'il portait. Aucune arme ne fut trouvée sur lui; pas plus que dans le village.

Les soldats allèrent chercher le bourgmestre. Un des chefs s'avança vers celui-ci en criant: «On a tiré!». Le bourgmestre, M. le curé Rolin de Grandmenil et M. le vicaire Bosquée, d'Oster, furent arrêtés et conduits à Malempré, auprès du major prince de Saxe-Meiningen. Ils passèrent en jugement. Le prince de Saxe-Meiningen déclara qu'il y avait trois peines : ou fusiller tous les hommes, ou brûler tout le village, ou payer une amende. Le prince obtint du conseil de guerre cette dernière solution, soit le paiement de 9.000 francs. (A raison de 300 francs par propriétaire) réduits ensuite à 4.000 francs.

Le lendemain 18 août, les troupes passèrent en grand nombre. Les hommes du village furent ramassés et emprisonnés à l'église.

On perquisitionna dans les maisons et les Allemands trouvèrent chez Victor Hay, dans un coffre, un sachet contenant environ 100 grammes de vieille poudre de carrière qui était oubliée là depuis plusieurs années.

Ordre fut donné de brûler la maison d'Adolphe Piron, considéré comme franc-tireur, et celle de Victor Hay, accusé d'avoir caché un dépôt de poudre. De la maison Piron, d'où la veuve de la victime fut expulsée, le feu se communiqua à la maison Samray-Brancard. Puis la maison Hay fut incendiée. Victor Hay, fut roué de coups, menacé d'être fusillé et finalement emmené en Allemagne. Une somme de 5.000 francs fut exigée à titre de rançon pour que tout le village ne fût pas brûlé.

L'officier qui a donné l'ordre d'incendier est un capitaine arrivé à Grandmenil le 18 août. Son identité est établie par le reçu de 5.000 francs, remis par lui à M. Lecart-Jacquet, receveur communal à Grandmenil. Le nom peu lisible est suivi des indications suivantes : «Capitaine d'infanterie, Reg. 32, commandant du cantonnement».

Il convient de noter que ce capitaine paraît avoir agi non de son propre chef, mais en exécution d'ordres donnés qu'il lui était pénible d'exécuter.

73 (85 suivant les rapports Wiot et Bosquée - ndlr) hommes de Grandmenil et de Manhay furent arrêtés le 18 août (le 22 août pour Manhay - ndlr); 57 (67 selon Paquay, Wiot et Bosquée - ndlr) furent conduits en Allemagne, d'où ils revinrent à des dates diverses, du 30 novembre 1914 au 22 septembre 1915. L'un d'eux, Victor (en fait Joseph- ndlr) Cheppe est mort en captivité. Quinze hommes (18 selon Paquay, Wiot et Bosquée - ndlr) enlevés rentrèrent à Grandmenil après quelques jours passés à Vielsalm.

Le 18 août, étaient installés au village de Grandmenil, parmi d'autres officiers :



Le Général Dieffenbach
(1859-1936).
Commandant la 23^e division
d'infanterie. Il semble qu'en
septembre 14, il partira
combattre sur le front russe.⁶⁶



Le prince de Reuss Henri XXXIII
(1879-1942).
Membre de la famille impériale
par son mariage avec la cousine
de l'empereur.⁶⁷



Le prince de Waldeck
(1865-1946).
Souverain de la Principauté de
Waldeck située dans le land de
Hesse. Cette principauté sera
indépendante jusqu'en 1918.⁶⁸

Voici au sujet des faits de Grandmenil, la déposition de l'Abbé Emmanuel Delvaux :

« La caisse communale de Grandmenil fut enlevée le 15 août 1914, par le prince Georges de Saxe Meinigen. (Pour Hortense Paquay, il s'agit d'Ernst et non de Georges - ndlr). Elle se trouvait chez le receveur communal. Le 16, vers 4 heures de l'après-midi, passa un convoi de caissons suivi de cavaliers venant de Malempré et se dirigeant vers Soy. Le 17, un nouveau convoi passa vers 13 heures. Un peu plus tard, une violente fusillade éclata à l'extrémité du village, du côté d'Erezée et un homme du village, le nommé Piron Alphonse, qui revenait d'Erezée, fut tué au lieu-dit «Crawée hesse».

Peu après, les Allemands vinrent arrêter le bourgmestre, en lui disant qu'on avait tiré sur les troupes. M. le Curé Rolin de Grandmenil qui revenait d'Oster avec M. Bosquée, vicaire d'Oster, actuellement curé à Grandmenil, furent arrêtés également. Tous trois furent conduits à Malempré, auprès du major Prince de Saxe Meinigen, installé chez M. le Curé Noël. Le jugement fut rendu pendant la nuit. Un jeune officier dont j'ignore le nom voulait la plus forte peine; le prince plus modéré, dit à M. le curé qu'il y avait trois peines : ou fusiller tous les hommes, ou incendier tout le village, ou payer une amende.

⁶⁶ http://de.wikipedia.org/wiki/Karl_Dieffenbach. Photo T. Detroz.

⁶⁷ http://en.wikipedia.org/wiki/Prince_Heinrich_XXXIII_Reuss_of_K%C3%B6stritz.

⁶⁸ http://en.wikipedia.org/wiki/Friedrich,_Prince_of_Waldeck_and_Pyrmont.

Aucune restriction connue à la reproduction des 3 photos ci-dessus.

Sur les instances de M. le Curé Noël, le prince s'en tint à cette dernière peine; il profita de l'absence du jeune officier pour rendre la sentence: 300 francs d'amende par propriétaire, évalués à 30 par le bourgmestre, donc 9.000 francs. M. le curé parvint à le faire descendre à 4.000 francs.

Plus tard, le prince dit à M. Noël: «Je ne crains qu'une chose: que le général en Chef ne ratifie pas ce que j'ai dit, car je n'ai pas été assez sévère.» Entre-temps, M. le Curé Rolin fut renvoyé avec M. Bosquée pour préparer la rançon que le prince devait prendre le lendemain en passant par le village.

Le 18 au matin, vu ce qui s'était passé le jour précédent, je partis pour Oster avec mon frère Alphonse et M. Collard, directeur du vicinal Manhay-Melreux, qui était en villégiature à Grandmenil dans la maison de Madame Veuve Orban. Dès 6 heures du matin, les troupes boches commencèrent à passer. Vers 9 h. 1/2, ayant appris que l'Etat major se trouvait chez lui, M. Collard revint à Grandmenil et me pria de l'accompagner. Des boches nous arrêtaient à l'entrée du village, puis nous laissèrent passer. Le bruit courait que tous les hommes étaient enfermés à l'église. Je restai à causer devant la maison Collard pendant environ 2 heures avec un officier allemand, qu'officiers et soldats saluaient avec respect. Je sus plus tard que c'était le prince de Reuss Henri XXXIII, neveu du Kaiser, ayant épousé la nièce de ce dernier. Je lui racontai ce qui s'était passé dans le village le jour précédent et il sembla me croire. Vers une heure, un soldat vint nous chercher pour nous conduire à l'église. Le Prince de Reuss et le général Dieffenbach nous conseillèrent d'y aller, car dirent-ils, si on tire pendant la nuit sur nos troupes, vous ne pourrez être accusés. Dès que nos troupes seront passées, vous serez libres. Nous y allâmes donc, M. Collard, mon frère Alphonse et moi. Le soir, les maisons de Hay Victor et de Piron Alphonse furent incendiées. Celle de Samray François brûla, parce qu'elle était voisine de celle de Piron.

Hay Victor, dans la maison duquel on trouva un peu de poudre vieille de plus de 10 ans et inutilisable, fut conduit à l'Etat-major pour être jugé.

L'Etat-major se trouvait chez M. Collard et se composait du Général Dieffenbach, commandant la 23e division d'infanterie, du major prince de Reuss Henri XXXIII, du Prince de Waldeck et de son fils et d'autres officiers dont j'ignore les noms, ce qui peut être vérifié par une lettre du prince de Reuss, signée de lui et du général Dieffenbach et portant les cachets impériaux et de la division, laquelle lettre se trouve entre les mains de M. Collard à Manhay. Le mercredi, au lieu d'être libérés, les hommes furent conduits en Allemagne, sauf M. Collard et moi.

Il est à remarquer que le prince de Reuss et le général Dieffenbach déclarèrent à M. Collard que les hommes allaient être libérés ; mais le capitaine commandant de place déclara avoir reçu des ordres pendant la nuit comme quoi tous les hommes devaient être conduits en Allemagne. Ce capitaine est celui qui signa le reçu des 5 nouveaux mille francs exigés le 18 au soir, sinon tout le village était brûlé. Le jeudi 20, Briscol fut incendié et le 22, Manhay.

Un sous-officier nommé Flemming, installé à Grandmenil chez les demoiselles Philippe, se vanta d'avoir fait de Briscol, un « plateau », d'avoir brûlé Manhay et disant que Grandmenil allait brûler aussi. »

MANHAY - VAUX-CHAVANNE

Le hameau de Manhay constitue une section dépendant de la commune de Vaux-Chavanne. Il est situé au croisement de diverses grands-routes. Il comptait en 1914, 120 habitants et une vingtaine de maisons.

Le gros des troupes avait déjà passé, le 21 août. Il ne restait que 25 soldats environ, logés à la gendarmerie, et un nombre à peu près égal, logés dans les maisons. Mais à Grandmenil, à un kilomètre de distance, était cantonné un détachement plus important.

Le 22 août, vers 7 heures du matin, une auto dans laquelle se trouvaient plusieurs Allemands s'arrêta devant la maison Doster. Un officier demanda à l'épouse Doster le chemin de Mormont. A ce moment, un coup de feu fut tiré par un soldat allemand vers un nommé Dewale qui ramassait des déchets de pain dans la gendarmerie.

Les Allemands logés à la gendarmerie commencèrent aussitôt une fusillade. Les soldats arrivèrent criant qu'on avait tiré sur eux. Un des officiers de l'auto ordonna de mettre le feu au hameau.

Quelques minutes après, onze maisons étaient en flammes (*l'instituteur Wiot parlait de 9 maisons incendiées- ndlr*). Il arrivait de tous les côtés des soldats qui tiraient, notamment de Grandmenil. Trois hommes furent tués.

Alfred Job était au lit au moment de la fusillade. Il se leva et se mit à charger dans la cour de l'hôtel paternel, des vêtements sur un camion, car chacun songeait à fuir. Un soldat l'appela sur la route et à son arrivée lui envoya une balle qui le frappa à la jambe. Il rentra dans la cour de l'hôtel où son père lui conseilla d'aller se coucher dans le verger derrière l'hôtel. Il y fut découvert par le chauffeur de l'auto et tué à terre de deux coups de feu.

Le cultivateur Remy âgé de 70 ans venait de quitter sa maison, avec sa fille, pour conduire son bétail dans la campagne, quand les coups de feu éclatèrent. Les Allemands tirèrent sur le père et la fille. Le père fut tué, la fille blessée à la jambe. Le cadavre de Remy fut dépouillé de son argent.

Emile Bay et son frère, devant l'incendie du hameau, s'occupaient de sauver leur bétail. A un moment, Emile Bay résolut de se sauver dans la campagne et s'enfuit. Des soldats le tuèrent et prirent son argent et sa montre.

Les habitants furent réunis sur la route. Les femmes furent relâchées quelque temps après. Les hommes furent emmenés à Barvaux, puis à Vielsalm, d'où ils furent pour la plupart envoyés en Allemagne.

Pendant l'incendie, les soldats pillèrent systématiquement.

Aucune indication n'a pu être recueillie au sujet de l'identité des auteurs de ces crimes.⁶⁹



Cette maison est située rue des Armées Américaines à Manhay. Au-dessus de la porte d'entrée une pierre avec l'inscription « 1915 - C.S.A.L ». Ce type de bâtiment a été construit en 1915 par « Le Comité de Secours et d'Alimentation du Luxembourg » pour abriter des familles ayant eu leurs logements incendiés par les Allemands. A Porcheresse, on en a construit 30. Il en reste 19 qui sont utilisées comme remise, garage ou logement de vacances.⁷⁰

⁶⁹ Textes extraits du livre « Rapports et Documents d'enquête » - Tome 1 - Rapports sur les attentats commis par les troupes allemandes pendant l'invasion et l'occupation de la Belgique (Commission d'enquête sur les violations des règles du droit des gens, des lois et des coutumes de la guerre)- Liège- Georges Thone, imprimeur - 1922. Les photos et les textes en italique ont été ajoutés par nous.

⁷⁰ Jean-Luc Duvivier de Fortemps -Maison du tourisme du Pays de la Haute-Lesse.
http://www.ftlb.be/fr/attractions/fiche.php?avi_id=333.

En 1915, des délégués américains dans nos Ardennes

Fin 1914, les Etats-Unis décident d'aider la Belgique⁷¹. Des Américains débarquent dans notre pays pour organiser les secours au début de l'année 1915.

Laurence Wellington et Charles Hawkins sont chargés d'évaluer les dégâts et d'organiser l'assistance dans le Luxembourg belge.

Ils travaillent en collaboration avec le CSAL (Comité de secours et d'alimentation du Luxembourg) et ils semblent avoir contribué à l'édification des maisons pour les civils sinistrés.



Thomas Braun ⁷²
1876-1961

En 1916, Thomas Braun de l'Académie Royale de Littérature écrira un texte racontant leur périple en Ardennes.

Ce texte, intitulé « Le Luxembourg pendant l'autre guerre », a été repris dans un ouvrage intitulé « L'amour de l'Ardenne » en 1932 et ensuite dans un second livre de 1949 « Passion de l'Ardenne », publié aux éditions Durendal à Bruxelles et Lethielleux à Paris.

Chaque jeudi, Laurence et Charles sont à la Baraque de Fraiture et ils passeront à Manhay. A Libramont, ils avaient établi un dépôt de marchandises diverses et de vivres. Thomas Braun les a souvent accompagnés et est devenu leur ami.

Voici le dernier paragraphe de ce texte : « *Quand vous reviendrez au Luxembourg, mes amis, en voyage de noces comme vous l'avez promis, il y aura encore les rivières et les bois, les fougères, les pins sylvestres... Il y aura aussi les petites maisonnettes avec, au dessus de la porte, une date, 1915, et un phénix doré sortant de ses cendres. Il y aura surtout un peuple que vous aurez sauvé et qui n'aura cessé de vous bénir.* »



La pierre au dessus des portes des maisons construites pour ceux qui avaient eu leurs habitations détruites en 1914. Celle-ci est apposée sur la maisonnette, rue des Armées Américaines à Manhay.

⁷¹ <http://blamont.info/textes1019.html>.

⁷² <http://www.arlfb.be/composition/membres/braun.html>

Quelques témoignages de soldats de Grandmenil, recueillis par Hortense Paquay

Témoignage d'Henri PIRSON.

« Milicien de 1903 il fut rappelé le samedi 1^{er} août 1914 à 11 heures de la nuit. Parti avec le vicinal de Melreux, il se rendit à Liège à la caserne du 2^e lanciers. Il faisait partie du corps des transports de la 3^e division de la 7^e compagnie. Les 6 autres compagnies avaient déjà quitté la caserne pour les environs où ils étaient employés à différents services : garde de bestiaux chassés par l'armée allemande, aide dans les champs d'aviation, etc. La 7^e compagnie resta à Liège jusqu'au six, jour où le premier obus tomba sur la caserne. Il fallut donc quitter et battre en retraite sur Ans, Tirlemont, Louvain, Malines, Anvers. Henri quitta la caserne un des derniers. Il saisit deux chevaux qui n'avaient ni selle ni bride ; arrivé place Saint-Lambert, il en cède un à un soldat à pied ; puis, ventre à terre, il se dirige vers Ans, il rattrape sa colonne au fort de Loncin vers 10 heures du matin. Fatigué, il met son cheval dans une pâture et il s'endort sur une botte de foin. Vers trois heures du matin, il ouvre les yeux et se voit seul ; à la hâte, il reprend sa monture et, à travers récoltes, il se dirige vers une ferme où on lui fait cadeau d'un sac et d'une vieille bride, puis en route. Arrivé près de Hannut, il atteint de nouveau sa colonne et le capitaine vétérinaire Haus le demande comme ordonnance.

C'était le 8 août, 7 chevaux boches étant en liberté, il en saisit encore un, puis en route vers Tirlemont, Malines, où il passe la nuit. Sa colonne arrive à Anvers le 10 août et y reste jusqu'au 28. Dans l'entre-temps, il revient créer une infirmerie pour chevaux à Werbrouck (St-Nicolas).

Le 5 octobre, il reprend le train à la Clinche et arrive à Bruges le 7 ; il y reste 6 jours puis se dirige vers la France où après 3 jours de marche, il arrive, le 16 octobre à Loon-Plage : petite ville de 3.000 habitants, située à 7 kilomètres de Gravelines.

Il reste ordonnance jusqu'au 12 avril 1915 puis, à partir de ce jour, il travaille de son métier et s'acquitte si bien de sa tâche que, peu de temps après son entrée à la forge, il est nommé brigadier maréchal-ferrant. Il y reste jusqu'à l'armistice. Loon l'avait gardé exactement quatre ans et un jour.

Le 10 décembre, il obtint un congé de 8 jours et le 21 février, il rentre définitivement et avec solde dans sa chère famille pour être enfin démobilisé le 1^{er} avril. »

Témoignage d'Emile LAMY

En introduction à ce témoignage, voici un texte de son petit-neveu Philippe Annaert

« Le journal d'Hortense Paquay s'est enrichi après la guerre de plusieurs témoignages d'habitants de Grandmenil qui ont passé très loin de leurs foyers l'essentiel de la période de guerre. Parmi ceux-ci, on retient le long récit fait par Emile Lamy de son exode en France en 1914. Son témoignage, consigné scrupuleusement par Mlle Paquay, est même authentifié par une signature autographe. On trouvera ci-dessous l'édition de ce précieux document. Des recherches menées dans les archives publiques comme dans les souvenirs conservés par la famille Annaert-Lamy, à Bruxelles, nous permettent d'en savoir un peu plus sur cette célébrité locale, bien oubliée aujourd'hui, et sur la personnalité de son frère Léon Lamy, exilé lui aussi au Havre pendant la guerre. »

De Grandmenil au Havre. L'odyssée de la famille d'Emile Lamy

« Emile Lamy est l'aîné des six enfants d'Auguste Lamy et d'Anne-Marie Hay. Il est né à Grandmenil le 12 octobre 1876 et y est décédé le 2 septembre 1962. Son père était agriculteur et commerçant. Toutefois le jeune Emile se destine plutôt à la carrière militaire et entre à la gendarmerie. En août 1914, il est adjudant comptable à la compagnie de gendarmerie de Charleroi. Dès que paraît l'ordre de mobilisation générale, les gendarmes encadrent les mouvements de troupe et les opérations de réquisition. Le 21 août au matin, les premiers soldats allemands apparaissent dans la banlieue de la ville. L'ordre de se replier sur Mons est alors donné et la compagnie s'ébranle, abandonnant femmes et enfants à un sort incertain. Emile Lamy est alors séparé de sa femme, Hortense Doster, et de ses quatre fils, Albert, Marcel, Georges et Paul. L'aîné a alors à peine dix ans. C'est lui qui deviendra plus tard inspecteur des Eaux et Forêts et président de l'Association des Amis de la Vallée de l'Aisne. Il écrira plusieurs études sur l'histoire de la forêt ardennaise et prendra la relève d'Adrien de Prémourel pour raconter l'Ardenne dans les colonnes du Soir.

A peine arrivée à Mons, la gendarmerie est envoyée à Anvers où elle ne reste que deux jours. Devant l'avancée des troupes ennemies, ordre lui est donné de regagner rapidement le Hainaut. La troupe campe à Ostende le 24 août, mais dès le lendemain elle est confrontée à une première escarmouche avec les éclaireurs allemands. C'est le baptême du feu pour Emile Lamy, qui défend la position de Leffinge, à la tête de sa section. En fin de journée, l'ennemi est maintenu à distance, mais la gendarmerie belge laisse cinq hommes sur le terrain, ainsi que huit blessés.

Le 26 août, la troupe d'Emile Lamy est à Gand, puis à Gentbrugge, où elle reçoit de bonnes nouvelles de leurs familles, laissées à Charleroi. Les proches d'Émile sont alors à Bruxelles, où ils ont été transportés par ses frères Léon et Georges. Mais bientôt c'est la retraite vers Ostende d'abord, où la compagnie demeure du 7 au 29 septembre, puis à Courtrai et finalement sur le front de l'Yser où les gendarmes font leur jonction avec les troupes belges qui préparent la résistance de l'ultime territoire national qui échappe encore à l'emprise de l'ennemi. Enfin, le 24 octobre, Emile Lamy est envoyé à Calais où il est chargé avec ses hommes de diverses tâches d'encadrement des civils et des militaires belges réfugiés sur le territoire français. A ce moment, son frère Léon se trouve déjà au Havre où s'est réfugié le gouvernement belge. Fonctionnaire au ministère des Affaires étrangères, il passera toute la guerre à Sainte-Adresse à s'occuper notamment des séjours de convalescence à l'étranger des multiples soldats blessés ou gazés sur le front. Nombreux sont ceux qui lui enverront une carte postale pour le remercier de ses services.

Mais l'odyssée de la famille Lamy ne s'arrête pas là. Le 20 décembre 1914, la femme d'Emile et ses enfants, accompagnés par l'épouse de Léon, passent en Hollande et, de là, parviennent à Calais où ils arrivent tous sains et saufs le 30 décembre. C'est dans cette ville que la famille Lamy passe les deux années suivantes. Toutefois, en 1917, la situation militaire s'aggravant, Emile obtient sa mutation au Havre, où il demeure jusqu'à la fin du conflit. Durant cette période, la famille voit naître les deux derniers enfants du couple, Emile et Marie Alice. C'est finalement le 13 décembre 1918 que les Lamy peuvent retourner à Grandmenil pour y retrouver leurs proches.

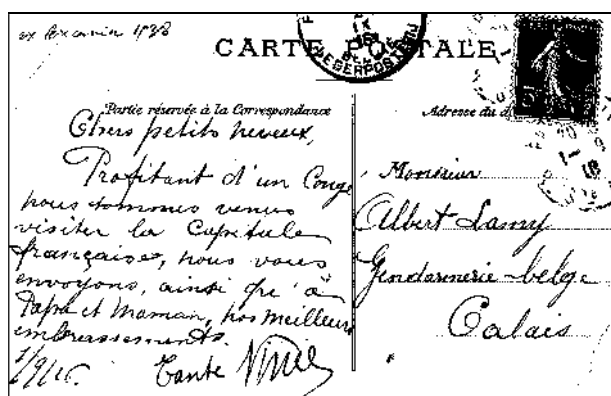


**Officiers et civils belges derrière le front de l'Yser. Carte postale éditée à Paris en 1916.
(Bruxelles, Archives Famille Annaert-Lamy).**

Emile Lamy poursuit sa carrière dans la gendarmerie durant quelques années, puis revient s'installer dans son village natal. Il se lance alors dans la politique et est élu dès 1932 au conseil provincial du Luxembourg, où il siège jusqu'en 1958. Bourgmestre de Grandmenil en 1938, il dirige la commune avec fermeté durant toute la Seconde Guerre mondiale et brave l'occupant allemand à de multiples reprises, son plus grand souci étant de protéger ses

concitoyens des menées des nazis. En décembre 1944, on le retrouve au premier rang dans la tourmente de l'offensive Von Rundstedt. Il préserve alors les archives communales des bombardements. Il fait le tour du village, dénombre les victimes et porte assistance aux blessés. Une fois la paix revenue, il organise avec son frère Georges, qui habite à Bruxelles, une vaste campagne de récolte de fonds pour relever Grandmenil de ses ruines. En 1946, sa réputation d'homme intègre et énergique le porte au gouvernement provincial. Il est député permanent de 1946 à 1950. Enfin, il redevient bourgmestre de Grandmenil en 1958 et conserve cette fonction jusqu'à son décès en 1962 (Source : Archives de l'Etat à Saint-Hubert).

Quant à Léon Lamy, sa vie est également fort riche en événements divers. Entré à l'armée comme volontaire, il est affecté au 12^e régiment de ligne de 1896 à 1904. Il entre ensuite à l'administration centrale du ministère des affaires étrangères, dont il suit l'exil au Havre durant la guerre. En 1920, il passe dans la carrière de la chancellerie et est nommé chancelier de l'ambassade de Belgique à Rome. Consul – chancelier dès 1923, il est promu consul général – chancelier en 1934. A ce titre, il est durant vingt ans le second personnage de la diplomatie belge dans une Italie où se côtoient la princesse Marie-Josée de Belgique, épouse du futur roi Umberto d'Italie depuis 1922, et le Duce Benito Mussolini, fondateur du mouvement fasciste et allié d'Hitler. Chassé de Rome par la guerre en 1940, il se réfugie en Suisse pour la durée du conflit. Il est alors adjoint à l'ambassade de Belgique à Berne et réside à Lausanne, où il dirige le bureau du Colis alimentaire. Il regagne la Belgique à la fin de 1944 et obtient démission honorable de ses fonctions dès 1946. Décédé à Bruxelles le 5 septembre 1956, il est inhumé au cimetière de Grandmenil comme ses parents et son frère Emile (Source : Bruxelles, SPF Affaires étrangères- Archives Diplomatiques).



Carte postale écrite de Paris par Cornélie Snock, épouse de Léon Lamy, à son neveu Albert, fils d'Emile Lamy, réfugié à Calais avec sa famille (Bruxelles, Archives Famille Annaert-Lamy).



Chapelle à La Forge à la Plez

Emile et Léon Lamy avaient deux frères et deux sœurs, qui résidaient tous dans la région durant la Grande Guerre. Albert demeura toute sa vie à Grandmenil comme agriculteur. Il eut deux filles, Simone et Jeanne, et un fils, Auguste. Léonie épousa Joseph Bastin, boucher à Ninane-Heyd, et Sylvie s'installa à La Forge à la Plez avec son mari Louis Sadzot, marchand de bois. Ils eurent deux filles et un fils, Léon, qui est décédé à Manhay en 2012. C'est Sylvie Lamy et son époux qui ont fait construire à La Forge à la Plez une chapelle dédiée à Notre-Dame des Douleurs. Quant à Georges Lamy, le cadet de la famille, il s'installa à Bruxelles juste après la guerre et fit carrière comme directeur commercial dans une filature du Brabant wallon. Il eut deux enfants. L'aînée, Marie-Louise (1920-1999), épouse de Luc Annaert, était la filleule d'Emile Lamy. Elle fut longtemps professeur d'histoire et d'histoire de l'art à la ville de Bruxelles et fonda avec quelques collègues la Revue des archéologues et historiens d'art de Louvain. Quant à son fils, René Lamy (1923-2010), il fit une brillante carrière dans la finance et fut le dernier gouverneur de la Société générale de Belgique. »

Le récit d'Emile Lamy

« Au 1^{er} août 1914, je remplissais les fonctions d'adjudant comptable de la compagnie de gendarmerie de Charleroi. Depuis plusieurs jours, l'on sentait, à la lecture des ordres de service, que la situation était grave.

L'ordre de mobilisation nous arriva le 31 juillet – nuit du 30 au 31 –. Tout était prêt et en très peu de temps toutes les mesures étaient prises pour assurer une mobilisation rapide.

Le 1^{er} août, les services des réquisitions fonctionnèrent fiévreusement. Chevaux, attelages et véhicules formaient aux environs des casernes un fourmillement indescriptible. La fièvre se lisait sur toutes les figures ; les animaux même n'en étaient pas exempts. Des ordres brefs ramenaient de temps à autre chacun à plus de calme.

Le 2 août, départ des détachements de gendarmerie pour les divers services de l'armée de campagne. Même fièvre partout. Les hommes sont en selle, admirables sous leur équipement de guerre. On est étreint par un sentiment indéfinissable où se mêlent l'amour du sol natal, la fierté racique (sic) et l'esprit belliqueux des ancêtres. On n'est pas encore fixé sur ce qu'osera l'Allemagne mais quelle que soit l'éventualité, on est prêt à y faire face. Les chevaux piaffent d'impatience, un commandement, un salut au chef, et la troupe s'ébranle. On se fait un geste, un « au revoir » qui pour plusieurs sera un « adieu ».

Le 3 août, la garnison tout entière est dirigée sur Namur ; chasseurs et artilleurs rivalisent d'entrain. Les musiques jouent, les clairons sonnent, l'infanterie se met en marche suivie de l'artillerie, acclamées par une foule enthousiaste ; on crie, on pleure, on s'agite dans des gestes d'au revoir. Nos soldats répondent d'un geste grave, ils sont à la joie ; deux jours plus tard ils seront à l'honneur aux environs de Liège.

Le 4, arrivent les échos de la plus grande monstruosité des temps. Les Allemands fouleront aux pieds leurs engagements, ils violeront le sol de la Patrie. La foule s'énervé, gare aux Allemands, leurs maisons sont saccagées et les occupants ne doivent leur salut qu'à la protection de la police et à la fuite.

Des bureaux d'enrôlement de volontaires fonctionnent, ils regorgent de candidats. Le patriotisme du peuple belge que l'on croyait engourdi par une longue période de paix et par une éducation basée sur les principes de notre neutralité, s'est réveillé sous l'insulte allemande. Chacun fera son devoir. Les services de la Croix-Rouge s'organisent en vue des éventualités prochaines.

Le 5, la relation des premiers engagements paraît dans les journaux, l'optimisme est dans les cœurs, les Français et les Anglais sont à nos côtés. A partir de ce moment, on ne connaît les événements que par la voie de la presse.

Les jours suivants, arrivent de Liège quelques soldats isolés qui ont échappé à l'ennemi en se travestissant. Ils nous apprennent l'héroïque défense de la garnison, l'âpreté de l'attaque, les hécatombes d'ennemis. Nos chasseurs se sont défendus comme des lions, nos artilleurs ont fait merveille, on en est fier, la foule embrasse les rescapés et leur fait cortège. Partout on commente les événements, partout aussi on se drape de vêtements de deuil, car beaucoup des nôtres sont tombés sous les murs de Bonnelles.

Bientôt, les premiers éléments du service de renseignements français apparaissent. La population les reçoit avec enthousiasme. Le 19 août, le bruit de la bataille de Dinant nous arrive distinctement, les Français l'emportent, dit-on, la foule manifeste en faveur de nos alliés du Sud. Vers le 19, apparaît le premier avion ennemi, c'est le prélude des mauvais jours. Le 20, les patrouilles ennemies sont aperçues au nord, vers Fleurus ; les Français occupent la rive droite de la Sambre. Le 21 au réveil, un brouillard intense sévit, tout à coup une pétarade nourrie éclate, chacun saisit son arme et s'élançe au dehors, trois chevaux arrivent sur nous à bride abattue. Ce sont des chevaux allemands ; on s'en saisit et l'on se dispose à les rentrer quand un quatrième est aperçu au loin ; le cavalier semble vaciller. A peu de distance de nous, il tombe et le cheval s'arrête. On s'approche, le cavalier, un uhlan allemand, se meurt, une automobile de la Croix-Rouge le transporte à l'hôpital qui est voisin.

Chacun se demande d'où sortent ces Allemands. On le sait bientôt...

A la faveur du brouillard, une forte patrouille, venant de Jumet, avait réussi à gagner la ville. Aperçue par un poste français, elle avait été mitraillée à courte distance, décimée et les survivants faits prisonniers.

Quelques heures après, la brigade de Lodelinsart amenait cinq chevaux pris aux Allemands par les hommes de la brigade.

Notre situation devenait critique, il apparaissait clairement que le grand contact entre l'envahisseur et l'armée française était proche. Mais nous n'avions aucun ordre, on restait à son poste.

Dans l'après-midi, les corons de Farciennes brûlaient et les habitants arrivaient à Charleroi épouvantés du spectacle qu'ils avaient vu. Les Allemands poussaient devant eux, pour s'en servir de bouclier, toute la population du hameau incendié.

Vers quatre heures, un coup de téléphone apporte l'ordre de rallier Mons puis Anvers avec tous les hommes restés dans les brigades.

Un train fut organisé aussitôt et vers sept heures du soir on s'embarquait après avoir hâtivement rempli les formalités de remise du casernement à l'administration communale de Charleroi.

J'avais dit un rapide au revoir à ma pauvre femme et à mes chers enfants que j'abandonnais aux pires éventualités. Les reverrais-je ? Je me confiai aux soins de la Providence et je Lui offris en holocauste les souffrances morales que j'endurais.

Nous partons. Un avion ennemi survole la ville à faible hauteur ; insouciant de la rafale de balles qui l'assaille, il poursuit son exploration avec un calme qui déconcerte.

Charleroi est loin déjà. Dans les prairies bordant la voie, l'armée française a pris ses positions, les cavaliers sont au repos, les chevaux broutent paisiblement.

Nous approchons de Mons. Les Anglais, superbes en leur tenue kaki que l'on ne connaissait que par les vues de la guerre anglo-boer, on les acclame. La foule est sur leurs pas, elle distribue fruits, fleurs et victuailles.

Nous recevons l'ordre de gagner Anvers. Nous aiguillons vers Tournai où nous arrivons le soir et où nous logeons.

Le lendemain, départ pour Anvers que nous n'atteindrons que le soir. La situation de Gand n'étant déjà plus sûre, il nous a fallu longer la côte.

Nous y restons deux jours puis recevons l'ordre de regagner le Hainaut. Le 24, vers minuit, nous sommes à Ostende où nous campons jusqu'au jour. Vers 4 heures du matin, le 25, on sonne l'alarme. Des automobiles sont alignées. Les premiers arrivés y prennent place et l'on démarre à toute vitesse. Quelques minutes d'une course folle. Halte ! Pied à terre ! Les autos font demi-tour et repartent à toute vitesse. La petite troupe (environ 35 hommes) prend position à droite et à gauche de la route – territoire de la commune de Leffinghe – Je commande la section, échelonnée à gauche. Les armes sont chargées et chacun attend les événements, dissimulé derrière les arbres bordant un fossé. Nous n'attendons pas longtemps. Juché sur une meule de foin qui me sert d'observatoire, je distingue au sommet de la crête qui s'étage devant nous, deux cavaliers puis plusieurs autres, suivis à distance d'un groupe de cyclistes précédant un escadron de cavalerie. Je rejoins mes hommes et les mets au courant. L'ordre est d'attendre le commandement. Ils avancent au pas, on les distingue très bien, ce sont des uhlands. Les éclaireurs sont à portée. Tout à coup, une décharge formidable, la section de droite a fait un feu de salve. Les deux cavaliers sont fauchés. Nous ouvrons le feu. L'ennemi, surpris, est calé sur place. Les commandements des chefs arrivent jusqu'à nous ; le groupe de cyclistes prend position en face de la section de droite et ouvre sur nous un feu nourri de mitrailleuses. Les cavaliers font demi-tour. Entre-temps, nous avons été renforcés. Le combat dure, les balles sifflent et coupent les branches au-dessus de nos têtes. La fusillade ayant diminué d'intensité, sur ordre des chefs, on se replie quelque peu pour prendre une position plus avantageuse pour le cas d'un retour offensif de l'ennemi. Mais j'ai vu transporter un blessé, le maréchal des logis chef Guillaume de la brigade de Lodelinsart. Où est-il ? On ne peut le laisser en arrière. Je le cherche avec un camarade et le trouve sur le fenil d'une maisonnette située quelque peu en retrait de la ligne de combat. Il a tiré à lui l'échelle, craignant l'arrivée de l'ennemi. Je parviens jusqu'à lui et le descend sur mes épaules pendant que le maréchal des logis Nevelsteen est allé à la recherche d'une voiture. Je l'abrite car les Allemands tirent en se retirant.

Le feu a cessé complètement. Guillaume est parti vers Ostende, il a la jambe brisée par une balle.

Nous cherchons nos morts sur le champ de l'action. Nous en avons cinq, tous du groupe de Mons, et huit blessés. Du côté ennemi, trois tués et deux prisonniers blessés grièvement sont restés sur le terrain.

Nous regagnons Ostende que nous avons sauvée de l'envahissement. Petit acte dans le grand drame qui se déroule, mais combien important si l'on examine les conséquences d'une occupation de la ville à cette époque.

Le 26, nous repartons pour Gand et laissons aux Ostendais le soin de donner la sépulture à nos morts. La ville leur fait des funérailles grandioses. A Gand, services de toutes espèces durant plusieurs jours. Au début de septembre, l'envahisseur opère une poussée vers le nord. Le 6, il est annoncé dans la direction de Melle ; toute la garnison qui ne comprend plus que la garde civique, un groupement de volontaires et la gendarmerie, se porte à sa rencontre. Nous sommes placés en réserve au passage à niveau de Gentbrugge. On se bat à Melle. Nous ne bougeons pas. Vers le soir, j'ai la grande joie de voir arriver qui ? Mon brave frère Léon, qui a bravé tout pour venir de Bruxelles me prévenir que ma famille est chez lui. Lui et mon frère Georges sont allés la prendre à Charleroi. Braves cœurs, je vous bénirai le restant de mes jours pour cet acte de solidarité familiale.

Nous rentrons à Gand. Les jours suivants, pour parler entre les municipalités de la ville et le général allemand. La ville ne sera plus attaquée, mais elle devra fournir une quantité énorme de produits de toutes espèces.

Le 7, retour à Ostende, vie normale jusqu'au 29, date à laquelle nous recevons l'ordre de réoccuper Tournai abandonné par l'ennemi qui a dû diriger ses troupes vers la Marne.

Nous recevons un renfort de 100 volontaires. Patrouilles dans toutes les directions, escarmouches journalières avec les patrouilles ennemies.

Le 1^{er} octobre, je suis dépêché à Courtrai pour recevoir des fonds. Rentrant dans l'après-midi, je rencontre le détachement qui se retirait sur Dottignies où nous nous installons. Le 3, l'ennemi nous talonne ; retraite hâtive vers Courtrai. Un poste de volontaires n'a pu recevoir l'ordre de retraite. Le lendemain matin, les trois braves arrivent à Courtrai, porteurs de deux harnachements et équipements de cavaliers ennemis. Ils avaient attaqué une patrouille ennemie et tué deux hommes. Ils racontaient l'exploit avec preuve à l'appui.

Mais l'ennemi poursuit son mouvement vers le nord-ouest. Le 6, nous partons vers Roulers par Ingelmunster. Le 9, nous sommes à Bixschoote où nous rencontrons les premiers éléments de l'armée de campagne qui préparent la défense de l'Yser.

Le 11, nous cantonnons à Merckem. Les divisions belges échappées d'Anvers arrivent. Le 16, nous gagnons Rousbrugge. L'armée s'est arrêtée sur la ligne du Canal de l'Yser. Elle organise fiévreusement la défense car les hordes allemandes sont proches. Les jours suivants la bataille est engagée, le canon tonne sans relâche mais ils ne passeront pas.

Le 24, je reçois l'ordre de gagner Calais avec deux pelotons de cyclistes. J'en ai le cœur serré, l'éventualité de l'exil ne m'était jamais apparue. Bon nombre de mes hommes éprouvent le même sentiment et j'en vois, au passage de la frontière, qui essuie une larme furtive. La population nous fait le meilleur accueil.

A Calais, je trouve un grand nombre de civils belges qui viennent par la mer à la recherche de leurs proches qui sont à l'armée.

Mais le souvenir de ma femme et de mes chers enfants ne me quitte pas. Ils viendraient bien eux aussi me rejoindre. Il faut qu'ils viennent. Tous les jours, je remets à des compatriotes rentrant à Bruxelles plusieurs lettres dans lesquelles je les encourage à tenter l'effort.

Le temps passe et nous sommes le 20 décembre, je commence à désespérer. La tâche est si lourde pour une femme.

Un télégramme de mon frère Léon qui est au Havre. Il m'annonce que Ninie, Hortense et mes enfants sont passés en Hollande. J'en pleure d'émotion et de pitié pour ces pauvres enfants si jeunes, si frêles et si exposés. Mais le ciel veillera sur eux.

Ils sont au Havre, j'en rends grâce à Dieu. Mais j'ai hâte de les revoir, de les serrer dans mes bras.

Le 30, ils arrivent à Calais, tous bien portants ; on oublie les souffrances passées pour jouir du bonheur du présent.

A partir de ce moment, la vie est celle de la population. L'espoir nous soutient.

Nous sommes en 1916. L'aviation ennemie fait de fréquentes apparitions. Les nuits claires sont souvent mouvementées, nous les passons souvent dans les caves.

En 1917, la situation s'aggrave. Des bombes sont tombées aux environs de la maison que nous habitons ; les vitres sont brisées. Souvent le soir, nous partons avec nos cinq enfants chercher l'hospitalité dans un petit village des

environs. Mais cette vie ne peut durer. Je demande et j'obtiens mon passage au Havre où nous resterons jusqu'au jour de la Victoire.

Le 9 décembre, nous rentrons à Bruxelles et le 13 à Grandmenil où nous avons le bonheur de retrouver en bonne santé ceux que nous y avons laissés à Pâques 1914.

Nous ramenons à nos chers parents, deux petits inconnus, notre petit Emile et un petit ange de 5 mois, Alice, nés durant notre exil. »

Témoignage de Cyrille CHEPPE.



Cyrille Cheppe.

« Cyrille Cheppe, soldat du 1^{er} bataillon du 33^e régiment, revenu en congé le 13 décembre, raconte que, rappelé le mercredi 29 juillet, il rejoignit son dépôt à Namur.

Sitôt arrivés, ses camarades et lui creusèrent des tranchées, minèrent le terrain qui, selon le major Lambotte, commandant du bataillon, devait faire sauter les Boches pour ne les voir retomber que trois ans plus tard.

Liège tenait toujours bon ; on se battait à Dinant. Déjà des Allemands étaient signalés à Bruxelles et nous restions toujours là, nous demandant si tantôt nous n'allions pas être cernés. En effet, le 20 août après-midi, commença le bombardement des forts d'Andoy, de St-Héribert et de Dave. Ils tombèrent après trois jours de tir continu, ce qui nous obligea à déguerpir. C'était le 23 août à midi, on abandonna la soupe toute prête, chacun chargea 500 cartouches, puis en route. On passe le pont de Jambes, puis l'on se dirigea vers Bioul. La marche dura tout l'après-midi et toute la nuit. Parfois, n'en pouvant plus, on se laissait choir quelques instants dans un fossé. Le lundi matin, nous faisons déjà notre entrée à Bioul.

Nous ignorions que nous allions au devant de l'ennemi ; celui-ci était caché dans le bois que nous devions traverser. Aussi, chaque fois qu'on voulait avancer, les mitrailleuses et les fusils se mettaient en branle. Je rebrousse chemin, traverse la campagne sans aucun abri et arrive exténué dans une ferme remplie de soldats.

Les balles, la mitraille arrivaient partout autour du bâtiment, nous étions cernés.

Certains voulaient se rendre mais mon ardeur pour défendre ma chère patrie me fit repousser cette proposition.

Au pas de gymnastique, toujours enveloppés de balles et de mitrilles, nous reprîmes notre route. Quand on rencontrait un fossé, on s'y étendait pour reprendre haleine. Nous pûmes enfin rentrer à Bioul où se trouvait une colonne formidable qui prit la direction de Florennes.

Nous traversions un grand bois quand tout à coup une terrible fusillade se fait entendre : c'étaient des Français accourus pour protéger notre retraite ; ils croyaient que c'étaient des Boches. Le clairon sonna : « Cessez le feu », il était hélas ! déjà trop tard, plusieurs camarades étaient blessés, d'autres étaient tués.

Cet incident passé, on se remit en marche vers Philippeville où l'on s'était déjà battu, puis en route pour Mariembourg, Couvin et enfin Liard (France) que nous atteignîmes après trois jours et trois nuits de marche.

De Liard, on nous dirige vers Rouen. Nous cantonnons huit jours à Petit-Quevilly puis nous nous rendons à Le Havre. Là, on nous embarque sur Ostende. Partis vers 9 heures du matin, nous arrivons le lendemain à midi. On nous cantonne à la caserne du 3^e de ligne ; on rééquipe plusieurs camarades. Puis, deux jours après, vers minuit, arrive l'ordre de partir. Des patrouilles d'uhlands étaient signalées à Essen, village aux environs de Dixmude. Ma compagnie fut désignée pour partir. Il était minuit, on prend le vicinal, puis, par une pluie battante, nous arrivons au petit jour près d'Essen. Des patrouilles sont envoyées dans différentes directions. Nous visitons les fermes mais toujours la peur des Allemands fait dire aux civils qu'ils n'ont rien vu.

Ma compagnie, lieutenant en tête, se dirige d'un autre côté et voit, 400 mètres plus loin, près d'une ferme, une sentinelle allemande qui décharge sur nous quelques coups de feu. Nous courons vers lui. La ferme était remplie d'uhlands qui se hâtent de décamper, les uns sans leur monture, les autres sans selle. Nous faisons des feux de salve et nous parvenons à capturer une vingtaine de prisonniers et une trentaine de chevaux. Plusieurs morts et blessés gisaient sur le sol.

De notre côté, nous n'avions que quelques blessés. Fiers de notre victoire, nous repassons par Dixmude, où les civils, heureux d'être débarrassés de leurs ennemis, nous acclament et nous offrent des cigares, des cigarettes, du chocolat et bien d'autres friandises. Arrivée à Ostende, la compagnie fut fêtée et félicitée.

Un besoin plus pressant de soldats se faisait sentir dans la Flandre orientale ; on nous expédia sur Eekloo, Salzaete, St-Nicolas où nous restâmes jusqu'après le bombardement d'Anvers.

Les Allemands venaient d'être repoussés de Termonde, mais que de maisons détruites ! que de ruines amoncelées ! En dehors de la ville, nous creusions des tranchées mais l'armée ennemie arrivant à flot, on s'est replié sur l'Escaut derrière Termonde.

Là, nous y gardions un pont. Les tranchées, ayant été faites avec des tonneaux remplis de terre, nous étions très bien placés et très bien armés, nous avions des canons de 0,75. Il était temps car les Boches, sur 4 rangs serrés, s'avançaient en colonnes. Pour être préservés, ils portaient, devant eux, des matelas en laine. Arrivés sur le pont, on a commencé à faire des feux de salves pendant que les 0,75 crachaient la mitraille. Un cycliste seul est parvenu jusqu'au pont. Cela a duré quelques jours mais, accablés par le nombre toujours croissant des ennemis, le lieutenant Salmon, officier des mitrailleuses, a dû faire sauter le pont.

Dirigés alors sur Berlaar, nous avons dû reprendre le village à l'assaut, mais n'étant pas assez nombreux, le régiment a eu de fortes pertes et n'a pas réussi.

De Berlaar, nous sommes arrivés derrière l'Yser. Voulant entrer à Kaëm, nous avons souffert énormément. Des 4 compagnies qui formaient notre bataillon, une seule est revenue. Le major lui-même y est resté.

Nous sommes alors revenus à l'Yser où la bataille a duré du 1^{er} octobre au 1^{er} novembre 1914.

Nous étions placés à gauche de Dixmude avec les fusiliers marins (c'est là que nous avons vu les premiers Français). Dire ce que nous avons souffert, c'est impossible. Ainsi, un jour, en compagnie de mon camarade Marcel Grosjean de Chêne-al-Pierre, d'un Bruxellois et de quelques autres, le Bruxellois qui avait faim prend son pain et commence à couper quand tout à coup un obus tombe juste derrière nous. Il attrape un éclat à la nuque et est tué net. Moi, j'en reçois un à la poitrine, il traverse ma capote, ma veste, en pulvérise un bouton, continue à avancer, traverse ma chemise et s'arrête contre ma chair. Marcel me regarde et en montrant le bouton de ma veste : « Tu es blessé » me dit-il, nous regardons, rien. J'étais, je dois le dire, visiblement protégé. Ma famille avait déjà fourni une victime. Je l'ignorais mais le grand Maître le savait et voulait me rendre sain et sauf à mes chers parents.

Nous transportons le cadavre de notre ami au poste de secours mais le bombardement continuait toujours. Pour nous mettre un peu à l'abri, nous nous couchons dans un fossé. A peine y étions-nous qu'un obus tombe à quelques mètres. Un éclat vient couper la crosse de mon fusil en deux. Cette fois encore, je l'ai échappé belle.

Après que la 3^e division fût venue nous remplacer, on nous dirigea vers Ramscapelle. Là aussi, la lutte fut acharnée, seulement nous avions une excellente position. Le talus du chemin de fer nous protégeait. L'ennemi s'avançait en rang serré ; nous les laissions approcher à 400 mètres, alors on commençait à tirer ; mitrailleuses et canons crachaient également. Aussi quel carnage ! Les Boches sautaient en l'air. Il y en eut même qui vinrent jusque sur les rails, on les touchait avec la pointe des baïonnettes. Un large fossé de l'autre côté de la voie était rempli de cadavres, leur fosse était faite, on jetait un peu de terre dessus et c'était tout ! La campagne, à perte de vue, était toute grise de victimes. Le soir, on allait pour les dévaliser ; un de mes camarades fut même blessé par un Boche qui vivait encore, mais qui ne tarda pas à recevoir son compte. Ce fut le dernier essai pour passer l'Yser. Les digues de Nieupoort furent ouvertes et tout le terrain fut inondé.

Après cette bataille, il ne restait plus que 5 compagnies du 13^e qui s'occupèrent à faire des tranchées. On faisait des murs avec des sacs remplis de terre. Nous sommes restés là jusqu'au 1^{er} novembre, date à laquelle on nous a envoyé à Houthem pour prendre un repos certes bien mérité.

De Houthem, nous revînmes à Nieuport où, un mois durant, nous dûmes patauger dans la boue. On partait le soir pour arriver le matin au poste et cela pour vingt-quatre heures dans la boue jusqu'aux genoux. Il est même arrivé que, quand il faisait très froid et qu'on allait relever la sentinelle, celle-ci ne bougeait plus ; elle était morte de froid.

Après Nieuport, nous avons vu Reninghe. Là, nous partions pour 3 jours et 3 nuits. Dans ce secteur se trouvait un mauvais poste, celui de « La Nacelle ». 1 sergent, 2 caporaux et 12 hommes devaient se poster dans les ruines de la maison du passeur, située au milieu des eaux. C'était en janvier 1915. Trois fois j'ai été désigné pour ce poste dangereux. Il fallait traverser 400 mètres d'eau. C'était au canal de l'Yperlée. Beaucoup n'y parvenaient pas, ils tombaient dans des trous d'obus. Arrivé au poste, on y restait 24 heures.

Les Allemands ont essayé bien des fois de l'enlever mais toujours en vain.

Après 3 jours et 3 nuits, on partait, le soir, en repos à Hoogstraten, village distant de 16 km. Une nuit, vers 1 heure, comme j'arrivais pour me reposer, arrive une lettre, la première que je recevais de mes parents. Jugez de ma surprise et de ma douleur quand j'y lus que mon père et mon frère étaient prisonniers en Allemagne. Ma mère restait donc seule au logis.

Les larmes abondantes que je versais et les bonnes paroles de mes amis me consolèrent quelque peu. Puis, à partir de ce jour, je reçus des nouvelles tous les quinze jours, seulement on me cachait que mon frère était malade, là-bas sur la terre d'exil.

De là, on vint à Ramscapelle, où l'on resta 7 mois, c'est-à-dire, jusqu'en octobre 1915. Les correspondances me vinrent jusqu'en mars, mais, à partir de cette date, je ne reçus plus rien. Dans ma détresse, je m'adressai à M. de Dorlodot qui se dévouait pour faire parvenir des nouvelles aux soldats. Un jour fatal, il m'envoie une liste des décès du canton d'Erezée. Qu'y vois-je? le nom, hélas! de mon cher et unique frère Joseph, décédé au camp de Hameln. Vous dire ce que je ressentis, ma plume est impuissante à le faire !

Nous partîmes alors pour le secteur de Dixmude où nous dûmes travailler énormément. 4 jours et 4 nuits durant, à tour de rôle, on emplissait de terre de petits sacs. Les Allemands étaient d'un côté de l'Yser, nous de l'autre. On observait l'ennemi par les trous des boucliers, il ne fallait pas s'y attarder parce que, avec les fusils pointés, c'était dangereux de recevoir une balle. J'en ai vu beaucoup tomber, faute de prudence.

Un jour, nous étions dans les tranchées, les Allemands bombardaient et les obus tombaient dru autour de nous. Je dis à mon voisin « Retirons-nous ». Il était temps. A peine éloignés de 100 mètres, notre abri est détruit. Quand j'y revins pour reprendre mon sac et mes vivres, le tout était enterré. Encore une fois, le bon Dieu m'avait sauvé ! Le même soir, nous faisons 15 km pour venir en repos à Alveringem. Nous sommes restés dans ce secteur jusqu'en mai 1916 puis nous sommes venus reprendre haleine à La Panne. Repartis de nouveau et pour 8 longs mois à Ramscapelle où nous travaillions et montions la garde aux tranchées, puis Ghyvelde et enfin Loon-Plage (France) où nous avons pris un repos bien gagné. C'est là que j'ai revu pour la première fois mon camarade Henri Pirson, Grandménilien comme moi.

Après 4 mois, nous sommes venus relever les Français dans le secteur de Merkem, mauvais à tel point que nos alliés disaient que les petits Belges n'y tiendraient pas. Ainsi, un homme seul n'aurait pu avancer dans la tranchée, on se tirait avec des cordes et puis, c'était en pleine campagne et des trous d'obus partout, à tel point que parfois on se trouvait dans les lignes allemandes avec des Allemands derrière soi.

Le 17 avril 1917, il y eut une forte attaque, il y eut des blessés et des tués mais les Boches ne purent nous faire reculer. Nous vengions nos camarades tombés dans ce secteur. Nous y sommes restés jusqu'en mai 1917, puis nous sommes allés 5 mois à Loon ; de là, à Langemark où nous avons remplacé les Anglais. Dans ce secteur, nous étions toujours dans la boue jusque mi-jambe. Nous étions en mars 1918, date à laquelle les Allemands prirent leur dernière offensive. Comme ils durent reculer près d'Amiens, de peur d'être cernés, on nous fit aussi reculer de 4 km. C'est alors que le général Foch prit le commandement des armées alliées. A partir de ce jour, les Allemands n'eurent plus le moindre succès ; les alliés, au contraire, commencèrent à avancer. Nous sommes alors revenus dans le secteur de Merkem. C'est à ce moment que les Belges ont pris la grande offensive et qu'on a repris les villages de Merkem, Zaren, Wynendale, la forêt d'Houthulst que les Français n'avaient pu reprendre en novembre 17. Mais la bataille a été dure, l'ennemi ne reculait pas facilement. Nous avons vu plusieurs mitrailleurs boches liés à leurs mitrailleuses et puis, heureusement, notre artillerie était supérieure à celle de l'ennemi. 4.000 pièces tiraient à la fois ; quand elles avaient travaillé pendant une heure, on pouvait avancer, plus rien ne restait debout. La plaine était

couverte de trous d'obus ; le découragement se faisait sentir dans les rangs ennemis. Les Allemands n'en voulaient plus, ils avouaient qu'ils préféraient être prisonniers.

Nous avons avancés ainsi jusqu'aux portes de Gand. C'était le 11 novembre 1918, jour où l'armistice a été signé. Nous sommes encore restés une dizaine de jours à Altre, puis en route pour l'Allemagne. Nous avons traversé successivement Gand, Termonde, Willebrozcke, Malines, Aarschot, Diest, Tongres, Herve, Herbestal, Aix-là-Chapelle, Gladbach, Crefeld, Werdingen. Inutile de dire l'accueil reçu sur notre passage, c'était du délire !

Sitôt l'armistice signé, je rassure mes parents sur mon sort en leur envoyant une longue lettre. Arrivé à Herve, je demande un congé que je n'obtiens qu'à mon arrivée à destination. Le 13 décembre 1918, je reprenais donc la route de Grandmenil, mon cher village natal, m'arrêtant le moins possible. J'avais hâte de revoir mes chers parents desquels j'avais été séparé pendant 4 ½ ans.

Le chagrin les avait vieillis, j'aurais voulu les consoler, mais ne retrouvant plus mon cher et unique frère Joseph, je ne pus que pleurer abondamment. Je ne pouvais me faire à l'idée qu'il reposait là-bas, sur le sol ennemi.

Mon congé fini, je retournai dans le pays occupé (à *Krefeld en Allemagne- ndlr*) puis à Bruxelles jusqu'au moment où je fus démobilisé. »⁷³

Témoignage de Jules ANDRE.

« Soldat du 6^e régiment d'artillerie, partit dès 2 heures du matin pour se rendre à Malines, lieu de son dépôt. Il fut équipé à neuf et, après quatre jours d'attente, sa batterie reçut ordre de se rendre dans la 1^{ère} ligne des forts à Lierre. Officier en tête, la colonne partit en chantant la brabançonne.

Tout le long du parcours, les habitants leur apportaient de quoi se restaurer. Ils les encourageaient en criant : « Vive la Belgique, Vivent le Roi et l'Armée ».

La marche dura 4 heures et l'enthousiasme des civils ne cessa que lorsqu'ils furent arrivés à Lierre.

Les deux premiers jours, il resta dans une maison puis l'ordre vint de se retrancher.

Pendant 2 mois, ils construisirent des abris et restaient dedans quand un jour de fin septembre, un aéroplane ennemi vint jeter des bombes. Les signaux d'attaque furent donnés et à l'instant, tout le monde fut prêt pour défendre sa chère Patrie.

Il était à la 4^e pièce de sa batterie quand, soudain, dans la direction de Lierre, on entendit le 1^{er} coup de canon ennemi.

Sous les coups des 420, les forts ne tardèrent pas à être anéantis, alors ils ouvrirent un feu d'artillerie qui dura 24 heures. Les Allemands furent refoulés mais ils ne tardèrent pas à revenir à l'assaut. Alors un officier belge fit avancer ses fantassins. Ce fut une ruée terrible de combats corps à corps, à coups de couteaux et de baïonnettes. Quand le jour parut, Jules se leva de la tranchée et vit que les Allemands avaient perdu un peu de terrain, mais, spectacle horrible, des milliers de soldats étaient accrochés aux fils barbelés tandis que d'autres gisaient morts ou blessés sur le champ de bataille.

Le jour touchait à sa fin quand un maréchal des logis lui donna ordre de placer sa pièce en terrain découvert et d'abattre une église qui servait de point d'observation. Il sortit donc la pièce et, comme il tirait, un obus vint tomber dessus, 15 hommes furent déshabillés. Lui ne fut pas touché ; par l'effet du choc, il fut seulement projeté dans l'abri. Le feu recommença jusque 5 heures du soir et toujours sans boire ni manger.

Le lendemain, il fallut tout abandonner. Il s'était réfugié dans un abri quand tout à coup il ne vit plus personne. Il se lève à la hâte, mais deux soldats ennemis l'ayant aperçu, s'élançant sur lui pour le prendre. D'un bond, il se dégage et se sauve à toutes jambes, poursuivi par les coups de feu. Arrivé en lieu sûr, il constate que son manteau est percé par deux balles, une 3^e a traversé la gourde qu'il portait au dos. Plus loin, il se trouve dans un assaut où il pense bien y laisser la vie. Bonheur, il en fut quitte pour la peur.

⁷³ Plus loin, dans le chapitre sur les combattants de Manhay, nous verrons que Cyrille a fait partie des forces d'occupation en Allemagne.

Après cette 2^e bataille, il se dirige vers Anvers où il ne fait que passer la journée. Il revint le lendemain à Lierre pour reculer encore une fois vers Anvers où il reste enfermé 3 jours à la caserne Saint-Georges.

Un obus incendiaire lancé par l'ennemi vint mettre le feu à celle-ci. Comme on ne pouvait quitter sans ordre, il se croyait perdu. Heureusement, l'ordre arriva et ce fut à qui serait le premier sur la rue. Les civils, au désespoir et poursuivis par les Allemands, jetaient vélo et moto par les fenêtres. C'était un désarroi sans pareil !

Arrivé sur le pont de l'Escaut, il dut retourner aux pièces à Vieux-Dieu (*ndlr : Oude God*). Mais inutile, les Allemands étaient là. Il passe le pont en bois et le voilà à tête de Flandre, en route pour St-Nicolas puis Ostende où il voit notre cher et grand Roi Albert.

Des bains de mer reposèrent quelque peu Jules et ses compagnons. Le 5^e jour après leur arrivée, on les expédia sur l'Yser. A mi-chemin, on leur fit prendre la mer où, pendant les 5 jours que dura la traversée, il eut un mal de mer épouvantable. Le bateau resta 4 jours sur place. De l'eau salée et un peu de *plata* furent leur unique nourriture. Après les jours de mortelle attente, un remorqueur qui pouvait charger 300 hommes arriva pour les débarquer. Tout le monde voulait partir ; aussi, au lieu de 300 passagers, en voici 400 sur le remorqueur. La charge étant trop forte, le marinier ne répondait plus de l'effondrement ; les ceintures de sauvetage s'enlevaient comme par enchantement mais lui, qui ne savait pas nager, pensait à tout moment qu'il allait descendre au fond de l'abîme, aussi sa pensée s'envolait vers la famille, vers ses amis, vers Grandmenil surtout ! Le bateau s'élevait sur les vagues, redescendait et il était pris de mille craintes qui se dissipèrent enfin quand il aperçut Calais.

A leur descente, mourant de faim, ils trouvèrent des marchands de pommes à qui il vida complètement les paniers. Conduit ensuite à la caserne française, il reçut de quoi se rassasier puis, en route pour Bois-en-Ardres.

Après quelques jours d'arrêt dans cette dernière localité, il descendit dans le midi de la France où, par un froid très vif et pendant 15 jours, il fut logé dans une tente dont les planches disjointes laissaient passer la froidure.

Les combats devenant toujours plus violents sur l'Yser, il reçut l'ordre de venir à Ypres où, pendant le cours de deux mois, il vit anéantir l'opulente ville flamande.

Pendant une demi-année, il y vécut des heures terribles. Logé dans la ville, il vivait continuellement au milieu des balles et de la mitraille. On se battait jour et nuit. Les Allemands voulaient à tout prix prendre Ypres, mais les petits Belges tenaient bon. L'ennemi reculait en laissant le sol jonché de milliers de cadavres. Certains soirs, le ciel était rouge, les obus sifflaient au-dessus de sa tête, les fusées lançaient des éclairs, le grondement du canon faisait trembler la terre jusque sous ses pieds, mais il n'avait pas peur, non l'espoir de vaincre le rendait courageux et lui faisait oublier la souffrance. Très souvent, il changeait de place, passait, sans le savoir, à côté des canons anglais et français qui soudain ouvraient le feu et semaient la mort dans les rangs ennemis.

Vers le 15 mai 1916, les Allemands attaquèrent de nouveau. Malgré la bravoure et la ténacité des alliés, les Boches, au moyen de gaz asphyxiants, forcèrent leurs lignes ; mais cependant une ligne de Belges vint se dresser devant eux, faisant ainsi un rempart de leur corps. Ils livrèrent un combat corps à corps et refoulèrent l'ennemi. Beaucoup de nos braves versèrent leur sang mais épargnèrent des milliers d'autres vies.

Quelques temps après, il fut obligé de se sauver avec d'autres camarades. Ils restèrent deux jours puis il partit faire de nouvelles tranchées. Ce travail ne fut pas facile : tantôt c'étaient des avions qui, volant au-dessus des travailleurs, jetaient des bombes, des ballons captifs examinaient le lieu du travail, parfois même une salve de batterie semait la mitraille dans leurs rangs.

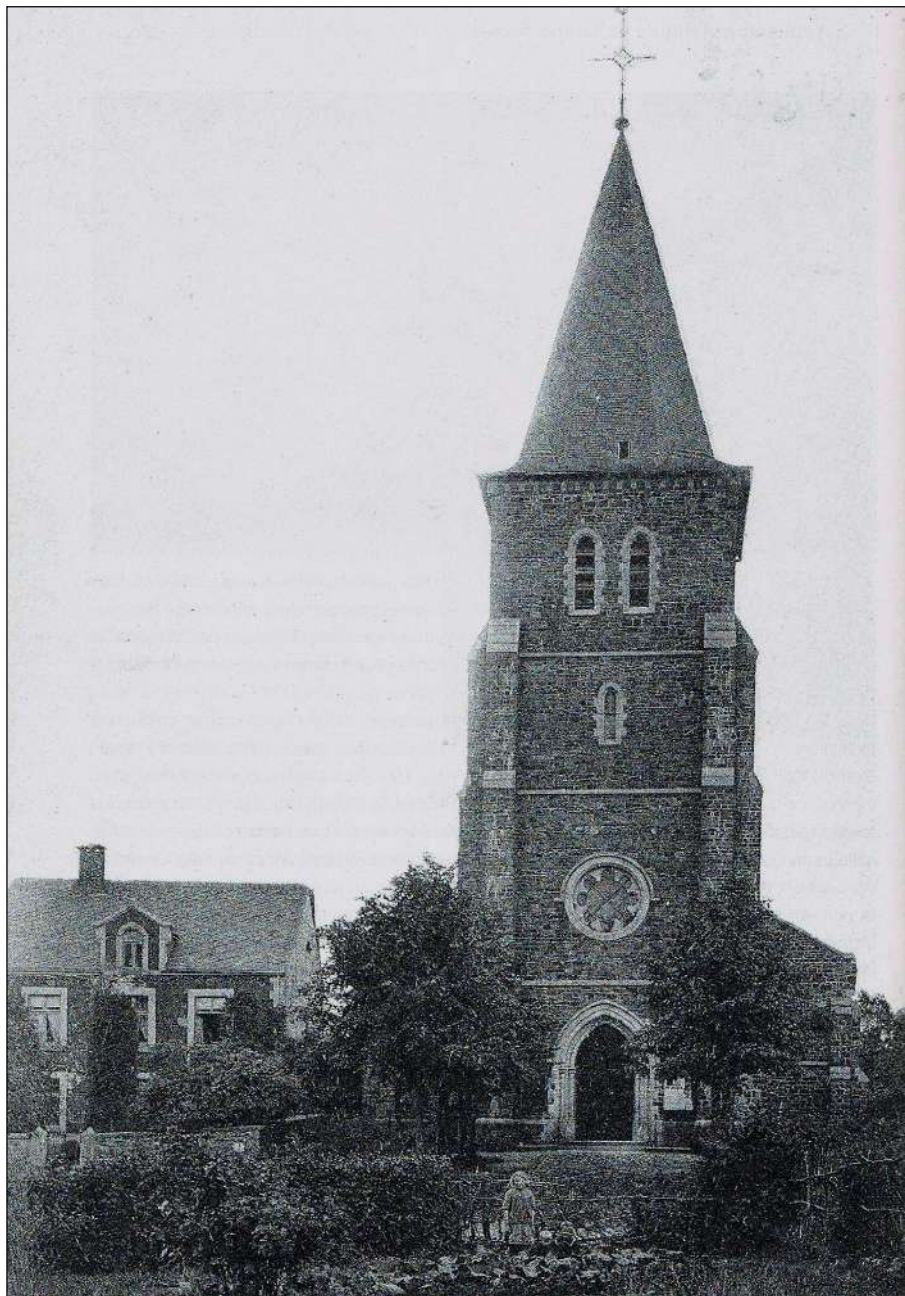
Il affirme que son séjour à Ypres fut terrible ; ainsi, un jour, après un combat acharné qui avait duré plusieurs heures, il fut obligé de battre en retraite avec un ami quand celui-ci de lui dire : « Viens par ici, Jules, il y a moins de danger ». Au même moment un obus de gros calibre tombe à leurs côtés et tue net son ami, lui est lancé 5 mètres en avant. Tandis qu'il ramassait le corps de son infortuné camarade, un 2^e obus tombe à quelques mètres et déchiquette 5 soldats anglais. Jules tombe de nouveau à terre mais se relève et va déposer son ami à la Croix-Rouge.

On bombarde toujours de tous côtés et environ 150 hommes sont retrouvés tués dans les tentes, mais le lendemain les alliés prirent leur revanche et refoulèrent bien loin les Allemands.

Après ces durs combats, Jules André est allé dans un camp, en France, soigner les mutilés de guerre. Il y est resté jusqu'à la signature de l'armistice, après quoi il est revenu, sain et sauf, dans sa famille qui l'attendait avec impatience.

D'autres Grandméniliens, qui ne se dévouèrent pas moins que ceux dont je viens de raconter l'histoire, prirent part à la grande guerre.

La plaque que la reconnaissance des habitants du village a fait encastrer dans le mur du parvis de l'église en perpétuera le souvenir et redira aux générations futurs combien furent grands et valeureux ceux dont le nom suivent
74 »



Après la Grande Guerre, l'église de Grandmenil où furent retenus les otages en août 14 et où est apposée, dans le porche, la plaque commémorative en l'honneur des anciens combattants de Grandmenil et Lafosse.⁷⁵

⁷⁴ Voir cette plaque et sa description dans la partie consacrée aux monuments de la commune.

⁷⁵ J. Derenne - « Manhay. Histoire de ses villages » - 1999.

Trois histoires de prisonniers

Journal d'un prisonnier de Manhay: mon triste séjour en Allemagne.

On ne connaît pas l'auteur de ce journal. Il a été écrit par un prisonnier qui refusait le travail obligatoire.

*Il est possible – mais non certain – que le premier réfractaire renseigné à la fin du texte, c'est-à-dire **Alphonse DAVID**, né à Mormont le 17 août 1892 et décédé le 2 mai 1964 à Lierneux, soit l'auteur de ce petit journal de guerre. Il s'est en effet installé à Harre après la guerre et est la seule personne de la commune de Manhay citée dans la liste des réfractaires. La veuve de son fils Marcel, Denise Lacasse, habite Harre mais n'a hélas pas de documents écrits de la main de son beau-père, ce qui nous aurait permis de vérifier cette hypothèse. Cela pourrait également être **Alfred ANDRE** de Grandmenil dont Hortense Paquay dit qu'il refusa de travailler mais qu'il dut s'y résoudre le 17 mars ce qui semble être le cas à quelques jours près, pour l'auteur de ce récit. La localité ne correspond cependant pas. Le prisonnier parle de Wittenberg (Saxe-Anhalt), Hortense Paquay de Walosen. Nous n'avons pu identifier ce lieu mais il s'agit peut-être d'une localité près de Wittenberg. En fait, qu'il s'agisse d'Alphonse David, d'Alfred André ou d'une autre personne, c'est le récit qui est important.*

« Nous filâmes vers l'ouest et nous arrivâmes vers 10 h. ½ du soir dans les environs de Liège et, à cette heure tardive, un grand nombre de personnes étaient aux fenêtres, agitant des mouchoirs et semblant pleurer notre départ et nous encourageaient par les cris de : « Vive la Belgique », « Vive nos braves Petits Belges ».

C'est quelques heures plus tard que nous quittâmes le sol de notre chère patrie.

Alors on ferme les fenêtres et, la tête appuyée sur l'épaule de mon camarade Jules, je cherche le sommeil qui ne veut pas venir. Alors commence le supplice : on pense à ceux qu'on a quittés, à ceux qui sont là-bas dans la tristesse en pensant pour combien de temps et pour quel pays on est enlevé, et on pense toujours à la Belgique.

Enfin, après une nuit passée sans dormir et grelottant de froid, les premières lueurs du jour apparaissent à l'horizon. Alors, un soldat vient ouvrir la porte de notre cassine et crie : « C'est la soupe ! ». Nous étions à Aix-la-Chapelle. On avance en brigade dans un réfectoire où l'on nous donne de la purée au maïs. Il y avait une petite cantine : on y vendait des limonades, de l'eau et toutes sortes de choses. Rentrés dans les voitures, notre voyage continue.

Nous passâmes à Hergenwelk ; nous traversâmes une région assez accidentée couverte de forêts, de taillis et de hêtres. Nous rencontrâmes quelques usines dans lesquelles travaillent des prisonniers de la Russie ; ils ont l'air résignés et nous exhortent d'un œil vexé. A 9 h. ½, nous arrivâmes à Mönchengladbach, une belle ville et un centre industriel. A 10 h. ½, nous passâmes à Kaarts (?) où le train arrête. Nous achetâmes des cartes ; nous écrivîmes, mais sans espoir qu'elles arrivent à destination. Nous traversâmes des plaines immenses de culture et d'élevage. Enfin, on traverse le Rhin et on arrive à Düsseldorf où l'on remarque des usines et des charbonnages. On dit : « C'est le pays de Liège ! ». Il est 12 h. ½. Nous passâmes à Ebferd, une magnifique ville où l'on remarque aux alentours des carrières. A trois heures, nous rencontrâmes un train de la Croix-Rouge rempli de blessés. Le supplice grandit : on commence à voir les horreurs de la guerre. A 5 h., la soupe à Münster. De nouveau, on rentre dans le train.

Le lendemain, jeudi à 2 h. du matin à Hubberlacht, un morceau de pain avec de la viande hachée avec, à 10 heures, à Hageborg, un morceau de saucisson de 3 (ndlr - ou 5) centimètres de longueur. Ensuite, à Altengrabow notre voyage est terminé.

Nous entrâmes dans des baraques, espèces de porcherie, et là on nous masse 240 hommes. On s'installe comme on peut. Enfin ! Nous eûmes un coin pour les hommes de mon village et on couche sur des paillasses faites avec des sortes de bois. A 6 heures, la soupe pas trop bonne, car on se souhaitait le manger des cochons du pays.

Cela bon, on se couche sur une paillasse, mais quelle différence ! Enfin on s'endort car on se ressent des fatigues de notre voyage.

Nous voilà quelques jours plus vieux et les vivres commencent à manquer. Trois jours à demi-ration. Mais quelle ravitaille : aux choux, aux pulpes de betteraves, pape de maïs et de poissons, véritable manger de cochons ! Les Français et les Anglais, de même.

Le soir, on fait des tours de subtilité et on chante quelques chansons pour essayer de briser le chagrin. Mais, hélas ! on attrape quelquefois un biscuit, un peu de pain, même du chocolat des prisonniers français et anglais. Ils sont très généreux et nous encouragent. Les Russes ne sont pas si généreux ; ils « donnent » aussi mais à des prix exorbitants.

Le 26, l'aumônier du camp chante une messe. Le 27, des bruits circulent : l'un dit que l'on va retourner ; l'autre dit qu'on devra travailler. L'aumônier nous dit : « Vous serez forcés de travailler ».

Enfin, on fait le triage des métiers : l'un d'un côté, l'autre de l'autre et on vient appeler les maréchaux, les menuisiers, les charrons, les maçons... Enfin, je fus un des désignés. On s'en va au bain. Après, on fait l'appel et le marchand de genre humain, qui se trouve au milieu du camp, trie les ajusteurs, mineurs, etc.

Un patron arrive et dit qu'on devait se trouver à la gare à 12 h. ½. On monte dans des voitures de troisième classe. Le départ du train est signalé. Nous passâmes à Patare, Berlouzt, Barke, Haley et Conboter. Là, on a eu un peu de pain et on donne un mark pour une tartine de 10 cm de longueur et 4 de largeur. Enfin une bouchée ! On a toujours faim, nous n'avions plus mangé depuis le jour avant à 6 h. du soir.

Une partie de notre brigade qui compose le train est descendue à Oberverschem. Alors, nous arrivons à destination au bout de 20 minutes dans un réfectoire de charbonnage chauffé à la vapeur mais qui n'est pas sain pour deux sous. Massés à 60 d'un côté et 60 de l'autre, on va à la cuisine chercher des gamelles, cuillers. On apporte une soupe à l'orge assez bonne parce qu'on avait faim ! On se dispute pour avoir du pain. On nous donne un pain de 2 kilos pour 8 hommes et une pinte de café comme de l'eau. On distribue deux couvertures à chaque homme.

Nous nous couchâmes sur des paillasses par terre. Quelle nuit terrible de supplices ! Je m'en souviendrai jusqu'à la mort. Nous n'étions pas encore de 2 minutes sur la litière que je sentais mes jambes s'endormir. Je sors des couvertures et j'entends crier : « il y a des puces et des punaises ! ». Tous les camarades se ressentent des mêmes douleurs. Ils se lèvent et allument la lampe. On secoue les couvertures mais rien n'y fit. On remet ses habits. On cherche une place pour s'appuyer sur la table pour calmer son sommeil. Pour ma part, j'en ai tué plus de cent (*ndlr* : des puces), mais quelle horrible souffrance ! Les uns jouent aux cartes et voient les puces courir sur les couvertures et sur la table.

Il est 5 h. ½, c'est le café. A 10 h. ½, on a la soupe, une ratatouille comme nous n'en avons jamais eue : un mélange de farine de lin et de millet et c'est comme une pâte gluante.

On fit l'appel dans la cour et on forma les brigades pour se présenter au travail en présence de marchands d'hommes. Le triage fini, on va à la soupe dix minutes loin avec des louches qui servent à cet emploi. Cette fois, c'est de la soupe aux poissons mais beaucoup plus appétissante que celle d'Altengrabow. Il est 1 heure.

Aussitôt fini, on se remet en brigades déjà formées et un chef de charbonnage nous conduit 20 minutes loin nous mettre à la besogne. Nous étions 11 de notre brigade arrivés sur les lieux. On nous présente des outils (pelles et pioches). Nous avons fait comprendre au patron que nous ne travaillerons pas. Sur cela, il nous dit : « Pas travailler, pas à manger ! ». Nous répondîmes que cela ne faisait rien.

On nous fit entrer dans le logis servant d'abri aux prisonniers russes. Alors, quelques minutes après, un patron vint s'enquérir du motif de notre refus de travailler. Nous lui répondîmes que nous n'étions pas venus pour travailler mais parce que nous avons été enlevés de force. On nous fit rester dans la cabine jusqu'au soir puis nous sommes revenus dans notre porcherie en compagnie de deux autres maçons et d'un forgeron réfractaire aussi.

Arrivés, tous les grands patrons étaient là, occupés à faire une séance dans la cour. Ils commencèrent par dire que nous avions tort de refuser le travail ; ils auraient fait leur possible pour nous : bien loger, bien nourrir, bien soigner et si nous avions besoin d'habits, qu'ils nous en procureraient, ainsi qu'un bon salaire et qu'on pourrait envoyer de l'argent à ses parents, qu'on pouvait écrire à volonté. Toutes ces belles promesses n'aboutirent à rien.

C'est moi qui rentre le troisième. Alors commence le martyre. On me dit qu'il avait demandé si un homme osait encore dire qu'il ne voulait pas travailler pour eux.

Je m'avance des rangs et je dis : « Moi, monsieur, je ne veux pas travailler. ». On me conduit dans un noir cachot où on me demande encore, mais cette fois sur le temps de 1, 2, 3. Toujours la même résolution : « Pas travailler, pas manger ! ». Il demande que je réfléchisse et que demain il reviendrait et nous n'avons pas eu à souper.

Le 28 février à 7 heures, a lieu l'appel dans la cour. De nouveau, les marchands viennent pour nous acheter. Au premier appel, personne ne répond mais les promesses du beau monsieur en font avancer 19, principalement des Flamands. Heure horrible ! Dix soldats chargent leurs fusils et les braquent sur nous pour faire craindre. Un homme

tombe évanoui de terreur. On le transporte à la baraque et l'officier, voyant que peu nombreux se vendaient, il se fâche, ferme les portes de la boîte et nous met deux sentinelles qui nous défendent d'entrer.

Malgré la pluie qui tombait, on ne pouvait pas approcher les murs. Ce fut un jour terrible, sans boire et sans manger depuis la veille à midi.

Le soir venu, ceux qui étaient partis au travail le matin sont rentrés mais, voyant qu'ils allaient à la soupe et qu'il n'y en avait pas pour nous, il s'en décida 86 sur 126 qui composaient la brigade. L'homme tombé évanoui le matin faisait partie des travailleurs.

On nous fait rentrer dans la baraque, séparant les travailleurs et les non-travailleurs. Il est 6 heures. Le chef entre chez nous demandant : « Pas travailler ? ». Nous répondîmes : « non ». On nous donna dix minutes de réflexion, mais en vain. C'est toujours la même réflexion : nous pouvons nous mettre au lit sans manger.

Le 1^{er} mars, un soldat vient appeler 4 hommes et nous avons reçu, après 44 heures de diète, une tartine de 10 cm sur 5 sur 1 et une tasse de café. On demande encore qui veut travailler ; on répond toujours non. On nous fait sortir pour la punition. A 12 h., on rentre : pas à manger ! Vers 2 heures, on nous fait sortir jusqu'à 5 h. ; la pluie tombe toujours. A 7 heures, on nous apporte de la purée aux glands, chacun 7 cuillerées jusqu'à 6 h. ½ du matin.

Le 2, deux soldats viennent faire lever les retardataires. On nous fait transporter les paillasses à la porte. On nettoie la place. Le commandant avec deux marchands nous supplie de travailler, mais c'est non. Ils disent que nous avons de mauvaises têtes et que nous n'étions que 11 qui ne travaillions pas sur 240.

Il a gelé cette nuit mais il fait bon. Un homme, ayant répondu hier soir au commandant qu'il préférerait mourir que de travailler, fut conduit au cachot durant une heure. On nous fait rentrer et on nous donne une demi-bouchée de soupe ; sitôt fini, sitôt à la cour. Un chef nous supplie à nouveau, mais c'est inutile. On lui montre quelques certificats. Il nous répond qu'il ferait son possible pour nous rapatrier : un germe d'espoir ! On répond toujours : « On ne travaille pas ! ». La pluie commence à tomber, mélangée à des flocons de neige ; nous rentrons à l'abri du temps jusqu'à 11 h. ½.

Un homme est mis en cellule depuis 1 heure jusqu'à 5 pour avoir fait signe à son frère. On dut souper par cœur et se mettre sur la litière qui fait peur.

Le 4, on nous apporte à chacun une demi-tartine sans café. A 6 heures, un patron arrive et nous demande de travailler. On répond : « Monsieur, on a assez pour vivre sans travailler ! » et il répond : « Je ne m'y comprends plus, vous avez de mauvaises têtes ! ».

Il a gelé fort cette nuit ; de nouveau, le bagage à la porte et nettoyage de la salle jusqu'à 12 heures. Ils ont du plaisir à nous voir grelotter de froid mais nous souffrons sans le faire voir. Dieu nous soutient. Nous y restons jusqu'à 4 heures, alors on rentre le bagage et on en fait un toit : ce qui n'était pas une habitude. Un rayon d'espoir en voyant nos deux compagnons délivrés de la prison.

A 7 h., première soupe, encore à peine son compte et nous croyons notre punition finie. Malgré la gelée, les puces font encore rage et sucent jusque la dernière goutte de sang qui reste.

Le 6, on nous apporte un pain de 9 kilos à partager entre 43 hommes. Tout à coup, un gendarme vient nous annoncer que nous partons en prison le surlendemain. On dîne par cœur et on soupe avec 5 cuillerées de soupe.

Le 8, on se frotte le ventre jusqu'à midi et on apporte de la soupe aux choux avec quelques pommes de terre. Un officier appelle l'interprète dans son bureau et lui demande s'il voulait travailler dans un bureau de poste. Il lui répond qu'il ne travaillait pas pour les Allemands. L'officier répond : « Vous vous en repentirez ! ». Le soir, toujours rien pour souper.

Le 9 au matin, de nouveau « bagage et nettoyage ». A 8 h. ½, nous avons reçu le premier morceau de pain valable. A 1 heure, soupe aux choux, choux raves et carottes un peu plus qu'à l'ordinaire. On a encore faim. Le soir, nous reçûmes un litre de soupe d'orge et on se dit la punition terminée. Un peu après, on dit que nous devons partir lundi. Je me couche sur ma paillasse car c'est trop dur sur les bancs pour calmer ma fatigue, malgré la rage des puces, puis je m'endors et j'ai dormi depuis 2 heures de l'après-midi jusqu'à 6 du matin.

Le 10, on nous apporte de la farine de lin : 9 kilos pour 43 hommes. On fait les parts et on mange un petit morceau (car les repas ne sont pas réguliers) au cas où on n'aurait rien pour dîner. Nous avons eu de la soupe aux choux à midi. Le soir, c'est de la soupe aux glands.

Le 11, nous eûmes 2 pains pour 43 hommes.

Le 12, on attend jusqu'à 9 h. ½ et nous avons une ration de farine de glands. Maintenant, on est arrangé par numéro et cela va très bien pour le rabiote.

Le 13, on apporte 4 pains pour 43 hommes. Cette fois, ça vaut la peine !

Le 14, une ration de farine de lin. A midi, la soupe aux carottes avec un morceau de pomme de terre ; le soir, de la soupe d'orge. On nous annonce que nous allons partir et de nous lever à 5 heures pour être à la gare à 5 h. ½. Comme fut dit fut fait ! On vient crier mais on était tous prêts et on reçoit un pain pour 6 hommes et du café. Après, nous remettons nos ustensiles ; nous sortons avec nos baluchons, avec un marchand. Nous étions 11, un officier et 2 soldats, baïonnette au canon. On fait l'appel, on se range 4 par 4 et nous partons vers 6 h. à la gare (1/2 heure de marche sur la route glissante – car il a gelé fort la nuit –). Arrivés à la gare, nous attendons à l'abri du temps le départ du train. En route ! Nous arrivons à Corbeta et là nous pouvons acheter à une petite cantine quelques oranges à 6 pour un mark, une ligne de chocolat pour 1 mark. Le voyage continue ; nous arrivons à Wittenberg à 1 heure. A 1 h. 40, nous descendîmes du train et en route pour le camp.

On nous met dans la quatrième compagnie avec tous Flamands. On ne comprenait rien du tout. Ils vont à la soupe mais il n'y en avait pas pour nous. Enfin, en suppliant le chef de baraque, il nous donne une soupe pour 5 hommes et, comme les cochons, ils nous ont laissé coucher par terre sans paille et sans couverture. Enfin, nous décidons d'aller coucher auprès des camarades wallons qui sont plus consciencieux et nous prêtent leurs pardessus pour nous couvrir et nous n'avons plus froid.

Le 19, à demi-ration jusqu'au 3 avril. Alors, on est obligé de repartir pour le travail, mais cette fois c'est le bonheur : on travaille pour trouver à se nourrir ; on achète pain, biscuit, viande, etc.

Le 3 juin (dimanche), scène dramatique : on nous avait annoncé notre retour. Ils étaient très pressés de travail et voulaient nous faire travailler le jour de Dieu, mais ils furent acclamés à l'unanimité par le cri de « non ! ». Alors, la rage au cœur, ils nous flanquent hors de la baraque et commencent à nous donner de formidables coups de bâtons, mais Dieu veille sur nous. On se cache jusqu'au soir dans le bois... »

Ici la narration se termine, mais une bonne partie de la page déchirée manque !

Pour terminer, l'auteur donne la liste des réfractaires au travail : Alphonse David à Mormont – Évrard Gustave et Arthur, Lefèbre Albert et Jules à Court-Saint-Etienne – (?) Louis et Garde Joseph à Casteau – Langeley (?) Fernand à Wavre – Servais Joseph et Juniaux (?) Auguste à Gatignies (?) – François (?) Auguste à Thuin – (Ndlr : au moins trois noms suivent mais sont illisibles) – Kech Florent à Bérismenil par Laroche, Lux. – Crespin Jean à Bande, Lux.⁷⁶

⁷⁶ Note de Monsieur François Bellin qui a encodé ce texte : « Bon nombre de noms de lieux sont mal orthographiés : malgré nos recherches, nous n'avons pu les corriger. ». Le document original se trouve au Fonds d'Histoire de Manhay.

Textes extraits du petit carnet de guerre d'Ephrem Lamy⁷⁷

Les exilés

Ephrem LAMY, époux de Marie MICHEL, naquit à Grandmenil le 2 mars 1896. Il eut cinq enfants : Désirée, Henri, Marcel, Joseph et Maurice. Il s'éteignit prématurément à Hamoir le 4 mai 1959 à l'âge de 63 ans.

Le 18 décembre 1916, au plein milieu de la Première Guerre mondiale, les Allemands placardèrent dans le Canton de Vielsalm des affiches ordonnant que tout homme valide âgé de 17 à 55 ans devait se rendre à Vielsalm le lendemain. Le 19 décembre, par un froid glacial, Ephrem (alors âgé de 20 ans et habitant à Arbrefontaine) et ses camarades se rendirent à ce marché d'esclaves, défilant devant les Teutons. Le sort le mis entre leurs griffes ainsi que de nombreux amis. Ils furent enfermés puis conduits à la gare de Vielsalm par la horde allemande pour être déportés vers Altengrabow dans le but de fournir de la main-d'œuvre à l'ennemi. La suite de cette sinistre journée est racontée par lui-même dans un petit carnet qu'il rédigea sur place ainsi que l'évocation des moments pénibles qu'il vécut là-bas dont l'essentiel est retranscrit dans les pages qui suivent. Il n'accepta pas le travail obligatoire. Épuisé, il fut rapatrié en 1917.

Vint la guerre 40-45. Jamais Ephrem Lamy n'oublia les souffrances endurées pendant la Première Guerre mondiale. Il passa à la Résistance dans le Mouvement National Belge (M.N.B.) sous le pseudonyme de Diam, immatriculé sous le n° 388 et attaché au service sabotage. Toujours, il remplit avec zèle et courage les tâches qui lui furent confiées.

Les nombreuses distinctions honorifiques lui octroyées pour services rendus à la Nation au cours des deux guerres témoignent de sa bravoure et de son grand patriotisme. Il était porteur des distinctions suivantes : Croix des Déportés 1914-1918, Médaille du Réfractaire au Travail 1914-1918, Médaille interalliée 1914-1918, Médaille de la Résistance 1940-1945, Médaille de la Commémoration de la Guerre 1940-1945 avec sabres croisés.

« Le ciel ce jour-là (ndlr : 19 décembre 1916) était plein d'azur et de lueurs rutilantes. Une couche épaisse de neige glaçait le sol, la bise piquante sifflait. C'était un rude jour de décembre.

Tout transis et atterrés, les civils mâles âgés de 17 à 55 ans défilaient un à un à la revue. Les vainqueurs enlevaient arbitrairement les sans-travail et ils pensaient que le peuple belge serait assez lâche pour leur fournir des misérables qui travailleraient chez eux dans leur pays déchu où il manquait des bras.

Nous étions parqués dans la propriété de la Villa des Roses à Vielsalm, attendant le départ pour l'exil mais beaucoup d'entre nous ne céderont pas.

Nous tremblions de froid et d'émotion, courbés sous le poids du sac à provisions.

La figure pâle aux traits contractés, nous nous promenions, tapions du pied, échangeions quelques paroles ; nos yeux promenaient des regards inquiets et tristes sur le paysage et ces plaines chéries que nous allions quitter et que peut-être certains ne reverraient jamais plus.

Nous étions tirés de notre pénible méditation par les appels de ceux qui venaient nous faire leurs adieux. Alors c'étaient des étreintes folles et désespérées, de longs baisers coupés de sanglots, de paroles d'encouragement. C'était un père apportant du courage à un fils, c'était une épouse adorée avec un bébé rose dans les bras se suspendant au cou du père et venant puiser à ses lèvres un dernier baiser d'espoir et de consolation. C'était une sœur au cœur d'or consolant un frère dont le cœur était brisé. C'était une fiancée au sein palpitant, s'abandonnant avec un charme languissant. Il s'en présentait d'autres échappant aux regards. C'étaient des exilés déjà, ceux-là qui ne pourraient obtenir de réconfort moral lors du rapatriement. Personne de leur famille n'était là pour recueillir leurs dernières pensées et leurs dernières émotions. Rien, rien que ces tableaux tragiques augmentant encore leur

⁷⁷ *Textes extraits du petit carnet de guerre rédigé par Ephrem Lamy dès le 19 décembre 1916 lorsqu'il fut déporté par les Allemands. Ce carnet appartient à son fils Henri habitant à Oneux-Comblain.*

désespoir. Oh ! ceux-là pourraient montrer le poing à la maudite destinée, mais la figure aux traits crispés, de longs soupirs soulevant leur poitrine, ils regardaient dans le vague la vision des êtres chers.

Le départ

Les adieux finirent enfin et le triste cortège fut dirigé par la ville vers la gare, la foule poussant, des rues, des fenêtres, des toits même, des clameurs de haine.

Des milliers de bras agitaient des mouchoirs, des chapeaux et se tendaient désespérément.

Ce n'était plus que des yeux pleins de larmes, de gros sanglots et des cœurs brisés.

Les malheureux voyageurs que nous étions arrivèrent à la gare. L'embarquement dans les wagons s'effectua au milieu des clameurs.

Après quelques heures d'attente, le convoi s'ébranla et partit ; il était 3 h ½. Alors, ce fut déchirant. Le hurlement de la foule fut terrible. Les déportés, fiers, pleins de courage, répondirent frénétiquement aux adieux mais quand ils virent disparaître leur pays natal dans le lointain, beaucoup d'entre eux s'affalèrent sur les banquettes et furent remplis de tristesse.

Le voyage

Le train filait à toute vapeur, brûlant les arrêts, roulant, roulant toujours, nous éloignant sans cesse davantage du sol natal !

En traversant les localités, on criait, on jetait des billets, tâchant de faire comprendre aux passants arrêtés notre pénible situation.

La nuit tomba et avec elle la gelée. Les wagons n'étaient pas chauffés. Il faisait si froid que les vitres gelaient malgré l'air réchauffé par notre transpiration.

On quitta les portières, on se serra les uns contre les autres mais, malgré tout, on grelottait.

On causait, on fumait, on discutait mais nous étions résignés et heureux de souffrir pour la Patrie. Par moment, on soupirait et on se montrait insolent, tellement les esprits étaient surexcités.

Après plusieurs arrêts d'une longueur interminable, on arriva à la frontière allemande.

En franchissant cette frontière, on frissonnait d'inquiétude car, ma foi, le moment était grave.

Peu à peu cependant, la fatigue ferma nos yeux et, roulés dans les couvertures et s'appuyant l'un contre l'autre, nous nous endormîmes ou plutôt, nous sommeillâmes.

Nous fûmes réveillés vers minuit à Aix-la-Chapelle pour prendre un repas mais quel repas ! On nous fit entrer dans une cantine et là on fit connaissance pour la première fois avec la gamelle ; on nous servit un café infâme et un morceau de boudin blanc. Le repas de chien terminé – car c'en était un ! – on regagna les wagons et là, mourant de froid, nous pûmes passer à notre guise l'attente en gare, longue de 5 h. ½.

Vers 5 heures du matin, on fut réveillé par des cris et des manifestations ; c'était un train rempli d'autres déportés venant de Malines ; il s'arrêta à côté du nôtre. On réunit les deux trains et on ne fit plus qu'un transport.

Vers 6 heures du matin, le train démarra enfin et roula à grande allure à travers une région industrielle ruinée ; c'était cité sur cité, une véritable forêt de cheminées non fumantes.

Les gares étaient désertes sauf quelques militaires et des femmes effectuant le service au chemin de fer comme serre-freins, sous-chefs, lampistes et chargeurs, etc. On vit même dans un champ un officier charruant avec un âne. On allait pourtant franchir le Rhin et Düsseldorf déjà se profilait dans le lointain.

Bientôt, le convoi, dans un bruit de tonnerre, s'engagea sur l'immense pont ; alors ce fut un coup d'œil étonnant : un fleuve, trois fois plus large que la Meuse.

La grande cité s'étalait là-bas dans la brume et des collines boisées servaient de fond au tableau.

Jusqu'à midi, on roula à toute vapeur à travers une contrée plate semée de céréales et très peu peuplée.

De temps en temps, un moulin à vent apparaissait et tournait doucement, jetant une note sombre dans l'immensité des plaines.

A midi, nous arrivâmes à Hildesheim (?). Là, on nous servit une soupe et de la choucroute. Nous nous débrouillâmes sommairement et... en voiture !

Le train démarra de nouveau reprenant sa course effrénée. La vie dans les wagons continuait, turbulente. On roula jusqu'à 1 h ½ de la nuit et nous arrivâmes à ... (?). Là, on nous servit à nouveau une soupe à l'orge et, en voiture !

Toujours plus loin. Où allions-nous donc ? Mystère ! Il ne faut pas penser, on s'étourdissait et on se grisait. On nous avait dit cependant que nous allions à Magdebourg.

Magdebourg fut dépassé. Alors nous devînmes inquiets car, vraiment, où allions-nous ?

Enfin à Alten-Grabow. Quelques gares plus loin, le train stoppa définitivement. Il était 7 h. du matin.

Le sac au dos, nous évacuâmes les wagons. On nous fit mettre en rangs de quatre, encadrés de sentinelles, baïonnette au canon. On nous dirigea vers le camp. Nous traversâmes le camp des prisonniers militaires.

A la vue de nos soldats prisonniers, nous sentîmes une forte émotion dans nos cœurs de ne pouvoir leur causer.

Nous passâmes et nous entrâmes dans le camp des prisonniers civils et on nous dirigea vers la baraque en bois n° 81. Ce fut notre triste demeure.

Débarrassés de nos effets, on parcourut le camp. On visita les baraques pour retrouver des connaissances en exil.

Les accolades étaient plutôt calmes car chacun sentait le poids du chagrin qui l'opprimait.

Nous étions 4.600 hommes du sol natal. Le 2 juillet, nous sommes à 5.600 hommes.

La vie au camp

Dans chaque baraque, il y a un chef, un sous-chef, un chef de groupe et un sous-chef de groupe. On est de corvée chacun à son tour.

On distribua à chaque homme : un essuie-mains, une savonnette, deux couvertures, une paillasse, un bassin, un seau et une couche. On remit à chacun un brassard couleur beige.

On vendait de toutes sortes à des prix très haut : Un jambon de 4 à 5 kg, vendu 400 Marks ; 1 kg de viande salée : 25 Marks ; 1 paquet de cigarettes : 3 Marks ; 1 cigare : 1 Mark ; 1 livre de sel : 5 Marks ; ½ livre de sucre : 14 Marks ; ½ livre de beurre : 9 Marks ; 1 livre de lard : 30 Mark ; 1 paquet de Richmond : 4 Marks ; ½ livre de pain : 10 Marks ; ½ livre de savon : 30 Marks ; 6 lignes de chocolat : 10 Marks ; 200 g de pain : 10 Marks ; 1 galette : 2 Marks ; 1 pain de 2 ½ kg : 100 Marks ; 10 cigarettes : 3 Marks ; 1 pain d'une livre : 85 Marks.

1 kg de saindoux : 85 Marks ; 1 kg de tabac : 150 Marks ; 200 g de beurre : 10 Marks ; 1 livre de chocolat : 25 Marks ; 1 caramel : 1,30 Mark ; Livre feuilles de cigarettes : 2 Marks ; 1 l. de cognac : 25 Marks ; ½ kg de riz : 18 Marks ; ½ kg de miel : 48 Marks ; Une rolle de tabac : 2 Marks ; 1 pomme de terre : 1 Mark ; 30 galettes : 125 Marks ; 1 ??? : 5 Marks ; 1 kg de beurre : 60 Marks.

Le matin, on se lève à 5 heures. On va chercher sa gamelle de café, on prend son pain du jour avant et on déjeune. Alors, on nettoie ses couvertures. A 8 h ½, on va à l'appel. A 11 h., on va chercher la choucroute ou des rutabagas, etc. A 1 h ½, on va chercher ses 150 g de pain. A 5 h. du soir, encore et toujours de la soupe au maïs ou à l'orge et, à 6 h. : l'appel.

Tous les vendredis, on va aux bains. Si on va au cabinet, on n'est jamais seul, on est au moins 150 hommes accompagnés d'une sentinelle. Le soir, on va à la soirée dans une baraque ou dans l'autre et on cause de la situation. L'un dit qu'on retournera bientôt, l'autre dit qu'on en a encore pour 6 mois. Dimanche, messe à 10 h.

Les 110 hommes de la baraque n° 81

Vielsalm : Goffart Jules, Remacle Henri, Dautremont L., François Gaston, Degest B., Dussart B., Lonche Eug., Nottet Paul, Mention Jos. Sternotte A., Marquet Ju., Marquet Jo., Nottet Emile, Wilkin Joseph.

Grand-Halleux : Rolle Joseph, Dehogne Norbert, Michel Léon, Parmentier Rodolphe, Aubinet Narcisse, Clause Oscar, Piton Joseph, Barbette Fernand, Petitfrère Aimé, Michel Joseph, Lamberty Joseph.

Ville-du-Bois : Remacle Alphonse, Remacle Fernand, Fourgon Gaston, Bontemps François, Raskin Louis, Raskin Joseph.

Neuville : Archambeau Emile, Archambeau Joseph, Comté Camille.

Petit-Thier : Gilbert Thomas.

Salm et Bêche : Tigny Victor, Jacob Henri, Cordonnier (...), Putz Jules, Paquay Clément, Rulmont Alexis, Edouard Edouard, Evrard Célestin, Evrard Jules, Lebecque Jos., Parmentier L., Bihain Julien, Servais Fernand.

Arbrefontaine : Sonnet Lucien, Lamy Ephrem, Barbette Norbert, Oriane Joseph, Habotte Jules, Habotte Fernand (tous 2 de Lierneux), Zeippen Fr., Zeippen Richard (tous les 2 de Wisembach), Knups (Jodoigne).

Rencheux : Jacquemin Jean, Mahy Adelin, Geuzaine Jh., Meyer Alexis, Parmentier Victor, Burnay Alex., Lobet Aug., Fracis Joseph, Nottet Emile, Thonon Jules, Marquet Jos.

Gouvy et Limerlé : Colette, Renard, Budon, Latin, Kalbuch, Yernaux, Mawet, Gennen Jean, Gennen Emile, Schivinnen, Déom, Sarlet (Beho), Verlaine, Perballe, Neybusch, Andrienne, Latin.

Bovigny : Lejeune Joseph, Lejeune Fernand, Lejeune René, Schonne Alex, Schonne Henri, Beaupain B., Mathieu Henri, Jacquet N., Jacquet Henri, Demasy Albert, Calbuche Prosper, Pecheux Fernand, Lemaire Edouard, Mathieu Camille.

Cierreux : Huberty Loui, Guiot Joseph, Beaudoin Eug., Choffray Eug., Claude Jules, Pirard Ed., Grandjean Jos., Jacob Florent, Pairoux Nestor, Flanxhe Alex., Landrecy René, Willot Léon, Toussaint E. (Otrré).

Des cœurs à l'occasion du nouvel an

Dans cet exil malheureux où le jour de l'an qui va s'ouvrir nous trouve tous, je me fais un devoir à cette occasion de vous souhaiter une sainte et heureuse année, une bonne santé et la gloire à notre rentrée au pays. Alors, plus que jamais, vous devez vous animer d'un fier courage. Sous peu, vous aurez le bonheur de revoir, tous, votre pays natal où vos femmes, vos enfants et vos parents et maîtresses vous reverront. Les yeux remplis de larmes et d'allégresse, vos parents eux aussi seront fiers de voir rentrer leur matin d'un patriotisme ferme que nous aurons consacré devant l'ennemi qui, nous tenant sous son joug, ne recula point pour nous faire endurer les pires supplices en vue de nous faire renier notre drapeau tricolore. Ils seront là à notre retour en Belgique pour nous féliciter car nous nous montrâmes stoïques devant les pires menaces des Allemands qui voulaient nous faire travailler contre nos braves qui, aujourd'hui encore, combattent pour notre chère Patrie.

Notre Roi à son retour, ceint de l'auréole de la victoire, saura lui aussi admirer notre bon courage.

Il sera fier de ses petits soldats belges, mais n'oubliera pas non plus les braves captifs civils belges qui auront su souffrir sans se plaindre sous le joug teuton et participer par leur fermeté à ce que notre pays reste à jamais glorieux, même devant les plus forts ; devant cette Allemagne qui aurait voulu faire de nous autres, braves Belges, des traîtres en nous engageant, jusqu'à même nous forcer à signer notre propre sentence. Courage donc, c'est le moment plus que jamais de rester ferme ; la barrière qui sépare notre pays du bagne, où nous souffrons encore pour le moment, va bientôt s'ouvrir.

Plus que jamais, nous devons crier en prussien : nous ne signerons pas ! Belges nous sommes, Belges nous resteront ; ni vos menaces, ni même la mort ne nous fera changer d'avis. L'union fait la force, c'est notre devise, et les Allemands comme les barbares teutons, devant le courage de nos aïeux, seront forcés de nous rendre notre liberté que nous réclamons de tout cœur et d'où nous irons jouir, fiers et glorieux, dans notre vieille et héroïque Belgique. Ainsi soit-il ! »

Le retour des Prisonniers (air : marche du 17^e)

I

Eloigné en terre étrangère,
Je suis prisonnier, je languis.
Dans mes rêves, je vois tous mes frères,
Qui luttent sans cesse pour l'homme du pays.
Pour moi, c'est la plus grande souffrance !
Je croirais bien que le plus grand malheur
Est de toujours vivre dans l'ignorance.
Cela fait déborder mon cœur. Ah ! Ah ! Ah !

Refrain

Quand aura sonné
Le moment de la délivrance,
Tous les prisonniers
Qui ont connu tant de souffrances
Seront-ils contents
De revoir leur mère chérie,
Leur femme et enfants,
Les défenseurs de la Patrie !

II

Je te revois toujours, mère chérie
Pleurant ton enfant qui est prisonnier.
L'on ne tient vraiment plus à la vie ;
Que c'est donc triste la captivité !
Je me demande si, pendant mon absence,
Elle n'a pas été privée d'assistance !
Que de misère et de tourments. Ah ! Ah ! Ah !

III

Espérons que cette maudite guerre
Finisse bientôt, afin d'être libéré.
Que les peuples suppriment les frontières
Pour ne plus faire tant de veuves et d'orphelins.
Qu'on se considère tous comme frères
Dans l'intérêt du genre humain. Ah ! Ah ! Ah !

Les Russes du Bois de la Cedrogne

Durant le conflit, des prisonniers russes ont été envoyés en Belgique par les Allemands. Certains s'évaderont et se cacheront pendant près de deux ans dans une forêt non loin de la commune de Manhay.

En 1915, des prisonniers russes sont affectés à la construction d'un important nœud ferroviaire entre Bovigny et Gouvy où devait se faire la jonction entre la ligne venant de St Vith et celle de Liège-Luxembourg. Deux Russes s'évadent et se cachent dans une cabane au milieu des bois près de Rogery. Pendant l'hiver 1915-1916, ils survivent grâce au secours de l'abbé Simon de Rogery et de sa sœur Julia qui les approvisionnent régulièrement et les logent au presbytère quelque temps.

Trois autres soldats russes s'étaient évadés et se cachaient près de Dinez. Ces Russes pensant être repérés, viendront construire un refuge dans le Bois de la Cedrogne proche de Les Colâs. Ce Bois était la propriété des Hospices de Bruges.



Constant Grandprez.

Constant Grandprez, son frère François et sa sœur Elise, propriétaires d'une tannerie à Stavelot étaient à la tête d'un service de renseignements et se chargeaient également de faire passer des volontaires belges en Hollande afin qu'ils puissent rejoindre l'armée belge.

Informés par Julia Simon de l'existence des évadés russes de Rogery, les Grandprez décident de les faire passer en Hollande. Le 20 décembre 1916, ayant appris que d'autres Russes sont installés à Cedrogne, François décide de conduire ceux de Rogery à Cedrogne en compagnie de Julia Simon et de Jules Léonard, garde forestier de la Cedrogne.

Ils les aident à établir un nouveau camp plus confortable pour passer l'hiver en attendant d'être conduits aux Pays-Bas. Quatre autres évadés russes viennent les rejoindre en 1917. Hélas, le réseau de renseignements des Grandprez est découvert. Constant, François et leur sœur Elise sont arrêtés. Constant et Elise ainsi qu'un autre résistant, le facteur André Grégoire, seront fusillés à Liège le 8 mai 1917. François sera condamné à 15 ans de prison. Julia Simon, également membre du réseau, réussit à s'enfuir en Hollande. Le plan d'évacuation des Russes vers la Hollande ne pourra être mis à exécution.



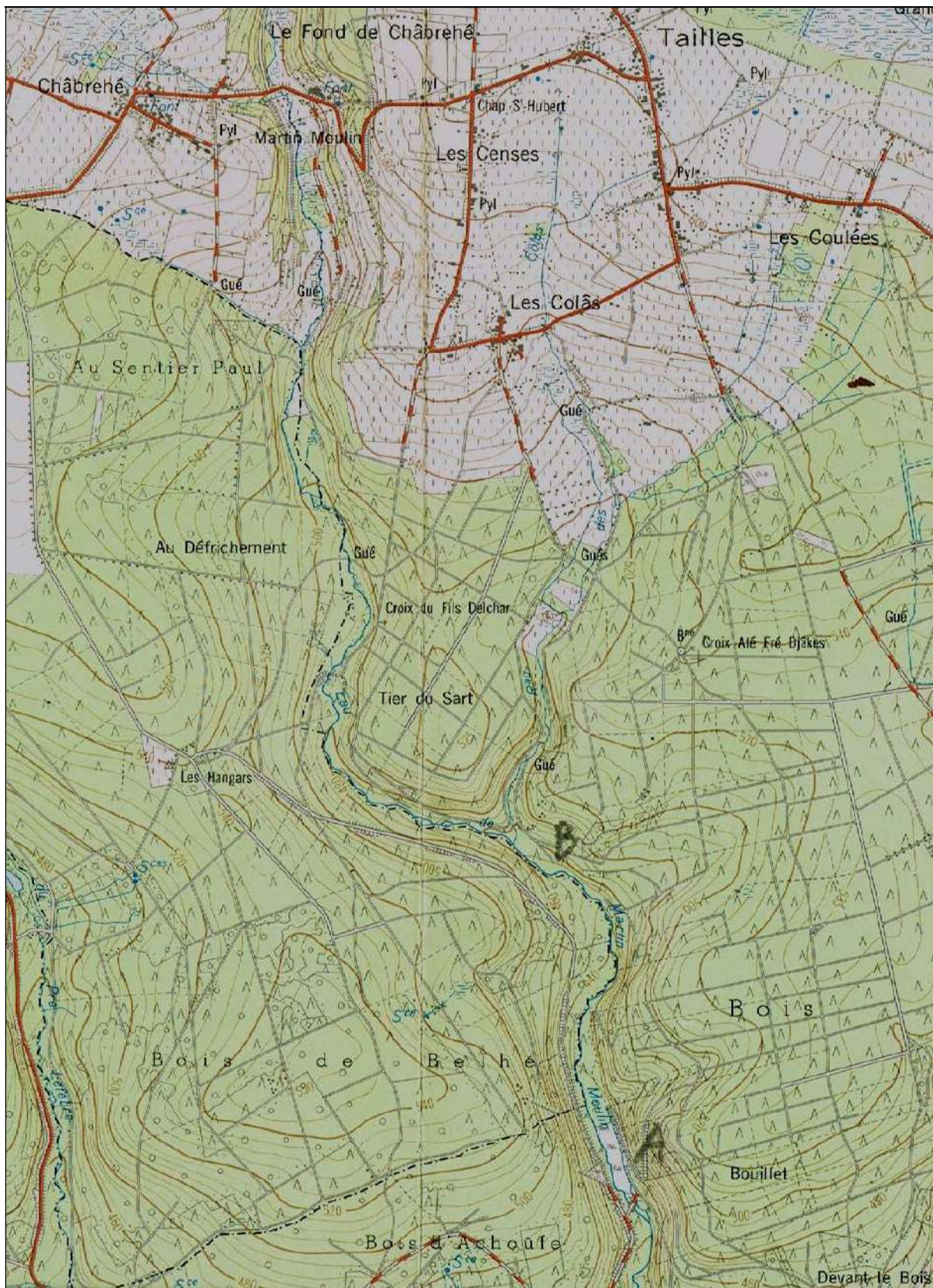
A droite, le petit Nicolas, un des Russes de la Cedrogne.

Livrés à eux-mêmes, les 9 Russes continuent à vivre dans la région avec l'aide des villageois. Les Allemands finissent par être informés de la situation et la Feldgendarmarie procédera à l'arrestation de nombreux habitants d'août à octobre 1917.

57 personnes seront poursuivies et le 14 novembre 1917, 32 seront condamnés à de la prison par la cour martiale de Marche. Parmi eux Antoine-Joseph, Victorien et Lucien Jacoby dont nous ne savons s'ils étaient parents des Jacoby de Grandmenil desquels nous parlerons dans le chapitre consacré aux combattants de la commune.

Quant aux Russes, ils quitteront la région et personne n'a jamais su ce qu'ils étaient devenus.⁷⁸

⁷⁸ Lambert Graillet -« Bulletin du Cercle d'Histoire et d'Archéologie - Segnia » - Tome XVIII - Fascicule 2 - Juillet 1993-pp 63-81. L'article sur les prisonniers russes nous a été remis par Gaston Lafalize de Dochamps. Nous l'avons résumé.



Le Bois de la Cedrogne se situe à l'est des ruisseaux de Martin Moulin et des Colas. L'emplacement approximatif des abris des prisonniers russes : en A, le premier et en B, le second. Carte IGN 55/7-8 © - Autorisation IGN A3004.

Les fêtes patriotiques

Mlle Paquay termine son journal par la description d'une fête organisée en l'honneur des combattants le 18 octobre 1919.



**H. Paquay en 1950.
Elle est âgée de 85 ans.**

« La reconnaissance des Grandménillois envers leurs libérateurs ne se borna pas là (*apposer une plaque commémorative- ndlr*). Le 18 octobre 1919, une belle fête fut organisée en leur honneur. Comme c'était la première fête de ce genre, jamais on ne vit pareille affluence. De tous les villages voisins, accouraient des contingents nombreux qui tenaient à rehausser la fête de leur présence. Des chars magnifiquement décorés portaient nos braves tandis que des cavaliers, des cyclistes aux montures brillamment équipées ouvraient la marche. Les groupes d'enfants formaient le plus bel aspect, tantôt l'un représentait la Belgique et l'autre elle était unie à la nation sœur ; plus loin, on reconnaissait les puissances alliées ; les rues où le cortège passait étaient bordées de maïs, de sapins reliés par de jolies guirlandes parsemées de roses aux couleurs variées ; partout des drapeaux aux couleurs nationales flottaient joyeusement au gré du vent , des inscriptions flatteuses pour le Roi, la Patrie et nos braves se lisaient sur les devantures de maisons.

L'église et l'école avaient reçu des décorations spéciales ; enfin chacun avait travaillé ferme et le tout était réussi. C'était à ravir ! La Société de musique d'Erezée prêtait également son concours à la fête. Un Te Deum d'action de grâces commença la cérémonie, des discours de bienvenue furent prononcés. Mr Devahive, Bourgmestre, le Capitaine Ct J. Jacoby et son frère Adolphe Jacoby, Capitaine, y répondirent, remerciant leurs compatriotes de l'accueil si enthousiaste qu'ils recevaient.

Après avoir parcouru les différentes rues du village, le cortège rentra à l'école où des tables abondamment chargées attendaient nos vaillants défenseurs. Ni le vin ni rien de ce qui peut satisfaire le goût ne fut épargné. On porta des toasts, on se récréa et chacun se retira, emportant un souvenir inoubliable de cette belle journée. Mais la fête n'aurait pas été complète si on n'avait associé le souvenir des chers disparus à celui des vivants. Un service solennel auquel assistaient nos braves fut chanté le 19 octobre pour le repos de leurs âmes.

Puisse le Ciel, témoin des angoisses endurées pendant cette horrible guerre, épargner l'humanité de revivre des temps aussi pénibles et aussi angoissants.»

- Fin du journal d'Hortense Paquay -



Fêtes patriotiques le 18 octobre 1919. La maison est celle de la famille Bosmans-Gengoux. Le bac, dont le tuyau d'arrivée d'eau est orné d'un casque (chapeau boule en argot militaire), existe toujours, devant le monument en l'honneur des combattants alliés lors de l'Offensive des Ardennes.⁷⁹

⁷⁹ JM Bernier - « Un coin d'Ardenne au temps du tortillard » - 1979 - page 61.



En 1919, Joseph Jacoby a participé à plusieurs fêtes patriotiques en Ardenne dont celles de Grandmenil et a prononcé à chaque fois un discours. Voici sa photo alors qu'il s'adresse à la population de Bohan S/ Semois, où son frère Emile a été curé de 1919 à 1935. Nous possédons la photo de son discours devant l'église de Grandmenil mais elle est de très mauvaise qualité.



Le curé de Grandmenil, l'abbé Bosquée, rend hommage aux combattants et victimes, le 19 octobre 1919.



Une autre photo des fêtes patriotiques de Grandmenil. Sur cette photo, on remarque l'existence de lignes aériennes pour le télégraphe et le téléphone.

Quelques recettes de l'époque

Hortense termine donc sa narration par le récit d'une fête et d'un banquet.

Pour donner une idée du possible menu, voici quelques recettes extraites du livre d'économie domestique de Louise Mathieu, bible culinaire de nos grand-mères, il y a cent ans. Pour l'alimentation durant le conflit on peut consulter le site « Manhay 14-18 ».

Potages

Soupe aux pois secs

Mettre tremper les pois, dès la veille, à l'eau de pluie froide. Le lendemain, les mettre cuire à l'eau froide salée. Après une heure de cuisson, y ajouter des oignons ou des poireaux finement découpés que l'on a fait revenir dans la graisse, les pommes de terre, poivre et une branche de céleri. Laisser cuire à nouveau deux heures environ. Passer la soupe et la faire recuire $\frac{1}{4}$ d'heure. Servir avec des croûtons frits.

Quantité pour 6 personnes : $\frac{1}{4}$ kg. pois secs, $\frac{1}{2}$ kg. pommes de terre, 3 poireaux moyens, 50 grammes de graisse, 3 litres d'eau, sel et poivre.

Soupe au chou rouge

Faire revenir dans la graisse des oignons finement découpés. Ajouter le chou découpé en lamelles très minces, les pommes de terre, l'eau bouillante et les épices : sel poivre et une branche de thym. Après une heure et demie de cuisson, passer le tout et ajouter une cuillerées ou deux de vinaigre.

Quantité pour 6 personnes : $\frac{1}{2}$ kg de chou rouge, $\frac{1}{2}$ kg de pommes de terre, 250 gr. d'oignons, 50 gr. de graisse, 4 litres d'eau, sel, poivre, thym.

Entrées

Pâté de lièvre

Désosser le lièvre et le hacher avec du veau, de la chair à saucisse et du lard gras. Assaisonner de sel, poivre, ail, échalotes, thym, laurier. Déposer le hachis dans une terrine, le couvrir d'un bon morceau de beurre et l'arroser d'un verre de vin. Faire cuire au four et servir froid.

Cochon de lait à la daube

Découper le cochon en réservant les jambons bien arrondis pour des rôtis ; la tête et les abattis pour la préparation d'une tête pressée. – Mettre cuire les autres parties à l'eau bouillante avec sel, poivre, feuille de laurier, bouquet de persil ; laisser bouillir pendant 45 minutes environ. – Retirer les morceaux de viande avec l'écumoire et, pour raffermir les fibres, jeter la viande dans un bassin d'eau froide. – Laisser réduire le bouillon afin de le transformer en gelée ; à cet effet, ajouter une feuille de gélatine. – Lorsque la gelée est à point, l'additionner d'un décalitre de vinaigre de vin et laisser jeter un bouillon. – Retirer la viande de l'eau froide, la découper en morceaux et les déposer dans une terrine ; parsemer chaque couche de viande de persil, grains de poivre et tranches de citron ; couvrir avec la gelée passée au tamis et servir froid. Pour obtenir une gelée bien claire on doit cuire le foie à part.

Plats

Bœuf à la sauce brune

Choisir du bœuf maigre et le faire revenir dans du beurre ou de la graisse. Assaisonner de sel, poivre, oignons finement découpés, un filet d'eau. Cuire à part, des pruneaux à l'eau froide. Lorsque les oignons sont réduits en marmelade, lier la sauce avec une cuillerée de farine et mouiller avec le jus des pruneaux. Ajouter les pruneaux, une cuillerée de vinaigre, sucrer légèrement et laisser terminer la cuisson. Durée de cuisson : 1 heure à 1h1/2.

Pieds de porc

Les flamber et les laver à l'eau chaude. – Les cuire à l'eau bouillante avec les mêmes assaisonnements que pour le bouillon (bouquet garni de céleri, poireaux, carottes, oignon, clou de girofle, feuilles de laurier, sel, poivre). – Après la cuisson, les égoutter, les graisser et les paner. Les servir tels ou les griller et les accompagner d'une sauce piquante ou d'une sauce Robert.

Sauce Robert

Laisser mijoter dans du beurre quelques oignons coupés en dés. Ajouter une cuillerée de farine ; mouiller avec du bouillon ou du jus de viande. Avant de servir, y délayer un peu de moutarde. Durée de cuisson : 15 à 20 minutes.

Morue (Cabillaud salé) au gratin

Déssaler le poisson pendant 24 heures dans l'eau froide en changeant deux fois l'eau. Mettre le poisson à l'eau froide et au premier bouillon, retirer sur le côté du feu et laisser pocher 20 minutes environ. La morue durcit dans l'eau qui bout.

Préparer la sauce suivante : faire un roux blond, y ajouter $\frac{1}{4}$ de litre de lait. Quand la sauce est légèrement liée, ajouter hors du feu 100 grammes de gruyère râpé. Poivrer et saler si c'est nécessaire. Déposer la morue égouttée et découpée en morceau sur un plat à gratin beurré. Verser sur le poisson la sauce préparée. Parsemer de fromage râpé et faire gratiner.

Pomme de terre au gratin

Faire une purée de pommes de terre. Ajouter une grosse noix de beurre, sel, poivre, mouiller de lait ou de crème.

Mélanger à la purée du fromage de Gruyère râpé (100 g. pour 1 kg de pommes de terre). Mettre la préparation dans un plat à gratin. Couvrir de chapelure, de noix de beurre et faire colorer au four.

Haricots verts et endives

Eplucher et laver les légumes. – Laisser tremper l'endive à l'eau froide. – Cuire les haricots à l'eau chaude et salée ; les égoutter. – Egoutter les endives et les réunir aux haricots. – Assaisonner de sel, poivre, persil, oignon découpé, huile et vinaigre, ou d'une sauce au lard et au vinaigre ; bien mélanger. Duré de cuisson : 1 heure.

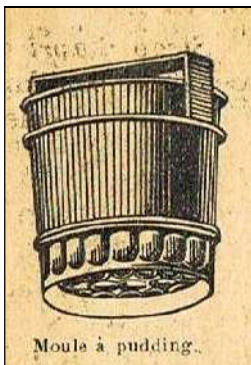
Les haricots s'accroissent froids ou chauds.

Desserts

Tarte au sucre à la mode de Huy

Quand la pâte est placée dans la tourtière graissée et qu'elle a levé de nouveau, étendre au couteau une mince couche de beurre frais ; recouvrir d'un lit de cassonade et mouiller de bonne crème douce ou de lait dans lequel on a « débattu » un ou deux jaunes d'œufs. Saupoudrer de cannelle et mettre au four. On peut mettre à mi-cuisson un papier parcheminé beurré afin d'éviter une trop forte coloration.

Pudding aux pommes



Faire bouillir $\frac{1}{2}$ litre de lait, sucrer à l'aide de 100 grammes de cassonade. Ajouter au lait de la mie de pain (quantité nécessaire pour obtenir une pâte molle), deux œufs entiers bien battus, des raisins et des pommes découpées en dés que l'on a passées au beurre dans la poêle. Beurrer et sucrer un moule à pudding. Verser dans l'appareil, couvrir et faire cuire pendant $\frac{3}{4}$ d'heure au bain-marie. Ce pudding se sert chaud ou froid avec un sirop d'abricot.

Deuxième partie : Les combattants, déportés et victimes de Manhay

La guerre 14-18 aurait entraîné près de dix millions de morts dans le monde (19 millions selon certaines sources mais qui semblent prendre en compte des conflits et massacres annexes comme le génocide en Arménie en 1915). En 1921, la Défense nationale a estimé le nombre des soldats belges décédés à 35177, les victimes civiles à 4934 et les déportés et prisonniers morts en Allemagne à 1311, soit un total de 41422 victimes⁸⁰. Aujourd'hui, on évalue le nombre de victimes parmi les soldats à près de 43000, un tiers lors de l'invasion, un tiers lors de la guerre des tranchées et un tiers lors de l'offensive de la libération.⁸¹

Le nombre de victimes civiles n'est toujours pas connu exactement mais est certainement beaucoup plus important que celui estimé en 1921. Certains avancent un chiffre de 62000, qui prendrait en compte les décès dus aux problèmes engendrés par la guerre comme les épidémies et les carences alimentaires.

En Wallonie, il y aura beaucoup de victimes civiles au début de la guerre. On a parlé des morts dans la province de Luxembourg et on a également évoqué les massacres de Tamines (422 victimes), de Dinant (674 martyrs), d'Andenne (300 civils exécutés) et d'ailleurs.

Il ne faut pas oublier les 5000 morts africains de notre armée au Congo lors des combats pour défendre notre colonie. Une quarantaine d'officiers belges perdront leur vie lors de cette guerre en Afrique.⁸²

Pour la commune de Manhay, 18 combattants sont morts pour la patrie. Les premiers soldats abattus sont Alphonse Broncard de Grandmenil le 12 août 1914 et Sylvain Patron, vicaire de Deux-Rys, le 23 août. Vingt huit militaires seront faits prisonniers et passeront environ 4 années en Allemagne, principalement à Hameln, Soltau et Altengrabow ; deux décéderont en captivité.

On comptera 12 victimes civiles, 5 durant les premières journées de l'invasion et 7 des suites des déportations. Il faut y ajouter l'abbé Pierret, originaire de Vaux-Chavanne, mais alors vicaire à Etalle. Plus de cent vingt habitants seront déportés.



*Plaque de la Fédération des anciens combattants.
Elle figure toujours sur les sépultures de plusieurs de nos soldats de 14-18.*

⁸⁰ « Almanach illustré du Soir »- Rossel- 1922 - page 231.

⁸¹ Voir : http://fr.wikipedia.org/wiki/Pertes_humaines_de_la_Premi%C3%A8re_Guerre_mondiale.

⁸² « Nos héros morts pour la patrie » - E. Vanderelst - Bruxelles - 1920 - pp.203-214.

L'abbé Pierret d'Etalle froidement assassiné

Un article de Jean Marie Bernier



Le 15 juin 1883, naissait à Vaux-Chavanne, Constant, Louis, Joseph Pierret. Ses parents, Victor Pierret (1849 - 1926) et Maria, Catherine, Constance, dite Hortense, Bonhiver (1839 - 1930) étaient aussi natifs de Vaux-Chavanne. On leur doit, en 1896, la construction d'une grosse bâtisse à l'entrée du village. Victor était maître charron.

Marie-Marguerite et Julie-Marie sont les 2 sœurs aînées de Joseph Pierret.

Julie, née en 1879, est la future maman de Joseph Jacoby, curé de Dochamps et de Maria Jacoby, épouse de Léon Bernier, secrétaire communal à Vaux-Chavanne pendant de nombreuses années.

Entre 1904 et 1908 on retrouve Joseph Pierret étudiant au Grand Séminaire de Namur. Le 23 décembre 1908, il célèbre sa première messe à Vaux-Chavanne. Les suivantes le seront à Etalle, un gros village gaumais qui en 1910, comptait 1102 habitants. C'est là en effet que l'abbé Pierret fut envoyé en qualité de vicaire pour assister le curé de la paroisse. C'est à Etalle aussi, à l'âge de 31 ans, qu'il perdra la vie.

Août 1914. Dans le sud de la province de Luxembourg, la présence de troupes françaises entrave la marche en avant de l'envahisseur allemand.

Entre petits accrochages et affrontements brutaux, la situation est chaotique. Elle génère beaucoup d'exactions teutonnes dans les villages proches des combats.

C'est le cas à Etalle. On y évoquera seulement le martyr de son vicaire, ainsi que les heures d'angoisse vécues par ses ouailles enfermées dans l'église.

Le 10 août 1914, note Aimé Dejardin, un habitant d'Etalle témoin des faits, les Stabulois voient les premiers prussiens (5 cavaliers) à l'orée du village. Les chasseurs français, présents depuis le 6 août, restent à Etalle pour la garde du village. On entend parfois des coups de feu.

Le 14 août, arrivée des Allemands, en poussant des clameurs sauvages. Quelques escarmouches avec les Français qui abandonnent le village. Le 20 août, à 12h, arrivée des uhlands et de fantassins qui courent tout le village et envahissent les maisons. L'occupation est brutale. Les Allemands exigent des provisions. Ils tuent les poules, arrachent les pommes de terre dans les jardins et les champs. Les événements vont rapidement prendre une tournure plus dramatique. Des troupes passent sans arrêt jusque 5 h du matin.

Le matin du 22 août, le canon tonne de toutes parts. On aperçoit d'épaisses colonnes de fumée du côté de Tintigny. A Rossignol, la 3^e division d'infanterie coloniale française est encerclée et anéantie. De furieux combats à la baïonnette se déroulent dans la forêt. Des civils utilisés plus tard pour enterrer les cadavres découvriront des soldats mutuellement transpercés et que la mort avait laissé debout face à face... Quelques rescapés de cette armée en déroute rôdent autour d'Etalle et y tuent trois soldats allemands. De cruelles représailles attendent la population civile du village. 29 maisons deviennent la proie des flammes. Six habitants sont tués sur place et le reste de la population est parqué à l'église. « Sont malmenés devant moi, raconte Aimé Dejardin, et avec rudesse, le docteur Simon et le vicaire Pierret. Fortement bousculés, menés à coups de crosse de fusil ou à la baïonnette, avertis que nous serions tous fusillés, nous arrivons à l'église. Des officiers injurient le doyen Jadot et le vicaire Pierret. Assis sur les chaises, tout le monde pense, prie et observe un silence complet tandis que de nombreuses sentinelles se promènent, baïonnette au canon. A chaque instant, de nouveaux prisonniers, pris dans tous les coins du village sont amenés à l'église.

Des hommes et des femmes de tout âge, des vieillards, des enfants et des malades pris au lit. Peur, anxiété, terreur ». Toute la nuit se passe sur la chaise.

M.M. Schmitz et Nieuwland ont recueilli les témoignages suivants sur les circonstances de la mort du vicaire Pierret. Vers 20h, les soldats placent sur la dernière rangée de chaises, le vicaire l'abbé Joseph Pierret, François Lebrun le bourgmestre, Antoine Collignon et son fils Ernest.

Vers 21h, un officier fait avancer le vicaire de deux ou trois pas sous le jubé. Cet officier, raconte Ernest Collignon, réclame le silence et, d'une voix autoritaire, déclare à M. le vicaire qu'on a trouvé des armes chez lui et que pour ce fait, il sera pendu.

Le vicaire lui répond : « Si vous saviez combien innocemment ! » C'étaient, paraît-il, de vieilles ferrailles qui servaient pour les séances dramatiques du Patronage. Le bourgmestre et d'autres ont entendu le vicaire ajouter : "Fusillez-moi mais ne me pendez pas!" Et l'officier de répliquer: "Je suis le seul maître ici, vous n'avez rien à dire." Des soldats, placés à quelques pas, s'emparent aussitôt du vicaire et le traînent hors de l'église. Certains, tel M. Rogissart, assurent que sous la tour déjà, des soldats lui jetèrent une corde sur les épaules. A ce moment, Elisa Paygnard, sommée de rentrer chez elle pour préparer à manger à des officiers, s'entendit appeler par l'un d'eux, parlant le français : " Venez voir, Madame, comment nous traitons les civils quand ils ont tiré sur nous." Elle put alors voir très distinctement le vicaire descendre l'escalier de l'église ayant au cou une corde qui lui prenait les bras en dessous des épaules, et traîné plutôt que conduit par deux soldats. D'autres ne cessaient de le frapper violemment. Devant rentrer chez elle, elle ne fut pas témoin de la fin tragique du vicaire. Il est probable qu'il fut aussitôt pendu, « car moins d'une heure après, dit M. Jules Baune, avocat à la Cour d'appel de Bruxelles, prisonnier à l'église d'Etalle, j'entendis deux officiers s'adressant à M. le doyen, qui ne comprit pas, lui dire en allemand : c'est déjà fini, votre vicaire est au ciel ». Elisa Paygnard apprit d'un soldat que « c'était fini du pasteur ». Quatre dames, ramenées chez elles vers minuit, affirment avoir vu le vicaire pendu au poteau téléphonique situé près du jardin Canon, à une hauteur d'environ 50 centimètres. Le matin du dimanche le cadavre pendait encore lorsque vers 6 heures, la veuve Martin-Courtois fut conduite à l'église avec sa fille Lucie. « En passant au carrefour des grand-routes, dit-elle, j'ai vu le cadavre, horrible à voir, du malheureux abbé Pierret, qui pendait lamentablement à une faible hauteur du poteau qui se trouve à cet endroit. La langue qui sortait démesurément de sa bouche, prouvait qu'il avait subi le supplice de la pendaison. Jules Peiffer, réquisitionné pour enterrer le cadavre du vicaire, affirme que « la langue très épaisse et toute bleue sortait encore de la bouche. »

Pour les autres détenus, note encore Aimé Dejardin, toute la journée du 23 août se passe à l'église. Dans la matinée, des soldats réquisitionnent une quinzaine d'hommes pour enterrer les morts de la veille. Le cadavre du vicaire Pierret avait été déposé dans la cour du presbytère; les autres étaient restés à l'endroit où avait été accompli le crime. A leur retour, ils annoncent que toutes les maisons non incendiées ont été pillées.

Le 24 août, l'atmosphère dans l'église est irrespirable. Pour la première fois, les Allemands autorisent les hommes à sortir sur la place de 7H à 7H30. L'après-midi, les femmes peuvent sortir par groupe de vingt et pour 30 minutes afin de faire et d'apporter à manger aux hommes. Jusqu'à ce moment, les "prisonniers de l'église" n'avaient pu boire que de l'eau que les soldats voulaient bien apporter.

Les habitants d'Etalle resteront enfermés dans l'église jusqu'au 25 août. Libres de rentrer chez eux, certains par nécessité, ayant tout perdu, préféreront rester à l'église. Celle-ci ne fut complètement évacuée que le 30 août et rendue ce jour là au culte.

Le meurtre de l'abbé Pierret était abject. Pour le justifier, le gouvernement allemand à Bruxelles établit un rapport au début de 1915. L'abbé Pierret fut accusé d'avoir, alors qu'il portait un brassard de la Croix-Rouge, tiré sur des soldats blessés : « on le fusilla immédiatement et on le pendit ensuite afin d'inspirer la terreur par l'exemple. » L'évêque de Namur répondit à ces accusations en les qualifiant de gratuites et portées sans l'ombre d'une preuve.

Une autre version du meurtre tout aussi farfelue sera lancée par les Allemands: le vicaire d'Etalle qu'ils avaient pendu était un officier français déguisé en prêtre... Ici aussi les preuves manquent ! Restent bien présents la sauvagerie, la mauvaise foi et le mensonge.⁸³

⁸³ *Ouvrages consultés :*

- « *Chronique stabuloise de la guerre 14-18* » par Omer Dejardin - Edition Tourtous Assen- S I Etalle 1989.

- « *L'invasion allemande dans les provinces de Namur et de Luxembourg* » – Chanoine Jean Schmitz et Dom Norbert Nieuwland- Edition G. Van Oest & Cie - 1919.



Cette croix monumentale (4,50 m de hauteur) fut taillée dans un tronc d'arbre en mémoire de l'abbé Joseph Pierret martyrisé par les Allemands. Elevée en 1920 devant l'entrée du presbytère d'Etalle, elle est actuellement en restauration. Elle sera replacée à l'endroit où le vicaire a été pendu, à l'angle des rues du Moulin et de Virton, entre l'église et le presbytère.⁸⁴



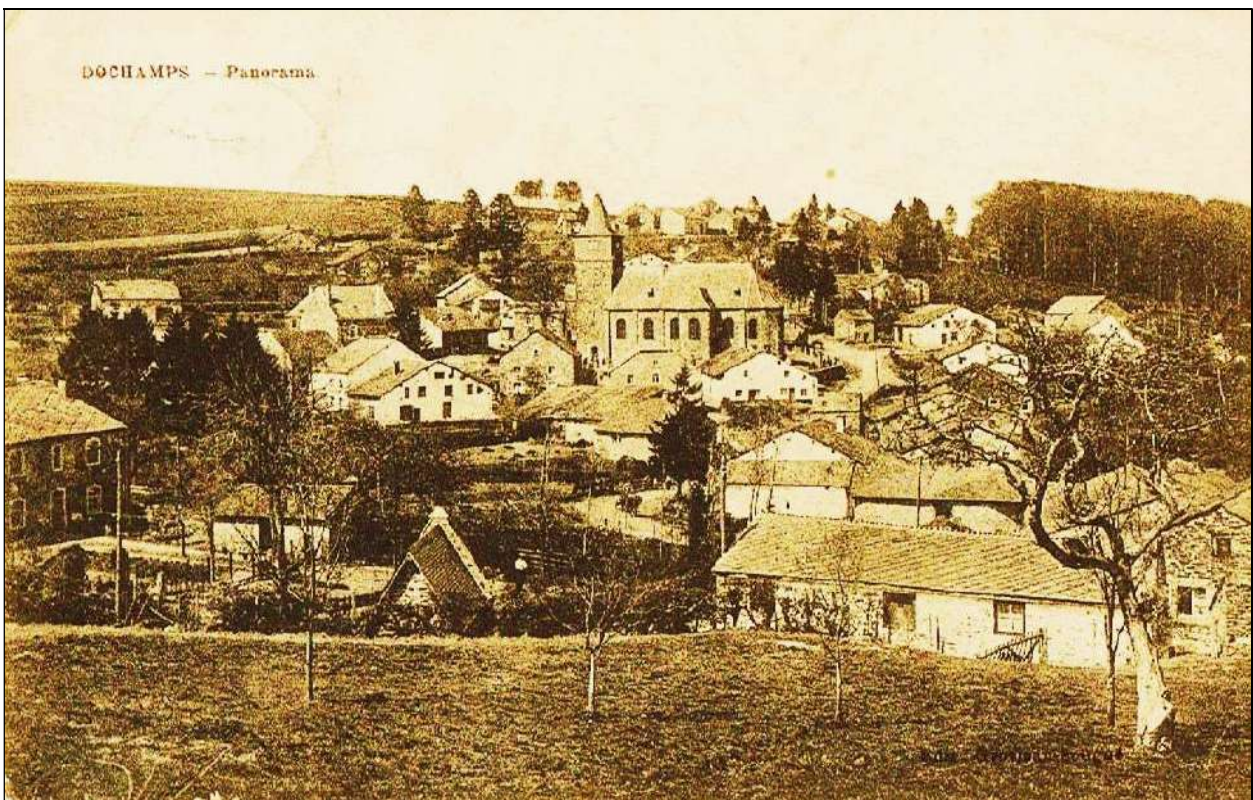
Joseph Pierret est vicaire à Etalle depuis 1908. Le 2 février 1910, il participe à l'organisation d'un spectacle avec les habitants : « Le tour du monde à pied ». Il se trouve au centre au premier rang. Dans le cadre de l'organisation de spectacles, il avait chez lui des armes factices ou hors d'usage. Il semblerait donc que ce fait ait déclenché l'ire des Allemands et sera un des prétextes de son assassinat.

⁸⁴ Photo S.I. d' Etalle.



De 1915 à 1916, les moniales de Maredret ont calligraphié et enluminé en secret la célèbre Lettre Pastorale (Noël 1914) du Cardinal Mercier. Cette lettre est illustrée, dans le style gothique des 13^e et 14^e siècles, par 35 planches en couleurs rapportant divers faits de guerre et dénonçant les violences gratuites contre les civils et les religieux au cours du premier conflit mondial. La planche 33 représente, en haut à droite, l'abbé Pierret, vicaire d'Etalle, pendu par les Allemands le 22 août 1914. En bas, le Père Dupierreux un jésuite fusillé à Tervueren le 27 août 1914. Son frère et ses compagnons sont témoins de son exécution.

L'ancienne commune de Dochamps



Dochamps en 1920

Combattants :

Décédés :



- CORNET Clément.

Il habitait à Lamormenil. Epoux de Jeanne Parmentier.

Né à Mormont le 12 novembre 1888.

Soldat au 13^e régiment de ligne.

Décédé à Ostende le 14 octobre 1914.

Son nom est repris sur les monuments de Dochamps, Lamormenil et Mormont (Erezée)



- DEGOTTE Jules, Joseph.

Né à Lamormenil le 14 juin 1888, fils de Jean Baptiste, cultivateur, et de Marie Louise Cornet.

Soldat au premier régiment de chasseurs à pied.

Blessé dans la région d'Ypres (blessures de shrapnels à l'épaule et au genou), évacué en Angleterre et décédé à Leicester le 31 octobre 1914.

Inhumé au cimetière militaire d'Adinkerke, tombe 1496.

| 1914 . DEATH in the Registration District of Leicester | | | | | | | | | |
|--|---|------------------------------|------|----------------|---|---|---|------------------|---|
| No. | When and Where Died. | Name and Surname. | Sex. | Age. | Rank or Profession. | Cause of Death. | Signature, Description, and Residence of Informant. | When Registered. | Signature of Registrar. |
| 342 | Thirty first October 1914 5 th Northern General Hospital Victoria Road U.S. | R. Jules Joseph De Grotte | male | about 30 years | of Dochamps Luxemburg a Private 1 st Chasseurs à Pied Belgian Regiment no 23530 | Injuries to Shoulder & knee from shrapnel wounds sustained in War at Ypres. Certified by R. H. Harrison M. B. | R. Wallace Henry Registrar 5 th Northern General Hospital Victoria Road Leicester | 1914 | Fitch George November 1914 Cooper Registrar. |

[191]

*Belgian address De Grotte Jules
Dochamps Luxemburg*

Avis de décès de Jules Degotte enregistré à Leicester (Fonds d'Histoire de Manhay).



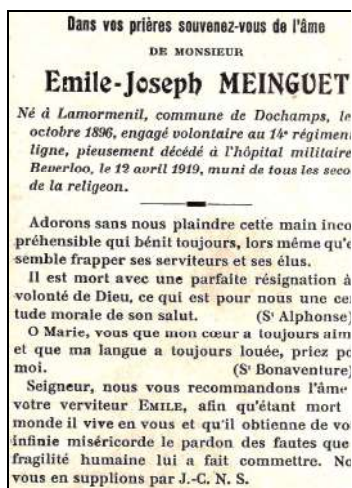
- LEBRUN Hector, Grégoire, Joseph, Armand.

Soldat au 13^e régiment de ligne.

Né à Freyneux le 27 mai 1890, fils de Charles Gustave et d'Ernestine Rosalie Roberty.

Il était menuisier.

Il est mort à Canne ou Kanne (Limbourg) le 26 novembre 1914, au domicile de Pierre Nijs, marchand de poissons. Il avait été blessé par une sentinelle en tentant de franchir la frontière hollandaise. Son nom est gravé sur le monument du centre administratif de l'Etat, place des fusillés à Arlon.



- MEINGUET Emile-Joseph.

Né à Lamormenil le 28 octobre 1896.
Engagé volontaire au 14^e régiment de ligne.

Décédé à l'hôpital militaire de Beverloo le 12 avril 1919.

Défenseurs survivants :

- **COLLARD Victor**, né à Dochamps le 9 janvier 1881. Régiment de ligne. Fait prisonnier. A été secrétaire communal. Il est décédé en 1964.
- **COLLIGNON Gilles**, né le 1^{er} janvier 1885 et décédé le 3 septembre 1963. Epoux de Philomène Gérard.
- **CORNET** de Dochamps.
- **COUTURIER Lucien, J.J.** né à Dochamps le 6 janvier 1884. Régiment de ligne.
- **GEVIGNE Hubert** de Lamormenil.
- **GILSON Emile**, né le 22 janvier 1887 à Freyneux. Carabinier cycliste. Il fut atteint par les gaz et en a souffert toute sa vie. Il est décédé en 1960.
- **GRANDJEAN Arthur**, né le 10 janvier 1881. Régiment de ligne.
- **GREGOIRE Henri Joseph de** Dochamps. Fait prisonnier. Né le 16 juillet 1890, fils de Henri-Joseph-Ignace, cultivateur, et d'Anne Josèphe Cornet. Décédé le 31 mars 1971 à Waha.
- **HENROTTIN Théodore**, né le 13 août 1883. Soldat au corps de transport.
- **HOUET Armand**. Fait prisonnier. Cité dans « La famille ardennaise » du 15 juin 1916 sans plus de précisions.
- **HOLLANGE Augustin**, né le 3 juin 1887. Artillerie.
- **LEKEU S.J.J.** né le 5 juillet 1881. Artillerie de forteresse de Namur.
- **MARTIN J.H.** de Dochamps, gendarme. Promu adjudant en avril 1917. (Voir plus loin un article de « La famille ardennaise».)
- **MICHOTTE Joseph** de Freyeneux. Fait prisonnier. Cité dans « La famille ardennaise » du 15 juin 1916 sans plus de précisions. Il s'agit peut-être du même Michotte Joseph que celui renseigné pour Oster.
- **PIRON Ferdinand** de Lamormenil.
- **SPOIDEN** de Dochamps.
- **VOOSEN MARIE F.J.T.E**, né le 21 octobre 1893. Artillerie de forteresse de Namur.
- **ZUNE Alexis-Joseph**, né à Les Tailles le 17 juillet 1880 et décédé à Dochamps le 24 décembre 1950. Chevalier de l'Ordre de Léopold II, Croix de Guerre avec palme, Médaille Militaire, Médaille de l'Yser, Médaille Commémorative 40-45, Médaille de la Résistance, Médaille de Reconnaissance de la F.N.C.

*Spoiden, Cornet et Martin sont cités par Maurice Bernier dans une lettre à ses parents le 5 avril 1915.
« Spoiden et Cornet sont à Calais et Martin est en bonne santé », annonce- t-il, dans ce courrier repris dans l'article qui lui est consacré plus loin.*

Deux autres soldats sont cités dans « La famille ardennaise » du 15 juin 1916 comme étant prisonniers:

- **NOTTET** concernant lequel nous n'avons aucun renseignement, même pas son prénom. Peut-être s'agit-il de Jules qui ira habiter dans la commune de Vaux-Chavanne.
- **ROBERTY Hector** de Lamormenil, prisonnier à Göttingen. C'est un cousin de Jules Delvaux d'Oster.



Carte d'Hector Roberty, envoyée de Göttingen à son cousin Jules Delvaux.

« Souvenir de captivité à mon cousin Jules Delvaux. Hector Roberty, sergent -major belge. »

Civils :

Déporté :

- **FRANCK Léon**, prisonnier civil à Holzminden en Basse-Saxe. Ce camp accueillait beaucoup de prisonniers britanniques. Léon est sans doute originaire de la commune de Dochamps; il y compte de toute manière des proches. On ne sait où il habitait à l'époque. Nous n'avons aucun autre renseignement sur les déportés de Dochamps.



Léon Franck.



Carte adressée par Léon à M. et Mme Biller à Freyneux.

Une petite information : Du chanoine Schmitz, secrétaire de l'évêque de Namur : « Le 3 août 1916, M. Detourbe, vicaire de Rochefort, qui venait passer son examen de curé à Dochamps, a été incarcéré à Namur. »⁸⁵

⁸⁵ <http://webcampus.fundp.ac.be/claroline>.

Les écoliers de Dochamps



Après la guerre, les enfants de l'école de Dochamps réunis pour rendre hommage aux combattants, aux alliés et à nos souverains.

Le général Jacques de Dixmude

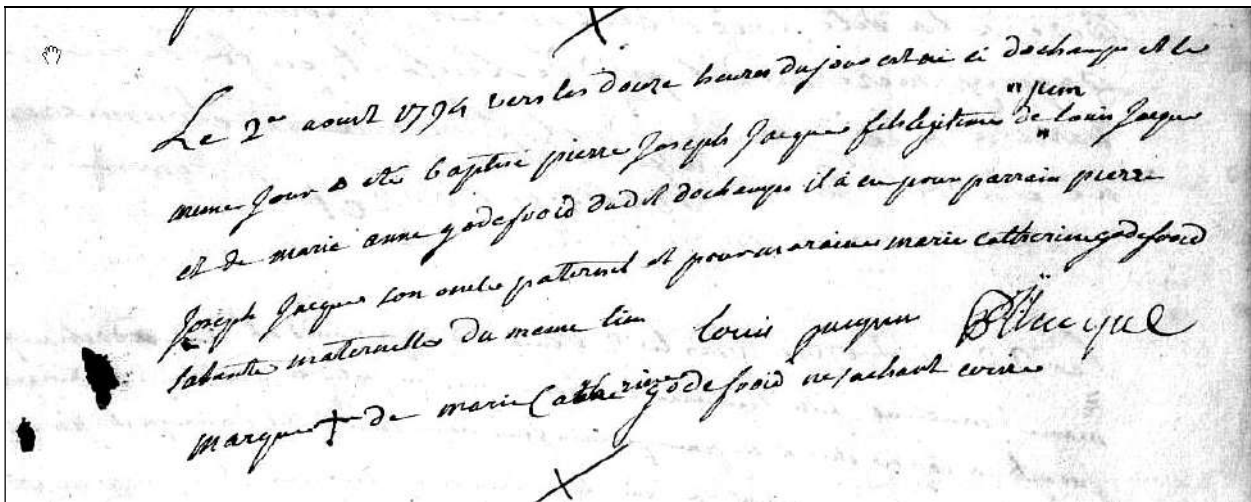
La famille du général Jules-Alphonse Jacques, né à Stavelot en 1858, était originaire de Dochamps.

Jean-Louis **JACQUES** (1760-1820), époux de Marianne **GODEFROID**, maire de Dochamps, comme son père Louis (de 1772 à 1794) a eu 2 fils :

1. Jean-Théodore (1799-1895), célibataire, Commissaire de District à Marche, Constituant (son nom figure sur la colonne du Congrès et une plaque est apposée à l'emplacement de sa maison natale à Dochamps).

2. Pierre-Joseph (1794-1895), époux (1852) de Catherine **DUPIERRY**, nommé notaire à Vielsalm (par Décret-Diplôme de Guillaume II) a 3 enfants, dont :

Jules (1825-1900), époux (1852) de Léonie **LAMBERTY**, notaire à Vielsalm, qui a 8 enfants, dont le 4^e, Jules-Alphonse, deviendra le général baron **JACQUES de DIXMUDE**.



Certificat de naissance et baptême de Pierre-Joseph Jacques, le grand-père du général Jacques.⁸⁶



Le général Jacques.

Jules-Alphonse Jacques termine l'école militaire en 1878. Il part au Congo en 1887 et y fera quatre séjours successifs : de 1887 à 1905. Il fonda Albertville (actuellement Kalemie) début 1892. Le général Jacques, a commandé le 12^e de ligne durant la guerre, il participe à la défense de Liège et d'Anvers et joue un rôle essentiel dans l'arrêt des troupes allemandes à Dixmude lors de la bataille de l'Yser en octobre 1914. Il est promu lieutenant-général en mars 1916 et terminera la guerre comme commandant de la 3^e Division d'Armée. Il sera fait baron et on ajoutera le nom « de Dixmude » à son patronyme. Il est décédé en 1928 et est enterré à Vielsalm où a été inauguré le 16 novembre 2013 un musée à sa mémoire.

Son petit-fils Guy nous a remis les photos qui illustrent cet article et communiqué les renseignements généalogiques.

⁸⁶ Document remis par Vincent Léonard.



Le 24 juillet 1919 : place St-Lambert, cérémonie de remise de la Légion d'honneur à la ville de Liège. A gauche le général Jacques au côté de la reine Elisabeth, au centre le roi Albert 1^{er} et à droite sa fille Marie-José et son fils Léopold.



Le bourgmestre de Vielsalm et le petit-fils du général Jacques à l'inauguration du musée à Vielsalm. Le bourgmestre porte autour du cou la clef du musée qu'il a reçue symboliquement du petit-fils du général. ⁸⁷

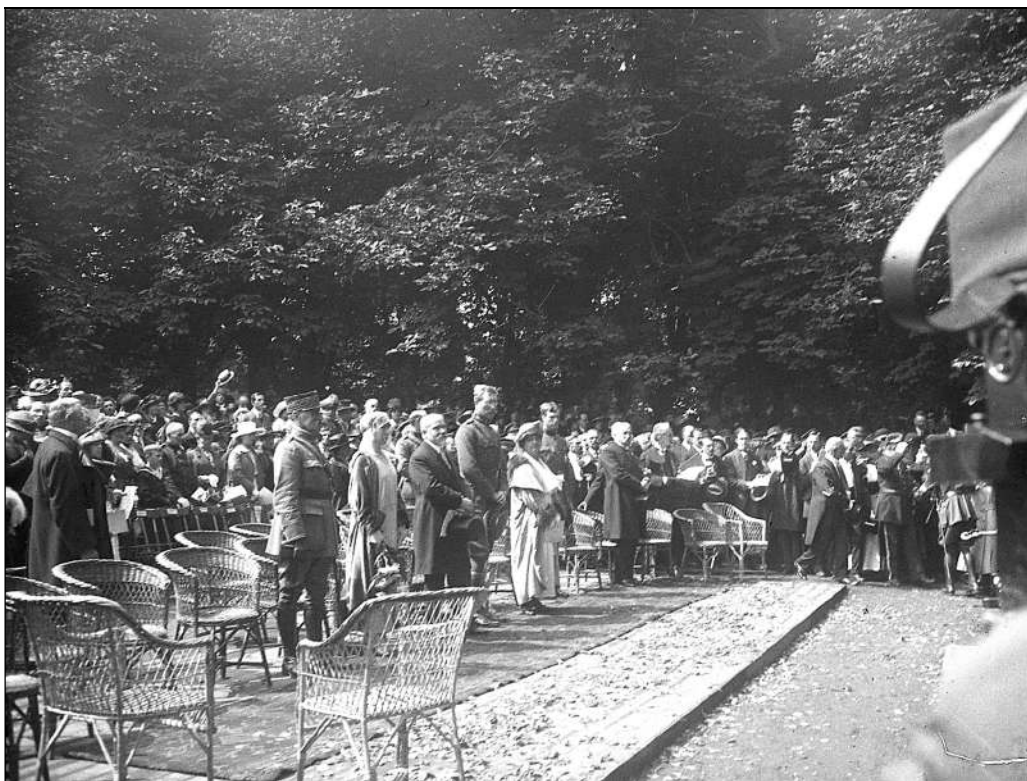
⁸⁷ Photo Jean-Michel Bodelet - L'Avenir du Luxembourg du 18 novembre 2013.

D'autres photos du général Jacques

Toutes les photos ci-dessous, issues de vieilles plaques photographiques, ont été réalisées par un couple qui sillonnait la Wallonie à cette époque (photos d'amateurs). C'était des gens aisés qui se déplaçaient en voiture dans beaucoup d'endroits touristiques. Leur endroit de prédilection était La Roche-en-Ardenne. La plupart de leurs vieilles épreuves ont abouti à la bibliothèque de l'Université de Namur.



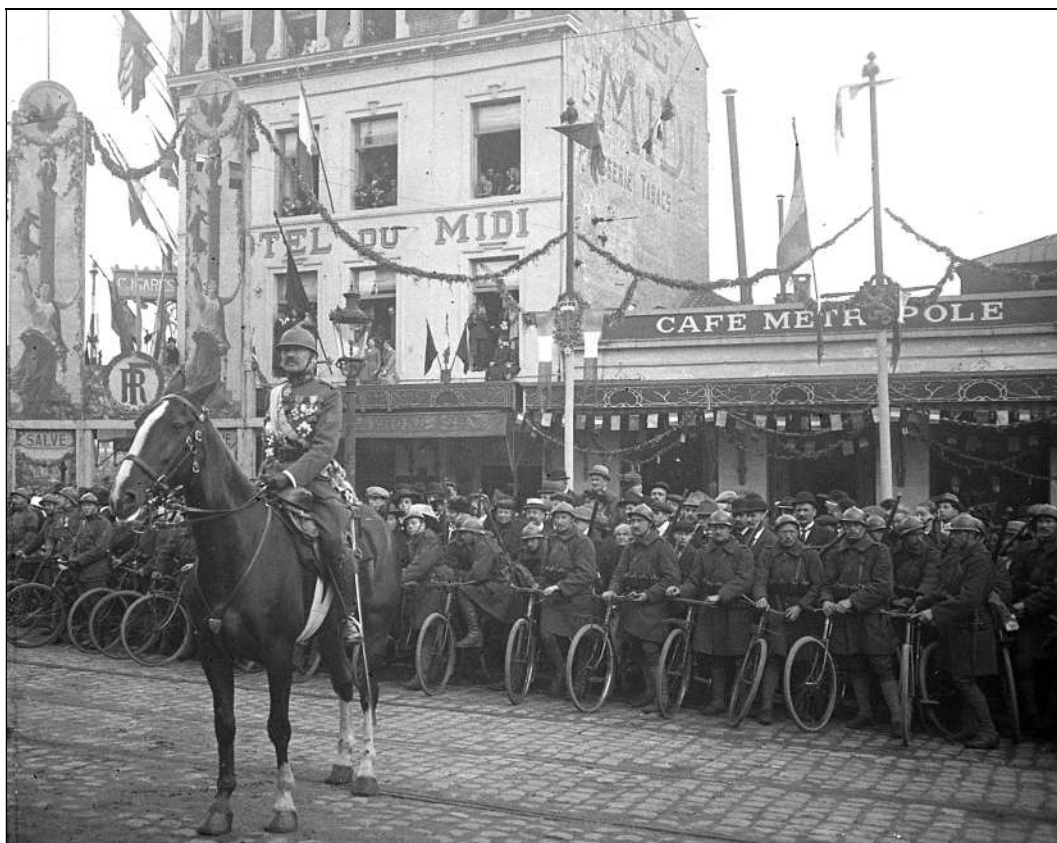
Le Défilé de la 70e Division à Liège - Le général Jacques et monsieur Dupont le 7-12-1918 à 10h.



Remise de la légion d'Honneur à la ville de Liège. Fête à l'acclimatation le 24-7-1919. Le roi Albert est au centre et le général Jacques à l'extrême gauche au premier rang au côté de la reine Elisabeth.



*Le défilé français de la 128e Division des Loups – Les généraux de Ségonne et Jacques (à gauche)-
Photo prise à Liège le 6-12-1918 vers 11h.*

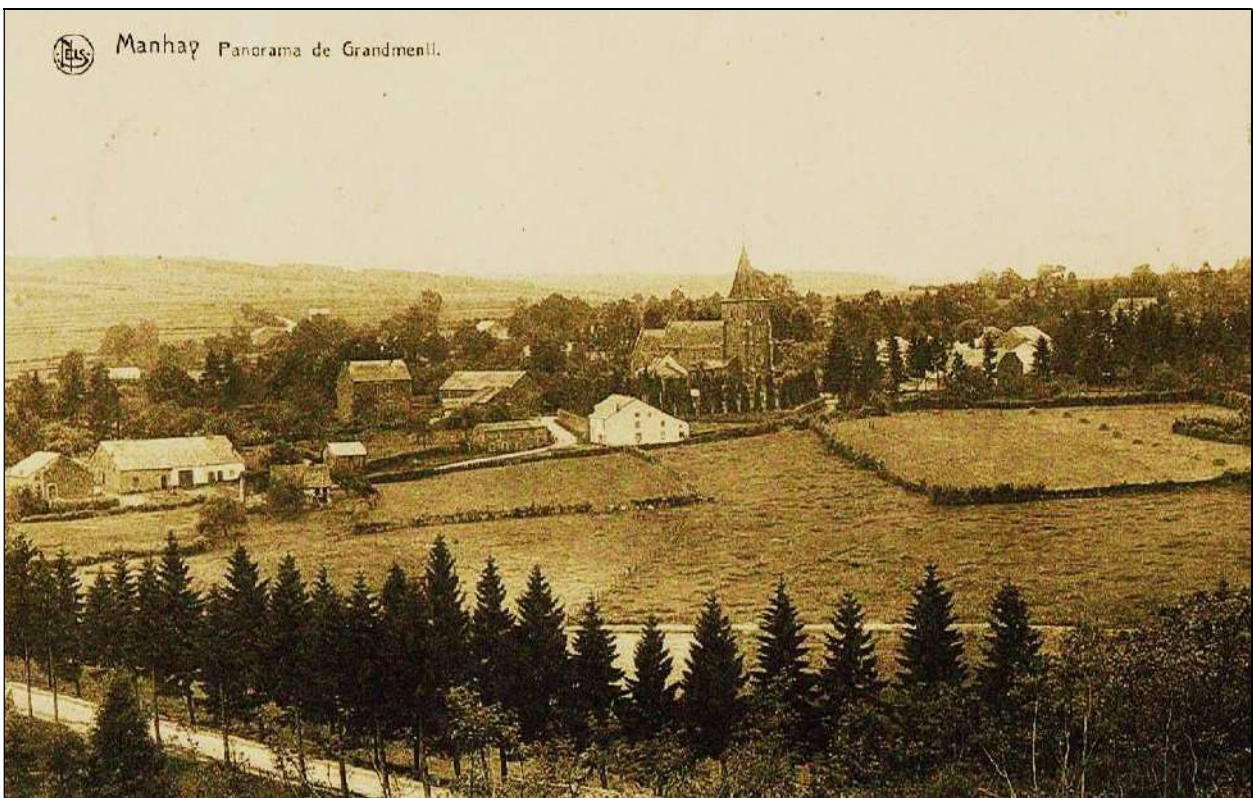


Remise de la légion d'Honneur à la ville de Liège. Le général Jacques à cheval aux Guillemins le 24-7-1919.



Le défilé de la 70e Division - 33e corps - à Liège - Le général Jacques et l'artillerie lourde défilant le 7-12-1918 à 10h.

L'ancienne commune de Grandmenil



Grandmenil en 1920

Combattants :

Décédés :



- GROGNARD Léon, Joseph.

Il était caporal au 12^e régiment de ligne.

Né à Lafosse le 23 août 1887, fils de François Joseph, cultivateur, et de Marie Thérèse Sibret.

Il est décédé à l'hôpital de réserve XII de Degerlock (Stuttgart) le 12 décembre 1918 après quatre années de captivité.

Inhumé à Leopoldsburg, Koning Leopold II laan, cimetière militaire, tombe P - 21.



- HABRAN Julien-Joseph.

Soldat au 14^e régiment de ligne.

Né à Chêne-al'Pierre le 9 novembre 1887, fils de Lambert Joseph, cultivateur, et de Catherine Eugénie Laverdeur.

Mort le 20 juin 1917 à Hoogstade sur le champ de bataille.

Milicien de la classe 1907.

Première inhumation le 21 juin 1917 à Westvleteren.

- BRONCARD Alphonse.

Soldat au 4^e de ligne. Il a été porté disparu. Il serait inhumé au cimetière militaire de Bourg-Léopold. Envoyé en patrouille au front des Flandres, il est vraisemblablement mortellement blessé au cours de celle-ci. Il doit être évacué sur l'hôpital militaire du camp de Beverloo dans le Limbourg où il décède probablement le 12 août 1914.

Défenseurs survivants :

Pour Grandmenil :



- CHEPPE Cyrille.

Né en 1890 et décédé en 1983. Soldat du 1^{er} bataillon du 19^e régiment de ligne. Après la guerre, il passa encore un an dans les troupes d'occupation en Allemagne où il était basé à Krefeld (ou Crefeld en français). Nous avons pu lire son récit de la guerre auparavant.

Cyrille a eu 3 enfants : une fille, Marie née en 1924 et décédée en 2005, et deux fils, Camille et Joseph qui nous a remis les photos et documents concernant son père et son oncle Joseph, décédé en déportation.



En 1919, Cyrille est à Krefeld en Allemagne (Rhénanie du Nord) avec l'armée d'occupation.

Il écrit à ses parents :

« Bien chers Parents. Je vous envoie cette carte comme souvenir pendant mon séjour en Allemagne. J'espère que vous êtes en bonne santé. Je ne reçois pas souvent de vos nouvelles. En attendant de vos nouvelles, je finis chers parents en vous embrassant de tout cœur. Votre fils Cyrille. »



- JACOBY Arthur, Joseph.

Capitaine-commandant au 6^e de Ligne. Né le 12 août 1878, il est décédé le jour de Noël 1944 au camp de Buchenwald. Il a activement milité pour la création du corps des Chasseurs Ardennais. Un article lui est consacré plus loin.

Joseph avait trois frères et une sœur, Marie, et a eu 6 enfants.

Son fils Jean et sa fille, madame Coulée, nous ont communiqués beaucoup de renseignements et les nombreuses photos de famille - concernant leur père et leur oncle Adolphe - reprises dans ce livre.



Le commandant Joseph Jacoby.



La famille de Joseph Jacoby. Son fils Jean est à l'extrême gauche.

Mort de Joseph Jacoby à Buchenwald

« GAZET VAN ANTWERPEN »

UNE VICTIME DE LA TRAHISON : LE COLONEL e.r. J.A.JACOBY (Né à GRANDMÉNIL 12/8/1878) Mort à Buchenwald à l'âge de 66 ans.

Après une belle carrière militaire, le Colonel J.A.JACOBY, ardennais de bonne souche, menait une vie d'écrivain en Campine. Cet homme de bien, par la faute des complices de l'occupant, allait mourir dans le camp de BUCHENWALD le jour de Noël 1944.

J.A.JACOBY avait fait la première guerre mondiale comme officier subalterne cueillant d'éloquentes citations et de flatteuses promotions dans les ordres nationaux. Sa conduite héroïque au 6^e de Ligne pendant l'offensive des Flandres en 1918, et les combats qui la précédèrent à Ramscapelle, Oostroosebeke et sur l'Yser lui valurent d'être noté « bon pour l'avancement ».

Au lendemain des hostilités il fut proposé pour le grade d'officier supérieur avec une mention édifiante signalant que depuis le début de la guerre, le commandant Jacoby était un « sur garant de bravoure et d'esprit de décision ». Il était alors titulaire des Croix de Guerre belge et Italiennes, etc. etc. gagnées sur le champ de bataille.

Nommé major le 26 mars 1923, il se montre excellent chef de bataillon spécialisé dans la technique et la tactique de la mitrailleuse.

Avec ses huit chevrons de front, il exerça ses fonctions avec une rare compétence et une expérience née au combat. Aussi fut-il proposé en mai 1928 pour le grade de lieutenant-colonel et muté au 7^e de Ligne à Malines. Pensionné par limite d'âge en 1933, il utilisa ses dons d'écrivain combattant en multipliant les contes et nouvelles ainsi que les chroniques militaires destinées à des publications ayant pignon sur rue. Sa santé ayant été fragilisée par quatre années de guerre de tranchées, il se fixa en 1943 avec sa famille à Arendonck.

Au lendemain du débarquement allié en Normandie, des hommes liges de l'occupant le soupçonnèrent de faire partie de la « Kempisch Legioen » et dès lors d'être « Staatsgefährlich ». Arrêté dans la nuit du 21 juillet 1944, il fut emmené sans autre forme de procès par des membres de la Allgemeine SS « Flandern » aux ordres de la « Sicherheitspolizei » (SP).

C'était le lendemain de l'attentat Stauffenberg contre le Führer.

Une folie meurtrière s'était emparée des fanatiques du régime et de leur acolytes.

Incarcéré d'abord à la prison d'Anvers et déporté ensuite le 11 août 1944 au camp de Buchenwald, il y subit la rigueur d'un impitoyable régime concentrationnaire aux abois. Sa santé précaire fut encore affaiblie par des travaux harassants et d'épuisantes privations.

Lors des démarches entreprises auprès du chef allemand de la Sicherheitspolizei pour obtenir sa libération la famille s'entendit répondre, quant aux motifs ayant justifié cette arrestation : « Fragen Sie es Ihre Leuten » (demandez-le à vos gens). L'arrestation avait en effet été le fait de SS flamands. Ceux-ci avaient établi des « listes noires » de suspects.

Au moment où la « Militärverwaltung » du Général von Falkenhausen fut remplacée par la « Civilverwaltung » du Gauleiter hitlérien Grohé, les collaborateurs en uniforme eurent les coudées franches.

Depuis le 6 juin 1944, la victoire alliée était en marche.

A l'Est comme à l'Ouest le front allemand s'effritait, mettant les nazis et leurs valets aux abois. Sans la complicité des collaborateurs, la police allemande n'aurait pas été en mesure de frapper tout de suite, tant de monde avec autant de brutalité. Dans les camps de concentration, le martyre des prisonniers prenait des proportions mortelles.

Agé de 66 ans, la résistance du Colonel J.A.JACOBY était à bout lorsque se déclencha l'offensive des Ardennes en décembre 1944 et le 25 décembre lorsqu'un compagnon de captivité, le Docteur Deroo d'Anvers, se rendit à l'infirmerie du camp pour y voir son ami qu'il savait très malade, la mort déjà avait fait son œuvre.

P.J.MARNEGIE (Pseudonyme Colonel
P.J.EYGENRAAM (+) Président de
l'A.O.C. (Officiers des Campagnes
1914/18 et 1940/45.)

P.J. MARNEGIE



PAUL JACOBY
A. Vermeylanlaan 139
B-2050 ANTWERPEN L.G.
TF 032195441

21 MAR



- JACOBY Adolphe.

Né à Grandmenil le 17 août 1888, fils de Léon et de Marie-Elisabeth Lierneux – décédé le 24 mai 1976 à Sint-Kruis-lez-Brugge.

Frères de Joseph, Adolphe et son frère jumeau Prosper entreront au Collège jésuite à Turnhout en 1900, on l'a déjà signalé. En 1905, Joseph engage Adolphe au 6^e de ligne comme caporal. Les 2 autres frères, Prosper et Emile, deviendront prêtres.

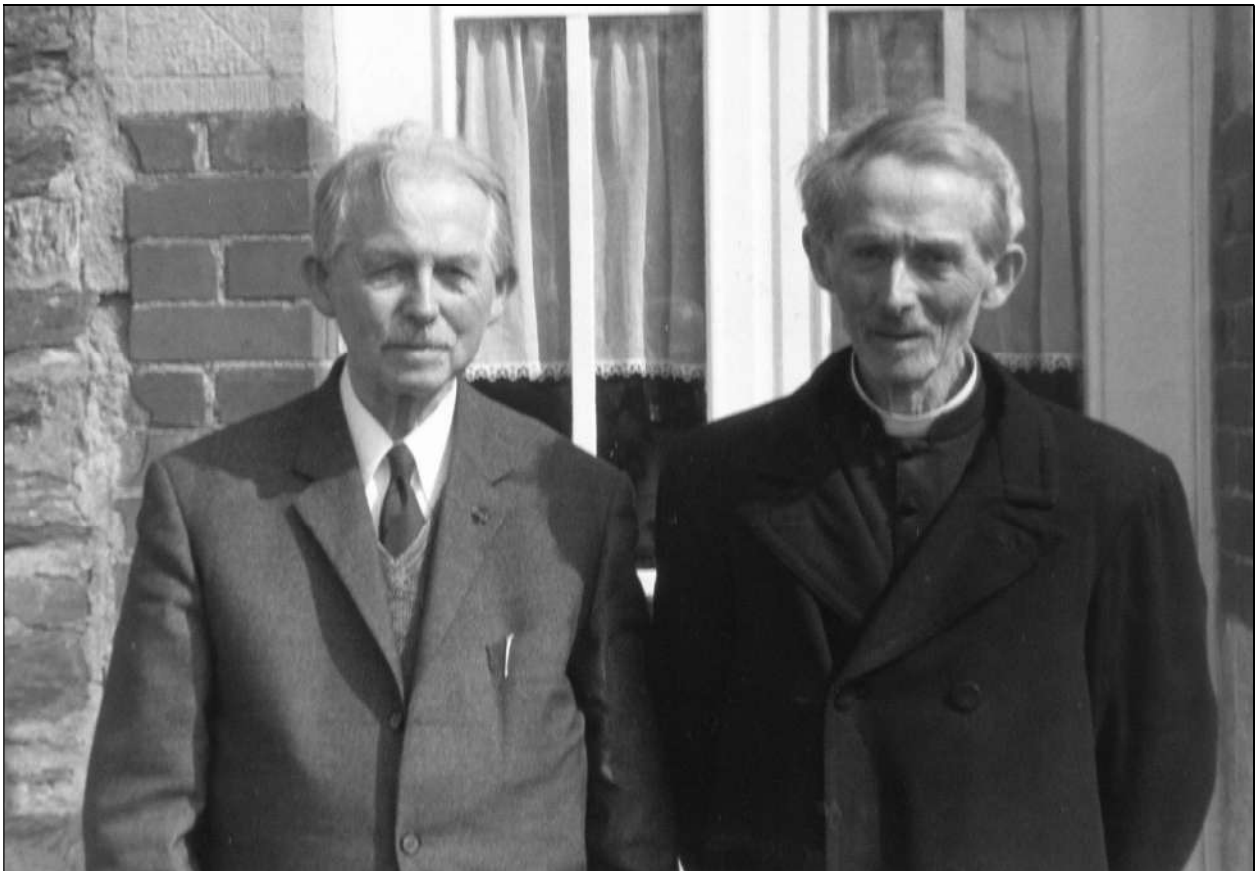
Au début de la guerre il devint sous-lieutenant au 16^e de ligne - Infanterie. Il termina la guerre avec le grade de capitaine.

8 chevrons de front - Croix de Guerre avec 2 palmes d'or - Croix de l'Yser - Médaille de la Victoire - Médaille Commémorative 14-18 - Croix de Guerre italienne.

Prisonnier et invalide de guerre 40-45. Major honoraire.

Ecrivain, auteur de nombreux livres sur la région et sur la guerre 14-18. Jusqu'au dernier jour, il a collaboré avec les « Annonces de l'Ourthe ».

Sa fille Yvonne est décédée début 2013. Elle habitait à la côte belge. Sa petite-fille y réside toujours.



Adolphe Jacoby et son frère Prosper.

Article de l'Annonce de l'Ourthe concernant le décès d'Adolphe Jacoby

Au moment de mettre sous presse nous apprenons avec peine le décès inopiné de notre ami et collaborateur

Adolphe JACOBY

Veuf de dame Marguerite ROLLY
Major honoraire — Ancien Combattant 14-18
Prisonnier et Invalide de guerre 40-45
Porteur de nombreuses distinctions honorifiques



Né à Grandmenil le 17 août 1888 Adolphe JACOBY habitait depuis de nombreuses années à Sint-Kruis-lez-Brugge où il était entouré de l'affection de ses enfants et petits-enfants.

Il y a peu de temps il eut la douleur de perdre simultanément son fils et son frère jumeau. Cette perte d'être très chers lui causa une plaie tellement profonde que la cicatrisation ne put se faire, malgré les soins attentifs et dévoués de sa belle-fille et de ses petits-enfants qu'il chérissait tendrement.

Depuis plus de dix ans Adolphe JACOBY nous adressait un abondant courrier dans lequel il décrivait le temps de sa jeunesse dans nos Ardennes. Durant toute sa vie il garda la nostalgie de nos coteaux ardennais où il revenait le plus souvent possible.

Nos lecteurs étaient friands des articles que nous adressait le Major JACOBY.

Depuis quelque temps, son écriture devenait hésitante. Dans sa dernière missive, Adolphe JACOBY nous disait voir en esprit les arbres fruitiers en fleurs dans la vallée de l'Aisne. Il souhaitait que Housinne connût cette année une abondance de cerises.

Ce lundi 24 mai, cet authentique Ardennais s'éteignait dans la paix de sa foi vibrante, dans la tranquillité du juste.

Ses funérailles seront célébrées samedi prochain à Sainte-Croix.

Nous garderons longtemps la mémoire d'un collaborateur dévoué et talentueux dont la gentillesse et l'affabilité des contacts nous laisseront un souvenir de grande douceur dans l'amitié.



- LECART Fernand.

Né à Grandmenil le 19 janvier 1893 et décédé à Manhay le 19 février 1949. Il commence son service militaire le 15 septembre 1913.

2^e, 3^e et 8^e d'artillerie. En août 14, il est au fort d'Andoy près de Wierde.

Blessé au début du conflit, il gagne l'Angleterre via la Hollande en novembre 14 et est hospitalisé à l'hôpital Coringthou House à Londres. Rétabli, il revient combattre pendant 4 ans et est démobilisé le 29 septembre 1919.

Croix de Feu, Croix de Guerre, 4 chevrons de front. Il fut résistant pendant la guerre 39-45 et a reçu la Médaille de la Résistance.

Sa fille Marie-Claire a épousé Willy Monfort. Ils nous ont confiés les photos et documents ci-dessous ainsi que d'autres concernant la famille.



Fernand écrit à ses parents en 1913. Le reconnaissez-vous (ce beau militaire ...)?



Le Fort d'Andoy au-dessus de Namur, où se trouvait Fernand en août 14. Il appartient aujourd'hui à une société de chasse.



Photo envoyée du Havre à son cher ami Henri Pirson le 14 octobre 1917.
Il est alors sous-officier à la force publique Est africain. Il ne partira pas en Afrique.
« En souvenir à mon ami intime Henri Pirson ».

Dossier Fernand Lecart de Grandmenil

confidentiel

SERVICE DES FICHES

No M^{le} 3463

Nom : Lecart

Prénoms : Fernand, Eugène, Joseph

Né à Grandmenil, le 29.7.1893

Grade : Soldat

Position : N. 1913

Corps : 2^e, 3^e d'art. D. / V. O. A.

Adresse :

Nombre de chevrons de Front : 4

T. S. V. P.

| DISTINCTION OBTENUE | DATE des O. J. A ou de l'A. R. |
|-------------------------|--------------------------------|
| CARTE DE FEU N° 5. 2454 | 21-5-37 |
| CROIX de GUERRE (3000) | |
| A. R. 2 ^o | |
| Médaille "Résistance" | |
| A. R. N° 1261 du | 18/9/47 |

IMP. TYPOG. DE L'INSTITUT CARTOGRAPHIQUE MILITAIRE 30717. — 4,000 ex.
DIRECTEUR J. HANLON, 2 ALLÉE DU CLOître, BRUXELLES



- PIRSON Henri.

2^e Lanciers, corps des transports de la 3^e div. de la 7^e compagnie. Né le 1 mars 1883 à Grandmenil et décédé à Aye le 24 septembre 1965. Maréchal ferrant de son état ainsi que son fils Léon. Henri exerce d'ailleurs son métier durant la guerre. H.Paquay a recueilli les souvenirs d'Henri Pirson, repris dans le chapitre sur les témoignages de soldats de Grandmenil.

Thérèse, la belle-fille d'Henri, nous a remis les documents ci-dessous.



Henri Pirson .



**Arthur Dizier, le grand ami d'Henri durant la guerre.
Corps des transports - Né le 2/7/1880 à Ciney.**



**Marie Michotte, l'épouse d'Henri Pirson, pendant la guerre.
Léon, le mari de Thérèse Bernier, naîtra après le conflit.**

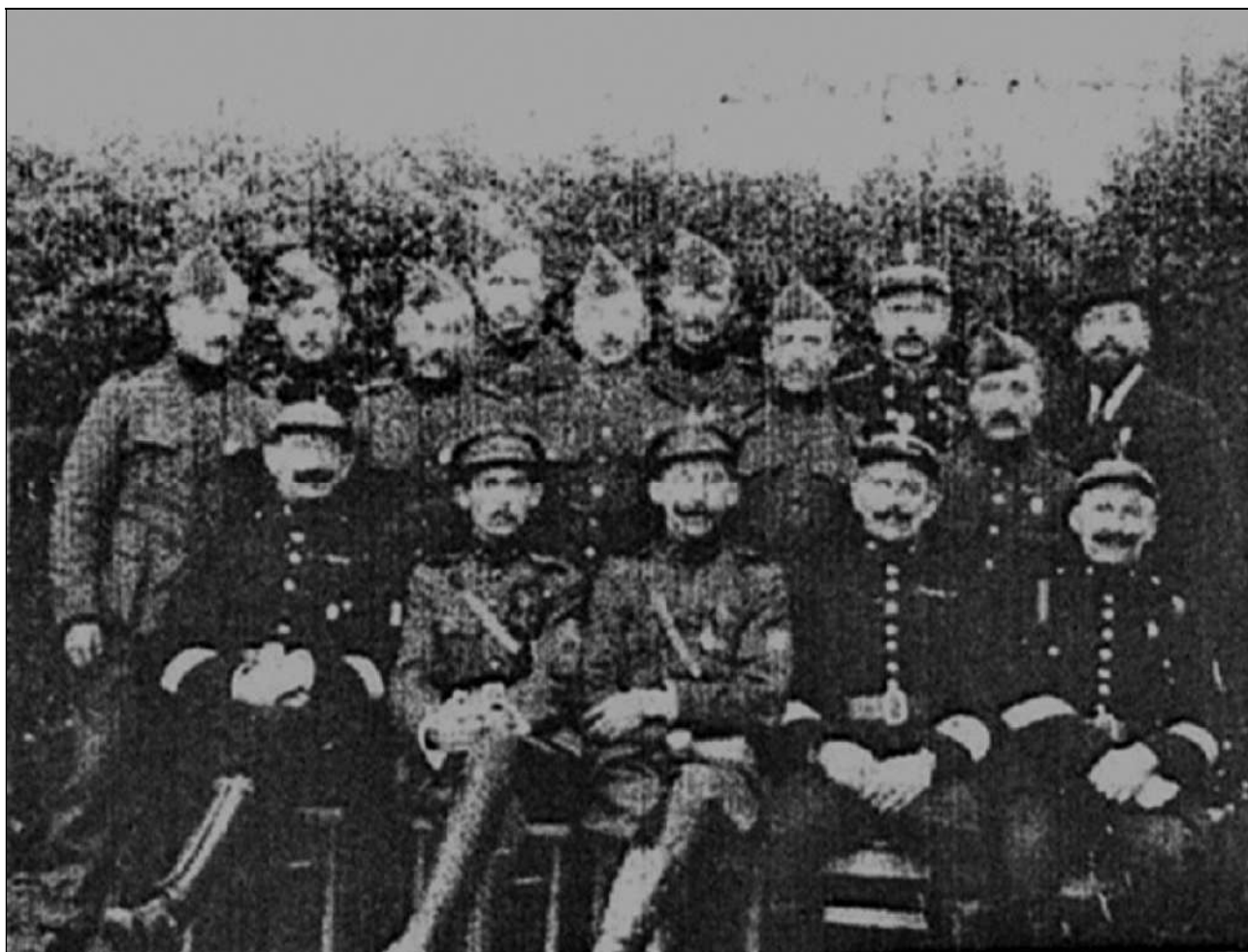
« A mon cher époux. Nous sommes en bonne santé, tous espérant le même de vous. Je suis toujours bien courageuse. Nous sommes le jour de la Toussaint, unissons nos prières dans l'espoir que nous aurons le bonheur d'être réunis sans trop tarder. J'ai reçu votre envoi avec le plus grand plaisir. Au revoir mon cher Henri, soyez comme toujours bien courageux. Recevez de votre femme et de vos petits enfants les plus tendres embrassements à travers cette longue distance qui nous sépare depuis des années entières. Celle qui ne cesse de penser à vous et qui vous réclame bien souvent. Vos parents de Grandmenil sont en bonne santé comme toujours à votre départ. Je me plais bien. Je m'occupe du petit bétail. Ma vache doit donner le veau le 25 de ce mois. »⁸⁸

⁸⁸ Remarque : on a l'habitude de toujours vouvoyer en wallon, même ses proches. Le tutoiement est particulièrement grossier. A l'époque, beaucoup gardent cette habitude en français, qui est la langue utilisée pour l'écrit. A noter que sur certaines cartes, on écrivait encore au recto, le verso étant réservé à l'adresse.

D'autres combattants :

- **ANDRE Jules.** * Né le 15 décembre 1883. 6^e Régiment d'Artillerie.
- **LAMY Emile.** * (1876-1962) Adjudant de Corps au 6^e G. Corps de Gendarmerie. Il a été bourgmestre de Grandmenil et député permanent. Fils de Louis-Auguste et d'Anne-Marie Hay. C'était le neveu de Léopold Devahive qui était bourgmestre pendant la guerre 14-18.
- **LAMY Louis.** 6^e G. Corps de Gendarmerie. Né à Grandmenil en 1888, fils de Henri Joseph et de Marie Anne Joséphine Lamberty.
- **LAMY F.** 6^e G. Corps de Gendarmerie.
- **LECART Armand.** 13^e Artillerie de forteresse.
- **LECART Ephrem, Félicien, Joseph.** Artillerie de forteresse. Fils de Léopold et de Marie Anne Lamberty. Né le 9 juin 1893 et décédé le 18 juillet 1921 à Angleur. Il était brigadier au fort de Loncin dont la poudrière a explosé le 15 août 14 à 17h20. Il sera fait prisonnier au camp de Mersebourg en Saxe.
- **LECART Albert** (1891-1974). 13^e de Ligne., fait prisonnier à Ohrdruf (Thuringe) en septembre 1914. Il fut secrétaire communal de Grandmenil.
- **LECART D.** 1^{re} Compagnie.
- **PIERSON Emile.** 6^e G. Corps de Gendarmerie.
- **THIRION E.** 13^e Ligne. Né le 27 juillet 1882. Décédé le 8 janvier 1958 à l'âge de 75 ans. Invalide de guerre 14-18.

* Ce sont des soldats dont H.Paquay a recueilli les souvenirs qui sont repris dans le chapitre sur les témoignages de soldats de Grandmenil.



En 1920, réunion d'anciens combattants de Grandmenil et Lafosse : au centre au premier rang, les frères Jacoby. Toujours au premier rang, les Lamy du 6^e corps de gendarmerie. Premier au second rang à droite, Henri Elias, instituteur de Lafosse. Egalement au second rang, Fernand Lecart est le quatrième en partant de gauche.

Pour Lafosse :



- GROGNARD Alphonse.

Sous-officier 6^e G. Corps de Gendarmerie.
Né à Lafosse le 2 août 1884 et décédé à Huy le 26 mars 1945, Chevalier de l'Ordre de Léopold et titulaire de nombreuses décorations. C'est le père de Victor et le frère de Jean-Joseph.



- ELIAS Henri.

Né à Hanzinnes près de Florennes le 24 février 1888 et décédé à La Roche le 11 octobre 1945. Il était instituteur de Lafosse en 1914 et après la guerre. Marie-Louise Julien lui succédera.



Monsieur Elias et ses 46 écoliers vers 1920.

D'autres combattants de Lafosse

- **GROGNARD A.M.** Artillerie de forteresse.
- **MINGUET Alphonse** (1893-1948). 12^e de ligne. Il s'occupe de la cuisine, raconte Maurice Bernier dans une lettre à ses parents.
- **PHILIPPE J.** 1^{er} Sergent au 6^e Lanciers.

Pour Chêne-al-Pierre :



- BERNIER Emile.

Il est né le 6 août 1887 et décédé en 1970. Il était soldat au 10^e de ligne, classe 1907, matricule 55424. Lors d'un combat près de Gembloux, au début de la guerre, il est projeté au sol, un soldat allemand veut l'achever mais sera retenu par un autre qui lui dira qu'on n'attaque pas un homme à terre. Il sera fait prisonnier et emmené à Hameln près de Hanovre où il restera plus de 4 années.

Ci-dessous, des souvenirs d'Emile conservés par son petit-fils Jacques Pottier.



Soldats prisonniers au camp de Hameln. Emile Bernier de Chêne-al' Pierre est le deuxième en partant de la droite au second rang. Ces soldats prisonniers semblent mieux traités que les civils réquisitionnés pour le travail et surtout que les réfractaires au travail ou les citoyens considérés comme des francs-tireurs. Cette photo est une carte envoyée à ses parents par Emile. Le courrier était censuré et acheminé un temps, par la Croix-rouge suisse.

- 1 -

N. B. — Le titulaire de ce livret ne peut s'en dessaisir que dans les cas prévus par les règlements.
 N. B. — De fitalaris een dit zakboekje mag er zich slechts van ontmaken in de gevallen voorzien bij de reglementen.

9490730
 N^o RÉGIMENT *N^o 10*
 RÉGIMENT

Battalion ou groupe Comp^{te}, escadron ou batterie
 Bataljoen of groep Compagnie, escadron ou batterie

LIVRET DE MOBILISATION
 MOBILISATIE-ZAKBOEKJE

de (n) *Bernier Emile Jean*

Prénoms *Emile*
 Nom *Bernier*
 Classe de milice *1907*
 N^o de la matricule *55424*


Signature du titulaire de ce livret.
Emile Bernier

(1) Noms, prénoms, surnoms et sobriquets.
 Naam, voornamen, bijnamen en surnamen.

Livret de mobilisation d'Emile Bernier.



Emile est revenu sain et sauf. Remerciements à Frère Mutien Marie.

| | |
|--|---|
| M ^r <u>BERTIER</u> (Nom/Ngana) |  |
| <u>Emile</u> (Prénoms/Voornamen) | |
| Né à <u>Grandmenil</u> Geboren te |  |
| Le <u>06.08.37</u> De | |
| Domicile <u>Harre</u> Woonplaats | N ^o 6585 |
| Rue <u>de l'Eglise</u> , n ^o <u>52</u> . straat, n ^o | |
| <p>Les fonctionnaires délégués du Ministère de la Défense Nationale et de la Société Nationale des Chemins de fer Belges. De gemachtigde ambtenaren van het Ministerie van Landsverdediging en van de Nationale Maatschappij der Belgische Spoorwegen.</p> | |
| <p>Signature du titulaire: <u>Emile Bernier</u> Mandtekening van de houder.</p> | |
| <p>Voir au verso l'extrait du règlement. Zie op de keerzijde het uittreksel uit het reglement.</p> | |

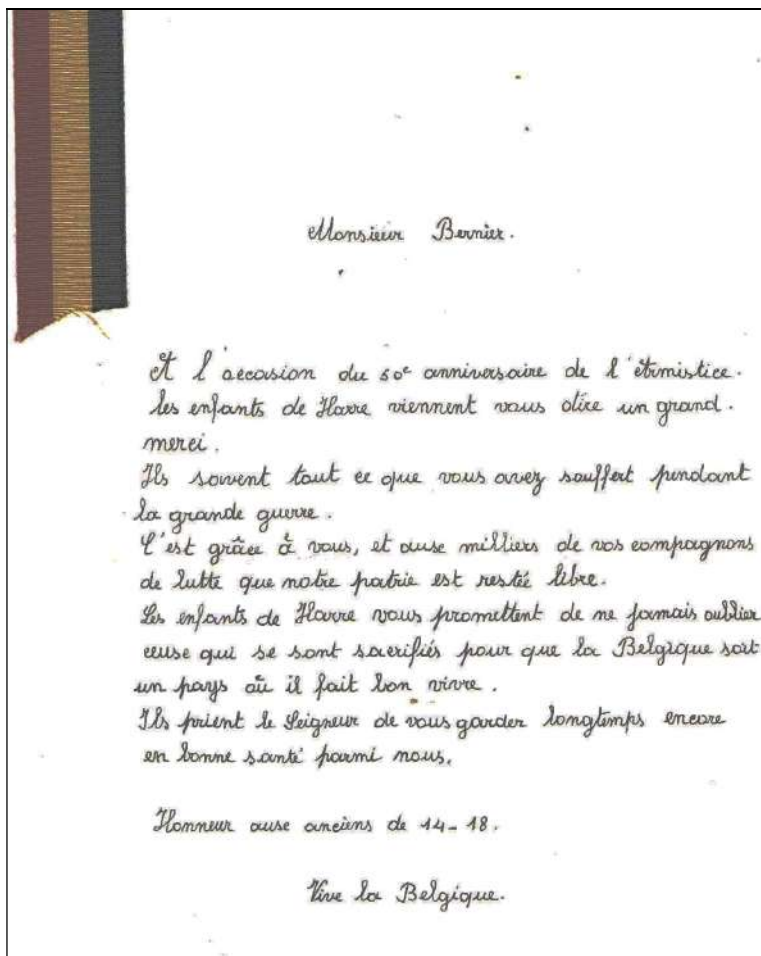
Carte d'ancien combattant.



Emile Bernier.



Harre : 50^e anniversaire de l'armistice.



Remerciement des enfants de l'école de Harre à
 E. Bernier à l'occasion du 50^e anniversaire de l'armistice.

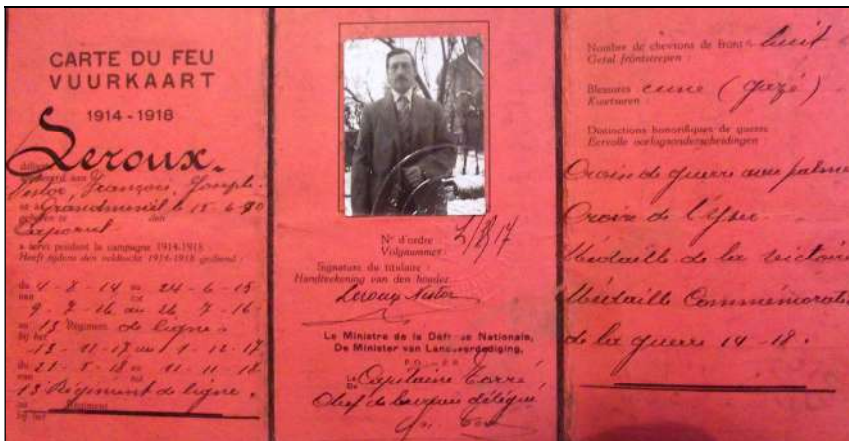


- LEROUX Nestor.

Né en 1890 et décédé en 1965. Nestor est caporal au 14^e puis au 13^e de ligne, passe 4 ans sur l'Yser et est gazé. Soigné à l'hôpital de La Panne aménagé dans l'hôtel de l'Océan, il reçoit la visite de la reine Elisabeth mais ne la verra pas ; le gaz sarin l'avait rendu aveugle pour un temps. Il sera décoré de la Croix de l'Yser et de la Croix de Guerre avec palme. Suite au traité de Versailles, il passera un an en Allemagne avec les troupes d'occupation. Il aura ainsi passé 7 ans de sa vie à l'armée (service de 2 ans, 4 ans de guerre et un an d'occupation). Il sera reconnu invalide de guerre. Nestor a épousé Elise Poncelet de Grandmenil et a eu 4 filles. A son épouse qui s'attristait de ne pas avoir de garçon, il répondait qu'au moins ses enfants ne devraient pas faire la guerre.

Des réfugiés français logèrent également chez les parents de Nestor. En remerciement une dame donna une broche en or à madame Leroux. Une de ses petites-filles la possède toujours.

Laure, une fille de Nestor a épousé Joseph Cheppe, un fils de Cyrille. Elle nous a aimablement permis de photographier les souvenirs ci-dessous.



Carte du feu de N.Leroux.



Croix de Guerre de N. Leroux.



La broche offerte par des réfugiés français à la maman de Nestor.



- LESPAGNARD Camille.

Né le 17 juillet 1893, décédé en 1990 à Champ-de-Harre. Soldat milicien de la classe 1913, a accompli son service au 11^e de ligne à Hasselt. Il a participé aux combats des forts de la ceinture de Liège, a été capturé le 10 août 1914 et été déporté en Allemagne où il est resté prisonnier plus de 4 ans. Il est repris sur le monument de Chêne-al-Pierre. Camille fut particulièrement à l'honneur lors des festivités du 150^e anniversaire de la Belgique qui se sont déroulées à Harre en août 1980. Il y est décédé dix ans plus tard, à l'âge de 97 ans. Avec lui, disparut le dernier combattant de la Grande Guerre de la commune de Manhay.

Son fils Joseph nous a remis les photos de Camille. A gauche une peinture représentant son père en 1914 et à côté une photo prise lors des festivités du 150^e anniversaire.

D'autres combattants :

- **BASTIN Joseph**, père d'Alphonse.
- **GROSJEAN Marcel**. Il était ingénieur. Officier à l'infanterie. Né le 22 mai 1891. Son camarade Cyrille Cheppe de Grandmenil le retrouvera en octobre 14 à Dixmude, durant la bataille de l'Yser qu'ils vécurent ensemble.
- **HABRAN Hubert**.
- **HERMAN Jacques**.
- **LESPAGNARD Emile**.



*Sépulture de Nestor Lespagnard à
Chêne-al-Pierre.*

- LESPAGNARD Nestor (1885-1973).

C'est le frère d'Emile. Epoux de Marie Philippe.

Son petit-fils, Léon Tribolet habite à La Fourche.

- **MICHEL Clément**.
- **PREVOT Joseph**.
- **TRIBOLET Victor J.** Né le 14 mars 1881. Régiment de ligne.

Remarque : Il faut ajouter pour la commune, 3 soldats originaires de Grandmenil repris dans les archives du Musée royal de l'armée à Bruxelles :

- **HENRY François**. Né le 12 avril 1884 à Grandmenil, soldat dans un régiment de ligne.
- **WINANT Eugène**. Né le 5 septembre 1880 à Grandmenil, soldat à l'artillerie.
- **GROGNARD Barthélemy J.A.** Né le 20 juin 1881. Positions fortifiées de Liège.

Les premières cartes d'identité – Le « personal Ausweis » de Rosalie Martiny

En 1915, pendant l'occupation de la Belgique par l'Allemagne, les autorités mettent en place un «Personal Ausweis» ou certificat d'identité. Cette ordonnance impose à tous ceux qui veulent circuler un certificat d'identité délivré par la police locale comportant nom, nationalité, signature, domicile, date et lieu de naissance, taille, profession et photographie.

En 1919, libérés de l'occupation allemande, tous les Belges dotés d'une carte d'identité obligatoire devront l'échanger contre des cartes d'identité belges.

Voici ci-dessous le « Personal Ausweis » - la première carte d'identité - de Rosalie Martiny, épouse Bernier, de Monchenoulle, qui faisait partie de la commune de Bra à l'époque. Elle est née à Monchenoulle le 21 septembre 1877, mesure 1m 60 et est ménagère.

PERSONAL-AUSWEIS N° 114
Eenzelfheidsbewijs N° — Certificat d'identité N°

1. NAME *Martiny, Rosalie*
Naam — Nom
falls verh. Frau od. Witwe : Mädchenname (geborene) *épouse Bernier*
Voor gehuwde vrouw of wed. : meisjesnaam (geboren) : pour femme mariée ou autre nom de jeune fille

2. EIGENHANDIGE UNTERSCHRIFT *Rosalie Martiny*
Eigenhandige aanmerking — Signature personnelle

3. STAATSANGEHORIGHEIT *Belge*
Nationaliteit — Nationalité

4. GEBOREN AM *21 sep 1877* GEBURTSORT *Monchenoulle*
Geboren op — Né le Geboortplaats — Lieu de naissance

5. BEROEP *ménagère* 6. GROSSE 1 meter 60 centimeter
Beroep — Profession Grootte — Taille 1 Meter — 1 Mètre cent.

7. ADRESSE AM AUFENTHALTSORT *Bra* STRASSE *Monchenoulle*
Woonplaats — Résidence straat — Rue

8. Wanneer der Anragsteller zuletzt in die Aufenthalts-gemeinde eingezogen? *depuis sa naissance*
Wanneer heeft aanvrager het laatste zied in zijn woonplaats geweest?
Quand est-ce que le porteur du certificat a le dernier fois pris sa résidence dans la commune? *naissance*

9. VON WELCHEM ORTE IST ANTRAGSTELLER ZUGEZOGEN?
Van welke plaats is aanvrager geboren? — Quelle commune le porteur du certificat habite-t-il avant?

10. WOONSITZ/GEMEINDE *Bra* Adresse
Gemeente der woonplaats — Domicile légal straat — Rue

11. ZUSTANDIGE PASS-ENTRALE *Bureau Communal*
Bevoegd Passkantoor — Bureau des passeports compétent

12. AUF GRUND WELCHER LÉGITIMATION *Prefecture de population*
Op grond van welke wetlicheidstukken werd het bewijs afgegeven. — Sur quelles pièces justificatives le certificat est-il délivré

13. BESCHENNINGUNG ZWEIER ZEUGEN. 1. *Wohnung*
Bewijsgeving door twee getuigen Attestation de deux témoins

Ausstellungsort datum *Nov. 1915*
Afgeleverd — Délivré le date

UNTERSCHRIFT VAN DE BEAMTEN *Barquet*
Handtekening van de ambtenaar — Signature de l'employé

Stempel
Zegel

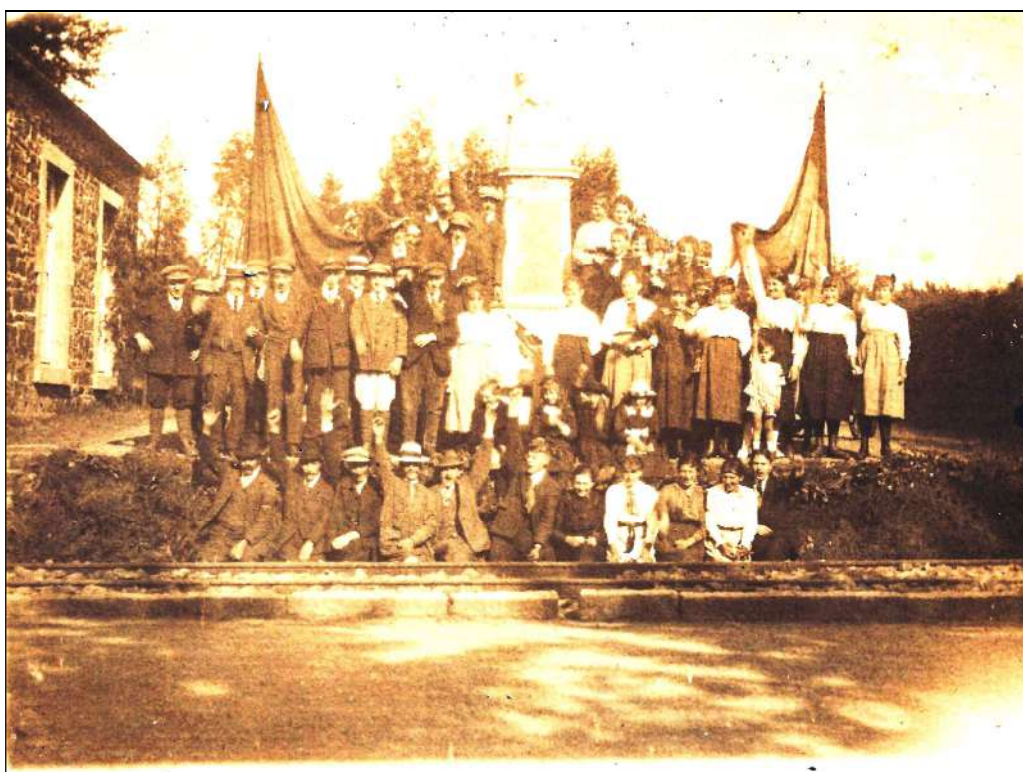
Vermerk aan de achterzijde van de kaart — wichtige opmerking als emmenzuil
Avis important au dos.



L'inauguration du monument de Chêne-al'Pierre en 1919



Au second rang, derrière le monsieur avec une casquette au côté de l'abbé R.H. Roussenfeld (curé de 1912 à 1920), nous reconnaissons Emile Bernier. Nestor Leroux serait le premier à l'extrême gauche. La dame à droite devant le monument est Adeline Habran, l'épouse d'Emile Lespagnard et la tante de Raymonde Huberty. De part et d'autre du monument, des mortiers allemands toujours montés sur roues ; on entraperçoit celui de droite.



*Les 12 combattants se trouvent à gauche du monument.
Les voies du vicinal qui avaient été partiellement démontées par les Allemands en 1918 sont à nouveau présentes.*

Civils de la commune de Grandmenil :

Décédés :

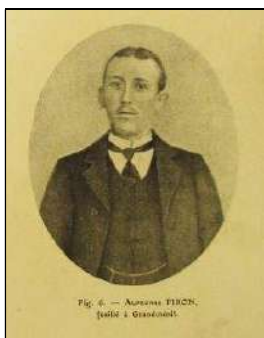
- **PIRSON Jules**, de Grandmenil. Décédé en août 1917 des suites de la captivité et des interrogatoires et menaces qu'il dut subir à son retour.



- **CHEPPE Joseph**.

Né à Grandmenil le 1^{er} juillet 1894. Déporté le 18 août 1914. Décédé en captivité au camp de Hameln le 5 septembre 1915.

Il était le frère de Cyrille dont on a pu lire le récit des souvenirs de guerre.



- **PIRON Alphonse** de Grandmenil.

Abattu par les Allemands le 17 août 14 à l'âge de 43 ans. Hortense Paquay a raconté ce drame.

Alphonse Piron avait un fils Louis et une fille Marie. Marie épousera Albert Lecart. Ils auront une fille Carmen, épouse de Joseph Cornet.

Ariane, la fille de Carmen et Joseph, est donc l'arrière-petite-fille d'Alphonse Piron.

Déportés :



69 civils de Grandmenil sont emmenés en captivité le 18 août 1914. 14 seront libérés le 24 août. Les autres reviendront entre le 30 novembre 1914 et le 30 septembre 1915. **Joseph Cheppe**, décédera en captivité. **Jules Pirson** meurt en 1917 des suites des mauvais traitements et des interrogatoires qu'il subit à son retour. La liste des prisonniers est reprise dans le journal d'Hortense Paquay et dans le rapport du curé Rolin qui fut lui-même déporté.

Il faut y ajouter les déportés du 12 décembre 1916. Comme le raconte Hortense Paquay, le 12 décembre 1916, tous les hommes de 17 à 55 ans doivent se rendre à Barvaux dans le but d'en réquisitionner un certain nombre pour les expédier soit derrière le front soit en Allemagne. **M. Victor Bréda** est expédié en France, **Alfred André** et **Roger Némerlin** (celui-ci pour la seconde fois) prennent la route de l'Allemagne. Ils reviendront tous les trois.

Souvenir d'un déporté d'août 1914 : Jean-Baptiste Leloup décédé à Hoursinne le 9 avril 1945.

Diplôme souvenir des déportés au nom de Jean-Baptiste Leloup ⁸⁹



A nos glorieux déportés de la Grande Guerre 1914-1918.

« Pour commémorer l'héroïsme de nos déportés civils et politiques sous la domination teutonne. »

Aux 4 coins, les photos du roi Albert, de la reine Elisabeth, du général Lemane et du maréchal Foch.

⁸⁹ Souvenir remis par L. Houet.

L'après-guerre à Grandmenil

La guerre est terminée depuis huit ans. La vie normale a repris son cours. Les anciens soldats et prisonniers sont rentrés au pays, ont retrouvé leur famille ou en ont fondé une.

Sur la photo des enfants de l'école de Grandmenil en 1926, on peut reconnaître leurs enfants (les Pirson, Piron, Lamy, Delvaux, Lecart...).



* Les écoliers de GRANDMENIL en 1926 *

- De HAUT en BAS et de GAUCHE à DROITE :

1er rang : Jacques BOSMANS (+) - Jules PIRSON - Alice LONCHAY - Hortense PIRON - Marie-Thérèse DOSTER - Clémentine DEYOTTE (+) - Omer PIRSON - Lydie LÉLOUP - Emile GILLARD - Emile LIERREUX -

2e rang : Auguste LAMY (+) - Marcel LIERNEUX - Léon LECART - Odile LECART - Albert MARECHAL - Paul PIRSON(+) - Lucien LEBOUTTE (+) - Robert MARECHAL - Joséphine GRIDBLET - Oscar LONCHAY (+) - Albert LONCHAY (+) - Armand GRIDBLET -

3e rang : Emile DROPSY (+) - Laure BARBASON - Laure BOSMANS - Paul LECART - Annie BOSMANS - Jules DELVAUX (+) - Yvonne BARBASON - Odon THIRION - Joseph DEVIGNE - Julia LONCHAY⁽⁺⁾ - Marie MARECHAL - Marie-Josée GRIDBLET - Marie-Josée LEMAIRE (+) - Hortense THIRION - Marie-Thérèse DROPSY - Irma PIRSON - Marie-Thérèse GILLES - Adèle BARBASON - Marie-Louise MOSSAY avec son père Léon MOSSAY⁽⁺⁾, l'instituteur .

4e rang : Georges DEPIERREUX (+) - Léon BOSMANS⁽⁺⁾ - Alphonse DEVIGNE - ... HOUBT - Albert LAMY (+) - Julien DELVAUX (+) - Alfred GRIDBLET - Georges SAMRAY - Victor LONCHAY - Jeanne THIRION - Maria DEPIERREUX (+) - ... MICHOTTE - Auguste HAY (+) - Léon PIRSON - Richard BOSMANS (+) .

Cette photo nous a été remise par P. Pirson. La liste a été dressée dans les années 80 ; de nombreuses personnes sont décédées. A l'époque de la photo, Hortense Paquay est âgée de 61 ans et elle est à la retraite. Elle est remplacée par Léon Mossay qui a lui-même succédé à Mr Lambert.

L'ancienne commune de Harre



Harre en 1911

Combattants ⁹⁰ :

Décédés :



- CHARLIER Emile - Joseph.

Né à Deux-Rys le 8 novembre 1892.
Volontaire au 4^e régiment de Chasseurs à pied.
Voici ce que son chef disait à son sujet : « Il était fusilier mitrailleur, un de nos soldats d'élite. Il n'a cessé de faire preuve de courage et de sang froid devant l'ennemi et vous pouvez vous convaincre qu'il s'est bravement acquitté de son devoir. » Il est mort au combat le 3 octobre 1918 à Roulers à l'âge de 26 ans.
Il a été inhumé à Deux-Rys le 9 janvier 1922.



- PERILLEUX Fernand

Né à Harre le 13 août 1891.
Milicien 1911. Blessé à Merksem. Décoré de la Croix de Guerre, de la Médaille de l'Yser, de la Médaille Militaire et Chevalier de l'Ordre de Léopold II avec palme. Il combat à Namur en Août 1914 et ensuite à Berlaere, Kayem et Ramscapelle avec son glorieux régiment. Il est touché d'une balle à la tête et survit 2 années. Il décède des suites de ses blessures le 26 septembre 1919, dans son village natal.



- DEUM Firmin de Deux-Rys.

Né à Aisne (Heyd), le 29 août 1893. Décédé à Boezinge, le 11 novembre 1916 à l'âge de 23 ans.
Soldat de 2^e classe - Centrale Dépôt Génie 5 D.A. Peloton Projecteurs.
Volontaire de guerre. Première inhumation: Westvleteren, WV, BE, cimetière militaire, tombe n° 241 ou 271. Dernière sépulture: Westvleteren, WV, BE, cimetière militaire belge, tombe n° 413.



Plaque commémorative sur la tombe de Firmin Deum à Westvleteren.

⁹⁰ Il est très possible que la liste des combattants de Harre ne soit pas complète. Il en est de même pour Dochamps. A l'inverse des autres communes, les noms des combattants survivants n'ont pas été repris sur les monuments de ces 2 communes et il nous a été malaisé de les recenser tous.



- Abbé PATRON Sylvain.

Nommé vicaire de Deux-Rys en 1913 – ambulancier de la 4^e division de l'armée belge. Il était né le 30 janvier 1888 à Senzeilles et sera abattu le 23 août 1914 à Namur à l'âge de 26 ans.

A noter que 130 brancardiers et ambulanciers ecclésiastiques seront victimes de la guerre.⁹¹

Les photos de l'abbé Patron et du chanoine Schmitz proviennent des archives de l'Evêché de Namur.

Le chanoine Jean-Servais Schmitz, né à Beho en 1877, a été secrétaire de 4 évêques de Namur dont Mgr Heylen durant la guerre. Il a tenu un journal pendant toute la durée de la guerre. Il a également publié avec la collaboration de dom Norbert Nieuwland, moine de Maredsous, un ouvrage en 8 volumes intitulé « Documents pour servir à l'Histoire de l'Invasion allemande dans les Provinces de Namur et de Luxembourg ». Dans son journal, il mentionne, à la date du dimanche 23 août 1914, le décès de l'abbé Patron.

«Commencement des journées d'effroi pour Namur.

Les troupes allemandes envahissent la ville et se rangent place d'Armes. A peine s'y trouvaient-elles que le bombardement recommence : un obus tombe place d'Armes, tuant de nombreux namurois et plusieurs soldats allemands. Les victimes – blessés et morts – semblent se chiffrer à une centaine.

Cette journée effrayante, tout Namur l'a passée dans les caves.

Dès ce jour, Namur est isolée du monde entier.

C'est ce dimanche, qu'ont été tués rue Pépin – où ils revenaient de Boninne, par Bouge – mr. l'abbé Piérard, ancien vicaire de Marche et ex-curé de St Rémy, récemment nommé à Châtillon et mr. l'abbé Patron, vicaire de Deux-Rys. Leurs corps ont été transportés rue S. Jacques – à la Maison de retraite – où furent alignés, dans la cour, les 16 ou 17 cadavres de Namurois tués sur la grand-place. J'ai fait une absoute, devant leurs restes, dans la matinée de lundi. Seuls les deux prêtres ont eu des cercueils.»⁹²



Le chanoine Schmitz en 1909.

⁹¹ « Nos héros morts pour la patrie » publié - E. Vanderelst - Bruxelles - 1920 - p.150.

⁹² Le journal du Chanoine Schmitz : <http://webcampus.fundp.ac.be/claroline>.

Avis de décès de Sylvain Patron, vicaire de Deux-Rys

Membres du Clergé et des Ordres religieux
MORTS A LA GUERRE (1914-1919)

1. — Nom et prénom: *Patron (Sylvain - Joseph)*

2. — Lieu et date de naissance: *Jeuzelle, le 30 I. 1888*

3. — Situation ecclésiastique ou religieuse à la mobilisation: *prêtre Vicaire à Deux Rys*

4. — Diocèse ou Ordre religieux: *Namur*

5. — Date de la mobilisation: *1^{er} août 1914*

6. — Affectation militaire à la mobilisation: *Braveardin*

7. — Affectation militaire au jour de la mort: *C.A. 4.D.A.*

8. — Diverses affectations — avec dates — durant la guerre:

| | |
|----|----|
| du | au |
| du | au |
| du | au |
| du | au |

9. — Principaux événements ou combats — avec dates — durant la campagne:

1914: *Le 23 août 1914 est fait prisonnier*

1915: *dans les rues de Namur, dans qui*

1916: *il remplissait sa charge de braveardin.*

1917: *Les allemands le font marcher*

1917: *avant eux pour se protéger des*

1918: *balles françaises. C'est là qu'il*
est tué en même temps que l'abbé
Pierret.

10. — Lieu, date et circonstances de la mort (1):

11. — Dates et textes complets des citations (2):

"Pour les services rendus au pays pendant l'occupation"

Ubon du 21 - 9th 19 p 6268

12. — Désignation et date des décorations (2):

Chev. de l'Ordre de Leopold aux braves
15 novembre 1919, Namur 1919, 2^o 21

13. — Adresse de la famille ou d'un ami (3): *à titre posthume*

14. — Observations:

(1) Note très brève sur la présente feuille, ou plus étendue dans un document à annexer.

(2) Annexer le texte authentique de ces citations ou décorations, accompagné, s'il y a lieu, des références au Journal Officiel; y ajouter également le lieu et la date des événements qui ont motivé ces citations et décorations.

(3) À indiquer dans le cas où certains des renseignements ci-dessus demandés feraient défaut, afin de permettre au Secrétariat de Documentation catholique de poursuivre son enquête.

Son nom, ainsi que celui de l'abbé Joseph Pierret de Vaux-Chavanne, est repris sur une stèle datant de 1922, à la mémoire des victimes ecclésiastiques du diocèse de Namur, dans la cathédrale St-Aubain à Namur.⁹³



⁹³ Photo et information de François-Emmanuel Duchêne de Namur.

Défenseurs survivants :



- BODSON Elie, N.J.

Il était dans un régiment de ligne et sera fait prisonnier sur l'Yser. Il passera près de 5 années en Allemagne.

Né le 25 décembre 1890 à Champ-de-Harre. On le surnommait Elie « de mon l'dame » (de chez la Dame). Jeune, il fut embauché à Liège. Il partait à pied le dimanche dans l'après-midi et revenait de même le samedi midi. Le vicinal n'existait pas encore. Il a habité Vieux-Fourneau.

Décédé chez sa fille le 15 novembre 1971 à Berleur-Tavier.

Son fils Octave nous a remis la photo ci-contre ainsi que la carte d'identité de son père.



Carte d'identité d'ancien combattant d'Elie Bodson.

- **BRONCARD Paul, Jules**, né à Harre le 8 mai 1892 et décédé à Ocquier le 14 décembre 1972. Au début de la guerre, il était à l'artillerie de forteresse à Namur.

Durant la Seconde Guerre, il fut arrêté à Champ-de-Harre le 2 mars 1944, dans le cadre de la chasse aux résistants menée par les Allemands. Il sera libéré le 10 juillet vu sa qualité d'Ancien Combattant.

Il était l'oncle de Simone Broncard qui nous a remis les photos ci-dessous ainsi que la photo des écoliers de Harre.



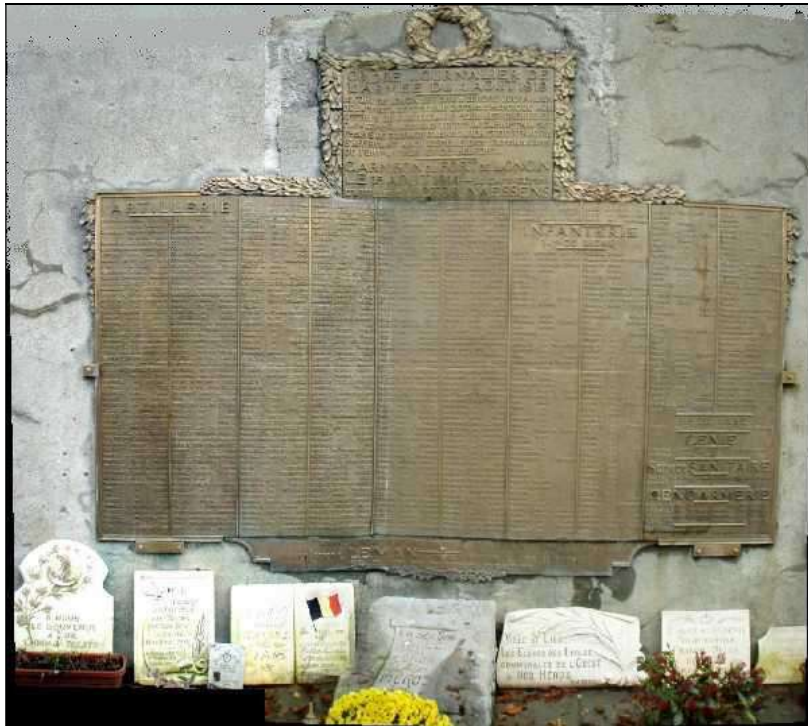
Jules Broncard et son épouse Madame Dewaele, originaire de Furnes. Jules l'avait rencontrée pendant la guerre. La sœur de madame Dewaele s'installera également dans la région et épousera l'instituteur de Harre, Monsieur Genot.

- CLOSE Alphonse, né à Harre le 22 mai 1888. Soldat dans un régiment de ligne. Fait prisonnier.



Diplôme de tir - 5^e prix- délivré à Alphonse Close en 1910.

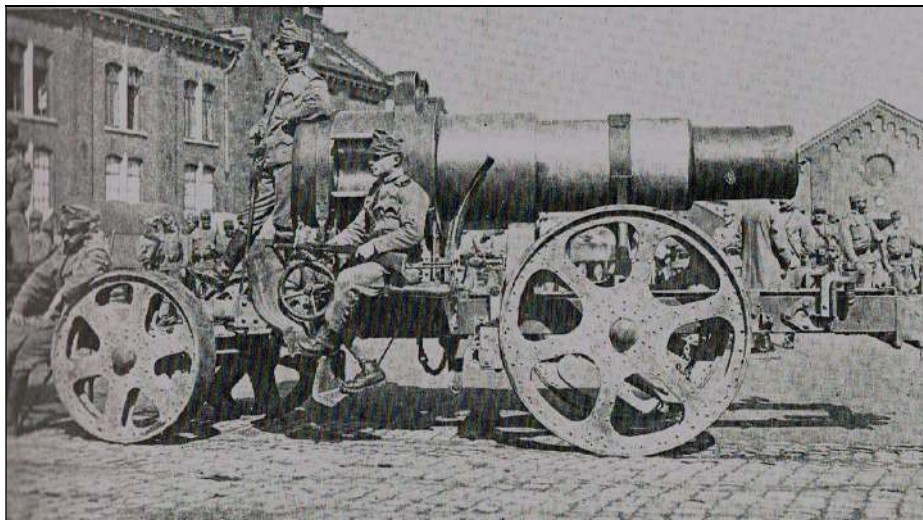
- **COIBION Hubert, Joseph, Ernest**, né à Harre le 2 juin 1893. Il était sergent au 14^e de ligne et a participé à la défense du fort de Loncin. Il est d'ailleurs repris sur la plaque commémorative du fort. Blessé, il fut pris en charge par la Croix-Rouge et passera sa convalescence en Suisse. On a vu qu'Ephrem Lecart de Grandmenil faisait également partie de la garnison et sera fait prisonnier.⁹⁴



Mémorial de Loncin.

La plaque comporte 532 noms. Parmi ces personnes, quelques 350 trouvèrent la mort dans l'explosion du fort le 15 août 1914.

PASSANT ! VA DIRE À LA BELGIQUE ET À LA FRANCE, QU'ICI, 550 BELGES
SE SONT SACRIFIÉS POUR LA DÉFENSE DE LA LIBERTÉ ET LE SALUT DU MONDE.
15 AOÛT 1914
GÉNÉRAL MALLETERRE - GOUVERNEUR DES INVALIDES ET MUTILÉ DE GUERRE



Pièces d'artillerie allemandes installées boulevard d'Avroy en 1914. Elles tiraient des obus de 420 mm sur le fort de Loncin. Un obus tomba sur la poudrière et provoqua l'explosion du fort. Ce canon est le type léger (M). Il existait un lourd, baptisé par les Français « Grosse Bertha » qui ne pouvait être transporté que par chemin de fer.

⁹⁴ http://www.bel-memorial.org/names_on_memorials/display_names_on_mon.php?MON_ID=409.



- DETHIER Constant.

Il était de Deux-Rys et passa 4 années sur le front de l'Yser. Quand il revint, il ne savait plus parler wallon, sa langue maternelle. C'était gênant pour Constant car, à l'époque, tout le monde parlait wallon et ceux qui n'étaient pas scolarisés connaissaient à peine le français. Cela posait d'ailleurs problème aux soldats qui n'avaient guère fréquenté l'école. René Lejeune de Vaux-Chavanne racontait souvent qu'il avait appris le français à l'armée juste après la Première Guerre.

Constant était voisin des parents de François Verday de Deux-Rys qui nous a transmis sa photo.



- HUBERTY Eugène, Joseph, Constantin.

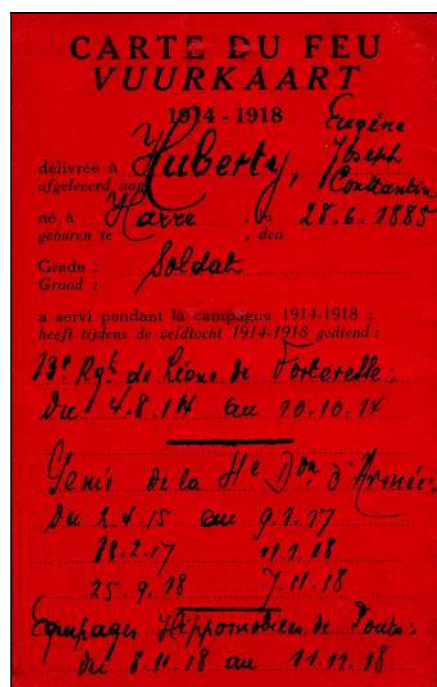
Né à Harre le 28 juin 1885. 13^e régiment de ligne de forteresse du 4 août au 10 octobre 1914 et ensuite affecté au génie de la 4^e division d'armée. Huit chevrons de front, Croix de Guerre avec palme, Médaille Commémorative, Médaille de la Victoire.

Il est venu habiter à Chêne-al'Pierre en 1934 avec ses 4 frères. Avant son décès il a exigé qu'on ne mette pas le drapeau belge sur son cercueil car il avait été vexé qu'on n'ait pas ajouté son nom sur le monument de Chêne-al'Pierre lorsqu'on avait gravé le nom d'une victime de 40-45.

Sa nièce Raymonde, veuve de René Lecomte né à Laid l'Oiseau, nous a remis de nombreux souvenirs concernant son oncle ainsi que les photos de l'inauguration du monument de Chêne-al'Pierre.



La photo a été prise chez Thiel, rue du fer à Namur comme celle, plus loin, de Laurent Perilleux.





- LAMBERT Joseph.

Originaire de Roche-à-Frêne.
 Artillerie de forteresse
 Il sera fait prisonnier et envoyé à Soltau.



**Carte postale envoyée du camp de Soltau près de Hannover, le 8 septembre 1916.
 Elle est adressée à François Lambert à Roche-à-Frêne.**



Des prisonniers de Soltau en hiver.⁹⁵

⁹⁵ Journal de Remy Bontemps de Houmart, prisonnier à Soltau en 14-18.

- **PERILLEUX Laurent**, né à Fays le 9 février 1885, y décédé le 30 juillet 1951. Il a fait toute la guerre.

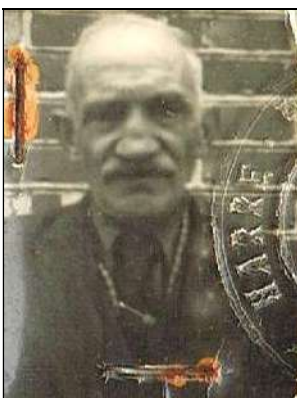
Renée, l'épouse de son fils, nous a remis la photo ci-dessous ainsi que la photo de J. Lambert, à la page précédente. Elle nous a également communiqué de nombreux renseignements sur la famille Périlleux.



Laurent Périlleux.



Les décorations de Laurent Perilleux.⁹⁶
Au-dessus de gauche à droite : Médaille Commémorative, Médaille de la Victoire et Croix de Feu. En-dessous, la Croix de Guerre, l'Ordre de Léopold II et la Décoration Militaire.

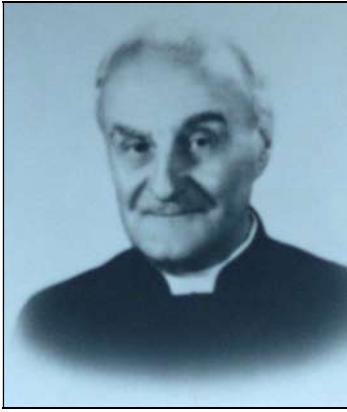


-PERILLEUX Marcellin.

Né à Fays le 20 avril 1879, y décédé le 2 février 1969. Il a fait toute la guerre. Décoré à plusieurs reprises. Invalide de guerre. C'est le frère de Laurent.

Sa petite-fille a épousé Arthur Remacle et ils nous ont communiqués ces informations sur Marcellin et la photo ci-contre.

⁹⁶ Pour la signification des médailles et décorations : http://en.wikipedia.org/wiki/List_of_Orders,_Decorations_and_Medals_of_the_Kingdom_of_Belgium Musée de Laiche près de Chassepierre.



- VERDAY Hubert, Louis, Désiré.

Aumônier et brancardier. Il est né le 28 janvier 1893. Il a été doyen de La Roche. Il est décédé le 3 septembre 1977 à la clinique Botkine à Moscou, lors d'un voyage en URSS. Il sera rapatrié le 10 septembre.

Ses nièces Anne-Marie, Marie-Louise et Marie-Thérèse nous ont remis les documents ci-dessous et la photo d'Hubert.



Carte d'aumônier de réserve d'Hubert.



Carte de brancardier d'Hubert Verday.

D'autres combattants :

- **FUDVOYE Hyppolite**, né le 16 juillet 1887, sergent dans l'administration des services de santé (T.A.S.S.). Il a combattu dans les tranchées de l'Yser. *Ses petits-enfants, Pol et Marie-Jeanne, nous ont donné ces quelques renseignements sur leur grand-père ainsi que sur leur grand-oncle Marcel.*
- **BODSON Ernest**, né le 24 décembre 1884 à Harre. Régiment de ligne. Fait prisonnier.
- **CATTEAU Edouard**, né à Harre le 5 janvier 1887. Artillerie de forteresse d'Anvers. Fait prisonnier.
- **COIBION Jules, G.J.** né à Harre le 11 août 1890. 13^e régiment de ligne. Fait prisonnier à Soltau.
- **COLLARD Jean, F.M.** né à Harre le 24 février 1893. Régiment des Guides (cavalerie). Fait prisonnier.
- **COLLARD Victor** né à Harre le 14 août 1886. Ses 2 frères Lucien et Théophile ont été déportés. *Son petit-fils Roger nous a donné ces renseignements sur son grand-père et ses grands-oncles.*
- **COURTOY Jules**, né à Harre le 4 février 1897. Régiment de ligne. Fait prisonnier.
- **DEFAYS Hubert, J.J.** né à Harre le 8 novembre 1885. Régiment de ligne.
- **DELVAUX Oscar, J.** né à Harre le 12 mai 1881. Régiment de ligne.
- **GENA Alphonse, M.J.** né le 22 février 1885. Régiment de ligne. C'est le grand-père de Marianne Gena de Deux-Rys.
- **GILSON Arsène, D.** né le 18 septembre 1881. Régiment de ligne.
- **GILSON Victorien, J.** né le 25 juin 1887. Chasseurs à pied.
- **JOB Auguste**, né le 9 avril 1884. Régiment de ligne.

Et d'autres noms de militaires donnés dans le journal d'information « La famille ardennaise »⁹⁷ des 1^{er} mars et 15 juin 1916. Nous n'avons pas ou très peu de renseignements sur ceux-ci.

- **Abbé BASTIN François**, curé de Harre de 1911 à 1919. Il a contribué avec Joseph Jacoby, au lancement de « La famille ardennaise », feuille d'information créée par l'aumônier militaire Simon.
- **BREDA.**
- **CORNET.**
- **GOBLET François, M.J.** né le 14 juin 1885. Régiment de ligne.
- **LEBOUTTE Emile**, fait prisonnier.
- **PERILLEUX Honoré.**
- **PONDANT.**
- **SPIROUX.**
- **VERDAY Guy.**
- **VIDICK Armand**, fait prisonnier.
- **WATHY Joseph**, 13^e de ligne. Fait prisonnier à Cardingen bei Walnodg.

Civils :

Décédés :

- **DUJARDIN Pierre.**

Mort en déportation. Il habitait Harre en 1916 et sera déporté en Allemagne lors du contrôle des hommes du 12 décembre 1916.

Il était né à Burnontige le 29 octobre 1898 et est décédé à Torgau, Allemagne, le 27 juillet 1917 à l'âge de 18 ans.



Mémorial Pierre Dujardin dans l'ancien cimetière de Harre.

- **FUDVOYE Marcel** de Roche-à-Frêne, déporté et décédé à l'âge de 27 ans le 10 janvier 1919 des suites de sa déportation. C'est le frère d'Hyppolite.
- **PERILLEUX André** de Harre, né le 26 juin 1895, déporté et décédé à l'hôpital militaire de Namur à l'âge de 24 ans le 23 octobre 1919, des suites de sa déportation. C'est un frère de Laurent et Marcellin.

⁹⁷ Feuille d'information à destination des soldats et de leurs familles. Nous en parlons dans le chapitre sur la fin des hostilités.

Déportés :



- DAVID Alphonse.

Né à Mormont le 17 août 1892. Déporté et prisonnier à Altengrabow en 1916. Il épousera Emma Close de Harre après la guerre 14-18 et viendra habiter à Harre. Ils auront 2 filles et un garçon. Il est décédé chez sa fille à Lierneux le 2 mai 1964. La photo ci-contre doit dater de 1963.

Sur ses conseils, son fils Marcel sera réfractaire durant la 2^e Guerre mondiale. Il était présent à Laid l'Oiseau lors de l'incendie du hameau par les Allemands en septembre 1944. Marcel a écrit de merveilleux poèmes en wallon imprimés par Documentra à Fays. Denise, son épouse, habitait dans la maison construite par son beau-père qui était maçon. Elle est historienne, nous a énormément aidés à collecter des renseignements sur les combattants de la commune et nous a remis la photo d'Alphonse.

- **BODET Victor**, né à Harre en 1880. Il fut déporté en Allemagne en 1916 et prisonnier à Altengrabow. Il est décédé le 18 juillet 1966 à Harre. *Son fils Joseph prit la route de la France le 10 mai 1940 en compagnie de son voisin Marcel David ainsi que d'Hubert Bodson, Roger Collard et Jules Verday.*

- **CLOSE Henri-Joseph**, né à Harre le 17 février 1895. Le 13 décembre 1916, il est déporté en Allemagne en même temps que plusieurs autres compagnons de la commune de Harre. Il est emprisonné à Altengrabow et est libéré en juillet 1917. Il est décédé en 1945. Plus loin nous reprenons le résumé de sa vie repris dans l'éloge prononcé à ses funérailles.

- **MASSET Alexis, Maximin, Joseph**, né à Fays le 6 juin 1893, y décédé le 24 mai 1930.

- **PERILLEUX Amand Gaston**, né à Fays le 27 avril 1887 et décédé le 29 avril 1966 à Malmédy; c'était un frère de **Marcellin, Laurent et André**. Un autre frère, **Victor**, a été bourgmestre de Harre (voir ci-dessous) et un autre **Albert** (ci-dessous) a également été déporté.

- **PERILLEUX Albert**, né à Fays le 19 novembre 1889 et y décédé le 8 janvier 1962.

Il y a eu d'autres déportés dont : **Cyrille Bruyère** né le 17 février 1891, **Constant Collard** né le 2 mars 1880, **Théophile Collard** né le 10 août 1889 et **Lucien Collard** né le 4 mars 1895. Théophile et Lucien sont les frères de Victor qui était soldat en 14. Ils ont habité ensuite à Trois-Ponts et Neufchâteau.



Victor Périlleux, dont cinq frères furent combattants ou déportés, aimait dessiner. Voici une de ses œuvres.

Pendant la guerre 40-45, il était bourgmestre de Harre (de 1939 à 1952) ; il fut emprisonné à la citadelle de Huy et à Marneffe car il refusait de fournir à la Werbestelle la liste des jeunes gens susceptibles d'être envoyés en Allemagne pour le travail. Ils ne se privèrent pas de battre cet homme alors âgé de 68 ans. Les documents ne furent jamais donnés à l'occupant.⁹⁸

⁹⁸ F. Goblet « L'église de St-Antoine » - page 19.

Déportés de Deux-Rys et Roche-à-Frêne ⁹⁹ :

- BODSON Elie
- BODSON Léon
- CHARLIER Eugène
- CHARLIER Léon
- COLLARD René
- CORNET Emile
- CORNET Victor
- DETAILLE Florent
- DEVIGNE Henri
- FUTVOYE Marcel, décédé en 1919 des suites de sa déportation. On l'a signalé.
- HANOZET Ernest
- HANOZET Camille
- JOB Jules
- MARECHAL Joseph
- PIROTTON Jules
- PIROTTON Lucien
- THOMSIN Alfred

Soit un total de 17 déportés pour le travail le 12 décembre 1916. Deux-Rys et Roche à Frêne faisaient partie de la paroisse de Villers Ste Gertrude mais appartenaient à la commune de Harre. A Villers et Grand Bru, il n'y eut que 5 déportés. Pourquoi une telle différence ? Le curé de la paroisse était intervenu et on lui donna satisfaction pour Villers mais concernant Deux-Rys et Roche à Frêne, on lui répondit : « *Nous ne voulons rien vous accorder pour une commune qui n'est pas la vôtre – Pour Villers vous aurez grande satisfaction.* » Rappelons que le curé de Harre était sous les drapeaux.

Six mois plus tard s'installèrent à Deux-Rys 49 réfugiés français – 30 femmes, 3 hommes et 16 enfants - originaires de Linselles. On peut aisément imaginer les problèmes causés par ces déportations et l'arrivée des réfugiés.



Vers 1930, vue de Deux-Rys depuis le vicinal n° 1. On aperçoit l'école au centre de la photo. Nous sommes sur le chemin de Harre ; à 500 m. de là se trouve la ferme du Bois de Harre où seront logés en 1917 et 1918, 12 réfugiés français (3 femmes et 9 enfants) de la famille Grave, originaire de Linselles.

⁹⁹ Boite 58 – Fonds Schmitz – Archives de l'Etat à Namur.

Les enfants de l'école de Harre vers 1906

Au premier rang, le numéro 46 est Pierre DUJARDIN qui dix ans plus tard décédera en déportation. L'instituteur est monsieur Ruten.



| | | | |
|----------------------|------------------------------|----------------------|---------------------|
| 1 Auguste Leboutte | 13 Louisa Assenmacher. | 25 Adolphe Bastin | 37 Lucie Lacasse |
| 2 Michel Frotton | 14 Louise Laurent | 26 Gabrielle Cochet | 38 Jeanne Desjardin |
| 3 | 15 Rosa Bastin | 27 Clémentine Close. | 39 Louisa Couquet |
| 4 Hubert Despagnard. | 16 Louise Faurpont | 28 Emma David. | 40 Victor Desjardin |
| 5 | 17 | 29 Fola Laurent | 41 Paul Blatten |
| 6 Albert Vidick. | 18 Lydia Bonmainville. | 30 Jean Croquet | 42 |
| 7 Armond Nulken | 19 Georgina Rodier. | 31 Olga Assenmacher. | 43 René Broncaud. |
| 8 Faurpont | 20 Bernadette Close. | 32 Juliette Delvaux. | 44 Arthur Bastin |
| 9 Marcel Close | 21 Louise Close. | 33 Helene Close | 45 Fernand Broncaud |
| 10 | 22 Odine Close | 34 Marie Desjardin | 46 Pierre Desjardin |
| 11 Ruten. | 23 Lucie Lacasse. | 35 Julia Faurpont | 47 Jules Bastin |
| 12 | 24 Fola Despagnard. | 36 Olie Close | 48 Jules Close |



« L'indomptable » : gravure représentant le roi Albert et le Kaiser. Cette gravure sera accrochée au mur de nombreuses écoles après la guerre. Voici celle qui figurait dans l'école de Harre.¹⁰⁰

¹⁰⁰ Collection privée.

Témoignage de Léon Philippe, né à Fays le 13 mars 1922.

Léon Philippe a rapporté à son neveu Jules Rasse ce que lui ont raconté ses parents dans sa jeunesse au sujet de la guerre 14-18 dans la région. Léon est décédé en août 2013. Jules Rasse est le fils de la sœur de Léon.

- « Tous les hommes, jeunes hommes, valides, capables de porter des armes ont dû se rendre à Grandmenil sur ordre du commandement allemand. L'occupant vérifiait qu'aucun d'eux n'avait quitté la zone occupée, étant passé par la Hollande pour rejoindre les restes de l'armée belge. La frontière belgo-hollandaise était constamment surveillée. Une clôture électrique fut même installée par les Allemands.

Un jeune homme de Harre, Elie Bodson (oncle de Léon) a été fait prisonnier et déporté en Allemagne. Il faut contacter Octave Bodson à Grand Bru, le fils d'Elie (*Nous l'avons fait et Octave nous a conté quelques souvenirs de son père - ndlr*).

L'officier allemand prononçait les noms « à l'allemande » en accentuant la dernière lettre. Ainsi Robert Masset habitant Fays est devenu « Robertt Massett » pour le plus grand plaisir de ses amis. »

- « Pour le service militaire les habitants des villages ont participé au fameux tirage au sort. Léon n'a pas entendu dire que dans son village un jeune homme avait participé aux combats. Pour rappel, le système était injuste. Quelqu'un qui avait tiré un « mauvais numéro » pouvait payer quelqu'un pour le remplacer. Ce système a été supprimé peu de temps avant la guerre. Le service militaire durait deux ans. Si le soldat était affecté à la cavalerie c'était 4 ans. Un jeune homme de Harre Jules Tone (ce n'est pas son vrai nom, c'est Delvaux) fit 4 ans. Un jeune homme de Vieux Fourneau, Clément Burton fut tué en 1914. Il ne reste plus personne de la famille Burton. » *C'est le seul cas que Léon connaît. (On a vu qu'il y avait 4 soldats victimes pour la commune, trois de Deux-Rys et un de Harre - ndlr)*

- « L'année 1917 fut une année de famine. C'est sans doute de là que vient l'expression chère à nos grands-mères : Attendez que la guerre revienne et vous saurez ce que c'est d'avoir faim ! »

- « A la fin de la guerre, en 1919, sévit la grippe espagnole. Elle fit 5 fois plus de morts que la guerre. (*Léon Philippe exagère, mais le nombre de victimes est au moins aussi élevé - environ 45000 morts en Belgique - ndlr*) Elle fut appelée espagnole car l'Espagne (non belligérante) fut la seule à reconnaître cette épidémie. Elle était d'origine asiatique comme chaque fois. Il m'a souvent semblé en passant dans le cimetière que l'année 1919 apparaissait souvent dans les décès. A vérifier peut être dans les registres communaux. »

- « Entrée des Allemands en Belgique en août 14. Villages et communes traversés dans cette région : Grandmenil, Vaux-Chavanne, Durbuy, Tohogne, Jenneret, Barvaux s/Ourthe. On parle de mesures répressives à Barvaux, Somme-Leuze, Erezée. Harre est épargnée. »

NB : *Julie Philippe (sœur de Léon) a raconté ce que ses parents avaient remarqué : des personnes parlant avec un accent allemand avaient séjourné dans la région un ou deux ans avant le début du conflit. Vrai ou fruit de leur imagination?*

Pendant la guerre, il était nécessaire de posséder une autorisation pour voyager. Ci-dessous le laissez- passer de Joseph, le père de Léon Philippe. Il a effectué un déplacement presque chaque mois, d'août 1917 à octobre 1918. Il était cultivateur. Un moment, on a même recensé les propriétaires de vélos et l'usage de ceux-ci était contrôlé.

| | | |
|---|--|------------------------|
| <i>Philippe</i> | | Vorname: <i>Joseph</i> |
| 546 | | |
| Meldeamt Marche Provinz Luxemburg | | |
| <i>Harre</i> | | |
| Geburtsort: <i>Quispman</i> | | |
| Geburts- und -tag: <i>15.12.77</i> | | |
| Geburtsort: <i>Harre</i> | | |
| Provinz: <i>Lux</i> | | |
| Wohnung, -ort und Nr.: <i>Fays</i> | | |
| Eigentliche Unterschrift: <i>Philippe</i> | | |

| | |
|----------------------------|-----------------------------------|
| Alter: | |
| Haar: | |
| Part: | |
| Augen: | |
| Kennzeichen: | |
| Zugang, Abgang und Reisen: | <i>24.5.17. 26.8.17. 28.6.18.</i> |
| Ueberwachungs-Vermerk: | <i>24.5.17. 26.8.17. 28.6.18.</i> |
| | <i>27.7.18. 29.8.18. 27.9.18.</i> |
| | <i>8.10.18.</i> |
| | <i>7.11.17.</i> |
| | <i>29.1.18.</i> |
| | <i>28.2.18.</i> |
| | <i>27.9.18.</i> |

Siehe Personalausweis

24.5.17. 26.8.17. 28.6.18. 27.7.18. 29.8.18. 27.9.18. 8.10.18. 7.11.17. 29.1.18. 28.2.18. 27.9.18.

ausgegeben für die Fahrt zur Korbwalle

Un témoin de l'époque, « Victor Bouha » : un siècle et trois guerres

Victor est né en 1848 à Vieux Fourneau, fils de Martin et d'Anne-Joseph Gilson. Il a exercé le métier de cordonnier. Le 28 juillet 1877, il épouse Virginie Collignon née le 21 février 1858. Ils auront 8 enfants. Son épouse est décédée le 11 juillet 1910. On a somptueusement fêté le centenaire de Victor le 1^{er} août 1948 et à cette occasion il reçut la décoration du vétéran de 1870.

En effet, il fut mobilisé dans un régiment d'artillerie en 1870 à l'occasion de la guerre franco-allemande. Il était maréchal des logis et secrétaire d'un colonel. La Belgique avait jugé prudent de prévoir une surveillance de ses frontières pour protéger sa neutralité.

Nous estimons qu'il mérite une petite place dans cet ouvrage car il aura donc connu la guerre de 1870 en tant que soldat, ainsi que celles de 14-18 - il était alors sexagénaire - et de 40-45 en qualité de civil. Cette longue vie méritait bien une mention spéciale. Il est décédé à Fays en 1950.



Victor Bouha.



La famille Bouha a été épargnée lors de la guerre 14-18. Il n'en sera pas de même en 40-45. Ci-dessus, André, le petit-fils de Victor, prisonnier lors de la Seconde Guerre.

L'ancienne commune de Malempré



Malempré en 1910

Combattants :

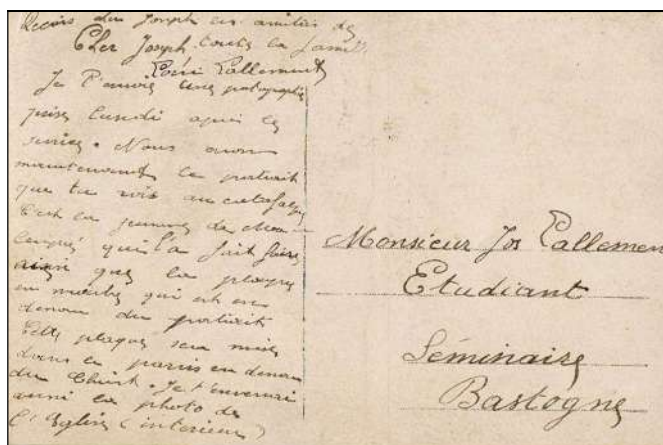
Décédé :



- LALLEMENT François.

Soldat volontaire au 2^e régiment des grenadiers – matricule n° 489.
Né à Malempré le 18 janvier 1894.
Il était cousin des Lallement d'Oster.

Mort dans un bombardement à St-Georges (Nieuport) le 12 mars 1918 à l'âge de 24 ans.
On ne retrouva presque rien de son corps.



Obsèques de François Lallement.

Cette photo est une carte adressée par Louis Lallement à son cousin Joseph Lallement d'Oster, alors étudiant au Petit Séminaire de Bastogne.

« Cher Joseph. Je t'envoie cinq photographies prises lundi après les services. Nous avons maintenant le portrait que tu vois au catafalque. C'est la jeunesse de Malempré qui l'a fait faire ainsi que la plaque de marbre qui est en dessous du portrait. Cette plaque sera mise dans le parvis en dessous du Christ. Je t'envoierai aussi la photo de l'église (intérieur). Reçois cher Joseph les amitiés de toute la famille.
Louis Lallement. »

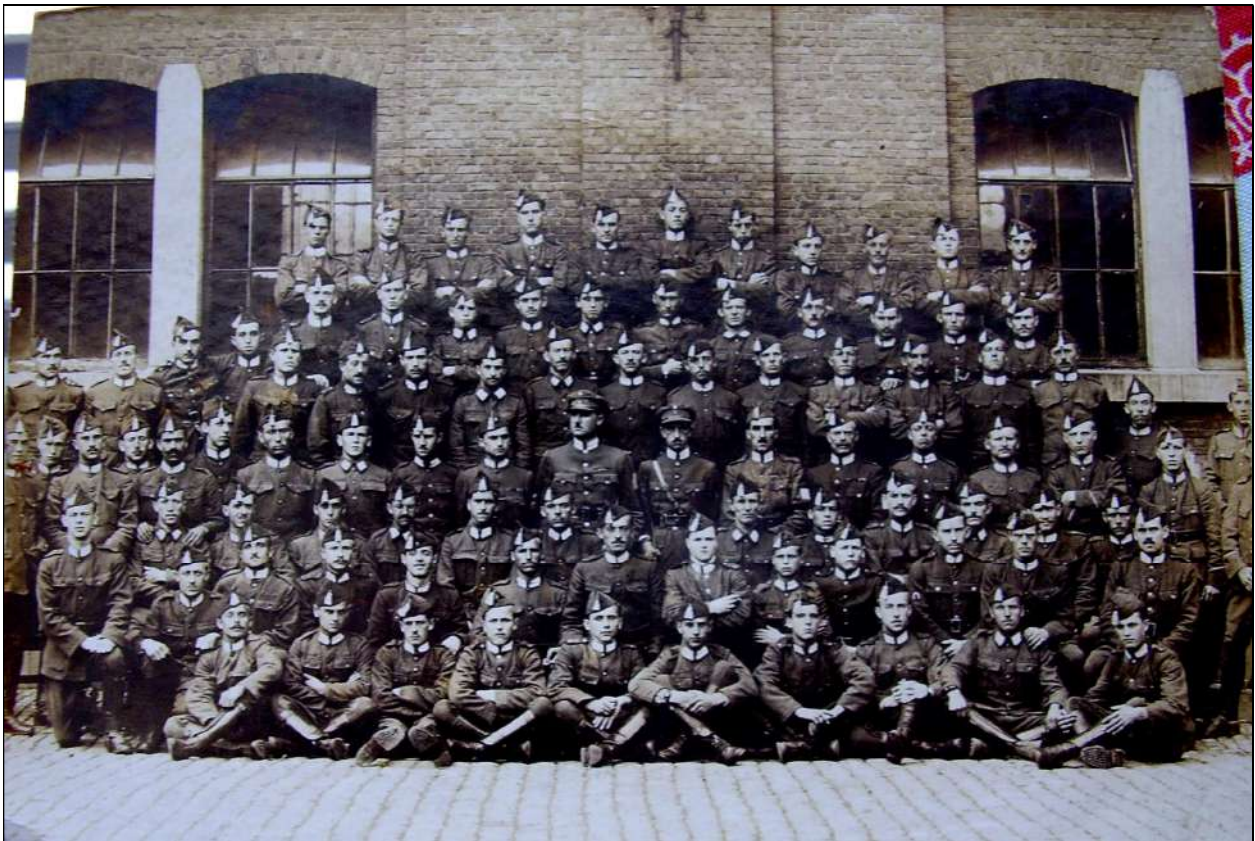
Défenseurs survivants :



- BRANCE François - Louis.

Né à Malempré le 28 janvier 1895. Décédé le 1^{er} mars 1965.
Il sera fait prisonnier ou déporté. Il a été bourgmestre de Malempré de 1939 à 1946.

Maria, la fille de Louis, nous a communiqué ces renseignements et les photos.



Le groupe de Louis Brance.



- MONFORT Emile-Joseph.

Né le 14 juillet 1893 à Malempré. Soldat matricule N° Z-3033 au 14^e régiment de ligne. Il sera capturé et emmené au camp de prisonniers à Soltau - Hannover (Allemagne).

C'est le grand-oncle d'Eddy Monfort. Clémence, la fille d'Emile, nous a remis ces souvenirs.



Camp de prisonniers de Soltau près de Hanovre.



Verso de la carte d'Emile Monfort adressée à Alphonse Monfort le 9 mai 1917. Emile est prisonnier à Soltau.

« Chers parents. Je suis toujours très heureux de recevoir de vos nouvelles. J'ai reçu deux lettres du 17 et du 18 avril qui me disent que Clémence est une grande jeune fille. Je suis toujours bien portant. J'espère que ma carte vous trouvera de même... »



La chapelle du camp de Soltau (journal de Remy Bontemps de Houmart).



Emile Monfort.



- NOIRHOMME Victor.

Originaire de Mormont. Il a été instituteur à Malempré depuis 1901. Pendant la guerre, il est remplacé par Marguerite Lebrun. Il cédera sa place à son fils Joseph en 1932.

Attaché au train sanitaire.

Robert, le petit fils de Victor, nous a transmis les informations et les photos.



Victor Noirhomme (au second rang à droite) et son équipe du train sanitaire.

Un procès-verbal rédigé par Victor Noirhomme à l'occasion du décès accidentel de monsieur Wenin, instituteur à Evegnée :

« Nous soussigné, Victor Joseph Noirhomme, instituteur à Malempré, soldat de la classe 1900 et Joseph Devisscher, vicaire à Vladsllo, soldat de la classe 1899, tous deux attachés au train sanitaire, déclarons que le nommé Edouard Marie Ernest Wenin, instituteur à Evegnée, soldat de la classe 1899 attaché aussi au train sanitaire a été tué dans les circonstances suivantes.

Le 13 octobre à 13 h. étant arrivés en gare d'Ostende, l'ordre fut donné d'arranger le train pour charger des blessés à transporter à Dunkerque. Monsieur Wenin muni de la clé, de l'intérieur de la voiture, se mit à fermer les portières à contre-voie, mais le train fut à ce moment mis en marche pour l'amener contre le quai de déchargement et monsieur Wenin eut la tête prise entre notre train et un train garé à contre-voie. Dix minutes après, il succombait d'une double fracture de crâne. Il avait reçu les soins du docteur et de l'aumônier du train. Le corps fut remis aux mains du commissaire de justice de la gare qui le fit transporter immédiatement à la morgue Nous avons remis la feuille de « Congé définitif » à Monsieur le commissaire pour identification du corps. Monsieur Honhon, inspecteur cantonal de l'enseignement primaire à Héron, s'est chargé d'informer la famille, Madame Wenin à Evegnée.

Fait à Calais, le 12 novembre 1914. »

- **ANDRE Léon, Joseph**, né le 17 novembre 1881 à Malempré. Décédé au village le 21 mars 1952. Décoré de la Croix de Guerre avec palme, de la Médaille de l'Yser, de la Médaille Commémorative 14-18 et de la Médaille de la Victoire. Facteur des postes.
- **KOENIGS Nestor, Joseph, Armand**, né le 11 juin 1888 à Vaux-Chavanne. Fait prisonnier.
- **LESENFANTS Léon**, né le 15 janvier 1882 à Malempré.
- **MATHIEU Léon**, né le 28 octobre 1881 à Malempré.
- **MONFORT Camille**.
- **REMACLE Louis, Henri, Joseph**, né le 23 août 1890 à Malempré. Décédé à Liège le 31 mars 1976. Garde forestier. Epoux de Marie Gerard de Malempré.

Civils :

Décédé :

- **DELVAUX Joseph, Alphonse**. Né à Jevigné le 6 septembre 1894. Il est emmené en Allemagne lors des déportations de 1916. Il est décédé à Xhout-si-Plout le 10 avril 1921 des suites des mauvais traitements subis en déportation.

Déportés :

- **KOENIGS Lucien, Joseph**, né le 18 mars 1899 à Malempré. Epoux de Gilson Angèle. Décédé à Fexhe-Slins le 19 juin 1925. Il était gendarme.
- **LEJEUNE Emile, François, Joseph**, né le 31 août 1880 à Malempré.
- **PIRON Marcel**.
- **REMACLE Noël, Gilles, Joseph**, né le 25 décembre 1896 à Malempré. Cultivateur. Décédé au village le 3 octobre 1957.
- **SEPULT Félicien**, né le 14 avril 1899 à Malempré. Décédé au village le 10 octobre 1975.
- **VOZ Célestin, Joseph**, né le 30 mai 1888 à Malempré. Menuisier. Epoux de Marie Mathieu. Décédé le 4 juin 1960.



Félicien Sepult et sa famille.



Félicien et Marcel Dehalle.

Une petite anecdote: le 12 janvier 1916, le chanoine Schmitz est à Malempré où il s'entretient avec l'Abbé Noël :

« Vu M. le Curé Noël, de Malempré : le bétail diminue assez notablement dans la région. Les cultivateurs ont fait beaucoup d'argent, mais malgré tout ils s'appauvrissent, parce que leurs étables se vident et qu'ils ne sauront pas les repeupler. De plus, le bétail diminuant, la fumure des terrains disparaît. Beaucoup de cultivateurs sont disposés à ne plus guère ensemençer d'avoine pour l'an prochain. On ne leur en a laissé d'ailleurs moitié trop peu pour les semailles. On a fait l'inventaire complet de tout le bétail. Il est bien certain qu'on réquisitionnera lorsque les marchands ne trouveront plus à acheter et ce moment là semble prochain. »¹⁰¹

¹⁰¹ « Journal du chanoine Schmitz » - <http://webcampus.fundp.ac.be/claroline>

Quelques photos de combattants de Malempré



E. Monfort au centre et F. Lallement à droite



François Lallement



Victor Noirhomme dans le train sanitaire

L'ancienne commune d'Odeigne



Odeigne en 1914

Combattants :

Décédés :



- **BERNIER Maurice**, lieutenant au 12^e régiment de ligne.

Né à Lamormenil le 25 avril 1888, fils de François Joseph, garde forestier, habitant Oster et de son épouse Marie-Thérèse Colin (on l'appelait Thérèse) originaire de Lamormenil. *Son grand-père Jean Lambert était également garde forestier comme son petit-neveu Joseph.*

Ordre de Léopold; Croix de Guerre; Croix Militaire de 2^e classe. Ayant contracté dans les tranchées une grave maladie, il est évacué sur l'hôpital militaire belge de "Col-de-Caire" (Alpes-Maritimes, France) et y succombe le 14 octobre 1917. Première inhumation: Villefranche-sur-Mer, Alpes-Maritimes, France.

Date d'inhumation: 16 octobre 1917.

Sa nièce Thérèse nous a remis énormément de documentation. Un article lui est consacré plus loin.



Le drapeau du 12^e de ligne, le régiment de Maurice Bernier. Le régiment était en garnison à Liège. Sur l'Yser il défendit Dixmude du 16 au 26 octobre 1914 et laissa un tiers de son effectif sur le terrain. Le régiment participa à la bataille décisive et victorieuse du 17 avril 1918 à Merckem.



- **HOURLAY Fernand**.

Sergent au 2^e régiment de carabiniers cyclistes.

Né à Oster le 27 avril 1887. Mort à l'âge de 27 ans à Wachterzeel près de Louvain ; le 2 octobre 1914 selon son souvenir mortuaire, le 11 septembre 1914 selon le monument aux morts de Oster, le 12 septembre 1914 selon d'autres sources.

Milicien 1907. Première inhumation: Tildonk, tombe n° 14. Le 26 août 1924, il est inhumé à Veltem-Beisem, cimetière militaire belge, tombe n° 616.

Fernand répétait souvent dans les difficultés de sa vie : «Courage jusqu'au bout.»

C'est l'oncle de Fernand et Gabrielle Hourlay. Gaby nous a communiqué ces renseignements.



- SELECK Alphonse.

Il habitait Oster et était né à Odeigne, le 4 décembre 1892. Décédé à Hansbeke, le 25 octobre 1918 à l'âge de 26 ans (le 28 octobre 1918, selon le monument aux morts d'Oster) Durant une pause, il jouait aux cartes avec 3 amis derrière une meule de foin quand un obus s'est abattu sur le groupe.

Première inhumation: Hansbeke, à 200 m du croisement entre le chemin de terre Zelstraat et la chaussée de Bellem à Halle, tombe n° 2. Milicien 1912. Numéro de matricule: 119/1708. Il était sergent au 19^e de ligne, 10^e compagnie. (Régiment: 13^e de ligne, selon le monument aux morts d'Oster).

Il était le fils de Victor et avait un frère Joseph - ancien curé de Grandhan, décédé en 1963 à Oster - et 3 sœurs, Catherine, Alice et Eugénie.

Alice a épousé Firmin Evrard et leur fils Victor nous a donné ces renseignements sur son oncle.

Défenseurs survivants :

Pour Odeigne :Erreur ! Référence de lien hypertexte non valide.

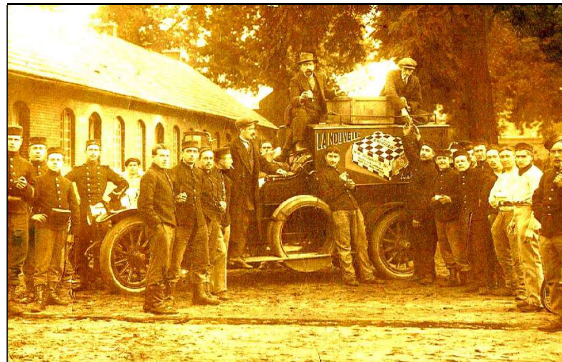
- **BOCLINVILLE Joseph**, né le 31 mai 1885. Soldat à l'Artillerie.
- **COLLIGNON Gilles, Joseph**, régiment de ligne. Né le 1^{er} janvier 1885 à Oster, fils d'Alphonse François, cultivateur, et d'Emerence Dessy ; décédé le 3 septembre 1963 à Dochamps.
- **DESSOUROUX Pierre, Honoré**, né à Dochamps le 23 mai 1880. Il était aux chasseurs à pied et a été fait prisonnier.
- **COLLARD Joseph**. Maurice Bernier donne de ses nouvelles dans une lettre du 29 avril 1915. Il est en bonne santé, dit-il.
- **ELOY Edouard-Joseph**, né le 27 mai 1870. Il était à la gendarmerie nationale.
- **PIRON Ferdinand**, né le 2 juillet 1889, fils d'Alphonse Joseph, cultivateur, et de Marie Seleck.

Ainsi que 2 autres soldats originaires d'Odeigne :

- **BALTHAZAR Julien**, né à Odeigne le 13 janvier 1883, soldat dans les troupes d'administration de santé.
- **GUILLAUME Henri**, né à Odeigne le 10 mai 1886.

Pour Oster :

- **DELVAUX Joseph**, fils de Jules et de Pauline Lallement. Il était à la gendarmerie en 14-18 et deviendra adjudant. Fin 1944, il séjournait à Oster et passa l'offensive des Ardennes dans la cave de la maison Bernier en compagnie de son frère Léon et des familles Bernier, Dentz et Libar. Il a conservé toute sa vie un sentiment de peur à l'égard des Allemands.



En 1916, carte de Joseph Delvaux à son oncle Hubert Lallement, le grand-père de T. Bernier.

Recto de la carte – Nous n'avons pu identifier Joseph.



Joseph Delvaux et son épouse Maria Leclerc.



- LALLEMENT Jules

Né à Oster le 17 août 1893, fils d'Hubert. Décédé le 12 janvier 1962 à Lansival – Lierneux. Soldat au 13^e de ligne. Son frère Joseph sera prêtre. Clément, un autre de ses frères fera partie des troupes d'occupation en Allemagne après la Grande Guerre.

Titulaire de plusieurs décorations militaires. Il travaillait à l'intendance, n'avait peur de rien et en plein combat, il parcourait le front pour approvisionner ses camarades.

Sa sœur Pauline a épousé Jules Bernier et, comme nous l'avons déjà signalé, leur fille Thérèse, née en 1925, nous a remis et aimablement autorisé à reproduire de très nombreux souvenirs familiaux.



Carte postale représentant le sac de Dinant le 23 août 1914. Cette carte a été adressée à Jules Lallement par sa sœur Thérèse à la fin de la guerre. Jules est toujours à l'armée en ce début de l'année 1919. Il est caserné à Liège.

. « Cher frère. Je suis toujours à Dinant et j'y resterai probablement encore quelques jours. Je m'amuse très bien, Marie de Harre est retournée depuis hier. Probablement quand je rentrerai Joseph sera déjà retourné. En attendant le plaisir de nous revoir, reçois les embrassements de ta petite sœur. Dinant le 20- 4-19. Thérèse. »

Et également :

- **HOUET François-Joseph, Emile.** Epoux de Marie Derenne. Décédé à Oster le 7 septembre 1955 à l'âge de 72 ans. Décoré de la Croix Civique de 1^{re} classe. Il a également reçu la Décoration Française pour Secours 1914-1918. Ancien secrétaire communal. Sa petite-fille Liliane nous a communiqué ces renseignements.
- **HOURLAY Armand.** C'est le frère de Fernand. Après la guerre, il sera garde-champêtre. En septembre 1938, il fait un accident de moto alors qu'il partait porter les ordres de mobilisation. Il est transporté à St Laurent à Liège où il décédera des suites de ses blessures. *Nous tenons ces renseignements de sa fille Gabrielle.*
- **MOTTET Jules.** Il avait 9 frères et soeurs. Ses frères Clément et Léon seront prêtres.
- **HOUET Nicolas,** né le 28 mai 1868 à Oster et y décédé le 29 septembre 1951. Epoux de Marie Voz. Ancien gendarme. Décoré de la Croix de Guerre 14-18, de la Médaille de la Victoire, vétéran de Léopold II.
- **PONSARD Philippe,** né le 3 avril 1883. Au début de la guerre, il est à l'artillerie de forteresse à Namur. Maurice Bernier signale en avril 1915 que Philippe est à Calais.
- **MICHOTTE Joseph.**

Pour Moulin Crahay :

- **MICHEL Emile**, né le 9 juin 1889. Soldat à l'artillerie de forteresse de Namur comme Philippe Ponsard. Il sera fait prisonnier et enfermé au camp de Soltau.



Carte envoyée à Vital Habran, maréchal ferrant à Freyneux, par Emile Michel, le 4/6/1916.
Sur une autre carte envoyée en 1919 à Vital par Victor Habran, on constate qu'il réside alors à Horion Hozémont.



Le monument d'Oster vers 1920. A l'arrière du monument, la laiterie d'Oster.
A droite, Antoine Lallement.



*Un groupe de soldat de la commune au début de la guerre.
Au premier rang de gauche à droite : Joseph Houet et Joseph Delvaux d'Oster, Victor Noirhomme de Malempré.
Au second rang de gauche à droite : François Lallement de Malempré et son cousin Jules Lallement d'Oster.
Au 3^e rang, à droite, Jules Mottet d'Oster. Nous devons cette exceptionnelle photo à Léon et Jules Libar d'Oster.*

Civils :

Décédé :

- **COLLIGNON François**, né à Odeigne le 13 juillet 1895, fils d'A.Collignon et d'Emerence Dessy. Déporté en Allemagne lors du contrôle barbare du 13 décembre 1916. Pieusement décédé près du camp Oscherleben dans le Saxe-Anhalt (selon la plaque commémorative d'Odeigne) ou à Altengrabow en Saxe (selon son souvenir funéraire) le 26 mars 1917 à l'âge de 22 ans. Il semble bien qu'il soit le frère de Gilles Joseph, combattant.



Sépulture Collignon-Dessy à Odeigne.



Sur cette carte de 1933, la première personne à gauche est Emerence Dessy, la maman de François Collignon.¹⁰²

Déportés :

- **FAGNANT Camille**. Déporté d'Odeigne. Il est né le 2 septembre 1896 et a été officier à la gendarmerie nationale.
- **HUET Alphonse**. Déporté d'Odeigne.

¹⁰² J. Derenne - « Manhay. Histoire de ses villages » - 1999- page 52.



Souvenir de l'inauguration du monument d'Oster, le 18 juillet 1919. ¹⁰³
On reconnaît les photos de Maurice Bernier au centre, Fernand Hourlay à droite et Alphonse Seleck à gauche.

« Ces pierres seront à jamais un mémorial pour les enfants de Dieu. En face du mal est le bien ; en face de la mort, la vie. Relevons les ruines de notre peuple et combattons pour notre sanctuaire. Dieu faites paraître votre grandeur en combattant nos oppresseurs (les 3 derniers mots sont peu lisibles). »

¹⁰³ Archives de l'évêché de Namur - boîte S 90.

Le 7 novembre 2013, les enfants de l'école d'Odeigne rendent hommage aux anciens combattants.

Depuis plusieurs années, les enseignants de chaque école de la commune organisent cette petite cérémonie à l'approche du 11 novembre.



Les écoliers d'Odeigne devant le monument à la mémoire des victimes de la Seconde Guerre mondiale.

A gauche, Lucien Lespagnard de Malempré, vice-président pour la province de Namur de la Société Royale Philanthropique des Médillés et Décorés de Belgique, patronnée par le Roi et le bourgmestre de Bruxelles.

Au dernier rang, les deux institutrices, gardienne et primaire, une conseillère communale et quelques autres habitants de la commune.

L'ancienne commune de Vaux-Chavanne



Vaux-Chavanne en 1910

Combattants :

Décédés :

- DEHALLEUX Joseph.

Il habitait Vaux-Chavanne. Né en 1881. Soldat au 1^{er} carabinier. Fait prisonnier, il est mort en captivité à une date inconnue. Il avait 2 frères, Emile et Léon et une sœur Elisabeth qui a pris en charge sa fille. Emile était le papa de Maria et Léon, le père de Joseph.



- LEBRUN Fernand, Antoine.

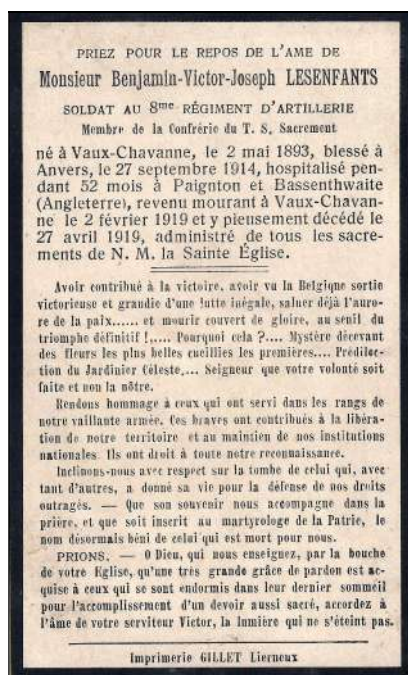
Candidat officier de la gendarmerie - Brigade gendarmerie montée. Né à Vaux-Chavanne le 30 mars 1891. Mort à Anvers le 4 octobre 1914 des suites des blessures reçues lors de la ruade d'un cheval. Il avait 3 frères et 3 sœurs. C'était le petit-fils de Jean-Charles Lebrun qui avait créé la tannerie de Vaux-Chavanne.

Sa petite-nièce, Aline Clesse, nous a donné ces renseignements et remis cette photo.

- LESENFANTS Benjamin, Victor, Joseph.

Soldat au 8^e régiment d'artillerie.

Né à Vaux-Chavanne le 2 mai 1893. Blessé à Anvers le 27 septembre 1914 et hospitalisé pendant 52 mois à Paigaton et Bassenthwaite (Angleterre). Le 2 février 1919, il revient mourant et décède le 27 avril 1919 après bien des souffrances.




Défenseurs survivants :



-NOTTET Jules Nicolas, Joseph.

Né à Arbrefontaine le 28 juillet 1885 et domicilié à Vaux-Chavanne ; il était milicien de la classe 1905 et avait pour matricule le n° 4463. Il était soldat de 1^{re} classe affecté à l'artillerie de forteresse à Namur et servait en tant que canonnier à la 2^e batterie du 1^{er} bataillon.

C'est le grand-oncle de Marie-Ange Dehard qui nous a confié ces documents.

| SIGNALEMENT. — PERSOONS-BESCHRIJVING. | | À insérer jusqu'au grade d'officier. Invoering tot het grad van officier. | |
|--|--|--|--|
| Nom <i>Nottet Jules</i> | Prénoms <i>Nicolas Joseph</i> |  | |
| Né le <i>28 juillet 1885</i> | Né le <i>28 juillet 1885</i> | | |
| Profession antérieure <i>cultivateur</i> | Profession antérieure <i>cultivateur</i> | | |
| État civil <i>célibataire</i> | État civil <i>célibataire</i> | | |
| Quand et de quelle manière il est arrivé au corps. <i>Il est arrivé au corps le 15 septembre 1905 à Namur en tant que milicien de la classe 1905.</i> | | | |
| Services antérieurs et de quelle manière il a quitté le corps. <i>Il a quitté le corps le 15 septembre 1905 à Namur en tant que milicien de la classe 1905.</i> | | | |
| Campagnes, blessures, actions d'éclat et décorations. <i>Élévation, récompenses, actes de bravoure en campagne.</i> | | | |
| Condamnations. <i>Veroordelingen.</i> | | | |

Artillerie de forteresse
de la
position fortifiée de Namur.

Batterie

Servant de mobilisation

Nom. **Nottet**

Nous
Prénoms *Jules Nicolas Joseph*
Canton *Namur*
Grade *canonnier de 1^{re} classe*
Service
Position *Namur*
Classe
Classe de milice *1905*
N° de la matricule *4463*
nummer van het stamboek.

Livret de mobilisation de Jules Nottet.



-THIRION Léon Joseph.

Né à Heyd le 13 mars 1890, décédé à Manhay le 27 mai 1937.

Invalide de guerre. Chevalier de l'Ordre de Léopold et titulaire de nombreuses décorations dont la Médaille de l'Yser.

Et également :

- **BONIVAL J.B.**, né le 8 août 1882. 14^e de ligne.
- **HUART M.**, lieutenant 12^e de ligne. Il semble bien que ce soit le frère du curé de Vaux-Chavanne à cette époque.
- **HUBERT Alphonse**, sergent-chef chez les chasseurs à pied, fait prisonnier, invalide de guerre. Né le 10 mai 1884 à Vaux-Chavanne et y décédé le 27 janvier 1959. Décoré de la Médaille Commémorative. Il a été douanier à Burg Reuland. C'était le père de Joseph Hubert, époux d'Elisabeth Bréda. *Sa petite-fille Malou nous a confirmé ces informations.*
- **LELONCHAY J.**, 12^e de ligne. Fait prisonnier.
- **VOZ Jules**, soldat au 14^e de ligne, décoré des Médailles de la Victoire et Commémorative. Né à Vaux-Chavanne le 6 avril 1885, y décédé le 29 juin 1949 alors qu'il fanait par une journée caniculaire. Epoux de Clémentine Hubert. *C'est le père de Lucie et de Lucien. Lucie est décédée à Vaux-Chavanne, il y a quelques années et Lucien en avril 2014. Une fille de Lucien habite Liège et l'autre Anvers.*

Autres combattants de Vaux-Chavanne cités dans « La famille ardennaise » :

- **LAMY Jules, Joseph, Armand**, né à Vaux-Chavanne en 1878. Fils de Pierre Joseph et de Véronique Charlier.
- **LAMY Fernand**, né à Vaux-Chavanne en 1891. Fils de Henri Joseph et d'Anne-Marie Lambert. Il est possible qu'il soit repris sur la plaque commémorative de Grandmenil.

Civils :

Décédés :

- **BAY Emile** de Manhay, décédé à l'âge de 76 ans.
- **JOB Alfred** de Manhay, décédé à l'âge de 20 ans. C'est le grand-oncle de Christian Job, ancien instituteur de Grandmenil.
- **REMY Henri** de Manhay, décédé à l'âge de 35 ans.

Tous les trois furent abattus le 22 août 1914 par des soldats allemands. Hortense Paquay et l'instituteur Wiot ont raconté ce drame.

- **CORNET Henri**, un habitant de Vaux-Chavanne, fut abattu sans aucune explication, à coups de fusil, à Werbomont le 18 août 1914.¹⁰⁴

Déportés :

- **PHILIPPE J.** de Vaux-Chavanne, déporté le 12 décembre 1916 lors du contrôle des hommes. La famille Philippe a habité derrière la ferme appartenant à la famille Bernier.

Comme signalé dans le rapport de l'instituteur Wiot, le 22 août 1914, 12 habitants de Manhay seront faits prisonniers et emmenés à Freyendiez puis au camp de Hameln près de Hanovre. Ce sont Moiens, percepteur des postes, Bernier, Lucien Bay, Dewalque, Henri Hubert, Maurice Lamy, Ferdinand Lemaire, Floribert et Achille Job, Talbot, Pierre Lejeune, Clément Renard. Ils rentreront sains et saufs entre les 29 mars et 21 septembre 1915.

¹⁰⁴ « *Rapports et documents d'enquête* » - Premier volume – Tome I- *Rapports sur les attentats commis par les troupes allemandes pendant l'invasion et l'occupation de la Belgique* – Liège, Georges Thone, imprimeur, 1922.

Vers 1906, la famille Job, propriétaire du Grand Hôtel



*Au premier rang, de gauche à droite : Louisa, Victor Job, Albin qui sera boulanger à Marche-en-Famenne, Eulalie Lepouse - épouse de Victor, Rosa. Au second rang : Floribert, Alfred, Armand, Adolphe, Achille et une personne non identifiée. Alfred a été abattu par les Allemands. Floribert et Achille seront faits prisonnier et emmenés en Allemagne. Armand est le grand père paternel de Christian, l'ancien instituteur de Grandmenil et d'Armel, l'écrivain bien connu. Leur père se prénomait Alfred, en souvenir de son oncle assassiné.
(Archive Armel Job)*

Les réquisitions de l'armée allemande à la tannerie Lebrun à Vaux-Chavanne

Les soldats doivent s'alimenter, les chevaux doivent être nourris et parfois remplacés, du matériel réparé, etc. L'éternel problème avec les armées en campagne. Par conséquent, on réquisitionne, et parfois on pille... Ci-dessous, les réquisitions allemandes à la tannerie Lebrun à Vaux-Chavanne entre le 19 et le 25 août 1914. L'armée allemande emporte 30 bouteilles de vin, 9 kg de viande, 5 kg de beurre, 8 poules et 20 pigeons, 100 kg de foin et 40 de pommes de terre ...et même des cigares. Le montant total s'élève à 207,75 francs que le propriétaire inscrit dans son livre de compte. Il n'a pas été payé mais a reçu un bon. En plus ils ont emporté les armes.

| <i>Armée allemande, Réquisition militaire</i> | | | |
|---|---|-----------------|-------------------|
| 1914 | | | |
| août 19 | 1 bande empeigne 3 kg 7,10 grs | 7 ⁰⁰ | 26 ²⁵ |
| 19/11 | 20 Bouteilles de vin | 2 ⁰⁰ | 60 ⁰⁰ |
| 1 | 1/2 tonne de bière | | 8 ⁰⁰ |
| | 9 kg viande | 2 ⁰⁰ | 18 ⁰⁰ |
| | 5 kg café | 2 ⁶⁰ | 13 ⁰⁰ |
| | 5 kg beurre | 2 ⁸⁰ | 14 ⁰⁰ |
| | 6 pains de 2 kg | 0 ⁸⁰ | 4 ⁸⁰ |
| | 8 poules | 2 ⁰⁰ | 16 ⁰⁰ |
| | 20 pigeons | 0 ⁵⁰ | 10 ⁰⁰ |
| | 100 kg foin | | 8 ⁰⁰ |
| | 40 kg pommes de terre | 8 ⁰⁰ | 3 ²⁰ |
| | 3 kg sucre | 0 ⁷⁰ | 2 ¹⁰ |
| | 2 kg de graisse | 1 ⁷⁰ | 3 ⁴⁰ |
| | 6 boîtes de cigares | 3 ⁵⁰ | 21 ⁰⁰ |
| | Coté frs | | 207 ⁷⁵ |
| | 1 fusil Lefaucours à 2 coup. | | 1 ⁰⁰ |
| | Cal 16. de chatte | | |
| | 1 fusil de charde percutive centrale | | |
| | 2 fusils de charde à gauche. à 2 coup. | | 250 ⁰⁰ |
| | 2 Carabines flabert de précision Vesteruill | | 60 ⁰⁰ |
| | 2 Carabines | | 40 ⁰⁰ |
| | 200 Cartouches de charde | | |
| | 200 kg à f 15 le q | | 30 ⁰⁰ |
| | Total | | 207 ⁷⁵ |

Souvenirs d'une Vaux-Chavannaise recueillis par Joseph Bosmans¹⁰⁵

Née à Vaux-Chavanne en 1918, elle se souvient avec attendrissement de son séjour chez nous et de ses vacances chez sa marraine à Malempré .

Elle m'en a parlé avec émotion, une après-midi de 1990, accoudée à la table, près de son mari, monsieur Delabye, dans leur salon à Chapon Seraing . J'entends encore sa voix chaleureuse, passionnée, me décrire tout ce dont elle se souvenait et ce que son père, monsieur Moïeus, percepteur des postes en 1914, à Manhay, lui avait maintes fois raconté .

Elle m'a montré le volumineux cahier où, pour ses enfants et petits enfants, elle avait consigné tout cela .

Pour ses enfants et par extension pour les habitants de Vaux-Chavanne puisqu'elle m'autorise à publier les pages nous concernant dans le bulletin : "Par Monts et par Vaux " .

Le récit que nous offre madame Delabye débute en 1914 à Bruxelles . Son père y est depuis 7 ans travailleur de nuit à la poste . Pour sa santé et celle de Germaine, sa petite fille d'un an, le docteur préconise un séjour à la campagne .

En juillet 1914, il est percepteur des postes à Manhay .

Très tôt, madame Delabye est tenaillée par le désir d'écrire ses souvenirs d'enfance et de jeunesse . Hélas, sa vie est encombrée. Par sa famille et par sa profession. Elle devra attendre la pension, en 1985, pour se mettre enfin au travail.

Un travail remarquable à tout point de vue .

Il nous faudra conserver ce document, précieux témoignage de notre histoire. La tragédie de 1914 à Manhay et la vie d'un village (Malempré), observée par une petite fille des années 30 et fidèlement rapportée avec une étonnante minutie par la même petite fille, plus de 50 ans après .

Merci Madame Delabye !

Joseph Bosmans.

Le récit de madame Delabye : à Manhay, petit village d'Ardenne, tout semblait aller mieux. Ma soeur commençait à marcher et son état s'améliorait. Puis la guerre est venue et tout a basculé. Les ulhans sont arrivés par la route de Vaux-Chavanne. Les hommes du village, des cultivateurs pour la plupart, ont

- ¹⁰⁵ « Par Monts et par Vaux » - Bulletin d'information édité par « Li Va d'Cavan ASBL. »

jugé bon d'abattre les arbres de bords du chemin. Ils se disaient que les Allemands ne passeraient pas! On a vu les cheveux sauter au dessus des branchages et le village tout entier a été puni et incendié. Les hommes ont été mis d'un côté de la route et les femmes et les enfants de l'autre. Ceux qui voulaient fuir étaient abattus sans rémission. Ils ont emmené les hommes en Allemagne et plusieurs y sont morts. Là bas, on les prenait pour des francs tireurs et la foule les lynchait.

Les femmes ont été épargnées par l'arrivée du prince de Hippe. Il a aussi arrêté papa qui connaissait l'alphabet Morse et qui aurait pu nuire au passage des troupes en télégraphiant. Ils ne voulaient pas détruire les appareils qu'ils ont essayés de suite.

Le malheureux facteur du dépôt de Bra a eu le malheur de leur répondre en les insultant. On a envoyé deux soldats à cheval qui ont ramené l'homme en le faisant courir tout le long du chemin puis on l'a envoyé en Allemagne comme prisonnier civil.

Papa avait demandé pour continuer à faire la poste et le prince lui avait donné sa parole d'honneur qu'il le ferait revenir après le passage des troupes. Le prince a été tué sur la route de Bastogne et papa est resté huit mois en Allemagne, battu, mal nourri et très malheureux. Maman a pu le faire revenir après bien des démarches. Elle a dû expliquer aux dirigeants allemands les circonstances de son arrestation et la parole donnée du prince.

On a confronté ses déclarations avec celles de papa en Allemagne qui est finalement revenu au printemps 1915.

... : Mais ce 21 août 1914, les Allemands ne se sont pas contentés des arrestations. Ils ont jeté dans toutes les maisons des pastilles incendiaires et presque tout le village a été détruit.

Mes parents n'avaient pu rien sauver de leur maison et la plupart des villageois n'avaient plus rien non plus. Ils campaient dans les prairies en trayant les vaches qui restaient et la nuit ils dormaient dans les granges ou dépendances restées intactes.

Maman était avec Victor de 5 ans et Germaine d'un an avec seulement ce qu'ils avaient sur eux et sans rien savoir de papa qu'ils avaient vu partir. Ils se lavaient au ruisseau et vivaient tant bien que mal avec les autres villageois.

Une famille de Vaux-Chavanne, Mr et Mme Lebrun et leurs jeunes filles sont venus les chercher à Manhay. Ils se disaient que, étant arrivés récemment, ils étaient plus démunis que les autres qui avaient des familles dans les autres villages. Ils avaient préparé une chambre et des armoires avec un peu de linge et de la vaisselle.

Aussi quelques aliments pour que maman puisse reprendre une vie un peu plus décente. Ils y sont restés plusieurs semaines et en reconnaissance pour ces gens si généreux on a donné au troisième enfant le prénom de monsieur Lebrun (Charles) ... (Ici, séjour de la maman à Braine le Comte, jusqu'au retour de son mari).

..... à Manhay, monsieur Talbot avait fait reconstruire, en même temps que leur petite épicerie, une autre maison en pierre du pays qu'ils ont louée à la poste . Papa y emménage le 21 mars 1916. (cette maison existe encore mais l'épicerie est disparue)

Papa avait son bureau d'un bout à l'autre de la maison, à droite du corridor et une petite pièce pour la famille au bout de ce corridor. Ce qui nous a donné un logement au niveau du jardin dans une cuisine cave . On y avait accès par le côté de la maison. Le bureau était au niveau de la rue .

A cette époque, mes parents n'avaient que le strict minimum comme meubles et vêtements. On avait distribué des secours aux sinistrés mais du fait que papa était fonctionnaire, on le laissait se débrouiller . Ils avaient des bons voisins et nous n'avons pas trop souffert (je dis "nous", mais je n'étais pas encore là).

Louis Collignon de Malempré qui était employé à la poste apportait du pain de chez lui et le jardin donnait des légumes . Maman faisait de grosses marmites de soupe et elle en donnait aux gens qui arrivaient à pleins traits de la ville pour chercher à manger dans les campagnes .

Elle me disait souvent que le Bon Dieu faisait pousser ses légumes au jardin pour l'aider . Elle n'a jamais eu un si beau jardin que cette année là .

Elle attendait son n°4 à ce moment et une vieille dame venant manger la soupe, lui avait prédit une belle grosse fille avant la fin février 1916 .

Le docteur, absent pour l'enterrement de son père, pensait revenir à temps pour ma naissance imminente. Il ne restait au village qu'une vieille accoucheuse presque aveugle. Quand le dernier tram est passé sans ramener le docteur, il a bien fallu que papa le remplace, aidé par les conseils de la vieille voisine. Il avait si bien réussi dans sa tâche que maman venait le chercher quand une autre femme du village n'avait pas le temps d'appeler le docteur .

Le 7 novembre 2013, les enfants de l'école de Vaux-Chavanne rendent hommage aux anciens combattants.



Les écoliers devant la plaque commémorative 1914-1918.



Portraits de quelques soldats ou déportés de Manhay

Une belle figure luxembourgeoise : le colonel Arthur-Joseph Jacoby

Ce texte est la reprise intégrale d'un texte d'Adolphe Jacoby, le jeune frère d'Arthur-Joseph. Nous le livrons sans modification si ce n'est l'ajout de quelques photos qui nous ont été remises par la famille de Joseph Jacoby. ¹⁰⁶

« Il est un officier luxembourgeois victime de la barbarie allemande, dont on n'a pas encore parlé et dont on a, dans tous les cas, trop peu parlé.

C'est le colonel honoraire Arthur-Joseph Jacoby. Mais il n'est pas trop tard pour réparer cet oubli. Ce fier et beau soldat, de pur sang ardennais naquit à Grandmenil, le 18 août 1878. Il était le fils de Léon-Louis-Joseph et de Lierneux Marie-Elisabeth. (Léon meurt en 1907 et Elisabeth ira habiter chez son fils Emile qui était curé à Waha. Elle est décédée en 1916. Joseph et Adolphe ont également été domiciliés à Waha et sont repris sur le monument 14-18 de la localité - ndlr).



La maison sur la photo de gauche est la maison natale de Joseph Jacoby à Grandmenil. C'était déjà la maison de ses arrière-grands-parents. Elle fut vendue en 1922 à Arthur Bosmans, oncle de J. Bosmans, et détruite à l'offensive des Ardennes. Elle se situait à gauche avant la route d'Oster en allant vers Lafosse. En face, la maison d'allure plus moderne a appartenu à la tante de Joseph. Prosper, le frère jumeau d'Adolphe, s'y est retiré à la fin de sa vie avec sa sœur et sa servante Marie Dinant. Cette maison existe toujours.



Marie-Elisabeth Lierneux et Marie, la maman et la soeur de Joseph Jacoby.



Monument de Waha, reprenant les noms de J. et A. Jacoby.

¹⁰⁶ *Ce texte et les photos l'illustrant nous ont été remis par Jean Jacoby, un fils de Joseph et le neveu d'Adolphe. Il est également paru, sans photo, dans l'Avenir du Luxembourg en juillet 1948.*

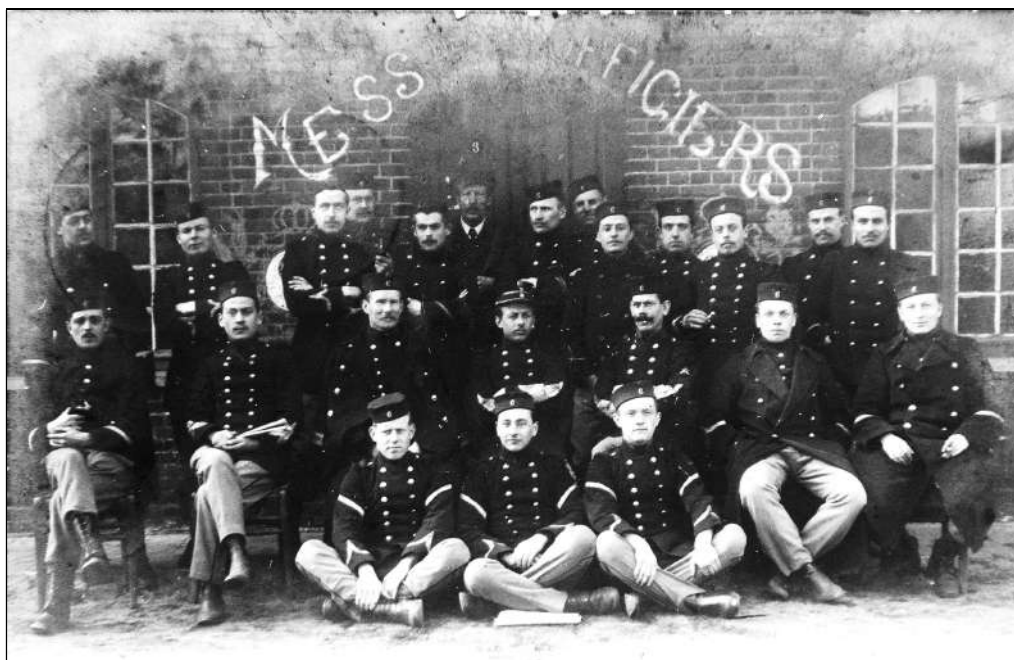
Dès son âge le plus tendre, Joseph Jacoby rêve d'être soldat mais un soldat de marque. Et l'on raconte que vers l'âge de dix ans étant à la cueillette aux myrtilles, dans les bois de Bahou avec des compagnons de son âge, il se redressa tout à coup de toute sa taille et déclara péremptoirement : « Mes chers amis que diriez-vous, si un jour je devais être général ».

Ce rêve devint une réalité le 11 septembre 1896, date à laquelle il s'engagea pour huit ans à l'école régimentaire du 12^{ème} de ligne à Bouillon. Là, c'est l'étude sans arrêt, jour et nuit, car il s'agit de gagner les épaulettes en or. Puis ce sont les premiers galons ; ceux de caporal le 29 novembre 1896 et ceux de sergent le 2 juin 1899. Ce dernier grade sanctionne la réussite de l'examen préparatoire à la sous-lieutenance et le 4 septembre de la même année, le jeune sous-officier est envoyé comme moniteur adjoint à l'école des cadets à Namur. Mission de confiance mais aussi très délicate qu'il remplira cependant avec tact et distinction. Le brillant et estimé sous-instructeur des jeunes fils d'officiers (ceux de 9 à 12 ans) est nommé premier sergent le 10 octobre 1901 et sergent-major, le 19 mai 1902.

Trois ans plus tard, par A.R. du 25 juin 1905, il est promu sous-lieutenant. Et l'arrivée au village natal de ce beau et grand soldat aux épaulettes, frangées d'or et au pantalon à la bande rouge fut tout un événement. Les pauvres et braves gens de l'endroit n'en croyaient pas leurs yeux tant c'était beau, disaient-ils.

Désigné pour le 6^{ème} régiment de ligne à Anvers, le nouveau promu appartient à cette pléiade de jeunes officiers qui apportèrent leur grande expérience de troupier, leur foi, leur enthousiasme et leurs connaissances à l'armée, à la veille de la première guerre mondiale.

Neuf ans plus tard, celle-ci éclate soudaine et terrible. Les régiments d'Anvers sont jetés dans la mêlée dès les premiers jours à Aerschot, à Louvain, à Haecht, à Rotselaer, à Waelhem, à Wavre Ste Catherine... Puis c'est la retraite sur l'Yser où, au combat de Ramscapelle, le 30 octobre 1914, le 6^{ème} régiment se couvre de gloire. Mis à la tête d'une compagnie dès la première sortie du camp retranché d'Anvers, le lieutenant Joseph Jacoby donne toute la mesure de sa jeune expérience de conducteur d'hommes et de chef. Cité à l'ordre du jour de l'armée, le 6 février 1915, il est promu capitaine par A.R. du 28 du même mois.



Devant le mess des officiers : Joseph Jacoby est au centre. A ses côtés, on reconnaît plusieurs camarades repris sur la photo des grenadiers bivouaquant avant la guerre. (Début du livre)

Le 27 octobre de la même année il est décoré de la Croix de Chevalier de l'Ordre de la Couronne avec la citation suivante : « Lors de l'attaque de Ramscapelle cet officier a fait preuve d'un grand courage et de beaucoup d'énergie, en n'hésitant pas à franchir le premier un pont repéré par les mitrailleuses ennemies, ce qui lui a permis de prendre

possession d'une ferme et d'assurer la liaison avec les autres troupes. Pour sa belle conduite habituelle notamment aux combats de Wavre Ste Catherine et de Ramscapelle ».

Nommé capitaine commandant le 15 novembre 1915, il est affecté à une compagnie de mitrailleuses et avec elle combat sur l'Yser. Sa belle conduite lui vaut, le 13 février 1916, la Croix de Guerre. Pendant plus de deux ans encore, c'est le rude et pénible séjour aux tranchées. Puis c'est l'offensive libératrice des Flandres au cours de laquelle il se distingua à la tête de sa vaillante unité, notamment au combat de Oostroosebeke. Au lendemain de l'armistice plusieurs distinctions honorifiques et notamment celle de chevalier de l'ordre de Léopold avec palme, lui sont octroyées « pour le courage et le dévouement dont il a fait preuve au cours de sa longue présence au front et dans les missions qui lui ont été confiées. »



*En 1919, un groupe d'officiers belges à Munsterlager en Basse-Saxe.
C'est là qu'étaient fabriqués les gaz toxiques - mis au point par Fritz Haber - dont firent usage les troupes allemandes.
Une croix indique Joseph Jacoby.*

Enfin le 6 mai 1921, il est décoré de la croix de Guerre Italienne par décret de S.M. le Roi d'Italie.

La paix retrouvée, le capitaine commandant Jacoby se consacra tout entier à l'instruction de sa troupe, se spécialise dans la tactique des mitrailleuses, conféréncie (sic), écrit et rend compte de ses études et de ses recherches dans le Bulletin belge des sciences militaires.

Le 12 mai 1919, il est proposé par son chef de corps, le colonel Derche, pour le grade de major avec l'avis suivant : « Oui, favorable, officier dévoué, calme, courageux. La conduite du capitaine commandant Jacoby, depuis le début de la guerre est un sûr garant de sa bravoure et de son esprit de décision. Il commandait une compagnie pendant la dernière offensive de 1918 et il a toujours pris les dispositions les plus judicieuses pour amener la progression de son bataillon chaque fois que celui-ci se heurtait aux nids de résistance ennemis. Cet officier est parfaitement au courant des règlements ayant trait à la guerre des tranchées ainsi qu'à la guerre de mouvement ; il les a appliqués avec dévouement pendant tout le cours de la campagne. Parle le flamand usuel très couramment. J'estime que le capitaine commandant Jacoby possède toutes les aptitudes voulues pour commander un bataillon avec autorité »

Cette proposition d'avancement avait été présentée par le major B.E.M. Crésens dans les termes ci-après : « Très favorable. Cet officier possède une grande érudition : il connaît à fond les règlements militaires et en saisit l'esprit. Depuis la formation du bataillon au début de 1917, il a commandé avec grande compétence une compagnie de « Mi » et a interprété intelligemment les diverses instructions parues à ce sujet. A plusieurs reprises a commandé le bataillon et s'est acquitté avec succès de cette mission. Très brave au feu. Dans la dernière offensive, il s'est spécialement fait remarquer à Boschmolens, où, grâce aux judicieuses dispositions prises et sa conduite exemplaire, il a maintenu sa compagnie, malgré une situation périlleuse et a lutté toute la nuit pour repousser plusieurs contre-attaques ennemies menaçant nos derrières. Connaît le flamand usuel. »

Nommé officier supérieur par A.R. du 26 mars 1923, il était proposé, le 19 mai 1928, pour le grade de lieutenant-colonel, par le colonel Gilson, commandant le 6^{ème} de ligne, avec cette mention : « Oui favorable, le major Jacoby qui

a un excellent dossier de guerre, huit chevrons de front, s'est montré excellent combattant de «Mi». Il a étudié à fond le domaine tactique et technique de ces armes. Caractère très sérieux, pondéré, réfléchi, méthodique, travailleur, d'une activité constante, ne ménageant aucune peine pour maintenir ses connaissances professionnelles au niveau voulu et les développer. Son effort au travail étant toujours égal, soutenu, il s'acquitte avec ponctualité de tout travail ou mission qui lui sont confiés, tous ses travaux sont préparés, établis avec soin et réflexion, bon sens. Il connaît très bien les règlements et dans leur application, il sait en discerner judicieusement l'esprit. Il est très estimé de ses subordonnés qu'il conduit avec fermeté et bienveillance et il est extrêmement déférent envers l'autorité. Au cours de la période de manoeuvre au camp qui vient de se terminer, il a exercé successivement le commandement d'un bataillon d'infanterie et du régiment ; il a donné entière satisfaction. Au résumé, j'estime que le major Jacoby est un officier supérieur de valeur apte au commandement administratif d'un régiment et au commandement tactique d'un groupement comprenant un régiment d'infanterie et les moyens supplémentaires normalement mis à sa disposition. » Nommé lieutenant-colonel au 7^{ème} régiment de ligne à Malines par A.R. du 26 décembre 1929, le distingué officier fut pensionné par limite d'âge en 1933. Il jouissait donc d'une pension méritée lorsque éclata la guerre 1940-1945. Très souffrant et astreint à un régime sévère, le colonel honoraire Jacoby se réfugia avec sa femme et ses six enfants à Arendonck-lez-Turnhout où il trouva accueil dans la ferme Jan Blockx-Pleintje.

Mais le 21 juillet 1944, ayant été dénoncé aux Allemands, la ferme fut cernée par la Sicherpolizei, à 4 heures du matin. Et le colonel Jacoby fut emmené sans avoir pu embrasser les siens, sous prétexte d'un court interrogatoire. C'était, une fois de plus, mensonge et fourberie d'Allemand. Le brave officier ne devait plus revoir sa chère famille. Il fut le jour même incarcéré dans la prison d'Anvers et le 11 août, déporté sur le terrible camp de Buchenwald. Là, malgré son état de santé précaire, il fut soumis aux plus rudes travaux et aux plus dures privations. Aussi ne devait-il pas résister longtemps à cette vie de forçat. Mais en chrétien d'élite, en Ardennais de forte trempe, le colonel Jacoby ne se plaignit jamais. D'après les déclarations de ses compagnons d'exil et des médecins belges qui l'ont soigné, il supporta l'épreuve avec un courage surhumain et une résignation admirable. Il nous a du reste laissé, dans une belle prière qu'il a composée son testament spirituel. Cet acte d'entière soumission à la volonté divine le voici : « Mon Dieu, je crois à votre infinie bonté ; non seulement à cette bonté qui embrasse le monde mais à cette bonté particulière et toute personnelle, qui aboutit à cette misérable créature que je suis et qui dispose. Tout pour son plus grand bien. Et c'est pourquoi, Seigneur, même quand je ne vois pas, quand je ne comprends pas, quand je ne sens pas, je crois que l'état où je me trouve et tout ce qui m'y arrive est l'œuvre de votre amour: et, de toute ma volonté, je le préfère à tout autre état qui me serait plus agréable. »

C'est le jour de Noël 1944 que ce martyr de Belgique rendit sa belle âme à Dieu. Et lorsque son ami, le docteur Deroo d'Anvers, se rendit à l'infirmerie pour saluer sa dépouille mortelle, celle-ci avait déjà disparu pour la destination qu'il est inutile de nommer. Ainsi faisaient les nazis avec nos grands morts.

Imprégné de l'esprit du devoir, plein de droiture et doué de qualités transcendantes, le colonel Jacoby ne fut pas seulement un vaillant soldat et un fervent patriote mais encore un talentueux écrivain. Non content d'illustrer le pays et l'armée par ses actes, il les servit tous les deux par ses écrits. Voici ce qu'en dit M. Eugène De Seyn dans son « Dictionnaire des écrivains belges » : Ecrivain militaire et conteur folklorique. Polémiste fécond qui, en 1903, débute dans l'Avenir du Luxembourg et dans l'Action catholique sous le pseudonyme de J.Bahou.

En 1905, publie simultanément dans « Le Florilège » que vient de fonder le docteur Baland et dans « L'Avenir du Luxembourg » sous le pseudonyme Le Vécheux, des contes et légendes du folklore ardennais. De 1907 à 1911, après y avoir publié également des contes d'Ardenne, collabore à « La Dépêche de Liège » sous le pseudonyme de G.Magny. Il y mène une ardente campagne pour la création d'un corps de chasseurs ardennais destiné à défendre les passes du Luxembourg en cas de guerre franco-allemande ainsi qu'en faveur du service personnel de huit mois.

Entre temps, la « Belgique militaire » est fondée. Il y publie : « La défense de la haute Ardenne au 17^{ème} siècle, récit historique à tendance pour justifier la résurrection des Chasseurs Ardennais et une série d'autres articles intitulés « Les maladies militaires » où il ridiculise les manies des anciens militaires de l'époque.

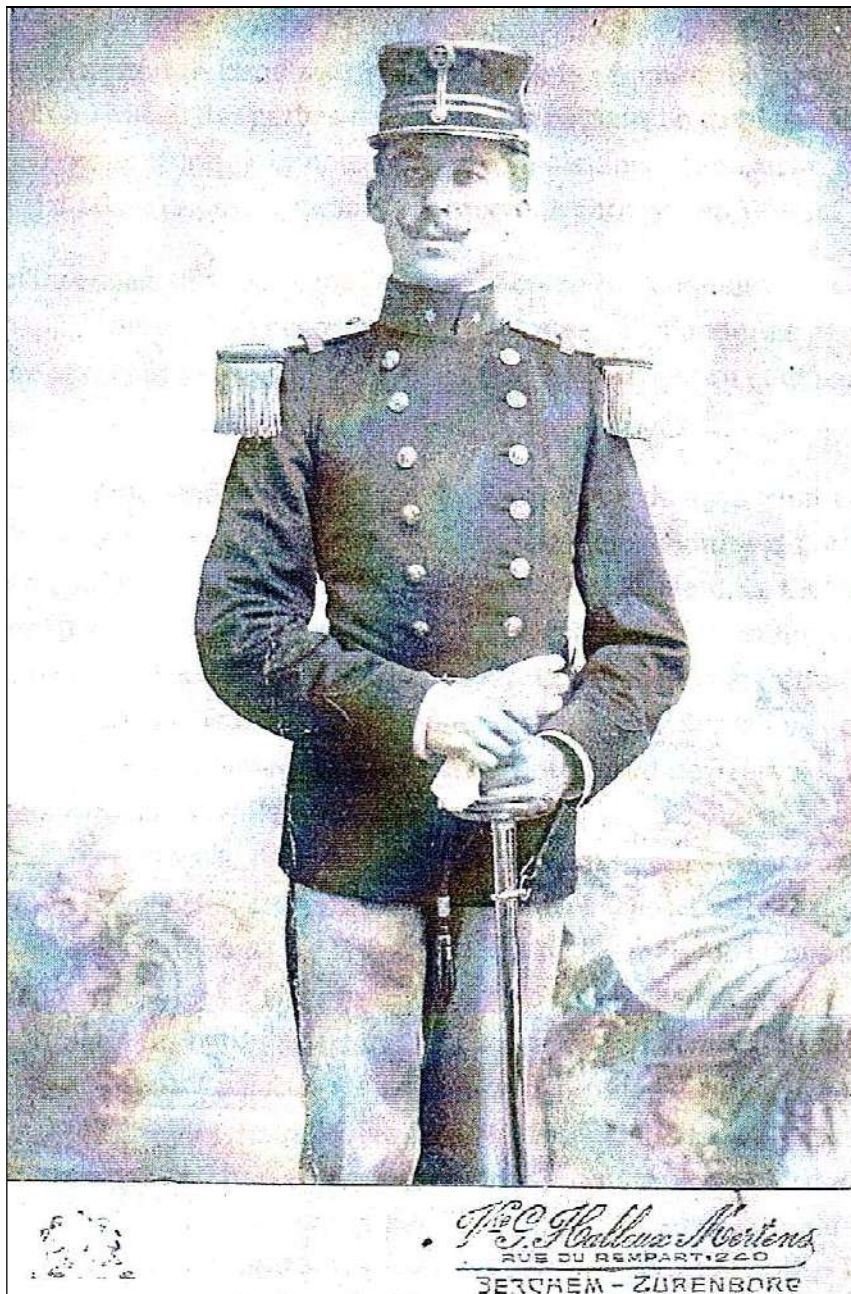
Survint la guerre. Après la prise de Ramscapelle, il publie dans « Le Courrier de l'Armée » journal du front qui est à ses débuts sous le titre : « Un épisode de la prise de Ramscapelle », le récit de ce combat afin qu'il soit fait justice au 6^{ème} régiment de ligne. Cet article fut suivi d'une série d'autres parmi lesquels nous noterons : « Rassemblons nos morts », « Un bataillon devant St Georges », « A Anvers dans un intervalle bombardé ».

Fin 1916, « Notre Belgique » autre journal du front est fondé par les abbés Lelou (Lensch) et Gribomont. Il y collabore de 1917 à 1918 en y publiant une vingtaine de contes ayant trait aux anciennes traditions et aux vieilles

coutumes de l'Ardenne, ainsi que plusieurs récits de guerre. Parmi ces derniers citons : « Une tranche de l'offensive des Flandres », récit qui a été également publié par l'abbé Leloup dans son livre, « Nous sur l'Yser ».

Après la guerre, il collabore au bulletin belge des sciences militaires, où il publie une série d'articles sur l'emploi tactique des mitrailleuses d'après les enseignements de la guerre (avril 1921 – août 1925 – septembre 1926)

Désigné pour être attaché au Ministère de la guerre, Secrétariat général, Direction des relations avec la presse le 17 mai 1919, il fit paraître, après cette date dans le « Courrier de l'Armée » de nombreuses relations de guerre sous les initiales J.J. Parmi celles-ci citons encore « Une tranche de l'Historique de la 2^{ème} compagnie « Mi » de 6^{ème} de ligne au cours de l'offensive des Flandres » (août-sept. 1932). »



Arthur-Joseph Jacoby en uniforme de lieutenant.

Un article de Joseph Jacoby

La bataille de l'Yser par ceux qui y étaient.

Le 6^e de ligne à Ramscapelle.

Le XX^e Siècle du 27/11/1916 n° 745 Série nouvelle.

Ramscapelle restera un nom glorieux pour l'armée belge et c'est à bon droit que nos soldats tiennent à célébrer le souvenir de la bataille qu'ils livrèrent aux Boches dans ce petit village ignoré au temps de sa prospérité, célèbre depuis que la mitraille en a nivelé le sol. Aussi, sommes-nous heureux d'accueillir les pages émouvantes que nous adresse un des héros de Ramscapelle :

Le 31 octobre, à l'occasion du 2^e anniversaire du combat de Ramscapelle, le colonel commandant le 6^e de ligne n'ayant pu, à cause du mauvais temps, passer en revue les troupes convoquées à la prise d'armes commémorative, se les fit présenter tour à tour, par deux compagnies à la fois, au cantonnement de repos. Après cette cérémonie, le colonel réunit les officiers et leur fit une narration émouvante et inédite des épisodes de la contre-attaque qui assura à l'armée belge la reprise du village de Ramscapelle.

La journée du 31 octobre, dit-il, doit être désormais considérée comme un jour de fête régimentaire en souvenir du rôle très actif que le 6^e de ligne a joué, lors de la reprise de Ramscapelle. C'est, en effet, le 31 octobre 1914, après deux nuits de combats acharnés que notre régiment, aidé d'un bataillon du 7^e de ligne, de deux compagnies du 14^e de ligne et de deux bataillons français (16 chasseurs et 8 tirailleurs algériens) a mené avec succès une vigoureuse contre-attaque sur Ramscapelle. La halte du village fut réoccupée par les troupes belges et françaises et la ligne générale de défense put être ainsi rétablie, et conjurée la menace d'une trouée allemande entre Nieuport et Dixmude.

Depuis le 14 octobre, sur le damier des rives de l'Yser coupé de routes et de canaux, les soldats belges, sans trêve ni repos, luttaient contre les troupes allemandes ; ils avaient, mal vêtus, sans sac ni souliers subi toutes les avanies du ciel inclément de notre littoral, en cette fin de saison, pluvieuse, boueuse, secouée de tempêtes, ils avaient eus de coups de fusil, mais prodigues de coups de baïonnette, résisté aux assauts répétés d'une armée allemande fraîche, enivrée de succès et en délire de conquêtes : ils avaient brisé, sinon les reins, du moins l'élan des Boches en marche « nach Kalais ».

Jusqu'au 28 octobre au soir, le 6^e de ligne tint la campagne autour de Nieuport. Je ne dis pas les tranchées car à cette époque, celles-ci étaient à peine esquissées. Relevé de sa rude tâche par les troupes belges de la 3^e division et des troupes françaises de la 42^e division, il vint cantonner à Wulpen en réserve au piquet disons-nous maintenant.

La violence du bombardement ennemi, qui eut lieu dans la journée du 29, ne nous laissa aucune illusion sur la durée de notre repos. Dès le matin, le 6^e de ligne fut alerté.

Dans cette même journée le 5^e de ligne, qui gardait la voie ferrée, eut à subir à Ramscapelle un bombardement qui ne cédait en rien à ceux des plus chaudes journées de la bataille de l'Yser. Sous la pluie de mitraille vomie par les canons de tous calibres, l'église acheva de s'écrouler : les bâtiments de la gare furent plusieurs fois éventrés, les wagons encore à quai renversés, les rails tordus. Dans le village, le cyclone n'avait pas laissé pierre sur pierre, toutes les maisons groupées en patte d'oie au carrefour situé au pied du dernier pan de l'église, laissaient voir, par les grands trous béants, ouverts à leurs flancs, des intérieurs bouleversés. Le cimetière était un champ d'horreur : croix, ornements funéraires, cercueils s'enchevêtraient à donner le frisson.

La violence du bombardement ne laissait aucun doute sur les intentions des Allemands, qui occupaient quelques fermes de la rive ouest du Groote-Beveryck, à cheval sur la route pavée Ramscapelle-Schoorbakke. Dans le but de parer à toute éventualité, le 6^e de ligne s'achemina, dans la soirée du 29, vers les abords ouest du Koolhof-Vaart. Le 2^e bataillon vint occuper les

tranchées creusées hâtivement aux environs de la grande briqueterie, sur le chemin pavé Ramscapelle, route de Furnes, tandis que le 3^e bataillon se déploya dans les enclos de Joekveld ferme. Le 1^{er} bataillon demeura moqueterie, sur le chemin pavé Ramscapelle à Allaerstuizen, derrière le Bommelaere-vaart.

A l'aube du 30 octobre, le 5^e de ligne plia sous la poussée furieuse des multiples assauts ennemis. Les Allemands pénétrèrent dans Ramscapelle et en occupèrent la lisière est dont le moulin, à l'entrée du village, formait comme la pierre angulaire de résistance. Afin de ne pas laisser de répit à l'ennemi, l'ordre pour la contre-attaque fut donné dans la matinée. Le 6^e de ligne, en attendant les renforts promis, devait commencer les opérations préliminaires de l'assaut : faire la connaissance des positions occupées par les Allemands et procéder à l'occupation des parallèles de départ d'assaut. Vers 3 heures de l'après-midi, lorsque les troupes françaises furent en vue, le régiment était déployé, à environ 600 mètres du village, de la manière suivante : le 2^e bataillon à l'aile gauche, le 3^e bataillon au centre et le 1^{er} bataillon à l'aile droite. Ainsi déployé, le 6^e de ligne s'étendait sur un front d'environ 2 kilomètres et encerclait le village d'une longue ligne mince de tirailleurs.

Pendant ce temps, le moulin, en sentinelle avancée, à la lisière du village continuait d'agiter ses grands bras décharnés. De temps à autre, une tête de Boche apparaissait à une lucarne, sinistre meunier que nos balles obligeaient à vite rentrer. Le moulin hanté ne s'arrêtait pas de tourner multipliant ses appels de détresse. Derrière lui, la tour de l'église élevait son moignon vers le ciel, appelant la vengeance d'En-Haut sur les destructeurs du village. Sans trêve, le canon lançait sa grosse clameur au-dessus des troupes en mouvement : coups de départ, chocs d'explosions se répercutant en tous sens, pour donner à la mise en scène de l'assaut projeté une grandeur de tragédie.

Vint la charge ! Comme à la parade, elle fut sonnée par les clairons belges et français réunis. Les troupes alliées bondirent vers le village. Déjà, le soir tombait sur ce terrain coupé traîtreusement de fossés et de canaux. La nuit, plus traîtresse encore, au long des fossés, s'arrêta sur une demi-réussite. On profita des ténèbres pour remettre de l'ordre dans les unités ; des officiers du régiment se signalèrent par des actes d'une bravoure au-dessus de tout éloge ; on fut prêt pour reprendre le mouvement avec certitude de réussite aux premières lueurs du jour.

A l'aube du 31 octobre, la charge interrompue reprit de plus belle, elle passa comme un ouragan dans un halo de brumes froides et ne s'arrêta que bien loin au-delà du village.

Quand, plus tard dans la matinée, nous fîmes au pied du moulin, le bilan de nos pertes, nous comptâmes 31 tués, dont 3 officiers, 175 blessés, dont 5 officiers. Puis, le soir, après la relève des troupes du régiment on lut avec un légitime orgueil aux survivants l'ordre du jour du lieutenant général commandant la 2^e D.A., en date du 31 octobre 1914.

J'adresse tout particulièrement mes plus vives félicitations au 6^e régiment de ligne, qui a participé à la contre-attaque contre Ramscapelle dès les premières heures du 30 courant, a combattu avec les plus vives félicitations au 6^e régiment de plus vive énergie pendant toute la journée du 30 et toute la nuit du 30 au 31 octobre.

Tels sont les faits, ajouta le colonel, que je suis fier de rappeler au régiment en témoignage de la vaillance de ceux qui sont tombés au cours de combat et qui doivent être une leçon et un encouragement pour ceux qui perpétuent la tradition de nos morts héroïques. J'ai rêvé d'un monument en l'honneur du régiment à l'endroit où nos morts nous conquièrent des lauriers impérissables à l'endroit où ils inscrivent sur notre drapeau : RAMSCAPELLE .

Jean Bahou (Alias J.Jacoby capt. Cdt. B 227 - 4^e Compagnie des Mitrailleurs)

Lieutenant Maurice Bernier ¹⁰⁷



¹⁰⁷ Cet article résume le chapitre consacré à Maurice Bernier dans le livre d'A. Jacoby- « Au Drapeau » - Editions Jos Vermaut- Courtai - 1938. Les photos et documents illustrant cet article nous ont été remis par la famille Bernier et Guy Grogard.

Maurice Marie Joseph Bernier est né à Lamormenil le 25 avril 1888. Jusqu'à l'âge de 15 ans, il fréquenta l'école primaire de Grandmenil dont l'instituteur était M. Lambert (il a remplacé Hortense Paquay – ndlr). Le 26 juin 1904, il part pour l'école régimentaire du 12^e régiment à Bouillon. Le 1^{er} janvier 1905, il rentre dans son village d'Oster avec les galons de caporal.

Le 17 mai 1907, il est promu sergent et successivement le 17 octobre 1909 et le 17 mai 1912, sergent fourrier puis sergent-major.

Au début de la guerre, il participe aux premiers combats au sein du 12^{ème} régiment. Tant aux engagements du Sart Tilman qu'ensuite à Dixmude, il révèle une maîtrise de soi et un ascendant sur les hommes. De plus il a le don de tout concevoir sous un jour optimiste.

Le 1^{er} mars 1915, après les rudes combats de l'Yser, il est promu au grade d'adjudant.

Le 16 mars, il écrit à ses parents :

«Très chers parents,

Je suis très heureux d'avoir reçu votre lettre du 10 février. Tout va bien ici, le temps devient beau et la nature plus souriante. Tant mieux. Semez le cœur du jardin, c'est le mien, il vous est resté fidèle. On aurait pu croire que je prévoyais mon départ et j'ai voulu laisser parmi ceux que j'aime la meilleure part de moi-même, c'est-à-dire mon cœur rempli de rêves et de pensées pour votre bonheur. Semez-y donc vos plus belles fleurs en pensant à moi et priez, car bientôt nous serons heureux de nous revoir parmi les doux parfums et les roses de mon cœur. Je vous adresse une photographie et j'espère qu'elle vous parviendra bientôt.

Les amis du pays sont en parfaite santé et j'ose espérer qu'il en est de même chez vous. Soyez rassurés, nous ne manquons de rien. Les meilleures amitiés aux amis du pays et mes plus tendres baisers à la famille.»



La famille Bernier d'Oster

Louise Bernier

Léonie Bernier

Jules Bernier
(Le père à Maurice)

François le père

La maman

La famille de Maurice Bernier : assis, son père François (1854-1940) et sa maman Marie-Thérèse Colin née en 1859 ; elle ne supportera pas la mort de son fils et décédera en 1919. A droite son frère Jules (1889-1975) qui aura un fils qu'on prénommera également Maurice. Au centre et à gauche ses 2 sœurs Louise (1897-1954) et Léonie, née avec le siècle et décédée à 89 ans.

Le 29 avril 1915, un mois avant d'être promu sous-lieutenant auxiliaire le 5 juin 1915, Maurice donne des nouvelles de ses camarades de la région dans une autre lettre adressée à ses parents :

« Voilà ce que je connais d'eux (ses camarades d'Oster- ndlr) et des gens du pays.

Joseph Delvaux, Jules Lallement et Alphonse Minguet préparent la soupe. Henrotin est ordonnance d'un lieutenant ; Collard de Regné, est le mien ; Jules Mottet porte les pilules ; Alphonse Seleck se porte bien ; je l'ai rencontré hier. L'adjudant Robert est à Calais ; Armand Hourlay est à Paris, son frère Fernand se trouve, m'a-t-on dit, probablement en Allemagne. Tibot est à la compagnie de mitrailleuses des grenadiers ; Martin de Dochamps et Gaspard d'Erezée sont en bonne santé ainsi que Collard Joseph d'Odeigne. Spoiden et Cornet de Dochamps, Philippe Ponsard, Deville de Beffe et Lamy de Grandmenil sont à Calais. Joseph et Nicolas Houet vont bien, François Lallement de Malempré et Cheppe de Grandmenil se portent à merveille, Garnir d'Erezée a été blessé, mais il est parfaitement rétabli. Le lieutenant Joseph Jacoby et le sous-lieutenant Adolphe Jacoby de Grandmenil sont au front depuis le premier jour de la guerre. »

C'est le 5 décembre 1915 qu'il fut nommé sous-lieutenant de l'active. Le 18 décembre 1916, il devient lieutenant. C'est au cours de l'hiver 1916-1917 particulièrement rigoureux que le vaillant officier prit froid et contracta la maladie qui devait l'emporter au milieu du chemin de sa vie. Il refusait de se soigner et il fallut l'évacuer de force car il n'en pouvait plus. Il fut envoyé à Villefranche-sur-mer sur la Côte d'azur, dans une propriété du Cap Ferrat que la famille royale avait transformée en hôpital de repos pour les militaires belges convalescents ou épuisés. Il allait beaucoup mieux lorsque son état s'aggrava subitement.

« C'est le 14 octobre 1917 à 6 heures, à l'hôpital de Saint Jean du Cap Ferrat, que le lieutenant Maurice Bernier rendit sa belle âme au Seigneur.

Le 16 juin 1923, la dépouille mortelle du brave lieutenant fut ramenée à Oster. Sur son passage les coteaux couverts de genêts en fleur semblaient semer de l'or à profusion. Les prés formaient d'immenses corbeilles de fleurs et leur herbe était d'un vert presque bleu. La paroisse avait envoyé tous ses enfants au devant de lui pour le recevoir. Tandis que les cloches sonnaient à toute volée le glas monotone, ses camarades d'enfance le déposèrent dans le cimetière qui est situé non loin de l'église où il fit sa première communion. Devant son cercueil jonché de roses et de tulipes son ancien chef, le capitaine commandant Masy du 3^{ème} d'artillerie qui, pendant la guerre, commanda la 5^{ème} compagnie du 12^{ème} de ligne, prononça un émouvant discours. »

La bravoure de Maurice Bernier lui valut, en décembre 1914 une citation à l'ordre du jour et la Décoration Militaire avec palmes. Il reçut également la Croix de Chevalier de l'Ordre de Léopold avec palmes, la Médaille de la Victoire, la Médaille de l'Yser et la Croix de Guerre.

Nous ajouterons que 75 officiers luxembourgeois sont morts pendant la Première Guerre Mondiale.



Maurice Bernier.



**La Médaille Commémorative de M. Bernier.
Une de ses très nombreuses décorations.**

le 21-8-14

Très chers Parents,

J'espère que vous êtes toujours en parfaite santé et j'ai le plaisir de vous remercier pour la nième va luy.

Les allemands ont probablement envahis votre province, mais ils ne tarderont pas à être chassés. J'aime à croire que l'été sera épargné. Mes plus tendres embrassements de toute la famille et mes sincères amitiés à toute nos braves connaissances.

à votre fils dévoué
Maurice

Lettre de Maurice Bernier à ses parents le 21 août 1914.

MINISTÈRE DE LA GUERRE

Bruxelles, le 11 juin 1919.

SECRETARIAT GÉNÉRAL

I. DIRECTION

Bureau Successions-Officiers. Monsieur.

N° 0/302

Rappeler en marge dans la réponse, le Secrétariat général ou la Direction générale, la Direction, le Bureau, le numéro et la date de la présente.

ANNEXE

RÉPONSE

J'ai l'honneur de vous faire savoir que les objets délaissés par votre fils Maurice, décédé le 14 octobre 1917, vous seront incessamment remis par les soins de Monsieur le Bourgmestre de votre commune.

Les fonds recueillis au nom du défunt vous seront transmis directement par le Capitaine Quartier-Maître du 12^{me} Régiment de Ligne. En outre une somme de septant cinq francs vous parviendra ultérieurement.

Veillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

LE MINISTRE DE LA GUERRE
Par ordre
Pour le Secrétaire Général
Le Chef de Bureau délégué

A Monsieur François BERNIER
Brigadier-forestier
à OSTER-ODEIGNE.
(prov du

Lettre du Ministère de la guerre concernant la restitution des objets de Maurice Bernier.

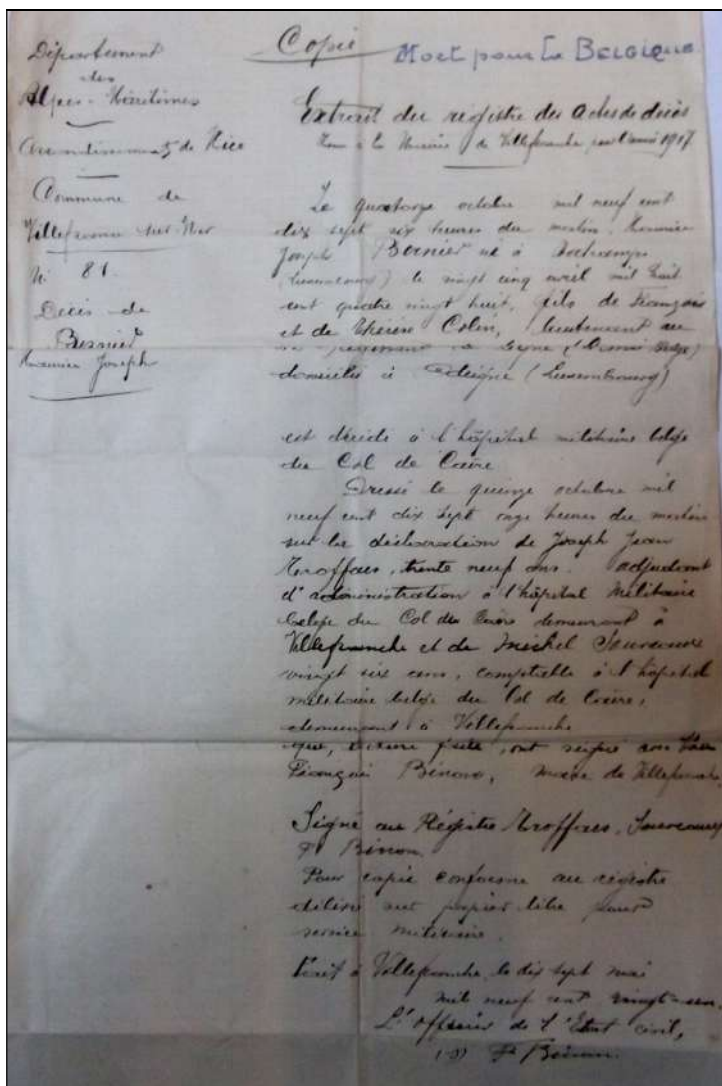


Le papa de Maurice vers 1939. Au départ de Maurice pour la guerre, il avait juré de ne plus se couper la barbe avant son retour.



Une carte de Maurice à son père le 18-2-1915. Elle est d'abord adressée à monsieur Regout à Maastricht pour remettre à Monsieur Beaupain à Liège, qui fera suivre. L'acheminement du courrier était compliqué.

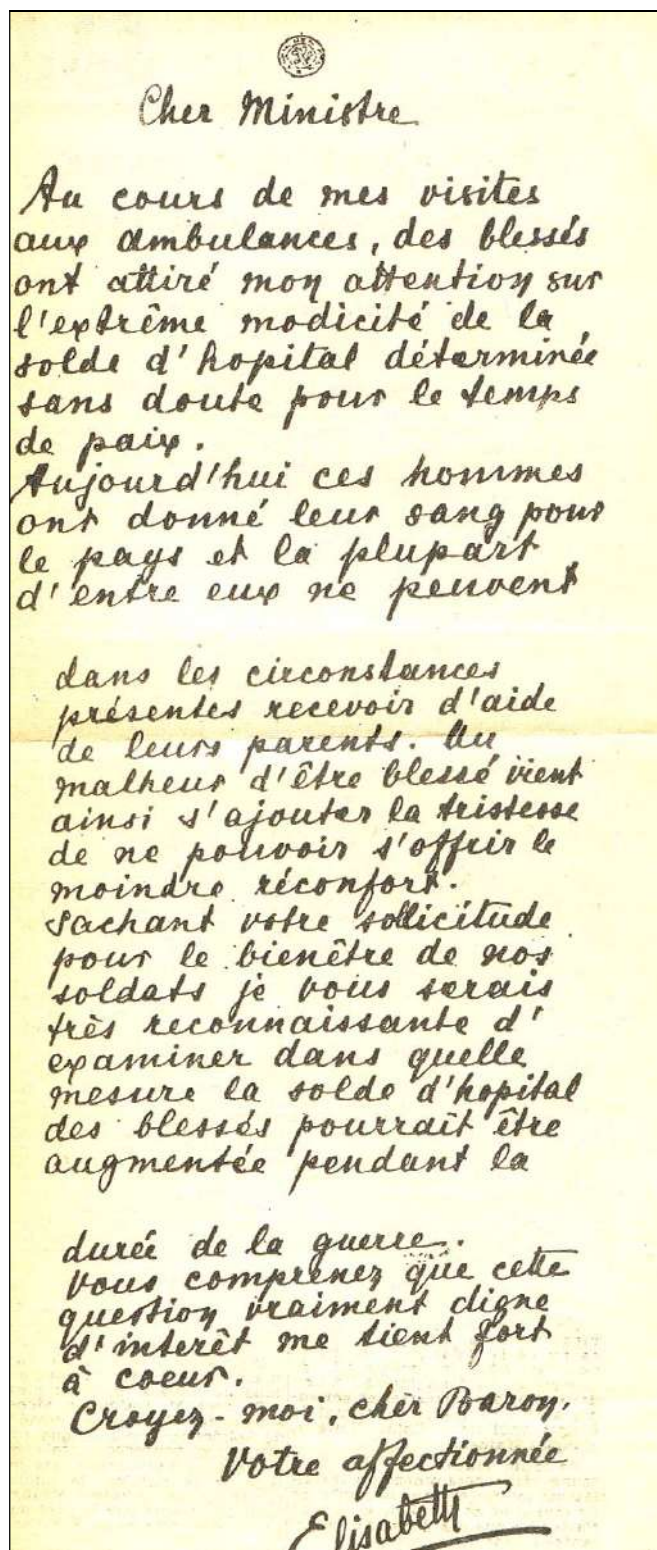
« Très cher père. Je suis heureux d'apprendre que les vivres ni l'argent ne vous manquent. Courage. J'ai remis, à tout hasard, un billet de 100 francs à une personne qui m'a assuré pouvoir le remettre chez les parents de Mr Robert à Ronchampay (Laroche). Intéressez-vous en, vous me ferez plaisir. Les amis du pays ne manquent de rien. Votre fils Maurice. »



Acte de décès nr 81 - M. Bernier - Villefranche-sur-mer - Arrondissement de Nice.

Lettre de la reine Elisabeth à M. de Broqueville concernant la solde des soldats hospitalisés : La Panne, 18 novembre 1915

Nous avons brièvement évoqué la vie de Maurice Bernier qui termina ses jours dans un hôpital aménagé par nos souverains au Cap Ferrat pour accueillir les convalescents. On sait que la Reine se dévouera pour les blessés. La lettre ci-dessous montre qu'elle se préoccupa également de la situation financière des militaires hospitalisés.



1

Cher Ministre.

Au cours de mes visites aux ambulances, des blessés ont attiré mon attention sur l'extrême modicité de la solde d'hôpital déterminée sans doute pour le temps de paix.

Aujourd'hui ces hommes ont donné leur sang pour le pays et la plupart d'entre eux ne peuvent dans les circonstances présentes recevoir d'aide de leurs parents. Au malheur d'être blessé vient ainsi s'ajouter la tristesse de ne pouvoir s'offrir le moindre réconfort.

Sachant votre sollicitude pour le bien-être de nos soldats je vous serais très reconnaissante d'examiner dans quelle mesure la solde d'hôpital des blessés pourrait être augmentée pendant la durée de la guerre.

Vous comprenez que cette question vraiment digne d'intérêt me tient fort à cœur.

Croyez-moi, cher Baron,

Votre affectionnée

Elisabeth

La vie d'un ancien déporté : Henri-Joseph Close

Joseph Close est né à Harre le 17 février 1895, fils d'Antoine Close décédé en 1941. Il nous quitte en 1945. Maria Close, sœur de Joseph, était la marraine de Marcel David, l'époux de Denise Lacasse qui nous a remis l'éloge prononcé à ses funérailles. Joseph est décédé en dansant lors d'une fête en l'honneur des prisonniers

« A l'exemple de son père, Henri-Joseph s'adonna dès son jeune âge, au métier de bûcheron, puisque sa famille se composait de tous ouvriers de ce métier. Il ne tarda pas à devenir un bon ouvrier, estimé de ses patrons.

Survint la guerre de 1914, dont il souffrit comme tous ceux de la classe ouvrière. Puis ce fut la date mémorable du 13 décembre 1916. Joseph Close fut déporté en Allemagne, en même temps que 64 autres de ses compagnons¹⁰⁸ de la commune de Harre. Il fut concentré au camp d'Altengrabow, où il endura pendant 7 mois les plus dures privations, pour ne pas vouloir se livrer au travail que voulaient lui imposer les boches. Il en sortit en juillet 1917, comme beaucoup d'entre eux, très déprimé et complètement exténué. Rapportant dans son cœur la haine de cette race teutonnes, qui cherchait par tous les moyens à vouloir dominer le monde.

Dès la création de notre Fédération des Combattants, notre ami Joseph en fit partie et resta un membre assidu. Il avait compris que cet organisme était appelé à rendre d'importants services à tous ceux qui en faisaient partie. Aussi, il fut un propagandiste distingué de notre œuvre de collaboration. Ne manquant jamais d'assister à toutes les réunions qui s'imposaient.

Après la guerre, notre camarade abandonna le métier de bûcheron, pour s'embaucher aux usines d'Ougrée-Maryhay, où il se fit bientôt remarquer par son assiduité et sa ponctualité au travail. Par son dévouement et ses capacités, il ne tarda pas à s'attirer l'amitié de ses chefs qui l'estimaient beaucoup pour son exactitude et le respect qu'il leur portait. Notre camarade Joseph fit pendant 20 ans le trajet le lundi et le samedi Harre-Ougrée et vice versa, rapportant chaque semaine à ses parents, l'entièreté de son salaire.

Arriva ensuite la nouvelle invasion allemande au 10 mai 1940, notre ami Joseph, qui avait effectué son service militaire avec la classe 1919, s'empressa de se rendre vers la ville pour être incorporé et prendre les armes contre les nouveaux envahisseurs. Mais les circonstances ne s'y prêtant guère, il dut évacuer en France, d'où il revint après quelques semaines d'absence.

Il dut bien reprendre alors son métier de bûcheron. Ne voulant pas travailler dans les usines d'Ougrée pour l'ennemi. En 1941, il perdit son père qu'il estimait beaucoup. Car on voit bien rarement un fils aussi dévoué pour ses parents, comme le fut le défunt. Car de tous temps, il fut le soutien de sa famille et surtout de sa mère qu'il aimait tendrement. Aussi je présente à cette mère éprouvée mes plus sincères condoléances, à l'occasion de la perte de son fils qui était son seul soutien. Puisse la présence de cette foule, apportant un dernier hommage à notre regretté compagnon disparu, procurer un baume cicatrisant sa douleur et l'amertume d'un cœur d'une mère éplorée... »



***Carte envoyée par Joseph à sa sœur Maria le 21-9-1920.
Il effectue son service militaire à Beverloo. Nous n'avons pu l'identifier.***

¹⁰⁸ *La personne qui prononce l'éloge parle sans doute de 64 déportés pour la région. Comme on l'a vu, nous avons retrouvé les noms de 28 déportés de Harre.*

Des combattants ou résistants d'autres localités ayant vécu dans la commune de Manhay après la guerre ou dont des descendants s'y sont installés



- Joseph Close

Originaire de Chevron. Il était ordonnance d'un officier de cavalerie. Il fait son service militaire avant la guerre et celle-ci survenant, il reste 7 années à l'armée. Il est blessé, fait un séjour dans un hôpital français et épouse son infirmière. Il sera tué à Tertre, près de Baudour dans le Hainaut, le 3 octobre 1918.

Sa sœur Maria se déplacera à Tertre pour tenter de reconnaître son corps très mutilé et finira par l'identifier grâce à ses bottes.

Maria épousera Alfred Bonmariage de Chevron également. Alfred sera instituteur à Fays. Fredy, petit-fils de Maria et d'Alfred et petit-neveu de Joseph, est médecin à Harre.



Joseph Close en 1913.



- Edouard Detheux

Le milicien Edouard Detheux, classe 1913, matricule 112/58667, était tourneur en fer. Il a fait la Grande Guerre au 12^e régiment de ligne, 2^e compagnie. Il a combattu à Waremme, Hannut, Linth, Grivegnée, Furnes, Duffel, Willebroeck, etc. Il tenait à jour un agenda de tous ses déplacements. Du 19 au 27 octobre 1914, il est à Dixmude et participe aux combats.

Titulaire de nombreuses décorations: Croix de Guerre avec glaives, Croix de l'Yser pour combat du 17 au 31 octobre 1914, Médaille de la Victoire et Médaille Commémorative de la guerre 14-18.

Il était né à Liège le 13 septembre 1893 et y est décédé la veille de Noël en 1967.

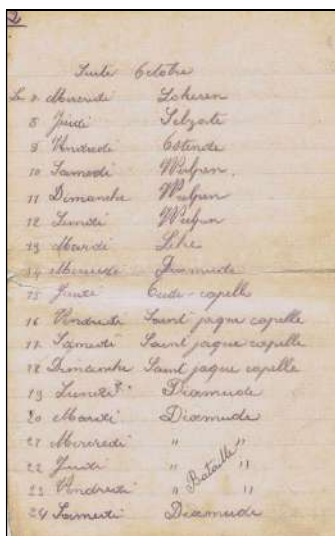
Edouard Detheux est le père de madame Damiaens-Detheux qui nous a permis de reproduire les documents et objets ci-dessous.



Livret de mobilisation d'Edouard Detheux.



Décorations d'Edouard Detheux. A gauche la Médaille de l'Yser et celle de la Victoire, au centre la Croix de Guerre avec glaives et à droite au-dessus la Médaille Commémorative, en dessous une médaille religieuse et une décoration du travail.

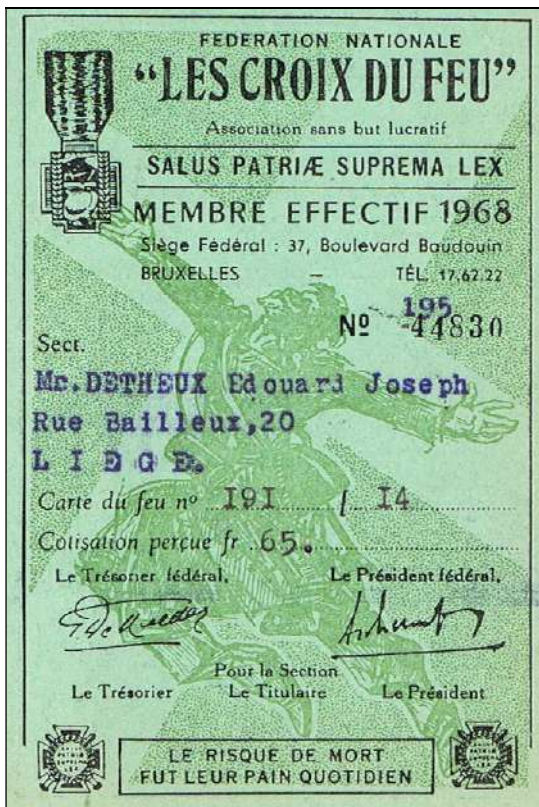


Extrait de l'agenda d'Edouard





Carte de membre de la Fédération Nationale des Militaires Mutilés et Invalides de la Guerre.



Carte de la Fédération Nationale des Croix du Feu.



- Elie, Marie, Julien, Eloïde Delacollette

Né à Seraing le 20 septembre 1883.
Soldat brancardier infirmier de 1905.

Médaille de l'Yser, Médaille de la Victoire et Médaille Commémorative.

Il semble qu'il résidait souvent à Dochamps mais n'y était pas domicilié. Son fils Elie, né en 1925, s'y est domicilié en 1995.

Le document ci-contre nous a été remis par Patrick Gillard.

**Diplôme de l'Yser d'Elie
Delacollette.
« En hommage de la patrie
reconnaissante. »**



- Camille d'Hulster

Camille est né à Deurne le 18 juin 1890. Il a 4 frères et sœurs. Le 28 septembre 1918, il épouse une Française, Victoria Mézier, à Boulogne; ils auront 4 enfants.

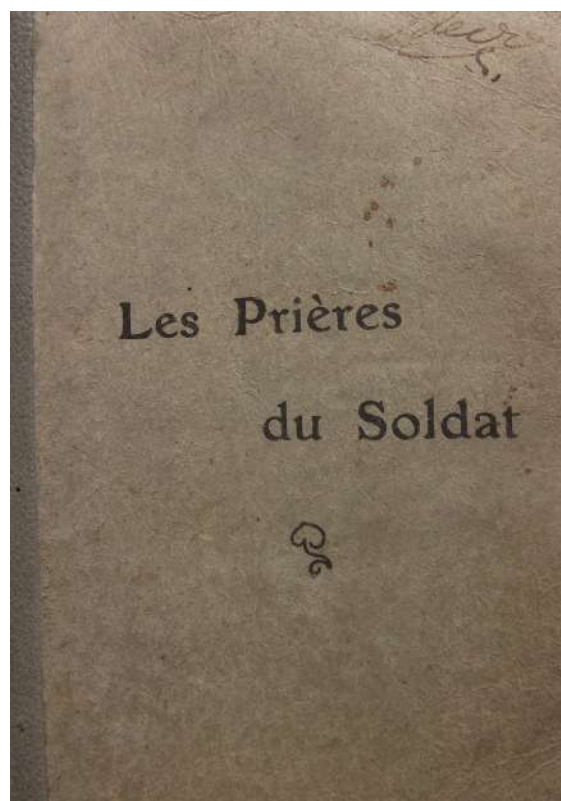
Il est décédé le 24 avril 1990 au cours de sa centième année. Avec Victor Bouha et Léon Bernier, il est le troisième centenaire de notre récit.

Il a fait la première guerre mondiale au second régiment de lanciers et est titulaire de 21 décorations et distinctions reçues lors des deux guerres dont la Croix de Guerre avec palmes et la Médaille de l'Yser. Il terminera la guerre 14-18 dans le service des aéronefs militaires.

Il est le père de Madeleine Prignot qui nous a remis une importante documentation.



*Les gradés de la 2^e section de mitrailleuses du 2^e régiment de Lanciers.
Le sergent Camille d'Hulster est le premier assis à droite.*



Livre de prière de Camille

| MONTANT DES SOMMES acquises pour | | | | TOTAL |
|----------------------------------|---------------------|----------------------|---------------------|-------|
| INDICATION DU PRÊT | raisons économisées | haute paie de guerre | indemnité de combat | |
| | Report ... | | | |
| 1 ^{er} au 5 octobre | | 2 40 | | |
| 7 .. 13 " | | 2 80 | | |
| 14 .. 20 " | | 2 80 | | |
| 21 .. 27 " | | 2 80 | | |
| 28 .. 3 novembre | | 2 80 | | |
| 4 .. 10 " | | 2 80 | | |
| 11 .. 17 " | | 2 80 | | |
| 18 .. 24 " | | 2 80 | | |
| 25 .. 1 ^{er} décembre | | 2 80 | | |
| 2 .. 8 " | | 2 80 | | |
| 9 .. 15 " | | 2 80 | | |
| 16 .. 22 " | | 2 80 | | |
| 23 .. 29 " | | 2 80 | | |
| 30 .. 31 " | | 2 80 | | |
| A reporter ... | | | | 73 60 |

| MONTANT DES SOMMES acquises pour | | | | TOTAL |
|---|---------------------|----------------------|---------------------|------------|
| INDICATION DU PRÊT | raisons économisées | haute paie de guerre | indemnité de combat | |
| | 1918 Report ... | | | |
| 1 ^{er} au 5 janvier | | 2 80 | | 2 80 |
| 6 .. 12 " | | 2 80 | 1 50 | 3 30 |
| 13 .. 19 " | | 2 80 | 1 50 | 4 30 |
| 20 .. 26 " | | 2 80 | 1 50 | 4 30 |
| 27 .. 1 ^{er} février | | 2 80 | 1 50 | 3 30 |
| 2 .. 8 " | | 2 80 | | 2 80 |
| 10 .. 16 " | | 2 80 | | 2 80 |
| 17 .. 23 " | | 2 80 | | 2 80 |
| 24 .. 31 mars | | 2 80 | | 2 80 |
| 31 .. 31 " | | 1 80 | | 1 80 |
| | | | | 99 20 |
| Droit à la somme de Cent et trois francs et vingt centimes. | | | | 4 - 103 20 |
| Le Quartier Maître J. J. J. | | | | |
| A reporter ... | | | | 99 20 |

Extrait du carnet de pécule de Camille d'Hulster.

OBLIGATION SCOLAIRE

L'Instruction est obligatoire pour les enfants des deux sexes âgés de six ans révolus à treize ans révolus.

Lorsqu'un enfant manque momentanément l'école, les parents ou les personnes responsables doivent faire connaître au directeur ou à la directrice les motifs de son absence.

Lorsqu'un enfant se sera absenté de l'école quatre fois dans le mois, pendant au moins une demi-journée, sans justification admise, le père, le tuteur ou la personne responsable sera appelée devant la Commission scolaire qui lui rappellera le texte de la loi et lui expliquera son devoir. En cas de non comparution la peine de l'affichage est prononcée comme s'il y avait une deuxième infraction.

Une deuxième infraction entraîne la peine de l'affichage.

Une troisième infraction dans l'année est passible de poursuites devant le Tribunal de simple police.

(Loi du 28 mars 1882).

Tout enfant rencontré sur la voie publique pendant les heures de classe est appréhendé par le service de la police et conduit à l'école.

(Arrêté municipal du 31 octobre 1912).

MARIAGE

DU vingt huit septembre MIL NEUF CENT dix huit

ENTRE E. Hulster Camille
né le 18 Juin 1890, à Beurne (Province d'Anvers)
arrondissement de _____, département de (Belgique)
profession de Sergent de l'Armée - Belge
domicilié à Beurne
fils de Camille
et de Mlle Maria, son épouse
veuf de _____
divorcé de _____

ET Mezger Victoria Josephine Alexandrine
née le 26 Juillet 1890, à Beulogne sur mer
arrondissement de dit, département de P. de C.
profession de couturière
domiciliée à Beulogne sur mer
fille de feu Jean - Baptiste Alexandre
et de Josephine Marie Victoria Alt, sa veuve
veuve de _____
divorcée de _____

Contrat de mariage passé le _____ par devant
M^e _____, notaire à _____
Délégué le 28 Septembre 1918
L'Officier de l'Etat-Civil.

Stappers

Livret de famille : mariage de Camille le 23 septembre 1918.

| TABLE DES MATIÈRES | |
|--|--------|
| CHAPITRE PREMIER. | |
| Préliminaires. | |
| | Pages. |
| Considérations générales | 1 |
| Pionniers de cavalerie | 1 |
| Instruction des pionniers. — Allocations et insigne. — Service spécial | 1 |
| Marche de l'instruction | 2 |
| Polygone. — Fonds disponibles | 3 |
| Descriptions sommaires. | |
| Éléments des voies ferrées | 4 |
| Accessoires des voies ferrées | 11 |
| Matériel roulant des voies ferrées. | 11 |
| Lignes télégraphiques et téléphoniques. | 12 |
| CHAPITRE II. | |
| Travaux élémentaires à la portée de tout le personnel. | |
| Considérations générales. — Travaux. — Destruc- tions et reconstructions | 17 |
| Outillage. — Usage des outils. — Mode d'attache. Travaux de campement. — Abris. — Cuisines. — Latrines. — Abreuvoirs | 24 |
| Travaux de défense improvisée. — But. — Utilité. Travaux de défense improvisée. — But. — Utilité. | 28 |

| | | | |
|---|--------|---|--------|
| — II — | | — III — | |
| | Pages. | | Pages. |
| Abris pour tirailleurs | 29 | Destructions diverses à opérer au moyen des pétards de Tonite | 46 |
| Organisation défensive des clôtures : haies, grilles, murs, barricades | 29 | Mise hors de service des voies ferrées : rupture simple, rupture importante | 46 |
| Organisation défensive des ponts | 31 | Destruction des lignes télégraphiques ou télépho- niques | 50 |
| Id. id. des maisons, des fermes, d'une gare | 31 | Abatage des arbres : par charge appliquée, par charge encastrée. | 54 |
| Organisation défensive d'une entrée de village, d'une lisière de bois. | 33 | Destruction des portes et clôtures : portes, barrières, grilles en fer, palissades, murs | 56 |
| Réparations des mauvais pas sur les routes, appropriation des rampes. | 34 | Destruction des ponceaux ou passerelles en bois. Destructions diverses de matériel : pièce d'ar- tillerie, voiture, caisson à munitions | 59 |
| Ouverture de passage de fossés ou cours d'eau | 36 | | |
| Construction de passerelles | 36 | | |
| Passage de cours d'eau | 37 | | |
| Obstruction d'une voie ferrée | 37 | | |
| Déraillement d'un train ennemi | 38 | | |
| Destruction des appareils et accessoires de voie ferrée | 39 | | |
| Destruction du matériel roulant | 40 | | |
| Id. des lignes télégraphiques et télépho- niques | 41 | | |
| Destruction des ponts en bois | 41 | | |
| CHAPITRE III. | | | |
| Emploi des agents explosifs. | | | |
| Pétard à l'usage de la cavalerie. — Capsule. — Mèche Bickford. — Saucisson | 42 | | |
| Amorçage de la capsule et des pétards. — Mise à feu | 43 | | |
| Emploi du saucisson | 45 | | |
| Recommandations générales | 45 | | |

La table des matières du manuel des travaux de campagne de la cavalerie, ayant appartenu à Camille d'Hulster.



- Alfred Embise

Alfred-Ghislain Embise est né à Gouy-lez-Piéton le 22 mars 1885. Il est décédé des suites d'une trépanation en 1916. Il avait été nommé, 3 ans avant son décès, secrétaire des syndicats chrétiens des métallurgistes. Il était également artiste lyrique.

Au début de la guerre, en août 1914, alors qu'il montait la garde au hameau de « La Commune » dans l'entité de Gouy-lez-Piéton, un refroidissement provoque une pleurésie, l'infection se transportera à la tête et nécessitera une intervention chirurgicale. Hélas son état ne s'améliorera pas et il décédera à Bruxelles à l'hôpital St-Jean le 2 février 1916.

Il est le grand-père maternel d'Edith Piret qui nous a remis la photo ci-contre. Née en 1946, Edith reçut son prénom en hommage à Edith Cavell, l'infirmière britannique fusillée par les Allemands le 12 octobre 1915 à Schaerbeek pour avoir favorisé l'évasion de centaines de prisonniers.



- Xavier Emonts Alt

Il est né à Bruxelles le 28 août 1898 et est à l'Ecole royale militaire quand survint la guerre. Il fait la guerre au 23^e de ligne qui fut réuni un temps au 3^e de ligne. Ils connaissent le baptême du feu lors du fameux combat de Hauthem-Sainte Marguerite et le lendemain à Louvain. Le régiment connaît la gloire à Steenstrate en 1915 et subit l'attaque par les gaz délétères qui força le sort de la bataille. La grande offensive de 1918 permit aux 3^e et au 23^e d'accomplir de grandes choses : conquête des hauteurs de Clercken, de la forêt d'Houthulst, poussées jusqu'à Staden, Lichtervelde et Thourout. A la fin du conflit, Xavier a le grade de lieutenant.

Xavier a reçu de nombreuses décorations pour ses états de service durant la Première Guerre : Croix de Feu, 8 chevrons de front, Croix de Guerre et deux palmes lion d'argent, Croix de l'Yser, Médaille du Volontaire Combattant, Médaille de la Victoire et Médaille Commémorative 14-18.

En 1944, il est arrêté par les Allemands pour avoir abrité un parachutiste. Il nie mais hélas lors de la perquisition, on tombe sur une barre de chocolat américain qui entraînera sa déportation au camp de concentration de Gross Rosen près de Rogoznica en Silésie, aujourd'hui en Pologne. Il y est décédé le 9 décembre 1944.

Il était le grand-père de Madame Emonts-Alt qui nous a remis la photo ci-contre.



- Pierre Gemine

Né à Ensival le 3 novembre 1887.

Il fit la guerre comme brigadier dans le 1^{er} régiment de lanciers et resta 4 années sur l'Yser. Il fut blessé d'un coup de lance et garda un éclat de celle-ci dans le flanc toute sa vie.

Décoré à de multiples reprises.

En 1938, il part en Chine pour les chemins de fer et y travaille une vingtaine d'années. Il avait déjà été en Chine avant-guerre pour participer à des concours d'équitation.

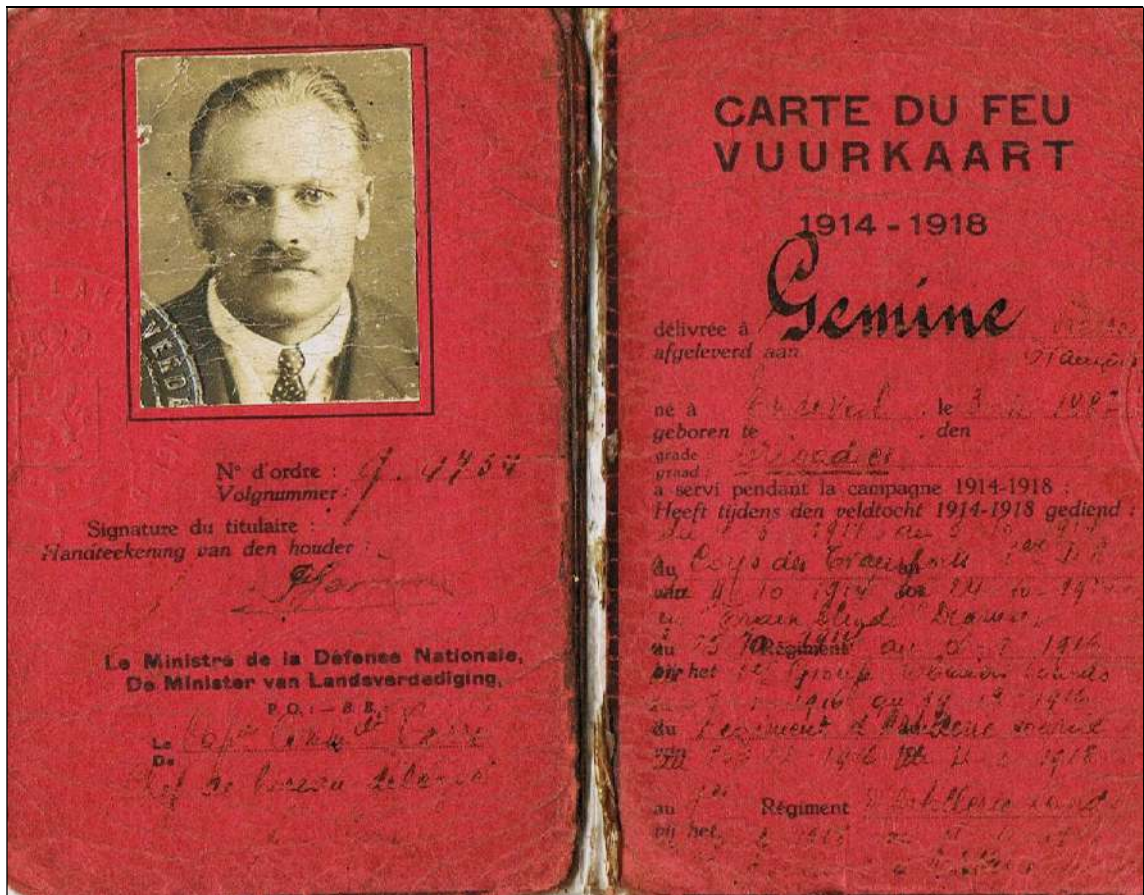
En 1960, il rachète la maison des propriétaires de l'ancienne tannerie de Vaux-Chavanne où il est décédé en 1974.

Son petit-fils Pierre nous a remis les photos ci-contre et ci-dessous.



Liège. Les Lanciers en grande tenue.

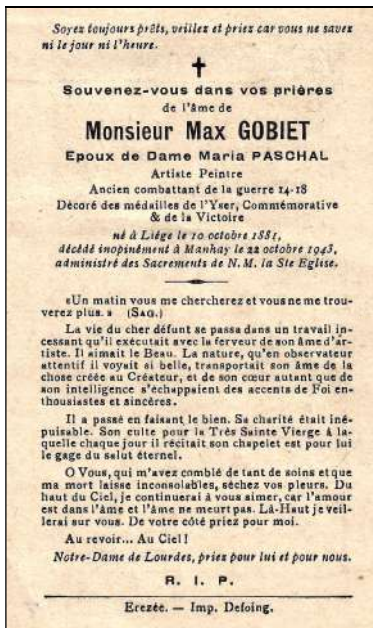
Les Lanciers défilent à Liège.



Carte du feu de Pierre Gemine.



4^e escadron des Lanciers.



- Max Gobiet

Né à Liège le 10 octobre 1881 et décédé à Manhay le 22 octobre 1943. Il s'était installé à Manhay en 1930 dans le chalet du professeur d'université, monsieur Gilkinet, dont il était cousin.

Ancien combattant 14-18, décoré de la Médaille de l'Yser, de la Médaille Commémorative et de celle de la Victoire.

C'est un peintre de la fagne et de ses alentours. La Haute Ardenne a sollicité toute son attention.

Quelques tableaux : « Vers la Baraque Fraiture », « L'Amblève vers Lorcé », « La chapelle Ste Anne », « Le village de Dochamps » ...

Il était un personnage important de la peinture wallonne et, dans les années 30, administrateur de l'Association « L'art vivant au pays de Liège ». Fin 1944, le chalet Gilkinet sera détruit lors de l'offensive des Ardennes et une grande partie de ses tableaux seront perdus.



Ruines du chalet Gilkinet.
(Parking à la sortie de Manhay vers Bastogne, à 100m dans le chemin à droite.)



Un souvenir de l'époque toujours présent
Un séquoia qui ornait le parc du chalet.



Un tableau de Max Gobiet.
Il s'agirait bien de la chapelle St-Donat de Bra.



LEBOUTTE, Alphonse-L.-J.
Erezée. — Soldat. 8 ch .fr.
✕ 2 P.; mvc; ▽; Ⓒ 14-18.

- Alphonse Leboutte

Epoux d'Eugénie Pirson. Né à Erezée le 10 avril 1894.

Volontaire de guerre 14-18. 22^e de ligne. Croix de Guerre, Croix de l'Yser, Croix de Feu, Médaille Commémorative et Médaille de la Victoire.

Il a été agent des eaux et forêts et était un grand ami de Maurice Bernier d'Oster, garde forestier également et neveu du lieutenant Maurice Bernier, décédé en 1917.

Il est le grand-père de Pascal Daulne qui nous a confié ces souvenirs.



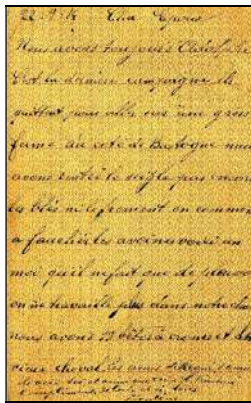
Durant la guerre, Alphonse Leboutte, à gauche, avec des camarades.



- Arthur Petitjean

Originaire de Regné. Soldat dans l'artillerie, 19^e batterie de place. Il doit avoir combattu dans un fort de la région liégeoise. Quand celui-ci est détruit par l'ennemi, il s'enfuit en Hollande, comme beaucoup, pour échapper à la captivité. Pas de chance, les Hollandais, en vertu de leur neutralité, avaient l'obligation d'interner les soldats belligérants arrivant chez eux. Le 22 septembre, il est déjà prisonnier en Hollande. Arthur a donc passé plus de 4 années au camp de Zeist, près d'Utrecht. Sa maman entreprendra le voyage jusque Zeist dans les conditions qu'on imagine pour le voir et lui apporter du réconfort et également de la nourriture. Arthur est décédé en avril 1940.

Il était l'époux de Léontine Laurent et, en 1912, il aura un fils nommé Joseph, le père de Léontine (Didine) qui nous a donné les documents illustrant cet article.



Une carte de son épouse datée du 22 septembre 1914.

« Cher époux. Nous avons toujours Adolphe, c'est la dernière campagne. Ils quittent pour aller sur une grosse ferme du côté de Bastogne. Nous avons rentré le seigle, pas encore les blés ni le froment. On commence à faucher les avoines. Voici un mois qu'il ne fait que de pleuvoir. On ne travaille plus dans notre champ. Nous avons 19 bêtes à cornes et le vieux cheval. Les amis de Regné dorment-ils avec toi ainsi que ceux de Fraiture. Compliments de tous et à tous. »



Une carte de Capetown de son ami Joseph Minet, sans doute originaire de la région de Les Tailles.

Joseph était soldat mais s'est fait engager comme agent territorial au Katanga par l'administration basée à Sainte-Adresse. Il écrit à Arthur en septembre 1915 qu'il est arrivé au Cap, en venant de Londres. Il signale qu'il va prendre le train pour un voyage de 7 jours jusqu'à Elisabethville. A noter que pour cause de censure, il écrivait à ses parents par l'intermédiaire d'Arthur interné dans un pays neutre afin que celui-ci leur fasse parvenir des nouvelles par l'intermédiaire de sa famille.



Carte de permission d'Arthur datée du 19 octobre 1918. Il peut sortir dans un rayon se limitant à la distance pouvant être parcourue à vélo ou à pied.

- Joseph Pérée

Joseph Pérée d'Anvers était sergent au 5^e régiment des chasseurs à pied. En 1916, il partira pour Bayeux afin de recevoir une formation dans le cadre de la constitution d'un peloton spécial. Il est blessé à la fin de la guerre. Durant tout le conflit il tiendra des carnets de campagne ainsi que son ami Albéric de Fraipont. En 1931, son ami Albéric en fera un livre intitulé « Ce n'est qu'un bout de sol ».

La fille de Joseph a habité à Vaux-Chavanne.



Joseph Pérée – 1898-1980



Peloton spécial des chasseurs avant le départ pour Bayeux



*Place St Patrice à Bayeux - 11 décembre 1917 – Le peloton spécial à l'exercice.
Carte envoyée à sa sœur*

Inspection Générale de l'Armée Belge

CENTRE D'INSTRUCTION
DES
SOUS-OFFICIERS INSTRUCTEURS
DE BAYEUX

BULLETIN D'APPRECIATION

Je soussigné, commandant le C. I. S. O. I. de Bayeux, certifie que le (1) *Caporal, Pérée Joseph* du (2) *5^{ème} régiment de chasseurs à pied* a suivi les travaux théoriques et pratiques de la (3) *sixième* session (4 semaines) pour grades d'infanterie de l'armée de campagne.

Il a obtenu la mention : *Bien*

Sa conduite a été : *Très bonne*

Bayeux, le (4) *17* décembre 1917

[Signature]

(1) Grade, nom et prénoms
(2) N° du régiment
(3) N° de la session
(4) Date
(5) Sceau du C. I.
(6) Sceau de l' I. G. A.

Voir le programme au verso

Bulletin d'appréciation de Joseph Pérée

ARMÉE BELGE -- BELGISCH LEGER

DIVISION *Congé de convalescence* CORPS ET UNITÉ ADMINISTRATIVE
DIVISIE *Administratieve* KOPPS EN BESTUURSEENHEID

Permission de quinze (15) jours
VERLOF VOOR *15* DAGEN

accordée au *Sergent Pérée Joseph du 5^{ème} ch. a p*
toegestaan aan den *15 n° 1153*

pour se rendre à *Anvers*
om zich te begeven naar

desservi par la gare de *Anvers* département de *Anvers*
dienstdoende statie

Sous l'obligation, *de retour au* Le *18* décembre 1918
Le porteur de la présente permission doit se conformer aux indications portées au verso sous peine de punition disciplinaire grave.

De drager van dit verlof moet, op straf van zware tuchtstraf, zich schikken naar de aanduidingen die op de keerzijde staan.

Le *18* décembre 1918

Den *18* Le *Medecin de Boudé 1^{er} al Service*
Den (Signature - Handteekenen)

Timbre de la gare desservant le lieu de la permission

A L'ARRIVÉE DU FRONT AU RETOUR VERS LE FRONT

SCEAU DU CORPS ZEGEL VAN HET KORPS

Datumstempel van de spoorwegstatie waar de in verlof gaande afstapt.

BIJ DE ST VAN HET FRONT BIJ HET VERTREK NAAR HET FRONT

Permission accordé à Joseph Pérée pour raison de convalescence - Le 15-11-1918



Nouvel an 1918 - Boyau de la mort - Joseph debout, de face 2e en partant de gauche



Dixmude- janvier 1918- Joseph, à gauche au second plan

Ambulance Océan
Vimshem

Armée belge

Demande d'ordre de transport

Le Médecin de Bⁿ Directeur de l'ambulance "Océan" Vimshem
à Monsieur le Commissaire militaire de la gare d'Adinkerke
Veuillez faire établir un ordre de transport de la gare de Adinkerke
à Anvers - pont

| Officiers | Ammunition | Si: Officiers et soldats | Voitures Camions | | Nombre et nature des colis | Poids Kil | Wagons | | Corps ou service destinataire | Observations |
|-----------|------------|-----------------------------|---------------------|------------|----------------------------------|--------------|--------|----|--|--------------|
| | | | 2 roues | 4 roues | | | Nombre | N° | | |
| | | 1 soldat sergent | | | | | | | En camp de ambulance à Anvers | |



Le 18 novembre 18 --

[Signature]

Ambulance 'Océan'
Vimshem

Armée belge

Demande d'ordre de transport

Le médecin de Bⁿ Directeur de l'ambulance "Océan" à Vimshem
à Monsieur le Commissaire militaire de la gare d'Adinkerke
Veuillez faire établir un ordre de transport de la gare d'Anvers
à Parignies Belgique

| Officiers | Ammunition | Si: Officiers et soldats | Voitures Camions | | Nombre et nature des colis | Poids Kil | Wagons | | Corps ou service destinataire | Observations |
|-----------|------------|-----------------------------|---------------------|------------|----------------------------------|--------------|--------|----|-------------------------------------|--------------|
| | | | 2 roues | 4 roues | | | Nombre | N° | | |
| | | 1 soldat sergent | | | | | | | D. C. de Parignies Belgique | |



Le 18 novembre 18 --

[Signature]

Demande d'ordre de transport de l'ambulance Océan - 18 novembre 1918

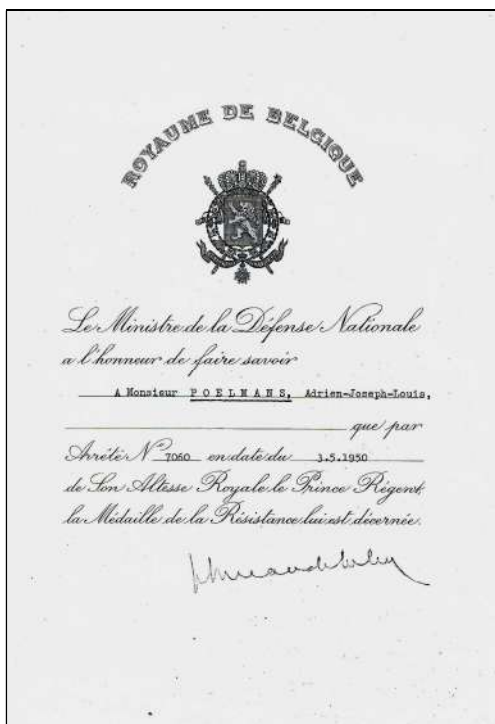
Adrien, Joseph, Louis Poelmans

Titulaire de la Médaille de la Victoire, de la Médaille Commémorative 14-18, de la Croix de Guerre et de la Médaille des défenseurs de Liège. En 1950, la Médaille de la Résistance lors de la guerre 40-45 lui sera décernée. Il était originaire de Waremme.

C'est le grand oncle par alliance de Madame Jeannine Simon qui nous a remis les documents ci-dessous.



**Octroi de la Médaille de la Défense de Liège
le 29 juin 1920.**



**Médaille de la Résistance 40-45,
octroyée le 3 mai 1950.**



Joseph Thiry assis, un camarade à ses côtés

- Joseph Thiry

Joseph Thiry est né à Liège le 2 juillet 1886. Vers 18 ans, il commence à travailler aux Chemins de fer. Le 25 juillet 1911, il épouse Marie, Joséphine, Léopoldine Collard née à Liège le 19 septembre 1883. Dans le cadre de son travail à la gare de Bleyberg (rebaptisé Plombières après la guerre), à la frontière allemande, Joseph Thiry était également amené à se rendre fréquemment à Aix-la-Chapelle. C'est pour ces raisons qu'il est approché début 1914 pour faire partie d'un service de renseignements.

Son rôle consiste rapidement à observer les mouvements de troupes et de matériel militaire transportés par voie ferrée et à transmettre ces renseignements aux autorités.

Dès le mois d'août 1914, parmi ces observateurs volontaires qui bravaient la mort pour être utiles à leur pays, certains allaient tomber sous les balles des pelotons d'exécution allemands. D'autres connaîtront le régime des prisons d'outre-Rhin. Le 24 mai 1915, Germain Bury est fusillé à Liège. Le 18 octobre, c'est le tour de Constant Herck. Un des responsables du réseau était Franz Creusen qui organise dans la nuit du 13 au 14 décembre 1914 la destruction par explosifs de la voie ferrée à Gemmenich. Début 1915, Franz Creusen fuit en Hollande d'où il continue à diriger le service de renseignements.

Il est repéré par un espion allemand et attiré à un rendez-vous à la frontière entre la Belgique et la Hollande lors duquel il est arrêté en août 1916. Il sera incarcéré à la prison St-Léonard et condamné à être fusillé en octobre 1916. L'exécution fut retardée in extremis grâce à l'intervention de l'aumônier, l'abbé Warnotte, qui prévint l'ambassadeur de Hollande qu'on allait fusiller un prisonnier arrêté illégalement en territoire hollandais. Le souci procédurier des Allemands allait valoir la vie sauve à Franz Creusen. Le réseau de résistance liégeois, « La Dame Blanche » allait réussir à faire évader Franz un peu plus tard. Ces événements sont racontés dans le livre de Laurent Lombard : « Un fusillé vivant » - Vox patriae - Stavelot -1939.

Quant à Joseph Thiry, il continue son obscur travail de renseignements pendant toute la guerre. En mai 1940, dès l'envahissement de la Belgique par l'armée allemande, il décide de fuir en Angleterre avec son épouse. Il était en effet persuadé d'être fiché comme agent de renseignements. Il sera malheureusement tué dans un bombardement à Poperinghe le 1^{er} juin 1940.

Remarque : Il semblerait que le principal responsable du service de renseignements, auquel appartenait Joseph Thiry, était Dieudonné Lambrecht (1882-1916) qui décida de la création d'un poste d'observation à Gouvvy avec la collaboration des Grandprez de Stavelot dont nous avons parlé dans le chapitre consacré aux Russes de la Cedrogne. Ce service était en relation avec le « War Office ». D. Lambrecht sera fusillé le 18 avril 1916 à la Chartreuse. Une rue de Liège porte son nom ; elle se situe près de son lieu de naissance, au 42 de la rue du Préay



« L'art des tranchées »¹⁰⁹ : une balle avec la représentation d'une Vierge à l'enfant (Ht. 5cm - Diam. 1.5cm).

Un souvenir de la guerre ayant appartenu au beau-frère de Joseph Thiry.

Joseph et son beau-frère Léopold Collard, né le 10 octobre 1886 et combattant en 14-18 comme soldat dans un régiment de ligne, étaient respectivement le grand-père et le grand-oncle de Christiane Strauven,



Joseph Thiry est assis à la 4^e place à gauche de la table.

¹⁰⁹ <http://bleuhorizon.canalblog.com/archives/2007/05/07/3945289.html>.



- Jean-Joseph Thirionnet

Quelques lignes de Martine Frix de Malempré, au sujet de son grand-père

Jean-Joseph Thirionnet est né le 31 décembre 1891 à Néthen, un petit village du Brabant Wallon. Il est l'aîné d'une famille de 6 enfants, (4 garçons, 2 filles). Il est instruit mais n'a certainement pas fait d'études supérieures. Il est entrepreneur en construction et écrit sans faute ! En 1914 (probablement en mai), il épouse Victorine Juliette Laurent. Elle est d'origine flamande et ne parle que le patois. Elle sait à peine lire. Elle a quitté l'école à 9 ans.

Quand la guerre éclate, il est mobilisé. Il avait fait son service militaire. Il est affecté à la défense de Liège, au fort de Chaudfontaine.

Le fort explose en août 1914. Il est très grièvement brûlé. Il part en captivité en Prusse. Il ne rentrera en Belgique qu'en 1920. Pourquoi ?

A son retour, il découvre son petit garçon de 5 ans qui ne le comprend pas. Il ne parle pas le français et refuse un papa qui n'est pas un soldat. Il devra l'appivoiser pour en faire son fils et gardera de ce fait beaucoup de chagrin. Il aura 3 filles, maman, née en 1922 et des jumelles nées en 1923.

Il ne parlait jamais de la guerre, et si on l'évoquait, les larmes lui venaient directement. Il gardera des Allemands une peur panique. Il ne mangera plus jamais du pain noir ou gris, c'est le « pain des prisonniers ». Quand la guerre survient en 1940, à Hamme-Mille, où il habite maintenant avec ses 4 enfants, est occupé et des soldats allemands sont logés chez l'habitant. Il devra loger des soldats attachés au champ d'aviation de Beauvechain. Il en a peur, mais jamais, il ne les agressera.

Bon-Papa a laissé sa jeunesse et ses illusions en Prusse. A son retour, c'est un homme triste, brisé. Il travaillera en France pendant de nombreuses années, pour la reconstruction du pays.

Il reçut de nombreuses médailles et distinctions pour son service pendant la 1^{ère} guerre mondiale. Il décède à Louvain le 5 avril 1957.



- Arnold van Wassenhove

Arnold possédait la maison et la ferme de Massotte au début du 20^e siècle. La ferme était louée à Antoine Verday. La maison appartient toujours à la famille aujourd'hui.

Arnold était né le 10 juillet 1879 à Kerkhove dont il a été bourgmestre. Il est décédé le 2 décembre 1947 à Bruxelles. Il était capitaine d'infanterie en 14-18.

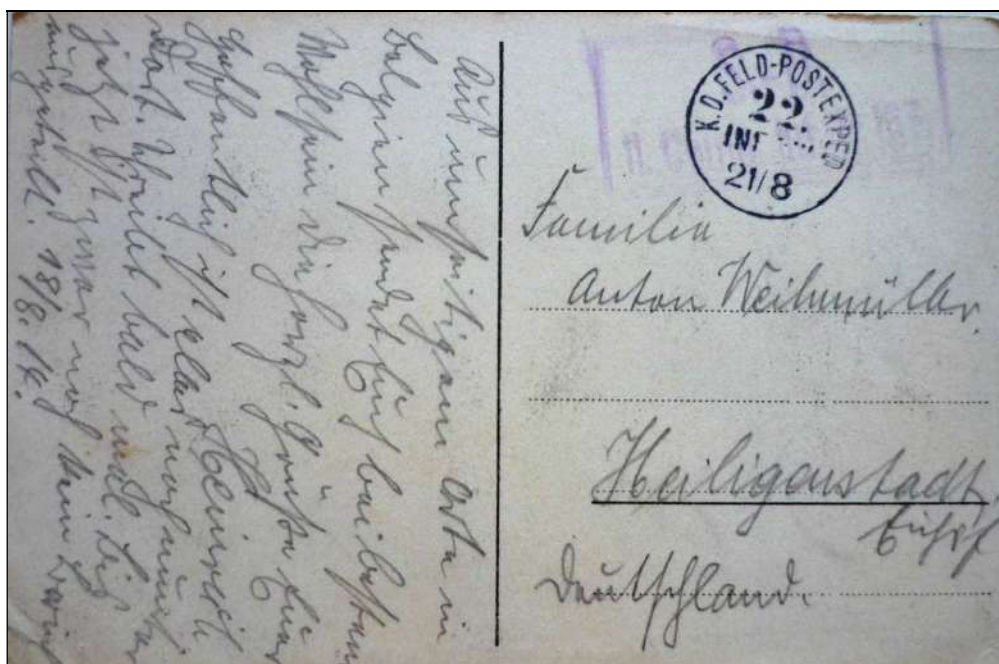
Quelques témoignages allemands

Voici quelques rares témoignages de la vie des soldats allemands qui passèrent par notre région, emmenés dans cette folle guerre du fait d'un nationalisme absurde et des ambitions et fantasmes de dirigeants européens aveuglés par le pouvoir.

Le 18 août 1914, un soldat de l'armée allemande occupant Manhay envoie des nouvelles à sa famille à Heiligenstadt.



Odeigne (Manhay) - Panorama



**Une unité allemande devant le vicinal Comblain – Manhay – Melreux
à l'arrêt de Ny, avant le terminus de Melreux.**



Les Allemands sont partout en Belgique. Ils combattent sur le front et administrent l'intérieur du pays. Ici, les sujets de l'Empereur Guillaume ont remplacé le personnel belge de la gare de Melreux-Hotton.

Les soldats allemands sont à présent à Melreux. Ils sont chargés du contrôle de la gare et les employés belges sont remplacés par des Allemands. Au second rang, on reconnaît les uniformes de ceux qui sont photographiés à l'arrêt de Ny. Quel est leur rôle exact ? Nous ne le savons pas ; peut-être sont-ils chargés de la maintenance, de la logistique ou de la sécurité.

Un soldat allemand des « cantons de l'Est »

Suite au traité de Vienne en 1815, la région de Malmédy et St-Vith sera rattachée à la Prusse.

Quand éclate la Première Guerre mondiale, des habitants de cette contrée devront combattre sous le drapeau allemand.

En 1925, suite au traité de Versailles, les cantons de l'Est seront incorporés à la Belgique. En 1940, la région sera à nouveau rattachée à l'Allemagne jusqu'en 1945.



Voici la photo de Hubert Schmitz qui devra combattre sous l'uniforme allemand. Il était né à Murringen près de Bullingen (Bullange) le 18/11/1889. Il est décédé le 5/5/1960.

Hubert porte le casque à pointe pour la photo. Ce casque en cuir, d'origine prussienne, n'offrait que peu de protection. Au départ, la pointe était destinée à servir "d'éjecteur" pour d'éventuels coups d'épée de cavaliers. La pointe est par la suite devenue un élément décoratif. Ce casque fut progressivement abandonné durant la guerre 14-18 et ne servit plus que lors des cérémonies ou pour des photos. Il a disparu complètement après la Première Guerre.

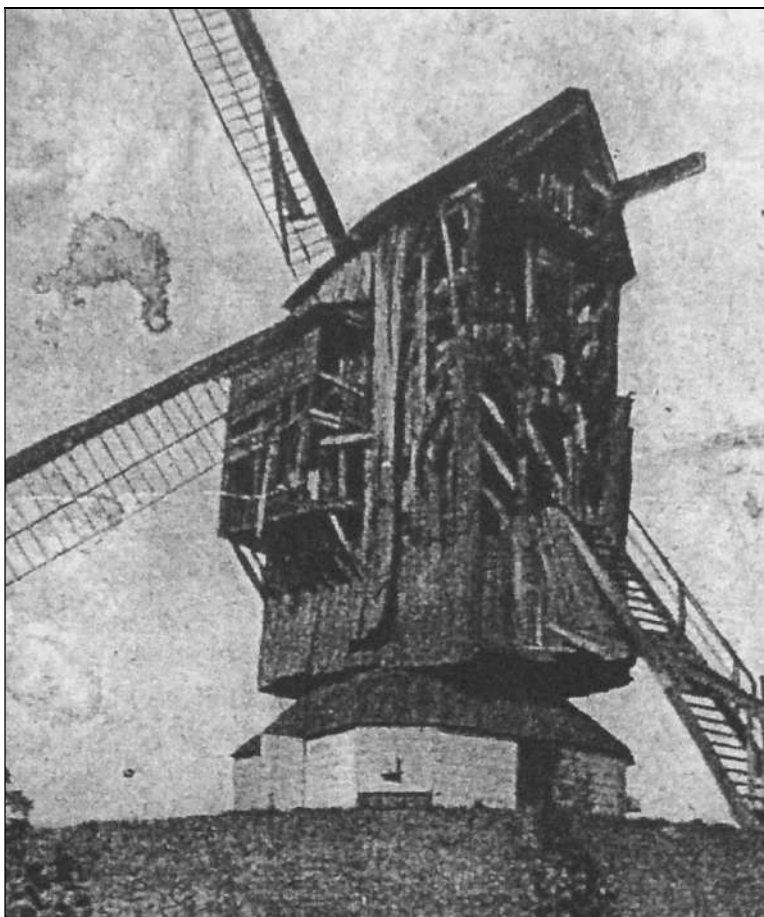
Cette photo nous a aimablement été remise par sa fille, madame Schmitz, veuve Farnir.

Illustrations de la vie quotidienne de nos soldats

L'invasion de la Belgique avait finalement été stoppée lors de la bataille de l'Yser qui se déroula du 17 au 31/10/1914. L'armée belge, aidée par la 42^e division d'infanterie de Foch et notamment par deux bataillons de Sénégalais qui viendront renforcer la défense de Dixmude, réussira à stopper l'armée allemande et le front se stabilisera de part et d'autre des polders inondés le 30 octobre grâce à l'ouverture des écluses.

La journée du 31 octobre fut particulièrement importante avec la reprise de **Ramscapelle** par le 6^e de ligne aidé du 7^e, de deux compagnies du 14^e et de deux bataillons français de chasseurs et de tirailleurs algériens. La ligne générale de défense fut ainsi rétablie et on évita une trouée allemande entre Nieuport et Dixmude. Joseph Jacoby prit part à cet épisode glorieux.

La bataille de l'Yser a été déjà évoquée, notamment dans l'article de Philippe Bastin ainsi que dans ceux consacrés au général Jacques de Dixmude et au colonel Jacoby.



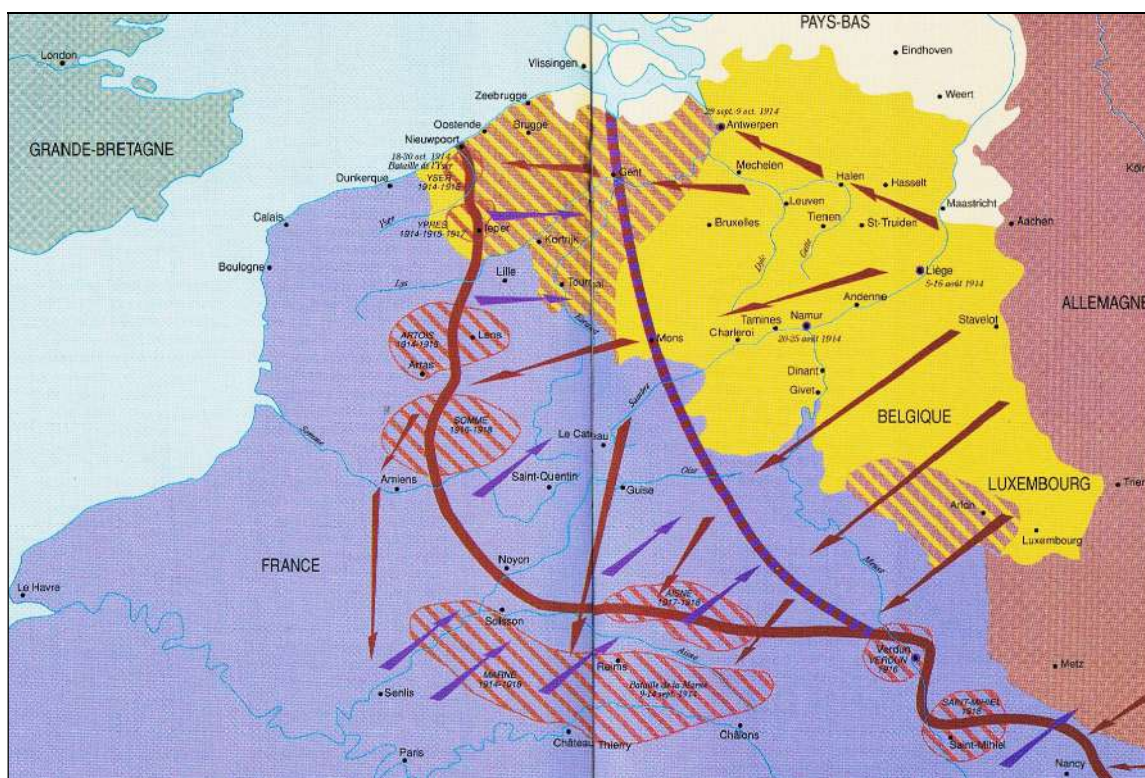
Le moulin de Ramscapelle en 1914, témoin des combats.

« Pendant ce temps, le moulin, en sentinelle avancée, à la lisière du village continuait d'agiter ses grands bras décharnés... Le moulin hanté ne s'arrêtait pas de tourner multipliant ses appels de détresse.... Quand, plus tard dans la matinée nous fîmes au pied du moulin le bilan de nos pertes, nous comptâmes 31 tués dont 3 officiers, 175 blessés dont 5 officiers. »¹¹⁰

¹¹⁰ Jean Bahou (pseudo de J. Jacoby - du nom d'un lieu-dit de Grandmenil)- « Le 6^{ème} de ligne à Ramscapelle » - Le 20^{ème} siècle du 27/11/1916 - nr 745- série nouvelle.

Une guerre de position, la guerre des tranchées, commencera en France et en Belgique. Le front s'étendra de la mer du Nord à la frontière entre la France et la Suisse. Le gouvernement belge s'installera près du Havre, à Sainte-Adresse.

L'armée belge assistée des Anglais et des Français résistera pendant plus de 3 ans à toutes les offensives, y compris aux horribles attaques par gaz asphyxiant à partir d'avril 1915.



Carte Parcours - Artis-Historia - 1993 ©. ¹¹¹

-  Territoires opérationnels
-  Zones soumises à l'autorité allemande
-  Ligne de front de la guerre des tranchées
-  Ligne de front le 11 novembre 1918
-  Attaques allemandes
-  Attaques des alliés
-  Place forte

¹¹¹ « Parcours »- Artis-Historia - Bruxelles - 1993 - page 27. Nous nous sommes efforcés de demander l'autorisation de reproduction de cette carte. Artis Historia n'existant plus, nous n'avons pu retrouver les détenteurs éventuels de droits.

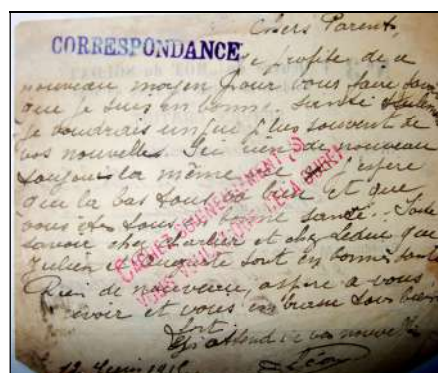
Ci-dessous, nous vous présentons quelques photos, documents ou objets ayant appartenu à nos soldats. Certains illustrent une vie quotidienne à laquelle chacun s'efforce de donner un caractère le plus normal possible. Nous donnons aussi quelques extraits de la feuille d'information : « La famille ardennaise ».

Le mot du soldat

En Belgique occupée, l'acheminement du courrier envoyé par des soldats ainsi que l'envoi de lettres à ceux-ci étaient interdits par l'autorité allemande. Du front ils expédiaient donc des lettres à des correspondants en Hollande qui les faisaient suivre à une adresse belge (voir plus haut un courrier de M. Bernier) ou donnaient des nouvelles à des prisonniers belges aux Pays-Bas qui les transmettaient à mots couverts quand ils écrivaient à leurs familles (voir plus haut une lettre adressée à Arthur Petitjean). En 1915, le jésuite Henri Philippart de Tournai et Philippe Baucq de Bruxelles vont organiser le système des « mots du soldat »¹¹². On écrivait sur de fins billets, de 7,6 cm sur 9,4, pouvant être facilement dissimulés, parfois dans des boîtes de conserve qu'on remplissait de centaines de mots. Ces courriers adressés aux familles belges étaient acheminés via la Hollande et certains envois arrivaient à Liège. Des messagers portaient les remettre aux familles. En rouge, un cachet : « Cachez soigneusement si vous voulez que cela dure. » Vu la clôture électrifiée installée par les Allemands entre la Belgique et la Hollande, il y avait des filières pour faire passer des hommes en Hollande (voir les Russes de la Cedrogne) et il en allait de même pour le courrier. Pour les réponses, les familles ne renseignaient pas de nom mais un numéro inscrit sur le mot afin de ne pas risquer de représailles.



La clôture électrifiée entre les Pays-Bas et la Belgique. ¹¹³



Le mot du soldat.

Daté du 12 juin 1915, un courrier de Léon Henneman à ses parents. Léon est le parrain de monsieur Monfort, beau-père de Marie-Claire Lecart qui nous a prêté ces documents.

« Chers parents. Je profite de ce nouveau moyen pour vous faire savoir que je suis en bonne santé. Seulement je voudrais un peu plus souvent de vos nouvelles. Ici rien de nouveau, toujours la même vie et j'espère que là bas tout va bien et que vous êtes tous en bonne santé. Faites savoir chez Charlier et chez Leduc que Julien et Auguste sont en bonne santé. Rien de nouveau, aspire à vous revoir et vous embrasse bien fort. En attendant de vos nouvelles. Le 12 juin 1915. Léon.»

¹¹² <http://optimiste.skynetblogs.be/tag/le+mot+du+soldat>

¹¹³ « L'Invalide Belge » - octobre 2013 - Organe de la Fédération Royale Nationale des Militaires Mutilés et Invalides de la Guerre.

Quelques photos



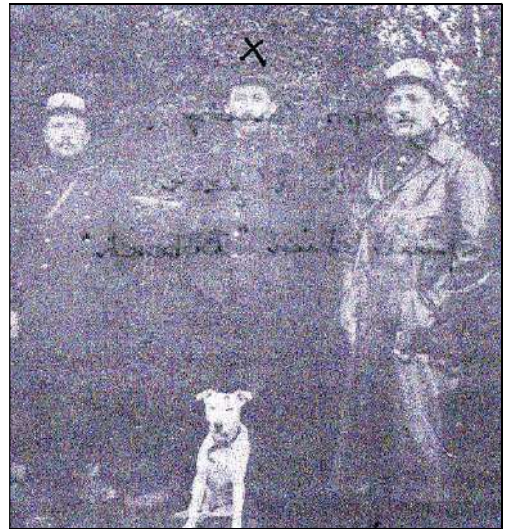
Tournée d'inspection.



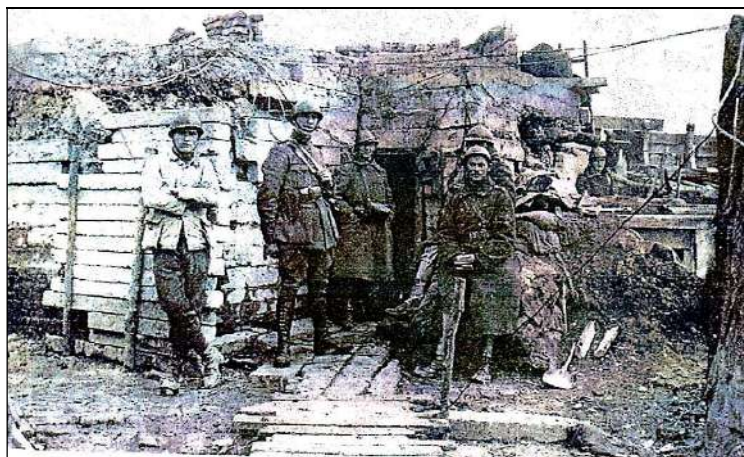
On élève des poules.¹¹⁴



Un logement sur l'Yser: la baraque où logeait Joseph Jacoby.



Sur l'Yser, Joseph Jacoby et son chien Boboxh.



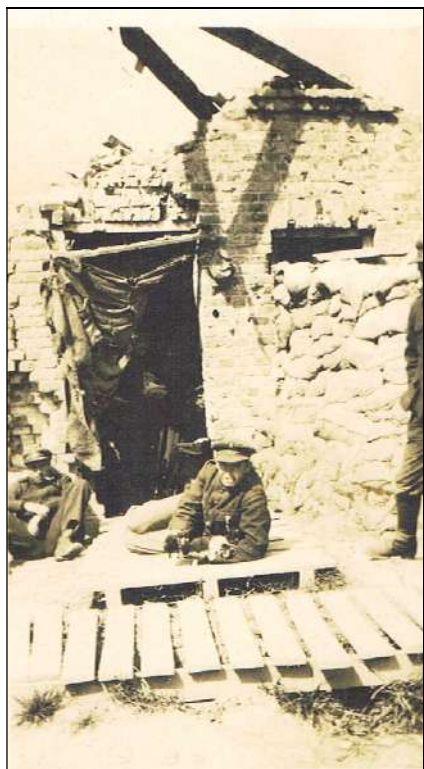
Sur le front de l'Yser. Photo d'Adolphe Jacoby, le frère de Joseph.¹¹⁵

¹¹⁴ Photos prises par Léon Hennemann - Documents Monfort-Lecart.

¹¹⁵ Ces 3 photos nous ont été remises par la famille Jacoby.



A la soupe.



*Photo prise par Maurice Bernier.
Un soldat cajole son chat.*



*Un poste d'observation situé dans une nacelle avec liaison
téléphonique. La photo a été prise depuis une autre nacelle.¹¹⁶*

¹¹⁶ Ces photos sont issues d'une collection privée.



La tranchée Petrograd. Elle a été reconstruite près de la tour de l'Yser.



UNE MITRAILLEUSE ANTI-AVION - SON DISPOSITIF LUI PERMET DE SUIVRE EN TOUS SENS LE VOL DES "TAUBES".

Mitrailleuse anti-avion. ¹¹⁷

¹¹⁷ Photos Camille d'Hulster.

Quelques objets ayant appartenu à un combattant de la région sur l'Yser



De gauche à droite et de haut en bas: un shako (sorte de képi), un étui à revolver, un jeu d'échecs de poche, un masque à gaz dans sa boîte, une petite lanterne fonctionnant avec une bougie, un cadre avec photo de famille, deux briquets dont un artisanal en cuivre, une chaufferette de poche (on la remplissait de braises), une gourde, un jeu de cartes, 1 petite boîte pour des pilules et une autre contenant des friandises au chocolat, l'insigne du camoufleur (badge décerné à celui qui avait réussi les épreuves de camouflage), un sifflet, un flacon de parfum de lavande, un savon, un peigne, un miroir incassable en acier poli et son étui, un porte-monnaie, des pansements, une pince à ongles, un porte-plume, du fil à coudre, un mini calendrier, un livre de prières, une pipe et un porte-clefs.¹¹⁸



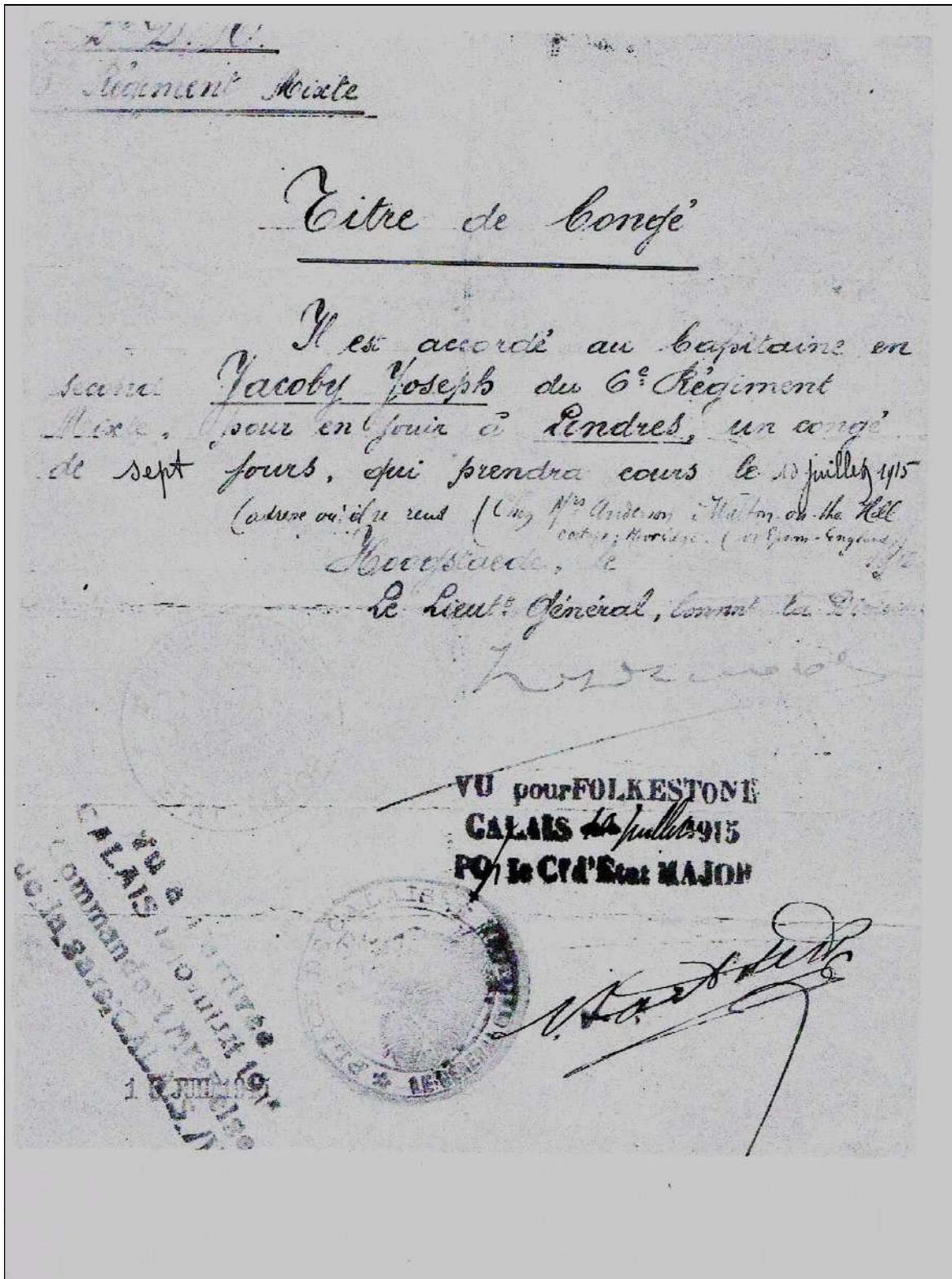
Dague d'un soldat de Deux-Rys.



**Coupe-papier fait avec un éclat d'un obus tombé sur Lantin.
Un autre exemple de « L'art des tranchées ».**

¹¹⁸ Ces objets font partie de collections privées.

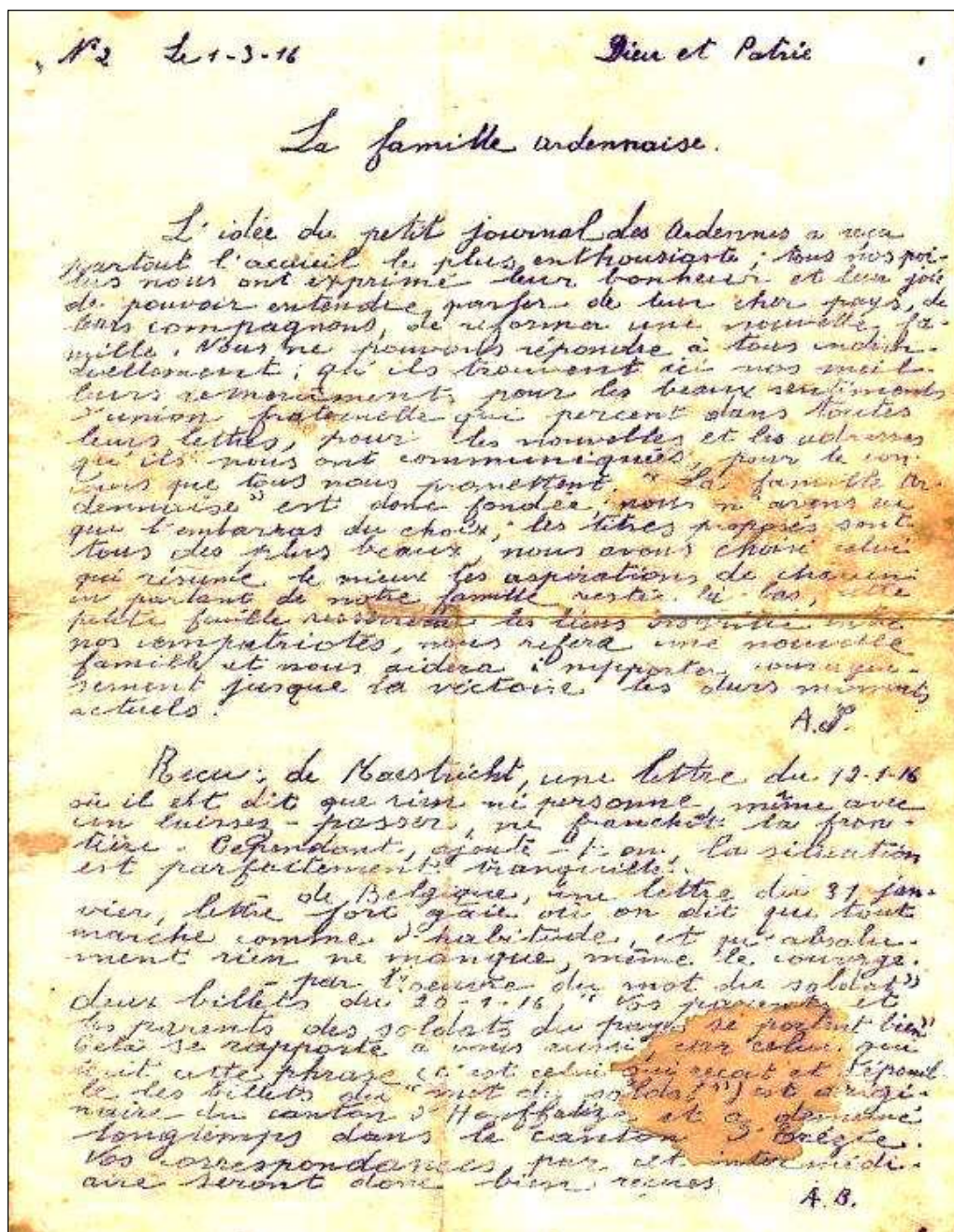
Un titre de congé



« Le capitaine en second, Joseph Jacoby, peut se rendre 7 jours à Londres, du 10 au 17 juillet 1915. »

« La famille ardennaise »

En 1916, l'aumônier militaire Simon de Bihain va créer cette feuille d'information. Dans ces bulletins, des militaires ardennais, dont le capitaine Jacoby de Grandmenil et l'abbé Bastin de Harre, vont donner régulièrement des nouvelles des soldats ardennais et de leurs villages. Ces petits journaux sont destinés aux soldats ; nous ne savons comment ils étaient reproduits (dans une lettre, un rédacteur parle du travail de leurs imprimeurs). Ci-dessous, des extraits de trois de ces lettres d'informations, les deux premières découvertes à Fanzel ¹¹⁹ et la troisième à Lyon.



La première page du n° 2 de la lettre d'information « La famille ardennaise » en date du premier mars 1916.

«L'idée du petit journal des Ardennes a reçu partout l'accueil le plus enthousiaste ; tous nos poilus ont exprimé leur bonheur et leur joie de pouvoir entendre parler de leur cher pays, de leurs compagnons, de reformer une nouvelle famille.»

¹¹⁹ Monsieur Hendrix de Fanzel a retrouvé cinq lettres « La famille ardennaise » dissimulées dans le grenier de sa maison.

En page 2 et 3, on trouve le récit de la journée de 1 août 1914 par E.T d'Ottre : Une veille de guerre en Ardenne

« Il y a longtemps déjà !!!

C'est le 1^{er} août 1914, le samedi. A Liège, branle bas général. Les gares sont encombrées, tout le monde rentre chez soi. Il y a de la foudre dans l'air et un malaise général oppresse tous les cœurs. Ha ! vivement je prends le dernier train pour retourner à Ottre. J'arrive à Vielsalm avec un retard considérable, car notre train a été retenu en cours de route. On dit que les Allemands empêchaient le dernier train de Trois Vierges de rentrer en Belgique et ce n'aurait été qu'à la suite de représailles pour l'express Liège Luxembourg qu'ils se seraient enfin décidés à nous le restituer. Etait-ce vrai ?

Le tram de Lierneux est bondé de gens du pays qui reviennent de Marche où ils sont allés conduire leurs chevaux réquisitionnés. Nous croisons sans cesse des chariots de fourrage qui, paraît-il, ont été réquisitionnés aux Tailles. L'émotion est intense dans notre cher pays, d'ordinaire si tranquille. Brusquement un vent de tempête et de malheur a soufflé sur nos contrées et a réveillé nos populations paisibles et heureuses. Ces événements si rapides et si alarmants les ont bouleversés ; on fait mille suppositions et les commentaires vont bon train. Je quitte ces braves gens au café Charlier à Hébronval et seul, plongé dans de bien tristes réflexions, je regagne Ottre. Mon cœur saigne à la pensée que dans quelques jours peut-être ces maudits Allemands saliront, souilleront nos chères contrées, nous écraseront pour aller attaquer la France.

On veille encore au café Baudoin. J'entre et j'y rencontre mon père, Léon Minet, Eugène Laurent, Eric Velter, Leclerc, d'autres aussi qui commentent les événements. C'est comme une veillée d'armes... Je reviens avec les journaux du soir. Que dit-on à Liège, que fait-on, que se passe-t-il ? Telles sont les questions qui se pressent sur toutes les lèvres ; on est avide de nouvelles ! Hélas, que puis-je leur apprendre ; on ne sait rien à Liège, pas plus que dans nos fermes. On épluche les journaux ; les Allemands n'oseront jamais déclarer la guerre ; l'Angleterre, la Russie, le Japon sont là... !! Et cependant ! Pour calmer un peu leur inquiétude, je leur dis que l'Allemagne ayant protesté contre l'interdiction d'exportation décidée par le gouvernement belge, celui-ci réquisitionne avant de rouvrir les frontières. C'est ce que l'on dit à Liège, mais je n'y crois guère. La garde civique d'Ottre est convoquée !! Et jusque bien tard on discute des mesures à prendre, on parle de ceux qui sont partis et de ceux qui vont partir ; ou on commente le départ des prêtres et des instituteurs des environs appelés pour la Croix Rouge, bien que n'ayant jamais été soldats, etc, etc. Les uns rappellent 1870, la terreur inspirée par les Prussiens.

Le lendemain matin je dois déjà repartir, je quitte les miens, mon cher pays, le cœur bien gros. J'aurais bien voulu rester, partager les douleurs des miens et de mes compatriotes, mais je dois reprendre mon poste au plus tôt, la Patrie va sûrement avoir besoin de tous ses enfants. Je quitte nos Ardennes avec confiance cependant, car si j'y ai trouvé la population alarmée, je l'ai aussi trouvée résolue à faire son devoir, animée du plus pur esprit de patriotisme. Les Ardennais seront, comme tous les Belges, aussi forts dans le malheur que dans les temps faciles.

Quelques jours plus tard, je lisais dans un journal de Liège, combien grande avait été l'émotion quand, dans la nuit, les cloches d'Ottre, de Regné, de Fraiture annoncèrent à la population que la mobilisation générale était décrétée. Je lisais avec un serrement de cœur le passage où le reporter relatait ces nouvelles du pays et c'était les noms de nos chers villages de la commune de Bihain. »

Signé : E.T.

A la fin de la page 3, des nouvelles de Gouvy par J.P. et sur la page 4 qui suit, il est demandé d'envoyer l'adresse des militaires des cantons d'Erezée et d'Houffalize non encore connus.

Canton d'Erezée (suite)

Prière de nous envoyer l'adresse des militaires des communes suivantes, non renseignés sur la présente liste.

Commune de Harre: l'abbé Bastin, Brida, Broncart, Cornet, Deom, Gilson, Goblet, Hubert, Ruyllieux Fernand, Honoré, Laurent et Hagaraitin, Poulart, Spiroux, l'abbé Wilsay, Wilsay Eug. Vidick, Watby.
 Malen prié, André, Sallmann, Mathieu, Noirhomme, Remacle, Cornet Alph Arthur et Fily.
 Observatoire: Braton, Cornet Alph Arthur et Fily.
 Dettailles, François, Mgurion, Murgue, Noirhomme, Murgue et Octave, Murgue, Murgue.
 Désigné: M. Bernier, Gallard, Delvaux, Hauty et W. Howlay, Sallmann, Moringuet, Motlet, Piron, Ponsard, Selic, Soy, Beauvais Grille et y, Daine, Dethier, y. Duiz, Duchêne, Galand, Gilise, Lahnay, Layon, Lebrun A., Leonard, Meringuet, Ponsard, Van Noort, Vaux Charonne, y. Haert, Lamy Wilmont, Terman, Non et sous, Goblet, Piron.

Canton de Houffalize

Chahon: Bodeux, Collard, Crine, Dubois, Lamboy, Laurent Camille et y, Marquetté, Montflet, Rulmond, Sargis, l'abbé Simon, Helmis, Kussaint, Wargifort.
 Chérais: Boyx, Dantine, Gilson, Lamboy, Lefèvre, Sejeune, Poncelat, Rousseau, Smet, Bussaint.
 Les Baillies: Garroy, Lemaigre, Lemaire, Lionard, Minet, Neuvion, Piron.
 Simerlé: Baudoin, Bozet, Crine, Felten, Gabriel et y, Gaspar, Jacoby, Labarbe, Louis, Milon, Morsomme, Parmentier, y. Perlot, Pilot' Arin, Servais, Son, Wey, Wiltken, Pignard.
 Pont: Antoine, Boulanger, Caprasse M. De-mary, Denis, Deimor, Dubichaux, Lint-Féris, Fays, Giot, Grigoire, Hermon Honoré et Futuri, Hut, Kaufmann, Al, Koye, Lafalige, Luyant, Lestere, Maillat, Maréchal, Raulien, Sindy, Thier y et y, Wilmette, Woluaty, Stoffel.
 Mont-le-Bar: Barin, Charles, Douvrie, Duprez, Jutis, Grosjean, Horman, Liberge, L. clerc, Mardel, Mowant, Muzier, Muis, Pannetier, Remacle, Walbrant, Grelache (à suivre)

Envoyez les renseignements aux abbés Bastin ou Simon, A 172, armée belge.

Page 4 - Canton d'Erezée et d'Houffalize : « Prière de nous envoyer la liste des militaires des communes suivantes, non renseignés sur la présente liste. Envoyer les renseignements aux abbés Bastin ou Simon, A 172, armée belge ».

La famille ardennaise n° 9 du 15 juin 1916

Dans cette lettre le capitaine J.Jacoby annonce le décès de Michel Pierard d'Erpigny et du maréchal des logis Istars de Baclain.

Il reprend aussi des nouvelles de différents villages et de leurs soldats, transmis par des correspondants identifiés par leurs initiales.

Pour Harre, H.P. annonce : « *Tous sont en bonne santé. Remercions et prions Dieu nous disent-ils afin qu'il nous donne le courage comme il nous l'a donné jusque maintenant et que nous puissions vous rejoindre en bonne santé* ».

Pour Limerlé, J.H. donne des nouvelles du village : il reste 3 chevaux et on a planté les pommes de terre.

En parlant de Wibrin, N.C. souligne que les campagnes ardennaises sont privilégiées et que dans les « pays industriels », la misère est grande et tout se vend à poids d'or.

Ensuite sont énumérés par village, les noms des prisonniers en Allemagne.

Pour Dochamps : Collard, Gilson, Grégoire J., Houet Armand, Michotte, Nottet, Roberty.

Pour Odeigne : Dessouroux Honoré, Michel F.

Pour Vaux-Chavanne : Dehalleux, Alphonse Hubert, Lelonchay.

Pour Harre : Alphonse Close, Huberty Alphonse, Leboutte Emille, Perilleux Arsène, Vidick Armand.

Pour Malempré : Koenigs Armand, Monfort.

J.Jacoby donne ensuite des nouvelles de combats et termine par une chronique religieuse où il annonce le remplacement du curé Rolin de Grandmenil par l'abbé Bosquée d'Oster, l'arrivée à Harre de l'abbé Noirhomme de Mormont, professeur à Bastogne, en remplacement du curé mobilisé et la nomination de l'abbé Maréchal, également professeur à Bastogne, en remplacement de l'abbé Bosquée d'Oster.

Pour quelques villages : des nouvelles et la liste des prisonniers.

En Ardennes

Grèges: Au 8 mai tout allait bien. Nous ne devons pas être inquiets des récoltes; la vie est normale. Ils s'attendent déjà à nous voir passer l'hiver ici. Y. G.

Harre: Tous en bonne santé. Remercions et prions Dieu, nous disent-ils, afin qu'il vous donne le courage comme il vous a donné jusque maintenant et que vous puissiez nous rejoindre en bonne santé. H. P.

Wobine. Rassurez les luxembourgeois: c'est le pays le plus favorisé, le blé est cher, tout se vend à poids d'or, mais dans les pays industriels la misère est assez grande, malgré la bonne marche des comités. N. C.

Siergnon: Sur une carte datée du 8 mai, on me dit que tout va bien; ils ont encore 3 chevaux pour les récoltes; on a fini de semer et de planter les pommes de terre. Y. C.

Penthamin: Tout va bien; mon père qui fut gravement malade au début de 1915 est bien établi et a repris ses classes. Y. H.

Les prisonniers en Allemagne

Amouviennes: Dupinera, Edouard Del Riedes F., Vigon, Balleur, René Housse F., Alfred Housse F., Housse J., Louis Jules et Emile, Schuster F.

Beaumont: Caland F., Gilson, Gigon J., Havel Amant, H. H., Hottel J., Roberty.

Crécy: Compaire F., Rouvier F., Debaux Lén, Léonard Jules, Dery J. et J.

Harre: Alph. Blose, Roberty L. H., Schuster Emile, J. H. Housse, Valick J. H.

Harre: Koenig Amant, Schuster.

Normont: Garnet Clément, François J., Jol. Adelin et

albin, Remy Alfred, Boussant Alfred
 Océano, Descurion Honoré, Michat E.
 Simon yk, Esthère Léonore, Gaudinier Ad.
 Simon yk, Gaudinier Alfred et Jules, Gaudinier, Léon-
 naud yk, Alfred Gérard yk.
Vaux-Chaux: Dehnel yk, Robert Alph, Lelouch yk.
Belaine: Beaupère Honoré et Paul, Phachon G, Collot M.
 Lamière, Cornet Ernest et Ed. Gaudinier yk, Gabriel
 Ant, Laurent Ad, Lambert, Léonard Alph et Emile,
 Loraud Ad, Pommay yk, Vergèsosse A.
Chaux: Finck G, Hausman Fes.
Houffalize: Dehaene Modeste, Jacoby Edy, Jacoby J.B.
 Wastigny Ad, Wathelut Armand.
Las Bordes: Blesgen Alph, Wathelin Félicien.
Lumaine: de Samers Perolte Per Wolvart.
Mont: Chappe, Huet Alfred, Wathelin yk, Wathelin
 Ad, Wathelin Louis.
Mont St. Rémy: Balthus Florentin, Daprez, Dornette
 yk, Jacoby Arsène, Sibus yk, Victor Honoré.
Nancy: Collignon Alph, Gaudinier yk, Simon E-
 guite, Wals Mathieu.
Wahen: Fahey Ernest, Lafalize.
 sans Habitat, atance, ou Providence nry

Promotion du lieutenant Adolphe Jacoby au grade de capitaine en second et de J.H. Martin de Dochamps au grade d'adjudant. ¹²⁰

« Le jeudi 4 avril (1917-ndlr) fut pour nous une journée inoubliable. Le soleil du printemps égayait les plaines de Flandre, les paysages qui durant l'hiver avaient un aspect si triste, revêtaient un ton de fraîcheur et de renouveau. Pour nous qui devons si souvent nous donner en sacrifice de notre être, il est des moments émotionnants durant lesquels nous apercevons tout à la fois et la beauté de ces sacrifices et la grandeur de l'idéal que nous servons. Pour nous, l'officier est la personnification de notre idée de patrie et la réalisation de notre idéal militaire. Le soldat à ses yeux tendus vers lui ; que ce soit au cantonnement ou aux tranchées, le soldat est fier de regarder ses chefs.

Le général de brigade devait nous remettre le drapeau de notre nouveau régiment. Des officiers devaient être reconnus à leur nouveau grade. Les soldats du pays de Houffalize et d'Erezée eurent la fierté de voir figurer un de leurs compatriotes, un des vétérans de la belle époque que nous traversons : le lieutenant Adolphe Jacoby de Grandmenil fut nommé capitaine en second. Il faut que les hommes le reconnaissent et lui présentent les armes : ils ne furent qu'enchantés et ils ne surent contenir l'enthousiasme qui les animait. Le régiment forme le carré et la symétrie la plus irréprochable fait aligner les hommes à la perfection. Rien n'est plus impressionnant que d'être témoin d'une de ces scènes militaires sur le sol même de la Patrie belge. Le colonel rend hommage à la dignité des officiers. Après le salut au drapeau qui brille d'un éclat vif et qui claque au vent, le colonel d'une voix majestueuse proclame ces paroles que nous n'oublierons jamais : « *Vous reconnaissez comme capitaine en second le lieutenant Jacoby ici présent* ».



Le capitaine Adolphe Jacoby.

Un soldat qui fut témoin et qui formait carré avec ses compagnons écrivait : « *Avec quelle fierté et quel enthousiasme au cœur je reconnus comme chef mon compatriote le capitaine Jacoby et avec quelle joie je lui présentai les armes.* ».

Ce sont sur ces officiers que nous compterons pour la libération de notre pays : avec eux nous pouvons sans faiblir aller en avant.

Nos plus vifs et sincères respects au capitaine Jacoby.

Autres promotions

- Adjudant : 1^{er} chef de gendarmerie : **Martin J.H. de Dochamps.**
- Sergent : Mourant Camille de Mont-le-Ban.
- Maréchal de logis (artillerie) : Ponsard Armand de Soy.
- Brigadier (artillerie) : Machuraux Adolphe de Laroche.
- Caporaux : Delacolette Gustave de Wibrin ; Cornet Félix de Mormont ; Léonard J.H. de Tavigny.

Un triple ban pour ces Ardennais. »

¹²⁰ Texte de G. Delacolette extrait du journal des tranchées « La famille ardennaise » n° 28 du 15 mai 1917- Bibliothèque de la Ville de Lyon. La photo est ajoutée par nous.

1^{er} sept 1914

Chers Parents,

Le moment est venu de s'attendre à tout, c'est pourquoi je viens vous demander d'être forts et de prier pour nous.

Je vous ai dit comment on nous a évillé hier et je disais vers 9 h. que nous étions bien tranquilles, mais il n'en était rien, car à 11 heures nous partions pour Bonjeu où nous sommes arrivés vers 9 heures, à 9 $\frac{1}{2}$ on sonnait l'alarme et à 1 h. nous repartions pour Guineuse Ridge où nous sommes arrivés vers 5 h. du matin à 7 heures nous partions pour Boncelle lieu de concentration des troupes.

Ici nous attendait un spectacle effroyable. Les gens se saouvaient avec quelques vivres et quelques matelots sur des bruyères.

Pour éclairer les alentours du fort ont fait sauter les maisons et les églises à la dynamite et on abat les arbres. Je ne sais pas si cette lettre vous arrivera ou si on a obtenu le tunnel de Remouchamps.

en lançant les locomotives l'une contre l'autre.

Vous voyez chers parents que la situation est grave moi non désespéré. C'est pourquoi il faut avoir confiance en Dieu pour ma part j'espère maintenir à très bon compte.

En attendant le plaisir de vous revoir.

Recevez chers Parents,
mes plus tendres amitiés.

Votre fils qui pense à vous tous
François.



François Bechoux.

François Bechoux est né à Lierneux, commune voisine de Manhay, le 22 janvier 1893. Il est tombé le 28 septembre 1918, dans les Flandres, à la forêt d'Houthulst ¹²¹ où ont également combattu Cyrille Cheppe et Xavier Emonts Alt. Il est inhumé à Poolcapelle.

Sergent au 12^e de ligne. Chevalier de l'Ordre de Léopold Ier, décoré de la Croix de Guerre et de l'Ordre de Léopold II.

Durant toute la guerre, il écrit à ses parents des lettres émouvantes dans lesquelles il fait preuve de lucidité et envisage le pire.

C'était le fils de Léopold et de Marie Cornelis exploitants du Moulin Bechoux à Ecdoval. Il était l'oncle de Georges Laurent, époux de Nelly Bastin. Nelly nous a remis ces documents.

¹²¹ Voir : <http://chtimiste.com/batailles1418/1917flandres.htm>

La fin des hostilités

Vers la victoire

Le 17 avril 1918 se déroule une bataille décisive et victorieuse. Nos soldats repousseront et décimeront 23 bataillons allemands lors de l'offensive de Merckem.

« C'est le 17 avril que l'armée belge gagna sa première victoire en 1918, en faisant échouer un des plans les plus ambitieux de l'ennemi. Ce dernier était maître du Kemmelberg d'où il dominait à revers les positions de l'armée belge. Son front s'étendait du lac Blankaert et de Langemark par les abords sud d'Ypres, le Kemmelberg et Locre, vers le village de Metteren, à l'ouest de Bailleul.

L'ennemi conçut le projet, par une attaque convergente poussée à l'ouest d'Ypres d'une part, au nord de cette ville d'autre part, de percer sur Poperinghe en encerclant et en capturant les défenseurs du saillant d'Ypres. Il se heurta à la troisième division d'armée devant Langemark. La bataille fut pour l'ennemi un véritable désastre, bien qu'il ait attaqué avec des forces considérablement supérieures. La quatrième division d'armée contint tous les assauts de l'ennemi, qui ne gagna pas un pouce de terrain.

Devant la troisième division, qui eut à supporter le gros de l'effort, l'ennemi gagna au début un peu de terrain, au sud de Kippe. Mais cet avantage lui coûta très cher. Aussitôt est-il contre-attaqué avec une furie extraordinaire et une initiative admirable par les troupes de la troisième division, qui le culbutent, la baïonnette dans les reins, dans ses positions de départ, laissant le terrain jonché de ses morts et de ses blessés, et nous abandonnant plus de 800 prisonniers. Ce brillant fait d'armes, remporté par quelques bataillons sur de nombreux régiments, montra la valeur de l'infanterie belge soutenue par une bonne artillerie. »¹²²

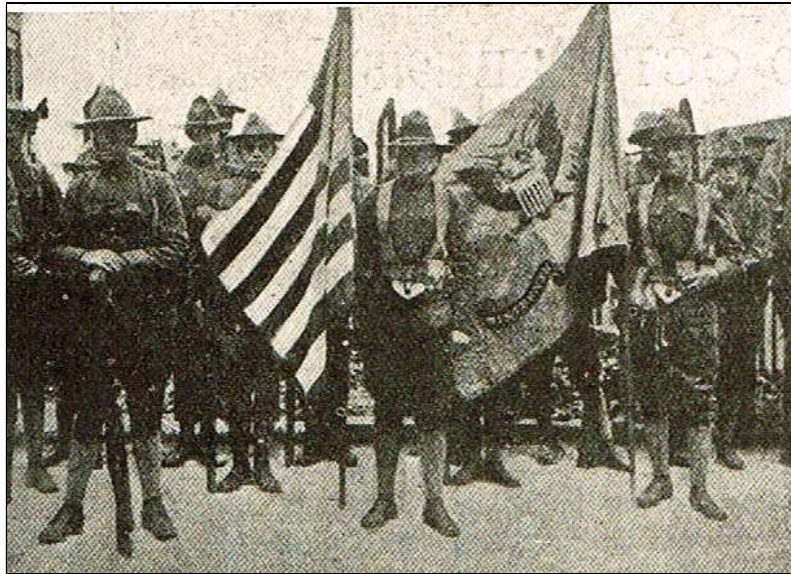


Canons pris aux Allemands lors de la bataille de Merckem. ¹²³

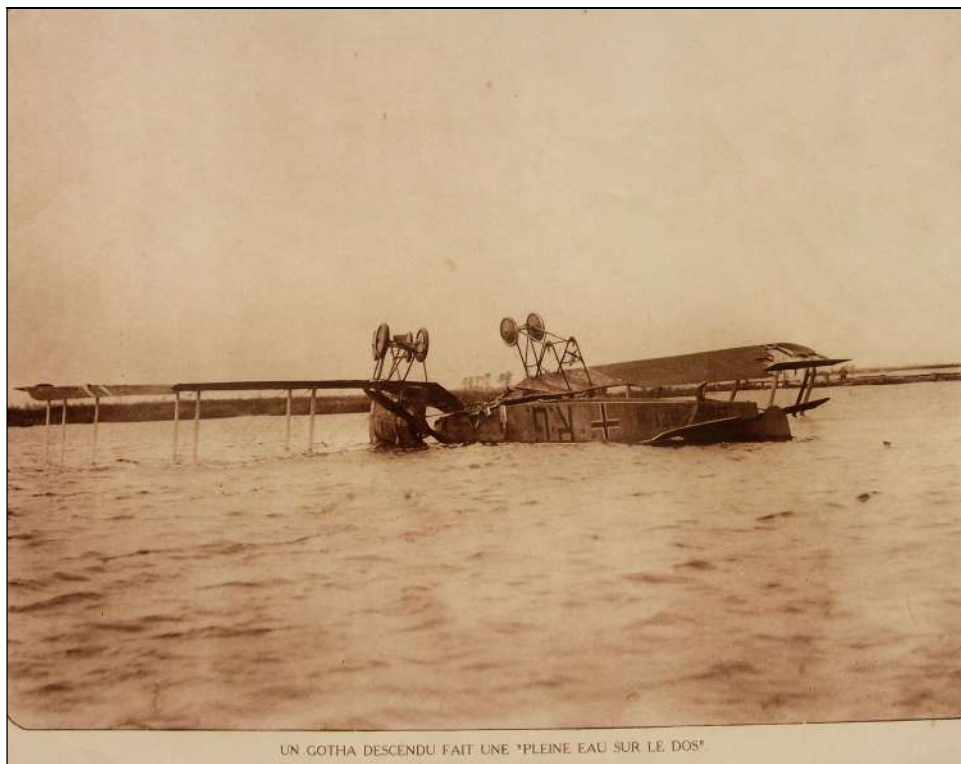
¹²² Extrait de « Argenteau et les environs; notice historique sur la Basse-Meuse » par Max. Colleye. Deuxième édition, corrigée et augmentée - 1923.

¹²³ « Nos héros morts pour la patrie »- E. Vanderelst - Bruxelles - 1920 - page 115.

Les Etats-Unis entreront en guerre contre l'Allemagne le 6 avril 1917 et cette décision contribuera grandement à la victoire définitive des alliés. Deux millions d'Américains étaient présents en Europe sous les ordres du général Pershing lors de la contre-attaque du Maréchal Foch commencée en juillet 1918. Ils représentaient alors près d'un tiers des forces alliées. A partir de cette date, les Allemands ne seront jamais plus en mesure d'engager des actions offensives malgré les renforts venus du front russe suite à la révolution et la signature d'un traité de paix.



Drapeaux du 16^e régiment américain.¹²⁴



UN GOTHA DESCENDU FAIT UNE *PLEINE EAU SUR LE DOS*

Un avion allemand abattu en mer.

¹²⁴ « Nos héros morts pour la patrie » - E. Vanderelst - Bruxelles - 1920.



TRAVAUX DU GÉNIE AU COURS DE L'OFFENSIVE VICTORIEUSE DU 28 SEPTEMBRE 1918.

Travaux du génie lors de l'offensive victorieuse du 28 septembre 1918.

Le 9 novembre 1918, Guillaume II abdiquera et le 11 novembre, ce sera la signature de l'armistice.



*A 10h le 30 novembre 1918, la 3^e D.A. défile devant nos souverains aux Terrasses à Liège.
Le général Jacques, commandant de la 3^e D.A. est à droite de la photo.*

L'heure du recueillement



*Hommage aux combattants. La foule est présente à l'inauguration du monument de Chêne-al'Pierre en 1919.
A l'avant-plan, remarquons la calèche attelée à un âne.*

« Commémorer la Guerre 14-18, c'est accomplir un devoir de mémoire à l'égard de tous ceux qui se sont battus et qui n'ont pas hésité à donner leur vie pour que la Belgique vive, en nous léguant les valeurs qui fondent une nation et la démocratie, à savoir: le courage, l'abnégation, la solidarité, la fraternité, la tolérance !

Dans cet esprit, il n'est pas vain d'associer au souvenir de 14-18, les batailles quotidiennes que nous menons pour combattre sans relâche ce qui divise: l'indifférence, l'intolérance, la xénophobie et le racisme, l'individualisme, le repli sur soi liés à une société qui valorise les plus forts et marginalise les plus faibles.

N'oublions jamais que ces plaies d'aujourd'hui sont les ferments de haine pour demain !

Rêvons ensemble du jour où la paix ne sera plus seulement, comme l'écrivait Jean Giraudoux, « l'intervalle entre deux guerres », mais plutôt, comme l'aurait voulu le philosophe allemand Emmanuel Kant, « une paix perpétuelle » !

La Guerre 14-18 est donc porteuse d'un message de paix universelle.

En commémorer le centième anniversaire, c'est lutter, chaque jour et partout, pour la paix dans le monde ! »

André Baijot.

Un poème de Cécile Perin

Nous avons débuté le récit de la guerre par un poème « La guerre est un jeu. » Nous le clôturons par une petite poésie. Comme prévu, le jeu a bien mal tourné. Place aux interrogations et à l'émotion.

*« Je voudrais te parler. Et je tremble. Et je n'ose.
Quels mots te dire, ô combattant ?
Tu es là, tu te tais.
Et ton regard se pose
Sur l'avenir, obstinément.
Tu es là, si sensible et si fier – et si triste!
Si j'allais te heurter soudain ?
Si je te plains, tu souriras. — Et si j'insiste
Tu ne voudras pas être plaint.
D'autres auront pour toi des accueils de fanfares.
Je sais que tu les haïras,
Car les clairons plus encore que les guitares
Ont un son faux loin des combats.
Pourtant je voudrais bien me pencher et te dire
Tout ce qu'un cœur tendre contient
D'émotion et de respect pour ce martyr,
Dont, toi-même, tu ne dis rien.
Je poserai ma main simplement sur la tienne
En te regardant doucement
Dans le silence où les cœurs graves se comprennent
Dans le silence, ô combattant... »*

Cécile Perin ¹²⁵

¹²⁵ La poétesse Cécile Perin est née à Reims le 29 janvier 1877 et décédée en 1959.

Le calvaire de l'Yser

Article d'Adolphe Jacoby paru dans le journal « Les Annonces de l'Ourthe » le 26 avril 1974.



Adolphe Jacoby de Grandmenil

« Lors de l'inauguration de la Chapelle du Souvenir à Oud-Stuivekenskerke, le Père Lekeux avait émis le désir que se dressât aux portes de Dixmude un Calvaire qui rappelle celui enduré par les soldats de l'Yser. Quelques mois plus tard paraissait dans tous les journaux une circulaire relative à cette réalisation. Celle-ci était rédigée en ces termes : « Pendant quatre ans, ils se sont battus là, farouches et sublimes, dans ce pays sinistre balayé par la mort, trituré par les obus, noyé dans la fumée des explosions. Aujourd'hui, tout cela est oublié, la contrée est redevenue verdoyante et fertile, la charrue passe sur les tombes anonymes. Aucun mémorial : après 9 ans, nos héros attendent encore qu'on consacre leur vaillance. Il serait temps de s'en souvenir.

Un comité s'est formé, à l'initiative de Mgr Waffelaert de Bruges, pour élever devant Dixmude, entre la minoterie et le Boyau de la Mort, un monument digne de tant de souffrance et de tant de gloire.

Ce sera un calvaire — symbole émouvant et expressif : le grand Martyr étendant ses bras sur ces milliers de martyrs —, un calvaire au milieu de ce vaste calvaire ; la passion du Christ redisant la passion de tous ceux-là qui ont achevé en leurs membres douloureux ce qui manquait à la sienne.

Sur cette terre d'épopée rayonnera le « Calvaire de l'Yser » en un geste de bénédiction suprême. Et pour tous ceux qui dorment là sans croix, une croix immense s'élèvera, dominant de sa sereine et pacifiante beauté la plus auguste des nécropoles, réalisant la dernière volonté de ces sublimes mourants qui, avant de s'éteindre sur l'autel de la Patrie, avaient désiré reposer comme leurs pères, à l'ombre de la croix.

Ce sera le monument de la reconnaissance chrétienne. Mais il faut que chacun y mette son obole ; nul n'a le droit d'oublier que la terre de ce vaste champ de bataille est trempée du sang de nos braves, morts pour notre honneur et notre liberté.

Il faut que le « Calvaire de l'Yser » soit l'œuvre de la charité et du patriotisme de tous les Belges reconnaissants.»

* * *

Dans le « Courrier de l'Armée » du 15 février 1929, j'ai écrit :

Dixmude... Le Boyau de la Mort... La Minoterie... Est-il beaucoup de noms plus évocateurs de l'époque héroïque, au cours de laquelle la Belgique du XX^e siècle s'est élevée au premier rang des nations chevaleresques ?

A eux trois, ils rappellent, en effet, les bastions de notre front où se livrèrent les combats les plus âpres et les plus meurtriers. Autour de ces vestiges de guerre, dont l'aspect tourmenté a résisté, par bonheur, aux atteintes du temps, au travail de la nature et au nivellement de l'oubli, s'étend, à perte de vue, une terre qui but, jusqu'à saturation, le

sang le plus pur des fils de Belgique. Après les lignards de Jacques et les marins de Ronarc'h, nos régiments y ont, tour à tour, payé à la guerre interminable un lourd tribut d'héroïsme.

Toute cette région qui fut, pendant quatre ans, le théâtre des immolations volontaires et des holocaustes généreux, est littéralement un vaste cimetière. Ainsi convenait-il qu'au centre de cette immense nécropole s'élevât l'emblème qui donne à tant de sacrifices un sens humainement et divinement sublime : la Croix.

Le champ de l'Yser n'est-il pas, en réalité, un calvaire et l'érection d'une croix à son centre, à son sommet, ne répond-t-elle pas au geste de ceux qui l'on gravit, qui y sont morts ? De plus, ceux qui y viendront, portant, comme une croix, leur deuil sans fin, trouveront au bord du champ fatigant, désert et douloureux qu'est maintenant leur vie, cette borne de repos où ils pourront un instant y déposer leur fardeau trop lourd, se souvenir avec consolation, prier avec espoir.

Cette croix dominant de toute la beauté de son signe les autres croix innombrables qui, de Nieuport à Ypres, se dressent comme des prières, sauvera la mémoire de ceux qui libérèrent la Belgique de l'oppression et de la servitude. Or, cette croix qu'on a appelée avec raison le Calvaire de l'Yser, elle existe à quelques mètres de là et à mi-chemin de la Minoterie et du Boyau de la Mort et elle a été inaugurée, le dimanche 23 septembre, en présence de LL.AA.RR. le Duc et la Duchesse de Brabant et de NN.SS. les évêques de Belgique

* * *

On se souvient que le 5 juin 1922, à l'initiative du Touring Club, la première des Bornes de l'Invasion qui, sous le couvert d'un casque de soldat, porte ces simples mots : « Ici fut repoussé l'envahisseur », fut posée à Dixmude. A l'issue de cette cérémonie, Mgr Waffelaert, évêque de Bruges, émit le vœu que là, à proximité de cette stèle marquant l'endroit précis où l'ennemi fut arrêté, on érigeât un calvaire qui deviendrait un lieu de pèlerinage. Le souhait du primat des Flandres trouva un écho dans certains milieux en vue d'élever ce monument du souvenir et de l'espérance : Mgr Waffelaert, M. R. Van den Abeele, doyen de Dixmude, le Père Martial Lekeux, le moine-soldat le Père de Groote S.J., ancien aumônier du 1^{er} chasseurs à pied, le chanoine Van der Meersch et M^{me} Callens, ex-déportée politique, furent l'âme du mouvement. Et tandis que M^{me} Callens s'en va frapper aux portes de ceux qui n'ont pas oublié, le Père Martial Lekeux écrit son « Patelin de Notre-Dame » qu'il vend au profit du Calvaire de l'Yser. Car il faut des ressources, d'autant plus qu'on veut un monument digne de ceux dont la générosité n'eut pas de limite. Des semaines, des mois, des années même passèrent. C'est seulement en 1928 que l'initiative, les efforts et la volonté persistante de ces cœurs généreux qui avaient connu de longues souffrances pour la justice et l'honneur furent couronnés de succès.

L'exécution du projet fut confiée à M. Carlos Beyaert, architecte à Izegem. Il comprend une chapelle-abri que surmonte une croix en pierre blanche du pays, haute de 14 mètres. La croix, qui fait face à Dixmude, est ornée d'un magnifique christ en bronze de 2 m 40 de haut et d'un poids de 600 kilos. Ce christ aux membres torturés, d'une expression sincère et pathétique, fait honneur au sculpteur De Beule, de Gand, ainsi qu'à l'école Saint-Luc, où il fut élève et professeur. Un autel est adossé au montant de la croix, au-dessus de l'oratoire qui lui sert de base. Cette chapelle, qui rappelle les abris bétonnés de nos soldats pendant la dernière période de la guerre, porte, surmontant l'entrée : « O Crux ave, spes unica ». Elle est consacrée à Notre-Dame du Rosaire. Deux vitraux qui encadrent l'autel et qui représentent la Sainte Vierge et Saint Jean en pleurs au pied de la Croix, n'y laissent pénétrer, comme il convient, qu'une lumière discrète et tamisée.

* * *

C'est donc ce monument qui fut béni l'avant-dernier dimanche de septembre de 1928 par Mgr Waffelaert et ensuite inaugurée par LL.AA.RR. le Prince Albert et la Princesse Astrid. Une messe commémorative y fut célébrée. L'aumônier général Dugardyn officiait. Pendant tout l'office divin, une émotion poignante tenaille la foule immense. Pas un bruit, quelques sanglots pourtant, quelques défaillances aussi parmi les femmes toutes pâles sous leurs robes de deuil. On avait prévu une minute de silence ; on ne l'observa point. C'est toute une heure de silence que l'on vécut, de silence absolu, tragique. Et lorsque, après un prélude en sourdine de l'harmonium et l'Harmonie royale Sainte-Cécile de Lourdes, un groupe de jeunes filles entonne le « Jésus Christe, pro nobis crucifix dona eis requiem », l'émotion est à son comble. Après la messe, le R.P. Albert, supérieur de l'Abbaye d'Orval, qui fut, pendant la guerre, le capitaine du Génie van der Cruyssen, prend la parole. Il paraphrase la devise chrétienne inscrite sur le calvaire : « O Crux ave, spes unica ». Son sermon est un poème épique et lyrique à la gloire des soldats belges.

L'orateur, dont la voix claironnante retentit, grâce aux hauts parleurs, sur l'immensité du champ de bataille, fait le récit des combats de l'Yser auxquels il a participé. C'est derrière l'Yser, dans l'illustre secteur de Dixmude, qui fut le Verdun de Belgique, que le soldat belge a crié à l'envahisseur : « Tu ne passeras pas ! ». C'est là qu'il l'a arrêté et c'est là qu'il a tenu de longs jours et d'interminables nuits dans la boue et sous les obus. Après avoir parlé des souffrances de cette belle et ardente jeunesse qui sut se sacrifier, il fait appel à l'union des cœurs et des classes. « Au bord de l'Yser, il n'y avait, dit-il, que des soldats d'une même cause » ; et n'a-t-on pas vu là l'héritier du trône lui-même descendre dans les tranchées ? Il y fut le plus jeune de nos volontaires. Cet exemple, venu de si haut, fut et doit rester pour notre jeunesse le plus puissant réconfort.

N'y a-t-il pas un autre symbole de cette union des cœurs pendant la guerre dans le fait que c'est un enfant de Wallonie, le général baron Jacques de Dixmude, qui défendit la ville martyre et qui, pour ce haut fait d'armes, porte désormais dans ses armoiries de notre chevalier l'écusson de la ville flamande. Notre peuple est grand et fort, continue le R.P. Albert, et la résurrection de la ville de Dixmude est, parmi tant d'autres, une preuve de sa vaillance dans la paix comme dans la guerre. L'orateur termine en faisant un vibrant appel à la reconnaissance de tous et il nous invite à nous souvenir des morts qui ont donné leur vie avec joie pour sauver la nôtre... La voix s'est tue... Une salve d'applaudissements, expression spontanée et unanime d'approbation et de gratitude aux paroles du prêtre et du soldat, salue la brillante péroraison de ce touchant discours.

La cérémonie est terminée et tandis que la foule s'écoule en un fourmillement silencieux, des anciens combattants cependant s'attardent ; ils ne peuvent distraire leurs yeux du secteur infernal où ils ont tenu bon ; ils regardent et contemplent le paysage, y situent les actions nombreuses, montrent du doigt les clochers de Caeskerke, Oudecapelle, Nieucapelle, Oostkerke, Pervyse, Ramscapelle, ces villages épiques où tant de leurs infortunés camarades dorment leur ultime sommeil.

Bientôt, la grande foule des pèlerins s'est écoulée. Le calvaire à présent est silencieux. La pluie s'est mise à tomber à larges gouttes, telles des larmes. Seules quelques mères inconsolables se sont abritées dans la chapelle ou réfugiées derrière la croix dont la blancheur s'associe admirablement à l'or blanchissant des éteules et des gerbières de la campagne flamande.

Ainsi fut consacré, sous le signe de la Croix, un lieu destiné à devenir un centre de pèlerinage pour le peuple belge, pour la jeunesse surtout. Lieu spirituel que la Belgique ne possédait pas encore ; lieu où « souffle l'esprit » pour parler comme Barrès ; lieu où, au bord du champ des horreurs anciennes, la croix prêche désormais la paix, l'union, le pardon et l'espérance. Car sous son égide, sans distinction de fortune, de rang social, de castes et de langues, unis dans la mort comme ils le furent dans la lutte, reposent alignés côte à côte, comme des frères dans un même lit, les fils de Flandre et de Wallonie accourus là à l'appel, au secours de leur mère commune, la Patrie belge violée.

* * *

Personnellement, je suis convaincu que pour un croyant comme pour un incroyant, cette Croix était l'emblème le plus juste qu'on pouvait choisir pour commémorer la Passion du soldat de l'Yser. Ah ! oui ! ils ont été crucifiés pendant quatre ans au bord du fleuve flumina...(selon la tradition biblique, le fleuve auprès duquel on s'assied, on se souvient et on pleure - *ndlr*) et ceux-là qui sont tombés et qui sont demeurés où ils étaient tombés ont eu la mort qui termine la Passion... Mais en ce christ, au bord du chemin de halage de l'Yser, il faut voir, aujourd'hui, non seulement le soldat belge de 1914, mais aussi la Patrie belge crucifiée... Dans la vie, il est salutaire de revenir sur ses pas, à de nombreuses années en arrière et de raconter ce qu'elles eurent de plus émouvant.

Toutefois, à cinquante ans d'intervalle, je doute fort que la pieuse et nationale histoire du « Calvaire de l'Yser » puisse encore émouvoir. Hélas ! Comme celle des soldats de 1914-1918, elle est bien oubliée. Je me demande même si les visiteurs du Boyau de la Mort plient encore le genou en passant devant le Crucifix de l'Yser. Sans doute la plupart d'entre eux ignorent-ils pourquoi ce gigantesque « Bon Dieu » a été dressé là. Cependant, malgré l'abandon dans lequel il se trouve, celui-ci continue à étendre les bras sur les champs de carnage pacifiés et il en sera ainsi jusqu'à ce qu'il tombe de sa croix. Et je doute fort qu'alors il y ait quelqu'un qui songe à le relever. Ainsi en va-t-il de tout être et de toute chose. On naît, on vit et l'on meurt. Toutefois, il est bon de raconter, pour les générations montantes, tels des contes de légende, comment naquissent de défunts grands actes nationaux. C'est ce qu'on appelle se pencher sur le passé, »

Adolphe JACOBY

Le traité de Versailles

Le traité de paix du 28 juin 1919 prévoit l'occupation de certains territoires allemands pour une durée de 5 à 15 ans. Cette occupation prit définitivement fin en 1930. Suite à ce traité, l'Allemagne, sera également privée de ses colonies, amputée de certains territoires et devra s'acquitter de lourds dommages de guerre.

Nous connaissons trois soldats de Manhay ayant fait partie des troupes d'occupation : Cyrille Cheppe de Grandmenil (voir la carte envoyée de Krefeld à ses parents dans le chapitre sur les soldats de Grandmenil) Nestor Leroux de Chêne-al-Pierre et Clément Lallement d'Oster. Clément décédera d'une péritonite à Aix-la-Chapelle.

Ci-dessous, un petit témoignage au sujet des dommages de guerre : Victor Habran, le beau-frère de Julia Broncard (la marraine de Simone), écrit à son cousin Vital Habran qui habitait pendant la guerre à Freyneux ; il est en Allemagne pour réceptionner du bois. La carte représente le chargement de bois sur un train à destination de la Belgique. Victor, avec sa pipe, est à l'extrême gauche sur la photo. Nous avons déjà eu l'occasion de rencontrer Victor Habran en compagnie de réfugiés français à Harre.



« Le 20-1-1922. Du village d'Hunterwerdanthal en Bavière, commencement des Vosges, je t'envoie mes meilleurs bonjours. Je suis en Allemagne depuis 15 jours pour réceptionner, charger et expédier du bois de construction pour la Belgique en restitution des dommages causés chez nous par les Allemands. Ton cousin V. Habran. »

Une autre anecdote concernant les dommages de guerre : « Le traité de Paix prévoit également la remise à la Belgique des chevaux qui lui ont été volés. À titre d'avance immédiate, en acompte l'Allemagne doit s'engager à livrer à la Belgique dans les trois mois qui suivront la mise en vigueur de ce traité, à raison d'un tiers par mois, 200 étalons de 3 à 7 ans, 5.000 juments de 3 à 7 ans, 5.000 pouliches de 18 mois à 3 ans. Naturellement ces chevaux doivent appartenir à la race de gros trait belge. »¹²⁶

Eh bien voilà, le traité de paix est signé, une partie de l'Allemagne est occupée, on reconstruit, la guerre est bien finie. Cependant des historiens affirment que les dures conditions imposées à l'Allemagne favoriseront l'arrivée au pouvoir d'Adolf Hitler...

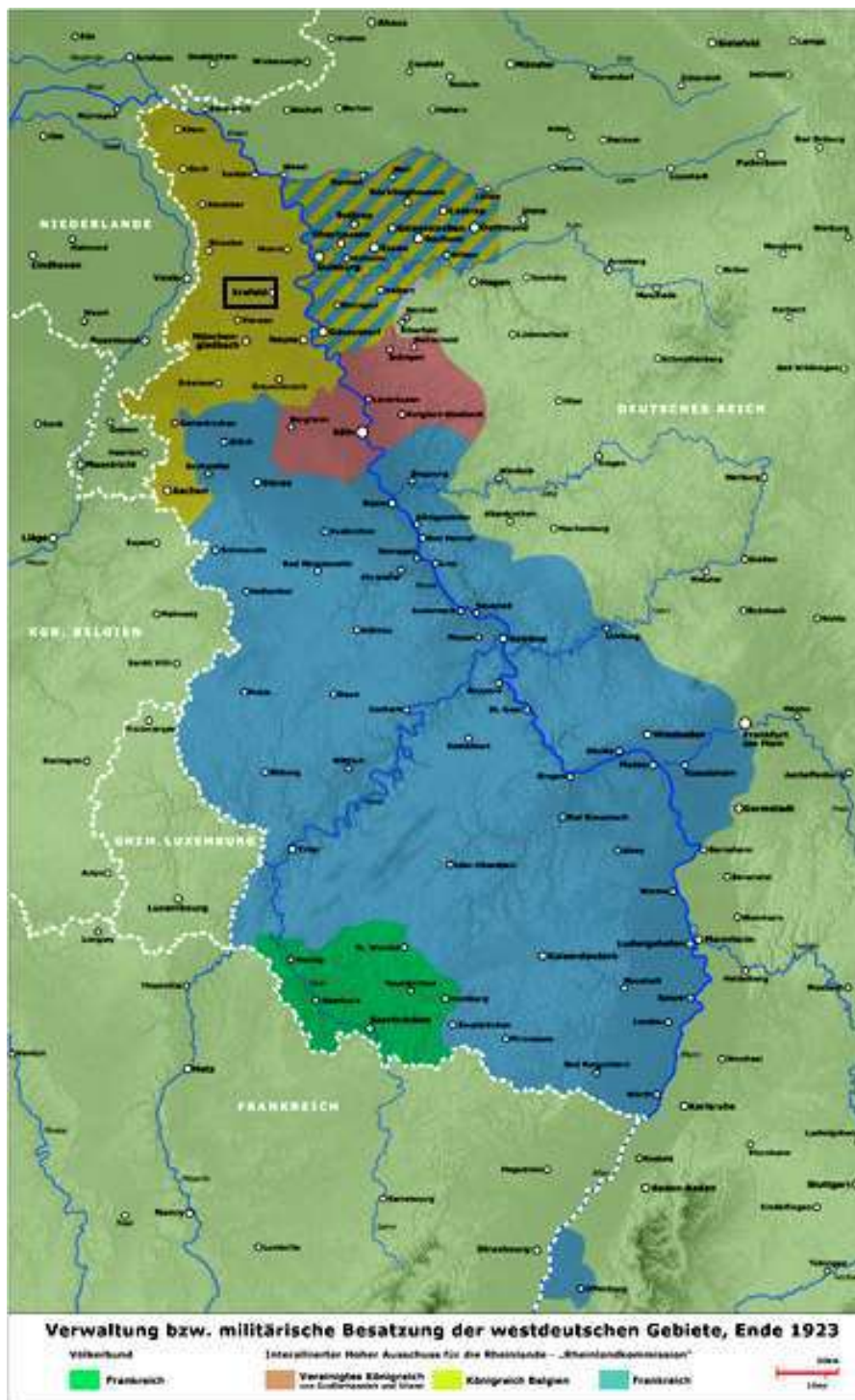
¹²⁶ « Gazette de Liège » du 9 juillet 1919.



*Clément Lallement d'Oster.
Il est dans les troupes d'occupation. Il ne reviendra pas : victime d'une péritonite, il décède à Aix-la-Chapelle*

L'Allemagne occupée après la 1^{re} guerre

En jaune, la zone belge le long de la frontière des Pays-Bas (au centre de celle-ci, Krefeld où se trouvait Cyrille Cheppe), en rose la britannique, en bleu la française et en vert la Sarre, revendiquée et occupée par la France sous mandat de la SDN.¹²⁷



127

http://fr.wikipedia.org/wiki/Occupation_de_la_Rh%C3%A9nanie_apr%C3%A8s_la_Premi%C3%A8re_Guerre_mondiale (cette carte est dans le domaine public).

La minute de silence et le soldat inconnu

La minute de silence est une tradition née à l'occasion de la fin de la Première Guerre mondiale.

Le 11 novembre 1919, la France a décidé d'instaurer une minute de silence en hommage à toutes les personnes décédées pendant la terrible guerre. L'idée a fait une énorme impression sur toutes les personnes présentes et elle a été rapidement instaurée dans d'autres pays.

De nos jours, la minute de silence est devenue une tradition qui est utilisée en mémoire des victimes de guerre mais également des victimes de grandes catastrophes.

L'idée du soldat inconnu vient d'Angleterre. Les Britanniques furent les premiers à inhumer un soldat inconnu à l'Abbaye de Westminster où jusqu'alors seuls les souverains avaient leur dernière demeure. L'idée qu'un soldat inconnu mort lors de la Première Guerre mondiale devienne le symbole de tous les combattants décédés et qu'un hommage lui soit rendu annuellement vient toutefois de France. De nombreux autres pays ont suivi l'exemple.

En Belgique, les dépouilles de cinq soldats tombés au champ d'honneur pendant la Première Guerre mondiale ont été exhumées en 1922 et les cinq cercueils alignés dans un local de la gare de Bruges. Le 10 novembre 1922, un aveugle de guerre, le cavalier Raymond Haesebroeck du 3^e régiment des Lanciers, a été chargé de désigner le cercueil du défunt qui deviendrait le symbole du dévouement pour la patrie. Un aveugle avait été désigné pour que le hasard joue pleinement son rôle.

Aujourd'hui, le 11 novembre nous commémorons chaque femme et chaque homme qui a donné sa vie dans le cadre de la lutte pour notre liberté. Le jour anniversaire de l'armistice du 11 novembre 1918, nous célébrons donc également la mémoire des morts de la Seconde Guerre mondiale et tous les militaires qui sont morts depuis 1945 pendant des opérations de paix ou des missions humanitaires.¹²⁸



Le monument du soldat inconnu au pied de la colonne du Congrès à Bruxelles.

¹²⁸ Yassin Chorrouhou - « La minute de silence et son origine ». Information transmise par Liliane Houet.

Postface

La Première Guerre mondiale : un cataclysme à l'échelle planétaire.

Un article de Philippe Annaert, petit-neveu d'Emile Lamy de Grandmenil.

La Première Guerre mondiale constitue un événement historique de premier plan, dont l'impact a été considérable à tous niveaux aussi bien en Europe, qui en fut le principal théâtre, que dans le reste du monde. Ce véritable cataclysme provoqua environ neuf millions de morts, tant civils que militaires, et quelque vingt millions de blessés, dont beaucoup restèrent meurtris à vie, à l'instar de ces « gueules cassées », dont le visage ne fut plus jamais qu'un horrible trou béant, ou de ces victimes des gaz de combat, qui n'en finirent pas de mourir à petit feu, les poumons rongés par un mal insidieux. Outre les morts et les blessés, le conflit entraîna la ruine de régions entières, dont les villes et les villages furent complètement rasés et les campagnes lacérées comme par une gigantesque charrue et durablement contaminées. Combien d'obus, de fragments de matériel militaire et même de cadavres n'a-t-on pas déterrés des zones de front au cours du siècle passé et combien ne resurgissent pas encore de nos jours, à la faveur d'un labour trop profond ou de la construction d'une route.

Cette guerre totale mobilisa plus de soixante millions de combattants. C'est toute une génération d'hommes qui fut impliquée, laissant derrière elle, par les nombreux décès, combien de veuves et d'orphelins sans ressources, et, dans chaque famille, combien de cicatrices irrémédiables. Qui, dans son enfance, n'a pas vu sur le manteau d'une cheminée, ce portrait du grand-père ou de l'oncle défunt, mort en héros pour la patrie ? Qui ne conserve pas, parmi ses souvenirs, quelque croix de guerre ou ces douilles d'obus sculptées, servant de vases pour un bouquet d'immortelles ?

Cette guerre opposa surtout deux grandes alliances : la Triple Alliance et la Triple-Entente. La première de ces coalitions était constituée de l'Allemagne et de l'Autriche-Hongrie. L'Empire ottoman les rejoignit dès octobre 1914, suivi en 1915 par le royaume de Bulgarie. La Triple-Entente était initialement composée de la France, du Royaume-Uni et de la Russie. Plusieurs états se joignirent à cette coalition, dont la Belgique, pays officiellement neutre envahi dès le 4 août 1914 par l'Allemagne, qui fit immédiatement appel à la France et à l'Angleterre, qui étaient garantes de son indépendance. Le Japon se joignit à cette coalition au cours du mois d'août 1914, l'Italie s'y associa en avril 1915, le Portugal en mars 1916 et les États-Unis entrèrent en guerre contre l'Allemagne au mois d'avril 1917. La plupart de ces nations étant à la tête d'empires coloniaux considérables, ce sont tous les peuples qui leur étaient liés, qui furent entraînés dans la guerre. D'où la présence massive de Canadiens, d'Australiens, de Marocains ou de Sénégalais sur les fronts de la Marne ou de l'Yser.

À la fin du conflit, en Europe, seuls les Pays-Bas, la Suisse, l'Espagne, le Luxembourg, envahi néanmoins par l'Allemagne en août 1914, le Liechtenstein, Monaco et les États scandinaves, (à l'exception de la Finlande), demeuraient officiellement neutres, mais l'un ou l'autre avaient contribué financièrement ou matériellement aux efforts de guerre de certains protagonistes.

Entre 1914 et 1918, la guerre s'étend à de nombreuses régions, non seulement en Europe, mais aussi en Afrique, en Asie et dans l'Atlantique Nord, où les flottes anglaises et allemandes, surtout, se livrent de formidables combats. Toutefois, c'est le front du nord de la France et de Flandre, qui focalise encore l'imaginaire populaire, avec cette guerre de tranchées où les hommes se terrent durant de longues années, la peur au ventre, dans des conditions inimaginables, vivant les pieds continuellement dans la boue et se couchant un matin sous les bombes, pour y mourir, enterrés parfois encore vivants. Et que dire de ces offensives meurtrières et répétées qui scandent leur existence misérable, au gré des stratégies imaginées dans de lointains états-majors de Paris ou de Berlin.

La Grande Guerre laisse des traces indélébiles partout, mais surtout en Belgique et dans le Nord de la France. La Belgique d'avant-guerre est un pays prospère.

Forte de 7,6 millions d'habitants, son territoire figure au premier rang pour la densité de sa population : 250 habitants au km². Véritable plaque tournante de l'Europe, le pays est en pleine expansion capitaliste. Il est alors la cinquième

puissance économique mondiale et le port d'Anvers occupe la seconde place, derrière New-York, devançant ses concurrents européens de Rotterdam, d'Hambourg et de Londres.

Devenue depuis 1908 une puissance coloniale de premier plan, la Belgique n'a pas encore réalisé tout le potentiel que lui réserve le Congo. Les Belges comptent plutôt sur leur industrie florissante et sur les mines de charbon qui lui apportent toute l'énergie qui lui est nécessaire.

Au début de l'été 1914, la population belge est loin d'imaginer la tragédie qui allait s'abattre sur le pays. Les 60% des habitants vivent à la campagne, dans des villages et des petites villes de moins de dix mille âmes. Même si les travailleurs agricoles voient leur nombre diminuer chaque année, la Belgique demeure un pays essentiellement rural et l'industrie n'a pas encore réussi à modifier le paysage de manière significative. L'exode rural reste marginal comme l'émigration outre-Atlantique, d'ailleurs. A l'échelle européenne, Bruxelles, la capitale, fait figure de ville de province. Peuplée de 750.000 habitants, elle abrite pourtant 10% de la population. Grâce à un réseau serré de transports en commun, trains et tramways vicinaux, les travailleurs n'hésitent pas à parcourir des kilomètres pour se rendre à l'usine, préférant rester habiter au village. Les villes sont aussi fort liées entre elles et la vie en province revêt de nombreux attraits, surtout pour des élites locales fort actives à tous niveaux.

En ce début de 20^e siècle, les Belges ne vivent pas trop mal, mais d'importantes inégalités s'observent. Les élites sociales sont attirées par les spéculations et les entreprises hardies, qui les font investir aux quatre coins du monde, construisant des chemins de fer ou des tramways aussi bien à Moscou qu'au Caire. Elles sont attirées par l'Art nouveau, qui brille alors de tous ses feux. En revanche, les petites gens, qui forment la majeure partie de la population, supportent l'essentiel du développement industriel, pour un salaire à peine suffisant pour faire vivre leurs familles. Par leur travail, les ouvriers font la richesse du pays et leurs revendications sociales commencent à poindre dans les débats politiques de l'époque. L'instauration du suffrage universel, tempéré toutefois pas le vote plural, entraîne l'arrivée de députés socialistes au parlement.

Les causes de la Grande Guerre sont diverses. Il s'agit surtout d'une question de leadership en Europe, tant sur le plan politique qu'économique. L'Allemagne est soucieuse d'asseoir définitivement le statut de grande puissance qu'elle a acquis depuis la formation du nouvel empire. À la fin du 19^e siècle, le chancelier Bismarck a réussi à centraliser l'état et réduire les vellétés d'autonomie des principales composantes de la nation allemande, que ce soit la Bavière du fantasque Louis II ou les minorités culturelles et religieuses, directement visées par sa politique du « Kulturkampf ». Le pays a vu croître considérablement son potentiel industriel et son rayonnement est indéniable, tant sur le plan technologique et scientifique que dans le domaine des lettres et des arts. Combien de Belges de l'immédiate avant-guerre ne sont-ils pas des lecteurs assidus de revues allemandes ? L'influence de l'Allemagne est tous les jours un peu plus présente dans des domaines aussi variés que la recherche chimique – avec la création par Arthur Petermann de la première station de recherche agronomique de Gembloux – ou les sciences historiques – avec l'introduction de la méthodologie germanique par le chanoine Alfred Cauchie à Louvain.

Sur le plan politique, la France cherche sa revanche après sa défaite militaire de 1870, qui lui a valu la perte de l'Alsace et de la Lorraine. L'Angleterre voit d'un mauvais oeil la montée en puissance de la flotte militaire allemande. La Russie cherche à s'assurer une influence durable en Europe, principalement par l'entremise des nations slaves des Balkans. Quant à l'Autriche-Hongrie, elle a fort à faire pour maintenir une certaine cohésion à l'ensemble hétéroclite que constitue son empire. Elle doit surtout se défendre contre les forces centrifuges des nationalismes qui minent l'unité nationale et contre ses puissants voisins qui lui rognent peu à peu sa sphère d'influence. C'est d'ailleurs sur ce problème crucial des minorités que le conflit international finit par se déclencher.

Le jeune royaume de Serbie, à peine sorti de la tutelle séculaire de l'empire ottoman et en proie à une instabilité politique interne récurrente, entretient par son existence même les rêves de réunification qu'entretiennent les nationalistes serbes vivant dans l'empire des Habsbourg. A ces considérations internes au continent européen s'ajoutent les projets expansionnistes des grandes nations dans le monde. L'Allemagne qui s'estime en mal de colonie, multiplie les incidents avec d'autres puissances coloniales comme la France. Aussi, quand la guerre finit par éclater, c'est la planète entière qui est rapidement concernée.

Les plans militaires échafaudés de part et d'autre au cours des années qui précèdent le conflit montrent à suffisance que le pire était sereinement envisagé par certains états-majors et que l'Allemagne prévoyait depuis longtemps l'invasion de la Belgique pour frapper plus aisément la France en plein cœur.

Le 28 juin 1914, le dramatique assassinat par un nationaliste serbe de l'archiduc François-Ferdinand, héritier du trône d'Autriche-Hongrie, va précipiter le destin de l'Europe.

Soupçonnant la Serbie d'avoir fomenté l'attentat, l'Autriche lance un ultimatum à son voisin le 23 juillet, puis lui déclare la guerre le 28 juillet suivant. Par un subtil jeu d'alliances, tissées au cours des décennies qui précèdent, le continent s'embrase en quelques jours.

La Russie soutient la Serbie et commence à mobiliser ses troupes. L'Allemagne fait de même dans l'optique d'une entrée en guerre de l'empire russe et de la France. Le 31 juillet, l'assassinat du socialiste Jean Jaurès, ténor du pacifisme français, symbolise la fin de tout espoir de paix. Le lendemain, 1^{er} août, l'Allemagne déclare la guerre à la Russie et, devant la mobilisation générale décrétée par la France, envahit le 2 août le Luxembourg, pays pourtant neutre, et adresse un ultimatum à la Belgique pour qu'elle laisse passer ses troupes dans leur mouvement de prise en tenaille de la France. Deux jours plus tard, devant le refus de son dictat par le gouvernement belge, le Kaiser déclare la guerre à la France, puis à la Belgique. L'armée allemande franchit la frontière le 4 août au matin et commence son oeuvre destructrice dans le pays.

Dans les jours et les semaines qui suivent, le jeu des alliances produit pleinement son effet. L'Angleterre joue son rôle de garante de la neutralité belge et exige d'abord le retrait des troupes allemandes, puis déclare la guerre à l'Allemagne. Avec le Royaume-Uni, ce sont tous les pays du Commonwealth, le Canada, l'Australie, l'Inde, la Nouvelle-Zélande et l'Afrique du Sud qui entrent en guerre. A la fin du mois d'août, le Japon offre son aide aux alliés et, le 1^{er} novembre, l'empire ottoman rejoint les pays de l'axe dans le conflit. Seul le royaume d'Italie se refuse alors à entrer dans la danse, malgré le traité d'alliance qui le lie à l'Allemagne et à l'Autriche. Ce n'est qu'en 1915 que le gouvernement italien se prononce pour la guerre, sous la pression diplomatique, mais en faisant volte-face pour attaquer l'Autriche à laquelle l'opposait un vieux contentieux territorial.

Les premières semaines de combat en Belgique ont pour cadre le sud du Luxembourg, où se déroule une partie des fameuses batailles des frontières, ainsi que les abords de la position fortifiée de Liège. La cité mosane est rapidement investie par les troupes allemandes et les derniers forts se rendent le 16 août. Les armées allemandes progressent ensuite rapidement et, dès le 20 août, elles atteignent dans un mouvement tournant Bruxelles et Marche-en-Famenne, tout en prenant position devant les positions fortifiées de Namur et d'Anvers. Quelques jours plus tard elles sont aux portes de Dinant, de Charleroi puis de Mons, où elles infligent aux alliés français et britanniques de lourdes pertes et les contraignent à se replier au-delà de la frontière française. C'est dans le sillage de ces combats que les troupes impériales se livrent à de nombreuses exactions sur la population civile, semant la désolation à Dinant, Monceau-sur-Sambre ou Tamines.

En Ardennes, la lutte oppose directement l'armée française à l'armée allemande. Jusqu'au 21 août, les adversaires campent sur leurs positions, établies entre Longwy et Givet. Les Français passent ensuite à l'attaque et se heurtent à des troupes prussiennes plus importantes que prévues et surtout mieux organisées. Les combats, qui se déroulent surtout autour de Virton et de Neufchâteau, tournent vite à l'avantage des Allemands. L'armée française y subit en quelques jours ses pertes les plus importantes. Aux alentours de Rossignol, ce sont près de 12.000 hommes qui sont tués. La déroute se poursuit au-delà de la frontière et le front finit par se stabiliser sur une ligne reliant Verdun à Soissons, Péronne et Lille. Cette situation va persister durant les trois années suivantes.

Entre-temps, l'armée belge est acculée à Anvers, où elle risque un encerclement définitif. Elle abandonne ses positions le 9 octobre pour se replier rapidement derrière l'Yser, entre Nieuport et Messines, où elle résiste jusqu'en 1918. Le gouvernement belge se réfugie en France où il finit par installer son siège à Sainte-Adresse, un faubourg du Havre. Le roi Albert se fixe à La Panne, à proximité immédiate du front, et anime la résistance de ses troupes dont il est le commandant en chef. Quant à la reine Elisabeth, elle se dévoue à ses côtés, apportant tous ses soins aux soldats blessés et aux autres victimes du conflit.

Dès la fin du mois d'octobre, l'entièreté du territoire national est occupée par l'Allemagne, mise à part la mince bande de terre située derrière l'Yser, où résiste toujours l'armée belge. Le pays porte partout les traces des combats violents livrés par les belligérants et des atrocités commises par les Prussiens.

Des villes entières sont réduites en cendres : Visé, Dinant, Louvain ou Termonde. Le gouvernement du Kaiser met rapidement en place une administration spécifique.

Un gouverneur militaire général est nommé dès le 26 août. Il s'agit du baron Colmar von der Goltz, feld-maréchal, bientôt remplacé le 24 novembre par le tristement célèbre baron Moritz von Bissing, dont le nom reste lié aux condamnations à mort d'Edith Cavell et de Gabrielle Petit.

Des gouverneurs militaires sont aussi placés à la tête de chaque province et des commissaires civils allemands remplacent partout les commissaires d'arrondissement. L'administration belge reste en place mais son activité est strictement réglementée par l'occupant. Concrètement, elle est dirigée par un civil allemand, le Dr von Sandt, adjoint au gouverneur militaire.

Dans la mesure du possible, tout est fait pour faciliter la tâche aux troupes d'occupation, notamment en assurant la perception normale des impôts ou la circulation des devises allemandes dans l'ensemble du pays. Les lois belges restent d'ailleurs d'application, du moins si elles ne sont pas en opposition flagrante avec les intérêts immédiats de l'occupant. Durant toute la durée du conflit, l'administration prussienne publie régulièrement des arrêtés, qu'elle diffuse par voie d'affiches placardées dans toutes les localités du royaume.

La population est strictement surveillée et tout acte de rébellion ou d'insubordination, réel ou supposé, est puni. Les manifestations du sentiment patriotique, d'abord autorisées, sont bientôt interdites. Les protestations du bourgmestre de Bruxelles, Adolphe Max, lui valent d'être arrêté dès septembre 1914 et emprisonné en Allemagne jusqu'à la fin du conflit. La liberté de la presse est abolie et les journaux autorisés font l'objet d'une stricte censure. L'enseignement est touché également ; le contenu des manuels est expurgé de toute allusion négative aux pays de l'Axe et le monde universitaire est étroitement encadré, certains professeurs faisant l'objet de représailles, voire même de mesures d'enfermement. Les envois postaux sont réglementés et il est même interdit de faire passer des messages autrement que par l'intermédiaire de la poste allemande. La détention de pigeons voyageurs est également considérée comme un grave délit. Même la circulation en bicyclette est suspecte aux yeux des autorités car certains attentats ont été commis par des résistants se déplaçant à vélo. Toute la population masculine en âge de porter les armes est étroitement surveillée par les autorités. Pour les empêcher de rejoindre les troupes belges combattant sur l'Yser, les Prussiens hérissent même la frontière de fils électriques à haute tension.

Ces mesures contraignantes deviennent vite l'objet d'une résistance de plus en plus acharnée de la part de la population. Galvanisés par l'attitude courageuse du primat de Belgique, le cardinal Mercier, qui n'hésite pas à prôner la désobéissance à l'envahisseur dans sa lettre pastorale de Noël 1914, les Belges se livrent à des actes de résistance multiples : publications clandestines, manifestations publiques, espionnage pour le compte des alliés, sabotages et attentats, etc. Des mesures de rétorsion sont prises dès l'entame des hostilités. Le prétexte officiel de la plupart des exactions et des massacres perpétrés par les troupes prussiennes en août 1914 est d'ailleurs l'existence supposée de francs-tireurs, théorie dont l'historiographie a montré depuis lors toute l'inconsistance. Durant toute l'occupation les tribunaux militaires fonctionnent sans arrêt. Les condamnations à mort se multiplient et l'annonce des exécutions par voie d'affiche scande le quotidien de la population. Ainsi deviennent tristement célèbres les sites de la Chartreuse à Liège et du Tir national à Schaerbeek. C'est en ce dernier lieu que sont fusillées les figures emblématiques de la résistance que sont Philippe Baucq, Edith Cavell ou Gabrielle Petit. L'exécution de la nurse anglaise, directrice d'une école d'infirmières à Bruxelles, a d'ailleurs un retentissement international. La presse du monde entier célèbre sa mémoire comme celle d'une héroïque victime de la barbarie teutonne. Quelques mois plus tard, le torpillage par les Allemands du paquebot Lusitania, dans lequel périt son amie Marie Depage-Picart, contribue pour beaucoup à l'entrée en guerre des États-Unis.

Véritable cataclysme à l'échelle planétaire, la Première Guerre mondiale va marquer durablement la vie des populations européennes. Elle provoque une saignée profonde au sein de la jeunesse et sacrifie toute une génération sur l'autel du nationalisme et du bellicisme, érigé par les gouvernants de l'époque. La Belgique est particulièrement marquée par les quatre années de lutte. Les zones principales du conflit sont entièrement dévastées et feront l'objet d'une lente et difficile restauration. La défaite de l'Allemagne et les conditions très dures qui lui sont

imposées par le traité de Versailles, en 1919, feront le lit de la montée en puissance des régimes totalitaires qui entraîneront le monde dans une seconde conflagration sanglante en 1939-1945. La création d'une Société des Nations en 1920, qui visait à prémunir la planète de tout nouveau conflit militaire, se soldera d'ailleurs par cet échec cuisant. En revanche, la seconde moitié du 20^e siècle verra l'humanité se ressaisir et oeuvrer durablement à la construction de la paix. L'Organisation des Nations Unies prendra le relais de la défunte Société des Nations et permettra la résolution diplomatique de nombreuses crises politiques ultérieures. Quant à l'Union européenne, qui se construit dès le début des années cinquante, elle apportera non seulement une paix durable entre les anciens belligérants de 1914 et de 1940, mais scellera aussi leur alliance dans la poursuite d'un destin commun.



*Le 10 décembre 1918. Arrivée du facteur.
« Votre fils va revenir !! »*

Chansons

Une chanson de Marcel David sur la guerre de 14-18

Marcel David est le fils d'Alphonse et d'Emma Close. Alphonse est né à Mormont le 17 août 1892. Il sera déporté en décembre 1916 et retenu prisonnier à Altengrabow. Il épousera Emma Close de Harre après la guerre 14-18 et viendra habiter à Harre. Ils auront 2 filles et un garçon. Alphonse est décédé chez sa fille à Lierneux en 1964.

Sur les conseils de son père, Marcel sera réfractaire durant la 2^e Guerre mondiale. Il était présent à Laid l'Oiseau lors de l'incendie du hameau par les Allemands en septembre 1944. Il a relaté ses aventures durant la guerre dans un petit fascicule intitulé « Mon Odyssée ». Marcel a également écrit de merveilleux poèmes en wallon. Nous en avons parlé d'Alphonse et Marcel dans le chapitre consacré à Harre. Marcel a aussi écrit plusieurs chansons dont celle qui suit, dans le genre humoristique, sur la guerre de 14. Marcel est décédé à Harre en 2006



***Marcel David à Liège après la seconde guerre. Il a 23 ans.
Il avait été appelé sous les drapeaux mais sera dispensé car il avait été réfractaire et également membre du CRAB (Centre de recrutement de l'armée belge durant la guerre 40-45).***

Tchanson d'èl guère di quatwaze.

1^{er} coplet.

Dji sos-st-in ome fwèrt sutî
D'abord on l'a tofèr dit,
Qu'ènn' n'aveu nin deûs com'mi
Po-z-avou n'bone tièsse
Qwand, avou lès alliés
Lès djins n' s'avît s'espliquer
A l'volèye on m'vint trové,
Sins ni quèsse ni messe
So qwat' djoûs dj'a-st-apis l'anglais
Hoûtez bin com c'est simp' ma fwè!

1er rèspleu.

Inglisch spoken, now now milady
Dès figu, dès ', dès dat', dè picalili,
Sandwich avou dè soda whisky,
Mins ça n'vâ rin por ti.
Plum Plum, pudding toutou ratata,
London, scottisch, mazur è polka
Lady Kaldic m'a dit qu'po çoula
On magn' dè fis d'arca.
Yès, yès, yès, milord l'î pètt' ses fèsses
Yès, yès, yès, mi dji rêye come ine biès' Yès !

2^e coplet.

Ès noss' mohon' qué bazâr
C'est todi rimpli d'sodârts
C'est po Nanett' è po Bâr
Mès deûs djônès fèyes
Nanett' hant' in' Italien
Mins com' èle n'èl' comprind nin
C'èst mi qu'fèt leus bonimints.
Dji m'ritroûv' à merveille
A l'volèye dji m'sèch' d'imbaras
N'a rin d'pus âhèye qui çoula !

2^e rèspleu.

Splahî, splaha in Italia
Cornetta, crèma, glace è chocolat,
Il adorait l'musika.
C'èst-a Roma qui l'pâp' y restî
Dès figu', dès dat, è dès còrintas
Venis' de tous èst l'plus bô pays
È l'ome è l'fème è li tout petit
Boufèye macaroni.
I, i, i, todis lès fèmes sont belles
I, i, i, c'èst damadj' qu'èll' pihî. II

3^e coplet.

Mi fèye Bâr hant' on Français
Mins qwand qu'èl' djâs à valè
Dji cour'reus st-èvoÿe ma fwè
Tél'mint qu'èl' li quipite
Ossu, dji sos to djînné
Mi qu'fruzih' tant, d'or mâ djâsé
Qu'a l'vol è po l'èscuser
Dj'èl riprins bin vite
A s'galand dji dis: èscusez-la
Èle ne sait pas djaser l'françois !

3e rèspleu.

C'èst-st-ine bouhal' èl s'est trèbouqué
C'èst pas com'moi qui sait èsplaquer
Tous les langag' sans lès kèpiter
Djamâye je n'me troubelle
Vous pouvez m'croir', j'ai t'été par ci
T'été par la dans tous lès pays
Je n'suis pas n'gat' j'ai vu-z-a Paris
La grand'tour qui gonfèle
Oui, oui, oui, j'ai-t'été-z-a Versailles
Oui, oui, oui, j'ai-t'été-z-a Paris ! Oui !

4^e coplet.

Lès boches divant dè n'aller
Mon v'nous pu d'in' fèye trové
To m'dimandant d'aband'ner
Noss' pitit' Patrèye
Is volît m'mètt' à Berlin
To m'dihant qu'in' mass' di djins
Accourrît ça c'èst certin
Rin qu'po m'vini vèye,
Mins mi qu'lès hé com' dè wandions
Djè l'z-y-rèspondas sins façon :

4^e rèspleu.

Got mitus in got fûr dèss prûss'mann
Kaiser, Willem, t'èst'in pourcé d'mann
Kom prinz è king dè boûr fèt dèss mam
Kartofèl è choucrout'
Waye, waye, mama fèch'teum' quel'afère
Soldat's de Deutch allèss' frac è l'air
Ti sé fwèrt bin qu'n'a pu rin a faire
Mikel, warnass que fout'
Ja, ja, ja, Deutchland, àà less' kapout'
Ja, ja, ja, à less' boch' crévera. Ja!

Marcel DAVID. HARRE.

Noël Libérateur

Ce chant de Noël, sur l'air du « Minuit chrétien », a été interprété à Furnes le jour de Noël 1914. Nous devons ce témoignage à une dame de Dochamp, fille de Camille d'Hulster, brigadier au 2d régiment de Lanciers durant la Grande Guerre. Les paroles peuvent surprendre. Un nationalisme absurde, aux évidentes motivations économiques, a submergé l'Europe. C'est la guerre ! Que faire ? Accepter, encourager, aider, soigner, reconforter. Ce témoignage est particulièrement émouvant.

Noël Libérateur

Chanté par Notti à Furnes
le 25 Décembre 1914

1^{er} couplet Minuit soldat, c'est l'heure solennelle
Où le clairon pour un instant se tait
Où la faucheuse à la voix rude et belle
Semble ~~se~~ dormir et rêver à la paix
Tout fait silence dans la campagne immense
Où pour millions nos frères sont couchés
Veillez soldats de Belgique et de France
Veillez toujours sur votre sol sacré.

2^{ème} couplet Du jour loquant la poudre et la mitraille
Permis nos rangs le nouveau va frapper
Et de nouveau renouera la bataille
Où nul de nous ne voudra reculer
Le soir verra tomber dans la poussière
Plusieurs de ceux qui chantaient le matin
Griez soldats pour ces glorieux frères
Griez soldats vous vainqueurs de demain.

3^{ème} couplet Enfin soldat voici la fière aurore
Du jour beni ou l'immonde oppresseur
Enfin vaincu mais résistant encore
Et attendant l'heure de la délivrance
Qui sonnera la fin de l'oppresseur
Chantez soldats la Noël d'espérance
Chantez, chantez Noël Libérateur.

Le chien du boche

Chanson de Jean Baptiste Mallet

Cette chanson, qui nous a été transmise par Gaston Lafalize de Dochamps et Denise Lacasse de Harre, date de 1917, ce qui explique son caractère résolument anti-allemand : « boche » était le nom péjoratif qui était donné aux Allemands. Nous retiendrons surtout l'attitude exemplaire du chien.

1

Tout près du front, un chef prussien
Voulant sans doute se distraire,
S'amusait à dresser son chien
A garder les prisonniers de guerre.
C'était surtout contre un français
Que l'chef exerçait sa vengeance
Et brutalement il rossait
Le chien qui manquait de vigilance.
Tendrement les yeux du toutou
Semblait dire au petit piou piou :
Tu vois je r'çois des coups de bottes
Toi non plus tu n'est pas heureux
On n'et pas veinard tous les deux
D'avoir comme patron un boche !

2

Mais un beau soir l'Allemand s'coucha
Et l'chien qu'avait reçu des coups de bottes
Du français doucement s'approcha
Et le tira par sa capote
Comme pour lui dire « allons suit moi »
L'homme le suivit avec confiance,
A travers champs, à travers bois,
Enfin ce fût la délivrance.
T'es une brave bête dit-il tout bas
Mais faut s'quitter. Le chien ne bougea pas
Ses yeux disaient avec reproche
Ne m'renvoie pas chez les prussiens
C'est pas un métier pour un chien
D'être policier chez les boches !

3

Et bien j't'emmène dit le soldat
Soudain dans un bruit de tonnerre
Près d'eux, un obus éclata
Blessant le français qui tombe à terre.
Sur son visage doucement
Le chien passa sa langue tiède
Et sous le ciel lugubrement
Hurla pour appeler à l'aide.
L'animal pensait dans la nuit,
S'il meurt, je mourrai près de lui
Confusément dans sa caboche
Il pensait : On s'rait plus heureux
Dans le paradis tous les deux,
C'est l'seul endroit ou y a pas d'boche !

4

Et bien mon gars, te v'la sauvé
Dit le major avec sourire
Voilà huit jours qu'on t'a trouvé
Bien mal fichu je peux le dire
Que voudrais tu ? « Revoir mon chien »
Dit le blessé d'une voix émue,
C'est défendu, je le sais bien
Mais j'l'entends pleurer dans la rue.
Sans lui, pour sûr je serai mort
J'vais te l'chercher dit le major
Bientôt d'un bond la bête s'approche
Saute sur le lit joyusement.
Cette histoire montre tout simplement
Qu'un chien a plus de cœur qu'un boche !

Il a neigé ! - Une chanson d'Emile Jacoby paru dans les Annonces de l'Ourthe (27-11-1970)

A chanter sur l'air de « Lèyi-m' plorer ! »

Le canon sourd, aggravant les ténèbres,
Grondait le soir ;
Dans mon sommeil, plein de rêves funèbres,
Qu'il faisait noir !...
Mais, au matin, l'aspect de la colline
A bien changé :
Du blanc partout comme un manteau d'hermine :
Il a neigé !
Il a neigé !

Il neige encore. Et pour couvrir nos fanges
D'un blanc velours
Les purs flocons, comme des plumes d'anges,
Pleuvant toujours...
Le monde noir par la blancheur divine
Est submergé :
Du blanc partout, comme un manteau d'hermine :
Il a neigé !
Il a neigé !

Sur ce tapis, les sabots des fillettes
Silencieux,
Les petits pieds font des rondes muettes
Je suis des yeux
Les gais ébats de la troupe enfantine ;
Car c'est congé :
Du blanc partout, comme un manteau d'hermine :
Il a neigé !
Il a neigé !

Aujourd'hui donc, les enfants sont en fête ;
Ecoutez ça !
Entendez-vous ce qu'on chante à tue-tête ?
« Catharina ! »
Pour célébrer la Sainte-Catherine,
C'est arrangé :
Du blanc partout, comme un manteau d'hermine :
Il a neigé !
Il a neigé !

J'ai rencontré dans ce décor de neige
Et de douceur,
Un brave cœur : ange ou femme ? Que sais-je ?
Mais une sœur.
Sinon le corps, ou moins l'âme est bien fine ;
Et j'ai songé :
Du blanc partout, comme un manteau d'hermine :
Il a neigé !
Il a neigé !

M. l'Abbé Emile Jacoby, natif de Grandmenil et frère de Joseph et Adolphe, fut curé à Romerie (Philippeville) pendant les 4 années de la Grande Guerre. Dans ce village, on fêtait dignement la Sainte-Catherine. Ce sont les petites filles de l'école qui contribuaient le plus à la solennité. Le prêtre fut invité au goûter des enfants et, la première fois en 1915, il paya son invitation des quelques couplets qui précèdent.

Une chanson en wallon sur le régiment des Lanciers

Document ayant appartenu à Camille d'Hulster

LES LANCIERS.

Premier couplet

Mes amis dje va tchanter une pasquèye
Qui dja composé du treus qu'wates couplet
So dè vix camarodes di l'ormèye
Est djèespère f'wert bin qui goula f'plaire
Comme el na moye sutu tchanteye
On n'soreut dire qui dji ma rouvi
Enfin houtè, c'est bin oheye
On refrain vos tchantrez s'tavou mi

Refrain

Ouye to esoles les lanciers, les lanciers
Nos fons tchanté, fons tchanté, fons tchanté
Rouviant nos mo tchesse est tote nos djonesse
I nos fons ouye mete turtos nosse cour a l'djoye
Ouye to esoles les lanciers, les lanciers
Nos fons tchanté, fons tchanté, fons tchanté
Pusqu'on n'surveut qu'une fye l'anneye
Tos esoles y nos font tchanté

Deuxième couplet

Michel tu t'rapelle bin di Respene
Avou lu nos anant dedja oyou bon
Quand c'est qui froteve sos srotche narène
On ptit potiket du crimme simon
Esteu fire comme Napoléon
Q'want ces qui montève lu bidet
Est qui li d'héve mes voyons donc
Ou quel batève a cōp mayet

Refrain

Ouye tos esoles les lanciers, les lanciers
Nos fon tchanté, fon tchanté, fon tchanté
Respene ces st'in bon vis camarode
I nos a sovent faire rire malode
Ouye tos esoles les lanciers, les lanciers
Nos fon tchanté, fon tchanté, fon tchanté
Est s'brayant vive noss vix sac à botte
He refrin des deuxième lanciers.

Troisième couplet

Vo fraplé qu'want n'zesti en campagne
Nosse qu'wisto c'esteut Louis Jardon
Dès timp qui no s'estis a la Panne
I nos a bin fait gotté l'minton
C'esteu des rix ou des récennes
Est n'aveu d'vin tote les casseroles
Vos poli louqui d'vin totes les qu'wennes
Aveu n'résérve di rabatcole

./.

Refrain

Ouye tos esoles les lanciers, les lanciers
Nos fon tchanté, fon tchanté, fon tchanté
I falève todi on bon stoumac
Po poleure digéré ses patates
Ouye tos esoles les lanciers, les lanciers
Nos fon tchanté, fon tchanté, fon tchanté
Nos avi todi n'clapante couhène
Q'wan n'zesti s'to deuxinme lancier

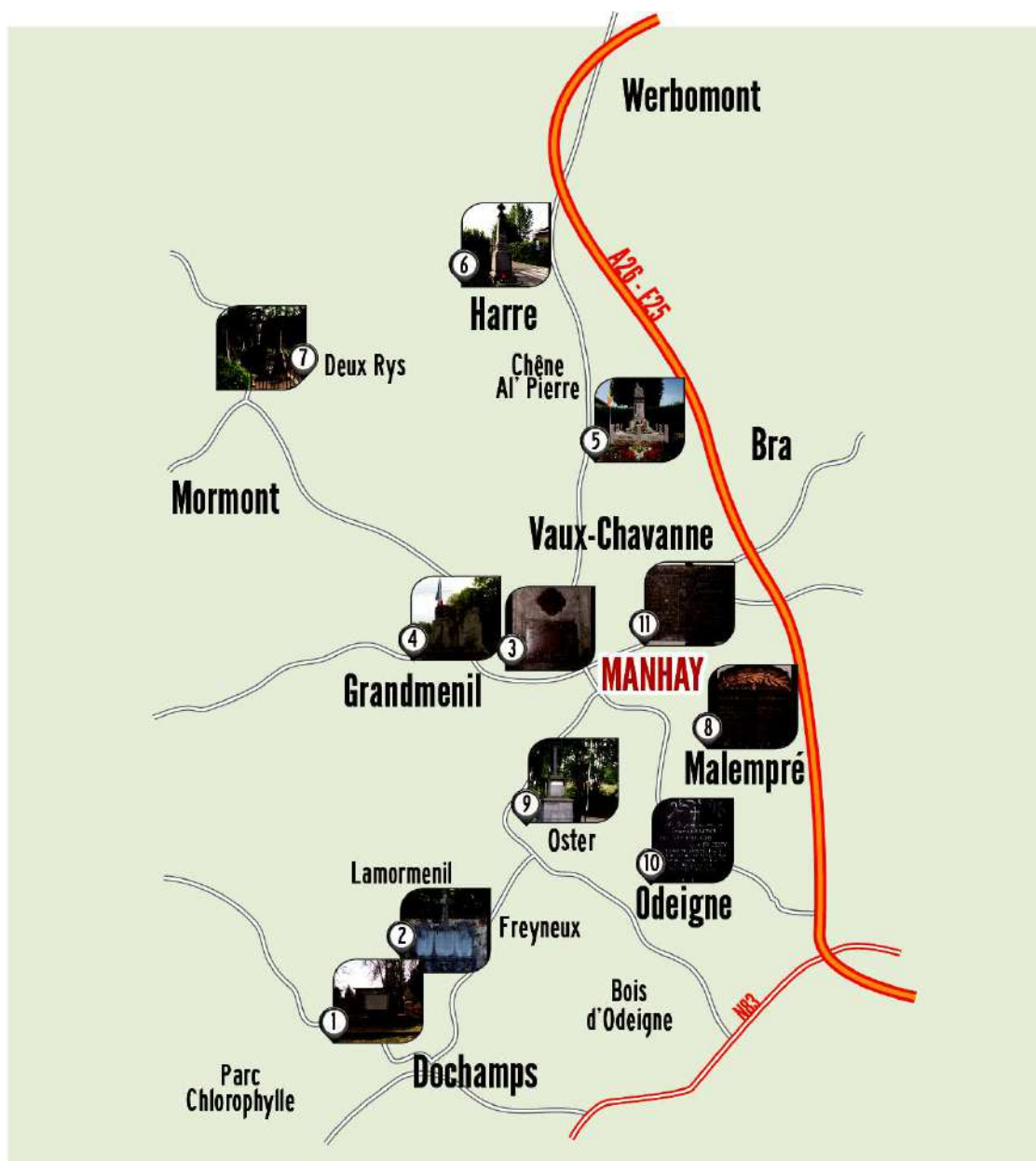
Quatrième couplet

Vos allé pinser qui dji m'rouveye
A bin houte dji va dire li veure
Mi dju so todi m'monou pareil
Dja bu est djinne co todi bin des beure
Dja stu s'pani avou on hareng
Vos comprendrez dje n'est pou rin
Dja s'ston gozi qu'a tofère seu
Djè ninme tofinre mi qu'wattes qui deux

Refrain

Ouye tos esoles les lanciers, les lanciers
Nos fon tchanté, fon tchanté, fon tchanté
Allons don garçon rimplichez vite les verres
A mes vix camarodes qu'on fait l'guère
Ouye tos esoles les lanciers, les lanciers
Nos fon tchanté, fon tchanté, fon tchanté
Tos esoles nos djan co beure li gotte
Tos breyant vive lu deuxinme lanciers.

Les monuments de Manhay ¹²⁹



1. Dochamps : monument aux morts et aux combattants de 14-18 et de 40-45.
2. Lamormenil : monument aux morts de 14-18 dans le cimetière
3. Grandmenil : plaque aux morts et aux combattants de la guerre 14-18 dans l'église
4. Grandmenil : monument aux prisonniers français dans l'ancien cimetière
5. Chêne - Al' Pierre : monument aux morts et aux combattants des 2 guerres

6. Harre : monument aux morts des 2 guerres devant l'église et mémorial Dujardin-Périlleux dans l'ancien cimetière
7. Deux-Rys : monument aux victimes de 14-18 dans le cimetière
8. Malempré : plaques commémoratives de 14-18 dans l'église
9. Oster : monument aux morts et aux combattants de 14-18
10. Odeigne : plaques commémoratives de la guerre 14-18 dans le cimetière
11. Vaux-Chavanne : plaque commémorative de la guerre 14-18 dans l'église



¹²⁹ Carte FTLB- Fédération touristique du Luxembourg belge ©. Pour la signification des symboles sur les monuments, voir : FTLB - « Traces et mémoire » - Guide illustré - 2014 - pp. 126-129.

1. Dochamps: monument aux morts et aux combattants de 1914-1918 et de 40-45

Le monument se situe rue des Frères Germai, en face de l'église Saints-Pierre et Paul. *Durant la guerre de 30 ans, l'église a été incendiée en grande partie en 1642 et reconstruite en 1644. Elle fut gravement endommagée pendant l'offensive des Ardennes fin 1944, a été classée en 1948 et fut rendue au culte en 1956.*



Sous les arbres, en face de l'église, le monument aux morts.



Les noms des militaires de 1914-1918 mentionnés sur ce monument :

Cornet Clément : 15^e régiment de ligne, tombé le 14-10-1914.

Degotte Jules : 1^{er} chasseur à pied, tombé le 31-10-1914 à Leicester Angleterre.

Lebrun Armand : 13^e régiment de ligne, tombé le 26-11-1914 à Cannes ¹³⁰

Ce sont également les soldats repris sur le monument de Lamormenil qui faisait partie de la commune de Dochamps.

¹³⁰ *Situé dans le Limbourg. Aujourd'hui Kanne et auparavant Canne.*

2. Lamormenil : monument aux morts de 14-18

Ce monument est situé dans le cimetière, rue des frères Lamormainy.



Inscriptions figurant sur le monument :

Au-dessus :

A nos glorieux soldats morts pour la patrie
La commune reconnaissante

A gauche :

Armand Lebrun

Né à Freyneux le 9 mai 1890
Soldat au 13^e régiment de ligne
Décédé à Cannes le 26 novembre 1914

Au centre :

Clément Cornet

Né à Mormont le 12 novembre 1888
Soldat au 15^e régiment de ligne
Décédé à Ostende le 14 octobre 1914

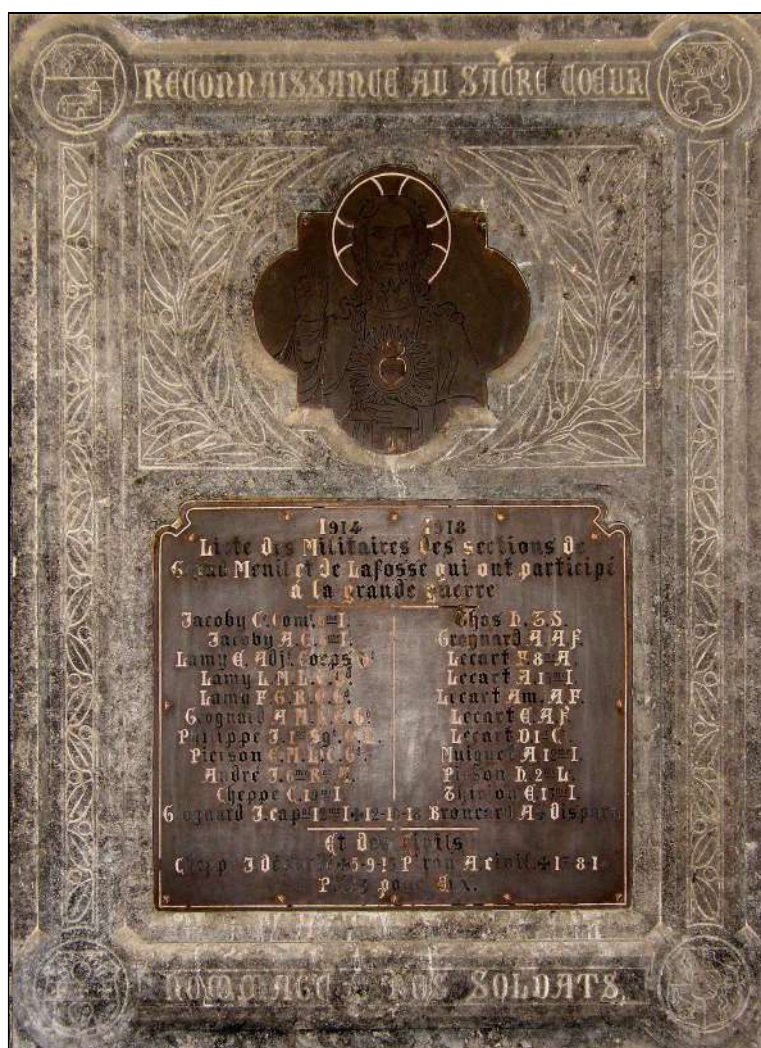
A droite :

Jules Degotte

Né à Lamormenil le 14 juin 1888
Soldat au premier régiment de chasseurs à pied
Décédé à Leicester Angleterre le 31 octobre 1914

3. Grandmenil : plaque aux morts et aux combattants de la guerre 14-18

Localisation : grand-rue, dans le porche de l'église St-Maurice et compagnons datant de 1890.



Inscriptions figurant sur cette plaque :

RECONNAISSANCE AU SACRÉ CŒUR
1914 – 1918

LISTE DES MILITAIRES DES SECTIONS DE
GRAND MENIL ET DE LAFOSSE QUI ONT PARTICIPÉ
À LA GRANDE GUERRE.

Vingt-deux noms :

A gauche: JACOBY J. - JACOBY A. - LAMY E.- LAMY F. - LAMY L. - GROGNARD A. - PHILIPPE J. - PIERSON E. - ANDRE J. Erreur !
Référence de lien hypertexte non valide.CHEPPE C. - GROGNARD J. (+).
A droite : ELIAS H. - Erreur ! Référence de lien hypertexte non valide.Erreur ! Référence de lien hypertexte non valide.GROGNARD A. - LECART
A.- LECART Am. - LECART D. - LECART E.- LECART F.- MINGUET A.- PIRSON H. THIRION E. - BRONCARD A. (+)

ET DES CIVILS DECEDES
Deux noms : CHEPPE J.- PIRON A.

PRIEZ POUR EUX - HOMMAGE À NOS SOLDATS.

4. Grandmenil : monument aux prisonniers français

Localisation : grand-rue, dans le cimetière, en face de l'église. Quand on entre dans le cimetière, la tombe d'Hortense Paquay est à la troisième place à gauche le long du mur d'enceinte. Devant celle-ci, la sépulture de Cyrille Cheppe et en face de cette dernière, celle de Fernand Lecart.



A gauche, Marianne tendant une couronne de lauriers. Les inscriptions figurant sur ce monument sont devenues peu lisibles. Elles reprennent le nom des 16 soldats français décédés entre le 13 et le 26 novembre 1918 à Manhay et Grandmenil. Le monument a été réalisé par A.Pirson de Sprimont.

AUX GLORIEUX SOLDATS FRANÇAIS
VICTIMES D'UNE TROP DURE CAPTURE
GRAVEZ DANS VOS COEURS
RECONNAISSANTS
LES NOMS QUE DANS LE GRANIT
GRAVA NOTRE ADMIRATION.

| | |
|-------------------|-------------------|
| SIRGENT Louis | LABBE Pierre |
| BUFFAN Lucien | LEBLANC Emile |
| MALOCHET Louis | LEMERCIER Henri |
| MESNIL Pierre | ANTOINE Fernand |
| AUBERT Jules | LEBAS Emile |
| JAVAUBIN Aristide | PAUTRAT Emile |
| NOULIANE Aimé | SEVESTE René |
| FOREST Jean | RANDRIAT Saravola |

LE 11 NOVEMBRE 1918.
LA PAROISSE DE GRANDMENIL.



5. Chêne – Al' Pierre : monument aux morts et aux combattants des deux guerres

Localisation: route de Liège, à côté de l'église St-Eloi datant de 1842.



*Ce monument a été réalisé par J.Genon, sculpteur de Sprimont.
De part et d'autre du monument, des mortiers minenwerfer allemands sans doute abandonnés en 1918.*

Inscriptions figurant sur le monument :

1914 - 1918

Un nom de victime de 1914-1918, avec mention du lieu et de la date de décès.

HABRAN Julien, mort pour la patrie à Hoogstade le 20 juin 1917.

SURVIVANTS

Douze noms, classés par ordre alphabétique.

| | |
|------------------------|---------------------------|
| BERNIER Emile | LESPAGNARD Camille |
| BASTIN Joseph | LESPAGNARD Emile |
| GROSJEAN Marcel | LESPAGNARD Nestor |
| HABRAN Hubert | MICHEL Clément |
| HERMAN Jacques | PREVOT Joseph |
| LEROUX Nestor | TRIBOLET Victor |

MORT EN CAPTIVITÉ

Un nom de victime de 1940-1945.

CHÊNE-AL-PIERRE À SES HÉROS



Mortier allemand léger de 76mm.

6. Harre : monument aux morts des deux guerres

Le monument est dressé devant l'église St-Hubert édifée en 1895 et située rue de l'Eglise à Harre. Dans l'ancien cimetière entourant l'église se trouve également le mémorial Pierre Dujardin et Fernand Périlleux.



Inscriptions figurant sur le monument :

Partie supérieure

HONNEUR À NOS BRAVES 1914-1918

Partie inférieure, face avant (1914-1918)

MORTS POUR LA PATRIE

Deux noms. : **Abbé Sylvain Patron et Fernand Périlleux**

Partie inférieure, face arrière (1940-1945)

FUSILLÉS À LIÈGE

Quatre noms, classés par ordre alphabétique, avec les dates de décès.

MORTS EN Allemagne

Deux noms, classés par ordre alphabétique, avec les dates de décès.

Partie inférieure, face gauche (1914-1918)

NOS MARTYRS DÉPORTÉS

Trois noms : **Marcel Fudvoye, André Périlleux et Pierre Dujardin** classés par ordre alphabétique, avec lieu, date et âge de décès.

Partie inférieure, face droite

Deux noms : **Joseph Charlier et Firmin Deum** - classés par ordre alphabétique, avec lieu, date et âge de décès
VOLONTAIRES.

Harre : mémorial Pierre Dujardin et Fernand Périlleux



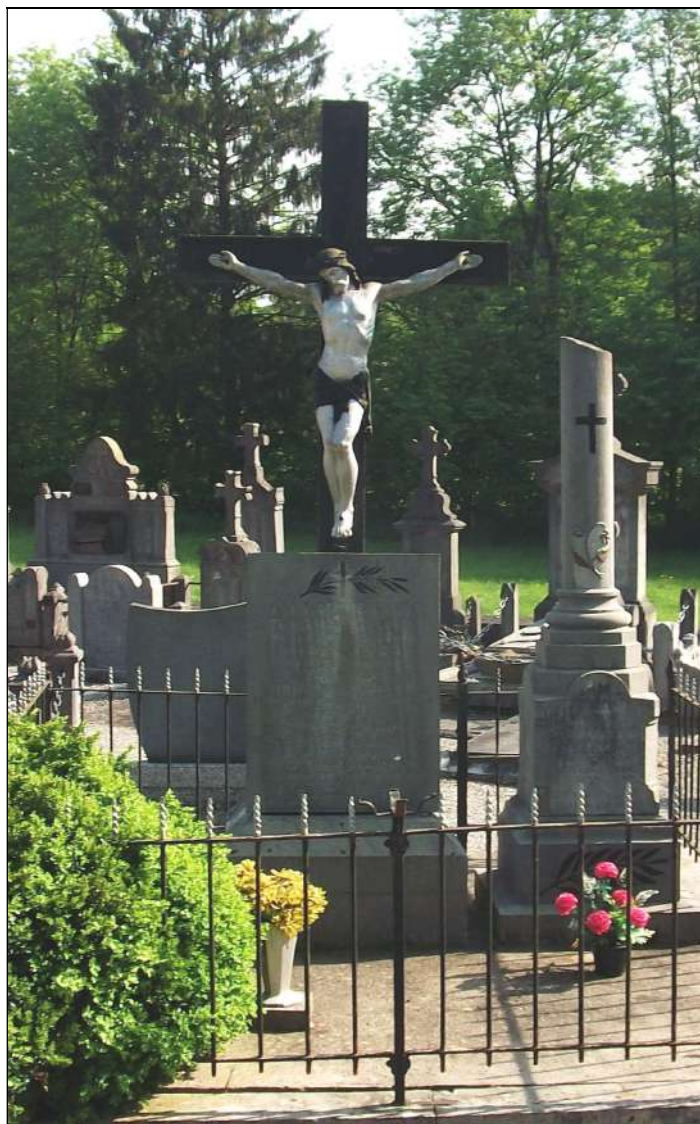
1914-1918

La commune reconnaissante.



7. Deux-Rys : monument aux victimes de 14-18

Le monument est érigé dans le cimetière à côté de l'église Saint-Joseph édifée en 1875. Les noms repris sur ce monument le sont également sur celui de Harre, commune dont Deux-Rys faisait partie.



Inscriptions figurant sur le monument :

A la glorieuse mémoire de nos vaillants héros :

- **Monsieur l'abbé Sylvain Patron**, brancardier à la 4^{ème} D.A. tué à Namur le 23 août 1914.
- **Emile Charlier**, volontaire au 4^{ème} chasseurs à pied, tombé devant Roulers le 8 octobre 1918.
- **Firmin Deum**, volontaire au 5^{ème} Lanciers, tombé devant Boesinghe le 11 mars 1916.
- **Marcel Fudvoye**, mort des suites de la déportation à Roche à Frêne le 10 janvier 1919.

R.I.P.

8. Malempré : plaques commémoratives des morts, combattants et déportés de 14-18

Ces plaques sont apposées dans le porche de l'église Saint-Martin datant de 1841. Celle du dessus est en l'honneur de François Lallement, le seul soldat de Malempré tué à la guerre.



9. Oster : monument aux morts et aux combattants de 1914-1918

Ce monument se situe rue Fontaine des Chevaux, juste à côté de l'église St-Hubert érigée en 1856. Il a été inauguré le 18 juillet 1919. Dans le cimetière se situe la tombe de Maurice Bernier.



Inscriptions figurant sur le monument :

Face avant

PASSANT, ARRÊTE-TOI, LIS ET SOUVIENS-TOI DE NOS COMBATTANTS

Douze noms, rangés sur deux colonnes et classés par ordre alphabétique

| | |
|-------------------|---|
| BERNIER M | LALLEMENT J. |
| DELVAUX J. | MICHEL E. |
| HOUET J. | MICHOTTE J. |
| HOUET N. | MOTTET J. |
| HOURLAY A. | Erreur ! Référence de lien hypertexte non valide.PONSARD |
| HOURLAY F | SELECK A |

1914 – 1918.

Sur les trois autres faces

Sur chaque face, un nom (*Maurice Bernier, Fernand Hourlay, Alphonse Seleck*) avec mention du grade, du régiment, du lieu et de la date de la mort, ainsi que de l'âge au décès.

R. I. P.

Sépulture du lieutenant Maurice Bernier

Elle est située dans le cimetière d'Oster, route de la Bofa. Au pied de la croix, la photo de Maurice.



10. Odeigne : plaques commémoratives de la guerre 14-18

Ces plaques sont scellées sur le mur, à l'entrée du cimetière entourant l'église St-Donat. Plusieurs noms sont repris sur le monument d'Oster, qui faisait partie de la commune d'Odeigne. A droite, la plaque en souvenir de François Collignon, décédé en déportation à l'âge de 22 ans et deux petites plaques en l'honneur de deux déportés Camille Fagnant et Alphonse Huet.



L'église Saint-Donat, datant de 1846.

11. Vaux-Chavanne : plaque commémorative de la guerre 14-18

Cette plaque commémorative est scellée dans le porche de l'église St-Philippe et St-Jacques (1856), sise dans la rue Villers de Chavan.



Inscriptions figurant sur le monument :

Partie gauche :

Morts au champ d'honneur :

Soldats belges : **Dehalleux J.** 14^e L 1881- ? - **Lebrun F.** gendarme 1891-1914 - **Lesenfants Y.** art. 1899-1919.

Alliés français décédés ici : **Rousseau A** Capitaine 1897-1918 - **Bulard R.** Infant. 1897-1918 - **Laurent L.** Infant. 1888-1918.

Partie droite :

Défenseurs survivants : **Bonival J.B.** 14^e L. - **Huart M.** lieutenant 12^e L. - **Hubert** sergent chef - **Lelouchay J.** 12^e L.

Voz J. 14^e L.

Civil déporté : **Philippe J.** 12/12/1916.

En dessous: Prêtre fusillé 22-IX-1914 : **Jos Pierret** vicaire d'Etalle 1883-1914.

Remerciements

En premier lieu, nous tenons particulièrement à exprimer notre gratitude à monsieur François Bellin qui nous a considérablement aidés dans la réalisation de ce travail.

Tous nos remerciements également à Denise Lacasse qui a relu et corrigé ce livre, nous a grandement aidés à réunir de la documentation et a fait don de sa collection de souvenirs pieux - comprenant de nombreuses photos de combattants - au Fonds d'Histoire de Manhay.

Merci également à Jean Marie Bernier qui a accepté de relire et de corriger ce travail, a rédigé un article sur son grand-oncle Joseph Pierret, a effectué de nombreuses recherches et nous a remis de nombreux documents ainsi qu'à Joseph Tonglet qui nous a remis plusieurs photos et nous a permis de reproduire le journal d'Hortense Paquay.

Nous tenons aussi à adresser tous nos remerciements, pour leurs recherches, la rédaction de textes, les prêts de documents et de photographies, leurs informations et/ou leurs participations aux réunions préparatoires, à plus d'une centaine de personnes que nous ne citons pas dans le souci du respect de la vie privée et en conformité à la réglementation RGPD.

Ce livre n'a pu se faire que grâce à la collaboration et à la mobilisation des habitants de la commune et de personnes qui en sont originaires ou y ont des attaches.

Références

Bibliographie

- Almanach illustré du Soir - Agence Rossel - 1922.
- Annonce de l'Ourthe - Adolphe Jacoby - Août 1976.
 - L'invasion allemande en Luxembourg en août 1914 - Le drame de Grandmenil.
 - L'invasion allemande en Luxembourg en août 1914 - Manhay.
 - L'invasion allemande en Luxembourg en août 1914 - Les incidents d'Erezée et de Briscol.
- Archives de l'évêché - Archives de l'Etat à Namur
 - Boite 52 - Mgr Heylen (1899-1941).
 - Boite S.10 et S.14.
 - Boite S.1 - Correspondance de Mgr Heylen et du secrétariat de l'évêché. - Guerre 14-18 Tome 1 à 9.
 - Boite 58 – Fonds Schmitz .
- Archives de l'évêché au sujet de notre commune - Boite S90 - Fonds Schmitz et Nieuwland.
 - « L'invasion allemande » - Tome1 :
 - Episodes du procès de l'abbé Rolin, curé de Grandmenil rédigé par le curé de Malempré, H. Noël.
 - Récit de l'abbé Bosquée, vicaire d'Oster (Odeigne).
 - Liste des 69 villageois de Grandmenil arrêtés par les Allemands le 18 août 1914.
- Archives du Fonds d'histoire de Manhay :
 - Journal d'Hortense Paquay comprenant également :
 - La guerre 14-18 vécue par trois soldats de Grandmenil - récits recueillis par Hortense Paquay.
 - Emile Lamy : sa participation à la guerre 14-18 - récit retranscrit dans le cahier d'H. Paquay.
 - Journal d'un prisonnier.
 - Anciens registres des écoles.
 - Extraits d'actes de l'Etat civil reçus de l'étranger.
 - Cartes anciennes de la commune.
 - Album souvenirs funéraires de Denise Lacasse.
 - Collection de « L'événement illustré.»
 - Livre de compte de la Tannerie Lebrun
- Becker Jean-Jacques. Revue « Les Chemins de la Mémoire » - n° 142 - septembre 2004.
- Bernier JM - « Un coin d'Ardenne au temps du tortillard » - 1979.
- Braun Thomas - « Passion de l'Ardenne » -Editions Durendal à Bruxelles et Lethielleux à Paris -1949 ;
- Bitsch Marie-Thérèse - La Belgique entre la France et l'Allemagne, 1905-1914 - Revue belge de philologie et d'histoire - Année 1996 -Volume 74.
- Cercle Culturel et Historique de Rochefort - 2010 - Cahier 45.
- Chanoine Jean Schmitz et Dom Norbert Nieuwland - « Documents pour servir à l'Histoire de l'Invasion Allemande dans les Provinces de Namur et de Luxembourg », publiés en 7 tomes - Ed. G. Van Oest & Cie - 1919.
- Colleye Max. « Argenteau et les environs; notice historique sur la Basse-Meuse » - - Deuxième édition, corrigée et augmentée - 1923.
- Colonel Joseph Arthur Jacoby (Grandmenil) : articles divers publiés de 1914 à 1920 dans le « Courrier de l'Armée » et, sous le pseudonyme de Jean Bahou, dans « Le 20^{ème} siècle ».
- Conraads D. et Nahoé D. - Sur les traces de 14-18 en Wallonie - Institut du patrimoine wallon - 2013.
- Cuvelier J. - « L'invasion allemande » - Ed. H.Bertels- Bruxelles- 1929.
- Chorrouhou Yassin - SPF Intérieur - La minute de silence et son origine.

- Dejardin Omer « Chronique stabuloise de la guerre 14-18 » par - Edition Tourtous Assen - S I Etalle 1989.
- Derenne J. - « Manhay. Histoire de ses villages » - 1999.
- FTLB - « Traces et mémoire » - Guide illustré - 2014.
- Général Galet - « S.M. le Roi Albert devant l'invasion allemande » - Plon - Paris - 1934.
- Graillet Lambert - « Des Russes dans la Cedrogne » - Bulletin du Cercle d'Histoire et d'Archéologie « Segnia » - Tome XVIII - Fascicule 2 - Juillet 1993.
- Hanotaux Gabriel - Histoire illustrée de la guerre de 1914 (17 volumes.).
- Horne John & Alan Kramer, «1914. Les atrocités allemandes. La vérité sur les crimes de guerre en France et en Belgique» - Ed. Tallandier - Paris - 2011.
- Jacoby Adolphe - « Grandmenil et les 2 guerres » - Les Annonces de l'Ourthe» du 27 août 1976.
- Jacoby Adolphe - « Ouvrez le Ban » - Les éditions de la Belgique - Bruxelles - 1935.
- Jacoby Adolphe - « Le colonel Arthur-Joseph Jacoby » - L'Avenir du Luxembourg - juillet 1948.
- Jacoby A. - « Au Drapeau » - Editions Jos Vermaut - Courtai - 1938.
- Lejeune Léo - «Le martyr et la résurrection d'une province» (Contribution à l'Histoire de la Guerre et de l'Après-Guerre dans le Luxembourg belge) - Librairie Albert Dewit - Imp. Joseph Vermaut,-Courtrai - 1926.
- L'humour s'en va-t-en-guerre - Bruxelles et la caricature 14-18 - Jaumain et Piette - Fontes - Bruxelles.
- « Les forts 1914 et 1940 » Tourisme de mémoire en Province de Liège - 2013.
- « La famille ardennaise » - Feuilles d'informations rédigées par des soldats ardennais.
- L'Invalide Belge - Revue paraissant depuis 1916 - Organe de la Fédération Royale Nationale des Militaires Mutilés et Invalides de la Guerre.
- « La mobilisation générale » - article paru le mardi 4 août 1914 dans le « Journal de Liège » -Feuille politique, littéraire et commerciale fondée en 1764.
- Liste des monuments religieux de la commune de Manhay.
- Livre d'or de la carte du feu - Editions J. Rosez - Bruxelles - 1934-1935.
- Lombard Laurent - « Le fusillé vivant » - Vox Patriae - 1939.
- Marquet Edmond (Abbé) - « Un mort et enterré qui parle » - Reynaert - Bruxelles -1919.
- Misonne Octave - « Le Pape, la Belgique et la guerre » - Imprimerie du progrès- Mons -1919.
- Mathieu Louise - Livre d'économie domestique.
- Naessens et Lombard L. - « Loncin » - Leens - Verviers -1937.
- « Nos héros morts pour la patrie » publié sous la direction de René Lyr - E. Vanderelst - Bruxelles - 1920.
- « Par Monts et par Vaux » -Bulletin d'information édité par « Li Va d'Cavan ASBL. »
- Patria - Bulletin d'information périodique du Front Unique National des Anciens Combattants et Vétérans.
- Parcours - Artis-Historia - Bruxelles - 1993.
- Rapports et Documents d'enquête » - Premier volume, tome 1- Rapports sur les attentats commis par les troupes allemandes pendant l'invasion et l'occupation de la Belgique (Commission d'enquête sur les violations des règles du droit des gens, des lois et des coutumes de la guerre) -Liège -Georges Thone - imprimeur- 1922.

Quelques sites Internet

- Le journal du Chanoine Schmitz :
 - <http://www.diocese.be>.
 - <http://webcampus.fundp.ac.be/claroline>.
- Monuments commémoratifs : Site : <http://www.bel-memorial.org>.
- L'occupation de l'Allemagne :
http://fr.wikipedia.org/wiki/Occupation_de_la_Rh%C3%A9nanie_apr%C3%A8s_la_Premi%C3%A8re_Guerre_mondiale.
- Charles Dubois, historien gaumais - « La Bataille de Virton » : <http://103ri.canalblog.com/>.
- Stéphanie Claisse - « La Mémoire de la guerre 1914-1918 à travers les monuments aux morts dans les communes d'Etalle, Habay, Léglise et Tintigny » -1999 :
http://www.cegesoma.be/docs/media/chtp_beg/chtp_07/chtp7_04_StClaisse.pdf.
- Site Tohogne (F. Bellin) : <http://www.eglise-romane-tohogne.be/>.
- La guerre dans la province de Luxembourg : <http://gaumeardenne.skynetblogs.be/il-y-a-97-ans-la-grande-guerre-dans-nos-regions.html>.
- La bataille des frontières : <http://rosalielebel75.franceserv.com/bataille-des-frontieres.html>.
- Site de Manhay : <http://www.manhay1418.be/>.
- Site du Musée royal de l'Armée : <http://www.klm-mra.be/>.
- Les décorations :
http://en.wikipedia.org/wiki/List_of_Orders,_Decorations_and_Medals_of_the_Kingdom_of_Belgium
usée de Laiche près de Chassepierre : <http://musee50bornes.skyrock.com/>
- Alliances militaires : http://commons.wikimedia.org/wiki/File:Alliances_militaires_en_Europe_1914-1918-fr.svg.
- L'internement des soldats belges aux Pays-Bas :
<http://www.wereldoorlog1418.nl/refugees/vluchtelingen/militairen.html>.
- Commémoration : <http://www.commemorer14-18.be/>.
- L'art des tranchées : <http://bleuhorizon.canalblog.com/archives/2007/05/07/3945289.html>.
- Le mot du soldat : http://fr.wikipedia.org/wiki/Philippe_Baucq. et
<http://optimiste.skynetblogs.be/tag/le+mot+du+soldat>.
- La bataille de la forêt d'Houthulst : <http://chtmiste.com/batailles1418/1917flandres.htm>
- Les Russes de la Cedrogne : http://www.1914-1918.be/civil_russe_cedrogne.php.
- Le secours alimentaire des Etats-Unis : <http://blamont.info/textes1019.html>.

Table des matières

| | |
|--|-----|
| - Préface | 4 |
| - Introduction | 5 |
| - Li guère - La guerre | 6 |
| - Préambule. Les causes de la Grande Guerre - L'imbroglie européen | 8 |
| - La Belgique se prépare à la guerre - La loi militaire de 1913 | 11 |
| - Début des hostilités | 14 |
| - L'armée belge en 1914 | 23 |
| - Pour comprendre la Guerre sur le front ouest | 29 |
| - Le martyr de la province de Luxembourg | 31 |
| - Manhay et la Grande Guerre | 39 |
| - <i>Première partie : Les événements de Manhay</i> | 46 |
| - Août 1914, les Allemands déferlent sur Manhay | 46 |
| - La suite de la guerre à Manhay | 69 |
| - Ces soldats et évacués français morts dans nos foyers en 1918 | 97 |
| - Rapports sur les attentats commis par les troupes allemandes pendant l'invasion et l'occupation de la Belgique | 103 |
| - Quelques témoignages de soldats de Grandmenil, recueillis par Hortense Paquay | 108 |
| - Trois histoires de prisonniers | 120 |
| - Les fêtes patriotiques | 131 |
| - <i>Deuxième partie : Les combattants, déportés et victimes de Manhay</i> | 135 |
| - L'abbé Pierret d'Etalle froidement assassiné | 136 |
| - L'ancienne commune de Dochamps | 140 |
| - L'ancienne commune de Grandmenil | 150 |
| - L'ancienne commune de Harre | 173 |
| - L'ancienne commune de Malempré | 192 |
| - L'ancienne commune d'Odeigne | 199 |
| - L'ancienne commune de Vaux-Chavanne | 209 |
| - Portraits de quelques soldats et déportés de Manhay | 219 |
| - Des combattants ou résistants d'autres localités ayant vécu dans la commune de Manhay après la guerre ou dont des descendants s'y sont installés | 233 |
| - Témoignages allemands | 255 |
| - Illustrations de la vie quotidienne de nos soldats | 258 |
| - La fin des hostilités | 275 |
| - Vers la victoire | 275 |
| - L'heure du recueillement | 278 |
| - Le traité de Versailles | 283 |
| - La minute de silence et le soldat inconnu | 286 |
| - Postface | 287 |
| - Chansons | 291 |
| - Les monuments de Manhay | 299 |
| - Remerciements | 313 |
| - Références | 314 |